Inventaire des sites classés et inscrits

du Nord-Pas-de-Calais



DREAL Nord-Pas-de-Calais

R e m e r c i e m e n t s

Nos premiers remerciements vont aux membres de la Dreal Nord-Pas-de-Calais
qui ont suivi régulièrement ce travail : John Bruneval, Sabrina Chevalier, Hervé Lefort,
Coralie Moulin, Marie-Lise Veillet, ainsi que Jonathan Jeance pour la cartographie des sites.

Nous tenons également à remercier tous les propriétaires et les gestionnaires de sites
pour leur accueil et leur disponibilité
ainsi que tous les habitants rencontrés
lors des visites réalisées d'avril 2013 à août 2014.

Etude réalisée par l'Atelier Traverses- 1 rue Duméril, 75 013 Paris-
Sous la direction d'Hélène Izembart, paysagiste et Bertrand Le Boudec, architecte
Sauf mentions, dessins et photographies © Atelier Traverses
Photo page précédente : Le Mont des Cats vu du Mont des Récollets





PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

Sites protégés du Nord-Pas-de-Calais

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
• Le moulin et les paysages vus du Mont de Watten (Site classé du Nord N°10)

La loi de 1930

« Il est établi dans chaque département une liste de monuments naturels et des sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général. »

Tel fut l'objectif de protection et de connaissance assigné à la loi fondatrice du 2 mai 1930, héritière de la loi de 1906 sur les sites et les monuments naturels et désormais intégrée au Code de l'Environnement. A l'origine vouée à la conservation d'éléments ponctuels du paysage, cette loi constitue de nos jours, par la protection de paysages significatifs, un véritable outil au service de l'aménagement du territoire et du développement durable.

Deux niveaux de protection. Comme pour les monuments historiques, deux niveaux de protection étaient prévus, *l'inscription* et le *classement,* qui pouvaient être complémentaires. Ces protections n'entraînent pas d'expropriation, mais instituent une servitude d'utilité publique.

Le classement des sites au titre de la loi de 1930 est l'outil de gestion des territoires les plus prestigieux. Il est généralement réservé aux sites les plus remarquables dont le caractère, notamment paysager, doit être rigoureusement préservé. Les sites sont classés après enquête publique par arrêté ministériel ou par décret en Conseil d'Etat.

L'inscription était proposée pour des sites moins sensibles ou plus urbanisés qui, sans qu'il soit nécessaire de recourir au classement, présentaient suffisamment d'intérêt pour être surveillés de près. Cette inscription, qui a montré ses limites, est amenée à évoluer et à s'intégrer dans d'autres politiques de gestion patrimoniale des territoires.

La mémoire des paysages

Depuis la loi de 1930, l'Etat protège des paysages ou des fragments de paysage. Dans le département du Pas-de-Calais, ont ainsi été classés ou inscrits le site des deux caps sur le littoral, des centres urbains et des fortifications, des villages préservés et quelques vieux arbres remarquables, des châteaux et leurs parcs, de paisibles pâturages recouvrant d'anciennes mottes féodales et quelques précieux villages, sans oublier plusieurs zones humides.

Dans le Nord, l'Etat a choisi de protéger une des dernières zones naturelles et pittoresques du littoral, les dunes de Flandre, des centres historiques ou des fortifications, des champs de batailles, des châteaux et des parcs, des zones humides, des moulins à vents, des monts et des villages préservés.

L'inventaire du patrimoine paysager du Nord-Pas-de-Calais est pour le moins divers. Il réunit des témoignages discrets de la vie locale et des ouvrages monumentaux, essentiels pour comprendre l'histoire de France. Au-delà de l'apparente hétérogénéité de ce répertoire, chacun des sites, même les plus ténus, parle de la question du paysage, de son identité et de notre mémoire. L'analyse de chaque fragment de paysage révèle les permanences de la géographie, les traces de l'histoire ou les logiques de l'économie qui toutes façonnent peu à peu les caractères d'un lieu et peuvent en expliquer les phénomènes d'érosion et de mouvement. Ici, de vieux moulins ont été préservés et mis en valeur. Retrouver le sens de leur protection conduit à s'intéresser à l'assèchement de la terre maritime flamande. Plus loin, les Monts de Flandre, de Cassel ou de Watten aux silhouettes caractéristiques nous instruisent sur le sous-sol géologique et leurs rôles de repère dans le paysage plat des Flandres. Ailleurs, des mottes féodales et des fortifications, nous renseignent par leurs nombres et leurs situations géographiques sur la richesse de ce pays et son statut de terre de frontière et de bataille.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
• La Grande place d'Arras (Site classé du Pas-de-Calais N°25)
• Le Fort d'Ambleteuse (Site classé du Pas-de-Calais N°20)

La structure des fiches

L'inventaire réunit une série de fiches d'identification, construites selon une même grille descriptive afin de faciliter les comparaisons et la consultation.
Sur chacun des sites, la fiche comprend :
. un dessin ou une image représentative,
. une série de photographies, réalisées entre avril 2013 et août 2014
. une série de cartes (cartes anciennes le cas échéant ; scan25, plans cadastraux, afin de montrer la délimitation et le contexte de chaque site),
. si possible la motivation à l'origine de la protection et un commentaire synthétique sur chaque site
. une série de données techniques (date de protection, critère de protection, délimitation, superficie, propriété, recensement des autres protections, inventaires du patrimoine naturel, contexte géographique, fréquentation, signalétique, gestionnaires, état actuel, tendance évolutive, et quelques références bibliographiques).

La France compte près de 2 699 sites classés pour une superficie de 1 026 342 ha (chiffres 2013) et près de 4 800 sites inscrits pour une superficie de 1 683 000 ha. La Région Nord-Pas-de Calais compte 54 sites classés (avec les terrils) et 51 sites inscrits, dont un site en cours de classement, celui de la Pointe de la Crèche.
Les sites font partie de notre patrimoine national. Lieux singuliers, reconnus d'exception, ils sont essentiels à notre économie touristique. Ils expriment la diversité et la beauté des paysages et incarnent très souvent l'image de la France à l'étranger. Leur sauvegarde dépend de nous tous, ils sont notre bien commun.

Dreal Nord-Pas-de-Calais
Atelier Traverses- 2013-2015

Sites du Nord-Pas-de-Calais

DUNKERQUE
CALAIS
BELGIQUE
SAINT-OMER
BOULOGNE SUR MER
LILLE
BETHUNE
MONTREUIL
LENS
DOUAI
VALENCIENNES
ARRAS
CAMBRAI
AVESNES SUR HELPE

Sites Classés (<100ha) Sites Classés (>100ha) Sites Inscrits (<100ha) Sites Inscrits (>100ha)

0 10 20 kilomètres

N

©PPIGE NPdC ©IGN BD Carto® ©IGN Alti®

DREAL Nord Pas-de-Calais/ Service Milieux/ Division Nature et Paysages

Dreal Nord-Pas-de-Calais
Atelier Traverses- 2013-2015





Département du Nord

Sites classés

59SC01 Square Jemmapes, Douai
59SC02 Jardin de la Tour des Dames, Douai
59SC03 Remparts d'Avesnes-sur-Helpe
59SC04 Château de Vert Bois et parc, Bondues
59SC05 Manoir «Le Blauwhuys», Quaëdypre
59SC06 Moulins à vents classés :
Moulin du Château, Cassel ; Moulin de la Briarde, Wormhout ; Moulin du Nord, Steenvoorde ; Moulin des Huttes, Gravelines ; Moulin de l'Ingratitude, Boeschepe
59SC07 Moulin de Vertain, Templeuve
59SC08 Dunes de Flandre classées, Dunkerque
59SC09 Moulin du Colombier, Leers
59SC10 Mont de Watten
59SC11 Jardin Vauban et abords, Lille
59SC12 Pavé d'Arenberg, Wallers
59SC13 Parc de la Rhonelle, Valenciennes
59SC14 Parc Barbieux, Roubaix
59SC15 Quai de Wault et Squares, Lille
59SC16 Plaine de Bouvines
59SC17 Terrils du bassin minier Nord-Pas-de-Calais

Sites inscrits

59SI01 Jardin des Plantes, Douai
59SI02 Façade des l'Esplanade, Lille
59SI03 Chapelle Sainte Mildrède, Millam
59SI04 Parc de Brigode, Villeneuve d'Ascq
59SI05 «Ryck-Hout-Casteel», Wallon-Capel
59SI06 Abord des fortifications, Bergues
59SI07 Bastion des Forges, Bouchain
59SI08 Mont Cassel
59SI09 Rue Royale et Hospice, Lille
59SI10 Moulins à vents inscrits A- Flandre maritime
Moulin du Nord, Honschoote ; Moulin Meesemacker et Moulin Régost, Looberghe ; Moulin Delabaere, Pitgam ; Moulin du Rhin, Les Moëres
59SI10 Moulins à vents inscrits B- Flandre intérieure
Moulin d'Ofland, Houtkerque ; Drivenmeulen, Steenvoorde ; Steenmeulen, Terdeghem
59SI11 Dunes de flandres inscrites, Dunkerque
59SI12 Château de Préseau
59SI13 Fort Vallières, Coudekerque
59SI14 Monts de Flandres, Berthen
59SI15 Dune fossile, Ghyvelde
59SI16 Marais de Booneghem, Nieurlet
59SI17 Village de Maroilles
59SI18 Abords du moulin, Leers
59SI19 Mont des Récollets, Cassel
59SI20 Centre ville, Douai
59SI21 Plaine de Vertain, Templeuve
59SI22 Monts de Baives, Wallers-Trélon
59SI23 Pas de Roland, Mons en Pévèle
59SI24 Fontaine Saint-Jean, Mons en Pévèle
59SI25 Abbaye de Vaucelles, Bantouzelle et alentours
59SI26 Parc de l'abbaye, Liessies
59SI27 Moulin Blanc et abords, Saint-Amand-les-Eaux
59SI28 Terril d'Haveluy
59SI29 Abords de la Chapelle, Millam
59SI30 Site géologique, Etroeungt
59SI31 Marais de Marchiennes
59SI32 Site du Galgberg, Merckeghem

Département du Pas-de-Calais

Sites classés

62SC01 Allée des Tilleuls, Ardres
62SC02 Tour de l'Eglise, Coquelles
62SC03 Tour de l'Horloge et motte, Guînes
62SC04 Monastère de Beaulieu, Ferques
62SC05 Oppidum du Bois César, Etrun
62SC06 Chapelle Saint Louis, Tournehem
62SC07 Château de Montcavrel, Alette
62SC08 Remparts de la ville haute, Boulogne s/ Mer
62SC09 Rotonde des Tilleuls, Bomy
62SC10 Ruines du château des Lianes, Beaurainville
62SC11 Château de Longvillers
62SC12a Tilleul de Fiennes
62SC12b Tilleul de Fouquières-les-Béthune
62SC13 Ruines du château de Blacourt, Leubringhen
62SC14 Citadelle de Montreuil-sur-Mer
62SC15 Haute ville de Saint-Omer
62SC16 Rochers du Fort de Croy, Wimereux
62SC17 Tour de la Chaussée d'Hesdin
62SC18 Colline de Lorette, Ablain-Saint-Nazaire
62SC19 Fort de l'Heurt, Le Portel
62SC20 Fort Vauban, Ambleteuse
62SC21 Quai des Salines, Saint-Omer
62SC22 Alignement d'arbres, Enquin-sur-Baillons
62SC23 Place Jean Moulin (Préfecture), Arras
62SC24 Place du Wetz d'Amain, Arras
62SC25 Places d'Arras
62SC26 Gué d'Audenfort, Clerques
62SC27 Eglise de Cormette, Zudausques
62SC28 Château de Grosville, Rivière
62SC29 Hêtraie de Berny, Ligny sur Canche
62SC31 Vaudry-Fontaine, Saint-Laurent-Blangy
62SC32 Château de Parenty
62SC33 Dunes de la Slack, Ambleteuse
62SC34 Place Victor Hugo, Arras
62SC35 Ascenseur à bateaux, Arques
62SC36 Site des deux Caps, Wissant et alentours
62SC37 Pointe du Touquet
62SC38 Terrils du bassin minier Nord-Pas-de-Calais
62SC39 Pointe de la Crèche

Sites inscrits

62SI01 Voie romaine bordée d'arbres, Basseux
62SI02 Colline de Lorette, Ablain-Saint-Nazaire
62SI03 Cavée Saint Firmin et rues, Montreuil-sur-Mer
62SI04 Allée de tilleuls, Givenchy le Noble
62SI05 Ville Haute, Boulogne sur Mer
62SI06 Cap Blanc Nez et Cap Gris Nez, Wissant et alentours
62SI07 Dunes de la Manchue, Ambleteuse
62SI08 Prairies de la Warenne, Wimereux
62SI09 Ville Haute de Montreuil-sur-mer et ses abords
62SI10 Dunes d'Etaples
62SI11 Château et Etang d'Hardelot, Condette
62SI12 Camp de César, Wissant
62SI13 Lacs d'Ardres, Ardres et alentours
62SI14 Centre ville, Saint-Omer
62SI15 Marais Audomarois et étang du Romelaëre Clairmarais et alentours
62SI16 Marais de Balançon, Merlimont et alentours
62SI17 Château et moulin à eau, Renty
62SI18 Centre ville, Arras
62SI19 Source de la Brogne et marais, Rémy

Dreal Nord-Pas-de-Calais
Atelier Traverses- 2013-2015







59-SC 01 Square Jemmapes

Douai

SITE CLASSÉ
Arrêté du 20 juillet 1927

Plan en relief de Douai (1709-1710) conservé au Musée de la chartreuse





Le square Jemmapes est implanté à l'Est de la ville de Douai, à l'intérieur de l'ancienne enceinte fortifiée. Le square, de forme triangulaire, est entouré par trois monuments historiques :
- au sud, l'église gothique Notre-Dame (XIIIe et XVe siècles),
- au nord, l'Hôpital Général (XVIIIe siècle)
- et sur sa pointe Est, la porte de Valenciennes (XVe et XVIIIe siècles).

Une porte d'entrée dans la ville

Douai est restée longtemps une ville frontière, âprement disputée. Elle fut fortifiée dès le Xe siècle et plusieurs enceintes se succédèrent au XIIe, puis au début du XIVe siècle. La ville sera définitivement rattachée à la France après le traité d'Aix-la-Chapelle (1668). Place militaire importante du Nord, ses défenses furent alors à nouveau renforcées, mais le contour de l'enceinte du XIVe siècle ne sera plus modifié avant son démantèlement à la fin du XIXe siècle.

Le plan en relief (1709) conservé au musée de la Chartreuse montre les fortifications de Douai (ci- joint). L'actuel square Jemmapes est situé sur un axe reliant le coeur de ville (place d'armes-ancienne place du marché, beffroi) à la *porte de Valenciennes (1453)* à l'Est, qui protégeait l'entrée dans la ville. Après la capitulation de Douai, Louis XIV entra solennellement par cette porte, le 8 juillet 1667.

Au XIIe siècle, la ville se développa vers l'Est avec le faubourg Notre-Dame. L'*église Notre-Dame*, prenant la suite d'une chapelle du même nom, sera adossée au rempart du XIVe siècle. A l'emplacement du square actuel était implanté l'*hôpital des chartriers*, connu dès la fin du XIe siècle, qui fut l'un des plus ancien établissement charitable douaisien.

Un square aménagé au XIXe siècle

La construction de l'hôpital général. En 1752, Louis xv autorise la ville de Douai à créer un Hôpital général. Afin de réunir les fonds nécessaires à sa construction, les biens des 23 établissements charitables de Douai furent vendus. Les travaux interrompus par la Révolution dureront de 1756 à 1806. L'édifice, à l'architecture classique en briques et pierres, fut construit sur un plan quadrangulaire, au nord de l'actuel square Jemmapes.

Le démantèlement de l'enceinte. En 1889, la décision de démanteler les remparts ouvre la voie à des transformations urbaines. La porte de Valenciennes est conservée au coeur des boulevards nouvellement créés. Des jardins publics sont aménagés, notamment le parc Bertin situé juste au sud du square Jemmapes de l'autre côté des boulevards.

L'aménagement de la place Bourbon, puis du square Jemmapes. Dans le premier tiers du XIXe siècle, une place est aménagée à l'emplacement de l'hôpital des chartriers démoli. La "*place Bourbon*", plantée d'arbres, fait face au nouvel hôpital et à l'Église Notre-Dame. En 1831, elle sera rebaptisée du nom de *Jemmapes* en souvenir de la victoire de l'armée révolutionnaire de 1792. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, la place est remodelée en square paysager. Sur un plan de 1887, le square Jemmapes prend quasiment sa forme actuelle avec des allées sinueuses, ceinturant des îlots plantés d'arbres. En 1927, dans le square, face à l'église Notre-Dame, est implanté un monument aux morts. Il est dû au sculpteur douaisien Alexandre Descatoires. Une Victoire au centre est encadrée d'un côté par un soldat de la Grande Guerre, de l'autre par un arbalétrier flamand. L'ensemble est relié par une balustrade.

Critère artistique
Dominante et intérêt du site Intérêt historique, Jardin public en milieu urbain

Délimitation le square Jemmapes et les immeubles, terrains et voies communaux compris entre l'Hospice Général, la porte Vacqueresse (ou de Valenciennes) et l'église Notre-Dame
Superficie 89 ares
Propriété Hospices et ville de Douai

Autres protections :
Monuments historiques classés
- *Eglise Notre-Dame* (14 mai 1962)
- *Porte de Valenciennes* ou Porte Vacqueresse (5 mai 1928)

Monuments historiques inscrits
- *Hôtel du Dauphin* (23 déc. 1926)
- *Hôpital général* (1er avril 1946)

Autres monuments classés ou inscrits dans la ville

Contexte géographique :
Paysages de Pévèle et de la Plaine de la Scarpe, Paysages Miniers
Douai : 42 197 habitants
(Insee RGP 2010)

Pour en savoir plus

- Archives communales de Douai, plns et photos (http://archives.ville-douai.fr/)
- Demolon P., Louis É., Louis-Vanbauce M. *Douai,* Depavf (document d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France),1990, 70 p
- Guillouet J., Mestayer M., *Douai*, Saep E., 1973

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- L'axe de la rue de Valenciennes, jouxtant le square et l'église Notre-Dame, en direction de l'ouest, vers la place d'armes et le beffroi
- L'axe vers la porte de Valenciennes
- L'arbalétrier flamand du monument aux morts
- Plan en relief de Douai (1709-1710) conservé au Musée de la chartreuse









Fréquentation du site Jardin public ouvert et fréquenté en centre ville
Signalétique : pas de signalétique site

Gestionnaires
Square entretenu par la ville de Douai

Etat actuel **Bon état général**
- Site : arbres sains
- Environnement : Zone urbaine, Eglise Notre Dame, porte de Valenciennes, boulevard et parc Charles Bertin

Tendance évolutive
- Site : vieillissement de la strate arborée, appauvrissement de la strate arbustive et des vivaces, zone de protection MH
- Environnement : cadre urbain, transformation de l'hôpital

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Vue de la Victoire au centre du monument aux morts
- Monument aux morts (1927), sculpteur Alexandre Descatoires
- Vue du square avec l'ancien hôpital à gauche
- *Plan de Douai,* Imp. de L. Crèpin (Douai),1887, © BNF. fr, GED585

En bas :
- Vue du square en direction du monuments aux morts et de l'église Notre-Dame reconstruite après la seconde guerre mondiale
- CPA, *Douai : Jardin Jemmapes*, Ed D.W.: vue vers l'Hôpital Général, le square, ses allées, la luxuriance des plantations, et la statue de Marceline Desbordes-Valmore fondue pendant la seconde guerre mondiale (© Arch. comm. Douai, 19Fi2384)
- Grande porte de l'hôpital avec le fronton daté 1835 (sculpté par Théophile Bra)

Aujourd'hui, un square plus que centenaire sur un axe fréquenté

Le square est implanté à l'une des sorties de la ville face à la porte de Valenciennes. L'axe menant au centre ville tout proche est extrêmement fréquenté. Des bus stationnent face à l'église Notre-Dame. La porte de Valenciennes est située face au square, au milieu d'un rond-point, à l'articulation des boulevards. La position d'entrée de ville du square Jemmapes entraîne une multiplication de panneaux de signalisation et de publicité.

Le square légèrement vallonné est parcouru d'allées sinueuses en schiste qui en font le tour. Sur les pelouses sont plantés principalement des bosquets de tilleuls accompagnés d'ifs. On y trouve également d'autres essences tels que pin, érable, frêne, châtaigner et quelques arbustes. Un saule pleureur accompagne le monument aux morts implanté face à l'église. Les cartes postales du début du xxe siècle montrent la luxuriance du square due à la présence de massifs d'arbustes et de fleurs. Le vocabulaire du square s'est aujourd'hui appauvri.

En 2011, les services de la ville de Douai ont effectué des travaux sur le square en régie : modification des cheminements, taille des arbres et suppression des arbustes.

Au sud, le beau parc Bertin, aménagé au xixe siècle de l'autre côté des boulevards, a été proposé au classement au titre des sites à la fin du xxe siècle. La procédure n'a jamais abouti. Au nord du square, l'Hospice général de Douai a été racheté en janvier 2012 par la communauté d'agglomération du Douaisis. Sa transformation en hôtel et résidence étudiants est désormais évoquée.

Enjeux
- Meilleure signalisation du site (signalétique avec le logo site) et son histoire
- Revalorisation du square
- Accompagnement du projet de transformation de l'hôpital

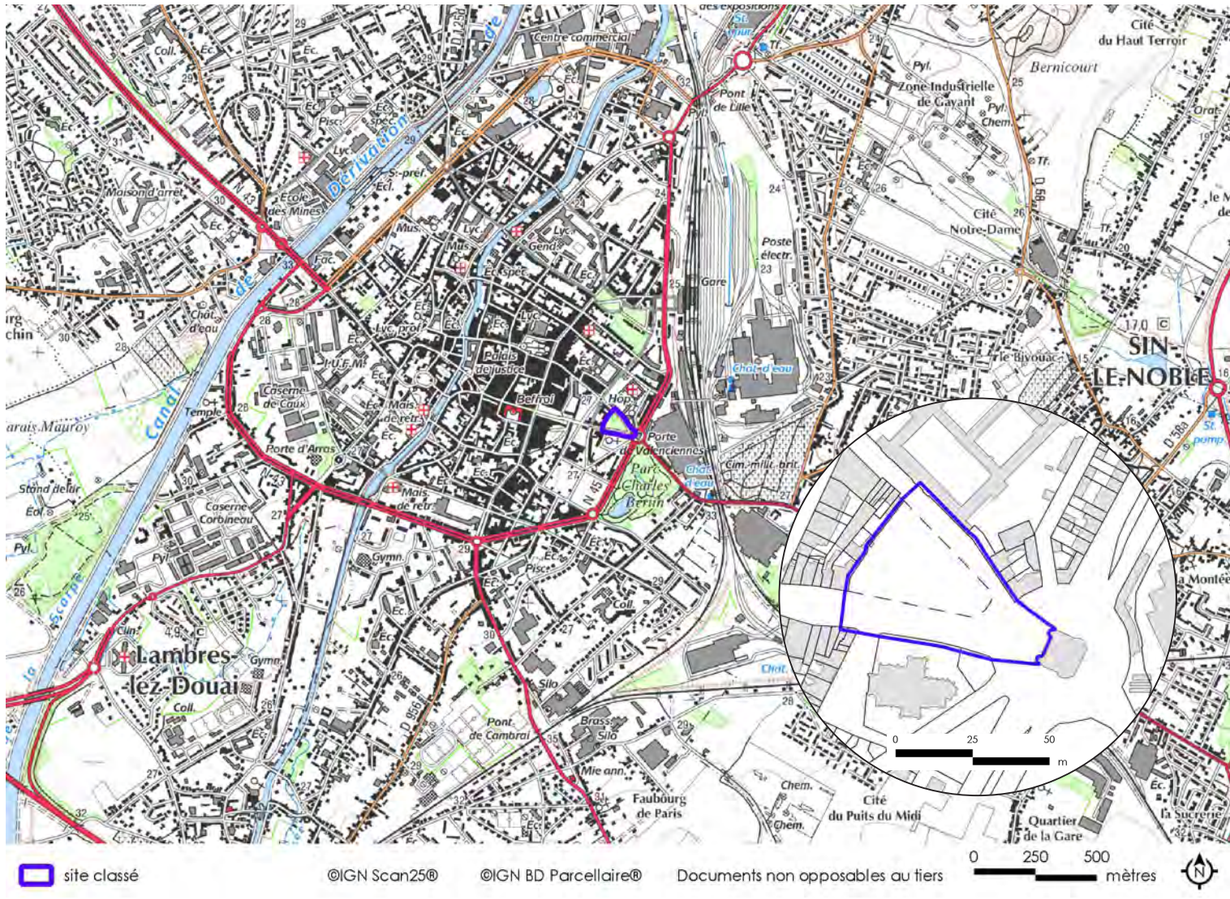











59-SC 02 Jardin de la tour des dames

Douai

SITE CLASSÉ
Arrêté du 7 avril 1932

Plan en relief de Douai (1709-1710) conservé au Musée de la chartreuse





Le jardin de la tour des Dames est un jardin public situé entre la Scarpe et le boulevard Bréguet, au nord-est de la ville de Douai.

Sur le tracé des anciennes fortifications

Après le partage de Verdun en 843 et la partition de l'empire carolingien en trois royaumes, Douai devient une ville frontière, âprement disputée. La ville commerçante et prospère au Moyen-Age est fortifiée au Xe et XIIe siècle. Une nouvelle enceinte sera édifiée au début du XIVe siècle. Son périmètre ne sera plus modifié jusqu'au démantèlement de l'enceinte à la fin du XIXe siècle.

Après son rattachement à la France (traité d'Aix-la-Chapelle 1668), la ville devient une des places militaires importantes du nord. Ses défenses militaires seront renforcées jusqu'à la fin du XIXe siècle au moment où les progrès militaires ont rendu les fortifications obsolètes. En 1889, l'Etat déclasse certaines places militaires de la Frontière du Nord. Le démantèlement des fortifications de Douai se déroulera de 1895 à 1902. La ville en profite pour mettre en place des projets d'extension et d'embellissement urbain : construction d'un canal de dérivation, libération de terrains destinés aux activités industrielles et création de boulevards et de près de 10 hectares de jardins publics : le *parc Bertin*, près de la porte de Valenciennes (sur les plans du paysagiste Victor Bérat), et le *jardin de la tour des Dames*.

Le jardin de la tour des Dames, de 3,4 hectares, fut construit autour du reste des fortifications. La tour éponyme fut conservée au coeur du jardin public nouvellement créé. Cette tour défensive faisait partie du système des fortifications médiévales de la ville. Elle fut érigée entre 1426 et 1428 sur des terrains appartenant aux religieuses de l'abbaye Notre-Dame des Prés, d'où son nom.

Le plan en relief de la ville de Douai (cf photo ci-jointe), conservé au Musée de la Chartreuse, permet de comprendre la position de cette tour ronde, massive et voûtée. Ce fut la première tour d'artillerie de la ville. Elle était située à l'extérieur des murs et reliée aux remparts par un passage en partie conservé. A l'intérieur, des vannes permettaient de déverser le trop plein du fossé intérieur alimenté par la Scarpe, vers le fossé extérieur et d'inonder la campagne alentour afin de ralentir les armées ennemis. Son parement de grès est percé de plusieurs types de meurtrières : archères simples, archères cruciformes et canonnières, toujours visibles.

Dans la partie Sud du jardin, à une cinquantaine de mètres de la Tour des Dames, la base d'une petite tour de l'enceinte médiévale du XIVe siècle, la *tour Saint-Georges*, est également conservée comme témoin archéologique.

Outre la Tour des Dames, il est possible de voir à Douai d'autres éléments d'architecture militaire médiévale : la porte d'Arras datant de 1313 et la porte de Valenciennes de 1452 (voir fiche 59SC01 square Jemmapes).

Aujourd'hui, un parc du XIXe transformé en square de quartier

La tour des Dames a été conservée au centre du jardin public. Le jardin est organisé autour d'un plan d'eau de 4 300 m² dessiné sur les anciens fossés de défense. Il met en valeur la tour, mais s'envase progressivement. Le jardin possède de beaux arbres plus que centenaires.

CRITÈRE Non spécifié

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Intérêt historique et archéologique (architecture militaire du XVe siècle). Jardin public en milieu urbain.

DÉLIMITATION Jardin de la Tour des Dames
SUPERFICIE 3,13 hectares
PROPRIÉTÉ communale

AUTRES PROTECTIONS :
- **Site urbain inscrit** *de Douai.*
- **Nombreux Monuments Historiques.**

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages de Pévèle et de la Plaine de la Scarpe, Paysages Miniers
DOUAI : 42 197 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- CLISANT Jean-Yves et DOOM Vincent , *Douai, d'une commune à l'autre...XIIe - XXe siècles,* Douai, Musée de La Chartreuse, 1999, plaquette d'exposition
- BUFQUIN V., *Histoire de la ville de Douai*, Editions Lauverjat, Douai 1963.
- Société d'agriculture, sciences et arts centrale du département du Nord, *Douai, son histoire militaire, ses fortifications, Ed.* Dechristé, 1892, 273 p.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Hêtre pleureur et platanes au premier plan de la pièce d'eau
- La tour Notre-Dame

A gauche:
- Plan en relief de Douai (1709-1710) conservé au Musée de la chartreuse






FRÉQUENTATION DU SITE
Jardin public clôturé
SIGNALÉTIQUE : aucune

GESTIONNAIRES Ville de Douai

ETAT ACTUEL **Etat moyen**
- Site : Partie Nord-Est du jardin public occupée par une école maternelle et des équipements sportifs, berges en parties détériorées, clôtures
- Environnement : Zone urbaine et commerciale, boulevard et quai de la Scarpe réaménagés

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : vieillissement des arbres
- Environnement : zone urbaine conservant des potentialités de reconversion

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- Tour des Dames et pédoncule la rattachant anciennement à l'enceinte
- la pièce d'eau mettant en valeur la Tour
- Pêches en famille le long de la pièce d'eau
- Tour des Dames : Archère cruciforme et canonnière

En bas :
- Vestiges de la tour médiévale Saint-Georges
- Clôture le long du chemin longeant la pièce d'eau à l'est
- Le réaménagement du boulevard Bréguet le long du jardin

Ces grands arbres (beaux platanes et diverses essences tels que frênes, érables, marronniers, saules et hêtre pleureurs...) sont plantés autour de la pièce d'eau ou forment une couronne boisée en limite du parc.

Le jardin a été longtemps considéré comme une réserve foncière. La partie nord-est du jardin fut peu à peu amputée par des équipements publics : école maternelle (années 1950-51), agrandie en 1969 par un bâtiment préfabriqué, salle de sports. Certains arbres du jardin y sont encore visibles. Une extension de l'école fut encore autorisée dans le jardin sous réserve de "*l'élaboration d'un programme de gestion et de replantation pour la mise en valeur du jardin classé et ce dans l'esprit du XIXe siècle*"(Commission départementale des sites, 13 janvier 1993). En 1998, le déplacement de la salle des sports est envisagé, mais non réalisé. En 1996, la ville de Douai se voit refuser la démolition de la tour Saint-Georges régulièrement vandalisée. En 1996, l'ONF effectua un examen diagnostic des arbres du jardin. Neuf arbres dangereux seront abattus.

Le jardin est utilisé comme square de quartier. Pêcheurs, promeneurs, sportifs et flâneurs s'y pressent par beau temps. Des jeux d'enfants sont installés au nord-est. La pièce d'eau est clôturée à l'est. Les cheminements en enrobé transforment l'aspect du jardin. La circulation automobile sur le boulevard nouvellement réaménagé reste bruyante. La valeur patrimoniale et historique du site est quelque peu négligée.

Enjeux

- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Réflexion sur la mise en place d'une étude paysagère afin de :

Mieux connaître et signaler l'histoire du site, le réinsérer dans la continuité urbaine
Réactualiser le diagnostic phytosanitaire et le plan de gestion et de renouvellement en tenant compte de la mise en valeur des fortifications et de l'esprit XIXe siècle du jardin
- Réflexion sur le déplacement de certains équipements publics situés dans le jardin et sur le rapport au boulevard

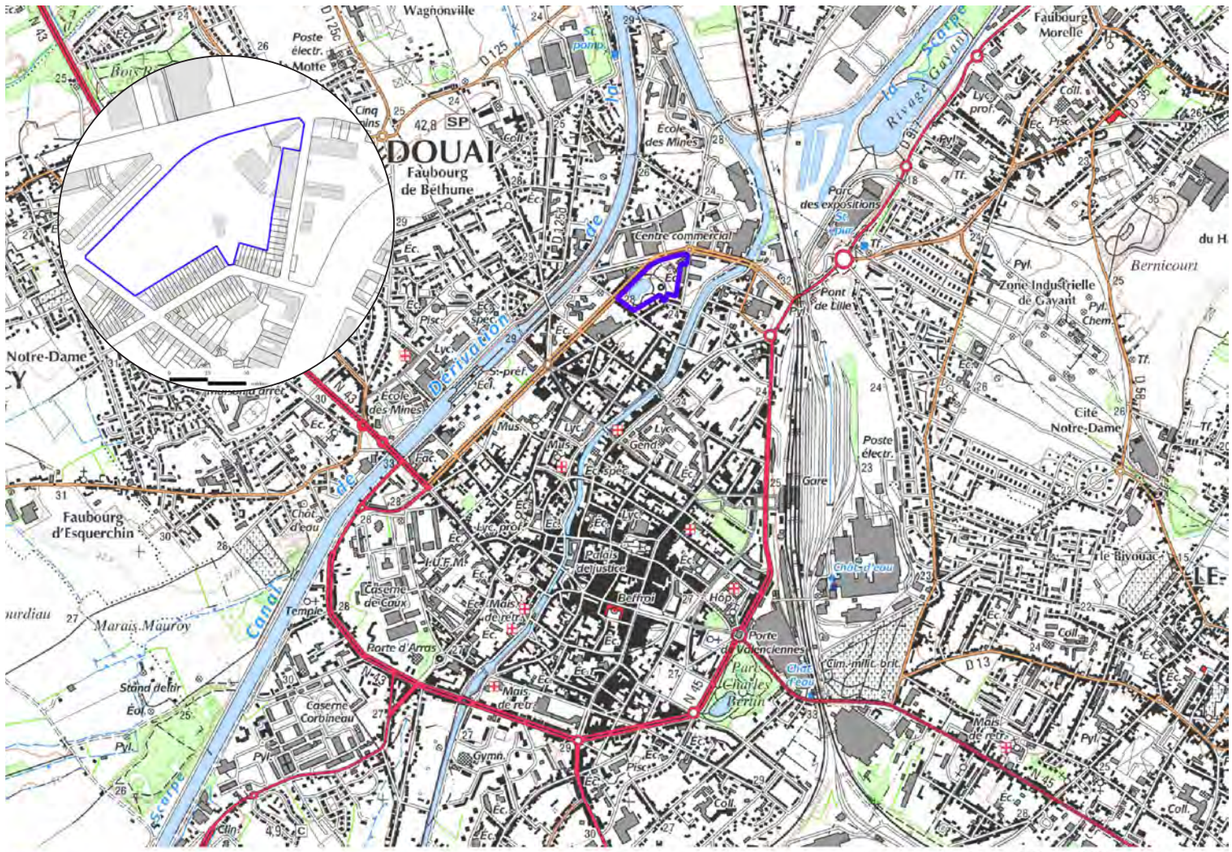










PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SC 03 Remparts
Avesnes-sur-Helpe

SITE CLASSÉ
Décret du 16 novembre 1932





Motivation de la protection

" Les fortifications d'Avesnes sous leur forme actuelle ont été principalement construites sous l'occupation espagnole (1556 et 1559). Elles ont été modifiées par Vauban lorsque le traité des Pyrénées eut rendu Avesnes à la France. Déclassées en 1868, elles ont été en grande partie démantelées, il n'en reste aujourd'hui que deux vestiges : le bastion Est et le bastion Ouest qui sont situés aux deux extrémités de la ville (...). Le bastion Est constitue incontestablement un site pittoresque en même temps qu'un belvédère sur la campagne environnante. Les remparts sont plantés d'arbres au-dessus duquel se détache la silhouette de la collégiale Saint-Nicolas, le monument le plus célèbre d'Avesnes. Les premiers plans sont dégagés, on n'y trouve qu'un stand de tir et des jardins potagers avec des constructions basses. La seule ombre au tableau est la transformation en décharge publique d'une partie des fossés situés dans l'angle formé par la face méridionale du bastion Est et la courtine qui le relie au bastion sud-est."
(Le chef du bureau des Monuments Historiques, *Classement comme sites des bastions Est et Ouest des anciennes fortifications d'Avesnes*)

Avesnes-sur-Helpe, ville fortifiée et bastionnée

A l'est du département, la ville d'Avesnes, est implantée sur les premiers contreforts des Ardennes, sur un territoire longtemps disputé entre les Pays-Bas, la Bourgogne et la France. La ville sut tirer parti de son site, un escarpement dominant la rivière de l'Helpe. La possibilité d'inonder la plaine, en contrebas de la ville fortifiée, à l'aide de l'Helpe majeure participait au système de défense du site.

La ville, d'origine médiévale, fut fortifiée à partir du XIIe siècle. Une seconde enceinte remplaça la première au XIIIe siècle. Avesnes-sur-Helpe devint une place forte sous Charles Quint, seigneurie des ducs de Croÿ à partir de 1502. Les premières fortifications bastionnées furent bâties entre 1534 et 1538 sous la direction de l'ingénieur italien Jacopo Seghezzi. Elles s'appuyaient sur le rempart médiéval. Ce furent les plus anciennes fortifications de ce type aux Pays-Bas. Avesnes-sur-Helpe fut dotée de six bastions.

Les bastions sont des ouvrages militaires, d'abord en terre, puis revêtus de maçonnerie, implantés au droit des angles des enceintes médiévales. Ils étaient pourvus de canons destinés à protéger les fossés au pied des courtines contigües.

En 1556, la ville rejoignit la couronne d'Espagne. De 1556 à 1659, les bastions furent élargis -sauf le bastion de la Reine. Demi-lunes et redoutes protégeaient les portes. En 1659, le traité des Pyrénées intégra définitivement Avesnes-sur-Helpe au Royaume de France. Les fortifications furent modernisées par Vauban. Courtines et bastions furent préservés et les anciens bastions italiens englobés dans les nouveaux. Les défenses extérieures de la ville furent revues, avec le système d'inondation du Pont-écluse des Dames mis en place afin de protéger le front Nord. En 1678, Avesnes-sur-Helpe est intégrée à la première ligne du Pré Carré.

Avesnes, prise par les Russes en 1814, est en partie détruite par l'explosion d'une poudrière en 1815. La ville est reconstruite sous la restauration et les fortifications modernisées et étendues. Le nouveau plan en relief (1826-photo ci-jointe) rend compte des travaux. Après le déclassement de la place, la plupart des ouvrages fortifiés furent démolis vers 1875 et les remparts transformés en boulevards.

Aujourd'hui, des vestiges de remparts conservés, belvédères sur le paysage

Il subsiste plusieurs vestiges de la fortification dans la ville : cinq bastions, des demi-lunes et redoutes, l'écluse d'entrée des eaux dite *le pont-des-dames*. Les vestiges classés au titre des sites sont implantés sur le front sud-est et comprennent : le bastion est (ou bastion Saint-Jean), la demi-lune Saint-Jean et le bastion sud-est (ou bastion de France) : partie bordant le parc et la sous-préfecture.
Les bastions sont implantés contre un éperon rocheux et dominent le paysage

CRITÈRE Non spécifié
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Intérêt historique et architectural (fortification de Vauban)

DÉLIMITATION Bastion Est des remparts d'Avesnes,demi-lune située devant ce bastion et partie du bastion sud-est bordant le parc de la Sous-Préfecture
SUPERFICIE 1,20 ha
PROPRIÉTÉ Publique et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Parc naturel régional de l'Avesnois
Plusieurs monuments historiques dont
• *Fortification d'agglomération* :
Parties classées : vestiges du donjon féodal, place Guillemin (23 juin 1981)
Parties inscrites : Porte de Mons (15 mai 1944) - Vestiges du front de Mons, pont des Dames, murs de contrescarpe adjacents, demi-lune de l'inondation, corps de garde, poudrière (23 juin 1995) - Le front de Mons : demi-lune du château, Bénit, bastion des Récollets; escarpe entre porte de Mons et bastion des Récollets, bastion casemate, demi-lune de France, fossé et contrescarpe, bastion de France, contrescarpe et escarpe, demi-lune Saint-Jean, bastion Saint-Jean, lunette (23 juin 1995) ; Bastion de la Reyne, son fossé et sa contrescarpe (23 juin 1995)
• *Eglise Saint-Nicolas* classé MH (16 février 1913)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages Avesnois
AVESNES : 4 976 h. (Insee RGP 2010)

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
• Plan en relief d'Avesnes, construit en 1826, Musée des Beaux-Arts de Lille © photo Dreal Nord-Pas-de-Calais
En haut :
• Escarpe du bastion Saint-Jean
• Vue du bastion Saint-Jean depuis le jardin impérial
• Vue sur la vallée de l'Helpe depuis le bastion Saint-Jean
• Escalier (daté 1831) reliant les deux niveaux du bastion Saint-Jean









FRÉQUENTATION DU SITE
- Fréquentation mesurée, en partie privé
- Ville touristique, office de tourisme
- Circuits pédestres (de la vieille ville, les fortifications, bastion Saint-Jean)- plaquette disponible à l'office du tourisme et GR de pays à proximité du site

SIGNALÉTIQUE : aucune
GESTIONNAIRES : public et privé

ETAT ACTUEL **Bon avec quelques altérations**
- Environnement : Intra-muros : centre urbain, rues pittoresques, maisons anciennes, collégiale, Hôtel de ville, presbytère et jardin impérial ; A l'extérieur : jardins familiaux, friches, équipements sportifs. Fossés en partie comblés, constructions diverses.

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : restaurations progressives. MH
- Environnement : mise en valeur du centre ancien et des abords des fortifications

POUR EN SAVOIR PLUS
- *Les fortifications de Vauban, patrimoine mondial Unesco*, Fiche Avesnes-sur-Helpe (http://www.sites-vauban.org)
- BRAGARD P., *A la découverte des villes fotifiées du Hainaut. Avesnes-sur-Helpe, Binche, Le Quesnoy, Maubeuge,* 2001
- CROIX Ch., *Les anciennes fortifications d'Avesnes*, éd. Cholet, Favre et fils, 1957

ILLUSTRATIONS *En haut,* Bastion Saint-Jean : niveau haut planté d'arbres ; vue d'en haut vers le jardin impérial et la collégiale ; Vue vers le bastion de France et la demi-lune St-Jean, Bastion St-Jean : vue vers la vallée *En bas,* bastion Saint-Jean : clôtures et travaux ; depuis la D133, premiers plans végétalisés devant le bastion-St Jean ; Escarpe du Bastion de France, fossé occupé et courtine

alentour avec la vallée de l'Helpe au nord et à l'est. En contrebas du bastion Saint-Jean, dans le vallon rejoignant l'Helpe, s'étendent des jardins familiaux. Avec la silhouette de la collégiale Saint-Nicolas, ils composent un des repères de la ville. Du fait de la croissance de la végétation, les premiers plans ne sont plus aussi dégagés qu'au moment du classement du site (voir motivation).

Avesnes-sur-Helpe fait partie de l'association pour la Mise en Valeur des Espaces Fortifiés de la région Nord-Pas-de-Calais. Les deux-tiers des fortifications sont encore en place et font l'objet de restaurations progressives
- à l'est, le **bastion Saint-Jean** a été défriché et les parements et maçonneries restaurés à la fin des années 2000. La ville a créé un chemin piétonnier ouvert au public. Des travaux rue de Berry entravent aujourd'hui sa continuité. Depuis ses 22 m de hauteur, le bastion domine le paysage rural alentour et assure la transition entre ville haute et ville basse. C'est le bastion le plus haut du département. Il est composé de deux parties, la partie basse permettant le contrôle du système d'inondation des abords Est de la ville (Pont des Dames). Arbres fruitiers et arbustes ponctuent la pelouse située en partie haute. Le "jardin impérial" repérable à un majestueux hêtre pourpre surplombe le site.
- **la demi-lune Saint-Jean,** entre les bastions Saint-Jean et de France, n'est pas accessible au public. Des arbres fruitiers et des cabanes y sont implantés.
- au sud-est, **le bastion de France,** occupé par le parc et la sous-préfecture, est visible dans le centre urbain, mais n'est pas accessible au public. D'autres vestiges des fortifications, pour la plupart protégés au titre des monuments historiques, subsistent dans Avesnes. Ils sont en attente de réaffectation et de mise en valeur. Les fossés des fortifications ont en partie été comblés sauf au nord où ils suivent le tracé de l'Helpe.

Enjeux

- Poursuite de la restauration et la mise en valeur avec un plan de gestion
- Signalement du site (logo site) et de son histoire
- Préservation des points de vues et de la continuité des parcours (Voir étude communale d'amélioration du cadre de vie réalisée sur l'ensemble de la commune, Agence Bocage, 2012, dans le cadre du FDAN)

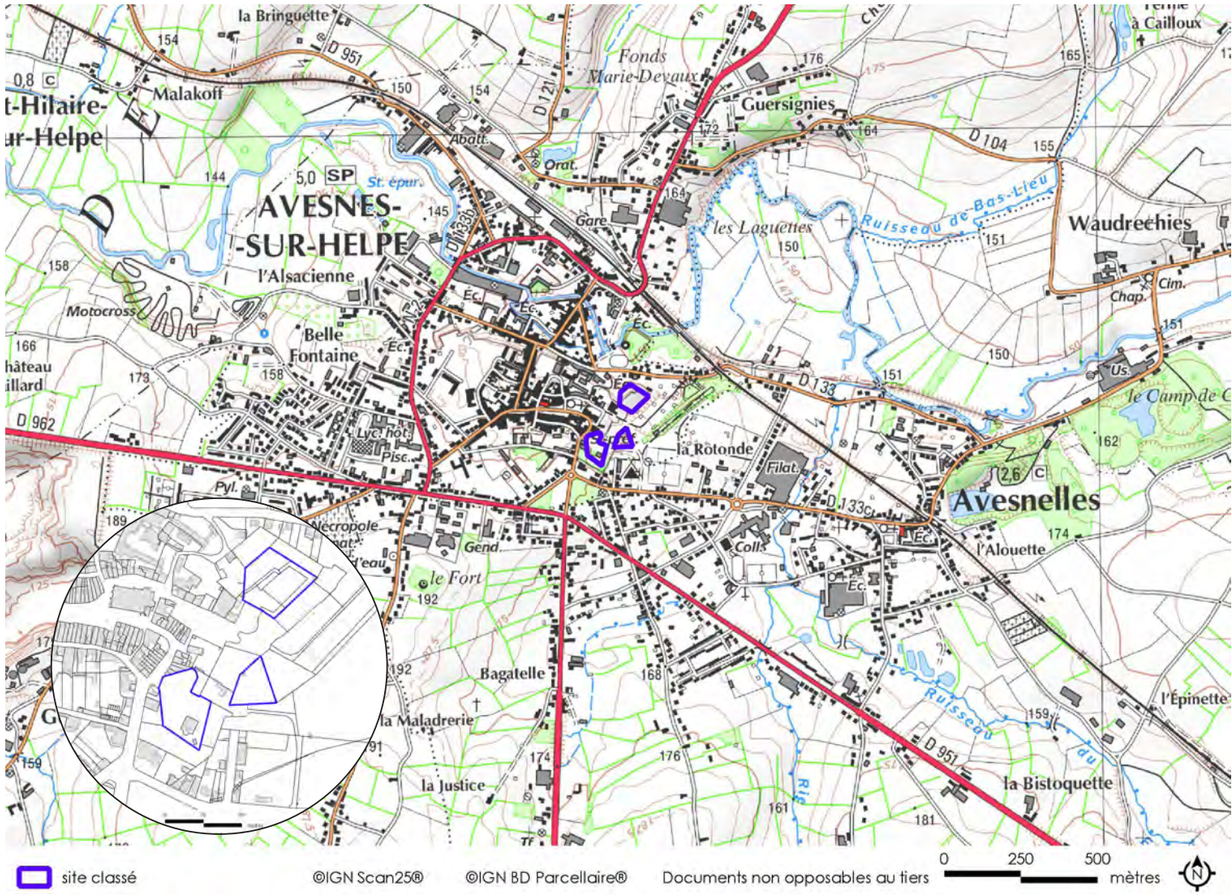











59-SC 04 Château du Vert-Bois et son parc

Bondues, Marcq-en-Baroeul

SITE CLASSÉ
Arrêté du 21 août 1965

Plan de Bondues
à la fin du XVIIIe siècle
(Plan de la commune de Bondues, 02 nov 1793
© Archives départementales du Nord Cote P30 / 053)





Motivation de la protection

" La métropole Lille-Roubaix-Tourcoing est particulièrement pauvre en espaces verts et les quelques grands domaines privés subsistants sont menacés par la promotion immobilière ou les grands ouvrages publics. C'est ainsi que l'autoroute a écorné un coin du domaine au Nord-Est et qu'un projet de route menace le sud du domaine".
Projet d'extension du site, rapporteur M. Patte, Procès verbal de la CDS, 28 juin 1974

Situé dans l'agglomération de Lille, au nord de Bondues et Marcq-en Baroeul, le site, bordé par l'autoroute A22, comprend le château du Vert-Bois, le petit parc autour du château, et la majorité du reste du domaine. Il ne couvre pas le village des métiers d'arts de la fondation Septentrion.

Un château du XVIIIe siècle

La présence du château de Vert-Bois est attestée sur le territoire de Bondues depuis l'époque médiévale. La propriété comprenait un "*manoir ou château ferme et 37 bonniers de jardins, bois, drèves, fossés et terres à labour*". Le domaine fut encore agrandi au début du XVIIIe siècle. En 1660, André de Fourmestraux, Seigneur du Vertbois, anobli par le roi d'Espagne, construit un château dont subsiste le pigeonnier (1668) et la conciergerie. Les deux bâtiments en briques de la conciergerie forment un angle obtus, reliés au centre par la tour du pigeonnier. Ils délimitent une avant-cour. Le fils d'André, Jean-André change son nom en de Wazières en 1663, avec l'autorisation du roi d'Espagne. En 1743, André Joseph Druon de Wazières, écuyer, Seigneur de la Rive et du Vert-Bois fit édifier le château actuel sur une terrasse entourée de douves et des écuries.

Construit sur un plan rectangulaire, le château XVIIIe, folie de l'époque, offre une architecture classique à la française avec deux étages surmontés d'un toit à brisis. L'avant-corps central de la façade sud-ouest est couronné par un fronton triangulaire percé d'un oculus. Quatre statues représentant les quatre saisons accueillent le visiteur. La conciergerie est remaniée avec un portail monumental, daté de 1743, percé dans la partie basse du pigeonnier. En 1876, le domaine sera racheté à la famille de Wazières par M. Devemy, aïeul d'Albert Prouvost qui créera la fondation Septentrion en 1975.

Un "petit parc" autour du château

Le château est entouré de douves et d'une pièce d'eau. La terrasse du château est occupée par un jardin. Le portail monumental de la conciergerie donne accès au "petit parc". A l'avant du château, deux pavillons en briques à façade de pierre, le Pavillon de Flore et la Chapelle, portent la date de 1772 sur leur fronton (1751 est inscrit à l'intérieur de la chapelle). Ils encadrent un pont qui enjambe les douves et qui donne accès à la cour. Deux petits pavillons chinois, datant de la même époque, encadrent la façade arrière du château. Ils servaient l'un de commodités, l'autre de glacière.

A partir de 1937, Albert-Eugène Prouvost s'installe au château. Il confie le réaménagement des jardins au paysagiste anglais Russel Page (1905-1985). "*Grâce à la modestie de ce très grand paysagiste, et quelques documents antérieurs à la construction de la maison, il restaure le tracé des douves, le jardin de pierre au Nord et les ponts. Puis, à travers le verger, il trace le «Herbaceous borden» et au-delà du jardin Nord, les grands bassins.*" (Comité des Parcs et Jardins de France). Terrasses et douves sont bordés d'arbustes persistants taillés : buis, ifs, renforçant l'aspect classique du lieu. A l'arrière, les bassins bordés de grands et vieux arbres (tulipier, charme, hêtre...) mettent en valeur la façade du château.

CRITÈRE pittoresque

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Intérêt historique, architectural et paysager (château et son parc)

DÉLIMITATION
Château du Vert-Bois et son parc
SUPERFICIE 42,59 hectares
PROPRIÉTÉ Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Monuments historiques inscrits
- *Château du Vert-Bois* : Façades et toitures du château, de la conciergerie, des deux pavillons à usage de chapelle et de salle de jeux ; sol des parterres (17 décembre 1962)
- *Les deux pavillons chinois* à proximité immédiate du château (8 avril 1987)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages de la Métropole, Plaine du Ferrain, au sud-ouest de Tourcoing
BONDUES : 9 930 habitants
MARCQ-EN-BAROEUL : 38 947 habitants (Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- Comité des Parcs et Jardins de Frnce(http://www.parcsetjardins.fr)
- THIÉBAUT J. , *Dictionnaire des châteaux de France, Artois, Flandre, Hainaut, Picardie*, Ed Berger-Levrault, 1978
- DERVAUX L., *Bondues, Histoire de cette commune depuis son origine jusqu'à nos jours*, L. Lefort imprimeur-libraire, Lille, 1854.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut : • Conciergerie et tour pigeonnier percée d'un portail monumental en 1743
• La façade arrière du château et les bassins nord






FRÉQUENTATION DU SITE
- Site fréquenté
- Parc ouvert au public

Visite guidée du château
- Fondation culturelle Septentrion

SIGNALÉTIQUE : Signalétique routière (logo MH château, fondation septentrion)

GESTIONNAIRES Fondation Septentrion

ETAT ACTUEL
- Site : **Bon avec quelques altérations**
- Environnement : Zone agricole et urbaine. l'autoroute A22 borde la limite Est du site. Couloir de lignes EDF

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : site géré, château monument historique
- Environnement : Urbanisation

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Les bassins nord vus depuis le château
- la conciergerie et les deux pavillons d'entrées (chapelle et pavillon de Flore)
- La chapelle du XVIIIe siècle
- Perspective sur le château et les bassins nord

En bas :
- La façade du château et les sculptures des quatre saisons
- différentes perspectives récemment replantées d'arbres d'alignement
- La tour pigeonnier de 1743

Un "grand parc" réaménagé

Le domaine est constitué par le parc qui entoure le château, un bois utilisé comme réserve de chasse, des prairies complantées et quelques champs cultivés. Les grands axes à partir du château sont soulignés d'alignement d'arbres anciens (tilleuls, platanes). L'allée de tilleuls partant de la maison vers le nord, rasée par les allemands pendant la guerre de 1914, sera replantée en 1941. Le parc a été réaménagé afin de créer des parcours reliés par de grandes perspectives engazonnées et plantés d'arbres d'alignement d'une seule essence (allée des sophoras, des paulownias, des gingkos...). Plusieurs sculptures ponctuent les perspectives, dont des copies de statues de Jean de Bologne (Neptune, l'enlèvement des Sabines...) et des statues plus contemporaines dans la partie sud du parc (sculptures de Dodeigne,...).

Le siège de la fondation Septentrion

Vers sa limite sud, le site classé jouxte l'ancienne ferme des Marguerites (hors site), siège de la fondation culturelle Septentrion, créée en 1975 à l'initiative des propriétaires du domaine, M. et Mme Prouvost. La fondation accueillit des tableaux de grands peintres (Braque, Dufy, Bonnard...) avant que les coûts de transport et d'assurance des oeuvres, puis le décès d'Albert Prouvost ne signent la fin des grandes expositions. Les bâtiments accueillent aujourd'hui un village des métiers d'art avec une quinzaine d'artisans et de restaurants (Hors site).

Aujourd'hui, un château et un parc ouvert au public

Château et parc sont bien entretenus. Le parc est ouvert au public. Une visite guidée du château est organisée les dimanches en juillet et août. Le parc accueille également différents évènements toute l'année (location pour réceptions et tournage de films). Le projet d'extension du site (1974) à la totalité du domaine ne s'est pas concrétisé.

Enjeux
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Gestion et entretien du domaine
- Renouvellement du patrimoine arboré vieillissant (peupleraies)

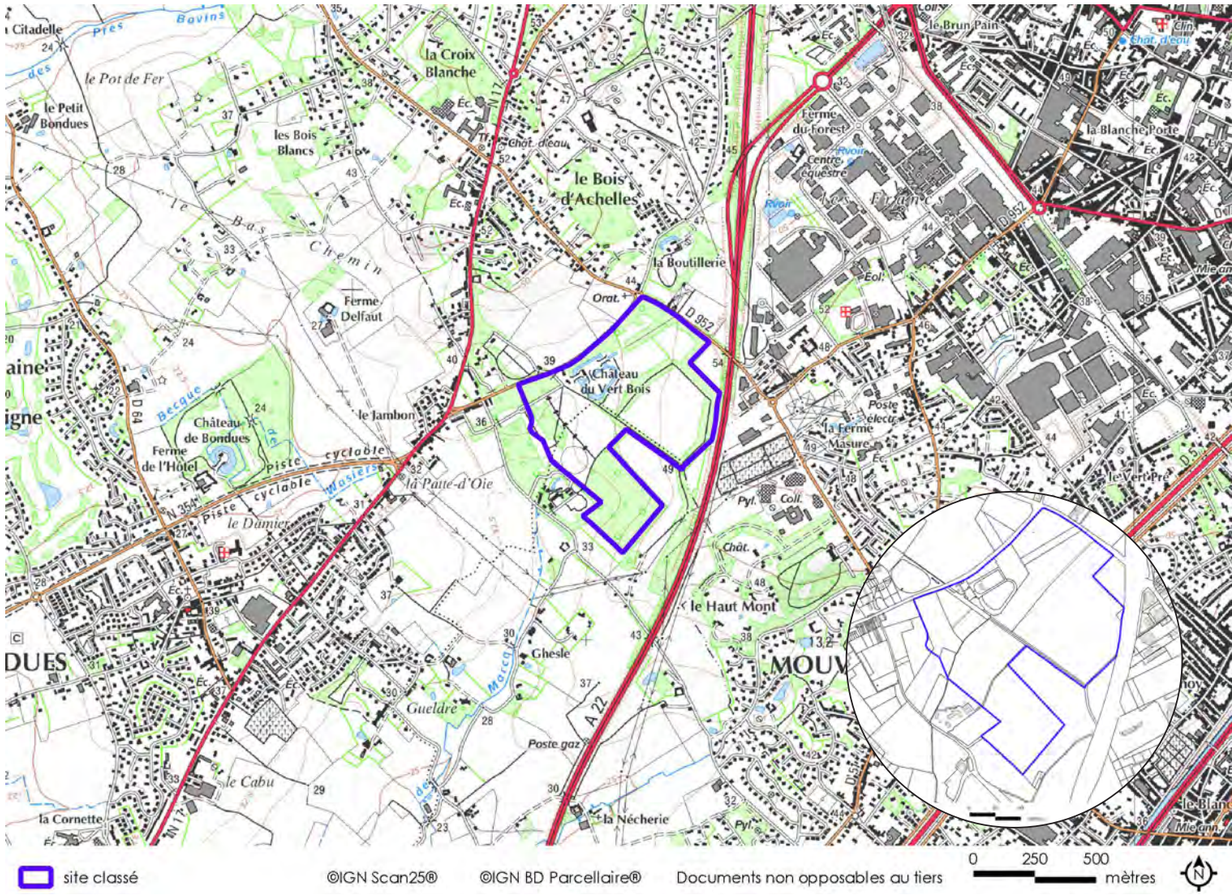










59-SC 05 Manoir «Le Blauwhuys»

Quaëdypre

SITE CLASSÉ
Arrêté du 22 janvier 1970

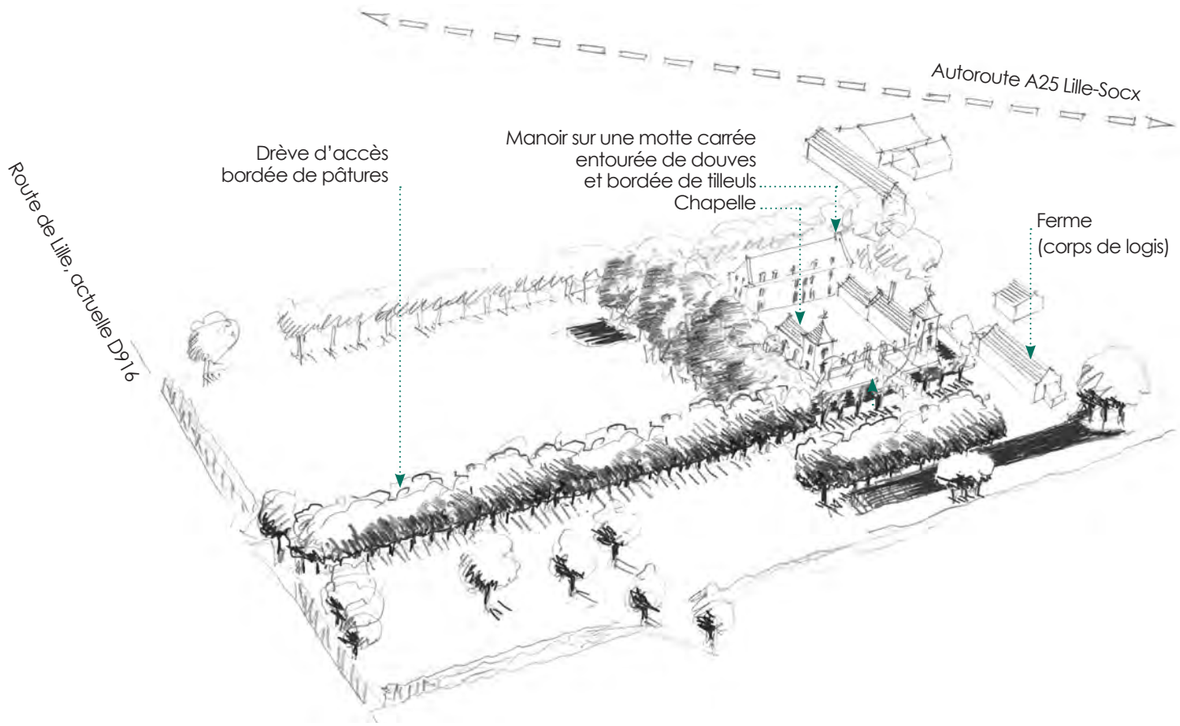



Motivation de la protection

" Il existe à quelques 5 km au sud de Bergues, un charmant manoir, bien implanté dans un décor d'eau et de verdure, que l'on appelle de son nom flamand" le blauwhuys", en français, la maison bleue.
Ce manoir était autrefois la maison de campagne des religieux de Saint-Winoc. Il semble, d'après ses caractères architecturaux, avoir été bâti à la fin du XVIe siècle et transformé au XVIIe, puis au XVIIIe. (...) Les bâtiments qui avaient souffert de la dernière guerre, ont été restaurés progressivement par un effort soutenu (...) Un réseau de fossés, des allées d'arbres, quelques bâtiments encadrent joliment ce manoir et constituent un site verdoyant et pittoresque posé sur la Plaine de Flandre."
Commission départementale des Sites, perspectives et Paysages, 29 octobre 1968, lecture du rapport de M. L'Architecte en Chef, Ch. Waldschmidt.

Le site protège le manoir de Blauwhuys et ses abords. Isolé, dans un territoire encore rural, à quelques kilomètres en contrebas du village de Quaëdypre, le domaine est délimité à l'ouest par la D 916 et au nord par l'autoroute A25 reliant Lille à Dunkerque. Au loin, à environ 2,5 km au nord, se dessine la butte boisée de Bergues.

Un manoir au toit d'ardoise entouré de douves

Sur le cadastre "napoléonien" de 1825, les abords de Quaëdypre sont ponctués d'une multitude de fermes isolées entourées de douves, parmi laquelle le "*Blauwhuys*". Ce toponyme flamand («Maison bleue») tire son origine de la couleur de la toiture d'ardoise, matériau peu utilisé en Flandre, sauf pour les bâtiments religieux et les châteaux. Une tradition récente attribue son origine à l'implantation d'une maison de campagne des religieux de l'abbaye de Saint-Winoc de Bergues. Celle-ci était en effet propriétaire à Quaëdypre de nombreux biens tels que l'église et un château de l'abbé dit s'Abshof (maison de campagne de l'abbé). Cependant, il ne reste rien de ces deux édifices. Au XVIIIe siècle, le Blauwhuys était plus modestement propriété d'un conseiller pensionnaire de la ville de Bergues, nommé Pierre Dehau qui en avait hérité par sa mère Madeleine Tassche, morte en 1712.

Le manoir est implanté sur une motte carrée ceinturée par une maçonnerie et entourée de douves. Il a été bâti au XVIe ou XVIIe siècle et a été remanié au XVIIIe siècle. Un pont à la rambarde aux délicates ferronneries franchit les douves. Deux piliers en pierre, surmontés d'une boule, encadrent le pont et marquent l'accès à la cour où se trouve un puits. Quatre sculptures ponctuent le muret bordant les douves. De part et d'autre de l'entrée, deux tourelles carrées d'égale hauteur scandent les angles sud-est et sud-ouest de la motte. Elles sont surmontées d'un toit en pavillon à versants incurvés. Ces tourelles sont prolongées vers le nord par deux constructions plus basses qui forment un retour d'angle et ferment la cour du manoir. A l'ouest, il s'agit de la chapelle dont la base mérimée du Ministère de la culture précise qu'elle fut "*bâtie ou rebâtie en 1752 (date inscrite sur la clef de l'arc de couvrement de la porte)*" ; à l'est, c'est la grange "*bâtie en 1754 (date gravée sur une pierre enchâssée dans un des pignons)*". Au fond de la cour, est implanté le grand bâtiment du corps de logis. Le corps de logis, sur deux niveaux et combles, est percé d'ouvertures superposées à fenêtres à petits carreaux. L'ensemble des bâtiments est construit en briques de sable jaune clair avec toitures d'ardoise.

Bien conservé, le domaine a subi quelques dommages pendant la seconde guerre mondiale (notamment la destruction des piliers d'entrée en pierre sur la route, qui portaient la date de 1731, et du garde-corps du pont sur les douves).

CRITÈRE Pittoresque

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Intérêt historique, architectural et paysager (manoir, système hydraulique et drève d'accès)

DÉLIMITATION Le manoir et ses abords (voir carte)
SUPERFICIE 13,21 hectares

PROPRIÉTÉ Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Monument Historique inscrit
- *Manoir dit Le Blauwhuys :* Façades et toitures, piliers de l'entrée et muret bordant la cour avec ses quatre statues, douves (30 mars 1978).

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages de la Plaine Maritime, au Sud de Bergues
QUAËDYPRE : 1 146 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS
- Base Mérimée, *dossier de l'Inventaire général du patrimoine culturel*
- THIEBAUT J. , *Dictionnaire des châteaux de France : Artois, Flandre, Hainaut, Picardie*, Edition Berger-Levrault, 1978, p. 256.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- La drève d'accès à partir de la D916, vers le Manoir
- Façade principale du manoir









FRÉQUENTATION DU SITE
Site privé, non ouvert à la visite
Perceptible depuis l'A25
SIGNALÉTIQUE : Aucune
GESTIONNAIRES propriétaire

ETAT ACTUEL **Bon avec quelques altérations**
- Site : manque d'entretien du manoir, pâtures
- Environnement :

Zone rurale, urbanisation au nord de l'autoroute, et sur la commune de Socx

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : période de transition, manoir monument historique
- Environnement : zone de protection MH

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- La chapelle et les deux statues au sud ouest [*© Dossier site Dreal*]
- Vue du sud-ouest : les tours carrés, la chapelle et le pont franchissant les douves
- La façade principale du logis sur cour
- Plan du manoir en 1825 avec les différents bâtiments et le système hydraulique Extrait du *Plan cadastral parcellaire de la commune de Quaedypre, section A 2e feuille, 1825* [© Archives dép. du Nord Cote P31/080]

En bas :
- Vue vers le sud et le château d'eau [*© Dreal NPDC*]
- Vue du sud-ouest : le manoir et ses douves [*© Dreal NPDC*]
- Vue vers le nord (depuis la rue du château et le lieu-dit Klap Houck) : l'autoroute A25 et les bois entourant le manoir

Une longue drève d'accès

De loin, le manoir de Blauwhuys offre une silhouette de bosquet précédé d'un alignement d'arbres. A partir de la D 916, une longue drève conduit au manoir auquel on accède par le sud. La drève est plantée d'une cinquantaine d'arbres en alignement d'âges et d'essences divers (platane, chêne, peuplier, marronnier). Le dénombrement du fief réalisé en 1758-59 à la mort de Pierre Dehau fait déjà mention "*d'une drève plantée*". Deux prairies pâturées l'encadrent. La prairie Nord a été plantée de platanes le long de l'A25. La prairie Sud est ponctuée d'arbres et bordée d'une haie champêtre.

Un bosquet d'arbres (frênes, marronniers...) au nord de la drève dissimule le manoir. Celui-ci est bordé d'un mail de tilleuls. Sur ce site, l'eau affleure rapidement. L'ensemble du système hydraulique visible sur le cadastre napoléonien a été conservé (voir plan). Le site classé comprend également aux abords du manoir, le corps de logis et les étables d'une ferme, vraisemblablement bâtis au XVIIIe siècle, à la même époque que la chapelle et la grange (précisions de la base mérimée du Ministère de la culture).

Aujourd'hui, un domaine rural amputé par l'autoroute

La propriété a été amputée au nord-ouest par le tracé de l'autoroute A25. Situé à l'écart de l'urbanisation, le site a conservé des abords à l'aspect rural, même si l'échangeur autoroutier de Bergues est situé à moins de 300 m. Au nord de l'A25, les activités se développent le long de la D916 entre l'échangeur et Bergues. Un château d'eau est bâti à proximité de Quaëdypre.

Le manoir a été restauré après la seconde guerre mondiale. Il offre une architecture miniature très soignée, mais le manque d'entretien se fait sentir. Les boisements qui l'entourent se développent.

Enjeux
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Connaissance de l'histoire du site
- Mise en place d'un plan de gestion

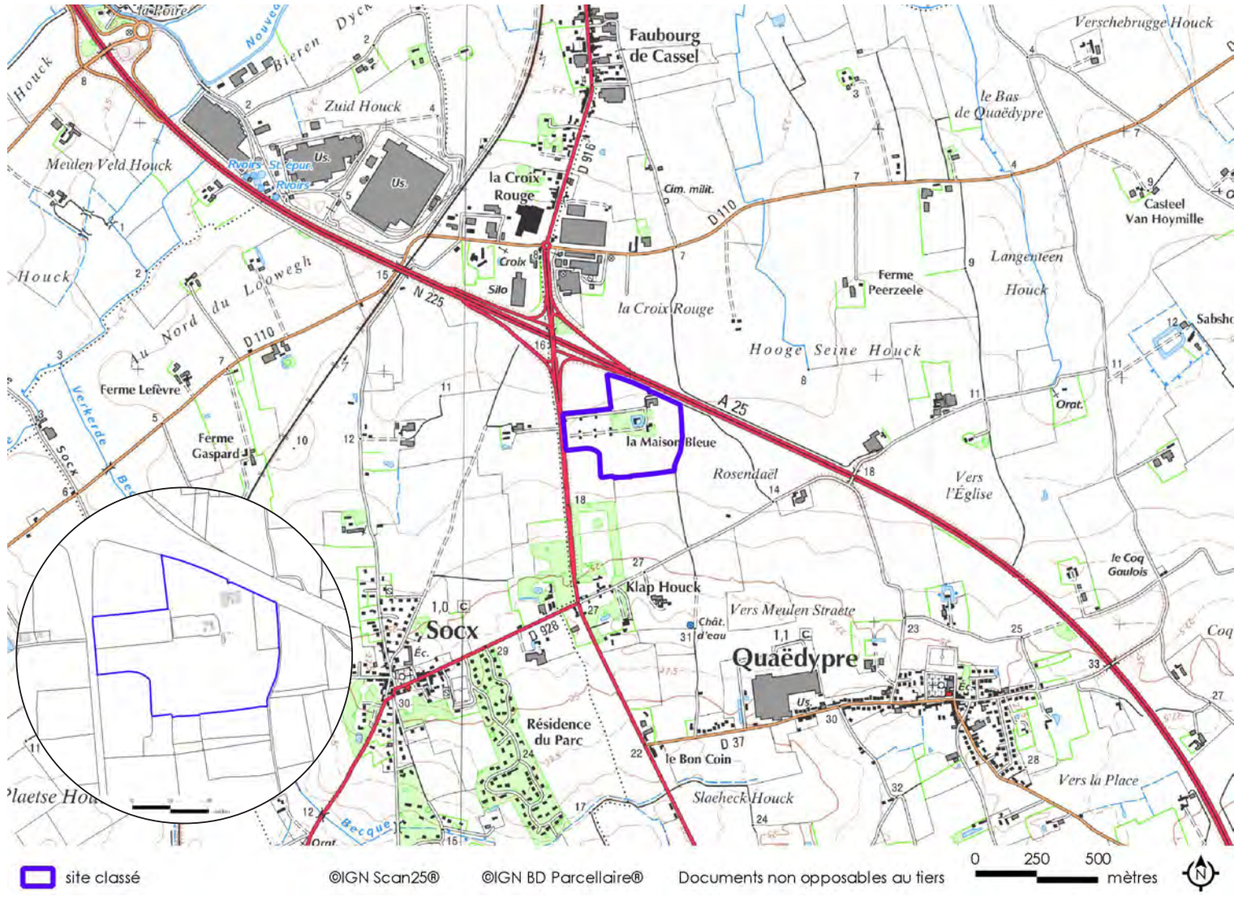

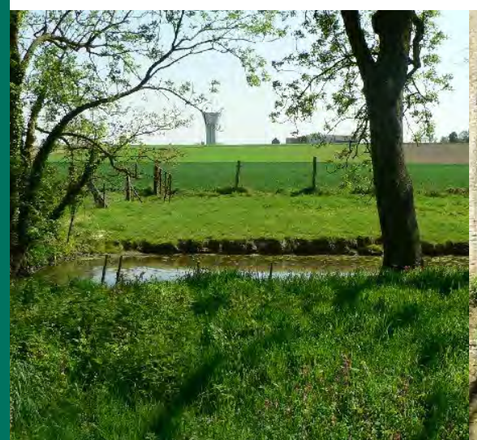











PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SC 06 Moulin à vents classés

Boeschepe, Cassel, Gravelines, (Hondschoote), Steenvoorde, Wormhout

SITE CLASSÉ
Arrêté du 16 mars 1972

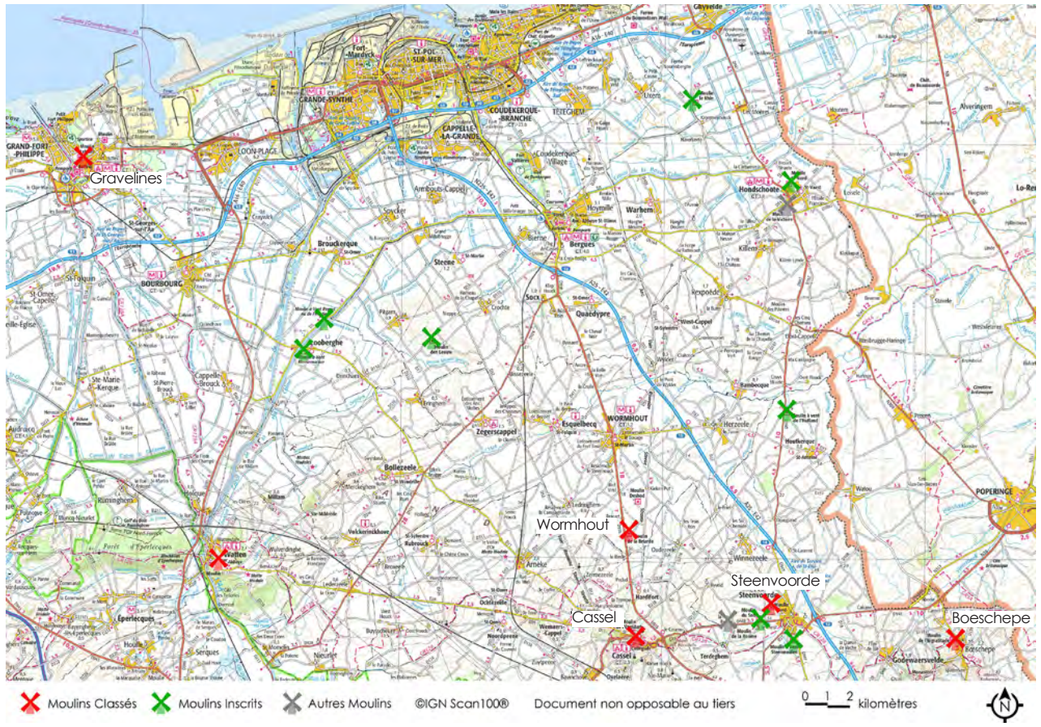



Le site protège un ensemble de moulins à vents dispersés sur différentes communes de Flandre intérieure et maritime. Le moulin du sud, à Hondschoote a été détruit par la tempête. Neuf autres moulins ont fait l'objet d'une inscription groupée au titre des sites en 1970 (voir 59SI10). D'autres moulins ont fait l'objet depuis d'une protection isolée (Leers, Templeuve, St-Amand-des eaux).

Motivation de la protection

" *Des nombreux moulins à vent qui existaient encore dans le département du Nord à la fin du XIXe siècle, il n'en reste que quelques-uns qui disparaîtront très rapidement si une mesure d'urgence ne les sauvegarde. Les moulins se détériorent très vite quand ils ne sont pas entretenus et certains courent même le risque d'être vendus et de partir à l'étranger.*

Ces moulins sont situés dans l'Ouest du département. Il s'agit essentiellement de moulins en bois, juchés sur un pivot. (...) Il constitue en Flandre française un groupe homogène d'un intérêt touristique certain. Il convient donc de sauver ces derniers témoins, (...) et de les mettre en valeur. Ils pourront ensuite être inclus dans un circuit touristique des moulins à vent". Notice explicative, projet d'arrêté de classement, 29 septembre 1970.

Les enjeux des moulins

Des enjeux de protection : La prise de conscience de la valeur patrimoniale des moulins a émergé en Flandre vers 1930 avec un premier moulin inscrit dans le Nord et un moulin à eau classé dans le Pas-de-Calais (1934). Ces cas resteront isolés avant les protections de certains moulins au titre des sites en 1972, puis au titre des monuments historiques. Les moulins du Nord-Pas-de-Calais offrent une grande richesse typologique. Les cinq moulins classés sont tous des moulins en bois sur pivot, sans doute le type le plus ancien, d'origine médiévale. "*La base fixe comporte un pivot central maintenu verticalement par un assemblage de poutres reposant sur quatre dés de maçonnerie. Le pivot supporte tout le poids de la partie supérieure du moulin : cage pivotante à deux étages qui contient l'arbre moteur et les meules*" (P. Locoge, 1982). Tous ces moulins ont valeur de repère dans le paysage. Ceci nécessite que l'on puisse prendre du recul et continuer à distinguer leur silhouette. Le périmètre de 500 m autour des cinq moulins inscrits MH ne suffit pas toujours à maintenir l'urbanisation à distance respectueuse. La protection étendue des abords doit être intégrée dans les documents d'urbanisme.

Des enjeux de gestion : Les cinq moulins classés ont été restaurés avec l'aide et les précieux conseils de l'A.R.A.M. (association régionale des amis des moulins, Nord-Pas-de-Calais). Plusieurs moulins ont fait l'objet d'une restauration récente ou vont l'être (Gravelines, Boeschepe). Le rapport de protection soulignait que les moulins se détériorent très vite. Il faut donc les entretenir régulièrement.

Des enjeux d'aménagement : Les moulins devenus propriété communale ont fait l'objet d'une mise en valeur et d'aménagement favorisant l'accueil du public. Ceci a été facilité par un classement au titre des monuments historiques qui a été accompagné d'aides financières de l'Etat et du Conseil Général. La valorisation est à poursuivre avec la mise en place d'un circuit touristique intégrant l'ensemble des moulins à vent (sites inscrits, classés, voire non protégés) de la région Nord-Pas-de-Calais. Deux circuits vélo des moulins de Flandre (entre Cassel et Steenvoorde et autour des Monts de Flandre) et un circuit de randonnée à pied (Steenvoorde, Terdeghem) ont déjà été mis en place par le Conseil général du Nord.

Critère Non spécifié

Dominante et intérêt du site
Paysager, architecture et histoire des techniques

Contexte géographique : Paysages des Dunes de la Mer du Nord, Paysages du Houtland, Flandre intérieure

Pour en savoir plus :

- Base Mérimée, Ministère de la culture
- http://asso.nordnet.fr : site internet de l'Association Régionale des Amis des moulins du Nord Pas-de-Calais (A.R.A.M.)
- ARAM NPDC - Musée des Moulins Rue Albert Samain , Villeneuve d'Ascq
- Coutant Y., *Moulins de Flandre*, Ed SAEP, 1986
- Bruggeman J., *Toujours vivants les moulins*, Ed. Actica, Aram, 1986
- Locoge P.," La sauvegarde des moulins du Nord » dans Revue combat-Nature N°52, 1982
- Les moulins : technique, histoire, folklore, Musée de l'hospice comtesse, Lille, 1975
- Bruggeman J., *Nos moulins, Flandres, Hainaut, Cambrésis*, Ed. Actica, 1971
- Dezitter J., *Nos derniers moulins de Flandre*, Lille, 1938

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Moulin Deschodt à Wormhout
- Moulin de l'Ingratitude à Boeschepe
- Moulin du Nord à Steenvoorde
- Moulin des Huttes restauré à Gravelines (*© Photo Dreal*]
- Moulin du château à Cassel
- Carte des Moulins à vents des Flandres intérieure et maritime [*© Cartographie SIG Dreal*] : moulins classés, inscrits et non protégés.

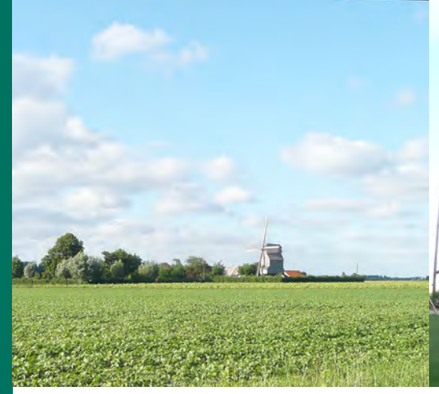




Moulin Deschodt à Wormhout

DÉLIMITATION moulin et ses pales
SUPERFICIE 2 ares
PROPRIÉTÉ Communale

AUTRES PROTECTIONS :
Monument Historique inscrit
• *Moulin de Riele ou moulin Deschodt* à Wormhout, inscrit (24 oct. 1977)

SITUATION GÉOGRAPHIQUE : Paysages du Houtland, Flandre intérieure
WORMHOUT : 5 229 h. (Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE Mesurée
SIGNALÉTIQUE : pas de logo site, jalonnement par panneaux routiers signalant le moulin, dépliant historique affiché au pied du moulin
GESTIONNAIRES Commune

ETAT ACTUEL **Bon Etat**
TENDANCE ÉVOLUTIVE
• Site géré et entretenu
• Environnement : caractère rural, constructions agricoles, périmètre MH

POUR EN SAVOIR PLUS
• Fiche sur le moulin Deschodt , site internet de l'A.R.A.M.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
• le Moulin Deschodt (Wormhout) vu de la D916, et depuis la parcelle aménagée
En bas :
• En bas : le Moulin Deschodt (Wormhout), moulin en bois sur pivot

A Wormhout, le Moulin de la Briarde ou moulin Deschodt

Ce moulin à vent est le dernier des onze moulins autrefois établis sur le territoire de la commune. Il est également appelé *Moulin de Riele* ou *Moulin Deschodt* du nom du dernier propriétaire qui le remit à neuf en après son achat en 1921 et en fit don à la commune en 1966.

Ce grand moulin à pivot en bois servait à moudre la farine. Il porte la date de 1756, gravée en flamand sur l'imposte. Il a été transporté sur le site à la fin du XIXe siècle. La silhouette trapue du moulin est due à l'adjonction d'appentis à la cage. La base fixe du moulin (ou cavette), fermée par un bardage en bois, était destinée à abriter le matériel et les sacs.

Aujourd'hui, un moulin restauré, aux abords aménagés

Ce beau moulin a été restauré en 1982-83 par l'A.R.A.M. Il est implanté à l'écart de la commune, à proximité de la départementale 916, voie rectiligne plantée de marronniers. La silhouette du moulin se détache sur le paysage plat, à proximité d'une habitation et de jardins familiaux. Le Mont Cassel se distingue à l'horizon.

La commune a conservé le caractère champêtre du site avec une parcelle engazonnée, ceinte d'une haie bocagère et plantée d'arbres fruitiers. Un parking a été aménagé, à côté d'une cabane d'entrée en bois. Du mobilier est implanté (tables de pique-nique, poubelles). Un grand bâtiment agricole, visible depuis la départementale, est implanté à peu de distance.

Enjeux

• Mise en place d'une signalétique avec le logo site
• Entretien et mise en réseau avec les autres moulins (valorisation, circuit touristique)
• Préservation de la silhouette repère du moulin en veillant à ne pas urbaniser aux abords

A Boeschepe, l'Ondank-Meulen ou moulin de l'Ingratitude

Le moulin actuel était situé à Morbecque, près d'Hazebrouck, en 1802 (inscription gravée sur le pivot). Il fut transporté et remonté à Boeschepe en 1884 sur l'emplacement d'un ancien moulin détruit, déjà mentionné au XVIIe siècle sous le nom d'Ondank-Meulen (moulin à farine en flamand).

A l'arrêt en 1958, le moulin a été acquis en 1964 par la commune de Boeschepe qui en a assuré la restauration et l'entretien. Ce moulin est un modèle pivot, typique des moulins du Nord, charpenté de bois. « *Sa lourde cabine s'appuie sur le pivot, épaulé par des étais obliques reposant sur une socle en pierre de taille. Ce pivot permet la rotation et une orientation face aux vents. La cabine, disposée sur deux étages et équipée de la machinerie meunière (une paire de meules), est en essentages de planches verticales, avec toit en bâtière brisé et échelle extérieure ; les ailes à traverses présentent l'inclinaison classique qui optimise la prise au vent. Disposition d'un rendement jugé insuffisant, puisque le moulin fut équipé d'un moteur à gaz pauvre auxiliaire* » (Base Mérimée). La base du moulin, ouverte à l'origine, a été fermée par une maçonnerie en pavés de récupération.

Aujourd'hui, un moulin fermé au public pour rénovation

Le moulin, situé sur le flanc nord-ouest du Mont de Boeschepe, constitue un point fort du paysage. Il est situé à l'ouest du centre du village, à proximité de l'estaminet de Vierpot. Habituellement fêtes et visites guidées ont lieu autour du moulin. Il est actuellement fermé au public. Une souscription publique a été lancée pour rénovation (consolidation de la structure, couverture et bardage, révision du mécanisme). Un panneau d'interprétation est implanté à proximité.

Enjeux

• Mise en place d'une signalétique avec le logo site
• Entretien, restauration et mise en réseau avec les autres moulins (valorisation, circuit touristique)
• Préservation de la silhouette repère du moulin en ligne de crête

Moulin de l'ingratitude à Boeschepe

DÉLIMITATION moulin et ses pales
SUPERFICIE 4 ares
PROPRIÉTÉ Communale

AUTRES PROTECTIONS :
Monument Historique inscrit
• *Moulin de l'Ingratitude* à Boeschepe, inscrit MH (24 oct. 1977)
Site protégé :
• Le moulin de Boeschepe est inclus dans un site inscrit plus étendu : *le mont des Flandres* (voir Fiche 59 SI14)

SITUATION GÉOGRAPHIQUE : Paysages du Houtland, Flandre intérieure, Mont des Flandres
BOESCHEPE : 2 197 h. (Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE Visible de loin, fermé pour travaux. Circuit vélo des moulins des Flandres N°2
Association les Amis de l'Ondank meulen
SIGNALÉTIQUE : pas de logo site, jalonnement par panneaux routiers avec logo MH, panneau d'information au pied du moulin
GESTIONNAIRES Commune

ETAT ACTUEL **En attente de rénovation**
TENDANCE ÉVOLUTIVE
• Site : rénovation
• Environnement rural, village de Boeschepe, périmètre MH

POUR EN SAVOIR PLUS
• Fiche sur le moulin de l'Ingratitude, site internet de l'A.R.A.M.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
• le Moulin de l'Ingratitude sur le flanc nord-ouest du Mont de Boeschepe
• le Moulin de l'Ingratitude, vu depuis l'estaminet




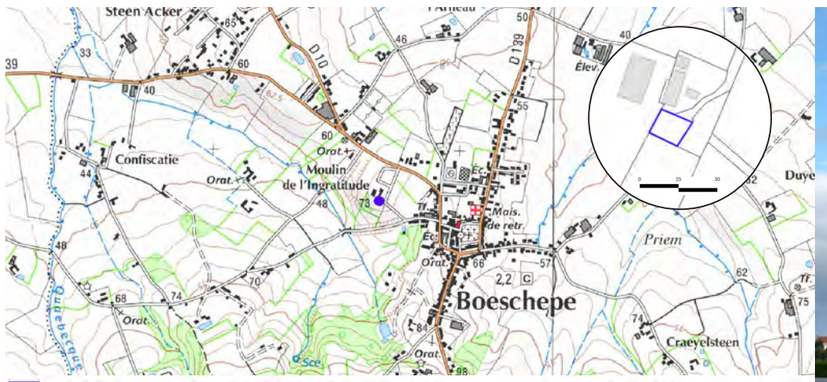



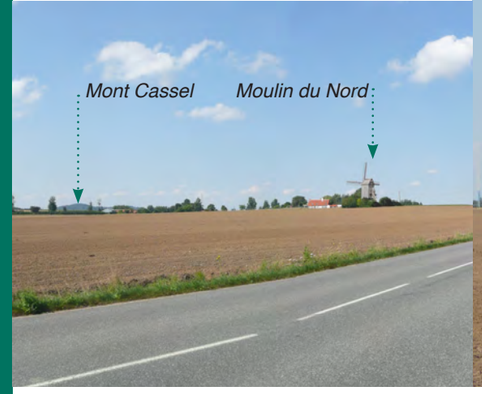





Moulin du Nord à Steenvoorde

DÉLIMITATION Moulin et sol des parcelles attenantes
SUPERFICIE 9 ares
PROPRIÉTÉ Communale

AUTRES PROTECTIONS :
Monument historique inscrit : *Moulin du Nord à Steenvoorde*, inscrit MH (24 oct. 1977)
Site protégé à proximité :
Moulin à vent Drivenmeulen à Steenvoorde, site inscrit (voir fiche 59 SI10b)

SITUATION GÉOGRAPHIQUE : Paysages du Houtland, Flandre intérieure
STEENVOORDE : 11 516 h. (Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE Visible de loin, Moulin ouvert sur RDV. Circuit vélo des moulins des Flandres N°1 et N°2, Circuit pédestre la ronde des moulins (9,5 km)
SIGNALÉTIQUE : pas de logo site, jalonnement par panneaux routiers avec logo MH
GESTIONNAIRES Commune

ETAT ACTUEL **Bon Etat**
TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Monument historique géré et entretenu
- Environnement : urbanisation

POUR EN SAVOIR PLUS
- Fiche sur le moulin Noord Meulen , site internet de l'A.R.A.M.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut : le Moulin du Nord (Steenvoorde) vu depuis la D18 à l'entrée nord-ouest de Steenvoorde, au loin le mont Cassel
En bas : Moulin du Nord, moulin en bois sur pivot restauré

A Steenvoorde, le Noord Meulen ou Moulin du Nord

Ce moulin est implanté à la sortie nord-ouest de la ville de Steenvoorde (D18), près de l'usine Bledina. Les terres cultivées tout autour mettent en valeur sa silhouette accompagnée d'un bosquet planté et d'une habitation. Au loin se profile le Mont Cassel.

Le Nord Meulen est un moulin en bois sur pivot, « *construit vraisemblablement en 1576, ce moulin à vent (...) a servi de moulin à farine. Les pieds de bois du moulin reposent sur trois traverses également en bois posées sur des massifs cubiques en brique. Les parties basses sont protégées par un abri hexagonal, en essentage de planches, couvert de tavaillons. La cabine du moulin est en essentage de planches, sous un toit en bâtière (...) ; elle est accessible par une échelle (...). Les ailes sont à traverses en petit bois, à triple compartiments.* »
(Base Mérimée).

Aujourd'hui, un moulin restauré, aux abords aménagés

Le moulin a cessé son activité en 1953. Il fut endommagé en 1959. En 1968, le moulin est mis aux enchères publiques. Finalement, il fut acheté par la commune en 1975 et restauré complètement avec l'aide de l'A.R.A.M. Il est aujourd'hui en état de marche.

La commune a aménagé les abords (parking, mobilier : table de pique-nique, éclairage). La parcelle a été plantée de vivaces et arbustes afin d'accueillir les visiteurs. Situé à peu de distance de l'entrée du bourg, le moulin est peu à peu rejoint par l'urbanisation.

Enjeux

- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Entretien et mise en réseau avec les autres moulins (valorisation, circuit touristique)
- Préservation de la silhouette repère du moulin en veillant à ne pas urbaniser aux abords

Le Casteelmeulen ou moulin du château, à Cassel

Une erreur administrative avait inscrit le moulin de l'étendard à Cassel dans l'arrêté de protection. Celui-ci, situé dans la plaine, au nord du Mont des Récollets, a été abattu en 1937. Une photographie du Touring club de France en conserve le souvenir (voir base Mérimée).

Le moulin protégé est érigé dans le jardin public qui occupe l'emplacement de l'ancien château au sommet du Mont Cassel. Le moulin original remontait au XVIIe siècle, mais il fut détruit par un incendie le 30 octobre 1911. En 1948, le syndicat d'initiative de Cassel fit l'acquisition d'un moulin abandonné à Arnèke. Celui-ci est démonté pièce par pièce, puis remonté sur l'emplacement de l'ancien Casteel-Meulen, près de la statue du Maréchal Foch. Le *Casteel-Meulen* est un moulin en bois sur pivot. Il possède encore tout son mécanisme.

Aujourd'hui, un moulin restauré, dans un site touristique

Le moulin de Cassel, inauguré en 1949, est le premier moulin à vent de la région du Nord acquis et restauré dans un but touristique. Le moulin, situé dans un jardin public, est visible de loin. Le jardin est un site archéologique, inscrit à l'inventaire des monuments historiques. La terrasse domine la ville et les pentes du Mont Cassel.

Enjeux

- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Entretien et mise en réseau avec les autres moulins (valorisation, circuit touristique)
- Préservation de la silhouette repère du moulin
- Intérêt d'une réflexion d'ensemble, en lien avec le devenir du site inscrit du Mont Cassel et les monuments historiques

Moulin du château à Cassel

DÉLIMITATION moulin et ses pales
SUPERFICIE 4 ares
PROPRIÉTÉ Communale

AUTRES PROTECTIONS :
Site inscrit : *Mont Cassel (cf. fiche 59 SI 08)*
Monuments historiques classés : *Ancien Hôtel de ville* (20 mars 1903) ; *Ancienne Châtellenie de Cassel* (21 mars 1910) ; *Château Vandamme* (06 nov. 1980) ; *Ancien Collège des Jésuites* (22 nov. 1981) ; *Collégiale Notre-Dame* (22 déc. 1981)
Monuments historiques inscrits : *Immeuble*, 32 Grand-Place (21 mars 1946) ; *Maison*, 12 Grand-Place (04 avril 1968) ; *Jardin public du Moulin de Cassel* inscrit (24 sept. 1969)

SITUATION GÉOGRAPHIQUE :
Paysages du Houtland, Flandre intérieure
CASSEL : 2 287 h. (Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
Jardin public, cité touristique
Circuit vélo des moulins des Flandres N°1
SIGNALÉTIQUE : pas de logo site, signalétique routière "moulin du 16e"
GESTIONNAIRES commune de Cassel

ETAT ACTUEL **Bon état**
TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Moulin géré et entretenu
- Environnement : Site inscrit, Monument historique

POUR EN SAVOIR PLUS
- Fiche sur le Casteelmeulen, site internet de l'A.R.A.M.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
Le moulin du château vu depuis le jardin public de Cassel





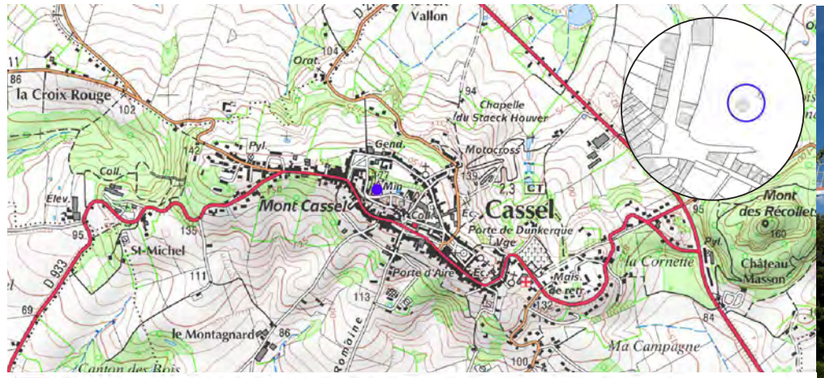







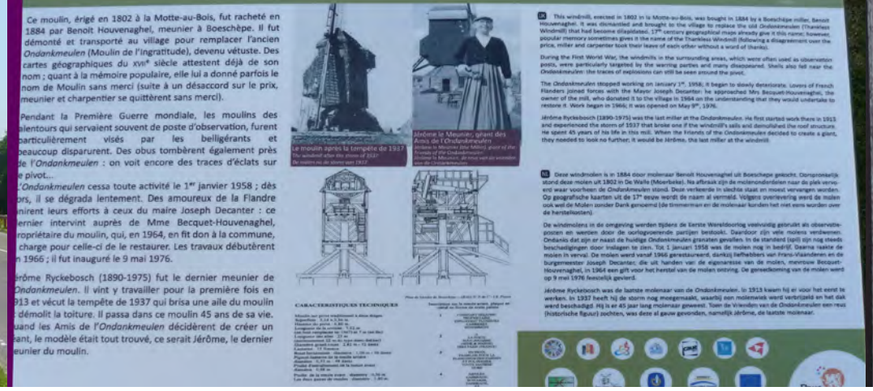

Moulin des Huttes à Gravelines

DÉLIMITATION moulin et ses pales
SUPERFICIE 1 are
PROPRIÉTÉ Communale

AUTRES PROTECTIONS :
Monument historique :
- *Moulin des Huttes à Gravelines*, inscrit MH (13 mai 1986)
- Gare, inscrit MH (14 février 1995)
- *Fortification d'agglomération*, classé MH (11 août 1936), inscrit MH (19 fév. 1948)

SITUATION GÉOGRAPHIQUE :
Paysages des Dunes de la Mer du Nord, Flandre maritime
GRAVELINES : 4 223 h. (Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
Circuit de randonnée N°3 Gravelines d'hier à aujourd'hui
SIGNALÉTIQUE : aucune
GESTIONNAIRES Commune

ETAT ACTUEL **Bon état**
TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : Monument historique
- Environnement : urbanisation

POUR EN SAVOIR PLUS
- Fiche sur le moulin Lebriez, site internet de l'A.R.A.M.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut : • le Moulin des Huttes restauré [© Photo Dreal]
• Vue du moulin en chantier depuis la rue de la Plage le long du Watergang des Hemmes
En bas : • Les ailes restaurées [© photo Dreal]

A Gravelines, le Moulin des Huttes (ou moulin Lebriez)

Ce moulin fut plusieurs fois déplacé. A l'origine implanté sur le territoire d'Oye Plage (Pas-de-Calais) au lieu-dit l'étoile, il fut vendu en 1946, transporté et remonté à l'est de Gravelines, en bordure de la route nationale Calais-Dunkerque. Il prend alors le nom du hameau voisin : les Huttes. En 1966, à la mort du meunier, il est acquis par la commune de Gravelines. Le projet d'extension de la zone industrialo-portuaire de Dunkerque imposa à nouveau son déplacement. Un nouveau site d'implantation fut étudié par l'agence d'urbanisme de la région de Dunkerque. Le moulin fut remonté sur une butte en 1980, dans un pré communal, le long du watergang des Hemmes, au nord des remparts de Gravelines. Le nouveau site devait permettre une covisibilité avec le moulin Locquet.

Le moulin des Huttes est un moulin de petite taille construit en 1932. C'est un moulin en bois sur pivot. La meule unique broyait de la mouture pour les bestiaux. Après la seconde guerre mondiale, il fut remis à neuf par son nouveau propriétaire : la tête en fonte de l'arbre des ailes est remplacée par celle du moulin de Beuvrequin et deux ailes en bois d'un moulin de Guemps. Après l'acquisition du moulin par la commune, une première restauration de la cage, des ailes et de la toiture est réalisée en 1968 par l'A.R.A.M. Le moulin prit le nom de son dernier propriétaire et devint le moulin Lebriez.

Aujourd'hui, un moulin restauré

Le moulin est aujourd'hui implanté dans un vaste îlot bordé de voiries et de canaux, entre l'enceinte fortifiée de Gravelines et les constructions de l'ancienne zac du polder. Ces terrains communaux sont plantés et accueillent des équipements sportifs. Le moulin a fait l'objet d'une restauration récente de la cage, des ailes et de la toiture, achevée fin 2014.

Enjeux

- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Accueil du public et traitements des abords immédiats
- Préservation des vues sur la silhouette du moulin, réinsertion du site dans des parcours de découverte

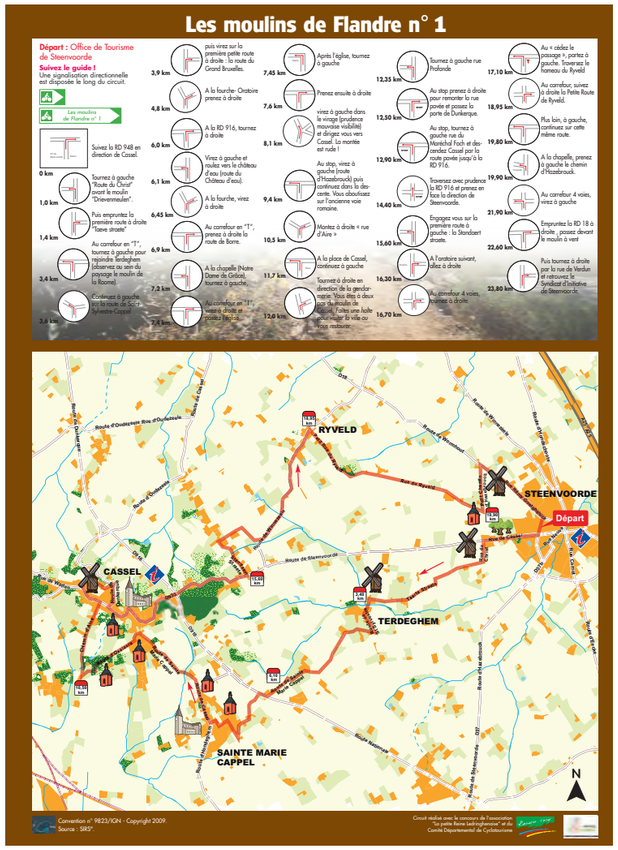





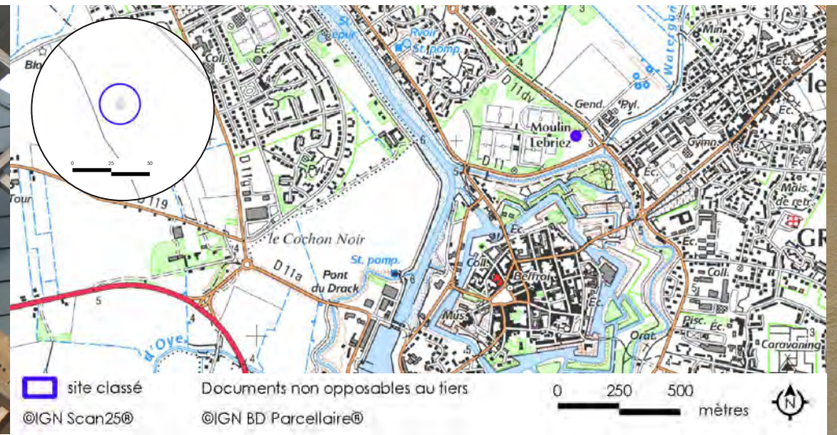









PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SC 07 Moulin de Vertain

Templeuve

SITE CLASSÉ
Arrêté du 8 août 1978





Motivation de la protection

"Le moulin de Vertain à Templeuve a été acquis par la commune en 1974, en vue de sa sauvegarde et de sa restauration. Ce moulin est l'un des plus intéressants de la région du Nord, car le seul représentant d'un type particulier. Il s'agit en effet d'un moulin pivotant construit à l'intérieur d'une tour dont l'origine remonte au XVIIe siècle. Le troisième symposium international de molinologie réuni à Arnhem (Pays-Bas) en 1973 avait attiré l'attention sur l'intérêt que représente le moulin à vent de Templeuve". Classement du site du moulin de Templeuve (information travaux), Commission départementale des Sites, 26 sept 1979

Le moulin de Vertain est implanté sur un léger tertre à l'entrée Nord de Templeuve, à proximité d'un chemin pavé emprunté par la course cycliste Paris-Roubaix. Il est complété par une protection des abords (cf fiche 59 SI21).

Un moulin tour d'origine médiévale, au mécanisme exceptionnel

"*Le moulin de Vertain est l'unique représentant subsistant de moulins dont les planchers pivotent avec l'arbre, le long d'un chemin de roulement*" (Base Mérimée).
D'un point de vue typologique, le moulin de Vertain représente un cas unique par sa conception technique. Généralement, dans les moulins de type tour, seule la calotte tourne sur le chemin de roulement situé au sommet de la tour, le reste de la charpente du moulin étant fixe à l'intérieur de la tour.
Au contraire, le moulin de Templeuve offre une charpente mobile à l'intérieur de la tour. L'ensemble du mécanisme est imbriqué autour d'un pivot central muni d'une extrémité inférieure en fonte qui repose sur une pierre crapaudine. Les planchers pivotent avec l'arbre, le long du chemin de roulement.

Ce moulin, d'origine médiévale, est mentionné en 1328 dans les rentes de l'Abbaye d'Anchin. Le moulin, construit en bois à l'origine, a été remplacé par une tour en maçonnerie, érigée sans doute au XVIIe siècle. En effet, le moulin fut incendié en 1616 par fait de guerre. La tour en briques apparaît sous sa forme actuelle dès 1691 (source base mérimée). Le moulin était destiné à moudre des céréales (blé). Possession de la seigneurie d'Aigremont de 1691 à 1791, il sera vendu comme bien national à la Révolution et passera ensuite entre divers propriétaires. Après le décès du dernier meunier en 1907, le moulin cessera son activité.

Un moulin restauré

La toiture fut restaurée en 1930, mais le moulin sera abandonné par la suite. Suite aux démarches effectuées par l'ARAM, le moulin est finalement acheté en 1973 par la commune en vue de sa restauration. Après les relevés et les premiers travaux de confortation, le chantier de restauration s'est poursuivi de 1980 à 1985 sous la direction de Monsieur Jean Bruggemann, président de l'Association Régionale des Amis des Moulins (A.R.A.M).

Les travaux de restauration furent financés par la commune, le Département, l'Etat et la Région. M. Bruggemann relate ainsi le chantier réalisé en 4 tranches de travaux sur 5 ans : " *Toutes les lézardes de la tour sont effacées et le sommet démonté sur 1 m puis remaçonné avec un chaînage en béton.*

En juillet 1981, un charpentier est embauché par l'entreprise Création-Bois, installée provisoirement dans les ateliers de l'ARAM. En quelques jours le pivot est assemblé au maître-sommier par François Emain, démontrant la qualité exceptionnelle de ce très grand charpentier. Il disparaît hélas quelques années plus tard dans un accident de travail. Les 21 et 22 juin 1982 la charpente intérieure,

CRITÈRE Non spécifié

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Paysager, architecture et histoire des techniques

DÉLIMITATION Le moulin à vent et sa butte
(voir carte)
SUPERFICIE 6 ares
PROPRIÉTÉ Communale

AUTRES PROTECTIONS :
Sites protégés
- *Site inscrit des abords du moulin,* 10 mai 1981 (voir fiche 59-SI 21).

Monuments historiques
- *Hôtel de ville de Templeuve*, inscrit MH (16 mai 2002)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages de Pévèle et de la Plaine de la Scarpe, Pévèle
TEMPLEUVE : 5 786 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS
- Site internet de l'A.R.A.M. http://asso.nordnet.fr/aramnord/que_savoir/moulin_templeuve_vertain.htm (histoire du moulin de Vertain et photos du chantier)
- Musée des moulins à Villeneuve d'Ascq
- J. BRUGGEMAN, *Nos Moulins*, Edition Artica, 1971.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Vue depuis le nord-est (chemin agricole central) : le moulin sur son tertre, arbres du gîte à l'arrière plan, entrée de Templeuve avec le parc du château, les installations sportives et les premières habitations
- Vue depuis l'est : le moulin cerné d'une haie
- Vue du moulin, années 1970, avant restauration (© dossier DREAL NPDC)







FRÉQUENTATION DU SITE
- Course Paris-Roubaix
- Circuit pédestre du moulin de Vertain, balisage jaune (11 km)
- Visites guidées du site le dimanche de mai à septembre par les bénévoles de l'association «Les amis du moulin de Vertain»
- Templeuve fête son moulin tous les deux ans au mois de juin

SIGNALÉTIQUE : Pas de logo site, signalétique routière M.H. , panneau historique

GESTIONNAIRES Commune

ETAT ACTUEL **Bon état**
- Site : Moulin restauré
- Environnement : Zone agricole, champs et prairies. Entrée nord de Templeuve

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : Site entretenu
- Environnement : Urbanisation

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Vue du chemin pavé Paris-Roubaix dit "Pavé du moulin de Vertain" : silhouette du moulin, bâtiments du gîte dans l'axe, maison accompagné de plantations d'arbres et premières habitations de l'entrée nord de Templeuve
- Moulin-tour en brique à calotte tournante
- Coupe du moulin de Vertain sur le panneau d'interprétation

En bas :
- Le moulin sur son tertre cerné d'une haie et les arbres du gîte
- Le moulin vue des installations sportives de Templeuve
- Le panneau explicatif

ensemble unique au monde, et la toiture sont installées. Pendant les vacances d'été, un chantier de jeunes bénévoles est organisé avec des Compagnons du Devoir pour couvrir une partie de la toiture de bardeaux de châtaigner.

En 1983, le mécanisme est fabriqué : arbre-moteur, deux rouets, leurs lanternes et les archures. Une nouvelle tête en fonte est créée avec la participation des jeunes lycéens de Maubeuge. Un deuxième chantier de jeunes Compagnons termine la couverture après l'introduction du mécanisme par le haut.
Entre-temps, les lycéens du L.E.P. de Loos ont fabriqué toutes les portes et fenêtres du moulin. Les ailes sont levées en juin, quelques jours avant l'inauguration, le 15 (juin 1983), sous un soleil éclatant ". (Extrait de la notice du moulin, ARAM)

Aujourd'hui, un moulin restauré aux abords aménagés

La protection du moulin a été complétée par une protection des abords en 1981 (voir fiche 59 SI21). Le moulin-tour de Vertain restauré par l'Aram est en état de marche. Afin de le faire fonctionner, il faut déployer des toiles sur les ailes, puis l'orienter par rapport au vent (vents dominants au nord-ouest).

Le moulin est implanté sur une légère butte engazonnée. Ses plus proches abords ont été aménagés par la commune. Le tertre du moulin est cerné d'une haie de berberis, doublée d'une clôture grillagée. Un portillon en bois donne accès au moulin. Chaque dimanche de mai à septembre, le site se visite grâce aux bénévoles de l'association "les amis du moulin de Vertain". A l'extérieur du tertre, un panneau en lave émaillé relate l'histoire du moulin. Deux tables de pique-nique accueillent le visiteur. Un pavé en béton curieusement implanté sur la pointe rappelle la proximité de la course cycliste Paris-Roubaix. A proximité, un hangar implanté sur une parcelle triangulaire a été démoli.

Enjeux
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Intérêt d'une réflexion d'ensemble, en lien avec le devenir du site inscrit (abords), traitement de la parcelle triangulaire face au moulin
- Préservation de la silhouette repère du moulin (ne pas urbaniser aux abords)
- Mise en réseau avec les autres moulins (valorisation, circuit touristique)

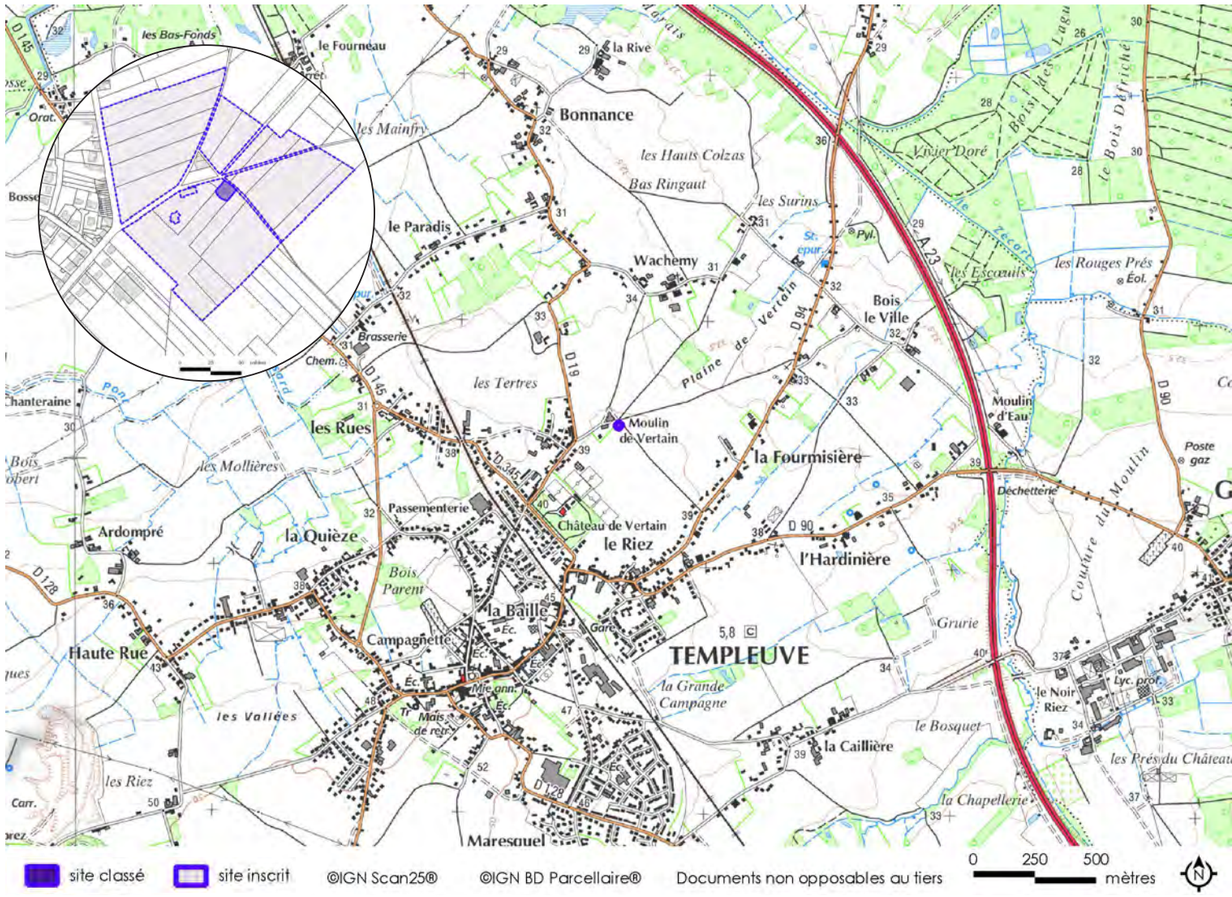











PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SC 08 Dunes de Flandre maritime (parties classées)

Bray-Dunes, Leffrinckoucke, Zuydcoote, Ghyvelde

SITE CLASSÉ
Décret du 31 août 1978





Motivation de la protection

" *Le rivage de la mer du Nord est un immense cordon de dunes qui juxtapose des dunes fossiles pourvues d'une flore singulière, restes de l'époque glacière, et des dunes vivantes, exhaussées par le sable venu de la mer.*

Les dunes qui s'étendent de Malo-les-Bains à la frontière belge (...) [ne prétendent pas être] les plus belles, (...) mais les sept kilomètres qui subsistent, coupés par deux agglomérations : Zuydcoote et Bray-dunes, sont les seules dunes françaises qui subsistent, tout le reste a été détruit par l'énorme complexe industriel de Dunkerque."
Commission supérieure des sites, séance du 25 Novembre 1976,
Extrait du Procès verbal, rapporteur M. Houlet

Un espace naturel frontalier

Les dunes de Flandre Maritime constituent le dernier espace naturel qui subsiste sur le littoral du département du Nord. Situées à l'Est de Dunkerque, elles bordent le rivage de la Mer du Nord sur sept kilomètres, entre Malo et la frontière belge. Les dunes se prolongent au-delà de la frontière, en Belgique, où elles sont incluses dans la réserve naturelle du Westhoek.

Le massif dunaire classé présente une profondeur de 800 à 1 500 mètres. Il est entrecoupé par les agglomérations balnéaires de Zuydcoote et Bray-Dunes. Au Sud, il est limité par la voie ferrée et la route départementale n° 60. Le site classé est complété par un site inscrit qui comprend trois secteurs. Il s'agit de la partie Ouest de l'agglomération de Bray-Dunes, d'une partie de l'agglomération de Zuydcoote, et à l'ouest, du Fort des dunes, à Leffrinckoucke (voir Fiche 59SI11).

Les dunes flamandes, digue naturelle contre la mer

Les dunes de Flandre Maritime offrent un rempart naturel contre la mer, qui protège à l'arrière la plaine maritime flamande. Ces dunes de formation très récente (Dunkerquien Actuel) se sont accumulées à partir d'un cordon littoral plus ancien dont des éléments ont été mis à jour par l'érosion marine. La découverte de vestiges archéologiques de l'Age de Fer et de la période Gallo-Romaine à ce niveau a permis d'établir que l'accumulation des dunes est postérieure à l'époque Gallo-Romaine. Ces "jeunes dunes" sont même postérieures aux remontées de la mer qui envahirent la Flandre maritime jusqu'au VIIIe siècle.

Les rivages du nord parallèles aux vents dominants d'ouest ont permis la formation de massifs dunaires peu élevés (20 m), typiques de la côte flamande. La morphologie des dunes flamandes est caractérisée par des formes de remaniement importantes dues à des processus d'érosion de transport et d'accumulation du sable par le vent. Cette dynamique, connue par des témoignages historiques (ensevelissement du village de Zuydcoote au XVIIIe siècle) peut encore s'observer de nos jours : ensablement, recul du rivage, érosion de l'estran et des dunes bordières. Les modifications du trait de côte sont mises en évidence par les blockhaus du mur de l'Atlantique qui apparaissent comme un jeu de quilles déséquilibrées en bord de mer.

Le système dunaire présente une succession de milieux différents. Face à la mer, les **dunes embryonnaires** nouvellement formées sont soumises à l'action du vent et des embruns salés.

CRITÈRE pittoresque

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Paysager (dunes littorales) et scientifique (faune, flore, géomorphologie et archéologie).

DÉLIMITATION Voir cartographie
SUPERFICIE superficie totale 927,60 ha (site terrestre et domaine public maritime).
PROPRIÉTÉ Publique (Domaine publique maritime, Conservatoire du Littoral sur 800 ha, Communauté urbaine de Dunkerque, ...) et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Site inscrit en continuité :
- *Dunes inscrites de Flandre maritime* (voir fiche n° 59-SI n° 11, 25 février 1972).

Réserve naturelle :
- *Réserve naturelle de la Dune Marchand* (11 décembre 1974)

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- *Dunes de Leffrinckoucke*, znieff 1

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : paysages des dunes de la mer du Nord, entre Dunkerque et la frontière belge.
BRAY-DUNES : 4 666 habitants
GHYVELDE : 3 266 habitants
LEFFRINCKOUCKE : 4 482 habitants
ZUYDCOOTE : 1 669 habitants
(Insee RGP 2010)

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Dunes de Leffrinckoucke et silhouette de Dunkerque en arrière plan
- Les dunes Marchand vue vers l'est et Bray-Dunes
- Vue aérienne des dunes Dewuulf 2006 (Photo © F. Bocquet/ Dreal NPDC)







FRÉQUENTATION DU SITE
touristique et estivale, sentier de randonnées, secteurs dégradés ponctuellement par surfréquentation
SIGNALÉTIQUE : Pas de logo site, signalétique routière (dunes marchand, les dunes...) et panneau explicatif ponctuel (réserve naturelle, calvaire des marins...)

GESTIONNAIRES Public : Terrains du Conservatoire du littoral gérés par le département du Nord au titre des espaces naturels sensibles et privés

ETAT ACTUEL **Bon avec quelques altérations**
- Site : Dégradé pour certaines parties par surfréquentation, habitat léger de loisirs. Modification du trait de côte
- Environnement :

Extension de l'habitat sur le territoire agricole du polder.
Usine des dunes à Leffrinckoucke

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : Projet de réhabilitation d'espaces dunaires dégradés. Restructuration des campings
- Environnement : urbanisation des abords, extension des stations balnéaires

Le long de l'estran, la **dune bordière**, soumise à une érosion éolienne intense, est souvent percée de «Caoudeyres» ou «siffle-vents». La multiplication des sifflevents, accentuée par la fréquentation, entraine le morcellement du bourrelet littoral en «crocs» coiffés de touffes d'oyats. Les **dunes mouvantes**, d'abord parallèles au rivage prennent une direction de plus en plus oblique sous l'effet du vent dominant. Elles évoluent en **dunes paraboliques** aux arcs largement ouverts vers l'Ouest. A l'intérieur des paraboles s'étendent de vastes dépressions, les **pannes** qui représentent le niveau de base d'ablation éolienne, à la limite de la nappe phréatique. L'eau y affleurant une grande partie de l'année permet l'installation d'une flore et d'une faune particulières.

Les dunes Dewulf (dunes de Leffrinckoucke-Ghyvelde et de Zuydcoote)

A la périphérie ouest de Dunkerque, cette succession de massifs dunaires s'étend entre Leffrinckoucke à l'Ouest et la station balnéaire de Zuydcoote, à l'Est.

A l'ouest, les **dunes de Leffrinckoucke-Ghyvelde** constituent un ensemble naturel non morcelé d'environ 230 hectares. Les dunes bordières présentent ici des formes d'érosion très marquées ; au centre le massif est constitué par une grande panne humide à fourrés d'argousiers, bordée de dunes paraboliques et de dunes blanches mouvantes qui longent la voie ferrée. Le long de la limite sud du site et de la D60 est implantée depuis 1912 l'usine des Dunes, vaste complexe sidérurgique et métallurgique situé le long du canal de Furnes, et dont la silhouette s'impose à l'horizon.

A l'extrémité ouest, un chemin relie le Fort des dunes à la batterie dite de Zuydcoote, près de la mer. Ce site accueillit une première batterie militaire construite en 1778-79 destinée à protéger la rade de Dunkerque. Elle fut délaissée après l'Empire. Une nouvelle batterie équipée de pièces d'artillerie de marine puissantes fut édifiée en 1879 en appui du fort des Dunes (1878-1880). Elle fut intégrée au système de fortifications "Séré de Rivières" destiné à défendre la frontière Nord de la France. Pendant la seconde guerre mondiale, les allemands intégrèrent la batterie au mur de l'Atlantique. La ville a finalement racheté la batterie à l'Etat en 1998.

A l'est, les **dunes de Zuydcoote**, sur la commune du même nom, constituent des espaces naturels résiduels morcelés par les routes, les équipements et les constructions. L'hôpital Maritime, qui succéda au Sanatorium Vancauwenberghe en 1910, occupe une grande partie du front de mer. Sa façade en briques, longue de près de 400 m, a été bombardée et en partie détruite pendant la seconde guerre mondiale. On y accède à partir de la D60, par une allée plantée de pins. A proximité, est implanté un petit lotissement dans une panne résiduelle.

Près de la départementale, la ferme nord fut bâtie au sud de la voie ferrée. Ce bâtiment en brique fut conçu à l'origine pour subvenir aux besoins alimentaires du Sanatorium Vancauwenberghe. Il constitue un bon exemple de ferme industrielle du début du XXe siècle. Des constructions pavillonnaires ont été bâties face à la ferme (hors site). A proximité de la voie ferrée, la dune non fixée s'élève à 27 mètres. A l'extrémité Est, dans le site, s'étend le camping municipal de Zuydcoote, et quelques constructions dans les dunes, près de la voie ferrée.

Les dunes Marchand

Elles couvrent environ 110 hectares, en bordure du littoral, entre les stations balnéaires de Zuydcoote et celle de Bray-Dunes. Aux dunes bordières confuses succèdent des pannes dominées par des chaînes dunaires formant des arcs paraboliques qui se déplacent vers le Sud-Est.

En raison de sa valeur biologique, une partie du massif dunaire a été classée en Réserve Naturelle : la réserve de la dune Marchand sur 20 hectares (à partir de 1974), étendue à 83 hectares (depuis 1990). Un circuit pédestre balisé de 8,5 km, mis en place par le Conseil Général du Nord, parcourt ces dunes.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- Blockhaus déstabilisé en bordure du littoral (Leffinckoucke)
- Dune Dewulf et batterie de Zuydcoote
- Dunes grises : Papillon sur panicaut des dunes (dune Dewulf)

En bas :
- Caquiler maritime, plante pionnière des dunes embryonnaires
- la ferme Nord à Zuydcoote
- L'hôpital maritime ou ancien sanatorium Vancauwenberghe (dunes de Zuydcoote)
- L'accès à l'hôpital planté de pins















Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- Papillon sur la dune grise (avec Tortula et sedum)
- Les dunes Marchand vue vers l'est et Bray-Dunes
- Panneau de la réserve naturelle de la Dune Marchand

En bas :
- Violette des dunes (dunes du Perroquet)
- Panne humide dans la dune du perroquet
- Parnassie des marais (dunes du Perroquet)

Les dunes du Perroquet

Ces dunes s'étendent de l'Est de Bray-Dunes jusqu'à la frontière belge. La station balnéaire de Bray-Dunes (hors site) s'est développée sur le front de mer entre les deux guerres.

Les dunes du Perroquet présentent les mêmes caractéristiques morphologiques que les Dunes marchand ou les Dunes de Leffrinckoucke. A l'arrière des dunes blanches plantées d'oyats se situent de nombreux fourrés d'arbustes (argousiers, aubépines, troènes, églantiers) et des pannes humides. Les dunes du Perroquet offrent une grande richesse botanique, avec près d'une vingtaine d'espèces protégées à l'échelon régional ou national. Les différents écosystèmes accueillent de nombreux oiseaux et batraciens. L'érosion marine en haut de la plage a mis à jour des vestiges archéologiques de la période gauloise.

Au sud-ouest, le calvaire des marins érigés en 1953 offre un panorama du site. Le massif dunaire se poursuit de l'autre côté de la frontière, par le Westhoek, réserve naturelle gérée par la région flamande. Près de la frontière, le site naturel des dunes de Flandre est interrompu par le « Camping du Perroquet « qui forme une bande d'urbanisation secondaire comprise dans le site.

Aujourd'hui, un milieu naturel attractif

La protection du massif dunaire a permis à la fois de contenir l'urbanisation et de préserver l'un des derniers espaces naturels du littoral du Nord. Plusieurs modifications sont cependant à noter : l'attrait du littoral entraîne à la fois une pression foncière accrue avec l'accroissement des villes balnéaires et le grignotage ponctuel du site sur ces marges, notamment dans les parties inscrites (constructions et campings) et une fréquentation touristique soutenue. La dynamique naturelle entraîne également des modifications du trait de côte (érosion éolienne et recul du rivage) et une fermeture des milieux naturels.

Le conservatoire du littoral a acquis une grande partie des terrains sur près de 800 ha (sur les dunes du perroquet, Marchand et Dewulf). Le département du Nord les gèrent au titre des espaces naturels sensibles.

L'abandon du pâturage et de la pratique de l'essartage, la diminution des populations de lapins suite à la myxomatose avaient favorisé la fermeture des milieux avec une colonisation arbustive puis forestière. Dès 1991, de nombreux chantiers de gestion et de débroussaillage manuels ou mécanique ont été entrepris afin de restaurer les milieux ouverts des pelouses sèches ou des bas-marais alcalins.

Aujourd'hui, la mise en évidence des fortes potentialités des banques de graines stockées dans les milieux dunaires ont conduit à une nouvelle approche de gestion. Celle-ci vise à "*créer les conditions de départ pour permettre au milieu de détruire et modeler les biotopes qui le caractérisent*". Le gestionnaire recrée artificiellement des perturbations avec des engins lourds (type pelleteuse) sur de vastes espaces, mettant les sols à nus et réintroduisant une nouvelle dynamique de la végétation. La moitié des surfaces décapées sont ensuite pâturées.

Plusieurs circuits pédestres balisés ont été installés afin de faciliter la randonnée et le parcours du site. Ceux-ci se prolongent de l'autre côté de la frontière.

Enjeux
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Maîtrise de la fréquentation et de l'accueil du public, via notamment le lancement d'une Opération Grand Site (O.G.S.), incluant les dunes littorales, et la partie marine, la dune fossile de Ghyvelde, la plaine maritime des Moëres, avec leurs prolongements belges en décembre 2012.
- Gestion et restauration écologique des milieux constitutifs des paysages dunaires
- Maîtrise de l'urbanisation et veille sur les campings existants

Pour en savoir plus

- Département du Nord, Direction de l'Environnement, *Dunes flamandes, joyau naturel du Nord, 40 ans d'histoire pour un pari gagné*, Plaquette 34 p., réédition 2012 (voir la bibliographie en fin de volume)
- Bernard P., Christaens M.C., Jaeger B., Meurice S. , *Pour une valorisation des dunes de littoral Est-Dunkerque*, Université des Sciences et techniques de Lille - M.S.T. Environnement et aménagement régional, juin 1981.
- Deswarte P. , Poinsot C. , *Les dunes littorales en Mer du Nord et Europe du Nord-Ouest*, A.G.U.R. (Agence d'Urbanisme de Dunkerque), 1975.
- Buire M., Allavoine P., Salle F.X., "La fixation et le boisement des dunes du Nord", dans La revue Forestière Française n° 5, mai 1963
- Briquet A., *Le littoral du Nord de la France et son évolution morphologique*, Librairie A. Colin, 1930







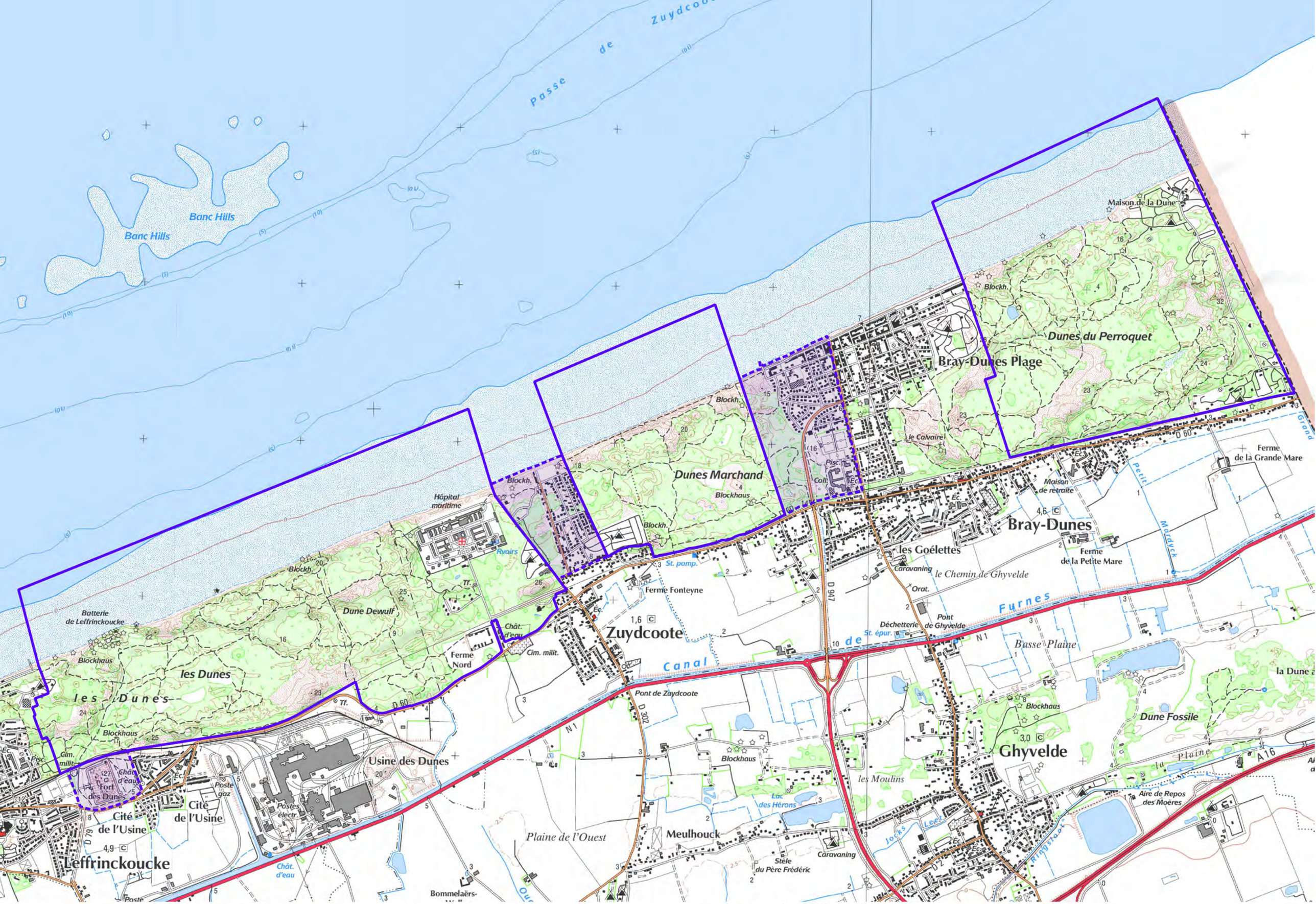

site classé site inscrit ©IGN Scan25®

Document non opposable au tiers 0 250 500 mètres







59-SC 09 Moulin du coulombier (moulin blanc)

Leers

SITE CLASSÉ
Arrêté du 20 février 1979





Motivation de la protection

" *Sur 400 moulins à vent que l'on dénombrait en 1818 dans l'arrondissement de Lille, ne subsistent actuellement que 6 moulins pour la plupart ruinés.*
Le moulin du Coulombier à Leers est le seul qui soit entièrement restauré et en état de marche." Site du moulin du Coulombier, classement et inscription, Rapport du Conservateur, P. Locoge, 6 oct. 1978

Le moulin est situé près de Roubaix, en périphérie de la ville de Leers, dans le quartier du « Vert-Bois ». La protection du moulin est complétée d'un site inscrit le jouxtant destiné à protéger ses abords (voir fiche 59 SI 18)

Un moulin-tour du XIXe succédant à un moulin médiéval

Les moulins du Nord-Pas-de-Calais offrent une grande richesse typologique. Le moulin du Coulombier à Leers est représentatif des moulins à tour tronconique qui se sont largement répandus à partir du XIXe siècle. Il est du type moulin-tour à calotte tournante. Seule la toiture est mobile. Les ailes, l'arbre moteur et la toiture sont solidaires et constituent la calotte tournante qui repose sur un chemin de roulement au sommet de la tour. L'orientation des ailes face au vent se fait au moyen de la queue du moulin.

La construction de la tour a sollicité les ressources locales. Elle est en maçonnerie de briques, peinte en blanc avec soubassement noir. Le moulin fut appelé successivement *Moulin de brique*, puis *Moulin du Coulombier*, puis *Moulin blanc*. Il était destiné à moudre des céréales (blé). Succédant à un moulin de bois abattu par la tempête en 1850, le moulin de Leers fut construit en 1852.

Selon la base Mérimée du ministère de la Culture, " *L'existence du moulin à vent est attestée au XVIIIe siècle ; il s'agit alors d'un moulin en bois appartenant depuis plusieurs générations à la famille Fourez et construit sur une motte féodale. En 1850 il est détruit par un ouragan puis reconstruit en brique dès 1851 pour Mme Deleneste Vve Fourez* ".

Des travaux de restauration

Abandonné depuis 1914, toiture et mécanisme s'effondrèrent à l'intérieur de la tour. En 1971, le moulin ruiné est acheté par la commune. En 1973, un référendum décide de sa restauration. Les travaux s'achèveront en 1975, permettant au moulin de retrouver ses ailes. Plusieurs campagnes de restauration auront lieu par la suite : réfection des joints de maçonnerie (1983) par un chantier de jeunes bénévoles, rénovation du mécanisme et remplacement d'un couple de meules (1984).

En juin 1986, l'arbre moteur se rompt et des pièces en bois sont atteintes par un champignon, la mérule. Un projet de rénovation est établi par le Cabinet Trace (source Aram). M. Jean Bruggemann précise qu"*avec le concours technique de l'ARAM, les travaux se réalisent de juin 1991 à juin 1992. L'intérieur du moulin est entièrement remis à neuf et les murs injectés d'un produit protecteur, ainsi que les poutres. On profite de l'occasion pour refaire la couverture en bardeaux de châtaigner et restituer le système ancien de la chaise porteuse de la toiture*".

CRITÈRE Non spécifié

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Paysager, architecture et histoire des techniques

DÉLIMITATION Moulin du Coulombier (voir carte)

SUPERFICIE 8 ares
PROPRIÉTÉ Communale (Commune de Leers, depuis 1971)

AUTRES PROTECTIONS :
Site protégé
• *Site inscrit des abords du moulin* (voir fiche n° 59 SI n°18).

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages de la Métropole, à l'Est de Roubaix, en limite de l'agglomération de Leers.
LEERS : 9 286 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS
• Site internet de l'A.R.A.M.
http://asso.nordnet.fr/aramnord/que_savoir/moulin_leers_moulin_blanc.htm
(Histoire du moulin, photos et vidéo)
• Musée des moulins à Villeneuve d'Ascq
• BRUGGEMAN J., *Nos Moulins, 20 ans déjà*, Editions Eram Nord-Pas-de-Calais.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
• Le moulin vue de la rue Hoche
• Le moulin façade nord
• Le moulin façade nord-est (entrée)
• Le moulin au XXe siècle avant restauration : CPA, *le moulin de Leers* (coll. Part. © Edition La Cigogne-tous droits réservés)





Fréquentation du site
- Site clôturé, visible de loin
- Fête du moulin chaque année en juin
- Visites du moulin le dimanche, d'avril à fin octobre, de 14 h à 18 h (sauf en août).
- Circuit historique et champêtre de Leers (11 km), circuit historique (6,5 km), dépliants disponibles sur le site de l'association Leers Historique

Signalétique : moulin signalé ponctuellement (panneau routier "le moulin", pas de logo site), exposition à l'intérieur du moulin

Gestionnaires Commune de Leers

Etat actuel **Bon Etat**
- Site : Moulin restauré en état de marche
- Environnement : Site inscrit autour du site classé, correspondant à un cône de visibilité ; Lotissement et habitat à l'Est, agriculture à l'ouest

Tendance évolutive
- Site : Moulin géré et entretenu
- Environnement : Urbanisation des alentours

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- Vue depuis le moulin vers le nord-ouest et la zone agricole
- Le moulin en brique blanche, la calotte tournante et les ailes

En bas :
- Coupe du moulin (panneau d'exposition à l'intérieur du moulin)
- Ancienne meule à l'intérieur du moulin
- Mécanisme en bois à l'intérieur du moulin

Aujourd'hui, un moulin restauré

Aujourd'hui le moulin restauré est en état de marche. Il est devenu un des symboles de la ville de Leers. Les habitants ont été impliqués dès le début grâce à un référendum sur sa restauration. Chaque période de travaux a été suivi d'une fête d'inauguration. Le moulin est fêté lors de la fête des Moulins (3e week-end de juin). Des travaux d'entretien du mécanisme ont lieu chaque année.

Le moulin, en limite d'agglomération, reste repérable de loin grâce aux abords agricoles protégés et non urbanisés (site inscrit). Cet espace agricole apparaît relictuel au sein d'une zone très urbanisée de la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing (lotissements, zone d'activités, infrastructures). Il offre quelques vues lointaines en direction de Roubaix et Wattrelos. Le moulin est visible depuis la D700.

Situé sur un relief enherbé et clôturé, le moulin est bordé de plantations d'hortensias et d'une haie. Une seconde parcelle enherbée, bordée d'une clôture grillagée peu valorisante jouxte le site. Elle est utilisée lors des fêtes pour accueillir le public. Le moulin se visite chaque dimanche d'avril à fin octobre. A l'intérieur, où l'on peut admirer le mécanisme de fonctionnement, des panneaux relatent l'histoire du site.

Enjeux
- Intérêt d'une réflexion d'ensemble, en lien avec le devenir du site inscrit (abords, voir fiche SI 18)
- Entretien du moulin
- Préservation de la silhouette repère du moulin en veillant à ne pas urbaniser aux abords
- Mise en réseau avec les autres moulins (valorisation, circuit touristique)

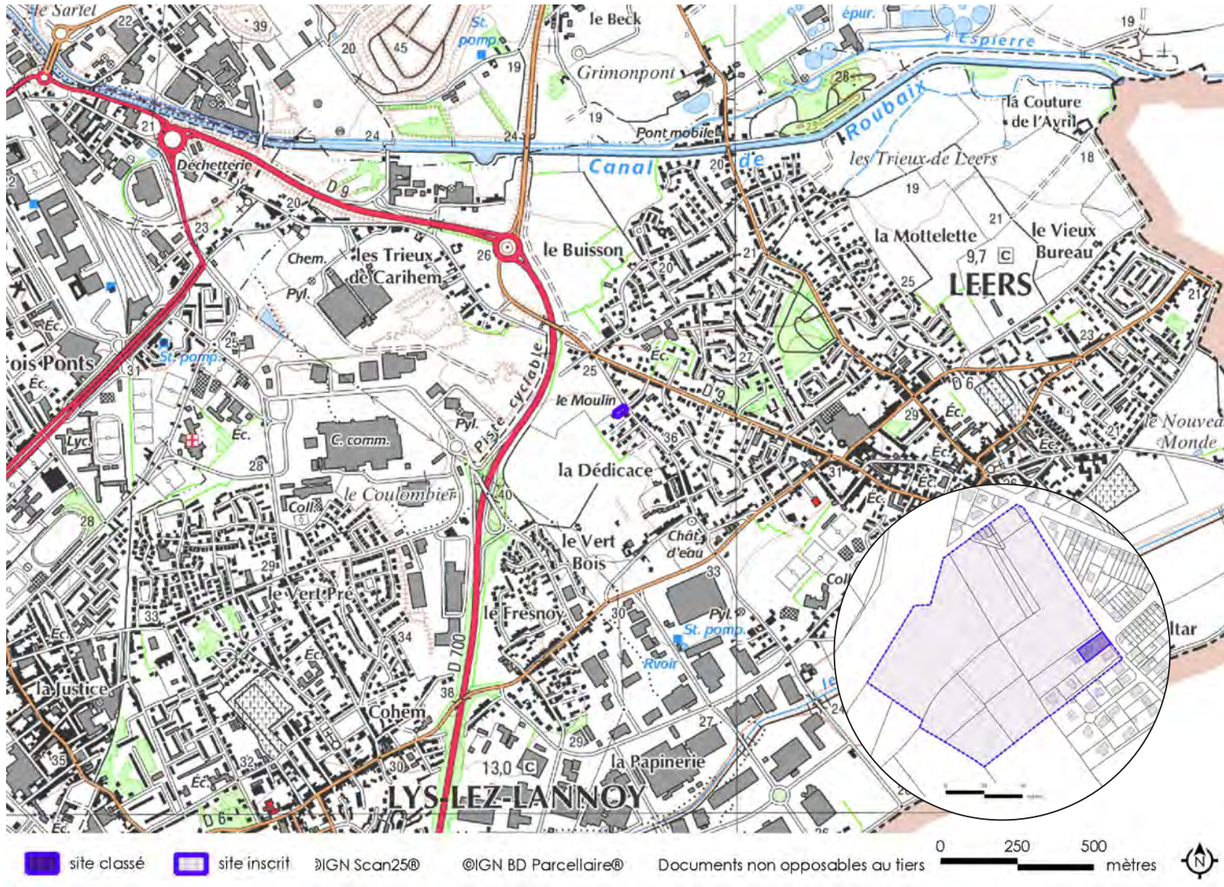

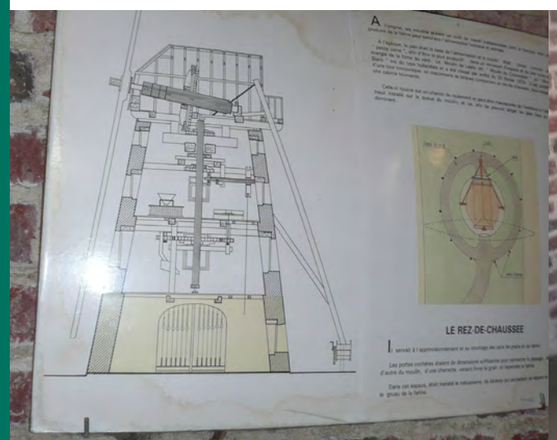









59-SC 10 Mont de Watten

Watten

SITE CLASSÉ
Décret du 21 novembre 1980
(le classement se substitue à l'inscription prononcée en 1933).

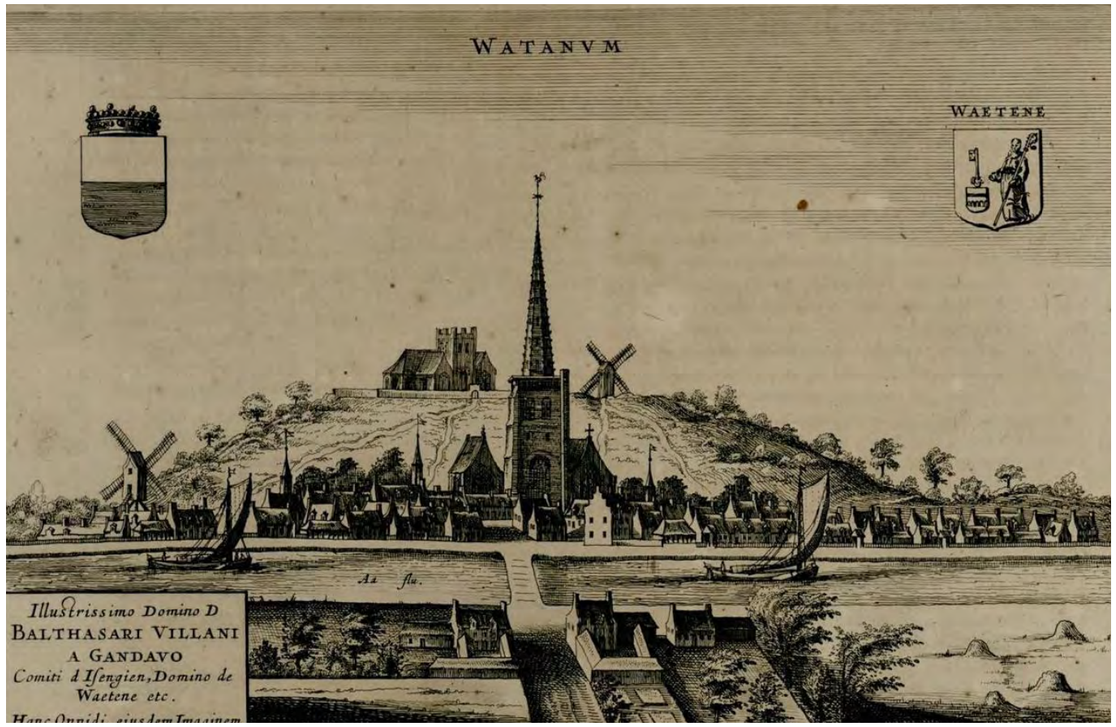



Motivation de la protection

"Culminant à 72 m, la Montagne de Watten domine d'un côté les polders avec Bourbourg, Gravelines et la mer à 20 kms, de l'autre les marais de Clairmarais et Saint-Omer à quelques kilomètres. C'est un belvédère exceptionnel sur le bas-pays, le confluent de l'Aa et de la Colme.
Sur la "montagne" se trouvent les restes de l'abbaye fondée au XIe siècle en particulier une tour de l'église (XIVe) classée parmi les monuments historiques et appartenant à l'Etat, les ouvrages bastionnés d'anciennes fortifications et un moulin à vent du type tour en brique et pierre.
La montagne est menacée par l'extension des carrières et des déblais d'une importante usine et par des projets de constructions individuelles"
Commission départementale des sites, perspectives et paysages, réunion du 28 juin 1974

Un belvédère naturel sur les paysages

Le Mont de Watten appartient à un groupe de collines basses, au substrat argileux et couvertes de cailloutis qui bordent la Plaine Maritime. La situation géographique de Watten est remarquable par le contact réalisé entre l'Artois, les marais de l'Audomarois, la Flandre intérieure et la Flandre Maritime. Du sommet de «La Montagne» (72 mètres), ces quatre entités de paysage peuvent être perçus. Cette situation naturelle de belvédère commandant la vallée de l'Aa fera du mont de Watten un lieu de passage privilégié et une position exploitée au cours de l'histoire.

Situé sur le tracé d'une voie romaine en provenance de Cassel, le mont, occupé certainement dès le néolithique, fut fortifié à la période Gallo-Romaine. Des vestiges archéologiques ont été découverts au XIXe et début du XXe siècle.

Un établissement religieux

Un monastère y fut fondé au XIe siècle. Doté peu après de biens par les Comtes de Flandre, cet établissement religieux fut transformé en abbaye de l'ordre de Saint-Augustin et fortifié au XVIIe siècle. L'abbaye, modifiée au XVIIe siècle par les jésuites anglais, fut partiellement détruite en 1769, par l'Evêque de Saint-Omer. Le monastère fut vendu comme bien national à la Révolution.

De l'ancienne abbaye, ne subsistent plus que la Tour de l'Eglise du XIVe siècle, qui fut préservée car elle servait de repère aux navigateurs, les substructions enfouies et des vestiges réemployés dans les murs qui entourent la propriété.

La maison située près de la Tour correspond à la résidence d'été construite par l'Evêque de St-Omer à la fin du XVIIIe siècle. La ferme voisine et l'aménagement du parc datent de la même époque. La résidence de l'Evêque est précédée d'une drève bordée de tilleuls replantée, récemment. Le parc est entouré en partie par un mur à contrefort.

Un site fortifié et un moulin du XVIIIe siècle

En situation de promontoire, sur un lieu stratégique entre la Flandre et l'Artois, le Mont fut très convoité et fortifié. Au début du XVIIe siècle, les Espagnols édifièrent une fortification autour de l'abbaye. Ce fort de Watten, constitué par un pentagone flanqué de cinq bastions, fut pris aux Espagnols en 1644 par le Maréchal de Gassion. La position fut renforcée dans la seconde moitié du XVIIe et au début du XVIIIe siècle.

Critère Pittoresque
Dominante et intérêt du site Paysager, historique et archéologique

Délimitation "La Montagne de Watten" : vestiges de l'abbaye, traces de fortification, moulin, et leurs abords immédiats (la tour de l'abbaye est exclue du site classé).
Superficie 18,62 hectares
Propriété Etat, communale (abbaye et moulin) et Privée

Autres protections :
Monuments Historiques classés :
- *Tour de l'abbaye* (10 février 1909)
- *Abbaye et site archéologique* (21 novembre 1980)

Monuments Historiques inscrits :
- *Moulin* (2 novembre 1977)
- *Tour de l'église St Gilles* (28 déc.1984)
- *Motte féodale de Wulverdinghe*

Inventaires du patrimoine naturel :
- *Bois du Ham, bois royal de Watten et leurs lisières bocagères,* ZNIEFF

Pour en savoir plus

- Site internet commune de Watten
- P. Locoge, *Etude du site de Watten*, D.R.A.E, 1981
- Bulletins des Amis du Vieux Watten et de sa Région :
- "Le littoral Nord-Ouest du Royaume franc aux temps des Mérovingiens", Bulletin n°29
- "Le passé militaire de Watten" par Claerebout H. et Gamblin G., Bulletin n°26,
- "L'abbaye de Watten" par Decroix P., 1998.
- Gamblin G., *La révolution au village : Watten en Flandre*, Dunkerque, 1968.
- "Notice historique de Watten", dans Mémoire de la société des Antiquaires de la Morinie, T. 4, 1837-1838, p. 54.

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Le Mont de Watten, le moulin et le belvédère sur les paysages de la vallée de l'Aa
- Watanum, dans A. Sanderus, *Flandria illustrata*, T. 2, 1644 © *Bibliothèque numérique de l'INHA,* Provenance : Bibliothèque de l'INHA, Source : NUM FOL C 348 (2)







CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages Audomarois
WATTEN : 2 608 habitants (Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
- Visite libre du bastion du moulin et du sentier de la Montagne, Visite exceptionnelle des restes de l'abbaye
- Association locale «Les Amis du Vieux-Watten».

SIGNALÉTIQUE : panneaux pédagogiques du sentier de la montagne, table belvédère. Pas de logo site

GESTIONNAIRES Commune et privés

ETAT ACTUEL **Bon Etat**
- Site : site en partie aménagé
- Environnement :

Bon avec quelques altérations

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : Dynamique naturelle fermant les ouvertures vers la vallée
- Environnement : Urbanisation

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Point de vue vers l'Aa depuis le site du moulin
- vue vers les restes de l'abbaye (tour de l'église, classée M.H., exclue du site)

En bas :
- accueil du public autour du moulin (panneaux d'interprétation, table belvédère, cheminement..).
- la tour du moulin en briques et pierre

De ces fortifications en terre et palissades, il subsiste une partie des bastions, des ouvrages et du chemin de ronde. Des documents conservés aux archives du Génie à Valenciennes, montrent qu'il fut longtemps question d'établir un système de fortification entre Watten et Saint Omer. Dans un de ces projets, Vauban affirme : «*c'est à Watten qu'il faut placer la clé des eaux. C'est à Watten qu'on doit fortifier Saint-Omer*».

A l'Ouest, au sommet d'un bastion de fort (les restes du bastion d'Elbeuf) se dresse la tour d'un moulin à vent édifié en 1731 avec des matériaux provenant de l'abbaye. La tour présente une base octogonale en pierre blanches surmontée d'une partie cylindrique en maçonnerie à rangs alternés de craie et de briques jaunes. Le moulin fonctionna jusqu'en 1930. Les ailes, la toiture et le mécanisme furent détruits entre 1937 et 1940.

Aujourd'hui, un site en cours de valorisation

Les ruines du moulin furent protégées au titre des monuments historiques puis acquises par la commune en 1985. Le moulin fut restauré grâce à l'Aram et l'association des Amis du Vieux Watten et de sa région. Une nouvelle toiture a été posée en 1987, des ailes en 1988, un mécanisme en 1994. Le site a été mis en valeur. Le sentier de la montagne relie la ville à la fortification au sommet du Mont. Il permet de comprendre le site et les paysages. Il est doté de tables de pique-nique, de panneaux d'interprétation et de tables belvédère. La commune souhaite améliorer l'accueil du public et mettre en valeur la résidence épiscopale et le parc situés sur le site de l'ancienne abbaye.

Enjeux
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Maintien des fenêtres sur le grand paysage la vallée de l'Aa
- Contrôle de la proximité des nouvelles constructions de façon à laisser l'échelle de ce promontoire dans le grand territoire
- Mise en valeur du site côté abbaye ; pérennité des liaisons entre l'abbaye et le moulin.

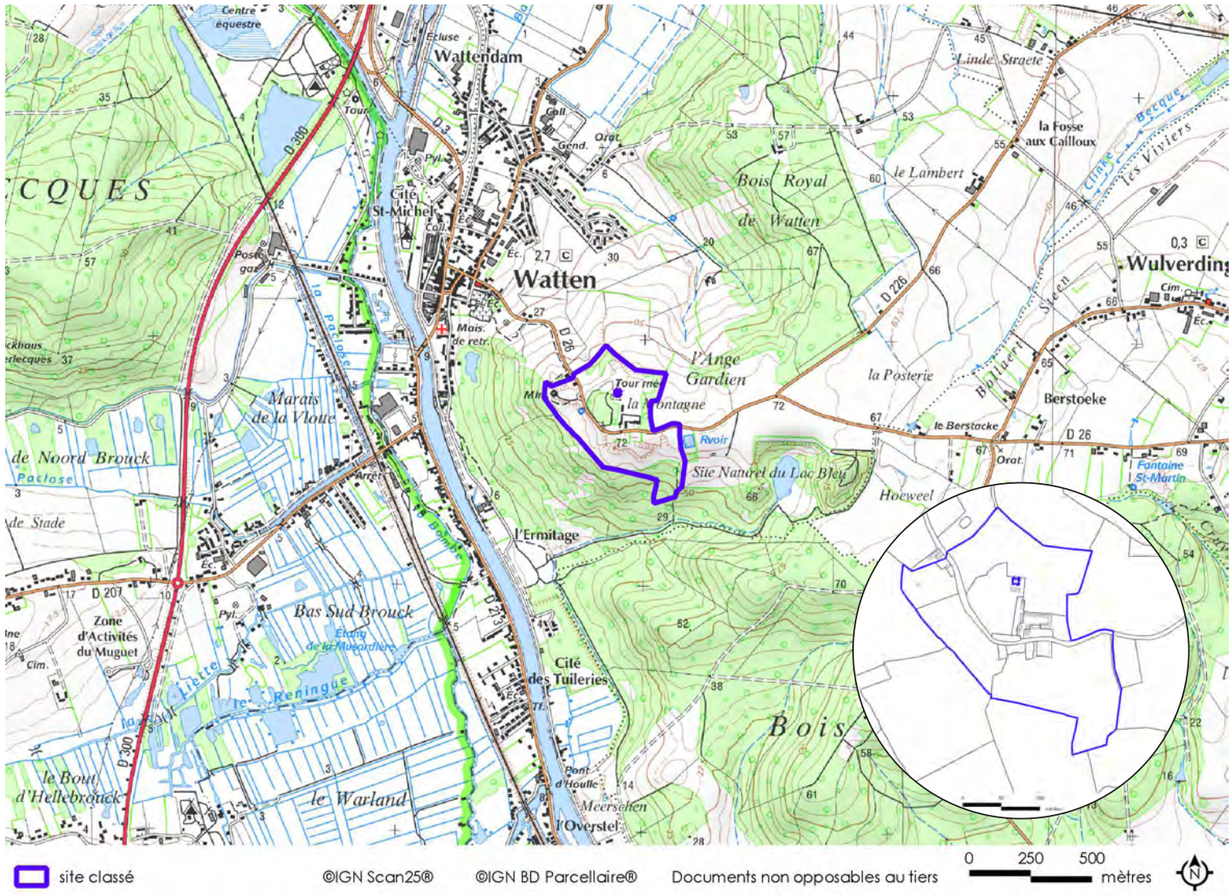













59-SC 11 Jardin Vauban, jardin d'arboriculture et square Daubenton

Lille

SITE CLASSÉ
Arrêté du 15 septembre 1992

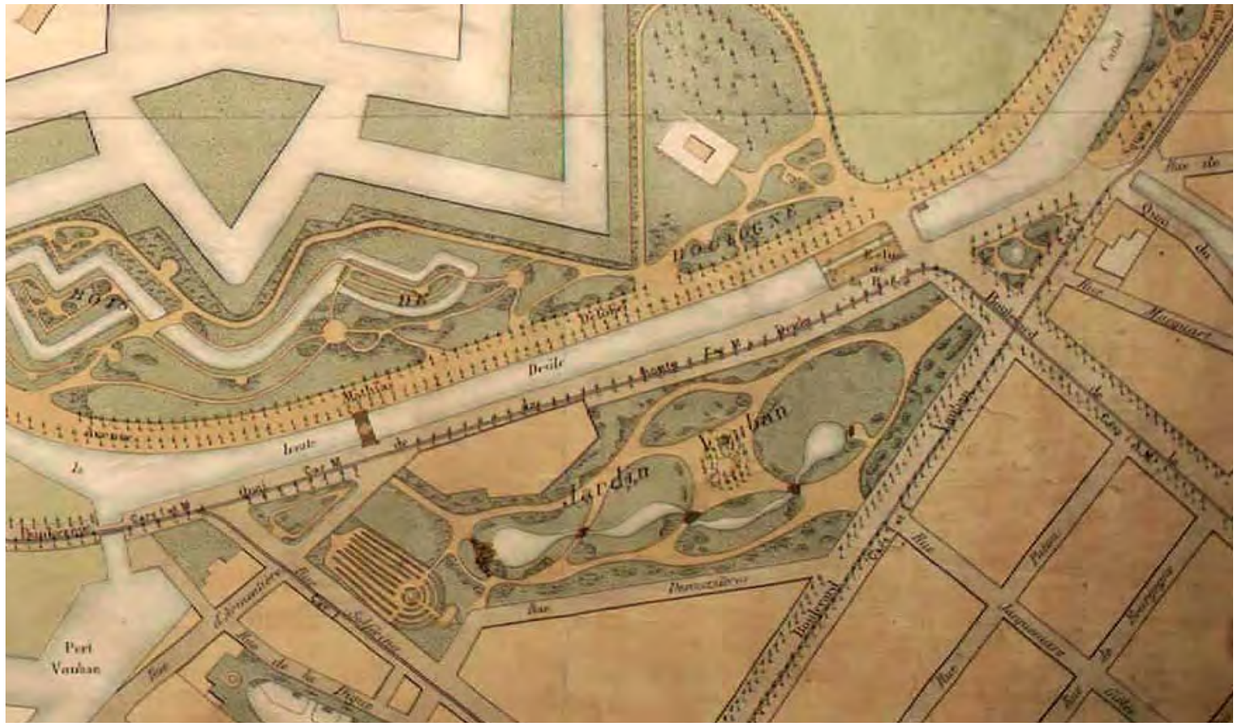



Motivation de la protection

"*Le jardin Vauban est considéré comme le plus beau des jardins de la ville de Lille, il est inscrit au titre des sites depuis 1933. D'une superficie d'un peu plus de trois hectares et demi, ce jardin est situé entre la citadelle et les extensions urbaines du Second Empire. C'est à cette époque que remonte la création d'un jardin public à Lille. (...) Dans le prolongement ouest du Jardin Vauban, en bordure de la rue Solférino est implanté un jardin-école d'arboriculture sur environ 4 500 m². Ce jardin consacré à l'arboriculture fruitière a été créé à la fin du second Empire. (...). A l'autre extrémité, vers l'est, le square Daubenton de forme triangulaire fait face à l'entrée du jardin Vauban*"
Rapport de présentation du classement, P. Locoge, inspecteur des sites, 22 nov.1991

L'agrandissement de la ville au Second Empire

La ville de Lille, implantée dans la vallée de la Deûle, fut dotée d'enceintes successives au fur et à mesure de la croissance urbaine. Après le rattachement de Lille à la France, une citadelle y fut construite par Vauban (1667-1670). A l'est, la Citadelle était séparée de la ville par une vaste esplanade : le champ de mars, fermé de part et d'autre par deux murs de communication avec la ville (voir site inscrit 59SI02). En 1750 est creusé le canal de jonction de la Deûle, le long de l'esplanade.

En 1858, suite à l'annexion de plusieurs communes limitrophes (Wazemmes, Moulins, Esquermes, Fives, Faubourg Saint-Maurice) et leur intégration dans une nouvelle enceinte, une partie des fortifications avancées de la citadelle se trouva inclue à l'intérieur des fortifications de la ville.

Une succession de jardins créés au XIXe siècle

La ville décida de requalifier les abords de la citadelle et de relier les différents quartiers entre eux. Pour réfléchir à l'aménagement, elle fit appel à Jean-Pierre Barillet Deschamps (1824-1873), jardinier en chef de la ville de Paris. Paysagiste renommé en France et à l'étranger dès les années 1860, celui-ci participa à l'aménagement de nombreux squares et jardins publics dans différentes villes de France, à l'exemple du Parc Barbieux à Roubaix. A Lille, son projet crée une succession de jardins le long du canal de la Deûle et rattache la Citadelle au centre ville : jardin Vauban, squares Daubenton, Ramponneau, Bois de Boulogne, le long du canal, et squares Dutilleul, Jussieu dans la ville. La réalisation du projet est confiée à l'ingénieur du service de la voirie de Lille.

Le square Daubenton, à l'est, s'inscrit dans la continuité des jardins projetés le long du canal de la Moyenne-Deûle par Barillet-Deschamps. Ce petit espace triangulaire, situé entre le square Ramponneau et le jardin Vauban a été ouvert en 1868. Au centre, fut aménagée une pièce d'eau agrémentée d'un jet d'eau, disparue après la 1ère guerre mondiale. Recouvert de pelouses, et parcouru d'allées courbes, le square est planté de marronniers et d'un vieux tilleul argenté. Il abrite une sculpture de Desruelles, le monument aux fusillés Lillois dont plusieurs maquettes sont conservées au musée des Beaux Arts de Lille.

Le jardin Vauban fut également dessiné par Barillet-Deschamps sous le nom de *Jardin de l'Impératrice* (1861-1865). Le jardin s'étire sur un axe Est-Ouest le long de la Deule. De grands arbres sont disposés en écrin sur le pourtour du vallonnement central. Une large allée de ceinture, aux courbes harmonieuses, parcourt le jardin. L'axe d'entrée ouvre sur une vaste pelouse centrale ponctuée

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Historique et paysager

DÉLIMITATION jardin Vauban, jardin d'arboriculture, square Daubenton et voiries ou portions de voiries adjacentes, à l'exclusion des îlots bâtis au nord-ouest : rues d'Armentières, Léon Jouhaux, dite square Daubenton, Bd Vauban, rues Desmazières, et Solférino jusqu'à son croisement avec la rue d'Armentières.
SUPERFICIE 6,29 ha
PROPRIÉTÉ Communale

AUTRES PROTECTIONS :
Plusieurs **monuments historiques** dont :
- *Citadelle de Lille* classé MH (5 sept 2012)
- *Hôtel Castiaux (XIXe siècle)*, 7 rue Desmazières, inscrit M.H. (9 sept. 1981).

Sites à proximité :
- *Façade de l'Esplanade*, site inscrit (59SI02)
- *Quai de Wault, Square Dutilleul,* site classé (59SC15)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages de la métropole, Lille Citadelle
LILLE : 227 560 hab. (Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS
- Bibliothèque numérique de Lille
- LIMIDO Luisa, *L'art des jardins sous le Second Empire : Jean-Pierre Barillet-Deschamps ...*, Champ Vallon, 2002
  « *Les documents d'archives relatifs à la création du jardin de l'impératrice ont été détruits en 1916 dans l'incendie de l'ancienne mairie de la ville. Les seuls documents disponibles sont les délibérations du conseil municipal.* »
- LES AMIS DE LILLE, *Les villes et les jardins*, Bulletin N°87, 1927

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Square Daubenton et monument aux déportés
- Jardin Vauban
- Extrait du *Plan des nouvelles promenades de Lille*, vers 1900 (© Bibliothèque numérique de la Bibliothèque Municipale de Lille, carton 54, 24)






FRÉQUENTATION DU SITE plutôt faible en hiver, pelouses très fréquentées en été, Jardin d'arboriculture ouvert seulement le samedi
SIGNALÉTIQUE : Pas de signalétique site, Panneaux historiques
GESTIONNAIRES ville de Lille

ETAT ACTUEL **Bon avec certaines altérations**
- Site : entretenu
- Environnement : Jouxtant au nord l'accès à la citadelle et au sud la ville et ses boulevards

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : site géré, vieillissement des arbres, du mobilier et de la statuaire
- Environnement : projet d'aménagement de la citadelle

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut : Jardin Vauban
- Vers le chalet aux chèvres
- Rotonde des marronniers
- Grotte artificielle
- Vers le plan d'eau de la grotte

En bas :
- Jardin Vauban : l'ancien chalet aux chèvres transformé en théâtre de marionnettes
- *Lille : Square Daubenton, 1871-1878* [© Bib. municipale de Lille, alb E3, 18- extrait de l'album «Ville de Lille : Vues photographiques des principaux travaux municipaux exécutés dans la ville agrandie durant la période de 1860 à 1878"]. La fontaine a été détruite après la première guerre mondiale.
- Jardin d'arboriculture : pommier palissé et vue générale, arbres fruitiers et fontaine centrale

d'arbres en port libre. Les allées s'infléchissent vers un terre-plein central planté d'une rotonde de marronniers qui entourait un kiosque à musique aujourd'hui disparu. De nombreuses variétés d'arbres remarquables, au port pleureur ou tortueux, et des massifs de fleurs sont plantés dans le jardin. La rivière serpente en alimentant plusieurs bassins. Elle a pour origine la chute d'eau qui s'écoule en cascade sur une grotte de rocailles vers une grande pièce d'eau au fond du jardin. Au nord, le chalet aux chèvres de l'ancien propriétaire du terrain, l'agronome Charles Rameau, a été transformé en théâtre de marionnettes. Le jardin est orné de plusieurs statues créées en l'honneur de personnalités locales.

Le jardin d'arboriculture prolonge le jardin Vauban à l'ouest. Le terrain rectangulaire avait été légué à la ville en 1875 afin d'installer une société d'horticulture. Les allées engazonnées convergent vers un rond-point latéral orné d'une fontaine monumentale (remise en eau en 1988). Les platebandes accueillent de nombreuses variétés d'arbres fruitiers (poiriers, pommiers, pêchers, néfliers, pruniers...) taillés sous diverses formes (pyramides, espaliers, cordons...).

Aujourd'hui, un site patrimonial entre la ville et la citadelle

Le jardin Vauban, considéré comme le plus beau jardin de Lille, est un site de qualité, fréquenté, à l'entrée de la citadelle. Certaines altérations sont perceptibles : le sommet de la grotte n'est plus accessible, les allées sont localement altérées, cinq marronniers de la rotonde ont été abattus, l'accès ouest du jardin, près de la passerelle est peu qualifié (parking)...Le jardin d'arboriculture simplement grillagé est visible depuis la rue et accessible à la visite une fois par semaine. Le square Daubenton reste un endroit de passage entre la ville, la citadelle, et la promenade le long de la Deule. Les espaces réaménagés par Barillet-Deschamps gagneraient à faire partie d'un site d'ensemble cohérent, voire à être intégrés dans un site plus vaste lié à la citadelle.

Enjeux
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Plan de gestion et de restauration du jardin Vauban
- Réflexion sur les liens du site avec les sites classés et inscrits à proximité.

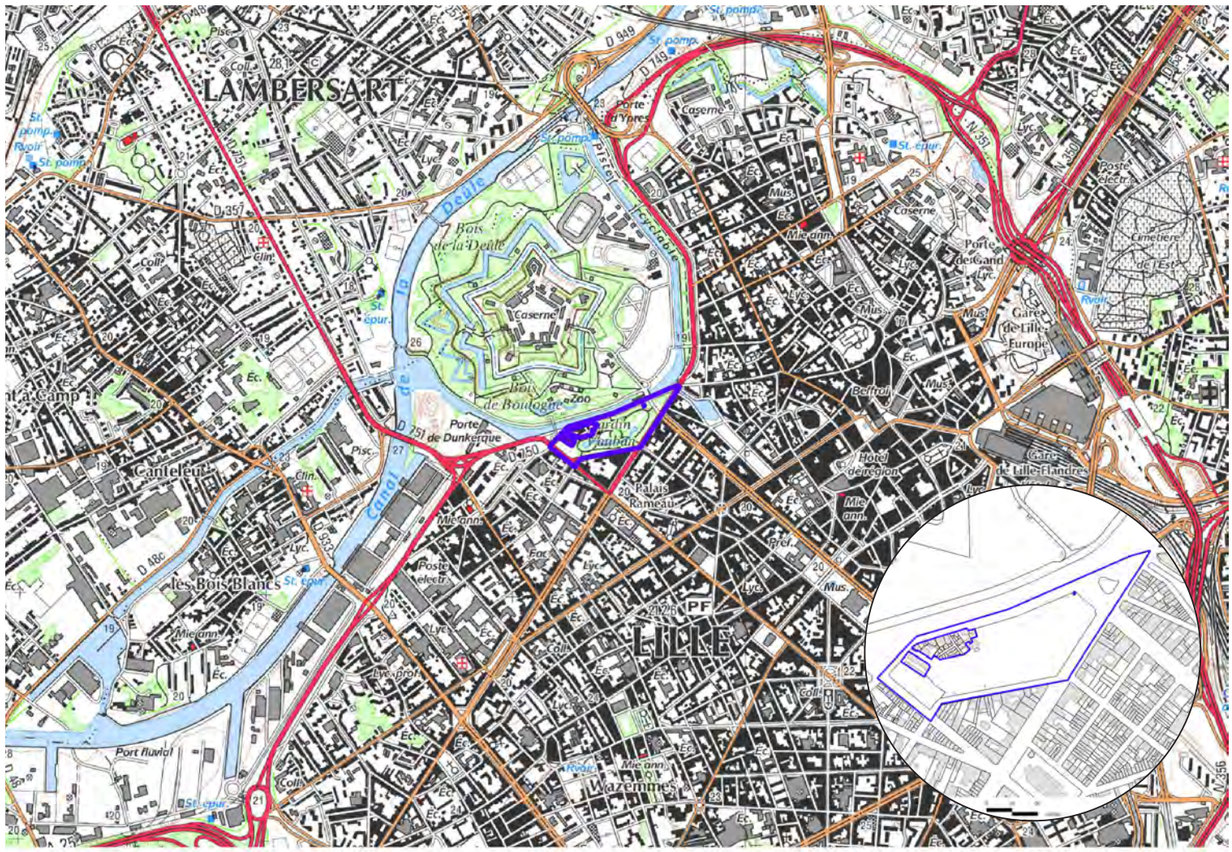











PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SC 12 Drève des Boules d'Hérin dite Pavé d'Arenberg

Wallers

SITE CLASSÉ
Arrêté du 09 février 1993

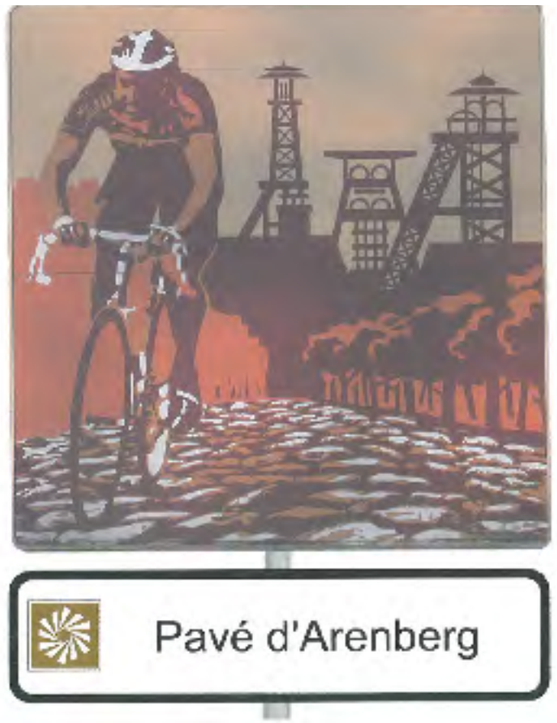



Motivation de la protection

" *L'origine du classement est liée à l'action engagée par les organisateurs de la course Paris-Roubaix en vue du maintien de tronçons pavés qui constituent une caractéristique dans l'itinéraire de cette classique devenue quasiment légendaire. Le repérage et l'étude des tronçons pavés qui subsistent dans le département montrent que ces éléments sont très dispersés géographiquement et présentent un intérêt variable. (...)*
- sur le plan historique, il s'agit d'un témoin remarquable, devenu rare, d'une route pavée du XVIIIe siècle
- sur le plan paysager, ce site de route pavée est sans doute l'un des plus beaux du département ; un caractère particulier lui est donné par la traversée forestière et la traversée linéaire en pente douce
- pour la course Paris-Roubaix, c'est un haut-lieu, un des tronçons pavés les plus connus : "la trouée d'Arenberg" des commentateurs sportifs (...)
- sur le plan du tourisme régional et de la randonnée, le "Pavé d'Arenberg" est à resituer dans le cadre du PNR Plaine Scarpe-Escaut où se recoupent de nombreux itinéraires de randonnées (..)" Extrait du rapport de présentation du classement, juillet 1992

Le "pavé d'Arenberg"

Cette ancienne route pavée traverse la forêt domaniale de Raisme-Saint-Amand-Wallers sur environ 2,5 km, depuis Arenberg au sud, jusqu'à la maison forestière de Wallers, au Nord. Le toponyme "*Pavé*" formé au XVIIIe et au XIXe siècle est assez courant dans le département du Nord. Il désigne la "route pavée". Souvent ces lieux-dits subsistent après disparition des anciennes chaussées, remplacées par des voiries à revêtement bitumineux à partir des années 1950.

La route présentait ici les caractéristiques des chaussées construites au XVIIIe siècle, avec un profil transversal correspondant aux normes définies par les ingénieurs de l'époque. Des rangées parallèles de pavés en grès, taillés en parallélépipèdes grossiers sont établies sur une forme en sable. Des bordures plus allongées, les boutisses, contre-butent les rangées de pavés. Le garnissage des joints était réalisé par une coulée de sable mouillé. Le matériau employé est un grès local utilisé traditionnellement pour les fondations et constructions depuis l'Antiquité.

La "Drève des boules d'Hérin"

Le toponyme "Drève" (du bas néerlandais *dreve*, de *driven*, conduire) correspond dans le Nord à une avenue, une allée bordée d'arbres. Ici, il s'agit d'une route forestière bordée d'un alignement de chênes. Le toponyme les "Boules d'Hérin" est soit une appellation ancienne désignant des bouleaux qui poussent dans la forêt, soit une évocation de blocs de grès arrondis, extraits près du village voisin d'Hérin et ayant servi à la fabrication des pavés de la route.

Un lieu mythique de la course Paris-Roubaix

Le tronçon pavé de la Drève des boules d'Hérin fait partie de la course cycliste Paris-Roubaix créée en 1896. Cette course légendaire parcourt environ 280 km dont quelques 50 km de routes pavées. Ces routes pavés difficiles ont fait la renommée de la course, mais elles disparaissent peu à peu. La trouée de Wallers Arenberg fut ajoutée au parcours en 1968. Plus de 30 000 spectateurs se massent le long de la trouée pour encourager les cyclistes. En 2005, le pavé d'Arenberg est supprimé de la course suite à un effondrement avant d'être réintroduit en 2006.

CRITÈRE historique et pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Historique (pavé, course Paris-Roubaix) et paysager (Drève en forêt)

DÉLIMITATION Drève des boules d'Hérin, et bande de 100 m de part et d'autre, depuis l'entrée Sud de la forêt domaniale de Raismes-Saint-Amand-Wallers jusqu'à la maison forestière de Wallers et à l'exclusion de celle-ci.
SUPERFICIE 48,86 ha
Propriété Publique : Drève (Etat- forêt domaniale) ; Entrée et voirie (CG59)

AUTRES PROTECTIONS :
Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut
Monuments historiques classés
- *Ancien site minier de Wallers-Arenberg (22 février 2010/02/22)*

Monuments historiques inscrits
- *Salle des fêtes du quartier d'Arenberg construite par la compagnie des mines d'Anzin (03 déc. 2009)*
- *Ancienne école ménagère du quartier d'Arenberg (01 déc. 2009)*

Natura 2000
- *Forêts de Raismes / St-Amand / Wallers et Marchiennes et plaine alluviale de la Scarpe,* SIC ZPS

Bassin minier inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- *Massif forestier de St-Amand et ses lisières,* ZNIEFF1
- *La Plaine alluviale de la Scarpe entre Flines-lez-Râches et la confluence avec l'Escaut,* ZNIEFF2

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE Paysages miniers
WALLERS : 5 577 habitants (Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS
- site internet Commune de Wallers

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- La drève vue vers le sud
- Pavage grès et boutisse du pavé d'Arenberg
- Panneau touristique signalant la drève, la course et la fosse d'Arenberg [© Dossier archives site dreal]






FRÉQUENTATION DU SITE
• Site fréquenté
Cyclistes, promeneurs (chemins de randonnée autour de la mare goriaux, Gr)
SIGNALÉTIQUE : Signalétique drève ONF, Panneau sur la course Paris Roubaix

GESTIONNAIRES *Plan de gestion du site classé de la Drève des Boules d'Hérin*, ONF
Conseil Général du Nord
ONF (coupe d'amélioration en cours)
Association " Les amis du Paris-Roubaix" (nettoyage des pavés avec les lycées agricoles)

ETAT ACTUEL **Bon avec quelques altérations**
• Site : état stabilisé
• Environnement : forestier, minier, voie ferrée

TENDANCE ÉVOLUTIVE
• Site : plan de gestion du site en cours
• Environnement : gestion de la forêt et du patrimoine de l'ancienne mine

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
• Borne en pierre le long de la Drève
• Chênes en futaie à l'est et bouleaux à l'ouest
• L'accès sud à la drève et le pont minier
• La voie de chemin de fer vers la mare (hors site)
En bas :
• Entrée sud : espace en schiste, voie ferrée et vue vers la fosse d'Arenberg
• "Place" le long de la drève pour la gestion des boisements
• Pont minier surplombant la drève
• Mare Goriaux (hors site)

Un site minier à proximité

La Drève des boules d'Hérin débouche au sud vers le site minier d'Arenberg. Cette mine de charbon fut exploitée par la Compagnie des mines d'Anzin à partir de 1903. Elle cessa en 1989. Les chevalets de la fosse d'Arenberg, conservés et protégés au titre des monuments historiques se distinguent au loin. Un pont minier, aujourd'hui interdit d'accès en raison de son mauvais état, surplombe la drève. Il reliait la sortie du puits de la mine à la mare à Goriaux (hors site classé). A l'origine, trois mares formées en 1916 suite à un affaissement minier, furent réunies en une seule en 1930, au pied d'un terril en partie recolonisé par la végétation. En 1982, la mare a été classée réserve biologique domaniale.

Aujourd'hui, une drève amputée

L'intérêt paysager de la Drève des boules d'Hérin résidait pour l'essentiel dans l'effet de perspective, accentué par le tracé rectiligne de la chaussée, et les accotements bordés par des alignements de chênes et les frondaisons du massif forestier. La pente faible monte légèrement vers Arenberg. En 2006, des travaux d'élargissement et de réfection de la chaussée ont été réalisés sans concertation pour rendre l'endroit moins dangereux en course. Environ 200 arbres ont été abattus (source dossier site dreal).
Aujourd'hui, à l'est, la perspective s'appuie encore sur de grands chênes de haute futaie ; de l'autre côté, ces arbres apparaissent plus ponctuellement remplacés par taillis, bouleaux... Des "places" le long de la drève, à côté des accès aux parcelles sylvicoles, servent pour le stockage du bois. Le pavé d'Aremberg, bordé de fossés, est scindé en deux : d'un côté de l'enrobé, de l'autre la chaussée pavée. Les boutisses en grès qui tiennent les pavés tendent à disparaître.

Enjeux

• Suivi du plan de gestion du site classé, maîtrise d'oeuvre ONF (plan patrimonial et sylvicole : valorisation paysagère de l'entrée sud, gestion forestière des abords de la drève, restauration et entretien du pavé, mise en sécurité du pont de l'ancienne voie ferrée, gestion de l'évènement Paris-Roubaix)
• Valorisation du site à étendre à la mare à Goriaux et au site minier

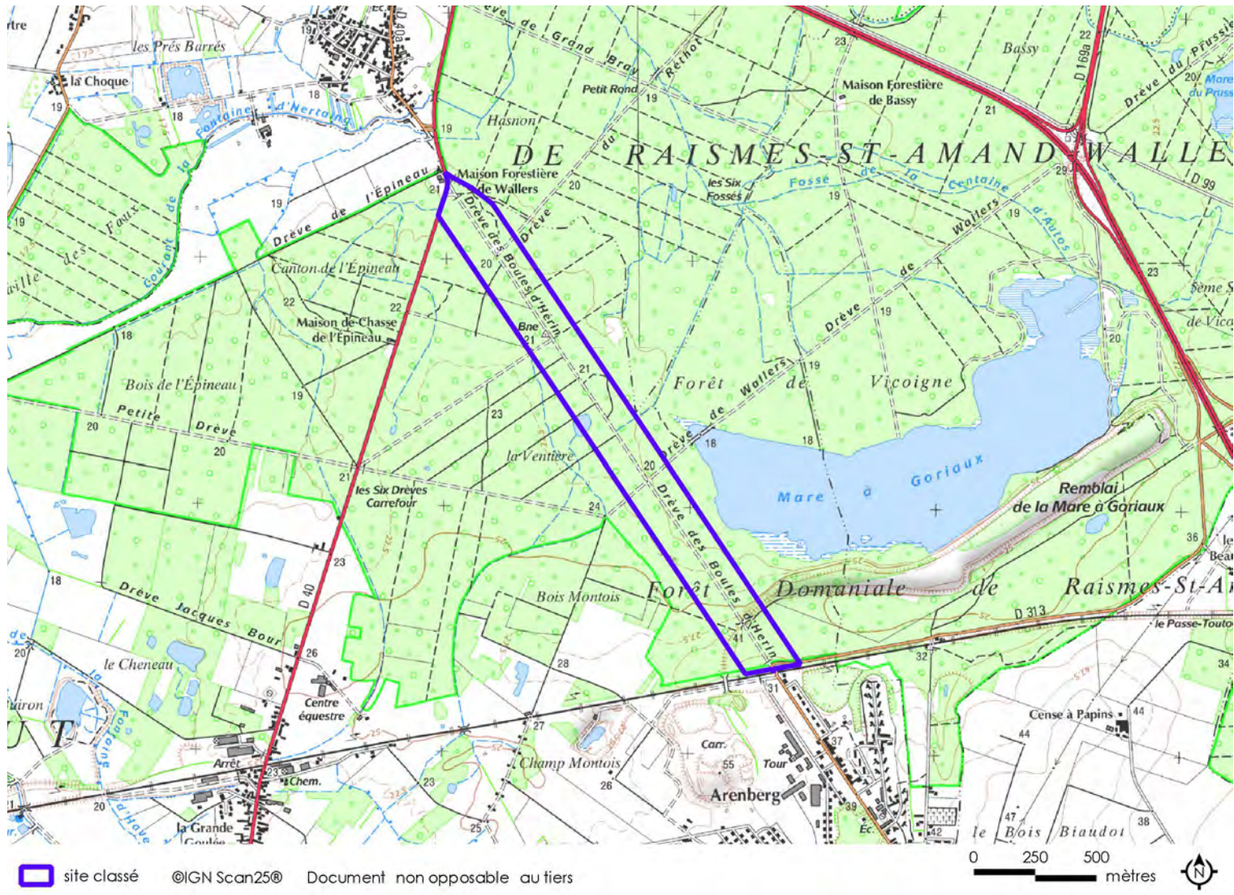










PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SC 13 Parc de la Rhonelle et square de la Dodenne

Valenciennes

SITE CLASSÉ
Arrêté du 15 mars 1993





Motivation de la protection

Le parc de la Rhonelle doit son nom à la rivière canalisée qui le traverse, avant de pénétrer dans la ville sous la tour de la Dodenne. Le parc a été aménagé après le démantèlement des fortifications de Valenciennes en 1894 (...) L'aménagement du parc est représentatif des réalisations d'espaces verts sur l'emprise d'anciennes fortifications.

Situé au sud du Bd Carpeaux, le parc de la Rhonelle présente pièces d'eau, escaliers, grottes et belvédères. Il est complété par le square de la Dodenne, situé de l'autre côté du boulevard". Commission départementale des sites, 25 avril 1991

Le déclassement des remparts et l'embellissement de la ville

Valenciennes est située au confluent de l'Escaut et du ruisseau de la Rhônelle. La ville sera fortifiée dès l'époque romaine. L'enceinte sera agrandie et régulièrement modernisée à partir du Moyen-Age en intégrant un système de défense hydraulique régulant le débit de la Rhônelle. Prise par les Français en 1677, la ville sera intégrée par Vauban dans la première ligne du Pré Carré avec la construction d'une citadelle. La place forte de Valenciennes constamment améliorée sera finalement déclassée en 1889.

Les fortifications furent démantelées entre 1889 et 1893. A l'exemple d'autres villes à la même époque, Valenciennes se lança alors dans de grands travaux d'embellissement. Remparts et citadelle furent remplacés par des boulevards plantés et de nouveaux quartiers. Quelques traces des fortifications subsisteront cependant. Au sud, la tour de Dodenne, vestige de la fortification médiévale, fut conservée. Séparée par le boulevard Carnot, deux espaces publics furent aménagés sur le tracé des anciennes fortifications, le long de la Rhônelle : au nord, "intra-muros", le square de la Dodenne, au sud, en 1904, "extra-muros" le parc de la Rhônelle. La tour de la Dodenne servit de point focal et d'articulation entre ces deux espaces.

Le square de la Dodenne

Le square de la Dodenne servit d'écrin à la tour éponyme. La tour de Dodenne construite en pierres fut achevée en 1449. Elle permit de consolider les défenses de la cité. L'étage supérieur fut arasé sous Charles Quint. Large de 11 m, elle assurait le contrôle de la Rhônelle, affluent de l'Escaut, à son entrée dans la ville. Cette porte d'eau permettait à la fois de réguler les débordements et éventuellement de fermer les vannes pour inonder l'amont et empêcher l'accès à la ville.

Le ruisseau de la Rhonelle dans l'axe de la tour de la Dodenne coupe le square en deux. A l'ouest du ruisseau un grand monument aux morts complète l'aménagement. A l'est, les parcours circulaires joignent le parc de la Rhonelle à la ville avec la silhouette repère du clocher de l'église Notre-Dame du Saint-Cordon. Ces tracés encadrent désormais des jeux d'enfants. Le square possède de beaux arbres plus que centenaires (platanes, érables, pins, hêtre pleureur...).

Le parc de la Rhonelle

Le Conseil Municipal décida le 28 mai 1894 de créer un vaste parc public, face à la tour Dodenne de l'autre côté des boulevards. L'aménagement du parc, dans un style paysager, est dû à un architecte-paysagiste parisien, M. Martinet (1867-1936), auteur de plusieurs parcs en France et à l'étranger.

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Historique et paysager

DÉLIMITATION Parc de la Rhonelle, square de la Dodenne, et voies et places les entourant (bd Carpeaux, rue Louis Cellier partie, rue du Petit-Fossart partie, rue Gustave Grauk, place Cardon, av. Carnot partie, rue Beaudouin l'édifieur pour partie, rue Claude Lejeune partie, rue Jean Bonmarché partie jusqu'au Bd Carpeaux)
SUPERFICIE 8,39 ha
PROPRIÉTÉ Communale

AUTRES PROTECTIONS :
Monuments historiques nombreux dont :
- *Tour de Dodenne*, classé MH (17 février 1904)
- *Citadelle : écluse ; pont ; ouvrage fortifié ; bastion, inscrits MH (21 avril 1987)*

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysage minier, PNR Scarpe-Escaut
VALENCIENNES : 43 335 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- Comité des parcs et jardins de France, parc de la Rhônelle (www.parcsetjardins.fr)
- GUIGNET Philippe , *Nouvelle histoire de Valenciennes*, éditions Privat, 2006.
- SALAMAGNE Alain , *À la découverte des anciennes fortifications de Valenciennes*, Ed. Nord Patrimoine Sns, 1999.
- MALIET Vincent et al., *Valenciennes à cœur ouvert ; 1989-1999, 10 ans d'archéologie urbaine*, Editions du Musée des beaux-arts, 1999.
- MARIAGE E, sous la dir. de, *Les fortifications de Valenciennes*, Valenciennes, 1895, éd. Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Vue du parc de la Rhônelle
- la Tour Dodenne et le parc de la Rhônelle séparés par le bd Carpeaux nouvellement réaménagé
- Onésime RECLUS, *À la France : sites et monuments. Le Nord- Valenciennes, tour du jardin public*, TOURING-CLUB DE FRANCE, 1900-1906 [© Source BNF.fr]




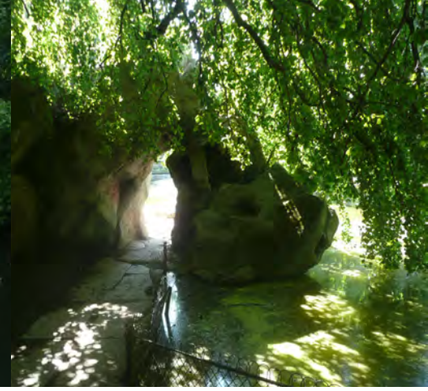

FRÉQUENTATION DU SITE
Jardin et parc publics ouverts
SIGNALÉTIQUE : Pas de logo site
GESTIONNAIRES Ville de Valenciennes

ETAT ACTUEL
Bon Etat avec quelques altérations
- Site : enrochements (pièce d'eau) et abords de la tour devenus instables. Le parc, en restant toujours ouvert, est sujet à quelques actes de dégradation
- Environnement : centre de Valenciennes au nord, faubourg de Marly, au sud (Stade Nungesser et ZI de Marly)

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : vieillissement des arbres et des structures du parc
- Environnement : Problème de gestion des crues qui emportent des matériaux pollués d'un bassin d'épandage voisin

ILLUSTRATIONS [sf. mentions © Atelier Traverses]
En haut , Parc de la Rhônelle :
- Cèdre au-dessus au dessus de la grotte et de la pièce d'eau
- Bosquet de hêtres signalant un pont sur la Rhônelle
- Pièce d'eau, grotte et végétation
- Hêtre pleureur étendant ses branches au-dessus de la grotte et de la pièce d'eau

En bas :
- Mise en scène pittoresque de la Rhônelle et de la tour Dodenne côté ville
- La Tour Dodenne et le square et le clocher de l'église Notre-Dame du Saint-Cordon
- Le boulevard réaménagé et le monument aux morts dans le square
- La Faunesse de Vendémiaire Pavot, une des statues du parc de la Rhônelle

Les mouvements de sols créés exploitent la topographie d'une ancienne redoute détruite. Le paysagiste utilise la rivière de la Rhônelle qui, après avoir traversé le faubourg de Marly et l'avenue Carnot, est canalisée dans le parc selon un tracé légèrement courbe. La rivière traverse ensuite le boulevard Carpeaux en souterrain pour rejoindre la Tour Dodenne.

Une grande allée ceinture la rivière et la pièce d'eau. Celle-ci est bordée d'une grotte et de rochers artificiels. Les pelouses vallonnées, parcourues d'allées sinueuses, sont plantés d'arbres souvent regroupés en bosquets de même essence (tilleuls, platanes, frênes, érables, hêtres pourpres, cèdres, quelques pins...). Face au square Dodenne, un rond de tilleuls ponctue une petite colline bordant la Rhônelle. De nombreuses statues, oeuvres d'artistes de différentes époques, s'égrainent dans le parc. Une suite de perspectives pittoresques s'offre au promeneur. Le parc a été classé comme jardin remarquable lors du Pré-inventaire des jardins du Nord-Pas-de-Calais.

Aujourd'hui, des espaces publics plus que centenaires

Le boulevard Carpeaux et ses abords ont été récemment réaménagés ; les arbres d'alignement du boulevard ont disparu. Le parc de la Rhônelle et le square de la Dodenne accueillent un public nombreux les jours de beau temps. Ces espaces publics plus que centenaires témoignent d'un projet paysager autour de la rivière qui sert de fil conducteur pour mener du parc à la ville.

Quelques altérations dues au passage du temps sont visibles. La croissance de la végétation tend à masquer certains points de vue pittoresques. Les abords de la tour Dodenne sont devenus instables et ne sont plus accessibles. Les enrochements autour de la grotte du parc devenus dangereux sont interdits au public. Les espaces publics accueillent de nouveaux usages qui ne tirent pas toujours parti des tracés d'aménagements.

Enjeux

- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Plan de gestion tenant compte de la valeur historique et esthétique de ces espaces publics (points de vues, choix des essences...), ainsi que de leurs usages

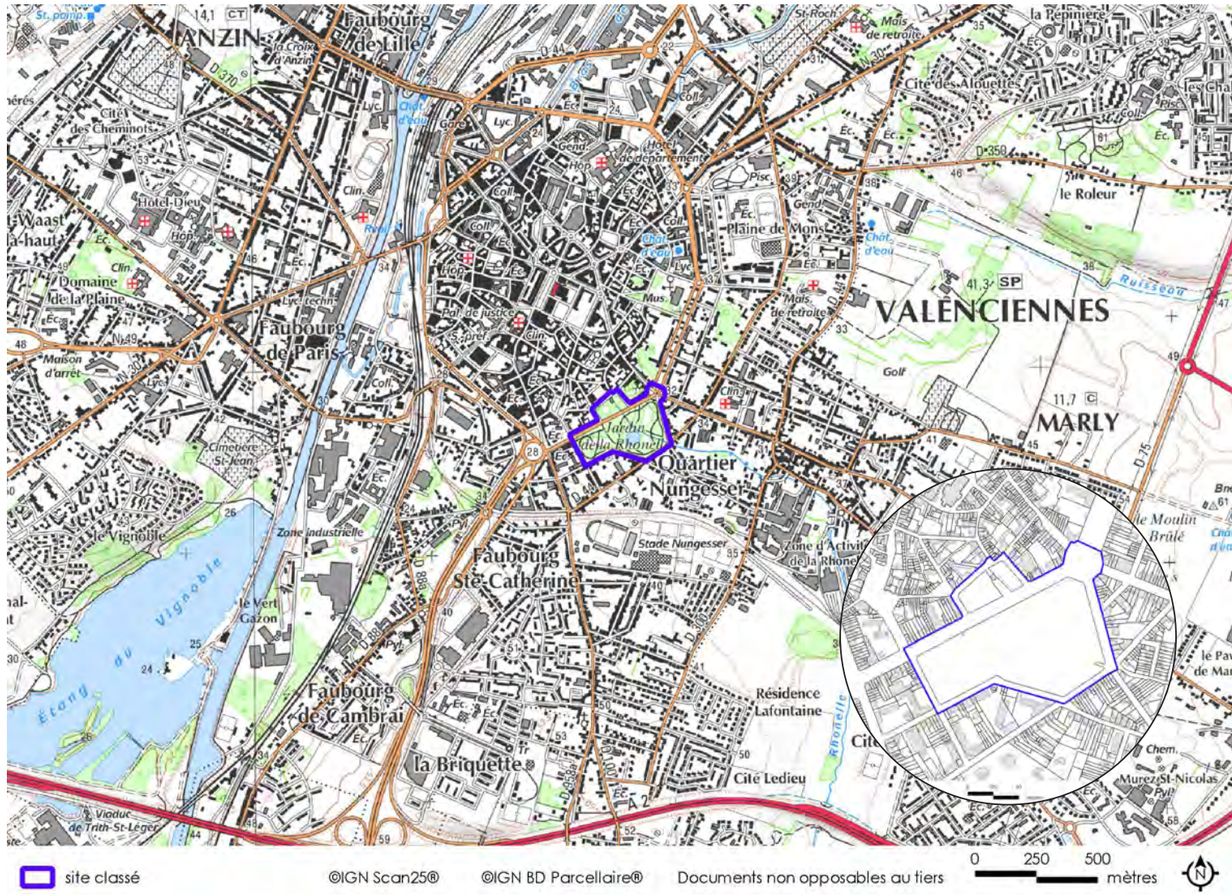

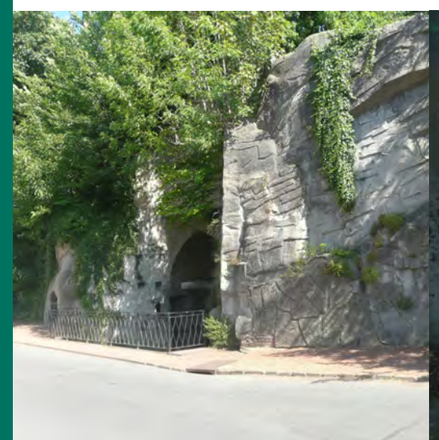










59-SC 14 Parc Barbieux

Roubaix

SITE CLASSÉ
Arrêté du 26 janvier 1994

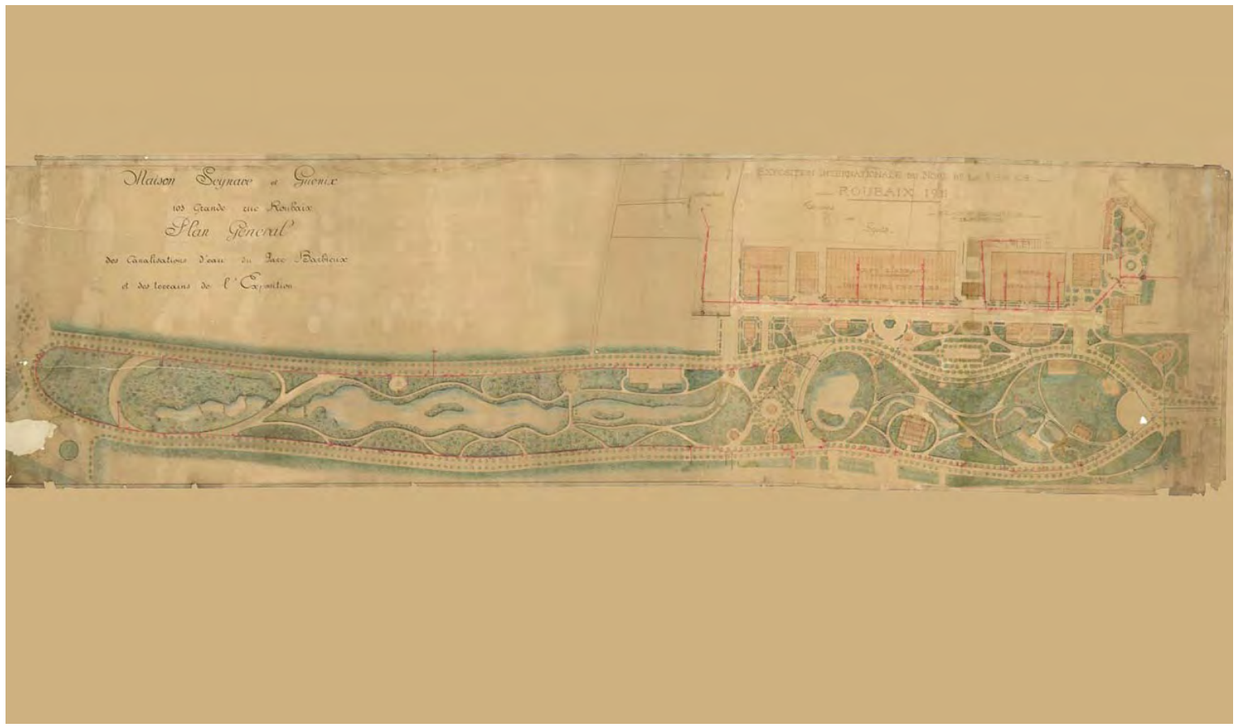



Motivation de la protection

"Considéré comme l'un des plus beaux parcs urbains de France, le Parc Barbieux à Roubaix recouvre une superficie d'environ 34 hectares.
De forme oblongue, il s'étire dans un site vallonné sur un grand axe de 1,5 km au sud-ouest de la ville. (...) Les principaux objectifs du classement sont la protection, la gestion et la mise en valeur du parc fondés sur les résultats d'une étude comprenant un relevé de l'état actuel, une recherche documentaire et historique sur l'état initial et l'élaboration d'un cahier de recommandations."
Rapport de présentation du classement, P. Locoge, 22 novembre 1991

Un parc de la fin du XIXe siècle

Au milieu du XIXe siècle, l'abandon d'un projet de canal reliant la Deûle et l'Escaut par la Marque libéra des terrains à l'ouest de Roubaix. La municipalité envisagea la création d'une promenade publique et de boulevards. En 1863, le projet du paysagiste Jean-Pierre Barillet-Deschamps (1824-1873), paysagiste renommé en France et à l'étranger fut retenu. Celui-ci proposa une esquisse aquarellée en couleur en août 1864, exploitant les vallonnements du site laissés par l'ancien canal remblayé. Dès 1866, les terrains nécessaires au projet furent déclarés d'utilité publique. Les travaux prirent du retard et furent entrepris de 1878 à 1908 d'après l'esquisse de Barillet-Deschamps pour n'être définitivement achevés qu'en 1921. Barillet-Deschamps devenu collaborateur d'Alphand pour les travaux d'Haussmann à Paris, ce fut son adjoint Georges Aumont qui réalisera la 1ère phase de travaux (1878-1886) du parc amont jusqu'à l'estaminet du "clos des mille colonnes".

En 1903 débuta le percement de l'avenue Jussieu sur 800 mètres. Entre 1905 et 1906 Georges Aumont poursuivit le nivellement et la plantation de la partie extrême du parc à l'ouest, au-delà du kiosque à musique implanté en 1881, sur le territoire de Croix. Les travaux s'achèveront en 1908 par la construction des six cascades superposées en rocaille sur le cours d'eau qui traverse la seconde partie du parc. A l'Ouest du parc, l'avenue Jean Jaurès ne sera réalisée qu'après guerre, de 1919 à 1921. En 1919, le Parc Barbieux qui dépendait de la ville de Croix fut officiellement rattaché à la Ville de Roubaix.

Le parc a structuré l'espace urbain et joue un rôle de liaison entre Roubaix et les communes voisines. Le percement de l'avenue Jean Jaurès, le passage du tramway et la construction d'un quartier résidentiel avec des maisons de maîtres, ont renforcé le cadre du parc. En bordure, vers le sud, se situait l'ancien vélodrome qui vit l'arrivée du premier Paris-Roubaix en1895. La vaste surface du parc lui permit d'accueillir de grandes manifestations d'architecture, notamment l'exposition internationale du nord de la France en 1911 et celle du Progrès social en 1939.

Un parc vallonné ouvert sur la ville

Le parc, de forme oblongue, est vallonné et parcouru d'allées sinueuses. L'axe central du parc est marqué par un thalweg bordé par des mouvements de terrain en pente douce. Le profil en travers est légèrement dissymétrique avec une pente plus forte sur le versant Est. Au fond du vallon s'étagent une série de plans d'eaux reliées par six cascades en rocaille, et une grotte artificielle.

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Historique et paysager

DÉLIMITATION ensemble formé sur la commune de Roubaix par le parc Barbieux, les avenues Le Nôtre et Jean-Jaurès et délimitées par les deux avenues précitées entre le carrefour du boulevard de Paris au nord et le carrefour de l'av. de Jussieu au sud
SUPERFICIE 28,30 ha environ
PROPRIÉTÉ Communale

AUTRES PROTECTIONS :
Nombreux **monuments historiques** à proximité (périmètre 500 m) dont :
- *Hospice Barbieux*, inscrit (12 08 1998)
- *Réservoirs à eau du Huchon* inscrit (12 08 1998)
- Nombreuses *maisons et hôtels* particuliers protégés notamment avenue du Général de Gaulle

- **Label « jardin remarquable »** (2010)
- **AVAP** en cours

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Grand Lille
ROUBAIX : 94 713 hab. (Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS
- bibliothèque numérique de Roubaix
- Exposition Internationale du Nord de la France : Roubaix 1911 (www.archivesdepartementales.lenord.fr)
- Villes et Pays d'art et d'histoire, Roubaix, laissez-vous conter Roubaix 1911, plaquette (http://www.ville-roubaix.fr)
- Comité des parcs et jardins de France (www.parcsetjardins.fr)
- Société d'émulation de Roubaix (www.histoirederoubaix.com/)

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Partie supérieure du parc au nord-est, regardant vers le sud-ouest
- Grotte "origine" de la retenue d'eau au nord-est du parc
- Liaison entre les deux lacs, depuis l'avenue Le Nôtre
- *Plan du Parc de Barbieux de 1905* [© bn-r.fr-Médiathèque/archives de Roubaix cote : 2 Fb 15] avec ajout des canalisations d'eau et des terrains de l'exposition de 1911.







FRÉQUENTATION DU SITE
Parc fréquenté, à accès libre toute l'année, visites guidées
SIGNALÉTIQUE : évidente en raison des voies d'accès (boulevards ou tramway)

GESTIONNAIRES ville de Roubaix

ETAT ACTUEL **Bon avec certaines altérations**
• Site : remarquable vu la fréquentation. Quelques espaces mériteraient cependant une requalification
• Environnement : site urbain dense avec des constructions soignées (magnifiques façades de l'avenue J.Jaurès)

TENDANCE ÉVOLUTIVE
• Site : vieillissement des arbres et des structures du parc
• Environnement : Site urbain, abords MH, corridor écologique

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
• Vue depuis le pont regardant vers l'étang au sud-ouest
• Bord du lac
• Hêtre remarquable
En bas :
• berge dégradée, affouillement
• Avenue Le Nôtre vue vers l'ouest
• Restaurant du parc "Le Bô Jardin", en bordure du lac
• Une des statues du parc : le monument à Gustave Nadaud (M. Lefebvre architecte, Alphonse-Amédée Cordonnier, sculpteur- 1896)

Ce parc urbain, le plus grand au nord de Paris, sera très vite surnommé « le beau jardin » pour la belle promenade avec des allées sinueuses ombragées par les bosquets, ponctuée de monuments, de massifs et de pelouses. Tous ces éléments contribuent à diversifier les perspectives et les points de vues singuliers pour le promeneur. Le parc constitue également un véritable arboretum avec plusieurs arbres remarquables (cyprès chauve, phellodendron de Chine, arbre aux quarante écus ...). Il est encadré par deux grandes avenues bordées de plantations en alignement : l'avenue Jean-Jaurès et l'avenue Le Nôtre, sur lesquelles il est entièrement ouvert.

Aujourd'hui, un parc bien entretenu

Aujourd'hui le parc, bien entretenu, voit son aspect patrimonial reconnu avec le label "jardin remarquable" obtenu en 2010. Cependant, le mauvais état des étangs (berges, curage nécessaire des plans d'eaux), du mobilier et des allées nécessitait une réhabilitation. La ville de Roubaix a fait réaliser une étude de réhabilitation technique afin de procéder à la "*Restauration hydraulique des étangs et restructuration des circulations et des équipements*".

Le périmètre protégé inclut les voies et arbres d'alignement le long du parc, mais pas les façades. Au sud du parc, le GR121B rejoint la Marque et le canal de Roubaix et offre une liaison entre les villes par l'eau.

Enjeux
• Mise en place d'une signalétique avec le logo site
• Suivi du plan de gestion et de restauration du parc, surveillance du patrimoine arboré
• Préservation de la qualité patrimoniale et historique du site lors de tout projet d'aménagement
• Lien avec le projet d'Avap de la ville (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine)

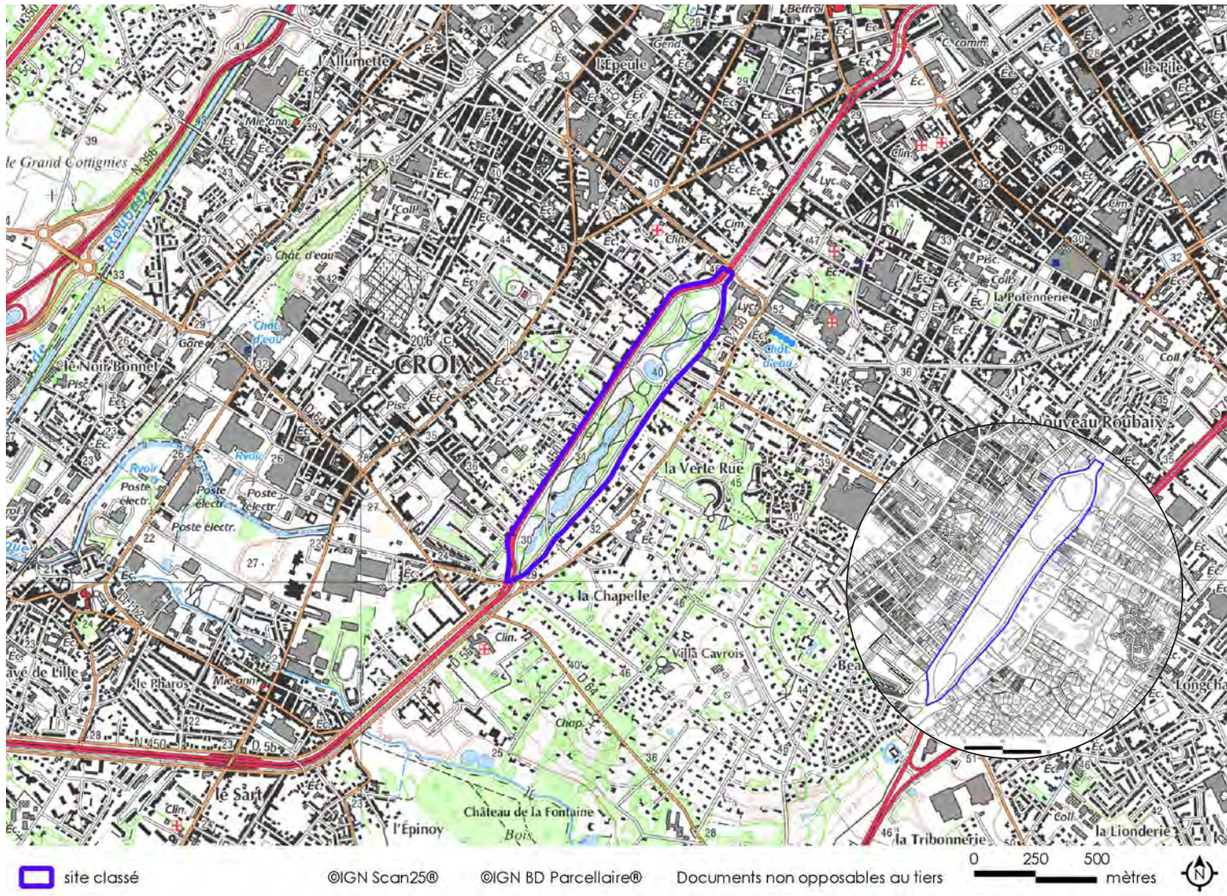

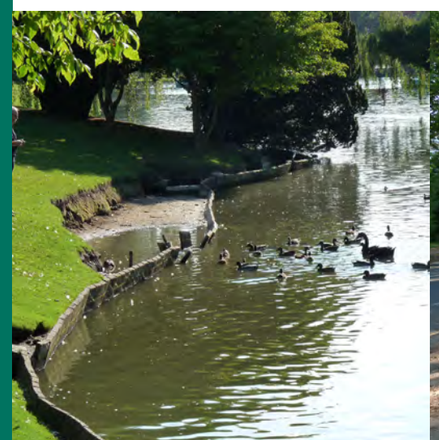











59-SC 15 Quai du Wault et squares Foch et Dutilleul

Lille

SITE CLASSÉ
Arrêté du 24 avril 1998





Motivation de protection

" Situé entre la citadelle et le secteur sauvegardé, l'ensemble formé par le "Quai du Wault", le "Bassin Saint-Martin", le "Square Dutilleul" et le "Square Jussieu" constitue une composante urbaine importante de Lille.
Cet espace linéaire et aéré forme une perspective axée sur la citadelle, parallèlement au boulevard de la Liberté (autrefois boulevard de l'Impératrice) tracé sous le Second Empire. Les espaces verts périphériques à la citadelle se prolongent ici jusqu'au coeur de la ville. La création des squares au sud du Quai du Wault remonte au second Empire et s'est faite sur le tracé du fossé de l'ancienne enceinte fortifiée de la ville.
Cet ensemble se rattache à celui du jardin Vauban et du Square Daubenton, le tout ayant été conçu par le paysagiste Barillet-Deschamps. (...)

Le quai du Wault est un élément important dans la topographie urbaine lilloise. Il évoque la présence de l'eau dans la ville et la fonction de port fluvial jouée à partir du Moyen-Age. C'est aujourd'hui le dernier canal en eau qui subsiste dans la partie intra-muros de la ville". Note de présentation du classement, P. Locoge, 29 juin 1995

Lille, les bras de la Deûle et le quai de Wault

La ville de Lille est implantée dans la vallée de la Deûle, affluent de la Lys. Du fait d'une forte dénivellation, la Deûle n'était pas navigable à cet endroit. Elle nécessitait le transfert des marchandises entre la haute et la basse Deûle, à travers la ville, à dos d'hommes ou en chariots. En amont, à l'ouest, se trouvait le Petit Rivage (ou Rivage du Wault) dont l'origine remonte au Moyen-Age. Il fut aménagé en quai suite à l'agrandissement de la ville en 1670 et intégré aux nouvelles fortifications de Vauban. Le bord du quai correspondait au tracé de l'ancien mur de communication reliant la ville à la citadelle.

En 1750 est creusé le canal de jonction de la Moyenne-Deûle, le long de l'esplanade. Il relie les deux parties de la Deûle, en évitant la ville. Préservant son rôle commercial, le quai de Wault y est raccordé. Au cours du XXe siècle, l'abandon du trafic fluvial isole le quai de Wault de la Deûle. Le pont fut détruit et le bief de communication avec la Deûle clos en 1966. L'espace fut un temps délaissé et menacé de disparition avant sa récente remise en valeur.

Deux squares aménagés au Second Empire

Les deux squares Foch et Dutilleul, séparés par une rue, seront aménagés en 1864 dans le prolongement du quai de Wault. Ils prendront la place des bassins des fortifications de la Deûle, comblés en 1858, après l'extension de la ville.

Ils s'inscrivent dans un projet d'ensemble dû au paysagiste Jean-Pierre Barillet-Deschamps (1824-1873), jardinier en chef de la ville de Paris, auteur de nombreux jardins en France et à l'étranger. Intervenant à la demande de la ville de Lille, il est chargé de requalifier les abords de la citadelle et de tisser des liens avec le centre ville. Le projet comprend le Bois de Boulogne, le jardin Vauban et plusieurs squares le long du canal de la Deûle (cf sites 59SI02 et 59SC11). Barillet-Deschamps propose d'aménager le *square Foch* (autrefois appelé *square de la Reine Hortense*, puis *square Jussieu* en 1870) dans un style paysager. La réalisation confiée à l'ingénieur municipal de la voirie de Lille subit des modifications dans le tracé des vallonnements et de la rivière. Le square Dutilleul fut aménagé jusqu'en 1878 en jardin botanique avant d'être transformé en jardin d'agrément.

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Historique et paysager (quai, jardins publics en milieu urbain)

DÉLIMITATION ensemble composé par le quai du Wault, le bassin Saint-Martin (vestiges de l'ancien port du Haut), ainsi que par les squares Dutilleul et Foch ainsi que les voiries et portions de voiries (quai du Wault, rue du square Dutilleul, avenue Foch, rue nationale)

SUPERFICIE 3,28 hectares
PROPRIÉTÉ Etat et commune

AUTRES PROTECTIONS :
Monuments Historiques dont
- *Ancien couvent des Minines* : Façades et toitures et galeries du cloître 17 quai du Wault inscrit MH (17 oct.1977)

Site classé à proximité :
- *Jardin Vauban et abords* (59SC11)

Site inscrit à proximité :
- *Façade de l'Esplanade* (59SI02)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages de la métropole, Site urbain de Lille
LILLE : 227 560 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS
- Bibliothèque numérique de la Bibliothèque municipale de Lille
- LIMIDO Luisa, *L'art des jardins sous le Second Empire: Jean-Pierre Barillet-Deschamps ...*, Champ Vallon, 2002, pp 170 et suiv.
- LES AMIS DE LILLE, *Les villes et les jardins*, Bulletin N°87, 1927

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Le quai de Wault en direction de la citadelle
- Le quai de Wault en direction de la ville et des squares
- Vue aérienne : Le quai du Wault et ses abords [*© Cliché Ph. Frutier Altimage*]






Fréquentation du site
Espaces publics ouverts
Forte fréquentation par beau temps
Signalétique : pas de logo site
panneaux historiques installés par la ville
Gestionnaires ville de Lille

Etat actuel **Bon avec de rares atteintes**
- Site : espaces réaménagés en 2003-2004
Gestion du bassin du quai de Wault, bordures abimées dans les squares
- Environnement : urbain

Tendance évolutive
- Site : vieillissement des arbres
- Environnement : urbain stable

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- Entrée dans le square Foch
- Espace enherbé servant de "plage urbaine" au bord du quai
- Le quai de Wault vu de l'entrée du square Dutilleul
- Grands trottoirs pavés le long des rues bordant les squares

En bas :
- Bandes de mobiliers et plantations
- Square Dutilleul
- Square Foch

Dans les années 1930, les squares sont redessinés dans un style art déco plus géométrique avec des massifs quadrangulaires, tandis que les arbres sont conservés dans les parties centrales. Le square Dutilleul était doté d'un palais d'été qui fut incendié en 1943. En 1902, à l'entrée du square Foch, face à la rue nationale, fut élevé le monument du "P'tit Quinquin" à la mémoire du chansonnier patoisant Alexandre Desrousseaux. Après la première guerre mondiale, le sculpteur Edgar Boutry, artiste lillois, réalisera la statue équestre du Maréchal Foch, qui donnera son nom au square.

Aujourd'hui, des espaces publics réaménagés

La manifestation Lille, capitale Européenne de la Culture 2004 entraînera la requalification de ces espaces publics protégés faisant la liaison entre la citadelle et le centre ville. Le quai du Wault, épine dorsale, a fait l'objet d'un aménagement de qualité en 2003 (Maître d'oeuvre : MM. Fortier et Elalouf architectes). Les abords du quais ont été revalorisés (liaison piétonne, et cycliste, traitement de sol en pierre et mobilier). Une esplanade enherbé et planté d'arbres fait face au plan d'eau et amorce la liaison avec les deux squares Foch et Dutilleul.

En 2004, les deux squares Foch et Dutilleul font également l'objet d'un réaménagement sobre (maître d'oeuvre : Perspectives Paysages, paysagistes). La partie centrale des squares, en creux, évoque les anciens bassins. Les vieux arbres en port libre, accompagnés d'arbustes forment un écran avec les façades voisines. De larges trottoirs pavés longent les rues. Du mobilier (banc, luminaire, poubelles) a été aligné sur une bande de sol en béton le long de la bande plantée.

Enjeux
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Entretien et gestion de ces espaces publics situés en centre ville afin d'éviter les dégradations (bordures des bassins descellées à l'entrée des squares...). Le bassin du quai du Wault ne communique pas avec le canal de la Deûle, ce qui provoque une accumulation de déchets vers la citadelle.
- Réflexion sur les liens entre le site et les sites classés et inscrits à proximité.

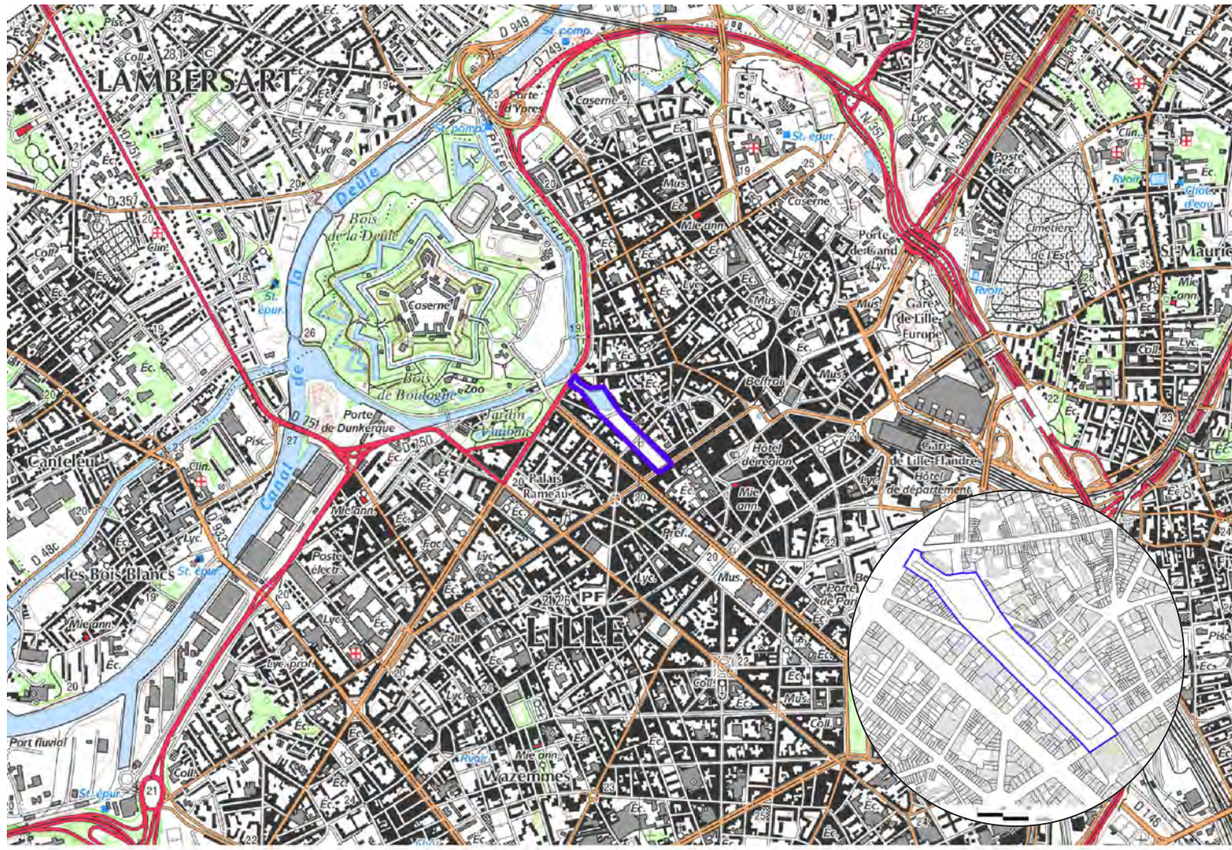


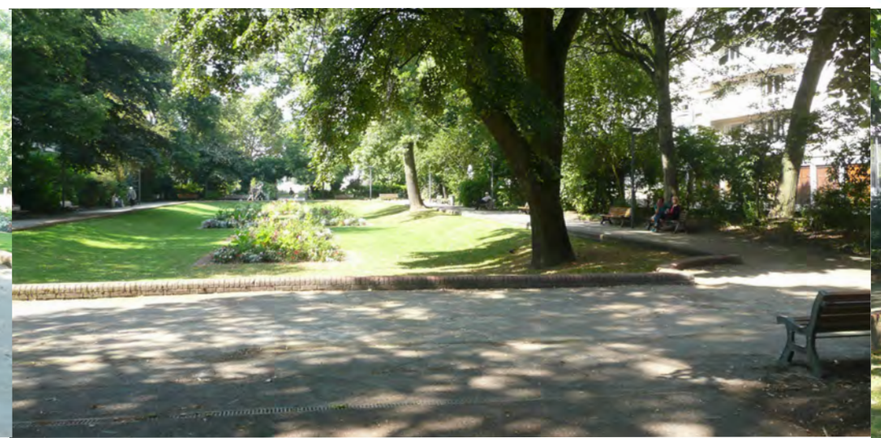
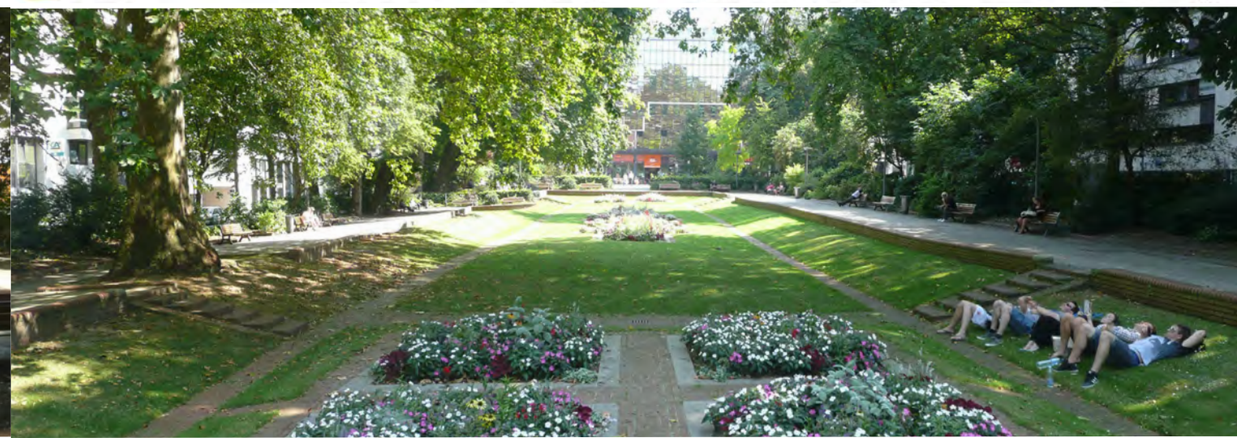



PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SC 16 Ensemble formé par le champ de bataille de Bouvines et ses abords

Anstaing, Baisieux, Bourghelles, Bouvines, Camphin-en-Pévèle, Chéreng, Cysoing, Fretin, Gruson, Louvil, Sainghin-en-Mélantois et Wannehain

SITE CLASSÉ
Décret du 25 juillet 2014

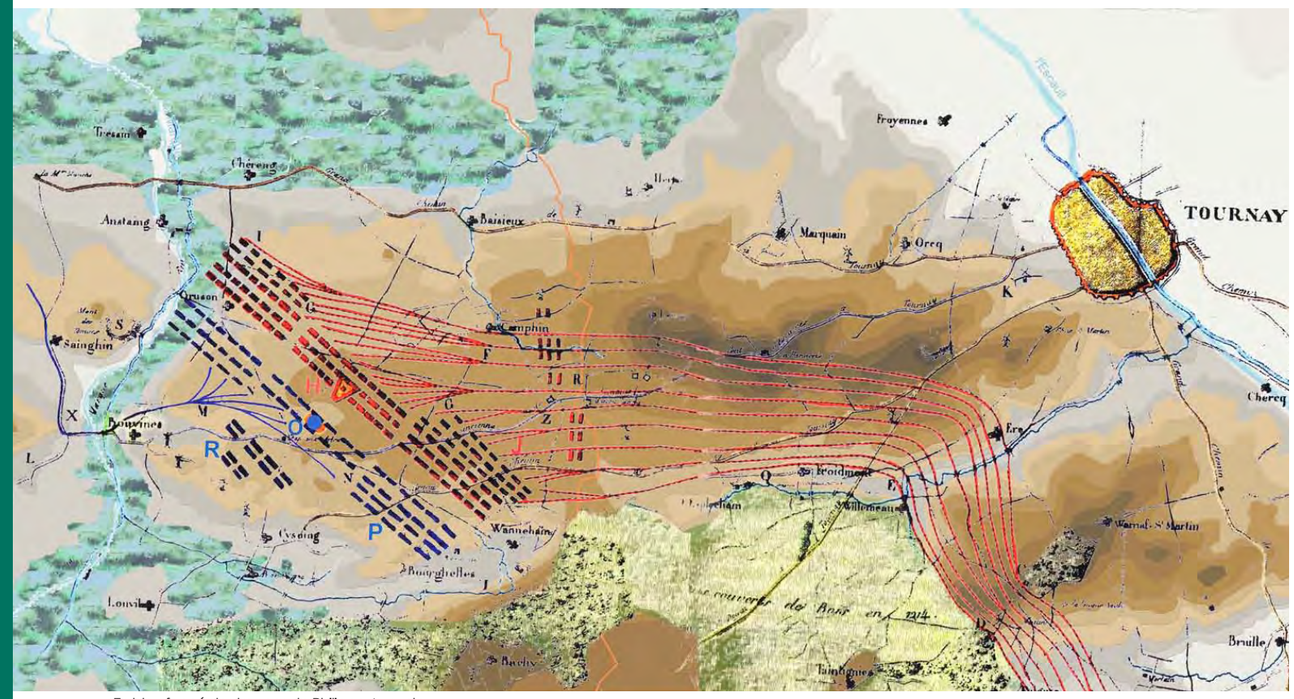

En bleu foncé : les troupes de Philippe Auguste
en rouge : les coalisés



Motivation de la protection

« *Sur la plaine de Bouvines, par une radieuse journée, racontée sur les vitraux de l'église St Pierre, s'est jouée l'avenir de millions d'hommes.* » (Georges Duby).

Entre Lille et Tournai, ce plateau agricole, encadré de vallées boisées, a été le théâtre d'une bataille célèbre de l'histoire de France le dimanche 27 juillet 1214, la bataille de Bouvines. L'une des pages essentielles de la géographie politique de la France s'y est déroulée. A l'issue de cette bataille rangée, Philippe-Auguste abandonne son titre de roi des Francs pour celui de roi de France. Sa victoire sera considérée comme celle de la royauté sur la féodalité, à l'origine de l'Etat-Nation centralisé.

Cette bataille est ainsi considérée comme le creuset fondateur de la nation française puisque le roi de France adjoignait le comté de Flandre au royaume de France, tandis que Jean Sans terre, monarque anglais, signait « *la grande charte* » qui restreignait ses pouvoirs.

Le site de Bouvines, est celui des batailles et aussi celui de la paix retrouvée, incarnée par une agriculture prospère et rassurante. C'est un lieu fort de l'identité et de la symbolique de la nation.

La plaine de Bouvines Cysoing

Un lieu de rupture géographique. Le site est particulier d'un point de vue géomorphologique. Il s'agit d'un dôme calcaire surélevé de 15 mètres et dominant les marais, devenu aujourd'hui plaine agricole. Filtrant l'eau, il a contenu l'urbanisme en périphérie. Les villages se sont implantés autour de l'eau des sources et de la rivière Marque, sur le pourtour du plateau.

Un théâtre militaire. L'histoire affleurante sur un plateau vierge d'urbanisation, en contrepoint des tumultes de la métropole lilloise et de ses guerres économiques actuelles, font de ce site un lieu de respiration et de refondation à partir de l'histoire. De nombreuses découvertes archéologiques témoignent de l'occupation celte et romaine du site qui sera également le théâtre de nombreux rassemblements militaires et affrontements (1340,1478,1744,1794....). Le plus célèbre d'entre eux restera, au Moyen-âge, la bataille de Bouvines.

Le positionnement de Bouvines (*Pont à Bovins*) permettait de passer à gué de Tournai à Lille. C'était un site stratégique et obligatoire pour atteindre les territoires septentrionaux, dont Lille et la Flandre.

C'est en ces lieux que Philippe-Auguste a choisi d'affronter une coalition de vassaux rebelles alliés aux plus puissants de ses voisins. « *Lors du dimanche ensoleillé du 27 juillet 1214* » furent réunies une coalition des armées du Nord (le Comte de Salisbury représentant Jean Sans Terre, Otton IV, Empereur du Saint Empire Germanique, Ferrand, Comte de Flandre) contre celles du Roi de France, Philippe Auguste, soutenu par l'évêque Gauthier de Châtillon, par Mathieu de Montmorency et par les milices communales (les trois ordres). A l'issue de la bataille, Philippe Auguste, victorieux contraignit le Comte de Flandre à devenir vassal du roi de France. Après 1214, la France commença à jouer un rôle important dans la politique européenne.
Peu d'éléments matériels nous sont parvenus : fontaine où le roi se serait désaltéré, voies romaines pavées, Mont des Tombes, autres lieux très transformés (chapelle aux arbres, abbaye de Cysoing), divers monuments commémoratifs, dont l'église de Bouvines reconstruite au XIXe siècle, avec ses vitraux racontant le déroulement des évènements.

Critère historique
Délimitation Voir carte
Superficie 2 834,57 hectares
Propriété Etat, Commune, EPCI, Privée

Autres protections :
Monuments historiques classés
Bouvines, *Eglise St-Pierre* (29 déc. 2010)
Cysoing, *Pyramide de Fontenoy* (1840)
Sainghin-en-Mélantois, *Tumulus dit Mont des Tombes* (29 mai 1970)
Monuments historiques inscrits
Chéreng, *Ancien relais de poste, (11 janv. 1951)* ; Cysoing : *Château dit de l'Abbaye et parc* (09 oct. 2008) ; Fretin, *Vestiges du château*, inscrit MH partiellement (12 déc 1994) ; Fretin, *Motte féodale* (06 juin 1978)

Inventaires du patrimoine naturel :
- ZNIEFF *1 : Marais d'Ennevelin à Cysoing*
- ZNIEFF *1 : Bois et prairies de Boughelles et Wannehain*
- ZNIEFF *2 : Vallée de la Marque entre Ennevelin et Hem*

Pour en savoir plus
- Nordsud et Sintives, *Étude pour le classement et la gestion du site de la plaine de Bouvines,* Dreal NPDC, 2013
- Duby G., *Le dimanche de Bouvines,* Gallimard Ed. , 1973
- Lebon M., *Mémoire sur la bataille de Bouvines*, Techener Ed., Paris, 1835
- http://www.lesamisdebouvines.fr.fm/
- http://lostduroi.blogspot.com/ (commémoration de la bataille)
- http://www.bouvines2014.fr/
- http://www.bouvines1214.org/

Illustrations
- Vue depuis la Rue Pasteur vers le Mont des Tombes à Sainghin-en-Mélantois : remontée en douceur vers le plateau du Mélantois. L'A27 au nord et la proximité de l'agglomération lilloise sont à peine perceptibles dans cet encaissement de la Marque [© *nordsud paysages et sintives architectes*]
- Vitraux de l'église Saint-Pierre de Bouvines illustrant la bataille de Bouvines [© *nordsud paysages et sintives architectes*]
- *Plan figuratif de la bataille de Bouvines*, d'après Lebon M. [© *colorisée par Gaëtan Deswarte, Paysagiste DPLG, pour la DREAL*]



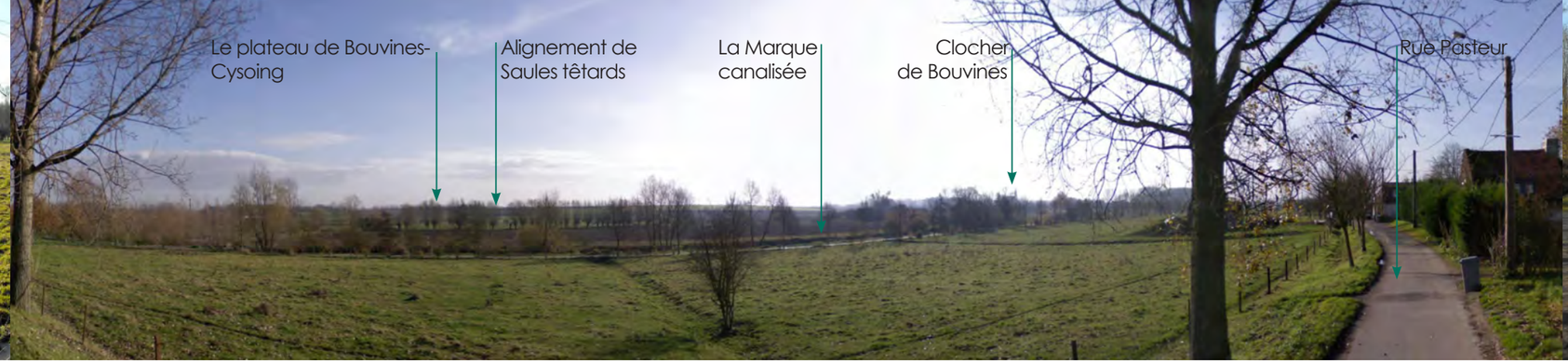



CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages de la Métropole et Paysages de Pévèle et de la Plaine de la Scarpe

FRÉQUENTATION DU SITE
• Site touristique autour du patrimoine naturel et historique (nombreux circuits de randonnées à pied, à vélo ou à cheval)
SIGNALÉTIQUE : à l'entrée du village de Bouvines et sur l'A27
GESTIONNAIRES Public et privé

ETAT ACTUEL **Bon avec quelques altérations**
• Environnement : infrastructures (routières et ferroviaires), urbanisation, agriculture

TENDANCE ÉVOLUTIVE
• Site : Plan de gestion du site
• Environnement : pression urbaine, infrastructures

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © nordsud paysages et sintives architectes*]
En haut : les vallées ceinturant le plateau
• larges prairies humides et alignements de saules témoignent encore de l'ancien lit de la Marque.
• Depuis la Rue Pasteur vers la plaine à Sainghin-en-Mélantois : alignement tortueux de saules têtards, peupliers alignés témoins de l'ancien et du nouveau tracé de la Marque
• Entrée du bois de la Noyelle, propriété du Conseil Général
En bas :
• Au pourtour du plateau, grosses fermes à cour carrée témoins de la fertilité de la Pévèle (Bourghelles, Ferme Sainte-Barbe, 1715)
• GR le long du canal de la Marque, un des nombreux sentiers de randonnée
• Abris anti-intrusion (1940), témoignage visible du passé militaire de ce territoire.
• Une des voies pavées romaines sur le plateau de Bouvines, passage de la célèbre course du Paris-Roubaix

Si la bataille s'est déroulée à cet endroit et de cette manière, c'est parce que la géographie a orienté les évènements. Le paysage du plateau d'alors était constitué, comme aujourd'hui, de grandes cultures. Le plateau de Bouvines (plus de 1000 hectares) permettait d'organiser des rassemblements de fantassins, soldats et milices communales lors des batailles (Bouvines en 1214, puis Fontenoy en 1745) et de montrer la puissance des protagonistes.

Aujourd'hui, une plaine agricole soumise à différentes pressions sur son pourtour

Le paysage, par son étendue, offre la meilleure évocation de la bataille : plateau crayeux de la Pévèle avec ses riches terres limoneuses, bois et marais sur le pourtour, ainsi que les villages dont on ne devine, pour la plupart, que les toits. L'occupation moderne s'y manifeste par des infrastructures relativement discrètes car réalisées en déblais. C'est avant tout un espace agricole. Il est délimité au Nord par l'A27 (Lille-Tournai-Bruxelles) et traversée par le TGV de Paris à Bruxelles. C'est aussi un espace de loisirs et de respiration pour les lillois qui viennent s'y promener sur les célèbres chemins pavés de la course cycliste Paris-Roubaix.

Toutefois, ce lieu est soumis sur ses contours, à de fortes pressions urbaines ou liées aux infrastructures. Afin de préserver et de mettre en valeur les caractères de ce site, un plan de gestion a été établi, parallèlement au classement du site.

Enjeux (*Se reporter aux actions du plan de gestion du site)*
• Mise en place d'une signalétique avec le logo site
• Confortement du caractère patrimonial et de l'identité rurale du site, tout en reconnaissant sa dimension d'intérêt général historique
• Sauvegarde du caractère « ouvert » du paysage de la plaine de Bouvines –Cysoing, atout du développement local

Source des textes et photographies : Nordsud et Sintives, *Étude pour le classement et la gestion du site de la plaine de Bouvines,* Dreal NPDC, 2013

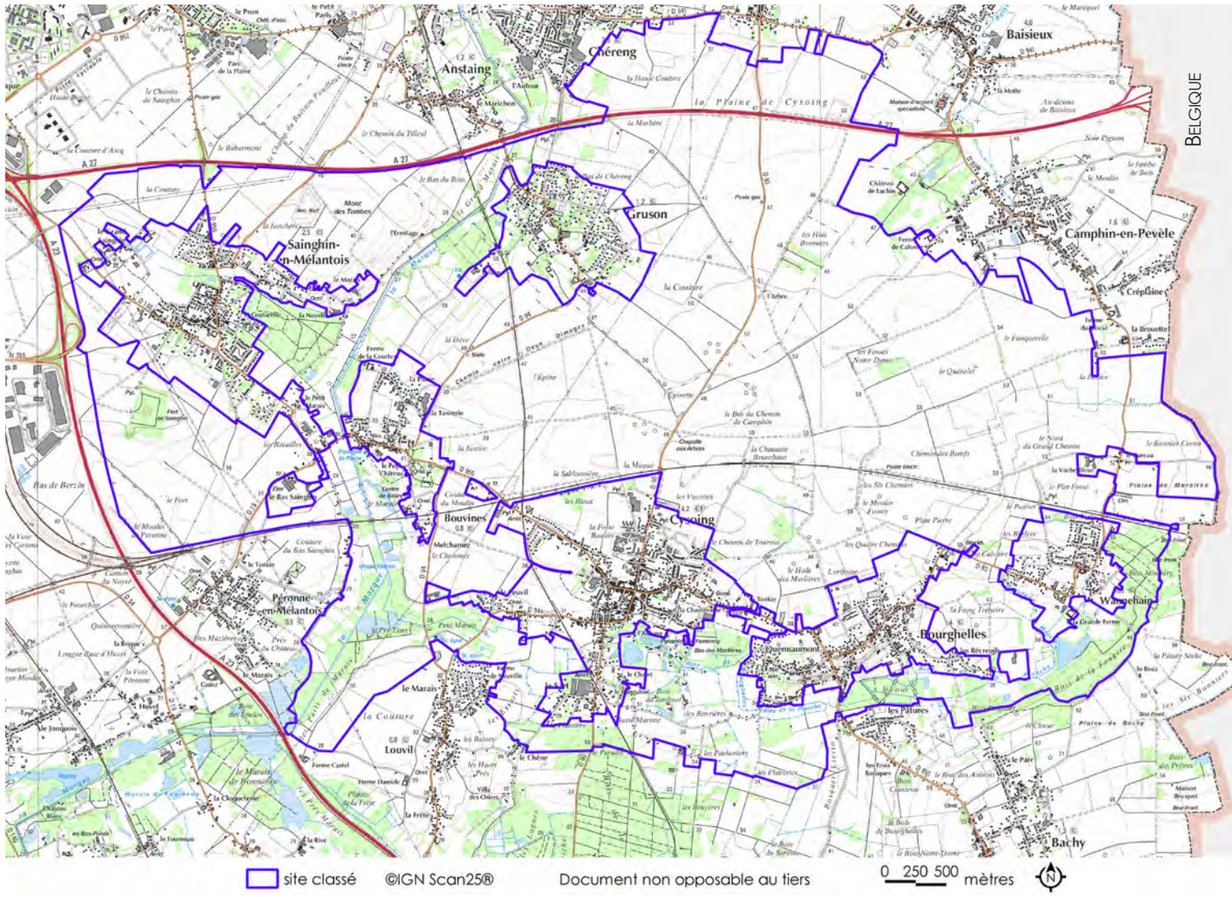













59-SC 17 Terrils du bassin minier Nord-Pas de Calais

54 communes

SITE CLASSÉ
En cours



Cette sélection comprend 47 des 51 terrils situés dans le périmètre du bien inscrit à l'Unesco.

Le bassin houiller du nord de la France

Les terrils sont les seules traces tangibles de l'existence d'un patrimoine géologique exceptionnel, invisible en surface : le bassin houiller du nord de la France. Il s'étend d'est en ouest de Fresnes-sur-Escaut près de la frontière belge, à Ligny-les-Aires, sur 6 à 12 km de large pour 120 kilomètres de long. Il fait partie du grand gisement houiller exploité qui traverse l'Europe et passe par l'Angleterre, la Belgique, le bassin de la Ruhr.

Découvert au début du XVIIIe siècle, son exploitation a contribué à la révolution industrielle et a entraîné, pendant plus de deux siècles, des bouleversements majeurs dans les paysages de la région et dans le mode de vie des habitants. Enfouies à plus ou moins grande profondeur, les veines de houille n'ont pu être exploitées qu'en creusant 600 puits verticaux d'où rayonnaient à divers niveaux de nombreuses galeries horizontales.

Les terrils ne sont autres que les énormes accumulations de déblais, engendrés par les travaux de creusement et l'exploitation de la houille et remontés à la surface par la machine d'extraction située au niveau des chevalements. Ils sont composés principalement de schistes, et en plus petite quantité de grès carbonifères. Désignant initialement un mont, un stock de terre, les terrils sont l'accumulation des roches et résidus issus du triage du charbon.

Ce pays minier représente un cas remarquable de transformation d'un paysage historique, essentiellement rural, par près de trois siècles d'exploitation mono-industrielle du charbon. Ces trois siècles ont modifié les caractères proprement physiques de ce paysage, lui surimposant tous les éléments techniques et architecturaux liés à l'extraction. Ils ont créé de nouveaux établissements humains, engendré des migrations et développé des cultures qui font à leur tour partie du paysage. Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais illustre parfaitement les bouleversements initiés par l'industrialisation autant sur le plan technique que sur les plans sociaux, culturels, paysagers et environnementaux.

On dénombre actuellement 225 terrils, de tailles et de formes variées, sur les 330 qu'a compté, au total, le Bassin minier. Une diversité typologique qui s'explique essentiellement par l'évolution technique des modes de « mise à terril » mais également par la disponibilité et la nature des surfaces sur lesquelles ont été édifiés les terrils.



Motivation de la protection

"Les terrils sont un paysage. Ils sont les symboles visibles des ressources fossiles souterraines. Tout un paysage qui se développe en France de Valenciennes jusqu'à Béthune. Toute une ressource de 100 kilomètres de long sur 20 kilomètres de large. Un exploit commun, une exploitation de l'homme pour sortir cet or noir, plus de 2 milliards de tonnes, sur 270 années, inlassablement. Une chaîne humaine, sur 10 générations, pour produire ces quelques 300 'monts de somme', que l'on a reçus en héritage".
(Projet de classement, résumé non technique)

78 terrils ont été sélectionnés pour leur caractère de représentativité : différentes formes ou périodes, requalifiés ou non, terrils signaux et monumentaux ayant un impact paysager important, ou terrils importants du fait de leur histoire.

CRITÈRE historique, pittoresque

DÉLIMITATION 78 terrils dans la région Nord-Pas-de-Calais (Voir carte)
SUPERFICIE 1 876 hectares
PROPRIÉTÉ Publique

AUTRES PROTECTIONS :
- **Nombreux monuments historiques**
- **Site inscrit** des terrils d'Haveluy (voir fiche 59SI28)
- **Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope** pour le terril de Pinchonvalles
- **Patrimoine mondial de l'UNESCO** (51 terrils dans le Bien inscrit et une vingtaine dans la zone tampon)

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- ZNIEFF de type I pour 46 des 78 terrils

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages miniers

ILLUSTRATIONS
- Terrils jumeaux à Loos-en-Gohelle [*Crédits © Dreal NPDC*]
- Panorama du bassin minier depuis Notre-Dame de Lorette [*Crédits © Dreal NPDC*]
- Hubert GUISON, *Le Terril rouge à Henin-Lietard*, N° inv.:3039 © Douai, Musée de la Chartreuse






Fréquentation du site
diverses selon l'usage du terril

Signalétique : aucune

Gestionnaires publics (collectivités, Etablissement public foncier et État)
Dreal NPDC, Mission bassin minier NPDC, *Guide pour la gestion des autorisations et préconisations pour l'aménagement et l'entretien d'un terril classé au titre des sites*, Octobre 2013

Etat actuel (divers selon les sites)
- Site : **Bon avec quelques altérations**
- Environnement : Urbain et/ou rural

Tendance évolutive (diverse selon les sites)
- Site : Dynamique naturelle, aménagements, risques : combustion, affaissement ponctuel…
- Environnement : Urbanisation, patrimoine Unesco

Repères et belvédères sur les paysages

L'impact paysager de ces collines artificielles, élevées à la force des Hommes, est, en territoire de plaines, considérable et saisissant. Contrairement à la Ruhr et à l'Angleterre, la plupart de ces repères dans le paysage a été préservé. Les plus anciens terrils sont modestes, hauts de 10 à 30 mètres, les plus récents sont beaucoup plus massifs. Leur caractère pittoresque en a fait l'objet de diverses représentations en peintures et en photographies.

Un intérêt pour la géologie, la faune, et la flore

Certains terrils sont reconnus pour leur intérêt géologique. Les sédiments houillers détritiques (schiste et grès) et organiques (charbon sur 45 mètres cumulés) se répartissent sur 2 000 mètres d'épaisseur : les terrils dans le paysage sont dus à cette faible épaisseur de charbon au regard de l'épaisseur des roches détritiques inexploitables.

Ces accumulations de terrains primaires, dans une région où les affleurements primaires sont rares, constituent les témoins de ces couches enfouies profondément. Les terrils furent également des sites d'observation de coupes géologiques remarquables, surtout au XIXe siècle, et de découvertes fossilifères aussi bien surprenantes qu'exceptionnelles. Leur étude a permis de reconstituer les paysages et les formes de vie dans la région Nord-Pas-de-Calais il y a 300 millions d'années. Les plus remarquables : le terril de Pinchonvalles à Avion, le terril de Rieulay et le terril n° 16 à Ferfay, sont recensés parmi le patrimoine géologique national.

Nombre de ces terrils constituent d'extraordinaires refuges pour la faune et la flore au sein d'un territoire densément urbanisé et fortement agricole. Sur ces sols extraits des profondeurs, des végétaux prennent racine. La nature des terrains et les habitats spécifiques permettent à des plantes et animaux situés en limite d'aire de répartition de retrouver dans les terrils les conditions de survie qu'ils ne trouvent habituellement que dans les régions plus méridionales (papillons, oiseaux, lézards, crapauds, criquets, etc). Ils apparaissent ainsi comme des îlots d'une biodiversité à part dans le Nord-Pas-de-Calais.

La pente, la composition du terril, la granulométrie, l'orientation, l'environnement naturel, et le mode de mise en terril sont autant de paramètres intervenant dans la colonisation des terrils et qui permettent d'observer une grande variété de terrils, mais aussi sur un même terril, une grande diversité de milieux et d'espèces.

Les habitats typiques des terrils sont les pelouses schisteuses, souvent entretenues par les lapins (mousses, lichens et plantes adaptées au schiste des terrils), friches pionnières à pavot cornu et patience à écussons, boulaies pionnières. La biodiversité varie également en fonction de la connexion du terril avec d'autres milieux naturels tels que les bois ou les zones humides (ancien bac à Schlamm). La chaine des terrils, par sa surface, son étalement géographique et le nombre de sites, constitue un corridor écologique de première importance dans la région. La flore, extrêmement fragile, peut être menacée par divers facteurs naturels ou anthropiques (éboulement, glissement de terrain, ravine, combustion).

Une diversité d'usages

Sur l'ensemble des terrils édifiés, certains ont été exploités au point de disparaître totalement, d'autres sont encore en cours d'exploitation, d'autres ont été remodelés, aménagés après une exploitation partielle, et certains sont restés totalement intègres.

Après avoir été très longtemps considérés comme tas de matériaux exploitables, les terrils sont aujourd'hui des espaces naturels protégés (véritables réserves faunistiques et floristiques), dotés d'aménagement pour accueillir le public avec des activités pédagogiques, ou des marqueurs identitaires du paysage. Bon nombre d'entre eux sont utilisés comme supports d'activités de loisirs (bases de loisirs, parcs urbains, activités sportives et artistiques). Les terrils constituent des pôles structurants de la trame verte du Bassin minier.

Illustrations

En haut :
- Le terril de Loos-en-Gohelle et les mamelons de la mise en terrils [*Crédits © Dreal NPDC*]
- La Gohelle et sa chaîne de terrils depuis les jumeaux [*Crédits © Dreal NPDC*]
- Paysage vue des terrils [*Crédits © Dreal NPDC*]
- Le terril Renard (n°162) à Denain, terril « mémoire » concerné par un événement historique., seul vestige de la fosse Renard, qui a inspiré Zola pour l'écriture de Germina [*Crédits © Dreal NPDC*]

En bas :
- Pavot cornu ou glaucière jaune, végétation pionnière typique des terrils [*Crédits © Dreal NPDC*]
- Jumeaux de Loos-en-Gohelle [*Crédits © Dreal NPDC*]
- Terril N°10 de Bruay-la-Bussière, édifié par téléphérique, en voie de colonisation par la végétation [*Crédits © Dreal NPDC*]
- Haveluy, un terril entré en combustion : végétation calcinée et végétation pionnière [*© Atelier Traverses*]






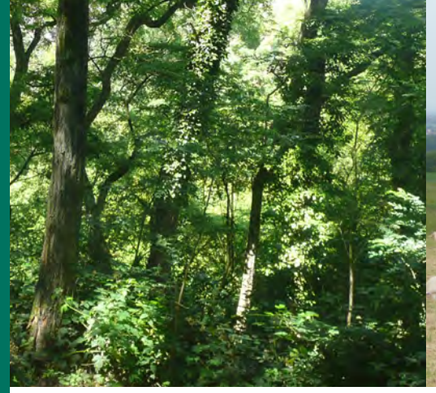



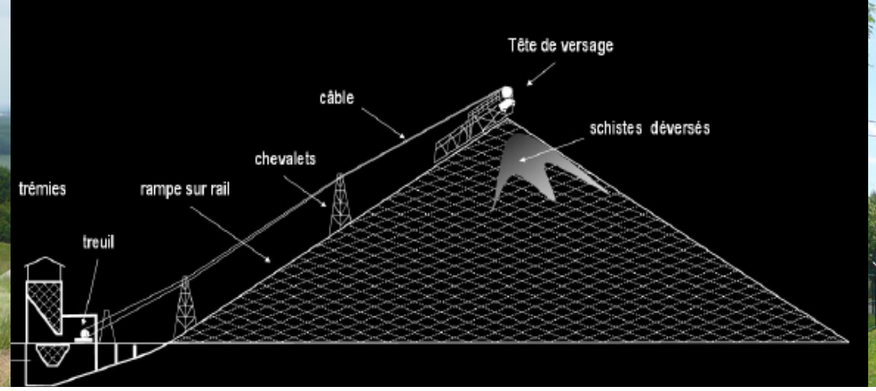



Illustrations

En haut :
- Le terril Sud d'Haveluy, entièrement boisé [© *Atelier Traverses*]
- Les terrils de Loos-en-Gohelle vus depuis le mémorial de Vimy [© *Atelier Traverses*]
- Schéma : Edification par rampe sur rails. [*Crédits* © CPIE Chaîne des Terrils]
- Le terril Nord d'Haveluy, vu des rues adjacentes [© *Atelier Traverses*]

En bas :
- Terril d'Habeluy, espace naturel sensible, propriété du département du Nord [© *Atelier Traverses*]
- Vu du terril nord d'Habeluy [© *Atelier Traverses*]
- Ancien cavalier aménagé au-dessus de l'A21, Loos-en-Gohelle [*Crédits* © *Dreal NPDC*]
- Terril 97 dit le Bossu de Méricourt, terril conique créé par l'exploitation de la fosse n° 4/5 des mines de Drocourt [*Crédits* © *Dreal NPDC*]

Aujourd'hui, un témoin de l'histoire et l'identité minière

Le dernier puits a fermé définitivement en décembre 1990. Nombre de terrils ont disparu car ils ont servi de réserve de matières premières, notamment pour les travaux publics. En réaction à la disparition progressive des terrils miniers, diverses institutions publiques et associations privées ont oeuvré pour la préservation de ce patrimoine particulier.

En 1988 est créée « La Chaîne des Terrils «, association pionnière pour la valorisation, la protection et la sensibilisation de ce patrimoine naturel. Le 21 décembre 1992, une charte précise les conditions de préservation, d'aménagement et d'exploitation des terrils du Bassin minier Nord-Pas de Calais. Une classification définissait leur devenir : « à préserver », « à aménager » ou « à exploiter », en fonction de leur intérêt écologique, culturel ou paysager, de leur situation géographique ou encore de la nature des matériaux les constituant. Grâce à l'intervention de l'Établissement Public Foncier Nord-Pas-de-Calais, les terrils ont pu être revendus pour la plupart aux collectivités territoriales et locales.

Le 30 juin 2012, l'inscription du Bassin minier, sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO apportait une reconnaissance exceptionnelle à ce territoire au titre de « Paysage culturel évolutif ». Afin de garantir la pérennité et la bonne gestion sur le long terme du site, il a été décidé de hisser le niveau de protection réglementaire du « paysage culturel » par la création d'un site protégé au titre de la loi du 2 mai 1930.

Le classement des terrils du Nord-Pas-de-Calais est le premier volet d'une campagne de classement de sites sur le Bassin minier ; elle sera poursuivie d'une seconde phase visant à classer les « paysages miniers » (cavaliers, étangs d'affaissement, franges agricoles,…), à laquelle les espaces cultivés et les marais seront ponctuellement intégrés au classement, afin de permettre la lecture et la perception visuelle de cet ensemble minier exceptionnel.

Ces deux sites classés constitueront les témoins de ce qui a autrefois ébranlé et façonné les paysages ruraux du XVIIIe siècle au XXe siècle : terrils, canaux, voies ferrées.

Les terrils forment un ensemble paysager cohérent et sont liés entre eux par la covisibilité. Ils constituent, tout comme les chevalements, des éléments verticaux, liés à l'activité d'extraction du charbon et de la houille, qui s'égrènent au travers des paysages du Bassin minier, mais se démarquent par un caractère montagneux caractéristique, de véritables « *collines tombées du ciel* » (et provenant des profondeurs).

La protection des terrils est le passage de la réfutation et du déni d'autrefois, à une acceptation durable de leur présence dans le paysage. Cette protection permettra de conserver leur diversité de formes et d'usages. Elle permettra de perpétuer leur histoire et de la conter aux générations futures, comme récit humain que tissent le temps et la mémoire. Le classement confirme leur caractère de symbole d'un labeur de la mine et de l'unicité d'une telle « *chaîne des terrils* » en Europe.

Enjeux

- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- La protection des terrils permettra de sauvegarder la structure des terrils et d'assurer leur gestion sur le long terme. Un document d'orientations de gestion patrimoniales et paysagères a été proposé dans le cadre du projet de site classé des terrils du Nord - Pas de Calais.
- Dans une seconde phase, le site des terrils sera prolongé par un site classé des "paysages miniers"

Source des textes : Dreal NPDC et Mission Bassin Minier NPDC, *Rapport de présentation : Projet de classement au titre des sites des terrils du Bassin minier Nord- Pas de Calais*, 2013

Pour en savoir plus

- www.bmu.fr, site du bassin minier patrimoine mondial de l'Unesco
- www.missionbassinminier.org
- CPIE chaîne des terrils www.chainedes-terrils.eu
- Dreal NPDC et Mission Bassin Minier NPDC, *Rapport de présentation : Projet de classement au titre des sites des terrils du Bassin minier Nord- Pas de Calais*, 2013
- Lemoine Guillaume, "Intérêt, gestion, protection et valorisation des terrils minier du Nord-Pas-de-Calais", Annales de la Société Géol. du Nord, T19 (2e série), 2012, 8 p.
- Proposition d'inscription du Bassin minier du Nord-Pas de Calais au Patrimoine mondial de l'UNESCO, 2010
- Robaszynski Francis et Guyétant Gaëlle *Des roches aux paysages dans le Nord-Pas-de-Calais, Richesse de notre patrimoine géologique*, Ed. SGN, 2010, 152 p.
- Deffrennes Geoffroy, *Le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais*, Ed. Ouest-France, 2008, 143 pages
- Pastoureau Michel, *Noir, histoire d'une couleur*, Ed. du Seuil, 2008, 210 pages
- CPIE Chaîne des Terrils et Mission Bassin Minier, *Recensement et qualification des terrils du Bassin minier NPDC*, 2007
- Musée d'histoire naturelle de Lille, *Pays'ages*, 2007, 108 pages
- Rabier Jean-Claude, *La remonte-Le Bassin inier du Nord-Pas de Calais, entre passé et avenir*, Ed. Septentrion, 2002, 274 p.
- Barbier Benoît, *Germinal Blues - souvenirs de tournages*, Ed. Hoëbeke, 1993, 103 p.
- Poitou Jean-Claude, *Nous les mineurs*, Fédération Nationale des Travailleurs du Sous-sol CGT, 1983, 191 pages









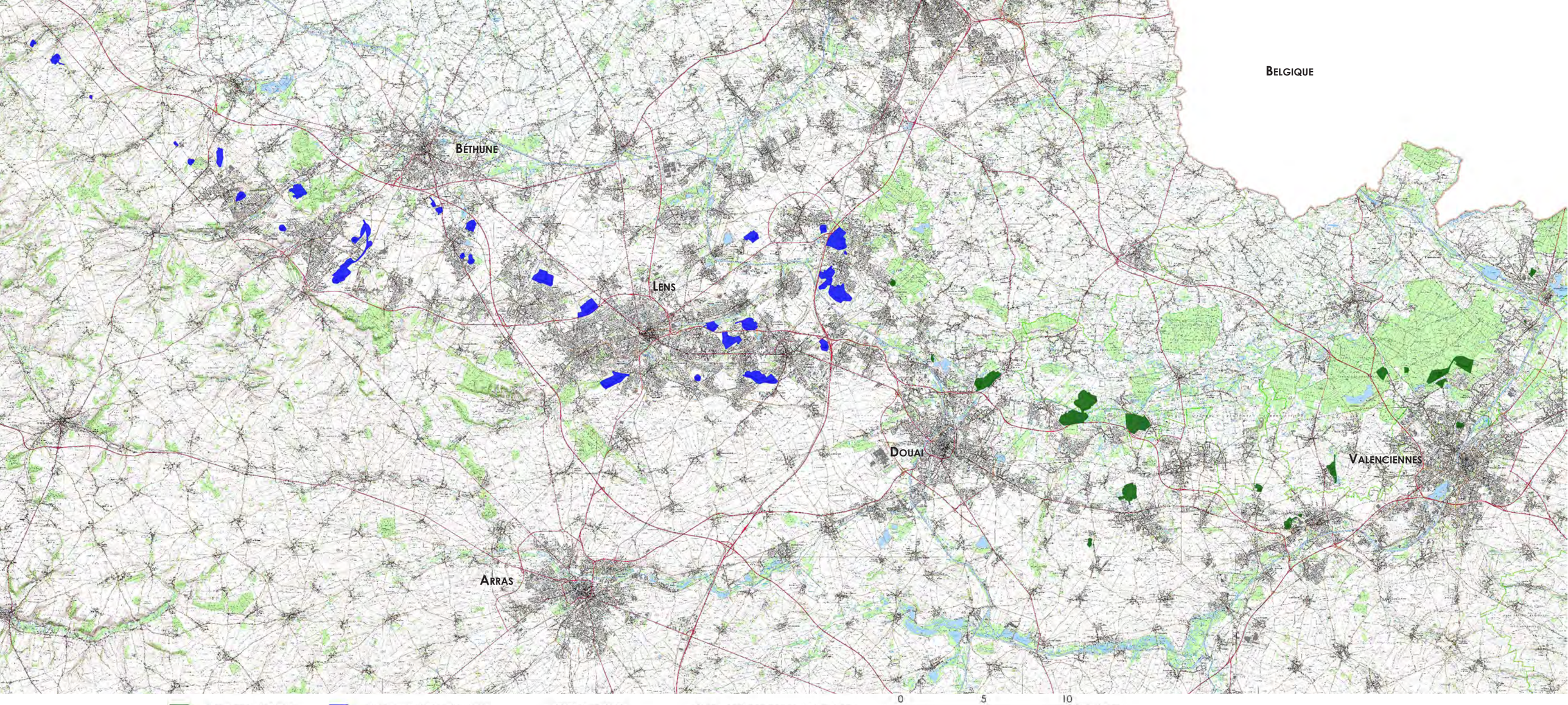

Numéro	Commune(s)
T002	Ruitz, Maisnil-lès-Ruitz, Haillicourt
T003	Ruitz, Maisnil-lès-Ruitz
T005	Lapugnoy
T009	Haillicourt
T009a	Haillicourt, Bruay-la-Buissière, Hesdigneul-les-Béthune
T010	Bruay-la-Buissière
T014	Auchel
T016	Ferfay
T020	Burbure
T021	Ames
T025	Haillicourt
T026	Haillicourt, Hesdigneul-les-Béthune
T031	Ligny-les-Aire
T031a	Ligny-les-Aire
T032	Ligny-les-Aire
T034	Ligny-les-Aire, Auchy-au-Bois
T036	Noeux-les-Mines
T037	Verquin
T042	Noeux-les-Mines

Numéro	Commune(s)
T045	Labourse
T056	Verquin
T058	Grenay, Mazingarbe
T058a	Grenay, Mazingarbe
T074	Loos-en-Gohelle
T074a	Loos-en-Gohelle
T074b	Loos-en-Gohelle
T075	Avion
T083	Fouquières-les-Lens
T092	Hénin-Beaumont, Dourges
T094	Harnes, Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens, Fouquières-les-Lens
T094a	Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens
T095	Fouquières-les-Lens
T095a	Fouquières-les-Lens
T097	Méricourt
T098	Estevelles
T100	Fouquières-les-Lens
T101	Hénin-Beaumont, Billy-Montigny, Rouvroy
T107	Carvin

Numéro	Commune(s)
T108	**Ostricourt**
T110	Oignies, Dourges, Hénin-Beaumont
T115	Libercourt
T115a	Libercourt
T116	Dourges, Oignies
T117	Dourges, Oignies
T123	**Roost-Warendin**
T125	**Auberchicourt**
T125a	**Auberchicourt**
T139	**Roost-Warendin, Râches, Douai**
T140	**Auby**
T141	**Roost-Warendin**
T143	**Lallaing, Pecquencourt**
T143a	**Flines-les-Râches, Marchiennes**
T144	**Rieulay, Pecquencourt**
T152	**Escaudain, Helesmes**
T153	**Escaudain**
T156	**Denain**
T157	**Haveluy**
T158	**Haveluy**

Numéro	Commune(s)
T162	**Denain**
T172	**Raismes**
T173	**Raismes**
T174	**Raismes**
T175	**Raismes**
T175a	**Raismes**
T176	**Raismes**
T182	**Fresnes-sur-Escaut**
T189	**Anzin**
T189a	**Anzin**
T189b	**Anzin**
T192	**Vieux-Condé**
T205	Hénin-Beaumont
T218	**Anzin**
T222	**Monchecourt**
T230	Fouquières-les-Lens, Harnes
T237	Verquin
T244	Enquin-les-Mines
T260	Fouquières-les-Lens





59-SI 01 Jardin des plantes de Douai

Douai

SITE INSCRIT
Arrêté du 8 mars 1933





"Dans la rue d'Arras, en face de la rue de la petite fonderie, le touriste s'arrêtera devant la belle entrée du jardin des plantes, charmante promenade que nous envie les villes voisines. Une allée plantée de marronniers le conduira vers une vaste pelouse, entrecoupée de massifs qui réjouissent l'oeil par la variété des arbustes et des fleurs ; à droite et à gauche de cette allée, un assez grand terrain est consacré à un jardin botanique méthodiquement disposé ; de plus, sur le côté droit, trois serres renferment des plantes tant exotiques qu'indigènes (...).

Au-delà de la pelouse se développent, sur une longue façade, les bâtiments de la Société d'agriculture (...). Franchissons une sorte de porche à trois arcades placé au centre de l'édifice ; un second jardin, plus spacieux et plus gracieux que le premier s'offrira à notre vue. (...) la variété du jardin anglais s'y marie parfaitement avec la sévérité du jardin français ; allées larges et droites, sentiers tortueux, massifs verdoyants, petites pelouses, surmontées du dôme de verdure des hêtres pourpres, des tilleuls à feuilles argentées, forment un tout aussi agréable à l'oeil qu'harmonieux dans son ensemble." (*Guide itinéraire de l'étranger dans Douai*, 1861)

Les jardins de l'ancien couvent des capucins

Le jardin des Plantes est situé à l'intérieur de l'ancienne enceinte de la ville de Douai, sur la rive gauche du canal de la Sensée. En bordure de la rue d'Arras, à l'endroit du futur jardin des Plantes fut bâtie la chapelle Notre-Dame auxiliaire visible sur le plan d'Arras de Deventer (1558-1573). Puis un couvent des Capucins s'implanta sur le site entre 1591 et 1791. Sur le plan en relief de Douai de 1709, les jardins du Couvent apparaissent clos de murs, à usage de potager et de verger.
En 1791, les moines furent expulsés du Couvent. La municipalité de Douai revendiqua la propriété du site et y installa une filature. L'église et le cloître furent démolis en 1812. Un des bâtiments du couvent fut conservé. Quelques pierres tumulaires, une inscription enchâssé dans la muraille témoignaient du passage des religieux durant deux siècles (non retrouvés).

La création du jardin botanique à la fin du XVIIIe siècle

Le 4 mars 1803, le Préfet affecta les terrains à la Société Libre d'Agriculture et des Arts du Département du Nord créée le 27 avril 1799. Le jardin fut transformé en jardin botanique aménagé à la française. Il conserva les deux allées qui existaient dans les jardins du couvent, notamment l'allée centrale axée sur le pavillon. De nombreux végétaux exotiques y furent introduits et deux serres sont présentes dès 1825, une chaude, l'autre tempérée. Le jardin était, avant la création du Parc Bertin, "*la promenade publique la plus agréable de la ville*".

Vers 1890, le jardin fut amputé sur sa partie arrière afin de bâtir l'école des filles. En 1907, la gestion du jardin des plantes est reprise par la ville de Douai. Les arbres rares sont arrachés, les collections perdues. Le jardin des plantes devient un jardin botanique classique, fréquenté par les étudiants en pharmacie.

Aujourd'hui, un jardin encore peu valorisé

Les serres, l'orangerie qui existaient au XIXe siècle, accolées au mur de clôture Nord parallèlement à l'allée de marronniers ont disparu, les végétaux exotiques introduits qui faisaient la réputation du jardin également. Le jardin a conservé une longue allée centrale pavée, bordée de 19 vieux marronniers. Ils forment une voûte végétale, longue perspective axée sur l'ancien pavillon du couvent.

CRITÈRE Non spécifié
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Historique, architectural et paysager

DÉLIMITATION Le jardin des Plantes et le Pavillon Empire situé dans ce parc.

SUPERFICIE 1 hectare et 3 ares
PROPRIÉTÉ Communale

AUTRES PROTECTIONS :
Monuments Historiques dont :
• *Ancien couvent des Capucins*, dans le Jardin des Plantes, façades et toitures inscrites M.H. (11 janv. 1951).
Autres **sites protégés** à proximité
• *Site urbain inscrit de Douai* (cf fiche 59 SI20)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages de Pévèle et de la Plaine de la Scarpe, Centre de Douai
DOUAI : 42 197 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

• plusieurs vues du jardin peintes par Henri Duhem sur www.musenor.com
• MISSION DU PAYSAGE, *Elagage et protection des arbres*, S.T.U.,1982.
• GUILLOUET J., MAESTAYER M., *Douai*, Edition S.A.E.P., 1973
• BUFQUIN V. , *Histoire de la ville de Douai*, Ed. Lauverjat, Douai 1963
• DUPONT Jean, *La Société d'Agriculture Sciences et Arts de Douai*.
• *Guide itinéraire de l'étranger dans Douai, contenant la topographie et l'histoire de Douai et la description complète de ses monuments*, 1861

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
• Façade d'entrée du pavillon dit Empire de l'ancien couvent des Capucins
• L'axe d'entrée vers le pavillon et l'allée de marronniers
• Henri DUHEM (1860-1941), *le jardin des plantes*. Huile sur toile conservée au Musée de la chartreuse





Fréquentation du site
ouvert au public
Signalétique : aucune
Gestionnaires
Services espaces verts de la ville de Douai

Etat actuel **Etat Moyen**
- Site : quelques altérations de la partie située entre la rue d'Arras et le Pavillon Empire, abandon de la partie arrière.
- Environnement : Zone urbaine

Tendance évolutive
- Site : Dynamique naturelle
- Environnement : zone urbaine, grands îlots avec institutions et jardins

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- La façade du pavillon empire et le jardin arrière
- La roseraie Marie Duhem au sud de l'allée de marronniers

En bas :
- Plan en relief de Douai (1709-1710) conservé au Musée de la chartreuse avec le couvent et l'église des Capucins, non loin de l'enceinte
- L'entrée du jardin des plantes et l'allée de marronniers
- Société d'agriculture des Sciences et des Arts Ville de Douai, jardin des Plantes Plan du jardin au XIXe siècle,
- *Plan de la ville de Douai*, département du Nord -[s.n.]-1820, © BNF.fr, Source : BNF département Cartes et plans, GE C-2435. Sur ce plan figure encore les bâtiments de l'église et du Couvent des Capucins

Face au bâtiment s'évasent deux alignements de tilleuls taillés, d'aménagement récent. L'ancien bâtiment conservé abrite le CIO (centre d'information et d'orientation). A l'arrière, la parcelle relictuelle conserve quelques grands arbres (tilleuls, érables, marronniers, ifs, acacias).

Entre 2002 et 2009, la ville a cherché à revaloriser le jardin en créant des jardins à thèmes à but pédagogique. De part et d'autre de l'allée de marronniers se trouvent, au sud, la roseraie Marie Duhem, plantée de variétés anciennes et bordées d'arbres fruitiers le long du mur de clôture, et au nord, des parterres à compartiments fleuris de vivaces et annuelles. Un labyrinthe de graminées a été planté sur la pelouse face à la façade du pavillon.

Après avoir été exploité comme réserve foncière au XIXe siècle, le jardin des plantes est actuellement utilisé comme voie de desserte automobile. Quelques voitures stationnent près du pavillon et deux parcs de stationnement sont desservis par le jardin. La commission départementale des sites perspectives et paysages du 24 juin 1988 avait déjà proposé "*qu'une étude en vue de la réhabilitation du Jardin des Plantes et de la valorisation de cet espace vert dans le quartier soit menée*" et "*qu'un engagement visant à supprimer la fréquentation automobile du jardin soit pris*". La quiétude du jardin reste aujourd'hui perturbée et ses structures se délabrent. Au nord, une partie du mur de clôture dans le jardin avant est éventrée. Le pavillon de l'ancien couvent a besoin d'un ravalement. Le jardin arrière reste délaissé et en partie privatisé.

De part et d'autre du site subsistent des parcelles de jardins plantées de grands arbres. En face de l'entrée, de l'autre côté de la rue d'Arras, l'îlot de la Fonderie Saint-Amé a fait l'objet d'une opération de réaménagement.

Enjeux

- Réflexion sur un plan de gestion et de revalorisation affirmant le rôle culturel et de promenade piétonne du jardin, valorisation de l'histoire du site
- Restauration du bâtiment du couvent (notamment la façade arrière)
- Réflexion sur la place de la voiture à l'échelle du quartier et de l'îlot afin d'éviter la circulation dans le jardin
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site

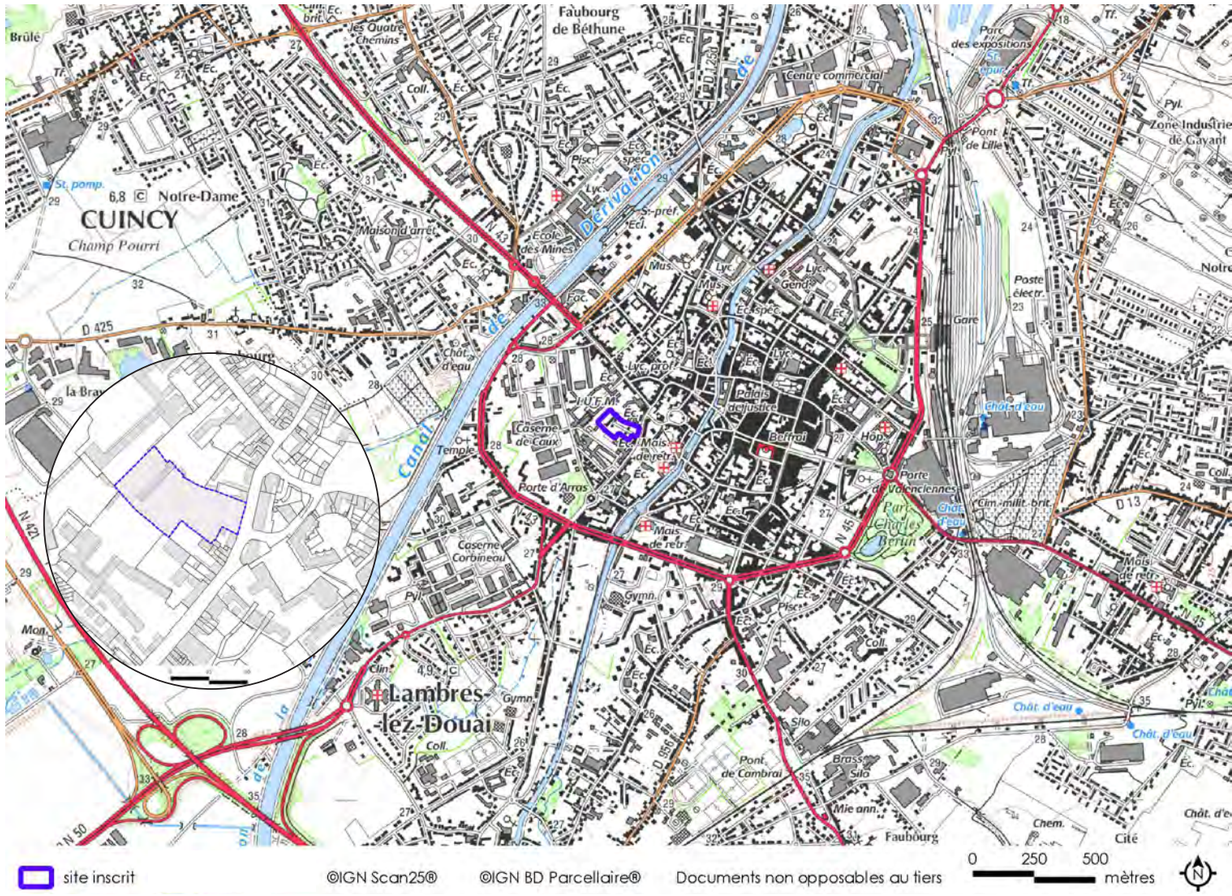

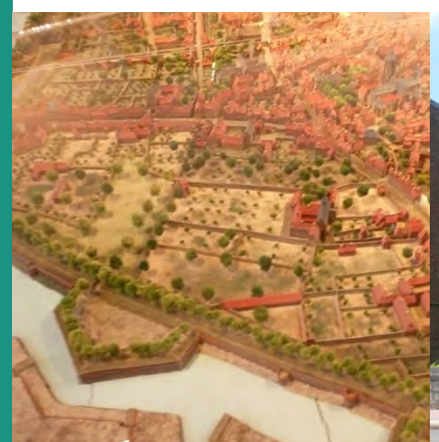



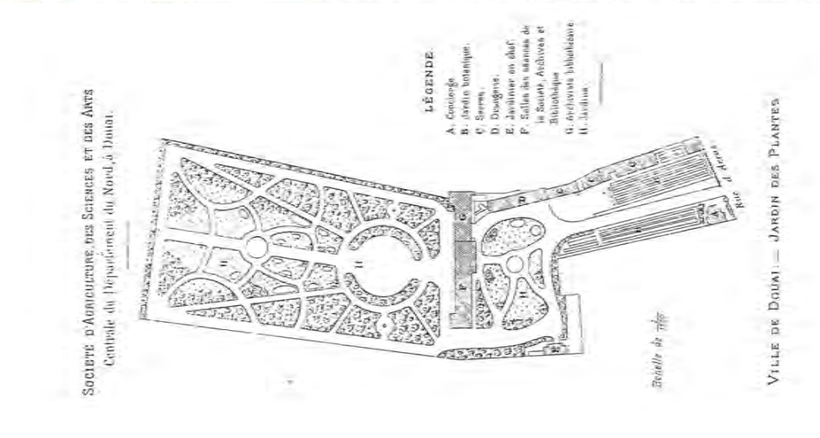







PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SI 02 Façade de l'esplanade

Lille

SITE INSCRIT
Arrêté du 25 novembre 1933





Le site inscrit comprend plusieurs éléments entre la ville et la citadelle : Le champ de mars, l'esplanade, le Square du Ramponneau. Le Square Daubenton, le Jardin Vauban et le jardin d'arboriculture font désormais partie du site classé Jardin Vauban et abords (cf Fiche 59-SC11).

Le champ de Mars, ancienne zone militaire

La ville de Lille fut protégée par plusieurs enceintes successives. Le traité d'Aix-la-Chapelle rattacha la ville à la France en 1668. Afin de défendre la nouvelle frontière et de protéger la capitale, Vauban dota la ville de nouvelles fortifications et d'une citadelle (1667-1670) implantée au nord-ouest dans une zone marécageuse au bord de la Deûle.

Le champ de Mars, formait à l'origine un champ de manoeuvre dégagé entre le front Est de la Citadelle et la ville. Cet espace militaire, zone non aedificandi de 250 m de large, assurait une protection entre ville et citadelle et offrait, en temps de paix, un lieu pour les évolutions militaires, les parades, et diverses festivités de la vie civile. Il était encadré et fermé par deux murs de communication reliant la Citadelle à la ville. Au sud, la communication d'En-Haut partait du bastion d'Anjou et gagnait le rivage du Quai du Wault. Au nord, la communication d'En-Bas (ou de la Porte St André) reste visible sur les anciens terrains du stade Grimonprez-Jooris et du stand de tir.

En 1750, la création du canal de la moyenne-Deûle divisa le champ de mars en deux parties inégales : côté citadelle, le *Champ de mars*, côté ville, l'*Esplanade*. Les terrains militaires situés au devant de la citadelle, furent peu à peu concédés à la ville. Le 6 juin 1790, la Fête de la Fédération se déroula sur le Champ de mars. Au XIXe siècle, le site est doté de plusieurs équipements militaires. Des activités récréatives et de loisirs s'installent sur le champ de mars et le long de la promenade plantée de l'esplanade. Dès le XIXe siècle, s'y déroule la foire aux manèges. Plusieurs équipements sportifs y seront également construits : champ de course, stade... et parking.

L'esplanade, première promenade plantée

En 1675, l'esplanade fut la première promenade plantée de Lille. Vauban marque ainsi la transition entre la ville et la zone militaire. Peu après la signature de la paix d'Utrecht, en 1713, qui signe la fin de l'occupation hollandaise, les Français requalifient la promenade de l'esplanade en plantant "*quatre rangées de bois blancs et de tilleuls*".
Le Mail de l'esplanade est actuellement formé par cinq rangées de tilleuls plantés le long du canal et une rangée de l'autre côté du boulevard, le long des façades. Cette vaste promenade ombragée est parcourue par une piste cyclable. L'accès au pont du Petit Paradis est ponctué du monument célébrant le 48e Régiment de mobiles du Nord (5 janvier 1871).

Le canal de la Moyenne-Deûle

Ce canal aux berges maçonnées a été creusé en 1750 d'après un projet de Vauban de 1699. Il assure la jonction entre les deux parties navigables de la Deûle. Il sépare l'Esplanade, côté ville, du Champ de Mars. Il est encadré de plantations d'arbres : les tilleuls de l'Esplanade et deux alignements de marronniers sur le Champ de mars. Joutes aquatiques et feux d'artifices s'y déroulent jusqu'à la seconde guerre mondiale. Deux ponts-levis métalliques (ponts du Petit Paradis et du Ramponneau), une écluse et le "Pont Napoléon" (1812, à la passerelle dynamitée en 1918 et récemment restaurée) subsistent.

CRITÈRE Non spécifié
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Historique et paysager

DÉLIMITATION Le champ de Mars, situé à l'est de la citadelle, les allées dite «façade de l'Esplanade», le square Daubenton et le square Vauban.
SUPERFICIE 32 hectares 36 ares
PROPRIÉTÉ Publique (Ville de Lille et Etat)

AUTRES PROTECTIONS :
Monuments Historiques classé :
- Citadelle de Lille : en totalité, y compris le mur de " Communication d'En-Bas ", le Grand Carré, avenue du Petit Paradis, avenue des Marronniers, avenue Cuvier , avenue Mathias-Belabel, parties du Bois de la Deûle, berges des canaux de la Deûle (5 sept. 2012)
- Nombreux autres monuments historiques dans Lille

Autres **sites protégés** à proximité
- Site classé du jardin Vauban (cf Fiche 59SC 11)
- Site classé Quai du Wault et squares Foch et Dutilleul (cf Fiche 59SC 15)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages de la métropole, entre la ville et la citadelle de Lille.
LILLE : 227 560 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- Collectif guides-conférencières, " La Belle époque de l'Esplanade ", dans Bull. Renaissance du Lille ancien, Mars 2007
- LEGILLON P. , DION J., *Lille, portrait d'une cité*, Editions Axial, 1975.
- MILLOT J., *La Citadelle de Lille*, Congrès arch. de France, Société Française d'Archéologie, 1962.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- L'esplanade plantée de tilleuls
- L'allée des marronniers et les tilleuls de l'esplanade le long du canal de la Moyenne-Deûle
- Vue aérienne : La façade de l'esplanade et ses abords [*© Cliché Ph. Frutier Altimage*]






Fréquentation du site
Promenade publique
Parking très fréquenté servant à l'accueil de la fête foraine deux fois par an
Signalétique : Panneau historique : Square Daubenton et Ramponneau, Façade de l'Esplanade. Pas de logo site

Gestionnaires Ville de Lille
- Travaux de mise en valeur du Mail de l'Esplanade en 1982, renouvellement ponctuel des tilleuls de l'esplanade...
- Schéma directeur de la citadelle, Projet d'aménagement du champ de mars et de la plaine des sports

Etat actuel **Bon avec altérations**
- Site : Etat dégradé du Champ de Mars. Espace planté continu le long du canal de la Deûle.
- Environnement :
Ouvrage fortifié de Grand carré au Nord. Citadelle et bois de Boulogne à l'Ouest. Secteur sauvegardé à l'Est. Quai du Wault et quartier du XIXe siècle au Sud.

Tendance évolutive
- Site : projet d'aménagement d'ensemble de la Citadelle et de ses abords
- Environnement : Opérations immobilières dans les quartiers périphériques

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Pont du Petit Paradis
- Vestiges du pont Napoléon avant restauration et abords du canal
- Platane remarquable du square du Ramponneau

En bas : La friche du champ de mars et la friche de la plaine des sports et du stade, territoires de projet

Le square du Ramponneau

En 1858, l'annexion de plusieurs communes limitrophes et la création d'une nouvelle enceinte modifia le site. La ville fit appel au paysagiste Jean-Pierre Barillet Deschamps (1824-1873) pour requalifier les abords de la citadelle. Le Square du Ramponneau, s'inscrit dans un projet d'ensemble rattachant la citadelle à la ville, et créant une succession de jardins le long du canal de la Deûle : square Daubenton, jardin Vauban, etc (voir fiches 59SC11 et 59SC15).

Le Square du Ramponneau accueillit quelque temps le Jardin Botanique de la ville. Les pelouses sont plantées d'arbustes et de grands arbres (gingko, tilleul, érable, pins...). Un vieux platane et un vieux pterocaryer tirent parti de leur proximité du canal et étalent leur branchage jusqu'à l'eau. Un platane d'une circonférence de 6,50 m a été classé arbre remarquable de France. Le square abrite également un monument dédié à Achille Testelin.

Aujourd'hui, un projet d'aménagement envisagé

La démolition du stade Grimomprez-Jooris et des équipements sportifs du Champ de Mars permet aujourd'hui à la ville d'envisager un programme de requalification s'inscrivant dans le schéma directeur de la citadelle : restitution des glacis et du chemin couvert, évocation des ouvrages disparus, activités festives, préservation des milieux humides de la prairie et autour du Grand Carré, installations destinées à la détente et aux activités de plein air (agence AAP et agence Paysage, Lille)

Enjeux
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Accompagnement des projets de requalification de la citadelle de la ville
- Clarification des limites du site, le square du Ramponneau restant plus lié aux aménagements de Barillet-Deschamps
- Réflexion sur le devenir du site inscrit en lien avec la révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé

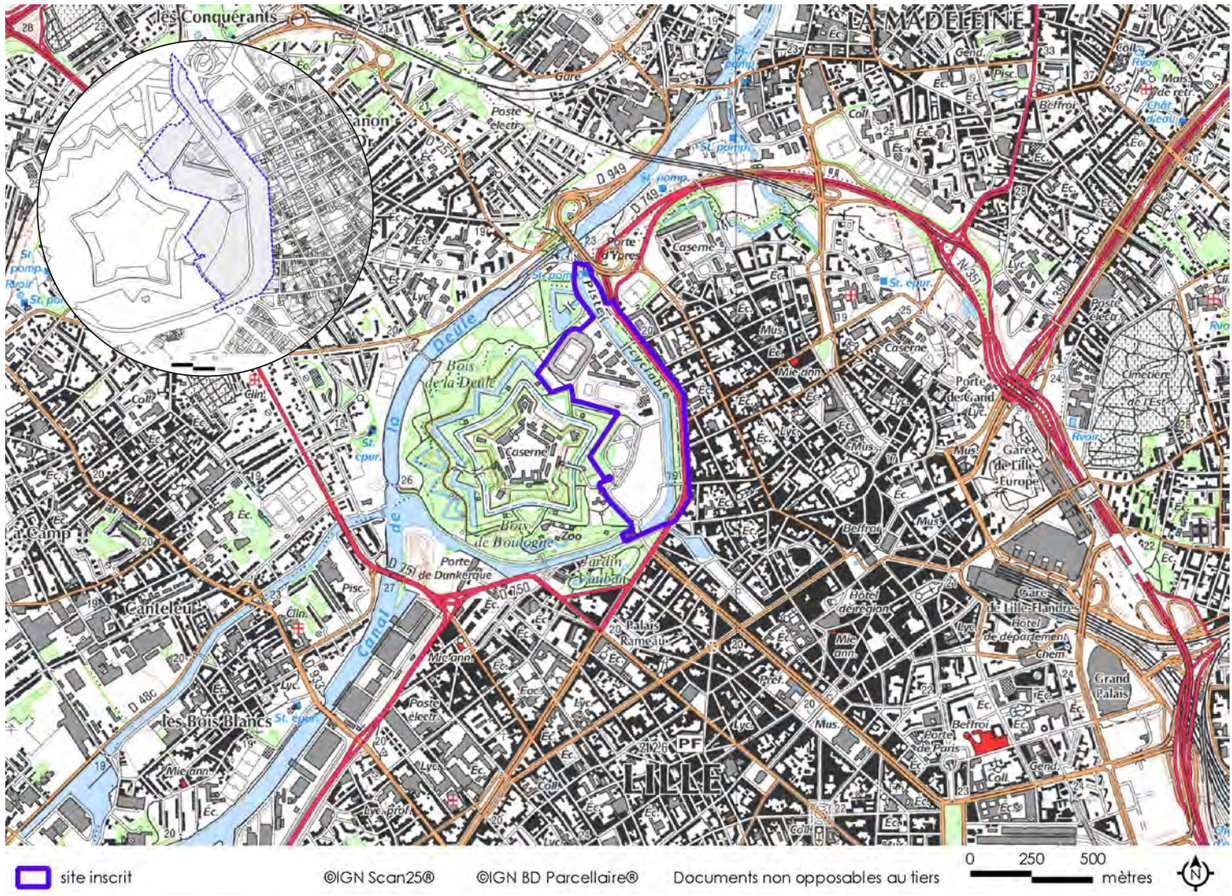








PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SI 04 Parc du Château de Brigode

Villeneuve d'Ascq (Annappes)

SITE INSCRIT
Arrêté du 13 septembre 1943

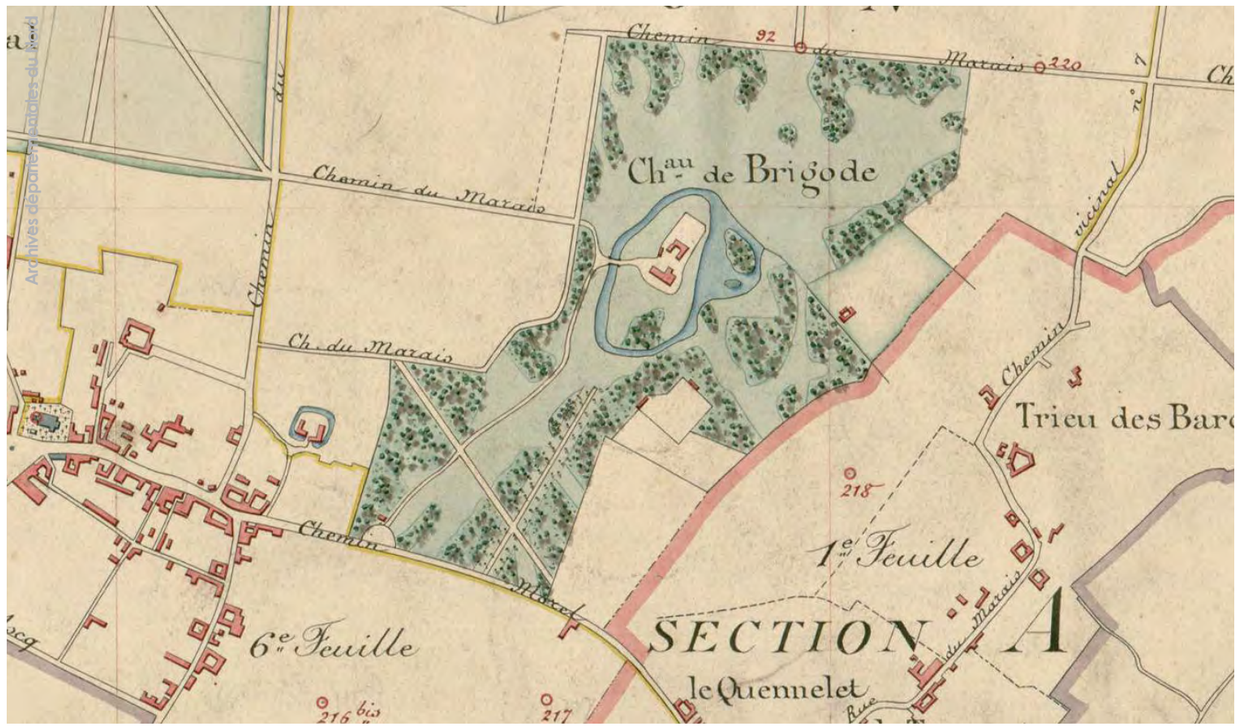

Archives départementales du Nord



Motivation de la protection

"*C'est un espace magnifiquement planté avec des arbres de très bel aspect , en particulier des hêtres rouges qui se détachent admirablement sur les frondaisons environnantes et sur la belle prairie qui s'étend à leur pied.*"
(visite de M. Berry, architecte en chef des monuments historiques, 1961)

Un château aujourd'hui détruit et un parc à l'anglaise

La propriété du château de Brigode était implantée à Annapes. Au nord s'étendaient des zones marécageuses et la Marque. La commune, située à la périphérie Est de Lille, rejoindra la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq en 1970.

Le Château de Brigode fut construit en 1770, pour la famille du même nom. Celle-ci s'était installée en Flandres depuis le XVIIe siècle après son expulsion de Hollande par les guerres de religion. Le baron d'Empire Romain-Joseph de Brigode-Kemlandt (1775-1854) fit agrandir le château et aménager un parc à l'anglaise sans doute à la fin du XVIIIe-début du XIXe siècle. Un plan cadastral d'Annapes daté de 1816, conservé aux archives départementales montre déjà l'aménagement d'un parc paysager.

Le domaine passa ensuite à la famille De Montalembert d'où le nom que prit parfois le château. Pendant la seconde guerre mondiale, le château fut habité entre autres par Georges VI d'Angleterre et le maréchal Goering. Le château construit en pierre blanche de Lezenne, subira des remaniements successifs tout au long du XIXe siècle avant d'être détruit en 1969. Il était accompagné d'une chapelle, également détruite, et de communs.

Le plan cadastral d'Annapes, ci-joint, daté de 1890, montre le château et ses communs en position centrale, accessible par le chemin du marais. Des "douves" complétée d'un plan d'eau les ceinturent. De grandes pelouses s'étendent au nord et au sud-ouest, ponctuées de bosquets. Des plantations ceinturent le parc dégageant sans doute quelques points de vues lointains. Une allée plantée d'arbres est visible en bas du plan.

Une opération immobilière et un golf

En 1967, le château, le parc et les marais avoisinants, à la jonction des villes de Flers, Annapes et Ascq sont achetés par la société d'Etudes et d'Aménagement Foncier (S.E.D.A.F.) pour y créer « *Le Domaine de Brigode* ». L'objectif est de transformer la vision misérabiliste du Nord et de créer un cadre de vie destiné à retenir les cadres dans la région. A cette époque, promoteurs et concepteurs présentent un programme ambitieux de complexe résidentiel et sportif, et se proposent de réaliser « *une cité pour cadre* » centrée sur un golf et noyée dans la verdure.

Cette opération immobilière s'inscrit dans le contexte de l'urbanisation de la Métropole Lille-Est, à l'origine de la Ville-Nouvelle. L'ambitieux projet n'aboutira pas complètement mais le château de Brigode, peu entretenu depuis la seconde guerre mondiale est démoli en 1969, malgré les demandes de la Commission des sites qui estime "*que la destruction du château ferait disparaître un témoignage du passé qui n'est pas dépourvu d'intérêt*". Un quartier d'habitat individuel sera construit autour d'un golf et de vastes espaces verts. Le parc de 32 ha est intégré dans un golf de 52 ha.

CRITÈRE Non spécifié

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Paysager

DÉLIMITATION le château d'Annapes, ses dépendances, le parc et la pièce d'eau dite "la rivière"
SUPERFICIE 42,97 hectares

PROPRIÉTÉ Privée
(Golf et maisons individuelles).

AUTRES PROTECTIONS : *Aucune*

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Entre Roubaix et Lille dans la ville nouvelle.
VILLENEUVE D'ASCQ : 63 572 habitants (Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE LILLE MÉTROPOLE, *Lille métropole, un siècle d'architecture et d'urbanisme, 1890-1993*, Paris Le Moniteur, 1993, lotissement concerté du Domaine de Brigode, pp. 40-41.
- LOTTIN A. (sous la direction de), *Histoire de Villeneuve d'Ascq*, Presses Universitaires de Lille, 1982, pages 164, et 279 à 283.
- LEURIDAN T., *Notice historique sur Annappes*, Monographies des villes et villages de France, 1989, réimp. Edit. 1881

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut : Différentes vues du golf de Brigode : vieux platanes et rotonde de platanes au nord du site, bosquet de marronniers près des communs
A gauche : Plan cadastral d'Annapes- Extrait, 1890 (© Archives départementales du Nord, P31/175)







FRÉQUENTATION DU SITE
• Site privé, non autorisé au public (Golf)
SIGNALÉTIQUE : Aucune
GESTIONNAIRES Privés

ETAT ACTUEL
• Site : **Bon avec quelques altérations**
• Environnement :
Ville nouvelle. Quartier de Brigode (zone résidentielle), parc Urbain et parc du Héron

TENDANCE ÉVOLUTIVE
• Site : Demande de densification des parcelles loties, replantations
• Environnement : Urbanisation, parcs

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut : • Franchissement des "douves" au nord des communs
• Vue sur la pièce d'eau (club-house à droite et maison, à l'entrée du golf)
• Anciens communs du château (XVIIe), en briques et pierres, accueil du golf
En bas : • Accès depuis la D 506
• Vue sur le golf et le club-House : bosquets d'arbres anciens complétés de plantations nouvelles
• Bosquet de marronniers
Ci-dessous : vue aérienne avant démolition du château (*© dossier site dreal*]



Aujourd'hui, un site transformé

L'état initial du site a été modifié. Le périmètre du site protégé est plus étendu que le parc du château tel qu'il est représenté au XIXe siècle. Le château de Brigode a été démoli, malgré la protection dont il bénéficiait.

Le golf de Brigode intègre le parc paysager et s'organise en étoile régulières autour des anciennes douves. La grande aile nord-sud des communs du château, datant du XVIIe siècle, a été restaurée pour abriter un «club-house». L'aile est-ouest, plus récente, fut abattue et une extension réalisée vers l'est. Les abords du parc ont été lotis. Plusieurs villas contemporaines s'ouvrent sur le golf. Les lotissements s'étendent en pourtour du site protégé.

Le dessin du jardin anglais créé à l'époque romantique reste cependant lisible sur le terrain, malgré l'implantation du golf sur le parc. Des éléments de l'ancien parc sont conservés : douves, pièces d'eau et grands arbres. Plusieurs bosquets d'arbres centenaires (platanes, tilleuls, hêtres...) disposés par bouquet ou rotonde de même essence ont été préservés. Les pelouses du golf ont été modelées pour accueillir les greens et de nouvelles plantations ont été réalisées. L'ensemble, très entretenu offre un magnifique cadre à ce golf "sélect".

Enjeux

• Mise en place d'une signalétique avec le logo site
• Entretien du domaine (système hydraulique et espaces plantés)
• Préservation du site de toute urbanisation

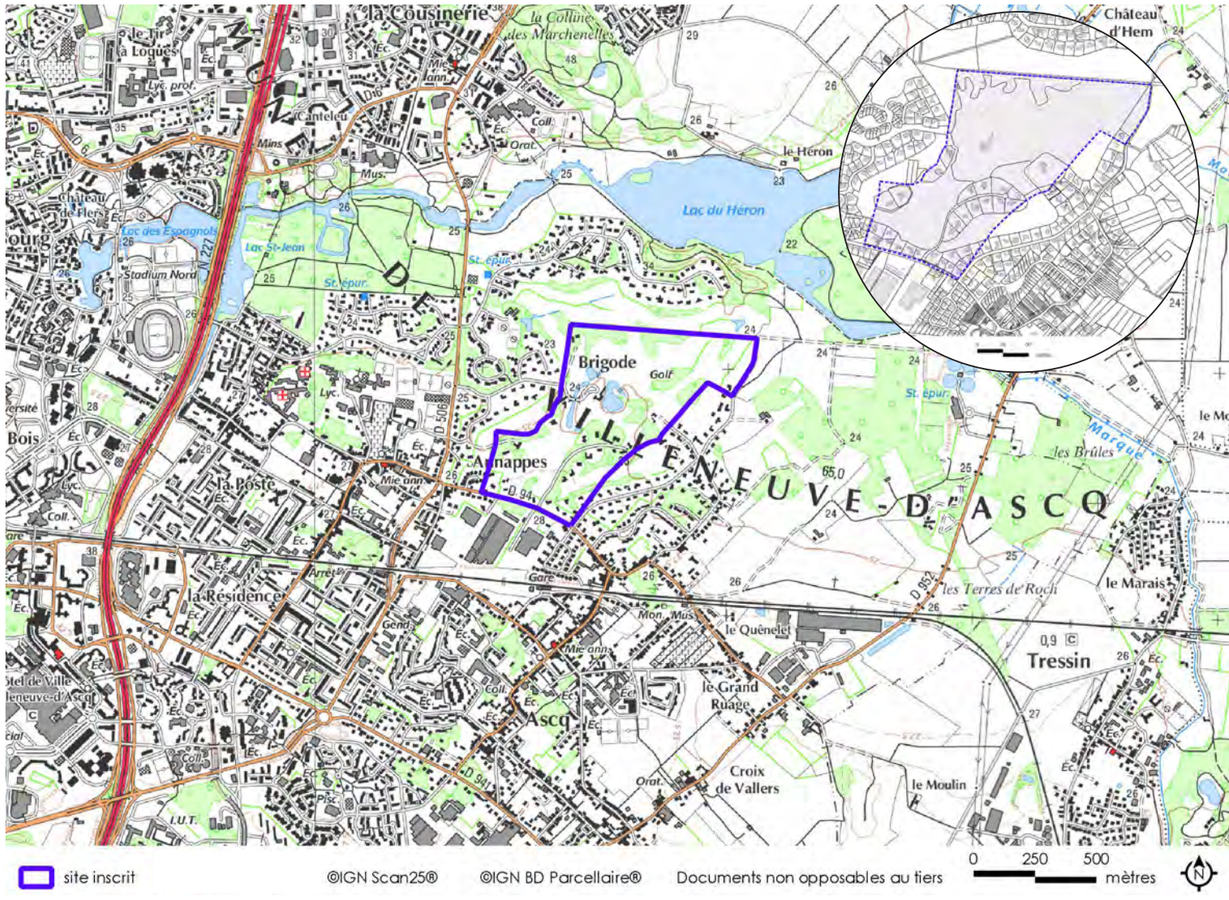













PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SI 05 Domaine dit «Ryck-Hout-Casteel»

Wallon-Cappel

SITE INSCRIT
Arrêté du 7 octobre 1943

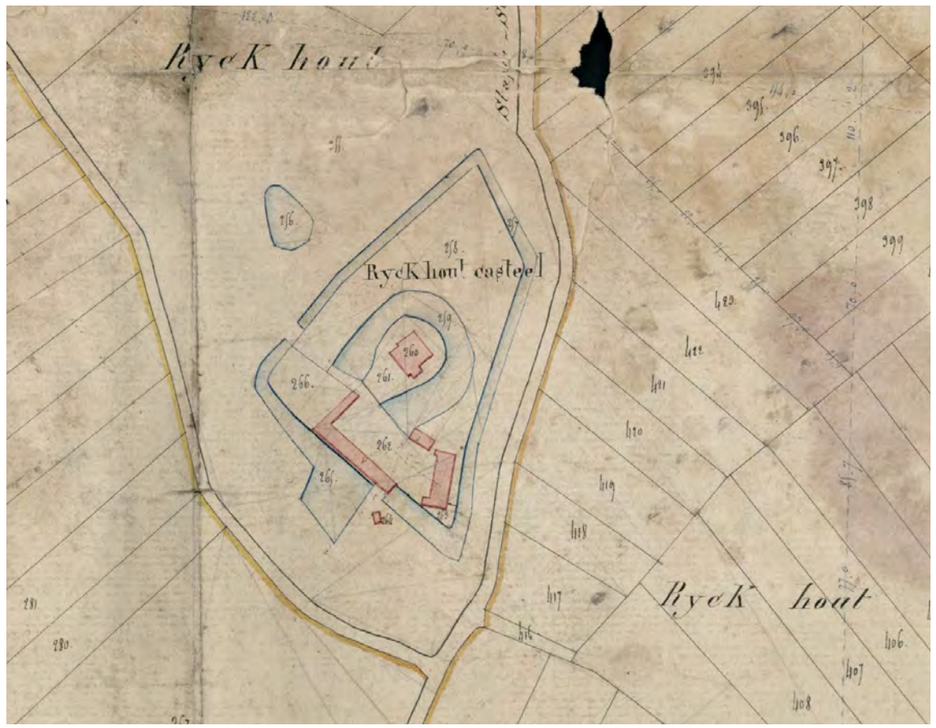



Un site d'origine médiévale

Le domaine de Ryck-Hout-Casteel est situé à quelques kilomètres d'Hazebrouck, au nord de Wallon-Cappel dans un paysage rural caractéristique de la Flandre intérieure. L'atlas des paysages du Nord-Pas-de Calais rappelle que " *l'eau omniprésente sous forme de ruisseaux et de source a conduit à un habitat dispersé (...) Le Houtland porte désormais mal son nom de 'pays aux bois'. Les forêts et les prairies ont disparu pour laisser la place aux cultures liées à l'industrie agroalimentaire (...). Hormis quelques villes moyennes, les zones d'habitat sont essentiellement rurales. L'urbanisation de type flamand, est composée de nombreuses fermes dispersées sur l'ensemble du territoire, qu'entourent deux ou trois parcelles en herbe, entourées de haies*". Le domaine de Ryck-Hout Casteel ne déroge pas à la règle et s'implante dans un paysage rural, désormais ouvert, ponctué par les bosquets des fermes isolés. Il est situé à peu de distance de la départementale 138, route rectiligne qui reprend le tracé de l'ancienne voie romaine de Cassel à Arras.

Le domaine de Ryck-Out-Casteel était un fief-vicomtier d'origine médiévale. Dans les Flandres, le fief-vicomtier désigne un fief non noble ou bourgeois, ayant moyenne justice.

M. Vanhove précise dans les annales du comité des Flandres de 1932 :
" *Le foncier (de ce fief) était de 160 mesures : bois, prairies, terre à labour. Le château avec sa motte, son enceinte, la basse-cour, les fossés et la pâture qui entourait le tout, couvrait seize mesures vingt verges. La plus grande partie du reste du foncier se trouvait en Wallon-Cappel et en Hazebrouck. Sur 172 mesures de terres cottières en Wallon-Cappel et en Hazebrouck, le seigneur percevait des rentes en argent ou en nature, avoine, chapons, etc... payables à la Saint-Nicolas d'hiver. Sous la seigneurie se trouvait un moulin. (...) Le seigneur commettait bailli, greffier, sergent et plein bancs d'échevins.*"

M. Vanhove rappelle la succession des propriétaires : aux *de Wallon-Cappel* succédèrent les *de Saint-Omer-de Wallon-Cappel*. Puis, la seigneurie fut apportée dans la famille *de Recourt* en 1567 par le mariage de l'unique héritière avec François de Recourt, fils du châtelain de Lens.

«Ryck-Out-Casteel» est sans doute une corruption de «Recourt Casteel» ou château des Recourt, nom de la famille qui posséda le château pendant le seconde moitié du XVIe siècle et la première moitié du XVIIe siècle. Le domaine passa ensuite entre différents propriétaires.

Le système défensif de fossés bien visible sur les planches du cadastre napoléonien de 1827 est encore présent sur le terrain. Le manoir bâti sur une motte entourée de fossés en eau est une construction en briques avec contreforts et pignons élevés. Le pignon Est conserve la trace d'une tourelle. De nombreuses ouvertures sont murées mais conservent des témoignages de fenêtres à meneaux.

A proximité se dressent des bâtiments d'exploitation agricole en brique déjà représentés sur le cadastre napoléonien de 1827.

CRITÈRE Non spécifié

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Historique et architectural

DÉLIMITATION Domaine de Ryck-Hout-Casteel comprenant le manoir, ses douves, la motte ainsi que le tertre sur lequel il se dresse.

SUPERFICIE 5,79 hectares
PROPRIÉTÉ Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Monument historique sur la commune
- *Base de lancement de V1 du Bois des Huit Rues* (également sur commune de Morbecque), inscrit (1er mars 2007)

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- Sur la commune : *Bois de la Franque, bois de Cruysabel et canton des Huit Rues,* ZNIEFF 1

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysage du Houtland, Flandre intérieure, à proximité d'Hazebrouck
WALLON-CAPPEL : 889 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS
- VANHOVE A., "Essai de statistique féodale de la Flandre Maritime", Annales du Comité Flamand de France, Tome XXXIX, Lille, 1932

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Les douves et la motte
- Vue vers le manoir en briques ruiné et la motte
- Vue antérieure à l'incendie du manoir (extrait des archives Dreal)
- Extrait du Cadastre napoléonien, Wallon-Cappel, section A de Ryck Hout, feuille unique, 1827, © Arch. dép. du Nord (Cote P31 / 106)






Fréquentation du site
Site privé, non ouvert au public
Signalétique : Aucune

Gestionnaires
Site privé, vergers exploités

Etat actuel **En péril**
- Site : site à l'abandon
- Environnement :

Zone rurale, présence de couloirs de ligne E.D.F.

Tendance évolutive
- Site : site en voie de disparition
- Environnement : Zone agricole, vergers

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- Vue vers le pignon du manoir
- Vue des fossés envasés
- Vue des fossés autour de la motte
- La toiture ruinée du manoir

En bas :
- Les alignements de peupliers et la vue sur le mont Cassel.
- L'ancienne ferme
- Extrait du Cadastre napoléonien, Wallon-Cappel, section A1 de Ryck Hout, 1899, © Arch. dép. du Nord (P31 / 106)

Aujourd'hui, un site à l'état d'abandon

Depuis les limites de la propriété, les alignements de peupliers cadrent la vue sur le lointain. Le paysage plat met en scène le mont Cassel, perspective à peine troublée par la présence de couloir de lignes électriques à proximité.

Le système défensif de fossés encore visible sur le terrain s'envase ponctuellement et a fait l'objet de curages récents. La végétation n'est plus entretenue. Des alignements de saules et de peupliers soulignent les limites du domaine et les fossés.

Le manoir est à l'abandon. La charpente du bâtiment a été détruite par un incendie en 2003. Un arbre est tombé sur un des pignons contribuant à endommager le bâtiment. Les bâtiments d'exploitation agricole, à proximité, sont encore utilisés. Les vergers sont exploités.

Enjeux

- Travaux urgents de sauvegarde du manoir
- Travaux d'entretien et de gestion de la végétation et du système de fossés
- Après sauvagarde du site, mise en place d'une signalétique avec le logo site

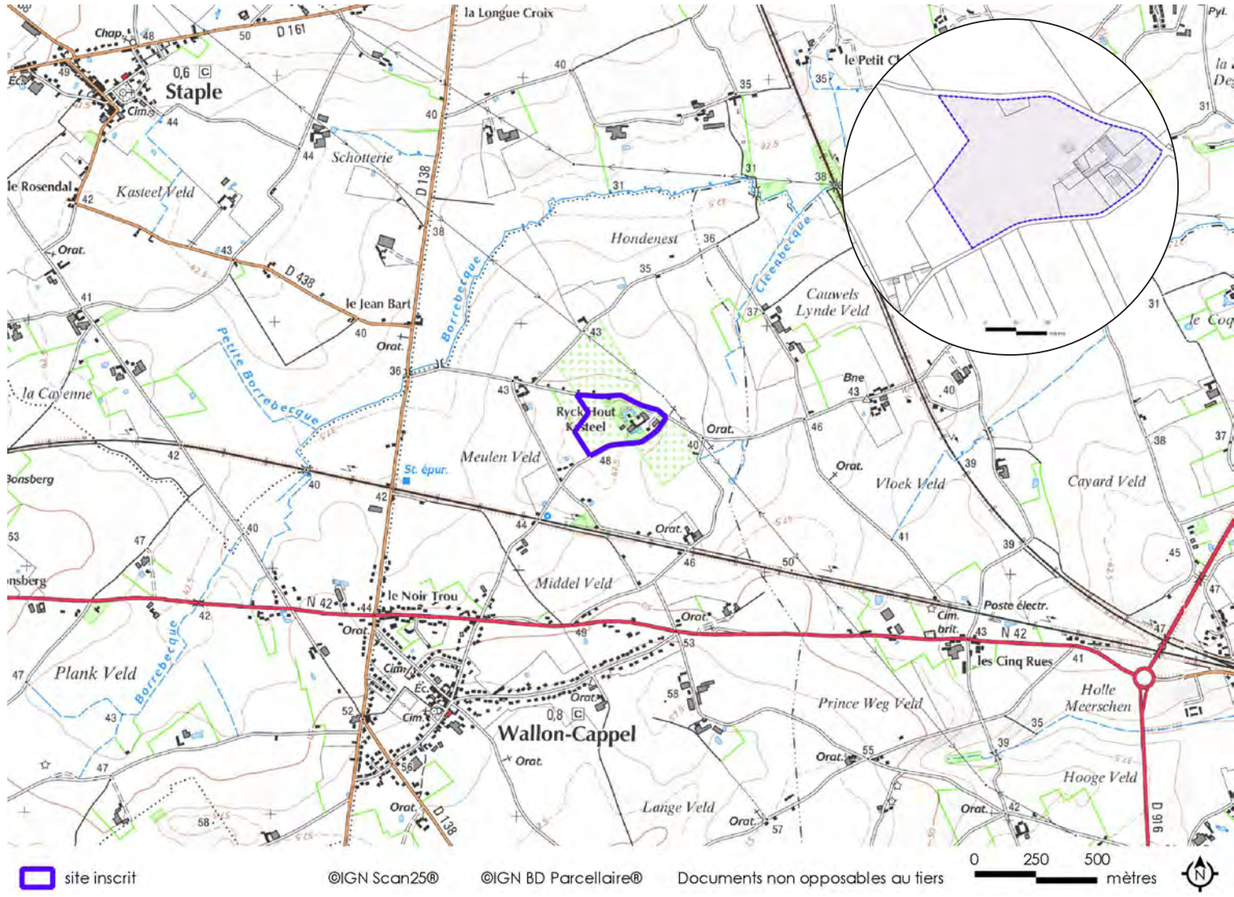





Archives départementales du Nord

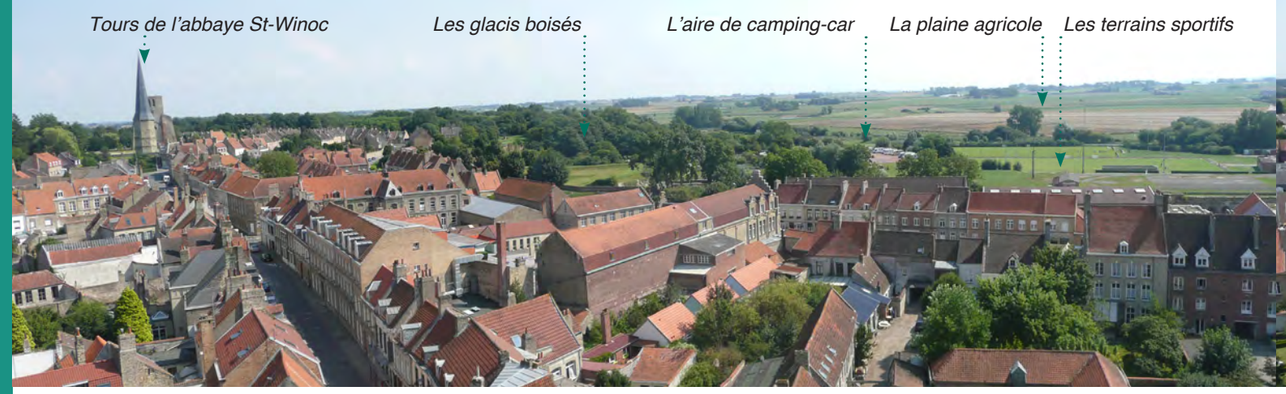

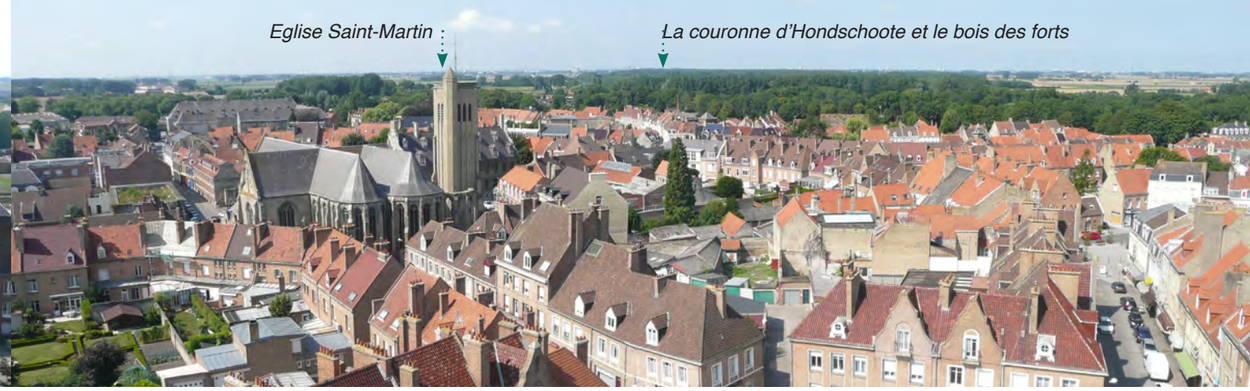

PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SI 06 Abords des fortifications de Bergues

Quaëdypre-Hoymille-Coudekerque

SITE INSCRIT
Arrêté du 25 Février 1949





Le site inscrit recouvre une partie des glacis sur les fronts Nord, Est et Sud de l'enceinte fortifiée de Bergues.

Bergues, îlot de terre ferme au sein de terres marécageuses, fortifié dès le IXe siècle

Bergues est situé à une vingtaine de kilomètres de Dunkerque. Le site originel de la ville est constitué d'une légère éminence, la *butte du Groenenberg* (montagne verte) qui s'élève à 22 m au-dessus du niveau de la plaine flamande. Le site est côtier jusqu'au Xe siècle, où des aménagements hydrauliques font reculer la mer. Au VIIe siècle, un ermitage fut fondé sur la butte du Groenenberg par Saint Winoc, puis lui succéda une abbaye bénédictine (XIe-XIIIe).

La ville médiévale, se développa de façon bipolaire autour de l'abbaye Saint-Winoc d'une part et la Place du marché de l'autre, entourée chacune de remparts. Vers 900, la ville, à l'ouest, est dotée d'une première enceinte circulaire et d'un fossé en eau par Baudouin II, Comte de Flandre, afin de se protéger des invasions normandes. Bergues, devenue une des villes importantes de l'ouest de la Flandre, sera âprement disputée entre Français, Bourguignons et Espagnols et de nombreuses fois reconstruite. Les fortifications seront réaménagées et agrandies plusieurs fois.

La réunion des fortifications. Fin XIVe-début XVe siècle, Philippe II le Hardi, duc de Bourgogne, réunit les fortifications urbaines à celles de l'abbaye, donnant à la ville sa forme bipolaire en huit, très caractéristique. En 1403, il signe une ordonnance importante pour l'avenir urbain de la ville en donnant les terres extra-muros aux communautés villageoises voisines. La ville qui ne pourra plus s'étendre restera enfermée dans son écrin de fortifications. Celui-ci sera cependant modernisé au cours des siècles. Au XVIe siècle sont ajoutés des bastions et des talus de terre. Après 1635, pendant la guerre de Trente ans sont bâtis deux ouvrages détachés : le *Fort suisse*, au sud, et le *Fort lapin*, au nord, afin de défendre les abords de la ville. A l'ouest, la présence de l'eau assure la protection de la ville grâce aux inondations défensives alimentées par le canal de Bergues venu de la mer et la rivière de la Colme.

Les travaux de Vauban. Prise et reprise par les troupes de Louis XIV, la ville est définitivement rattachée à la France en 1668 (traité d'Aix-la-Chapelle). Vauban intègre la ville dans la seconde ligne de villes fortifiées du pré carré protégeant le royaume de France. Il modifie les anciennes fortifications médiévales et les complète. La ville est ceinturée de bastions, de portes et d'eau. L'enceinte est renforcée à l'Est par la *couronne Saint-Winoc*. Au nord, l'aménagement de la *couronne d'Hondschoote* réutilise un bras de la Colme et une île.

Les dernières améliorations au XIXe siècle. Les fortifications sont encore modifiées au sud et l'ouest. La *couronne de Bierne* est modifiée à l'ouest, cernant la gare et le nouveau canal (zone industrielle actuelle).

Aujourd'hui, des perspectives occultées

La ville a conservé ses fortifications et, malgré les destructions de la seconde guerre mondiale, son caractère historique et patrimonial. Depuis les hauteurs du beffroi, ou du haut des remparts, le relief et la végétation ceinturant les fortifications conservent la ville dans un écrin boisé. La lecture du paysage est alors "inversée" par rapport au rôle de la fortification qui devait permettre de voir loin et de se défendre d'un ennemi extérieur.

CRITÈRE pittoresque

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Historique et Paysager (abords fortifications)

DÉLIMITATION Abords des remparts de Bergues situés au nord, à l'est et au sud de la ville
SUPERFICIE 50,25 hectares
PROPRIÉTÉ Communale et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Patrimoine mondial Unesco
- *Beffroi de Bergues* inscrit (beffrois du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme-16 juillet 2005)

Nombreux monuments historiques dont :
- *Enceinte fortifiée de Bergues* (bâtiments, bastions, fossés, demi-lunes et glacis), classée M.H. (20 mars 1936)

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- *Remparts de Bergues,* ZNIEFF 1

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages de la plaine maritime, au contact de la Flandre maritime et de la Flandre intérieure
COUDEKERQUE-VILLAGE : 1 167 habitants,
HOYMILLE : 3 192 habitants ,
QUAËDYPRE : 1 146 habitants ,
BERGUES : 3 886 habitants
(Insee RGP 2010)

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut, deux vues depuis le beffroi :
- Vue vers le sud-est
- Vue vers le nord

A gauche, Autochromes de la guerre 1914-1918, département du Nord :
- Vestiges: tour carrée et tour pointue de l'abbaye Saint-Winoc à Bergues, CA000602 © Ministère de la Culture - Médiathèque du Patrimoine, Dist. RMN- Grand Palais / Paul Castelnau







Fréquentation du site Equipements sportifs, promenades et parcelles privées
Signalétique : Aucune
Gestionnaires Public et privé

Etat actuel **Mauvais**
- Site : perspectives occultées, urbanisation
- Environnement : urbanisation

Tendance évolutive
- Site : aspect patrimonial du site occulté
- Environnement : développement urbain

Pour en savoir plus
- www.sites-vauban.org
- Caue du Nord, « Carnet de ville de Bergues » dans Septentrion, de la ville forte à la ville durable, Oct. 2006
- Bragard P., Termote J. et Williams J., *A la découverte des villes fortifiées (...)*, Ed. Réseau des villes fortifiées, 1999.
- *Plan relief de la ville de Bergues*, 1699, Musée des Beaux Arts de Lille

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut : Le Bois des Forts (à gauche) :
- le long de la couronne d'Hondschoote
- le long du canal de Bergues, avec en perspective les remparts de la ville
- Au sud, les prairies en fauche tardive dégageant des vues vers la ville, masquées par la végétation

En bas : Point de vue sud vers la ville
- depuis les équipements sportifs
- D916, menant à la porte de Cassel
- Au nord-est, lotissement le long du canal de la basse Colme et boisement du fort lapin
- A l'est, boisement des glacis et urbanisation (lotissement)

Le site inscrit, créé en 1949, devait assurer le maintien des perspectives extérieures ouvertes vers les remparts et la butte de l'Abbaye St Winoc. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Au sud, la D 916 constitue une entrée de ville donnant accès à la porte de Cassel. Cette route traversant les faubourgs et se raccordant sur l'A25 est désormais bordée de bâtiments d'activités. La protection a permis d'éviter des constructions trop rapprochées de l'enceinte. Cependant, les lignes électriques et les panneaux publicitaires le long de la D 916 parasitent la silhouette de la ville fortifiée. Les perspectives sont occultées par la croissance de la végétation. Différents aménagements aux abords des remparts (équipements sportifs, aire de camping-car, jardins familiaux...) ne prennent pas suffisamment en compte l'aspect patrimonial du site. Quelques parcelles de prairies gérées en fauche tardive ouvrent des vues en direction de la ville mais restent fermées par la végétation. Au sud-est, la protection des terrains situés au-delà de la D916a devait préserver les vues vers la butte de l'abbaye St-Winoc. Une gendarmerie est désormais construite sur ces terrains.

A l'Est, le boisement des glacis et l'urbanisation sous forme de lotissements ont fait disparaître toute perspective vers l'enceinte fortifiée.

Au nord, aux abords de la couronne d'Hondschoote a été planté le bois des Forts, faisant partie de la ceinture verte de Dunkerque. Au nord-est, l'urbanisation progresse le long de la RD3, gagnant les abords du Fort lapin aujourd'hui abandonné. De belles perspectives vers la ville fortifiée sont cependant conservées le long des voies d'eau : canal de Bergues (limite du site) et canal de la basse Colme, au pied des fortifications (hors site).

A l'ouest, hors site inscrit, les perspectives vers la ville sont bien conservées, la route bordant la voie ferrée et longeant les remparts.

Enjeux

- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Gestion intercommunale des abords de Bergues (cônes de vue, entrées de ville, gestion de la publicité)
- Aspect patrimonial à réaffirmer
- Réouverture des perspectives, notamment au sud

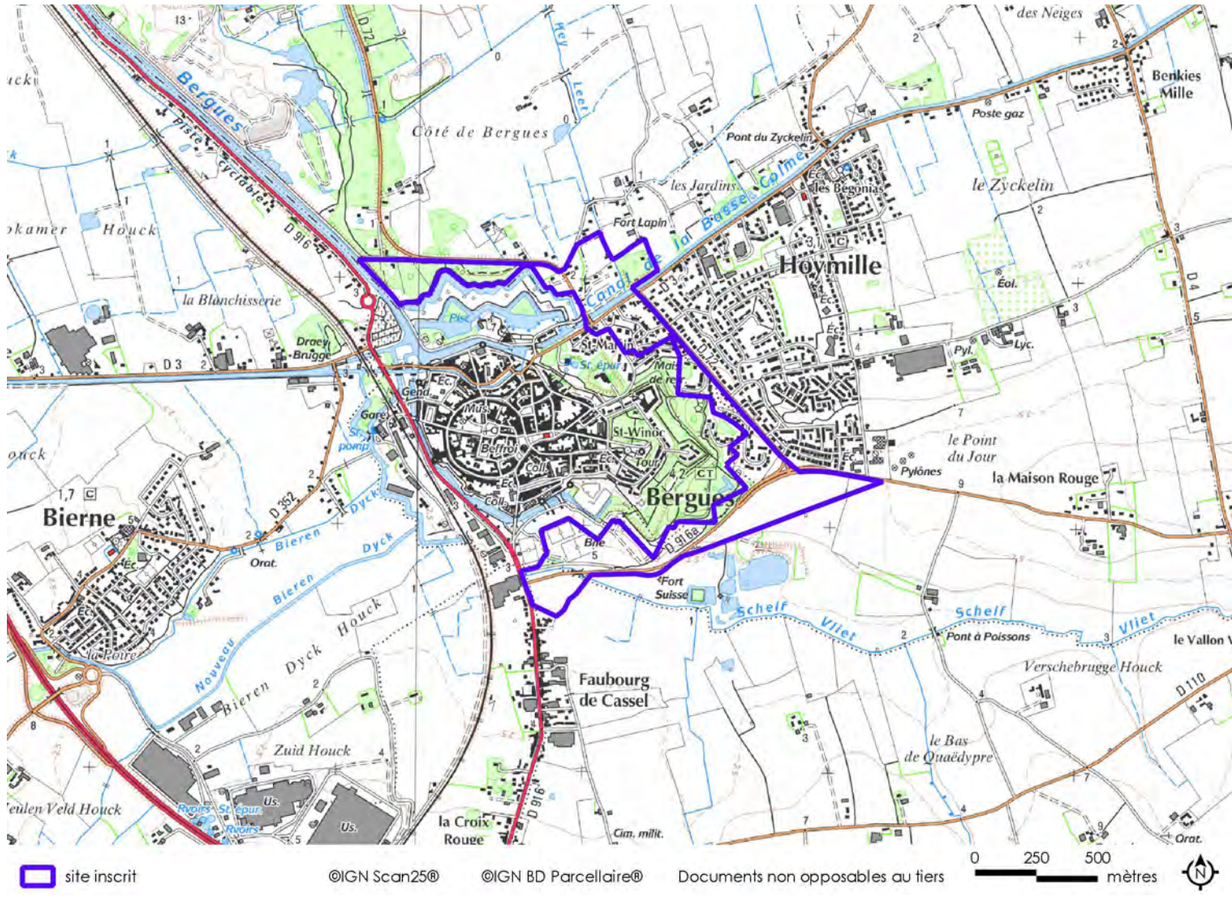













59-SI 07 Bastion des forges

Bouchain

SITE INSCRIT
Arrêté du 20 décembre 1951

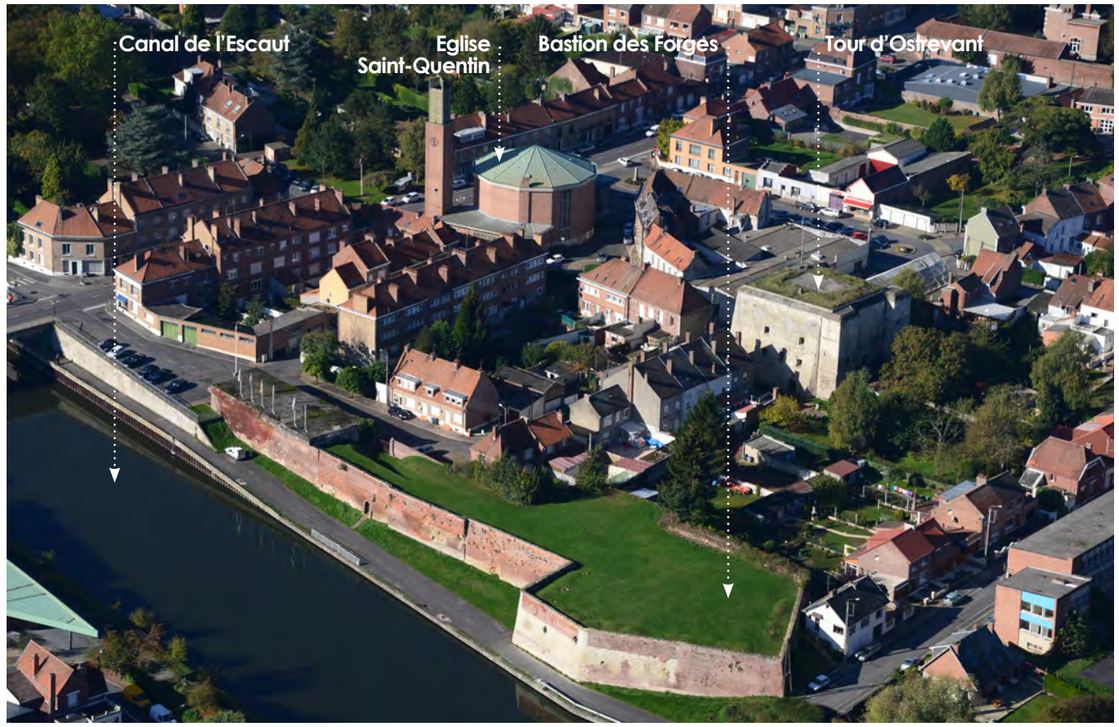



Une place-forte stratégique à la frontière

Située à 17 km au sud-est de Valenciennes et à 14 km au nord de Cambrai, Bouchain est implanté au confluent de la Sensée et de l'Escaut, sur le tracé d'une ancienne voie romaine qui traversait la vallée. Contrôlant le cours de la Sensée entre Cambrai et Valenciennes, Bouchain constituait un point stratégique important sur la limite méridionale du Hainaut, à la frontière des Pays-Bas et du Royaume de France.

La place forte, longtemps disputée entre français et espagnols, fut l'enjeu de nombreuses opérations militaires de la fin du XVe au début du XVIIIe siècle (siège de Louis XI en 1477, saccage de François 1er en 1521, travaux de renforcement de Charles Quint vers 1550, conquête de Louis XIV en 1676, occupation de 1711 par les coalisés et reconquête de Villars en 1712).

Succédant à un bourg castral médiéval doté d'une enceinte fortifiée au XIIe siècle, la place forte de Bouchain forme dès le XVIe siècle un quadrilatère flanqué de quatre bastions enserrant la ville haute sur la rive gauche de l'Escaut. Cette disposition subsistera malgré les remaniements et les travaux de renforcement exécutés du XVIIe au XVIIIe siècles par Vauban et ses successeurs. Bouchain faisant partie des places fortes du pré-carré, une poudrière et une caserne y furent construites dans la ville haute, de part et d'autre de la tour d'Ostrevant.

La défense de la ville basse entourée de marais fut assurée par un fossé reliant la Sensée à l'Escaut. Les fortifications furent complétées à partir du XVe siècle par l'utilisation de l'eau comme système de défense, l'inondation des vallées de la Sensée et de l'Escaut barrant l'accès au sud et à l'Ouest. Ce système permit de sauver la ville assiégée de Valenciennes en 1656 et 1793. Au XVIIIe siècle, la traversée de l'eau est modifiée dans la ville. Le cours de l'Escaut supérieur est redressé, puis de 1777 à 1790 est construit le canal de l'Escaut, de Valenciennes à Cambrai, qui utilise une partie du lit de la Sensée dans la traversée de Bouchain. Haute-Ville et Basse-Ville bordent désormais un canal rectiligne.

Les fortifications furent presque totalement démantelées en 1893-95. Un passionné, Augustin Boutique, a réalisé un inventaire photographique des fortifications juste avant leur démantèlement (1893). Plusieurs vues sont visibles sur le site internet de la commune. La ville subit également les combats de la première, puis surtout de la seconde guerre mondiale où elle fut détruite à 80 %.

Un bastion au bord de l'Escaut

Du quadrilatère de la Haute-Ville, il ne subsiste que le bastion Est ou *bastion des Forges*, nom donné en raison d'un aménagement réalisé à l'intérieur du bastion du XVIIIe siècle et comprenant des salles souterraines abritant les forges. Le bastion conserve une partie de la courtine datant du XVIe siècle. Ces deux constructions bordant l'Escaut sont bâties avec un parement extérieur en grès et briques. Près du Pont sur l'Escaut, la courtine a été renforcée en béton par les allemands pendant la seconde Guerre Mondiale.

A proximité s'élèvent la Tour d'Ostrevant, donjon datant du XIIe siècle, et la poudrière bâtie en 1687. Toutes deux sont classées Monuments Historiques. Dans la Haute-Ville subsistent également la caserne Lahure (fin XIXe) et les galeries de contremine hollandaises. Enfin, la Basse-Ville conserve les anciens fossés de fortifications et la totalité du front sud-ouest créé au XIXe siècle.

CRITÈRE pittoresque

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Historique, architecture militaire (vestige de la place forte XVIe-XVIIe siècle)

DÉLIMITATION Bastion des forges et les arbres qui se trouvent à ses abords

SUPERFICIE 24 ares
PROPRIÉTÉ Publique (Etat, commune) et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Monuments historiques classés
- Tour d'Ostrevant et poudrière du XVIIIe siècle (2 mars 1981)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages des belvédères artésiens et des vaux de Scarpe et d'Escaut
BOUCHAIN : 4 053 h. (Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- Site internet de la commune
- DUVIVIER Jules, *Bouchain, Le château, la tour d'Ostrevent et les fortifications de Bouchain*, Société d'Éd. du Nord, Lille, 1934
- CORVISIER Christian. *La tour d'Ostrevant à Bouchain, un donjon de type anglo-normand au comté de Hainaut*, dans Bull. Monumental, T 157 N°3, 1999. pp. 261-282.
- CAUE du Nord, " Carnet de ville de Bouchain", Septentrion, 2006

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Le bastion et la courtine vu de l'Escaut
- Le bastion et la courtine en briques et pierre surmontés par la silhouette de la ville Haute et le clocher de l'église, reconstruits en briques
- Vue aérienne : Le bastion et ses abords le long de l'Escaut [*© Cliché Ph. Frutier Altimage*]







Fréquentation du site
- Locale
- Office de tourisme
- Musée d'Ostrevant, ouvert sur RDV
- Association du groupement historique de Bouchain. Les amis de Bouchain et son musée

Signalétique : Aucune (Tour d'Ostrevant signalée MH)

Gestionnaires Etat, commune, privé

Etat actuel **Etat Moyen**
- Site : Mauvais état du parement extérieur. Maison construite contre le flanc Nord
- Environnement : Environnement urbain avec constructions récentes et canal de l'Escaut.

Tendance évolutive
- Site : attente de valorisation du site
- Environnement : zone de protection d'abords de monuments historiques

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- La courtine et le bastion le long de l'Escaut
- Vue du pont sur l'Escaut avec le bastion, la courtine et la tour d'Otrevant à l'arrière
- Vue de la ville et du bastion depuis l'autre rive
- Mauvais état du parement du bastion

En bas :
- Le bastion au bord de l'Escaut (soubassement grès, pierre calcaire et briques)
- Le bastion et la courtine au bord de l'Escaut
- *Plan de Bouchain et de ses environs*, 1711, © Bibliothèque numérique-Bibliothèque Municipale de Lille, carton 44-5, 1
- Détail du bastion

Aujourd'hui, des vestiges endormis

Le bastion est situé dans le périmètre de Monument classé. Il borde le canal rectiligne de l'Escaut. Prolongé par la courtine, il forme un premier plan, au-dessus duquel s'étend la silhouette de la Haute-Ville, reconstruite après la seconde guerre mondiale, et dominée par le clocher de l'église. La Tour d'Ostrevant se profile à l'arrière plan. Sur la place correspondant à l'ancienne esplanade, de l'autre côté du Pont sur l'Escaut a été inaugurée, en 2010, une médiathèque communautaire, bâtiment en briques qui fait face au bastion. Le parement du bastion est en mauvais état et la végétation se développe. Une maison a été construite tout contre son flanc nord.

Bouchain fait partie de l'association pour la mise en valeur des espaces fortifiés de la région Nord-Pas-de-Calais. En 2006, le CAUE du Nord notait " *la ville aspire à tirer parti des vestiges de son patrimoine militaire, grâce à l'aménagement du Vieil Escaut, véritable ceinture verte et bleue pour la ville basse (ancien front sud-ouest). Elle cherche par ailleurs à valoriser les bâtiments encore visibles de la poudrière, ainsi que la Tour de l'Ostrevant et le Bastion des Forges, Monuments Classés et (site) inscrit, mais n'ayant jusqu'à maintenant suscité que peu d'intérêt. Une étude urbaine vient d'être proposée sur ce périmètre témoin du patrimoine de la ville haute, dans le but de préconiser une recomposition harmonieuse de ce quartier mettant en synergie les éléments protégés avec leur environnement bâti et les espaces publics*" (Etude Septentrion, Caue, 2006). Une ancienne pancarte de chantier annonçant la création d'un centre d'interprétation trône toujours sur un bâtiment ruiné derrière l'église ; les travaux n'ont pas commencé. La valorisation des vestiges des fortifications dans la Haute-Ville n'a pas eu lieu.

Enjeux

- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Restauration du bastion (parement extérieur, végétation)
- Mise en valeur des fortifications (reprise des projets), valorisation des abords du bastion

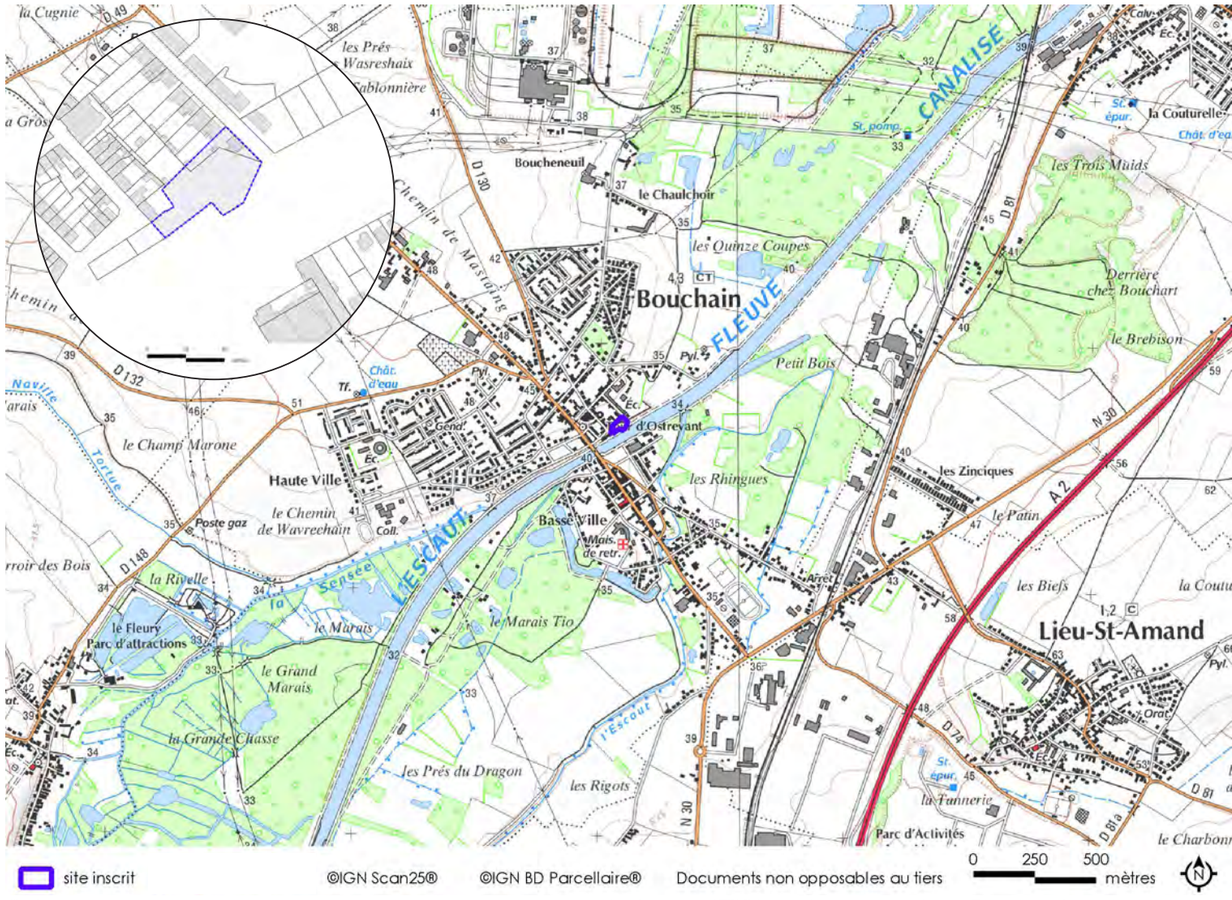

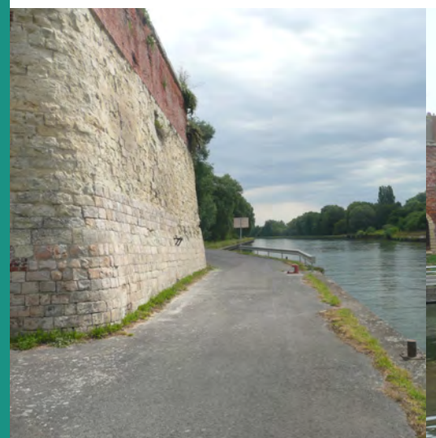

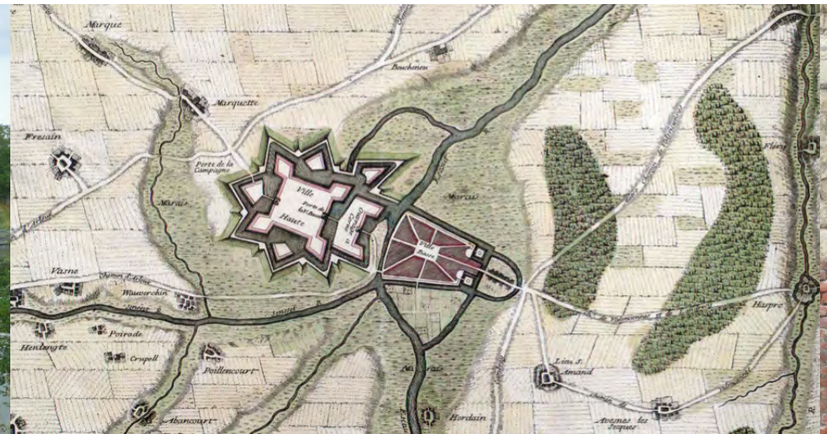








59-SI 08 Mont Cassel

Cassel

SITE INSCRIT
Arrêté du 24 septembre 1969

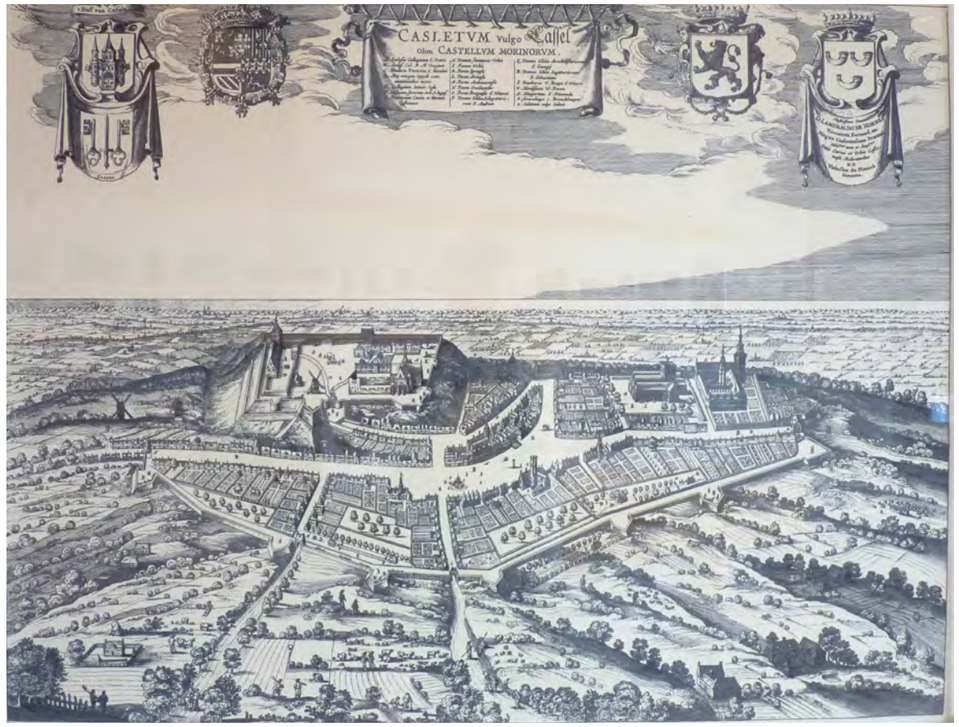

« Ce site se compose de deux éléments inséparables :
- la Butte, paysage naturel
- la vieille ville présentant un aspect des plus typiques »
Commission départementale des sites perspectives et paysages (jeudi 15 avril 1965)

Une butte témoin tertiaire, belvédère sur les paysages

Le Mont Cassel (176 m) et le Mont des Récollets, forment des buttes témoins isolées qui dominent la plaine de Flandre intérieure. Chaque colline est constituée de sédiments argilo-sableux de l'ère tertiaire. Au sommet, une couche irrégulière de grès ferrugineux a été exploitée comme matériau d'empierrement et de construction. Les pentes du Mont Cassel offrent un paysage rural vallonné entrecoupé de thalwegs et de niches de sources. L'aspect autrefois bocager donné par la présence de haies, d'alignements d'arbres, de vergers et de bosquets est devenu beaucoup plus boisé.

Le versant sud comprend quelques parcs boisés. A la sortie de la porte d'Aire, la *Steene straete* reprend le tracé rectiligne d'une ancienne voie romaine qui descend la pente. A l'ouest, le site présente une zone boisée, le Parc Sermyn (près du lieu-dit Hutseval).

Le jardin public qui domine la ville correspond sans doute au site originel de la cité des Ménapiens. Des vestiges de la période gallo-romaine y ont été mis au jour. Depuis le belvédère et la promenade de la terrasse du château, on peut suivre le tracé des anciennes voies romaines, souvent repris par les routes modernes qui rayonnent dans la campagne autour de Cassel. Un jardin a été aménagé à l'emplacement de l'ancien château féodal qui englobait une collégiale dont on a retrouvé la crypte. On peut voir dans le parc un moulin à vent (voir fiche 59 SC N°6), un monument commémoratif des trois batailles de Cassel et une statue équestre du Maréchal Foch qui établit son quartier général à Cassel en 1914-1915.

La vieille ville au sommet de la butte

La vieille ville, implantée au sommet de la butte, s'étire sur l'axe sud-est/nord ouest formé par le Mont Cassel. L'agglomération de forme ellipsoïdale couronne le sommet tabulaire de la butte et épouse le tracé des anciens remparts. La route principale traverse le bourg d'Est en Ouest et s'élargit au centre pour former la *Grand-Place* qui permettait d'accueillir foires et marchés. Cette place pavée en légère déclivité, communique avec des rues étroites et s'ouvre sur des placettes adjacentes : l'ancienne place du marché aux pommes et la terrasse de la collégiale Notre-Dame.



Motivation de la protection

"En bordure sud de la plaine flamande, seule région totalement plate du nord, conséquence de son origine quaternaire, s'aligne une suite de 'Monts', témoins de l'altitude originelle du plateau tertiaire avant son érosion. (...) Le plus important d'entre eux est le Mont Cassel, bien que son altitude ne dépasse pas 175 m- mais la butte s'étend sur plus d'un km du NO au SE et descend en larges ondulations jusqu'à la plaine voisine. Très tôt, le site du Mont fut utilisé pour la défense : Castellum sous César, château-fort ensuite, élevé sur le point culminant du Mont, et dont il ne reste en surface que le site, la porte dite du château... et le chemin montant. A côté de ce 'castellum' s'installa la ville, bâtie avec les matériaux trouvés à même le sol, en calotte : le grès ferrugineux (...). La nature sableuse du terrain explique la présence de nombreux arbres, en groupe ou isolés, ou en bordure de champs qui ajoutent au pittoresque du Mont". (Courrier du Conservateur à M. le Directeur de l'architecture, bureau des Sites, *Demande de protection du Mont Cassel*, 1968)

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Paysager, architectural et urbain, scientifique (géologie, archéologie)

DÉLIMITATION Site du Mont et de la vieille ville de Cassel (voir carte)
SUPERFICIE 399,07 hectares
PROPRIÉTÉ Publique et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Plusieurs monuments historiques dans le site.
Autres sites protégés :
- *Centre ville* inscrit (19 sept. 1944) repris dans le site du Mont Cassel
- *Moulin du château*, site classé (voir fiche 59-SC 6)
- *Mont des Récollets*, site inscrit (voir fiche 59-SI 19) à proximité

POUR EN SAVOIR PLUS

- HANOUTE R. ET MULLER A., "Recherches archéologiques à Cassel-I, II, III "dans Revue du Nord, N°260-1984 et 264, 1985
- LEMAN P. , "Cassel, Chef-lieu de la cité des Ménapiens : état de la question et projet", dans Revue arch. de Picardie, N° 3-4, 1984
- PAWELS M. ET LOOSEN M. , *Souvenirs du Mont Cassel et de sa vallée, ...photos et cartes postales commentées*, Steenvoorde, 1983
- LESAGE C. , "La collégiale Notre-Dame de Cassel : un témoin millénaire" dans Ann. du Com. flamand de France- T. XLVI, 1978, 2
- Tack D. , *Le Mont Cassel, historique, arch. et pittoresque*, Hazebrouck, 1931
- LERICHE M. , *Monographie géol. des collines de la Flandre française et de la Province belge de Flandre occidentale*, Paris, 1921

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Vue de la D916 plantée et axée sur le Mont Cassel
- Grand-Place, face sud bordée d'immeubles anciens, face nord reconstruite
- Porte d'Aire et vues sur les paysages
- *Casletum (*Cassel au XVIIe siècle), (SANDERUS, *Flandria illustrata*, exposé au Musée de Flandre)






CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages du Houtland, Flandre intérieure
CASSEL : 2 287 h. (Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE Touristique
Nombreux sentiers de randonnées
SIGNALÉTIQUE : Pas de signalétique site, Panneaux d'interprétation
GESTIONNAIRES Public et privé

ETAT ACTUEL **Bon état général.**
• Site : Urbanisation récente sur le versant Sud. Travaux de mise en valeur du centre ville (Grand'place, Porte d'Aire, Porte de Dunkerque).
• Environnement : Zone rurale avec urbanisation diffuse

TENDANCE ÉVOLUTIVE
• Site : extension de l'habitat. Restauration et ravalement d'immeubles anciens dans le centre. Mise en valeur du site.
• Environnement : zone agricole. Extension du site inscrit

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut : • Le moulin du château dans le parc municipal
• La D933, une des voies romaines rayonnant vers le mont
• Point de vue sur les paysages du Houtland depuis les hauteurs de la butte
• Point de vue sur les paysages depuis la porte d'Aire
En bas : • "Coutures" ou cultures, jardins communaux au pied des remparts
• Promenade des remparts
• Ancien siège de la cour de la châtellenie de Cassel (fin XVIe) devenu musée
• Passage pavé, ces chemins piétonniers sont nombreux dans la ville

Sur sa face sud, la Grand-place est bordée d'immeubles anciens : Hôtel d'Halluin (XVIIIe siècle), le Landhuys, ancienne châtellenie, abritant le musée (XVIe et XVIIe siècle), une maison de 1631 à pignon et contreforts à l'angle de la rue d'Aire. Le côté Nord incendié en 1940 a été reconstruit à partir de 1949, il y subsiste une fontaine monumentale adossée à une terrasse.

Plusieurs ruelles étroites et rampes d'accès parallèles à la pente relient les îlots à la rue principale et au chemin des remparts. Trois des anciennes portes conservent leur passage couvert : la porte d'Aire, la porte de Dunkerque et la porte d'Ypres qui donne accès au chemin rouge. A l'angle nord-ouest de la cité, une nouvelle place (place du Général Vandamme) de forme carrée a été percée au XVIIIe siècle. La plupart des immeubles anciens de Cassel sont construits en brique et datent du XVIIIe et du XIXe siècle. On note la présence de façades ordonnancées rythmées par des pilastres en brique.

Aujourd'hui, une cité touristique reconnue, implantée sur un mont, repère dans le paysage

Site pittoresque qui domine la plaine, le Mont Cassel attire de nombreux visiteurs. Les principales routes, sont d'anciennes voies romaines rectilignes, convergeant vers le site . Elles mettent en valeur sa silhouette, visible de loin. La ville a conservé de nombreux vestiges historiques et des bâtiments anciens. Le tracé des enceintes est encore bien marqué sur le flanc sud. Depuis les cheminements aménagés ou depuis la terrasse du château s'étendent des vues lointaines sur les paysages. Les chemins piétonniers à l'intérieur de la vieille ville se prolongent en sentiers de randonnées à l'extérieur.

Enjeux

• Mise en place d'une signalétique avec le logo site
• Préservation des vues et perspectives lointaines sur le paysage du Houtland et la silhouette repère du Mont
• Réflexion sur le devenir du site inscrit en lien avec le site du Mont des Récollets, le site classé du moulin du château et les protections patrimoniales (Avap, MH...)

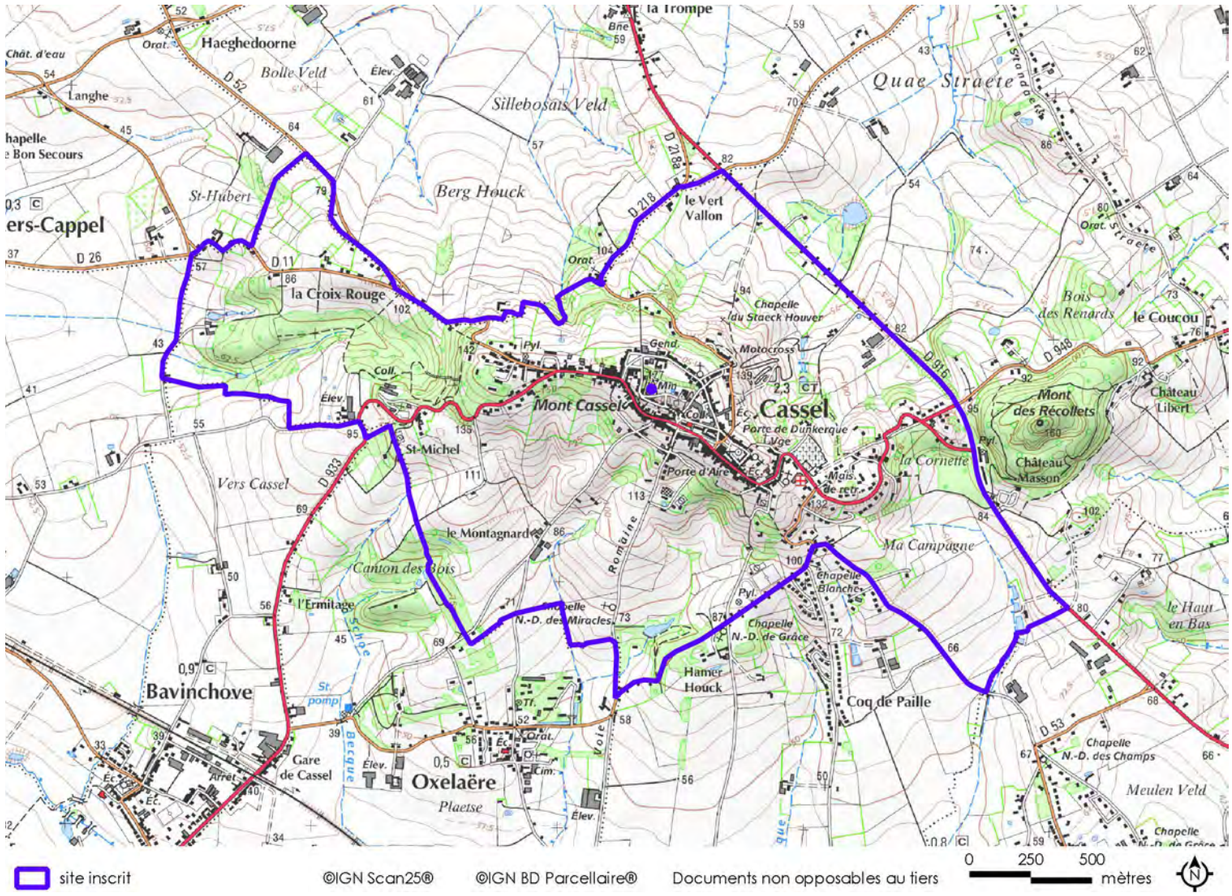

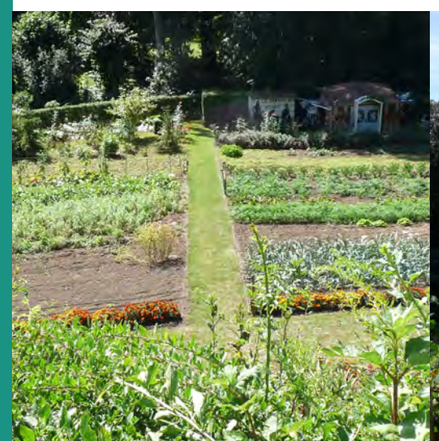










PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SI 09 Rue Royale et Site Comtesse, Grand Place

Lille

SITE INSCRIT
Arrêté du 09 octobre 1969





Motivation de la protection

" Ce quartier est formé de plusieurs îlots comprenant de nombreux édifices anciens, la plupart du XVIIe siècle, dont certains seulement sont protégés par la législation sur les monuments historiques. Cet ensemble est la partie de la ville qui a subi le moins de destructions et qui conserve une grande unité architecturale et un pittoresque certain. Le commerce, très actif, a permis le maintien des maisons en l'état. (...)
L'inscription demandée permettrait de s'opposer à des modifications fâcheuses en attendant que la loi du 4 août 1962 sur les secteurs sauvegardés puisse être appliquée"
Commission départementales des sites, perspectives et paysages, extrait de la séance du 1er juillet 1966

L'inscription d'un site urbain à Lille en 1969 correspond à une première tentative de protection du centre ancien. Cette mesure sera à l'origine de la création d'un secteur sauvegardé qui englobera les deux éléments du site inscrit dans un périmètre plus vaste. Le site inscrit comprend deux périmètres distincts, le noyau du centre ancien et l'axe de la rue Royale. Ces deux éléments correspondent à deux étapes historiques de la croissance de la ville.

Le noyau médiéval

Le nom de Lille (*Isla* ou *Insula*, *Ryssel en flamand)*, rappelle que la cité est née au milieu des îlots et des marais de la Deule. Au Moyen-Age, le cours de la rivière divaguait dans une plaine marécageuse et se divisait en plusieurs bras. Une boucle de la Haute-Deûle pénétrait dans la ville par le Sud-Ouest, contournant le centre (rue des fossés, rue des Ponts de Comines) avant de rejoindre la boucle de la Basse Deûle (avenue du peuple belge).

La cité médiévale marchande comprenait au Nord les quais de débarquement de la Basse-Deûle (avenue du Peuple belge) et l'axe de la rue Grande-Chaussée reliant le Portus à la Grand-Place (marché couvert sur la route menant aux foires de Champagne). La construction de la Bourse et l'aménagement de l'îlot du Beauregard à la fin du XVIIIe siècle divise le grand marché en deux places : la *Grand'Place* (Place du général de Gaulle) et la *Petite Place* (Place du théâtre). A l'origine, le centre de la cité médiévale possédait deux paroisses : Saint-Pierre et Saint-Etienne ; les deux églises ont été détruites à la Révolution. Des fouilles archéologiques ont permis d'en retrouver des vestiges.

Au Nord, le parcellaire actuel de l'îlot Notre-Dame de la Treille conserve la trace circulaire de l'ancienne motte fortifiée élevée par les Comtes de Flandre et du fossé qui l'entourait. La motte visible sur le plan relief de Lille sera rasée en 1848.

Au nord-est, l'Hospice Comtesse fut fondé au XIIIe siècle à la suite d'une donation de la Comtesse de Flandre Jeanne de Constantinople. Les bâtiments qui subsistent datent de différentes époques du XVe au XVIIIe siècles. Plusieurs sont d'inspiration flamande. La rupture de pente entre la Haute et la Base Deûle permettra l'implantation de moulins à eau dès le XIIe siècle. Les vestiges du moulin Saint-Pierre sont conservés à proximité de l'Hospice Comtesse.

Au XVIIe siècle, pour lutter contre les incendies, est imposé l'emploi de pierre ou de brique dans l'habitat. Progressivement entre la fin du XVIIe et le début du XIXe siècle, les maisons à pans de bois disparaissent du paysage urbain lillois. A partir du milieu du XVIIe siècle, l'influence esthétique de la Renaissance flamande et de l'art bruxello-anversois se fera sentir. La construction de la Bourse par Julien Destrée, entre 1652 et 1653 traduit ce goût pour les ordonnances décoratives

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Historique, architectural et urbain

DÉLIMITATION Site urbain formé par :
- la rue royale délimitée par une bande de 60 mètres de profondeur à compter de l'alignement de chaque côté de la rue Royale, depuis la place Saint-André jusqu'à la rue Esquermoise
- Site Comtesse-Grand-Place délimité par le périmètre suivant : au nord, la place du concert, avec les maisons qui la bordent, la rue des prisons, la rue Comtesse, l'avenue du Peuple belge, la place Louise de Bettignies avec les maisons la bordant depuis la rue Rapine jusqu'à la Place du Lion d'Or, la place des Patiniers ; à l'est : la rue de la Clef avec les maisons qui la bordent, le boulevard Carnot, la place du Théâtre ; au sud, la rue des Manneliers, la place du Général de Gaulle, la rue des débris Saint-Etienne, la rue Lepelletier avec les maisons qui la bordent, la rue basse, la rue du Cirque, la rue de trois Mollettes ; à l'ouest, la rue d'Angleterre, les maisons qui la bordent entre la rue Pharon-de-Winter et la rue de la Collégiale.
SUPERFICIE 26,46 hectares
PROPRIÉTÉ Publique et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
- Inclus dans le **Secteur sauvegardé** de Lille (décret du 4 août 1980).
- Nombreux **monuments historiques** à l'intérieur du périmètre

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Centre de Lille
LILLE : 227 560 h. (Insee RGP 2010)

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Façade Place du théâtre
- Place du théâtre (Petite Place)
- Place du Général de Gaulle (Grande Place) avec à droite la Bourse de Julien Destrée construite en 1652 et 1653
- Vue aérienne du noyau médiéval : site Comtesse, GrandPlace [*© Cliché Ph. Frutier Altimage*]






FRÉQUENTATION DU SITE Coeur touristique
Association Renaissance du Lille ancien
SIGNALÉTIQUE : Aucune
GESTIONNAIRES Public et privé

ETAT ACTUEL **Bon Etat**
- Site : nombreuses restaurations effectuées au cours des dernières années (aménagement de l'îlot de la Treille et de la Grand'Place)
- Environnement : Secteur sauvegardé

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : Poursuite de la restauration des immeubles.
- Environnement : Aménagement urbain

POUR EN SAVOIR PLUS

- NAVEAUX J., *Au berceau de Lille, la rue de la monnaie, l'avenue du peuple belge*, CRDP, 1982
- PIERRARD P., *Lille, dix siècles d'histoire*, Editions Stock, 1979
- Bull. de l'assoc. renaissance du Lille ancien
- JOURDAIN G., *L'habitat Lillois au XVIIe et XVIIIe siècles*, Congrès d'archéologie, 1962
- DENIS DU PEAGE P., *La rue Royale à Lille sous l'ancien régime*, s.i.l.i.c., Lille, 1941
- PARENT P., *L'architecture civile à Lille au XVIIe siècle*, Librairie Raoust, Lille, 1925

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Façade rue Lepelletier
- Autour de l'îlot Comtesse, depuis l'avenue du peuple belge
- Façades le long de la place Louise de Bettignies
- Façade du vieux Lille

En bas : Le quartier Royal, XVIIe-XVIIIe siècles
- Hôtels particuliers rue royale
- Le tracé rectiligne de la rue Royale

et l'ornementation baroque. Cette influence se fait sentir dans l'architecture Lilloise jusque vers la fin du XVIIe siècle.

Le quartier royal

Après la conquête de Lille par Louis XIV, en 1667, Vauban implante une citadelle au point le plus creux de la zone inondable des marais de la Deûle. L'enceinte est agrandie afin d'englober le faubourg Saint-André et de nombreux espaces non bâtis. Un nouveau quartier, influencé par le classicisme français, va être créé entre la vieille ville et la citadelle, à l'abri des nouvelles fortifications (Simon Vollant architecte). Le tracé rectiligne des rues, la disposition plus régulière des îlots contrastent avec la trame urbaine des quartiers médiévaux. Au centre, l'axe principal de la rue Royale est recoupé par des rues transversales qui relient le quartier de la Madeleine et de la Basse-Deûle à la façade de l'Esplanade. A l'Est, un second axe est formé par la rue neuve Saint-Pierre (aujourd'hui rue Saint-André) qui part du noyau ancien de la ville et joint l'extrémité Nord de la rue Royale et la porte Saint-André. Au sud, le contact avec l'ancienne enceinte médiévale est matérialisé par la rue Danel et la rue d'Angleterre.

Les maisons construites à l'alignement à la fin du XVIIe et XVIIIe siècles sont bâties selon des modèles fixés par les ingénieurs royaux. Constituées d'un rez-de-chaussée surmonté d'un étage, les façades présentent des bandeaux et encadrements de pierre avec panneaux de briques. A partir de 1720, le quartier de la rue Royale accueille de nombreux hôtels particuliers, construits entre cour et jardin, avec un portail monumental en front de rue. La partie nord du quartier est marquée par la présence de bâtiments militaires et de l'église Saint-André.

Enjeux
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Poursuite de la requalification des rues et des façades (notamment place du concert, place Louis Bettignies et rue de la Clef)
- Révision du Plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauve-

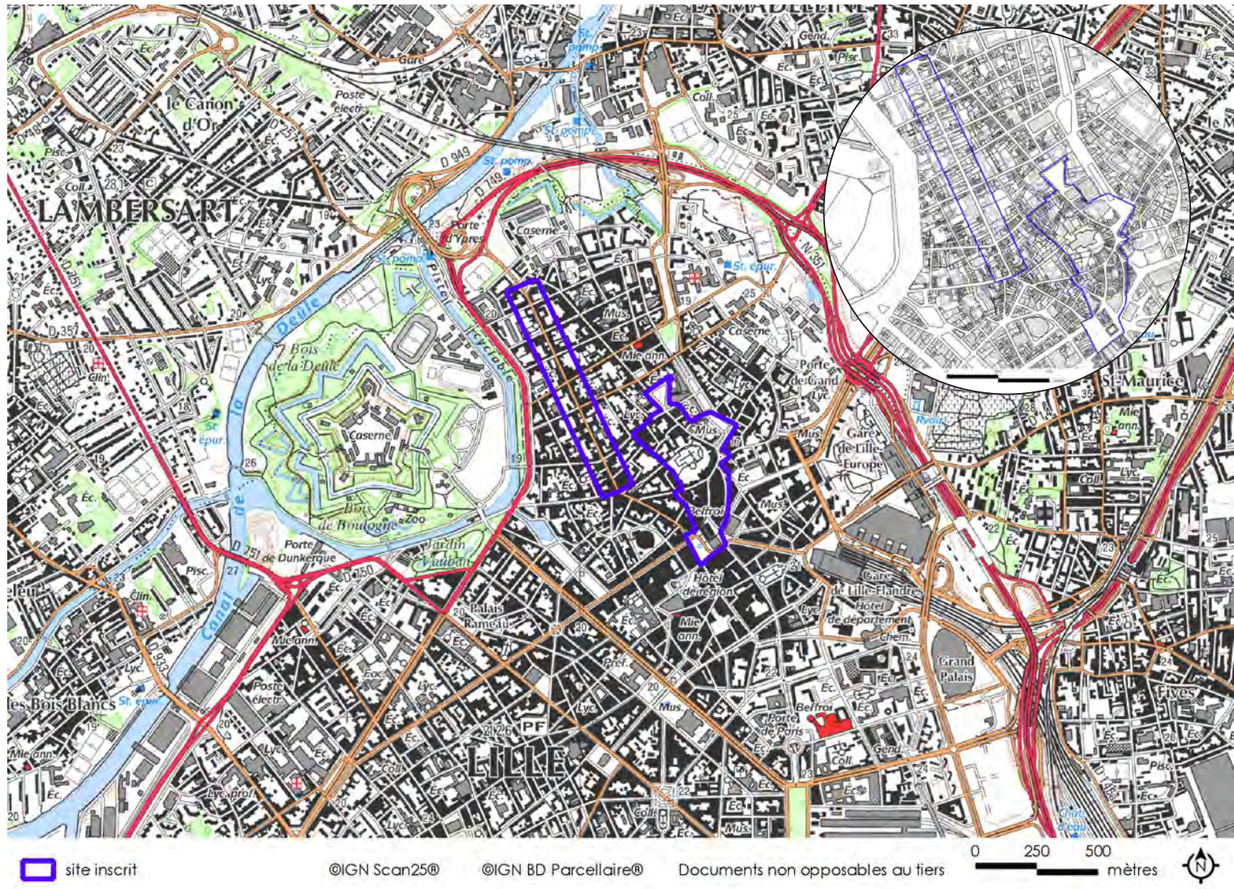











PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SI 10 Moulins à vents inscrits A-Flandre Maritime

Hondschoote, Les Moëres (Uxem), Looberghe, Pitgam.

SITE INSCRIT
Arrêté du 17 avril 1970
complété le 25 mars 1977





Motivation de la protection Voir fiche suivante 59SI10B

Un ensemble de moulins dispersés

Le site protège un ensemble dispersé de moulins à vents. Le moulin est protégé et le sol attenant dans un rayon de 100 m autour. Quatre moulins sont également inscrits au titre des monuments historiques (Moulin du Rhin aux Moëres, Noord-Meulen à Hondschoote et les moulins Meesemacker et Regost à Looberghe). Pour les moulins des Flandres, deux fiches sont également à consulter : 59-SI 10-B (Moulins de Flandre intérieure) et 59-SC 06 (Moulins à vents classés).
Les moulins en bois sur pivot. Le type le plus répandu de moulins à vent est celui à cage en bois sur pivot (Hondshoote, Pitgam). L'ensemble de la cage tournait afin de mettre les ailes du moulin face au vent.

Une particularité de la Flandre maritime, les moulins d'assèchement
Affectée par la transgressions marines jusqu'au Moyen-Age et située en partie à une cote inférieure au niveau des hautes mers, la plaine de Flandre Maritime a toujours constitué une zone particulièrement sensible aux inondations. La lutte contre l'envahissement des eaux superficielles (assèchement, drainage) s'est organisée à partir du XIIe siècle, dans le cadre des wateringues. La technique de drainage à l'aide de moulins d'assèchement, s'inscrit dans ce contexte et constitue un caractère original de la Flandre Maritime.

Le dessèchement des Moëres entrepris au XVIIe siècle par l'ingénieur Wenceslas Cobergher a été poursuivi par le Comte d'Hérouville en 1766 et achevé au XIXe siècle. Le paysage plat est parcouru par un réseau rectiligne de canaux, rigoles, et fossés. 23 moulins à vent extrayaient l'eau collectée dans un canal circulaire, le *Ringsloot*, ceinturant la dépression et menant les eaux à la mer. Les moulins étaient des tours dont seule la calotte supérieure tournait. Le système élevant l'eau et la rejetant vers un fossé était à l'origine une roue à palette ; il fut remplacé par une vis d'Archimède, implantée obliquement à la base de l'arbre vertical du moulin.

Aujourd'hui, un bilan mitigé

Les deux moulins de Looberghe, privés, sont laissés à l'abandon et sont en ruines. Le moulin des Moëres, privé, qui a perdu ses ailes, a été transformé en habitation et sa tour est bien conservée. Deux moulins, celui d'Hondschoote et celui de Pitgam ont été restaurés après leur rachat par les communes. Celles-ci ont investi dans l'aménagement des abords et l'accueil du public.

Enjeux

la poursuite de l'entretien Non entretenus, les moulins se détériorent très vite.

la valorisation des moulins (restauration des moulins, qualification des abords). Réalisée pour les deux moulins communaux, il faudrait l'engager pour l'exceptionnel moulin Meesemacker de Looberghe. L'amélioration des abords du Ringsloot aux Moëres pourrait également être envisagée (glissière de sécurité...). Un plan de sauvetage du moulin Regost est à proposer.

la préservation des abords Les moulins d'Hondschoote, Les Moëres et Looberghe bénéficient d'une zone de protection des abords de monuments historiques (rayon de 500 m). A Looberghe (Meesemacker) et Hondschoote, l'urbanisation progresse et fait perdre aux moulins la singularité de leur silhouette. Les moulins servent de repère dans les paysages. Afin de leur conserver ce rôle, il faut veiller à ne pas urbaniser les abords (prescription dans les documents d'urbanisme).

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Paysager, architectural, histoire des techniques.

DÉLIMITATION Chaque site inscrit comprend le moulin et le sol attenant dans un rayon de 100 mètres
SUPERFICIE 15,7 hectares
PROPRIÉTÉ Publique (Communale pour les moulins d'Hondschoote et de Pitgam) et Privée (moulins de Looberghe, les Moëres et zones de protection de 100 m aux abords des cinq moulins)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages de la Plaine Maritime

POUR EN SAVOIR PLUS

- Base Mérimée, Ministère de la culture
- http://asso.nordnet.fr : site internet de l'Association Régionale des Amis des moulins NPDC (A.R.A.M.)
- Musée des Moulins, Villeneuve d'Ascq
- BRUGGEMANN J., *Toujours vivants les moulins,* A.R.A.M., 1986
- COUTANT Y., *Moulins des Flandres,* Editions S.A.E.P, 1986
- LOCOGE P., " La sauvegarde des moulins du Nord", Revue Combat-Nature n° 52 , 1982
- BRUGGEMANN J., ET REGNAULT R., "Les Moulins, les Wateringues", dans Aspects du Patrimoine Régional, 2e fasc. Comité Eco. et Social Rég., oct. 1981
- BRUGGEMANN J., *Nos Moulins*, Editions Actica,1971
- MUSÉE DE L'HOSPICE COMTESSE, *Les Moulins : Technique, Histoire, Folklore*, Lille 1975

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Moulin du Rhin- Le Moëres
- Moulin Regost- Looberghe
- Moulin Meesemacker- Looberghe
- Moulin Den Leeuw- Pitgam
- Moulin du Nord- Hondschoote
- Carte des Moulins à vents des Flandres intérieure et maritime [© *Cartographie SIG Dreal*] : moulins classés, inscrits et non protégés.






Délimitation Moulin et sol attenant dans un rayon de 100 m autour du moulin
Propriété Privée

Autres protections :
Monuments Historiques inscrits
• *Restes du moulin du Rhin* à Les Moëres, (24 oct. 1977)

Contexte géographique : Paysages de la Plaine Maritime
les Moëres : 808 h. (Insee RGP 2010)

Fréquentation du site Site privé, visible de loin
Signalétique : aucune
Gestionnaires Privé

Etat actuel **Etat Moyen**
Tendance évolutive
• Site : dynamique naturelle de la végétation occultant progressivement le rôle de repère du moulin
• Environnement : Lieu-dit habité et paysage de la plaine maritime

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
• tour d'habitation du moulin et Ringsloot
• moulin et lieu-dit habité dans le paysage horizontal
En bas :
• *Carte de la grande et petite Moere,* Extrait, 16..-17.., Source : © BNF, départ. Cartes et plans, GESH18PF34DIV2P4, Provenance : Gallica, BNF.fr

Le moulin du Rhin (Les Moëres)

Dans le paysage plat et ouvert de la plaine maritime, la haute tour tronconique en briques jaune du moulin du Rhin se voit de loin. Elle est située près d'un lieu dit habité situé le long de la D79 et du canal circulaire le ringsloot, menant les eaux à la mer. Ce moulin, construit au début du XIXe siècle, constitue un des derniers témoins des moulins d'assèchement des Moëres. Un second moulin subsiste encore aux Moëres : le moulin du Gange. Les moulins d'assèchement portaient tous des noms de fleuves (la Seine, le Pô, le Danube...).

En 1931, les ailes furent démontées et le moulin fut équipé d'un moteur à gaz qui lui permit de fonctionner jusqu'à l'inondation des Moëres par le gouvernement militaire en 1940. En 1943, le moulin fut incendié puis inondé en 1944.

Aujourd'hui, un moulin sans ailes transformé en habitation

Le moulin qui avait perdu ses ailes et sa toiture resta inoccupé jusqu'en 1969 où la tour fut convertie en habitation. La vis d'archimède du moulin est entreposée dans le musée du Polder aux Moëres.

Enjeux

• Mise en place d'une signalétique avec le logo site
• Préservation de la silhouette repère du moulin, veille sur ses transformations
• Veiller sur les constructions aux abords (habitations du lieu-dit)
• Mise en réseau avec les autres moulins (valorisation, circuit touristique)

Le moulin de l'Hostine ou moulin Regost (à Looberghe)

La commune de Looberghe comptait trois moulins, il n'en reste plus que deux en mauvais état aujourd'hui. Le moulin de l'Hostine (dit aussi «Moulin Regost») est implanté au nord de Looberghe, au bord d'un canal d'assèchement qui rejoint le canal de la Haute-Colme, situé à proximité.

Construit au XIXe siècle, ce moulin était utilisé pour l'assèchement des terres. Le moulin a perdu ses ailes et sa calotte supérieure en bois. La base Mérimée du Ministère de la culture en fait la description suivante : " *Le moulin servait autrefois à l'assèchement. La vis d'Archimède a été supprimée et remplacée par une pompe électrique recueillant les eaux du canal bas pour les renvoyer dans le canal haut par l'intermédiaire d'un caniveau de maçonnerie semi-circulaire contournant le moulin. Celui-ci (était) composé d'une tour en bois octogonale reposant sur une base de maçonnerie, la tête seule étant pivotante ; toute la partie bois et la toiture (étaient) recouvertes d'essentes.*"

Aujourd'hui, un moulin abandonné

Le moulin se repère encore dans le paysage plat et ouvert de la plaine maritime flamande par sa proximité avec la station de levage dite "du moulin". Il est situé le long d'un chemin longeant le canal d'assèchement. Au loin, vers l'ouest, se distinguent les installations industrielles de la côte de Dunkerque.

Sur la photographie en bas à droite, datant de 1971, on peut encore voir la base octogonale en briques surmonté de la tour octogonale en bois et de la calotte. Le moulin a été en partie incendié en mai 1971. Seul subsiste aujourd'hui la base en brique, en mauvais état. Abandonné, ce moulin est en ruines.

Enjeux

• Plan de sauvetage urgent
• Après la sauvegarde du site, mise en place d'une signalétique avec le logo

Délimitation Moulin et sol attenant dans un rayon de 100 m autour du moulin
Propriété Privée

Autres protections :
Monuments Historiques inscrits
• *Reste du Moulin à vent dit moulin Regost ou de l'Hostine* (6 mars 1979)

Inventaires du patrimoine naturel :
• *Plaine Maritime Flamande entre Watten, Loon Plage et Oye Plage*, ZNIEFF2

Contexte géographique : Paysages de la Plaine Maritime
Looberghe : 1180 h. (Insee RGP 2010)

Fréquentation du site Nulle
Signalétique : aucune
Gestionnaires Privé

Etat actuel **En péril**
Tendance évolutive
• Site : Abandon du moulin
• Environnement : plaine maritime, station de relevage, Zone de protection d'abords monument historique

Pour en savoir plus
• Bases Mérimée et Mémoire, Ministère de la culture
• P. ROY, "Moulins à vent de Picardie", dans vieilles maisons françaises, N°44, avril 1970

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
• *En haut :* ruines du moulin Regost en bordure du canal d'assèchement, en direction de la station de levage et du canal de la Haute-Colme.
• *En bas : Looberghe (Nord), Moulin à vent dit moulin Regost. Vue d'ensemble du moulin, MH0277602 © Ministère de la Culture - Médiathèque du Patrimoine, Dist. RMN-Grand Palais / Thierry Prat*

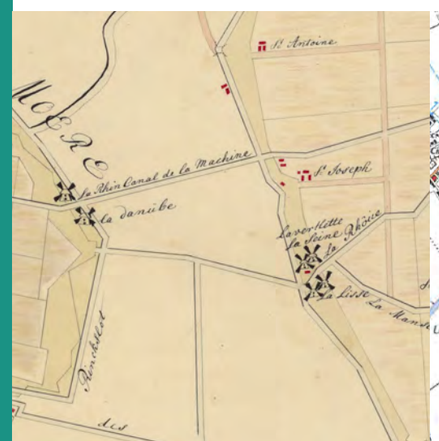

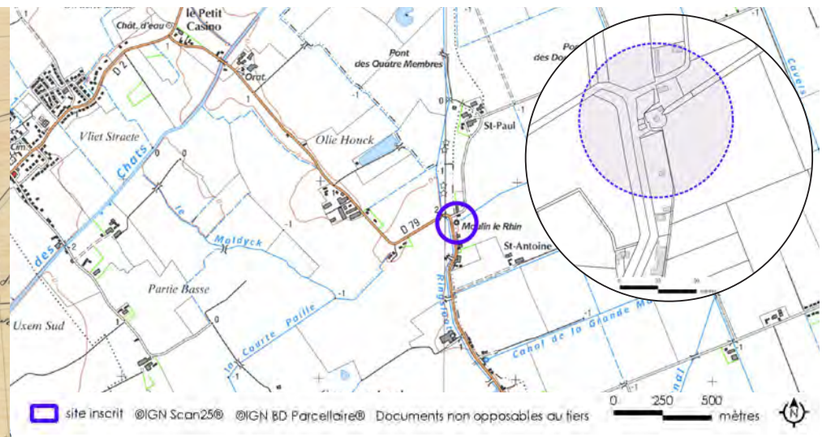

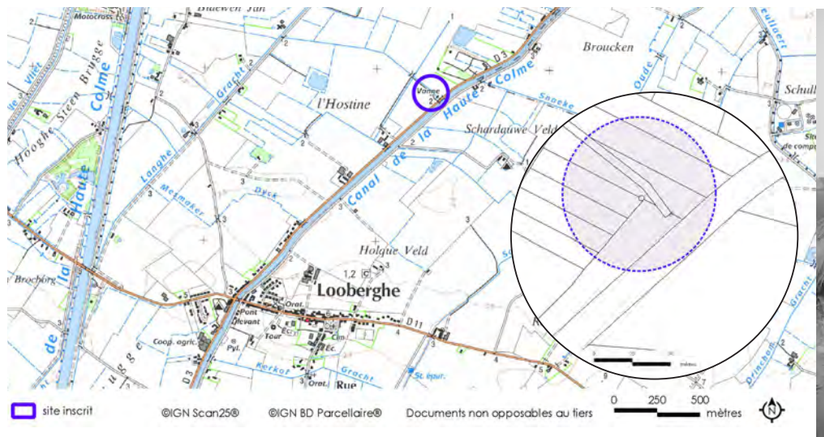








Délimitation Moulin et sol attenant dans un rayon de 100 m autour du moulin
Propriété Privée

Autres protections :
Monuments Historiques inscrits
- *Moulin Meesemacker* (24 oct 1977)

Contexte géographique : Paysages de la Plaine Maritime
Looberghe : 1180 h. (Insee RGP 2010)

Fréquentation du site Coeur du village
Signalétique : aucune
Gestionnaires Privé

Etat actuel **Mauvais Etat**
- Environnement : Coeur de bourg, lotissement, équipements sportifs, Zone de protection d'abords monument historique

Tendance évolutive
- Site : Etat d'abandon
- Environnement : urbanisation

Pour en savoir plus
- Base Mérimée du Ministère de la culture

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- moulin-tour sur butte
- lotissement à l'est et terrain sportif municipal à l'ouest

Le moulin Meesemacker (à Looberghe)

La commune de Looberghe comptait trois moulins, il n'en reste plus que deux en mauvais état aujourd'hui. Le Moulin Regost est situé au nord de Looberghe, non loin du canal de la Haute-Colme. Le Moulin Meesemacker est implanté au coeur de la commune. Il constitue un type exceptionnel de moulin. C'est un moulin-tour en maçonnerie en brique. Il est construit au sommet d'un tertre en terre engazonné, percé d'une galerie permettant le passage d'un chariot jusqu'au centre du moulin. La tour de forme cylindrique comporte trois niveaux. Elle est percée de fenêtres en quinconce. Ce moulin à vent destiné à moudre de la farine fut construit en 1858. Il servit de repère géodésique.

Aujourd'hui, un moulin abandonné

La tour élevée du moulin subsiste sur son tertre dans une prairie au coeur du village. Le moulin a perdu sa toiture, ses ailes et son mécanisme. A l'abandon, il n'est pas mis en valeur. Situé en bordure d'un terrain sportif communal, il est ceinturé de clôture barbelée. Les lotissements progressent aux alentours.

Enjeux

- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Restauration et mise en valeur du moulin (toiture, ailes, mécanisme)
- Préservation de la silhouette repère du moulin, veille sur les constructions aux abords (progression de l'urbanisation, lotissement)
- Mise en réseau avec les autres moulins (valorisation, circuit touristique)

Le moulin Delabaere ou Den Leeuw (à Pitgam)

Le moulin Delabaere ou Den Leeuw à Pitgam doit son nom au meunier qui le possédait. Il est implanté sur un relief, l'ancien talus maritime, qui borde la Flandre maritime au nord de Pitgam. Il est visible de loin. Ce moulin à céréales en bois sur pivot a été construit en 1774. Une carte postale du début du xxe siècle présentée par le service Régional de l'Inventaire du Pas-de-Calais montre deux moulins au lieu-dit Zuid Meulen Veld.

L'A.R.A.M. fournit la description suivante du moulin : " *L'imposte du moulin porte une inscription très effacée par l'usure du temps et la corde du tire-sacs, mais on peut encore deviner la date : 1774. Il appartenait alors à Guillaume Delabaere et resta propriété de cette famille jusqu'en 1923, date de la vente à Lucien Dendrael. Ce dernier l'utilise jusqu'à sa mort, en 1946, le louant à divers meuniers. Abandonné, il tombe peu à peu en ruines. Son inscription dans les Sites, le 17 avril 1970, le sauvera* ".

Aujourd'hui, un moulin restauré

Acheté par la commune en 1983, il a été restauré entièrement avec l'aide de l'A.R.A.M. et inauguré en 1988. Le moulin est en état de marche et peut à nouveau moudre de la farine. Les abords ont été réaménagés par la commune. L'espace engazonné est ceinturé d'une haie champêtre et d'une clôture grillagée. Une cabane accueille le visiteur. Le moulin est ouvert ponctuellement au public. Le circuit de randonnée du moulin Den Leeuw et du pain qui le longe croise la méridienne verte.

Enjeux

- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Poursuite de l'entretien
- Préservation du rôle de repère de la silhouette du moulin
- Mise en réseau avec les autres moulins (valorisation, circuit touristique)

Délimitation Moulin et sol attenant dans un rayon de 100 m autour du moulin
Propriété Communale (moulin) et Privée

Autres protections :
Monuments Historiques inscrits
- *Moulin Den Leeuw* (24 oct 1977)

Contexte géographique : Paysages de la Plaine Maritime
Pitgam : 918 h. (Insee RGP 2010)

Fréquentation du site
- visible de loin, ouvert au public (horaires et journées du patrimoine et des moulins).
- Fréquentation modérée
- Circuit de randonnée, Méridienne verte

Signalétique : pas de logo site, balisage routier avec logo MH
Gestionnaires Commune de Pitgam

Etat actuel **Bon Etat**
- Environnement : Paysage rural

Tendance évolutive
- Site : Patrimonialisation du moulin communal
- Environnement : paysage rural , Zone de protection d'abords monument historique

Pour en savoir plus
- Fiche du moulin Den Leeuw sur le site internet de l'A.R.A.M.
- Base Mérimée

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- *En haut* : implantation du moulin sur son relief et vue du moulin en bois sur pivot
- *En bas :* le moulin vu du chemin longeant la méridienne verte


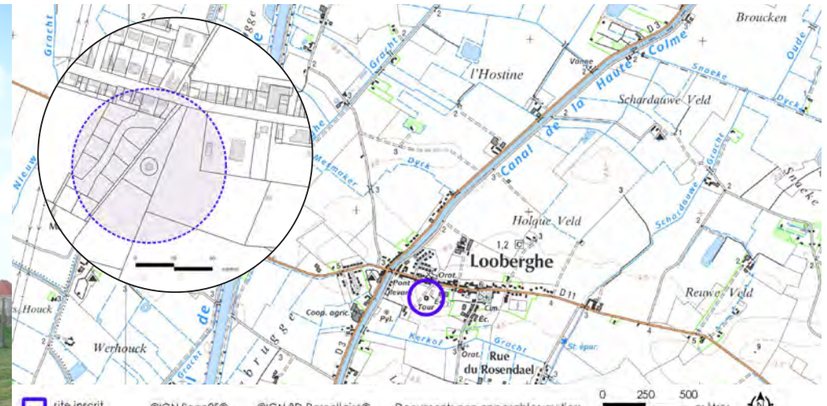

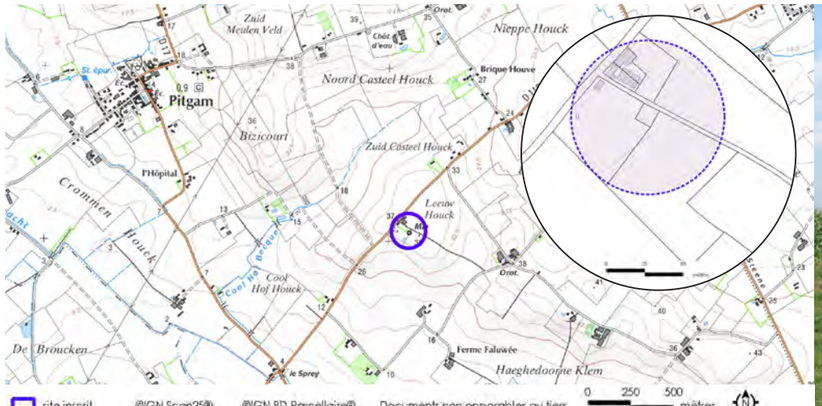





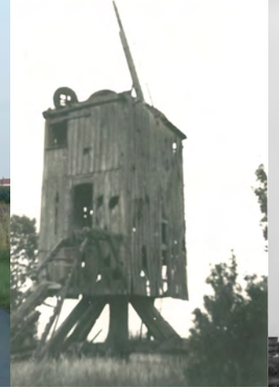




Délimitation Moulin et sol attenant dans un rayon de 100 m autour du moulin
Propriété Communale (moulin) et Privée

Autres protections :
Monuments Historiques inscrits
• *Noordmeulen* (24 oct 1977)
Zppaup d'Hondschoote

Contexte géographique : Plaine Maritime
Hondschoote : 4 106 h. (Insee RGP 2010)

Fréquentation du site mesurée
Signalétique : Pas de logo site, balisage routier avec logo MH, panneau d'interprétation.
Gestionnaires Commune de Hondschoote

Etat actuel **Bon Etat**
Tendance évolutive
• Site géré
• Environnement : urbanisation, Zone de protection d'abords monument historique

Pour en savoir plus
• Fiche sur le moulin Noordmeulen, site internet de l'A.R.A.M.
• Base Mérimée du Ministère de la culture
• H. Picot et P. Valade, *Vieux moulins de France*, 1948

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut : • cage en bois sur pivot
• le moulin et la silhouette d'Hondschoote
En bas :
• L'accès au moulin

Le moulin du Nord ou Noordmeulen (à Hondschoote)

La silhouette du moulin se détache à l'avant-plan d'Hondschoote, dans le paysage plat de la Flandre maritime. Au milieu des champs de céréales et de maïs, le moulin se trouve à proximité d'un petit noyau de maisons bordé d'un potager.

Le Noord-Meulen ou Moulin du Nord, à Hondschoote est sans doute un des plus anciens moulins de Flandre. Des documents conservés dans les archives communales permettent d'établir une origine antérieure à 1547. Le panneau d'information à l'entrée indique qu'une ordonnance de 1773 interdisait l'implantation d'un moulin à vent à moins de 250 pieds des routes. Le Noordmeulen fut alors déplacé de l'autre côté de la route, à son emplacement actuel.

Aujourd'hui, un moulin restauré

Acquis par la commune en 1982, ce moulin en bois sur pivot, destiné aux céréales, a été restauré et inauguré en 1988. Les visiteurs sont accueillis par un parking, des plantations de vivaces, table de pique nique et table d'interprétation. Cependant, situé à seulement 200 mètres des premières habitations de la commune, ce moulin est peu à peu rattrapé par l'urbanisation. Un second moulin a également été restauré par la commune d'Hondschoote, le moulin de la Victoire (hors site).

Enjeux

• Mise en place d'une signalétique avec le logo site
• Poursuite de l'entretien
• Préservation de la silhouette repère du moulin, maîtrise de l'urbanisation aux abords (lotissement...)
• Mise en réseau avec les autres moulins (valorisation, circuit touristique)



Carte de la grande et petite Moere, XVIe ou XVIe siècle,
(Source : © BNF, département Cartes et plans, GESH18PF34DIV2P4)
14 moulins d'assèchement y sont représentés.

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut : Etat des moulins avant leur protection et vues anciennes
• *Pitgam, Le moulin Den Leeuw* avant restauration © dossier site dreal
• Looberghe, *Moulin à vent dit moulin Regost*. Vue d'ensemble du moulin, MH0277603 © Ministère de la Culture - Médiathèque du Patrimoine, Dist. RMN-Grand Palais / Thierry Prat
• Looberghe, *Le moulin Meesemacker,* CPA : *Looberghe, Moulin à vent,* P. Berteloot Ed. (Coll. Part. © tous droits réservés)
• Hondschoote, *moulin à vent dit moulin du Nord*. Vue générale de la face arrière du moulin dans son site, MH0277596 © Ministère de la Culture - Médiathèque du patrimoine, Dist. RMN-Grand Palais / Thierry Prat

En bas :
• *Les deux moulins anciennement sis au lieu-dit Zuid Meulen veld,* carte postale début XXème siècle (collection de jacqueline Dhainaut).
• *Vue en coupe d'un moulin à vent sur pivot,* panneau d'interprétation du moulin du Nord à Hondschoote


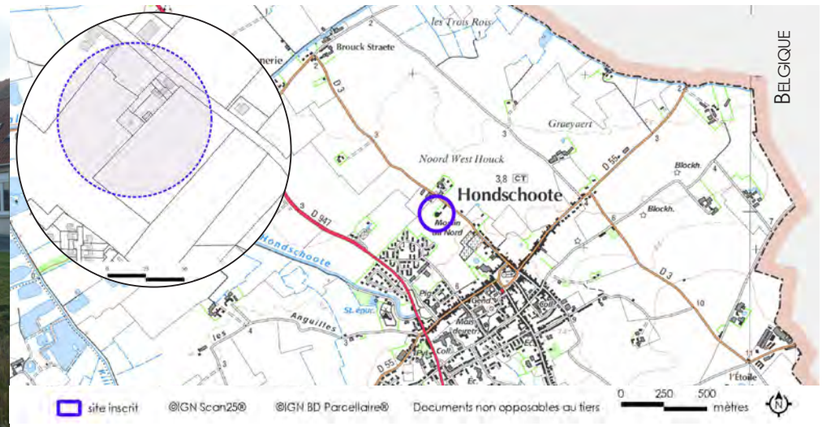









59-SI 10 Moulins à vents inscrits B- Flandre Intérieure

Houtkerque, Steenvoorde, Terdeghem (Merckeghem).

SITE INSCRIT
Arrêté du 17 avril 1970





Motivation de la protection

"M. Patte rappelle qu'il avait été proposé de classer plusieurs moulins au titre des monuments historiques, mais la Commission supérieure des Monuments Historiques a demandé une enquête générale sur les moulins à vent en France avant de prendre position.

Or les moulins sont des édifices qui se détériorent très vite quand ils ne sont pas entretenus. Certains courent même le risque d'être vendus et de partir à l'étranger, en Belgique notamment. Si ces édifices étaient entretenus, il serait extrêmement facile de signaliser un circuit des moulins à vent qui attirerait de nombreux touristes. Ce circuit serait extrêmement amusant et varié, par la diversité de style des édifices.

Le Conseil Général s'est intéressé à la question et (...) a décidé d'aider certaines communes à acheter des moulins" (Proposition de protection des moulins à vent de la Flandre Française, Commission départementale des sites, perspectives et paysages, 4 juin 1968).

Un ensemble de moulins dispersés

Le site protège un ensemble dispersé de trois moulins à vents. Chaque site comprend le moulin ainsi que le sol attenant dans un rayon de 100 m. Les trois moulins sont également inscrits au titre des monuments historiques. Deux fiches complémentaires sont à consulter : Moulins de Flandre maritime (59-SI 10-A) et Moulins à vents classés (59-SC 6). Outre trois autres moulins protégés isolément (à Templeuve, Leers et Saint-Amand-les-eaux), il faut également mentionner :
- l'*ancien moulin de Merckeghem*, détruit, dont l'emplacement est désormais inclus dans le site du Galberg (voir fiche 59-SI 32).
- la *tour du moulin de Watten*, maintenant incluse dans le site classé "Mont de Watten" (voir fiche 59-SC 10).

Le type le plus répandu de moulins à vent est celui à cage en bois sur pivot C'est le cas du moulin de l'Hofland à Houtkerque, et du Drievenmeulen à Steenvoorde. L'ensemble de la cage tournait afin de mettre les ailes du moulin face au vent. A Terdeghem, il s'agit d'un moulin tour, seule la calotte du moulin tourne.

Aujourd'hui, des moulins restaurés et mis en valeur

Les deux moulins privés (moulin de l'Hofland dit moulin d'Accou à Houtkerque, et moulin Saint-Arnould à Terdeghem), et le moulin communal Drievenmeulen à Steenvoorde ont été restaurés. Ces trois moulins sont en bon état et ont été mis en valeur. Ils sont tous trois visibles de l'espace public et ouvert au public.

Enjeux

La poursuite de l'entretien Non entretenus, les moulins se détériorent très vite.

La préservation des abords Les trois moulins d'Houtkerque, Steenvoorde et Terdeghem bénéficient d'une zone de protection des abords de monuments historiques (rayon de 500 m). Les moulins servent de repère dans les paysages. Afin de leur conserver ce rôle, il faut veiller à ne pas urbaniser les abords (veille/ prescription dans les documents d'urbanisme).

Une mise en réseau La valorisation de l'ensemble des moulins du Nord-Pas-de-Calais est à envisager (route des moulins, etc) en prenant appui sur le musée des moulins et l'A.R.A.M.

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Paysager, architectural, histoire des techniques.

DÉLIMITATION moulins et sol attenant dans un rayon de 100 m
SUPERFICIE 3,14 hectares
PROPRIÉTÉ Publique et Privée

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages de l'Houtland, Flandre intérieure

POUR EN SAVOIR PLUS

- http://asso.nordnet.fr : site internet de l'Association Régionale des Amis des moulins du Nord Pas-de-Calais (A.R.A.M.)
- Musée des Moulins, Villeneuve d'Ascq
- Base Mérimée, Ministère de la culture
- J. BRUGGEMANN, *Nos Moulins*, Editions Actica,1971
- J. BRUGGEMAN, *Toujours vivants les moulins*, Ed. Actica, Aram, 1986
- J. BRUGGEMANN ET R. REGNAULT, "Les Moulins, les Wateringues", dans Aspects du Patrimoine Régional, 2e fasc. Comité Eco. et Social Rég., oct. 1981
- Y. COUTANT, *Moulins des Flandres*, Editions S.A.E.P, 1986
- P. LOCOGE, " La sauvegarde des moulins du Nord", Revue Combat-Nature n° 52 , 1982
- Musée de l'Hospice Comtesse, *Les Moulins : Technique, Histoire, Folklore*, Lille 1975

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Moulin Saint-Arnould, Terdeghem
- Moulin de l'Hofland, Houtkerque
- Drievenmeulen, Steenvoorde
- Drievenmeulen, Steenvoorde, détail
- Carte des Moulins à vents des Flandres intérieure et maritime [© *Cartographie SIG Dreal*] : moulins classés, inscrits et non protégés.






Délimitation Moulin et sol attenant dans un rayon de 100 m autour du moulin
Propriété Privée

Autres protections :
Monuments Historiques inscrits
- *Moulin de l'Hofland* (24 oct 1977)

Contexte géographique :
Paysages de l'Houtland
Houtkerque : 991 h. (Insee RGP 2010)

Fréquentation du site
- Site privé, ouvert sur demande et pour la journée des moulins et du patrimoine
- Circuit pédestre, cheval, vélo (chemin de l'Yser N°1, circuit des moulins 2)

Signalétique : Aucune, visible depuis la D947
Gestionnaires Privé

Etat actuel **Bon Etat**
Tendance évolutive
- Site géré
- Environnement : rural, quelques constructions, Zone de protection d'abords monument historique

Pour en savoir plus
- Fiche du moulin de l'Hofland sur le site de l'A.R.A.M.
- Ministère de la culture, base Mérimée

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Le moulin vu du sud-est
- Vue depuis la départementale

En bas :
- Le moulin en bois sur pivot vu depuis le chemin du moulin

Le Moulin de l'Hofland ou moulin d'Accou (Houtkerque)

Situé à proximité d'une ancienne ferme au nord d'Houtkerque, de quelques habitations et hangars, ce moulin est bien visible dans le paysage depuis la D947.

C'est un moulin en bois sur pivot dont "*l'origine semble antérieure au XVIIe siècle. Son existence est assurée avec certitude à la fin du XVIIIe siècle où il portait le nom de Den Hoflande. Cette datation est confirmée par une inscription en flamand gravée sur le petit rouet, indiquant l'année de construction : anno 1782, le nom du charpentier Es Nevajan et le nom du meunier Francicus Blanckaert. D'autres inscriptions ou dates gravées témoignent de la vie quotidienne des meuniers ainsi que des réparations ou transformations apportées au cours des années*". La base Mérimée du Ministère de la culture précise ensuite que le moulin "*a été rénové en 1890-1891 par le charpentier de moulin Désiré Demeerseman, dont les initiales figurent sur le concasseur et sur une croisée de la base. Construit en bois, il est de type pivot et réparti sur deux étages, avec deux paires de meules*".

Aujourd'hui, un moulin restauré

Le moulin a été endommagé en 1970, une aile en bois s'étant brisé. De 1984 à 1991, le moulin a été entièrement restauré par la famille Accou, famille du meunier (ancien entrepreneur à Houtkerque).
La végétation arborée dissimule les constructions aux abords tandis que la silhouette repère du moulin reste visible dans le paysage. Un parking le long de la RD947 permet de l'admirer. Non loin le chemin du moulin, simplement fauché le long d'une haie, permet de s'en approcher. Le moulin est clôturé et est accessible sur demande. A l'arrière les abords mériteraient d'être revalorisés.

Enjeux

- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Préservation du rôle de repère de la silhouette du moulin
- Mise en valeur des abords : balisage du chemin du moulin, création d'une liaison avec le parking de la D947, information via un panneau d'interprétation
- Mise en réseau avec les autres moulins (valorisation, circuit touristique)

Le Moulin Saint-Arnould ou Steenmeulen (Terdeghem)

C'est un moulin-tour de type tronconique à calotte tournante construit en 1864 sur l'emplacement d'un ancien moulin en bois renversé par la tempête. La tour en maçonnerie de briques, de trois étages, percée de baies avec arc en plein cintre est construite sur une motte en terre, au sommet de laquelle un chemin circulaire permet d'orienter les ailes au vent en faisant pivoter la calotte au moyen d'un treuil fixé à la partie inférieure de la queue. Le moulin de Terdeghem produisait à l'origine de l'huile et de la farine.
"*Ce moulin tour, tronconique, en brique, traduit par sa forme et son matériau un des ultimes efforts de captation de l'énergie éolienne, au moment où l'énergie thermique et le charbon à bon marché s'imposaient aux activités autres que meunières. Juché sur une motte, équipé d'ailes à traverses de grande envergure (24 mètres), il est relativement archaïque et soumis à l'entoilage ; son intérêt réside dans le procédé flamand de queue à double chevron*" (Base Mérimée, Ministère de la culture).

Aujourd'hui, un moulin restauré et ouvert au public

Restauré en 1939 et en 1981, la toiture a également été refaite en 1997. En état de marche, il est encore utilisé pour des démonstrations. Le fils du dernier meunier a aménagé à proximité un musée de la vie rurale montrant des objets de la vie quotidienne et du matériel agricole. Le moulin se visite. La silhouette massive de ce moulin se distingue encore au milieu des champs à la sortie sud de Steenvoorde. Cependant l'urbanisation progresse le long des routes (zone d'activités le long de la D 37, lotissement le long de la D 947).

Enjeux

- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Poursuite de l'entretien et de la mise en réseau avec les autres moulins (valorisation, circuit touristique)
- Préservation de la silhouette repère du moulin et limitation / maîtrise de l'urbanisation aux abords

Délimitation Moulin et sol attenant dans un rayon de 100 m autour du moulin
Propriété Privée

Autres protections :
Monuments Historiques inscrits
- *Moulin Saint-Arnould* (24 oct 1977)

Contexte géographique :
Paysages de l'Houtland,
Terdeghem : 554 h. (Insee RGP 2010)

Fréquentation du site
- Ouvert au public : Musée de la vie rurale, journées du patrimoine et des moulins.
- Fréquentation modérée, visible de loin
- Circuits vélo (moulins de Flandre 1 et 2)
- Circuit pédestre" La ronde des moulins" (9,5 km)

Signalétique : Pas de logo site, balisage routier avec le logo MH
Gestionnaires Privé

Etat actuel **Bon Etat**
- Environnement : Urbanisation autour de la voie de contournement de Steenvoorde

Tendance évolutive
- Site : Patrimonialisation du moulin
- Environnement : paysage rural, Zone urbanisée, Zone de protection d'abords monument historique

Pour en savoir plus
- Fiche du Steenmeulen sur le site internet de l'A.R.A.M.
- Ministère de la culture, base Mérimée

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- point de vue sur la partie encore rurale, à l'ouest du moulin
- vue du moulin restauré au bout du chemin d'accès

En bas :
- le moulin et le musée de la vie rurale


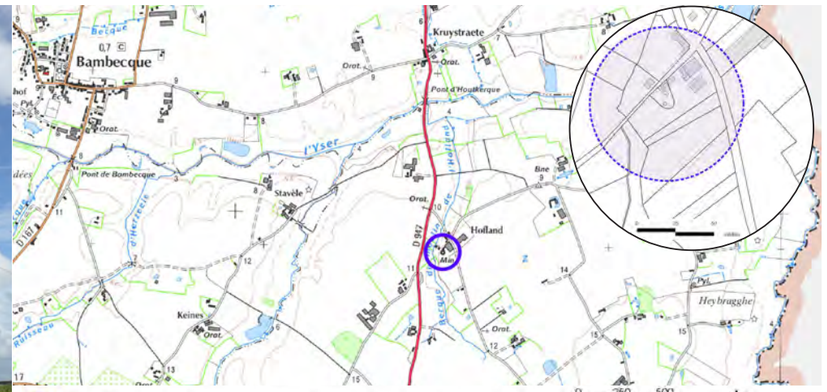













DÉLIMITATION Moulin et sol attenant dans un rayon de 100 m autour du moulin
PROPRIÉTÉ COMMUNALE (MOULIN) ET PRIVÉE

AUTRES PROTECTIONS :
Monuments Historiques inscrits
- *Drievenmeulen* (24 oct 1977)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages de l'Houtland
STEENVOORDE : 4 055 h. (Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
- Fréquentation modérée, visible de loin
- Circuits vélo (moulins de Flandre 1 et 2)
- Circuit pédestre" La ronde des moulins" (9,5 km)

SIGNALÉTIQUE : Pas de logo site, balisage routier MH, panneau d'interprétation
GESTIONNAIRES Commune de Steenvoorden

ETAT ACTUEL **Bon Etat**
- Environnement : paysage rural de la Flandre intérieur, Zone de protection d'abords monument historique

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : Patrimonialisation du moulin
- Environnement : progression de l'urbanisation

POUR EN SAVOIR PLUS
- Fiche du Drievenmeulen sur le site de l'A.R.A.M.
- Ministère de la culture, base Mérimée

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- vue du moulin en bois sur pivot restauré
- point de vue depuis la D948 à la sortie ouest de Steenvoorde

En bas :
- le moulin vu de la prairie aménagée aux abords

Drievenmeulen (Steenvoorde)

A la sortie ouest de Steenvoorde, non loin de la départementale D948, route plantée d'érables menant de Steenvoorde à Cassel, ce moulin est implanté près d'habitations, dans un environnement rural. D'autres moulins protégés existent à proximité : le *Noord-Meulen*, situé à la sortie nord-ouest de Steenvoorde (voir fiche 59 SC6) et le *moulin Saint-Arnould* de Terdeghem, situé à la sortie sud de Steenvoorde.

Le *Drievenmeulen*, appelé aussi *moulin du Sud*, est un moulin en bois sur pivot qui présente une silhouette allongée. Celle-ci caractérise souvent les moulins à huile ou tordoirs qui écrasaient les graines oléagineuses. Cet ancien moulin à huile, construit en 1776, provenait de Somain (près de Douai). Il a été déplacé en 1901 et remonté à Steenvoorde, où il fut transformé en moulin à farine. En 1940, une tempête arrache ses ailes et le toit. La tête endommagée est remplacée par celle du moulin de Ledringhem qui avait brûlé lors des combats de mai 1940.

Aujourd'hui, un moulin restauré et mis en valeur

Le moulin, qui possède deux paires de meules, a conservé tout son mécanisme interne. Racheté par la commune, il a été restauré en 1981. Ce moulin est signalé par un panneau indicateur monument historique. Les abords ont été aménagés. Une allée bordée de haies donne accès à un petit parking planté. Un coin pique-nique est proposé (table, poubelle, plantations). Une prairie fleurie, offre un parcours autour du moulin. Des spots encastrés dans des buis éclairent le moulin la nuit.

Enjeux

- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Poursuite de l'entretien et de la mise en réseau avec les autres moulins (valorisation, circuit touristique)
- Préservation de la silhouette repère du moulin et limitation / maîtrise de l'urbanisation aux abords



ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut : La valorisation des moulins
- Steenmeulen à Terdeghem, panneau d'interprétation
- Signalisation du Drievenmeulen à Steenvoorde

En bas :
- Maquette des moulins de Flandre, musée du moulin Saint-Arnould à Terdeghen
- Abords du Drievenmeulen à Steenvoorde, éclairage

A gauche : Houtkerque, moulin à pivot. Vue d'ensemble de la face arrière, ailes hollandaises, MH00278049 © Ministère de la Culture - Médiathèque du patrimoine, Dist. RMN-Grand Palais / Thierry Prat



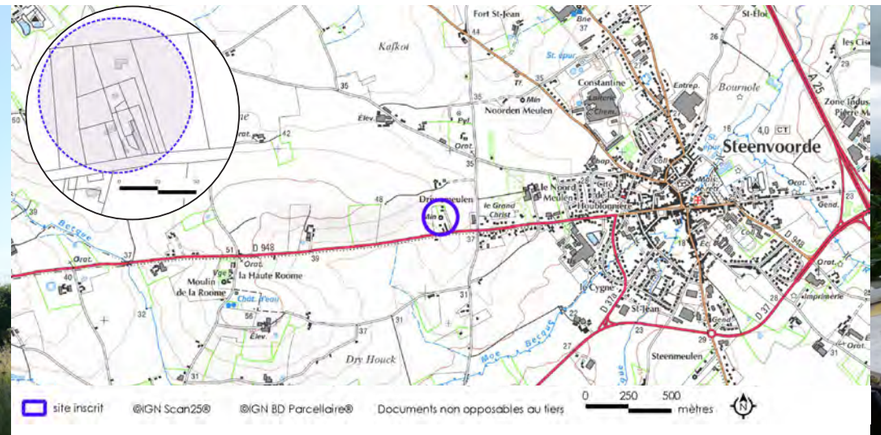

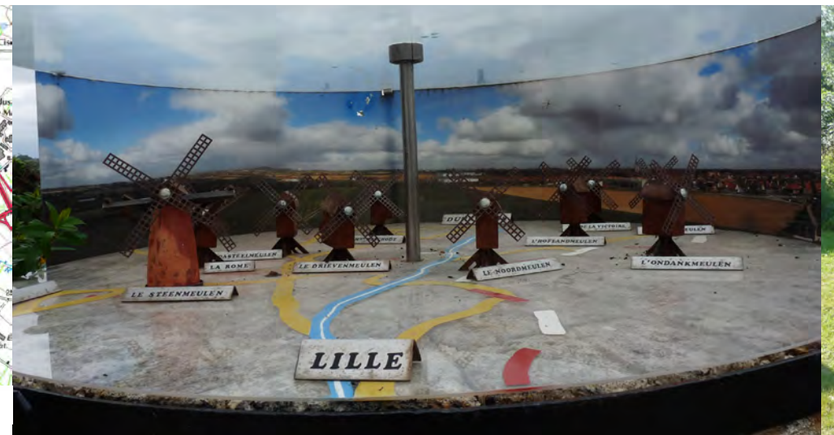



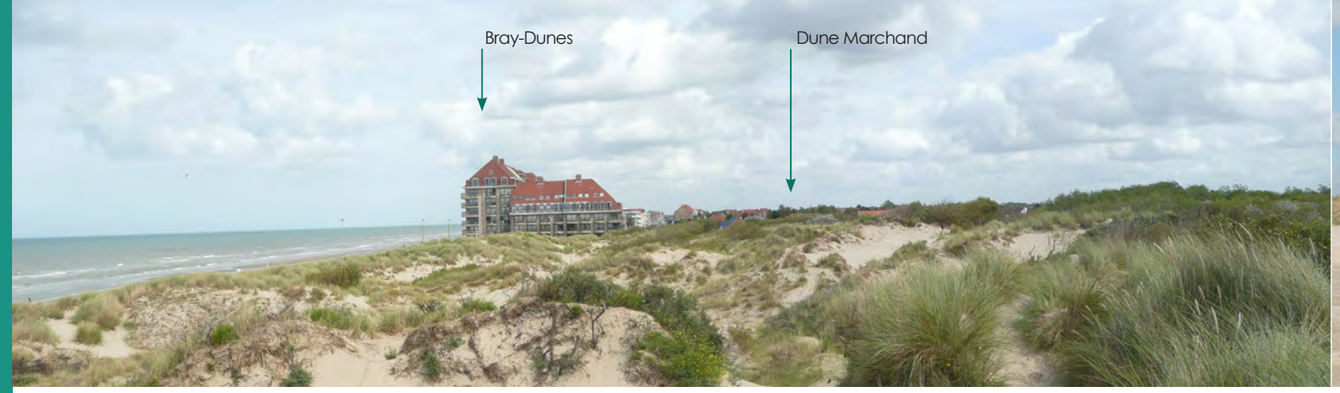



PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SI 11 Dunes inscrites de Flandre maritime

Bray-Dunes, Leffrinckoucke, Zuydcoote

SITE INSCRIT
Arrêté du 25 février 1972





Motivation de la protection

"Le littoral compris entre la limite du Pas-de-Calais et Dunkerque est entièrement occupé par des usines et la zone à protéger se situe donc entre la frontière belge et la ville de Malo. M. Patte souligne l'effort accompli par nos voisins belges qui ont créé une réserve sur leur littoral, et souhaite que du côté français intervienne un effort semblable.
La zone à protéger comprend 7 km de côtes variant de 500 à 1200 m de profondeur."
Commission départementale des sites, perspectives et paysages, 5 juin 1969.

A l'est de Dunkerque, complétées par le site classé des dunes de Flandre (voir fiche 59-SC8), les Dunes de Flandre Maritime comprennent trois secteurs inscrits. Il s'agit de la partie Ouest de l'agglomération de Bray-Dunes, d'une partie de l'agglomération de Zuydcoote, et à l'ouest, du Fort des dunes, à Leffrinckoucke.

A l'est, une partie de la station balnéaire de Bray-Dunes

Bray-Dunes, érigée en commune en 1883, doit son nom à Alphonse BRAY, armateur Dunkerquois qui fit construire les premiers bâtiments publics d'un nouveau village qui succéda à un modeste hameau de pêcheurs : le « Hameau des Dunes «. L'agglomération présente une structure bipolaire : le village, à l'arrière du cordon dunaire, s'étire au long de la départementale 60 (hors site). La station balnéaire s'est développée entre les deux guerres à partir du front de mer. Quelques exemples d'architecture balnéaire représentatifs du style des années 30 subsistent.

Le site inscrit, limité à l'est par l'axe de l'avenue de la mer, constitue une zone tampon à la périphérie de la *Dune Marchand*, classée comme site et réserve naturelle. La partie inscrite est traversée par une déviation de la route départementale 947. A l'Est les terrains urbanisés comprennent une partie du front de mer, des lotissements et des équipements sportifs et scolaires. A l'Ouest une zone dunaire plus ou moins dégradée subsiste.

Au centre, le front de mer de Zuydcoote

D'origine médiévale, le village de Zuydcoote fut en partie recouvert par les sables lors d'une tempête en 1777. La tour de l'ancienne église qui se dressait encore au milieu des dunes, servait de poste d'observation et de signal maritime. Elle avait été rehaussée de trois étages au XIXe siècle. Elle fut dynamitée en 1943.

Le front de mer de Zuydcoote a été marqué par l'implantation d'un sanatorium construit par un mécène philanthrope au début du XXe siècle (site classé). L'urbanisation de Zuydcoote-Plage est postérieure à la seconde guerre mondiale. Elle est marquée par le développement d'un camping municipal et de constructions résidentielles sur l'axe des rues perpendiculaires au rivage. Des îlots dunaires subsistent dans cette trame urbaine lâche. A l'ouest, une dune boisée existe encore entre la rue de Valenciennes et le chemin d'accès à la mer du camping municipal. Des cheminements publics y ont été aménagés, ainsi que divers équipements (terrains de jeux, tables de pique nique, base de chars à voile et de kitesurf).

Le front de mer, peu construit, à fait l'objet d'une opération récente qui se dresse en épi perpendiculairement au trait de cote. A proximité s'étend un cordon dunaire naturel fixé par des plantations d'oyats, en direction de l'hôpital maritime et de la *dune Dewulf*. Des platelages en bois permettent d'accéder à la plage. Un vaste parking planté accueille les visiteurs se rendant à la plage ou à la dune Marchand.

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Zone de protection jouxtant le site classé. Intérêt historique du Fort des Dunes (architecture militaire du XIXe siècle).

DÉLIMITATION Dunes de Flandre Maritime.
Parties inscrites comprenant :
- Le fort des Dunes à Leffrinckoucke,
- Une partie de Zuydcoote
- La partie Ouest de Bray-Dunes

Les autres parties du site ont été classées (voir fiche 59-SC n° 8).
SUPERFICIE Partie inscrite : 96,02 ha
PROPRIÉTÉ Publique et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Site protégé en continuité :
Dunes de Flandre Maritime, site classé (31 août 1978, voir fiche 59-SC8).
Réserve Naturelle *Dune Marchand*
Natura 2000, ZSC *Dunes de la plaine maritime flamande,*
INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- *Dunes Marchand,* ZNIEFF1

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages des Dunes de la Mer du Nord
BRAY-DUNES : 4 666 h., LEFFRINCKOUCKE : 4 482 h., ZUYDCOOTE : 1 669 h.
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- DÉPARTEMENT DU NORD, DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, *Dunes flamandes, joyau naturel du Nord, 40 ans d'histoire pour un pari gagné*, Plaquette 34 p., réédition 2012 (voir la bibliographie en fin de volume)
- MILLON M., *La défense avancée de Dunkerque à travers les âges*, 1968.
- BLANCHARD R. , *La Flandre, étude géographique de la plaine flamande*, Librairie A. Colin, 1906.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Front de mer bâti de Bray-dunes et dune blanche
- Nouveau front de mer bâti de Zuydcoote et dune plantée d'oyats
- Vue aérienne de la station balnéaire de Zuydcoote 2006 (Photo © F. Bocquet/ Dreal NPDC)







Fréquentation du site
Site fréquenté
Association du Fort des Dunes
Fort ouvert au public
Nombreux sentiers de randonnées
Signalétique : Aucune
Gestionnaires Public et privé

Etat actuel **Etat Moyen**
- Site : Zones inscrites de Zuydcoote et Bray-Dunes en partie dégradées.

Tendance évolutive
- Site : Dynamique naturelle des milieux dunaires et urbanisation
- Environnement : Protection des dunes classées, urbanisation des agglomérations.

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut- Fort des dunes :
- accès en chantier,
- fortification et fossé Est,
- abords du fort à l'est : prairies ouvertes et plantation de résineux

En bas - Zuydcoote :
- Dune boisée
- Nouveau parking public en front de mer
- dune plantée d'Oyats, base de char à voile en contrebas et urbanisation perpendiculaire au front de mer

A Leffrinckoucke, un fort du XIXe siècle

Le Fort des Dunes à Leffrinckoucke, était inclus dans un dispositif défensif créé autour de Dunkerque par le Général Séré de Rivières. Cette ligne fortifiée, élaborée après la guerre franco-allemande de 1870, était destinée à protéger la frontière nord de la France. Construit entre 1878 et 1882 sur un plan de forme rectangulaire, le Fort des Dunes est entouré de fossés et de glacis. L'entrée Ouest et les angles Sud-Est et Nord-Ouest étaient renforcés par des caponnières assurant le flanquement des fossés. Prévu pour le casernement de 440 hommes, le Fort conserve à l'intérieur des casemates maçonnées en briques. Ce Fort était relié à une batterie littorale dite «batterie de Zuydcoote», située à Leffrinckoucke. L'évolution des armements rendit le Fort obsolète dès la fin du XIXe siècle et il devint un site de garnison. Il exerça un rôle important dans l'opération dynamo en mai 1940. Bombardé en juin 1940 lors du rembarquement de Dunkerque, le Fort fut endommagé et 150 soldats français y furent ensevelis (nécropole nationale).

Les principaux éléments défensifs du Fort des dunes subsistent. En 1998, l'ensemble fut acquis par la commune de Leffrinckoucke qui a souhaité "*valoriser les atouts culturels et touristiques du site* ". Dans le cadre de Dunkerque 2013 capitale régionale de la culture, le fort a bénéficié de subvention afin de le restaurer et de l'ouvrir au public. Autour du fort, quelques résineux ont été plantés en 1985. Les espaces ouverts sont gérés par le conservatoire du littoral.

Aujourd'hui, des espaces aux qualités hétérogènes

Les parties inscrites des dunes de Flandre présentent un aspect hétérogène entre des espaces historiques et des espaces naturels peu à peu gagnés par l'urbanisation. Elles jouent un rôle tampon important avec les parties classées des dunes de Flandre.

Enjeux

- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Suivi de l'Opération grand site, incluant dunes littorales, dune fossile, Moëres et partie marine avec leurs prolongements belges.
- Veille sur la progression de l'urbanisation et sur la qualité des aménagements en site inscrit

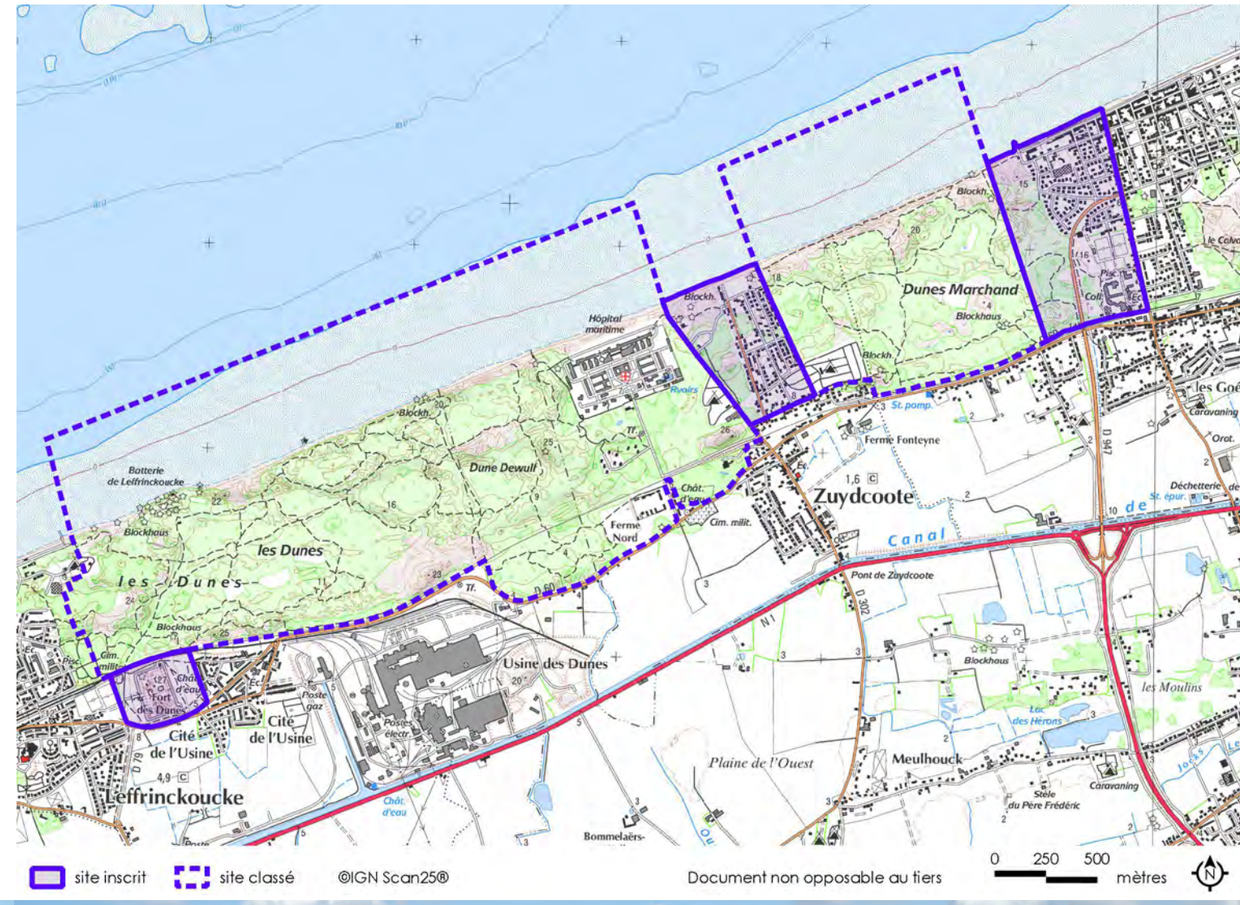

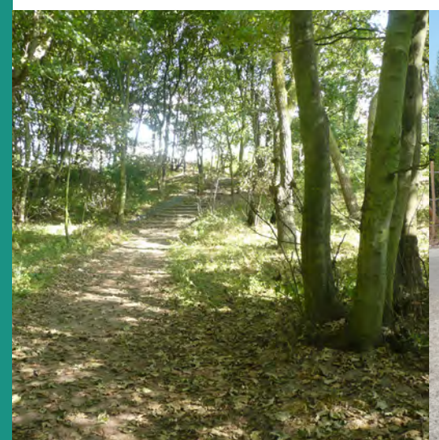









PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SI 12 Château de Préseau

Préseau

SITE INSCRIT
Arrêté du 22 juin 1972



Motivation de la protection

« *Le village est situé à quelques kilomètres au Sud-Est de Valenciennes, dans une zone non minière. Son site est une vallée où coule un petit affluent de la Rhônelle. C'est un site accidenté et verdoyant. Le château est situé sur le flanc de la vallée-au milieu d'une motte entourée d'eau-Sans doute plusieurs édifices se sont succédés, le fief étant ancien. Mais les ruines qui nous intéressent ont été bâties par la famille de Croix, héritière des de Baudringhien. Une aile du château est datée de 1661 ; l'autre paraît antérieure (...). Transformé en ferme à la Révolution (...) Louis Cellier l'a vu en 1856 d'une conservation parfaite (...). La chapelle castrale, devenue paroisse à la Révolution, fut remplacée dans la seconde moitié du XIXe siècle par une église qu'on bâtit à un emplacement différent. L'état de ruine et l'aspect inculte des environs immédiats du château nous avaient conduit à envisager la protection au titre des sites. Depuis, le terrain a été acquis par une Société Valenciennoise d'habitations à loyers modérés qui a construit aux environs immédiats une série de maisons basses, assez bien agencées (...). Cette société a entrepris une certaine mise en valeur des ruines. Il n'y a plus de menaces directes sur ce site, mais une protection légale pourrait couronner une œuvre intelligente et attirer les touristes dans ce coin champêtre du Hainaut* ».
Commission départementale des sites, perspectives et paysages (29 octobre 1968)



Un château transformé au XVIIe siècle

Dès le milieu du XIIe siècle est mentionné un seigneur de Préseau. La motte féodale originelle, entourée de fossés alimentés par les eaux d'une source, a été renforcée par un système défensif au XVe siècle. De ce premier château, subsiste un soubassement en grès qui entoure la base des constructions dans la partie Sud. L'entrée au Sud-Ouest montre encore l'arc brisé de la porte devant laquelle venait s'encastrer le tablier du pont-levis relevé. Face à l'entrée, le pont dormant présente deux arches en grès ; la troisième arche en briques ayant été ajoutée postérieurement.

Dans la première moitié du XVIIe siècle, Jeanne de Baudringhien, dernière du nom, apporte le château en dot à Pierre de Croix, prévôt de Valenciennes en 1617 et 1620. Le bâtiment datant probablement de la fin du Moyen-âge est transformé et complété, au XVIIe siècle, dans sa partie Nord, par un bâtiment en briques claires construit à l'alignement sur le soubassement en grès du XVe siècle. Un seul corps de logis est ainsi formé et unifié par la toiture. Le château perd alors sa fonction défensive pour devenir une résidence de campagne.

Ce manoir du XVIIe siècle, comprenait deux niveaux sur caves et un étage sous comble, avec pignons à pas de moineaux. Il était renforcé aux angles par des chaînages en pierre de taille. Le bâtiment du XVIIe siècle était percé de grandes fenêtres à moineaux jumelées. Les étages étaient soulignés de bandeaux en pierre. La photographie ci-jointe de l'archéologue et historien Camille Enlart (1862-1927) nous en restitue l'aspect à la fin du XIXe siècle. Dans la maçonnerie du mur sud-Ouest, en bas de la façade était inscrit en briques, le millésime 1661.

En 1856, Louis Cellier fait la description suivante : "*On chercherait en vain dans nos environs un bâtiment de cette époque d'une conservation plus parfaite ; le pignon à dents de scie à la manière flamande, les fenêtres aux croisées de pierre blanche, semblent dater d'hier et sans les instruments de laboureurs qui encombrent la cour d'entrée et indiquent que le castel est maintenant une ferme (...)*
A l'intérieur, même intégrité. Les vastes cheminées où se consumaient des arbres entiers montrent encore, les unes l'écusson des De Croix, d'autres celui des Baudringhien, soutenu de deux griffons ; seulement les immenses salles de réception ont été transformées en grenier aux grains".

Critère pittoresque
Dominante et intérêt du site
Historique et architectural

Délimitation Ruines du château avec motte féodale, douves et abords. Presbytère, rue Paul Bonduel.
Superficie 1 hectare, 61 ares
Propriété Publique (communale : presbytère) et Privée (château et abords)

Autres protections : Aucune

Contexte géographique :
Paysages Hennuyers, à 7 kilomètres au Sud-Est de Valenciennes.
Préseau : 1 870 habitants
(Insee RGP 2010)

Pour en savoir plus

- L. Cellier, "Préseau, Notice historique" dans Revue agricole, ind. et littéraire de l'Arr. de Valenciennes, 1856/09 (A8,T8,N3), pp. 91-94 (BNF Gallica)
- E. Lesnes, *Le château de Préseau*, Mémoire de Maîtrise, Université de Lille III, 1985.
- Ph. Seydoux, *Châteaux et manoirs du Hainaut-Cambrésis*, Ed. de la Morande, 1978.
- J. Thiebaut, *Dictionnaire des châteaux de France : Artois, Flandre, Hainaut, Picardie*, Ed. Berger-Levrault, 1978, p.254

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Château, façade sud-ouest, et pont dormant
- Pont dormant ruiné et entrée
- Le château, le pont et les douves et les pavillons aux environs
- La façade d'entrée (sud-ouest)
- *Château de Préseau, Maison au Préseau, MH0028672 © Ministère de la Culture - Médiathèque du Patrimoine, Dist. RMN-Grand Palais / Camille Enlart*







FRÉQUENTATION DU SITE
- Site privé, non ouvert à la visite. Haut du bâtiment visible de l'espace public
- Deux chemins de randonnée partent de la place de l'église (du ruisseau de Sameonà la Rhonelle, 12 km ; ferme de Wult, 6 km)

SIGNALÉTIQUE : aucune

GESTIONNAIRES Privé

ETAT ACTUEL **En péril**
- Site : Motte féodale et douves en eau, Ruines du château très dégradées.
- Environnement :

Place de l'église et noyau ancien du village, Lotissement de maisons individuelles.

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : dégradation avancée
- Environnement : Urbanisation

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Intérieur en direction du pont dormant
- Façade d'entrée Sud-ouest
- Vue latérale depuis la rue Paul Bonduelle
- Vue intérieure

En bas :
- Pignon Nord-ouest
- Pignon Sud-est envahi de lierre, douve et jardin particulier
- Le presbytère vue de la rue Paul Bonduelle
- Extrait du cadastre de Préseau, Section unique dite dut village, 4e feuille, 1895

© Archives dép. du Nord,(P31 / 616)

Le site inscrit comprend également le presbytère, à l'Ouest des ruines du château. Cette maison du XVIIIe siècle est bâtie en briques sur un plan rectangulaire, avec jardin enclos. Le pignon face à la rue Paul Bonduelle porte la date 1782.

Aujourd'hui, un château ruiné au milieu d'un lotissement

Le château, dont la toiture avait subi des dommages lors de la première guerre mondiale fut laissé à l'état d'abandon. Un temps dégagées et mises en valeur, les ruines de la construction en briques et pierres du XVIIe siècle se sont effondrées en 1977, peu d'années après la mise en place de la protection.

Le château est implanté sur une hauteur à proximité de la place de l'Eglise Sainte-Aldegonde qui domine le village. Autour de la motte du château, à l'est et au sud s'étend le lotissement de maisons individuelles avec une ruelle en impasse à la périphérie du fossé. Le château, qui fait partie d'une propriété privée, est à peine visible des rues adjacentes. Les constructions aux abords et la clôture du terrain bordée de thuyas ne dégagent que des vues ponctuelles sur le site. La construction ruinée qui a perdu sa toiture est très dégradée. La moitié la plus ancienne du bâtiment, datant du Moyen-Age, subsiste encore. Le pignon fissuré risque de s'écrouler dans les douves. De l'extension XVIIe ne reste qu'un pignon nord en mauvais état et le soubassement. Autour s'étend le jardin de la maison individuelle du propriétaire. Les douves autour du château servent d'étang de pêche. Le pont dormant est en ruines, des arbres en ayant arraché une partie.

Le presbytère est visible depuis la rue de l'église. Il a été restauré et transformé en crèche d'éveil avec l'aide financière de Valenciennes métropole. Sa toiture refaite à neuf assure la sauvegarde du bâtiment, sans avoir permis la conservation des matériaux traditionnels.

Enjeux
- Sauvegarde de ruines du château. A moins d'un investissement important, le château de Préseau ne peut que continuer à se dégrader.
- Réflexion sur le devenir du site inscrit, et la mise en place d'une signalétique avec le logo site

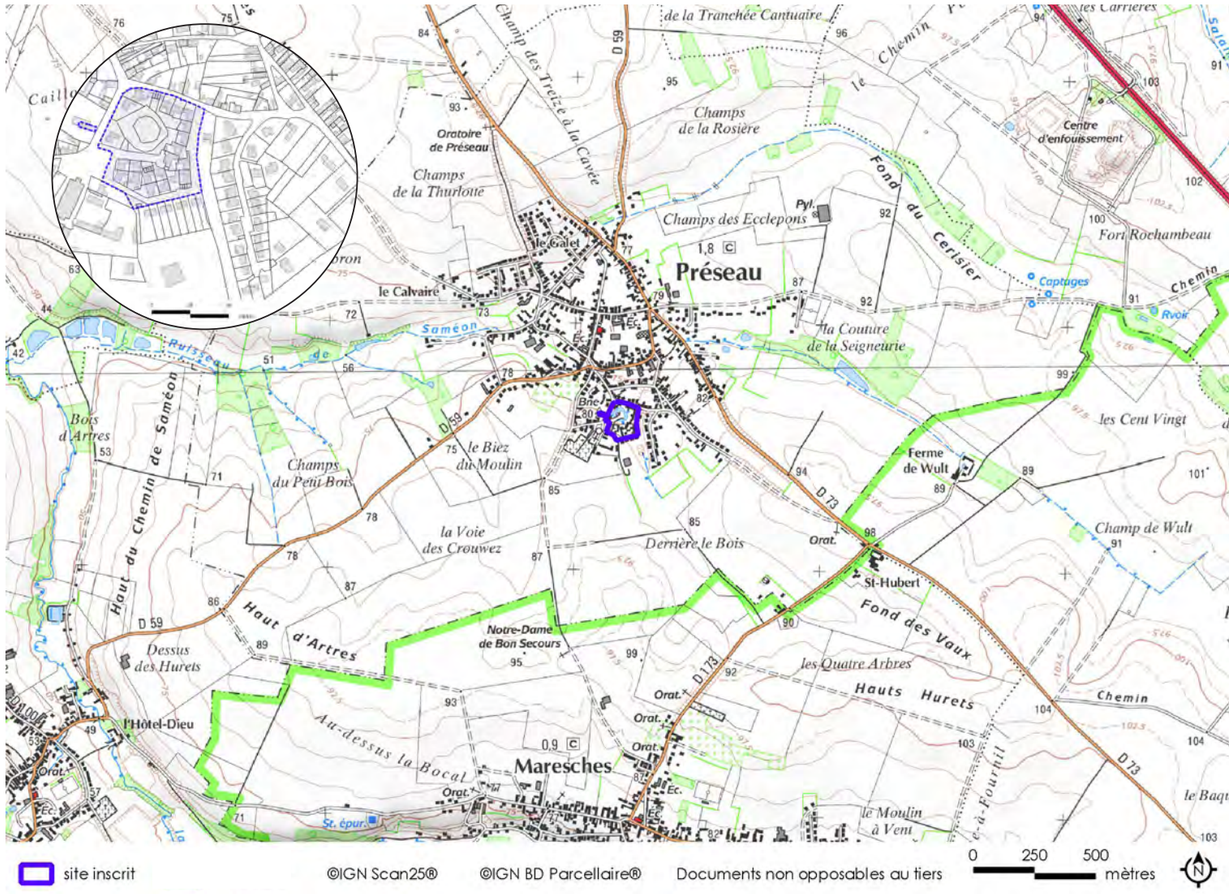

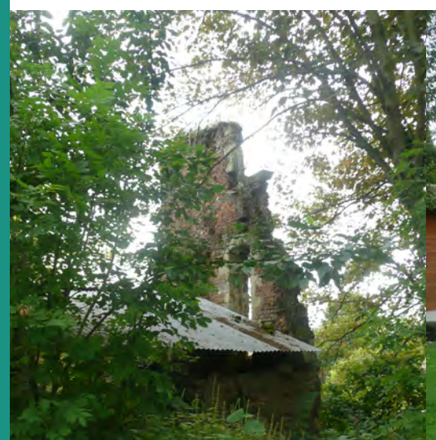




Archives départementales du Nord





59-SI 13 Fort Vallière

Coudekerque village

SITE INSCRIT
Arrêté du 22 janvier 1973

Dunkerque et ses environs, 1700 (BNF.fr)

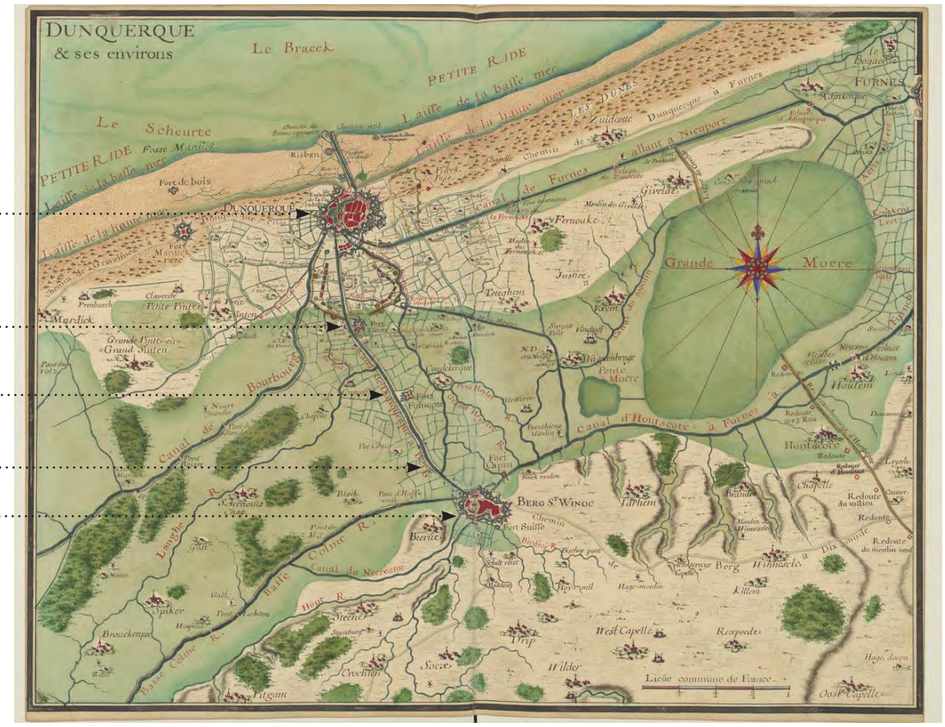

Ville fortifiée de Dunkerque

Fort Castelnau dit Fort Louis

Fort Vallière dit fort François

Canal de Dunkerque à Bergues

Ville fortifiée de Bergues



Un élément de la défense de Dunkerque, le long du canal

Le site protège le Fort Vallière. Cet ouvrage bastionné fut construit par Vauban dans la plaine maritime, le long du canal de Dunkerque (à 6,5 km au nord-ouest du fort) à Bergues (à un peu plus de 3 km au sud-est). Ce canal fut aménagé au XVIIe siècle.

La Flandre maritime est longtemps restée un territoire disputé. Les villes de cet espace frontalier se dotèrent de fortifications pour résister aux envahisseurs normands, français, bourguignons ou espagnols. Avant la construction du Fort par Vauban, les Espagnols avaient déjà construit une redoute carrée à son emplacement. Elle fut prise en 1658 par le maréchal de Turenne lors du siège de Dunkerque (Source : Base Mérimée).

Bergues devint définitivement française après la signature du traité d'Aix-la-Chapelle en 1668. Dunkerque avait été rachetée aux Anglais en 1662. Après la conquête française, Vauban, nommé Commissaire Général aux Fortifications entreprit de consolider sa ligne de défense constituée d'une double ligne de places fortes, le pré carré. Des travaux de réaménagement des fortifications furent immédiatement entrepris. Construits pour protéger les villes fortifiées de Dunkerque et de Bergues, deux forts, les forts Louis (Castelnau) et François (Vallière) furent implantés le long du canal qui relie ces deux villes, formant ainsi une ligne de défense jusqu'à la mer. Le fort Louis dont il reste la porte d'entrée et les douves a été transformé aujourd'hui en parc public pour la ville de Coudekerque branche.

Le Fort Vallière est celui des deux forts qui a le mieux résisté au temps et à la guerre de 1939-45. Bâti par Vauban en 1676, le fort Vallière "*comprenait caserne, magasins d'artillerie, poudrière, casemate, boulangerie, pavillon d'officiers, chapelle, aumônerie et les anciennes casernes bâties par les Espagnols. L'ouvrage est partiellement reconstruit en 1756 par l'ingénieur militaire Adam Jean Le Beuf.* "

"*Ce fort en brique, de forme carrée, de 38 m de côté, est flanqué de quatre bastions aux angles. Il est ceinturé d'un fossé de 8 m de large, alimenté par le canal. L'entrée à l'ouest, était protégée par deux ouvrages : une demi-lune en deçà du canal et une lunette au-deçà du canal*". (Source : Base Mérimée- Inventaire général).

La base Mérimée du Ministère de la culture précise :
«*L'enceinte bastionnée et les cavaliers des deux bastions ouest existent toujours, de même que la demi-lune située sur la rive opposée du canal ;*
les espaces de circulation sont couverts de voûtes en brique en plein-cintre.

Motivation de protection

« La Commission départementale des Sites, estimant que les murailles et les contre-vallations destinées à protéger le fort avait créé un paysage pittoresque particulièrement visible de la RN16 et qui anime l'horizontalité de la plaine flamande a souhaité que les aménagements prévus [par la ville de Dunkerque] *tiennent compte de cet élément attractif (...). La ville de Dunkerque, propriétaire du fort, a jugé le classement trop contraignant. D'autre part, à la suite de la destruction de la porte d'entrée, contre l'avis de la Commission départementale des Sites, une telle mesure ne s'imposait plus. (...)*
[L'inscription] semble en rapport avec la valeur actuelle de cet ensemble en tant que Site de caractère historique et pittoresque qui constituera un des points forts de l'espace vert et de loisirs en cours d'aménagement »
Rapport du Conservateur, M. P. Patte, au moment de l'inscription

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Historique et architectural (fortifications de Vauban), paysager

DÉLIMITATION Fort Vallière (voir carte)
SUPERFICIE 11,90 hectares
PROPRIÉTÉ Publique (ville de Dunkerque)

AUTRES PROTECTIONS : *Aucune*
INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- *Les Moeres et la partie Est de la Plaine Maritime Flamande,* ZNIEFF2

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages de la Plaine Maritime, à proximité du canal de Bergues à Dunkerque
COUDEKERQUE-VILLAGE : 1 167 habitants (Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS
- www.communaute-urbaine-dunkerque. fr/fr/territoire/histoire-du-territoire/forts-louis-et-valliere
- BARON L., *Coudekerque, Coudekerque branche*, Ed. Westhoek, 1984
- AGUR, *Le paysagement des approches de Dunkerque : l'exemple de la départementale N° 916*, Agence d'urbanisme de Dunkerque, 1982
- MILLON M. , *La défense avancée de Dunkerque à travers les âges : les redoutes, les forts, les ouvrages et les batteries, les casernes de Dunkerque, Coudekerque - Branche*, [Chez l'auteur], 1968, 166 p.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- L'entrée du fort et le fossé
- Le bastion sud du fort, masqué sous la végétation et le fossé
- *Cartes des environs de plusieurs places entre la Mer et l'Escault : Dunkerque et ses environs,* 1700, [Collection de cartes réunies pour Louis XIV], Source : Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE DD-4586 (1 RES), © BNF.fr





Fréquentation du site
fréquenté, promenade publique autour du fort, mais fort non accessible
Signalétique : Pas de logo site
Panneau routier, Panneau historique sur l'opération dynamo 1940, pas d'information sur Vauban
Gestionnaires Ville de Dunkerque

Etat actuel **Etat moyen**
- Site : Remparts, bastions et fossés conservés, enfouis sous la végétation
Glacis plantés, parcours sportif
- Environnement : Equipements sportifs et de détente, Golf, plan d'eau et zone boisée du Bois des Forts. Zone agricole du polder, Canal et RD 916

Tendance évolutive
- Site : valeur patrimoniale négligée
- Environnement : Bois des Forts, coupure verte de Dunkerque à Bergues

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Les fortifications du fort enfouies sous la végétation, le fossé et les plantations sur les glacis (peupleraie), zone sud-est
- Idem, zone nord-ouest

En bas :
- La porte d'entrée restaurée en 1970, barré d'une grille et l'accès détérioré au fort
- La limite nord-ouest le long des terrains de sports : plantation des abords du fort.
- La limite nord-ouest : pratique du jogging et parcours sportif

La porte d'entrée, à encadrement en plein-cintre à bossages flanquée de deux pilastres et surmontée d'un fronton triangulaire, a été restaurée vers 1970 ; à l'intérieur de l'ouvrage, il ne subsiste que les vestiges de la casemate, au nord-est ».

Aujourd'hui, un fort désaffecté et un espace de loisirs intégré au bois des forts

Le fort Vallière est déclassé en 1889, mais continue de servir à l'armée comme centre de transmission. Partiellement détruit en 1940, il sera acheté par la ville de Dunkerque en 1967. Servant un temps de centre aéré dont les bâtiments préfabriqués sont construits dans la cour, le fort est aujourd'hui désaffecté et laissé à l'abandon. L'accès en est interdit par une grille. La fortification enfouie sous la végétation devient peu visible. Elle n'est pas perceptible depuis le canal. Seules les maçonneries de la porte d'entrée et de l'enceinte aux abords sont encore visibles.

Les abords du fort sont très fréquentés. Le fort Vallière est intégré dans le bois des Forts, couronne verte créée et plantée à partir des années 1970 afin de relier Dunkerque à Bergues en longeant le canal. Les glacis du fort ont été plantés d'arbres. Un parcours de santé fait le tour de la fortification. Du mobilier (bancs, tables de pique-nique et poubelles) a été installé. Cette belle promenade est populaire : les familles y croisent les sportifs. Aux abords du fort sont également implantés divers équipements sportifs (terrains de sports, tir à l'arc, boules, golf, etc). Le fort, fermé au public, reste enchassé dans l'écrin boisé planté par la ville de Dunkerque. Il n'est plus visible depuis la départementale qui longe le canal.

Enjeux
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Plan de gestion pour réinvestir la fortification en dégageant la végétation et en restaurant l'enceinte
- Partage de connaissance sur l'histoire du site

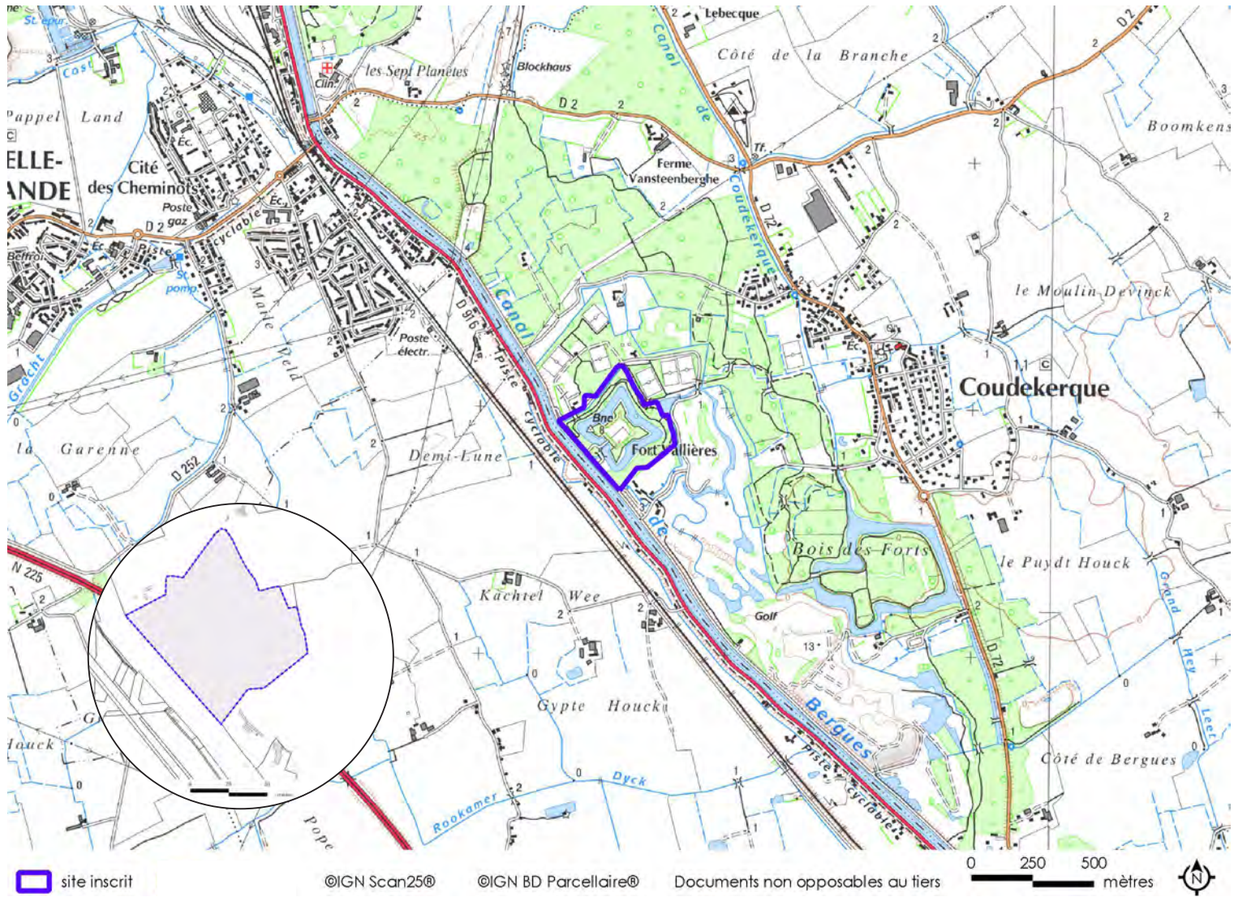

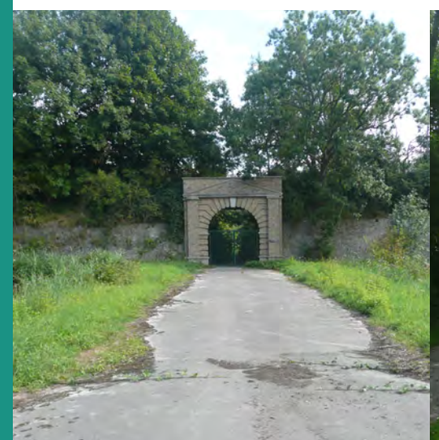









PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SI 14 Monts de Flandre

Bailleul, Berthen, Boeschepe, Flêtre, Meteren, Godewaersvelde, Saint-Jans-Cappel.

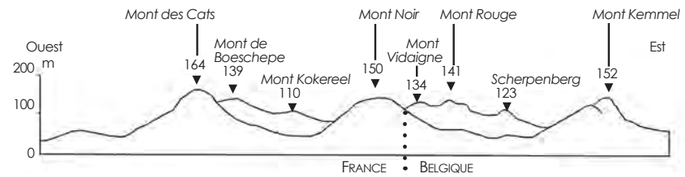

SITE INSCRIT
Arrêté du 21 janvier 1974





Motivation de la protection

« (...) On appelle Monts de Flandre une série de petites collines- Mont des Cats, Mont de Boeschepe, Mont Kokerel, Mont noir- prolongée au-delà de la frontière belge par le Mont Rouge, le Sherpenberg et le Mont Kammel. Le Mont Cassel (...) et le Mont des Récollets forment l'extrémité sud-ouest de cet ensemble. D'une altitude inférieure à 200 m, les Monts de Flandre font figure de petites montagnes verdoyantes et sauvages quand on les aperçoit émergeant de l'étendue de la plaine flamande, très plate, territoire agricole au paysage caractéristique d'habitat dispersé dans les champs clos de haies. (...) *Les Monts de Flandre constituent une zone menacée dans ses activités traditionnelles et dans son paysage. La construction de l'autoroute Lille-Dunkerque met le site à 20 mn de la Métropole Nord et à 30 mn de l'agglomération dunkerquoise. Il en résulte une forte pression des citadins qui risque de provoquer une urbanisation anarchique par l'implantation de résidences principales et secondaires au coup par coup. (...) Les Monts de Flandre ont vocation de constituer une zone verte et de loisirs prolongeant celle formée par les monts situés en Belgique, où existe un règlement d'urbanisme très strict".*

Site des Monts de Flandre, Rapport du Conservateur, Cl. Seillier, conservateur-adjoint

Un paysage marqué par une succession de reliefs, de part et d'autre de la frontière

Succédant au plat pays de la plaine maritime, les Monts de Flandre, forment des buttes témoins sableuses et des vallonnements qui accidentent la Flandre intérieure sur un axe Ouest-Est. L'axe des monts de Flandre constitue une ligne de partage des eaux entre le bassin de l'Yser, au Nord, et celui de la Lys, au Sud.

Les monts de Flandre font partie des sites retenus à l'inventaire du patrimoine géologique régional. Ils sont constitués de couches successives de sable et d'argile déposées au cours de l'ère Tertiaire. La base est formée par un vaste socle d'argile plastique yprésienne, de pente générale assez faible, souvent entaillé de talwegs assez profonds. Au-dessus de ce socle, les versants des monts présentent une succession de pentes douces à l'affleurement des couches sableuses et raides à l'affleurement des couches argileuses. Au sommet, on rencontre un banc irrégulier de grès ferrugineux (Diestien) qui a été exploité autrefois comme matériau d'empierrement ou de construction. Les soubassements des constructions anciennes (en particulier église et chapelles) de la Flandre Intérieure sont souvent construits en grès ferrugineux.

Le réseau hydrographique est constitué par des ruisseaux appelés «Becques» qui prennent naissance dans des niches de source situées au contact entre la couche d'argile supérieure des Flandres et les sables verts (panisélien). La présence d'argile imperméable a été fréquemment utilisée pour la création de mares dans les pâtures ou de fossés de drainage. Plus récemment s'est développé l'aménagement d'étangs artificiels (exemple : Etang des Trois Fontaines sur le versant Sud du Mont Noir).

Des repères et des belvédères sur les paysages

Les Monts de Flandre dominent les plaines s'étendant à leur pied et offrent des points de vues panoramiques sur les paysages lointains. Le pays du Houtland (ou pays au bois) a conservé un caractère rural et un aspect semi-bocager dû à la trame des alignements végétaux : arbres, haies et bosquets et prairies. Le houblon, culture exigeante, croît sur les coteaux abrités et ensoleillés des Monts de Flandres, dans des sols profonds et perméables. Quelques houblonnières hérissées de hautes perches subsistent et ajoutent un caractère spécifique à ce paysage très humanisé où l'on rencontre à la fois les formes d'habitat groupé et dispersé. Les bâtiments des fermes de type Hofstède, aux toits rouges, entou

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Paysager et scientifique (géologie, écologique)

DÉLIMITATION voir carte
SUPERFICIE 4 906 hectares et 12 ares
PROPRIÉTÉ Publique et privée

AUTRES PROTECTIONS :
Sites classés *Moulin à vent de Boeschepe* (voir fiche 59-SC n° 6)
Monuments historiques inscrits :
- *Moulin de Boeschepe* (24 oct. 1977)
- *Motte féodale* d'Haegedoorme à Godewaersvelde (05 mars 1979)
- *Ancien château de Wignacourt*, donjon ; site archéologique à Flêtre (13 déc 2002)

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- *Mont des Cats, Monts de Boeschepe et Mont Kokereel,* ZNIEFF 1
- *Mont noir,* ZNIEFF 1

POUR EN SAVOIR PLUS

- R. BLANCHARD, *La Flandre, étude géographique de la plaine flamande*, Librairie A. Colin, 1906.
- M. LERICHE, *Monographie géologique des collines de la Flandre française et de la province belge de Flandre occidentale*, Paris, 1921.
- J. SOMME, "Les altitudes des Monts de Flandre" dans Revue Hommes et terres du Nord, 1965.
- J. HURTELLE, JF. PININGRE, "Le dépôt des lames de silex du Mont des Cats, commune de Godewarswelde Nord" dans Revue Hommes et terres du Nord, n° 231, 1976).
- G. LEFRANC, "Vestiges des mottes féodales en Flandre Intérieure", Atlas Archéologique n° 1, A.P.A.R., 1976.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Le Mont des Cats vu du Mont des Récollets
- Vue de Boeschepe vers le Mont-des-Cats
- Vue aérienne du Mont-des-Cats (159 m) couronné par une abbaye fondée au XIXe siècle. Paysage rural semi-bocager. © Photo'R Lesquin







CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysage du Houtland, Flandre intérieure
BAILLEUL 14 480 h., BERTHEN 506 h., BOESCHEPE 2 197 h.,FLÊTRE 923 h., METEREN 2 146 h., GODEWAERSVELDE 2 026 h., SAINT-JANS-CAPPEL1 632 h. (Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
- Touristique : Office de tourisme des Monts de Flandre, Circuits pédestre, VTT, équestre, GR de pays transfrontalier
- Fondation Marguerite Yourcenar,
- Conservatoire botanique national, Bailleul

SIGNALÉTIQUE : assez bonne (signalétique routière des Monts, indication site des Monts de Flandres ; panneaux d'interprétation ponctuels, pas de logo site)
GESTIONNAIRES Public et privé

ETAT ACTUEL **Bon avec quelques altérations**
- Site : Bon état général mais tendance à une banalisation du paysage dans certains secteurs
- Environnement : Paysage rural de la Flandre Intérieure, autoroute de Lille Dunkerque

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : Gestion patrimoniale et mise en valeur
- Environnement : Zone agricole, urbanisation à la périphérie des agglomérations.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Vue depuis le Mont des Cats
- L'abbaye Sainte-Marie du Mont
- Vue des abords du moulin du Mont de Boeschepe

En bas :
- Ferme au pied du Mont noir
- Mare témoin de la présence d'argile
- Chemin du Peenacker : Mont Kokereel et le village de Berthen

Motivation de la protection

« (...) On appelle Monts de Flandre une série de petites collines- Mont des Cats, Mont de Boeschepe, Mont Kokerel, Mont noir- prolongée au-delà de la frontière belge par le Mont Rouge, le Sherpenberg et le Mont Kammel. Le Mont Cassel (...) et le Mont des Récollets forment l'extrémité sud-ouest de cet ensemble. D'une altitude inférieure à 200 m, les Monts de Flandre font figure de petites montagnes verdoyantes et sauvages quand on les aperçoit émergeant de l'étendue de la plaine flamande, très plate, territoire agricole au paysage caractéristique d'habitat dispersé dans les champs clos de haies. (...) *Les Monts de Flandre constituent une zone menacée dans ses activités traditionnelles et dans son paysage. La construction de l'autoroute Lille-Dunkerque met le site à 20 mn de la Métropole Nord et à 30 mn de l'agglomération dunkerquoise. Il en résulte une forte pression des citadins qui risque de provoquer une urbanisation anarchique par l'implantation de résidences principales et secondaires au coup par coup. (...) Les Monts de Flandre ont vocation de constituer une zone verte et de loisirs prolongeant celle formée par les monts situés en Belgique, où existe un règlement d'urbanisme très strict".*
Site des Monts de Flandre, Rapport du Conservateur, Cl. Seillier, conservateur-adjoint

Un paysage marqué par une succession de reliefs, de part et d'autre de la frontière

Succédant au plat pays de la plaine maritime, les Monts de Flandre, forment des buttes témoins sableuses et des vallonnements qui accidentent la Flandre intérieure sur un axe Ouest-Est. L'axe des monts de Flandre constitue une ligne de partage des eaux entre le bassin de l'Yser, au Nord, et celui de la Lys, au Sud.

Les monts de Flandre font partie des sites retenus à l'inventaire du patrimoine géologique régional. Ils sont constitués de couches successives de sable et d'argile déposées au cours de l'ère Tertiaire. La base est formée par un vaste socle d'argile plastique yprésienne, de pente générale assez faible, souvent entaillé de talwegs assez profonds. Au-dessus de ce socle, les versants des monts présentent une succession de pentes douces à l'affleurement des couches sableuses et raides à l'affleurement des couches argileuses. Au sommet, on rencontre un banc irrégulier de grès ferrugineux (Diestien) qui a été exploité autrefois comme matériau d'empierrement ou de construction. Les soubassements des constructions anciennes (en particulier église et chapelles) de la Flandre Intérieure sont souvent construits en grès ferrugineux.

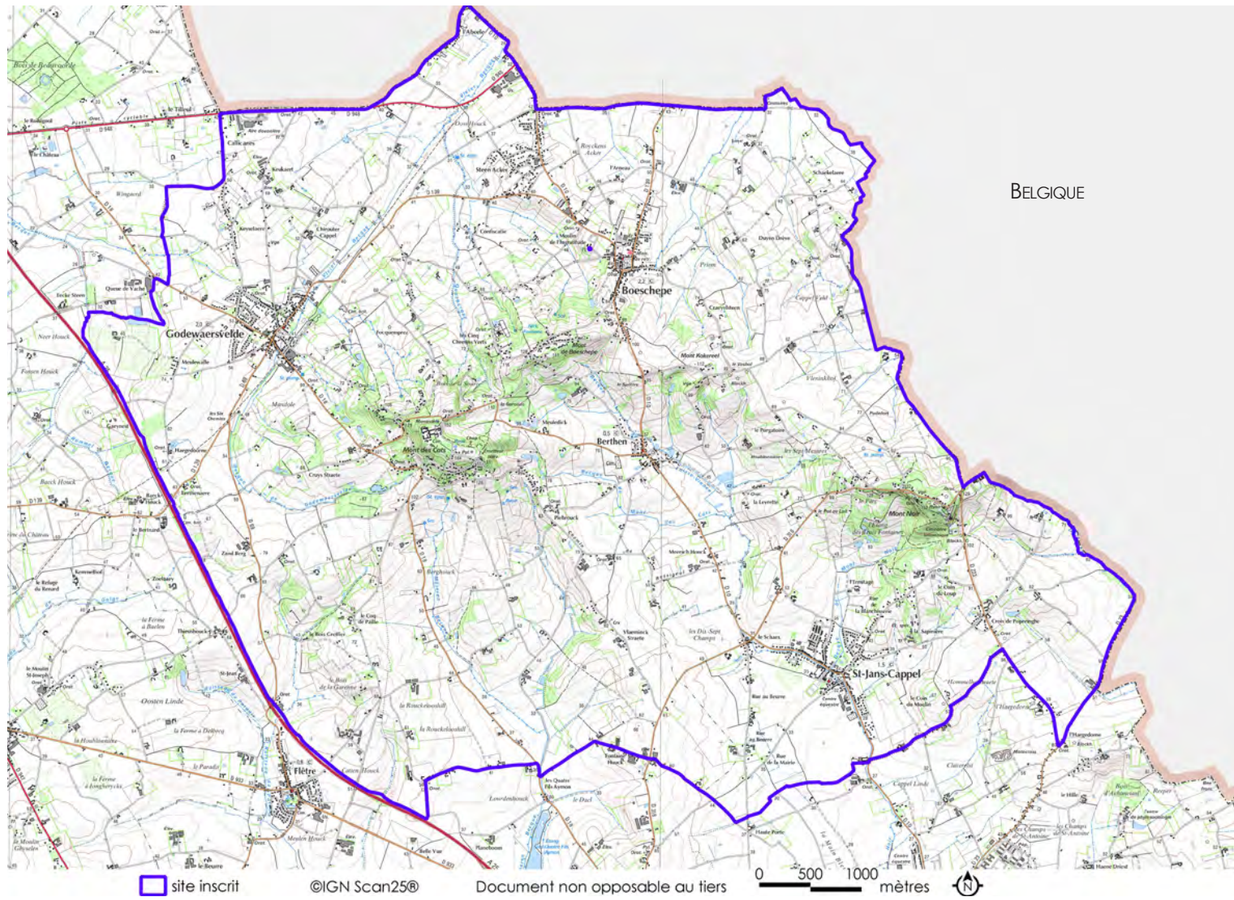

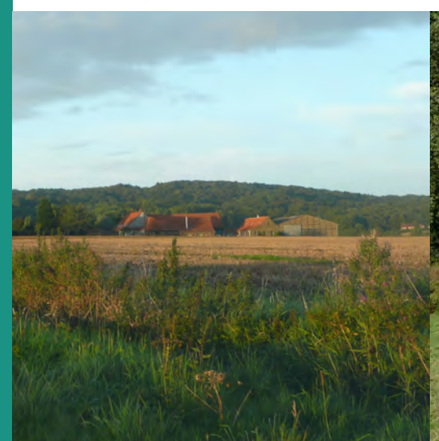



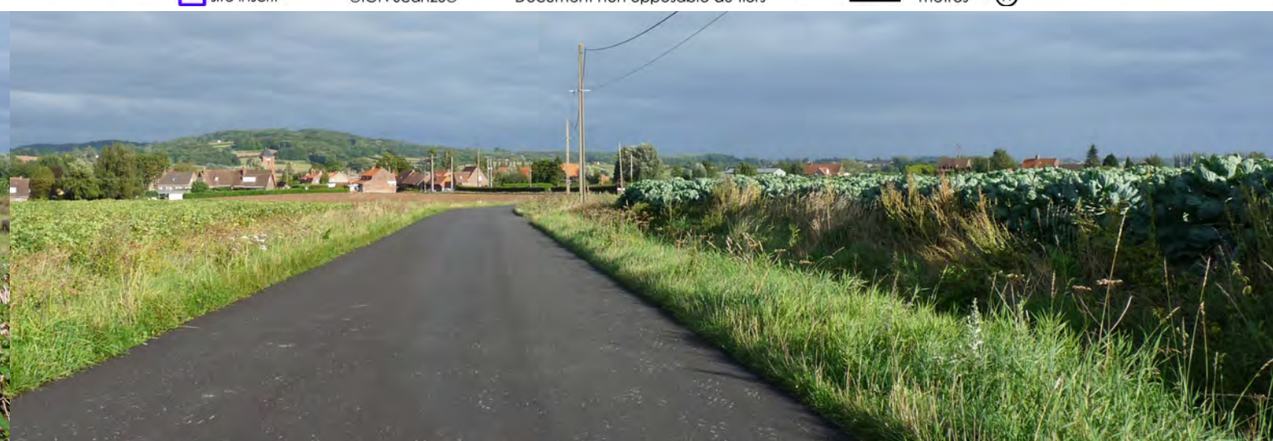





PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SI 15 Dune fossile de Ghyvelde

Ghyvelde

SITE INSCRIT
Arrêté du 11 septembre 1975





Motivation de la protection

"La Flandre maritime, au Nord de Dunkerque, présente un paysage caractérisé par la présence d'un double cordon dunaire séparé par une zone de polders, terrains reconquis sur la mer au Moyen-Age, au terme de la transgression dunkerquienne.
(…) Le dossier concerne les dunes internes, reste d'un ancien cordon dunaire fossilisé qui se prolonge en territoire belge. Ces dunes ont été anciennement occupées par l'homme et constituent un site archéologique connu, mais peu étudié dans sa partie française. La végétation propre au sable pauvre en calcaire, le faible relief qui tranche sur la platitude des polders, contribuent à créer un paysage original. (…) La Commission départementale des Sites du Nord s'est prononcée à l'unanimité pour la protection des dunes fossiles de Ghyvelde qui étaient menacées par des enlèvements de sable.
Site des dunes fossiles, rapport du Conservateur

La limite de l'ancien rivage

L'histoire géologique récente de la Flandre Maritime explique la présence de ce cordon dunaire fossile isolé aujourd'hui dans la plaine, à l'intérieur des terres, à 3 kms de la mer. Il marque la limite d'un ancien rivage à l'époque des transgressions marines du Dunkerquien. Le massif dunaire étiré d'Ouest en Est, parallèle à la cote se prolonge en Belgique jusqu'à Adinkerke par la Dune de Cabour. Il domine le polder littoral et le polder des Moëres de quelques mètres. Cet îlot de terre ferme, longtemps isolé au milieu d'une zone envahie par les eaux a servi de refuge ou de point de fixation aux premiers habitats. Les vestiges archéologiques découverts (poteries, traces de campements) attestent d'une occupation humaine du site pour la période Gallo-Romaine et le Moyen-Age.

La dune est encore nommée "dune aux pins" en souvenir des milliers de pins plantés au début du xxe siècle puis coupés lors de la seconde guerre mondiale par les allemands. A l'ouest du site subsistent d'anciens blockhaus. L'un d'eux fut utilisé comme infirmerie pendant la seconde guerre mondiale.

Un milieu naturel original

Autrefois située face à la mer, la dune a subi à l'origine l'influence des embruns salés et les dépôts calcaires dûs aux coquillages. Progressivement éloigné du rivage, le massif dunaire a été lessivé par les pluies et décalcifié. La silice devenue dominante, apporta un caractère acide au sol de la dune. Une végétation spécifique s'est alors installée avec des espèces calcifuges et acidophiles. Les espaces découverts, pelouses à touffes d'oyats et de tapis de mousses et lichens caractérisent ce site dunaire.

"*Mousses et lichens évoquent la toundra boréale et témoignent des dernières glaciations. La canche bleuâtre, la violette de Curtis, la laiche des sables, un carex reconnaissable à la section triangulaire de ses tiges, l'hélianthème aux pétales soleil, le muscari à toupet (...) forment le couvert végétal herbeux spécifique. Les fruits des argousiers, couvrant en automne ces arbustes épineux de baies oranges, sont comestibles, bien qu'un peu aigres. La gagée de Bohème aux fleurettes jaunes et l'helléborine des Pays-Bas, une orchidée aux pétales pourpres, sont plus rares.*"
Extrait de *La dune fossile de Ghyvelde* (www.conservatoire-du-littoral.fr)

La couverture végétale de la dune comporte quelques zones boisées et arbustives avec fourrés à argousiers, troënes, sureaux, genets et ajoncs.
" *Les anciennes pannes (petits marais) et les dunes grises ont été colonisées par des arbustes dont l'argousier, l'aubépine, le sureau, le troène, puis récemment l'érable sycomore, aux dépens des plantes dunaires. Sur les pelouses, une grande graminée, le roseau des bois ou calamagrostide est peu à peu devenue omniprésente*".
(www.conservatoire-du-littoral.fr)

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Paysager, scientifique (milieux, faune, flore)

DÉLIMITATION Ensemble formé par les dunes fossiles sur la commune de Ghyvelde
SUPERFICIE 155 hectares et 29 ares
PROPRIÉTÉ publique et privée

AUTRES PROTECTIONS :
Site classé Au Nord-Ouest, l'extrémité littorale du territoire de Ghyvelde est incluse dans le *site classé des Dunes de Flandre Maritime* (voir fiche 59-SC 11).
Natura 2000 habitats *Dunes flandriennes décalcifiées de Ghyvelde*
INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- *Dune de Ghyvelde,* ZNIEFF1
- *Les Moeres et la partie Est de la Plaine Maritime Flamande* ZNIEFF2

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages de la Plaine Maritime
GHYVELDE : 3 266 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- www.conservatoire-du-littoral.fr
- DÉPARTEMENT DU NORD, DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, *Dunes flamandes, joyau naturel du Nord, 40 ans d'histoire pour un pari gagné*, Plaquette 34 p., rééd 2012 (voir la biblio en fin de volume)
- F. NAVE, *Site de la Dune Fossile de Ghyvelde*, A.G.U.R. – D.R.A.E. - 1982.
- A. BRIQUET, *Le littoral du Nord de la France et son évolution morphologique*, Librairie A. Colin, 1930
- R. BLANCHARD, *La Flandre, étude géographique de la plaine flamande*, Librairie A. Colin, 1906.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- la dune fossile le long de la frontière
- Pâtures sur la partie Ouest du site et vue sur le clocher de Ghyvelde
- Vue sur la dune interne décalcifiée de Ghyvelde de 1907, avec un paysage beaucoup plus ouvert qu'aujourd'hui (projet européen itinéraires récréatifs et fonctionnels transfrontalier- panneau sur site)

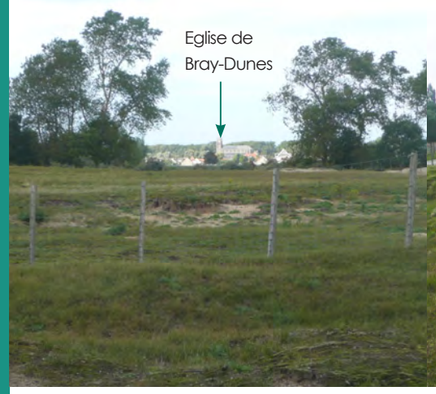







FRÉQUENTATION DU SITE
- Circuit pédestre de la dune fossile, 8 km
- Coeur de la dune non accessible en visite libre

SIGNALÉTIQUE : pas de logo site (dune des pins signalée), Logo du conservatoire du littoral et panneaux d'interprétation

GESTIONNAIRES Conseil Général du Nord, Direction de l'Environnement

ETAT ACTUEL **Bon avec quelques altérations**
- Site géré et entretenu, quelques dégradations dues à des travaux anciens.
- Environnement : Agglomération de Ghyvelde et terrains de camping. Zones agricoles du polder au Nord et au Sud. Plan d'eau résultant d'une exploitation de sable

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : classement et opération grand site
- Environnement : Urbanisation et maintien de zones agricoles du polder au Nord et au Sud.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Point de vue sur l'église de Bray-Dunes
- Pelouse rase et dune blanche le long de la rue de la frontière au sud
- Plan d'eau de l'ancienne carrière (hors site) et pelouse à terriers de lapins
- Mousses et lichens

En bas :
- Banc
- Boisement, pelouse et dune blanche à l'est
- Pâturage ovin à l'est
- Panneau d'interprétation

Aujourd'hui, une restauration des milieux et un circuit pédestre

Quelques altérations sont dues à des travaux anciens. A l'extrémité Ouest, ont été implantés un lotissement et un terrain de sports. A l'est a été bâti un centre d'handicapés de la ville de Dunkerque. A nord subsiste un plan d'eau issu d'une ancienne exploitation de sable. La "*rue de la frontière*" qui mène en Belgique, constitue la limite sud du site. Elle est longée, hors périmètre, par des campings, des équipements de loisirs (centre équestre) et quelques habitations isolées. A peu de distance circule l'autoroute A16. Au nord du site, la "basse plaine" est restée agricole et ponctuée de quelques fermes isolées. Elle est traversée par la D601. La dune se prolonge en Belgique vers l'est par la dune de Cabour.

La dune reste peu perceptible car elle ne s'élève que de quelques mètres au-dessus du niveau de la mer. Son relief le plus élevé, situé au nord-est vers la frontière belge culmine à 13 m. Les espaces ouverts offrent cependant des points de vues vers les clochers repères de Ghyvelde et Bray-Dunes. Un circuit pédestre a été aménagé le long des espaces clôturés et pâturés.

Devant la grande qualité de cet espace naturel, le conservatoire du littoral a acquis la quasi totalité du site de la dune fossile. Afin de préserver la richesse des pelouses sèches menacées par l'extension envahissante de graminées et d'érables sycomores, une gestion spécifique a été mise en place par le département du Nord (gestionnaire au titre des espaces naturels sensibles). Toute l'année, une quinzaine de poneys rustiques de race Halfinger assurent un pâturage extensif sur 100 ha du site. Les lapins revenus sur les espaces défrichés ont complété le dispositif. A l'est, un pâturage ovin a été mis en place avec une coopération transfrontalière. Ceci permet de préserver les pelouses rases caractéristiques de ce milieu et de faciliter la nidification de certaines espèces d'oiseaux. Les espaces sont clos. Un circuit pédestre balisé parcourt le site.

Enjeux
- Site inclus dans l'opération Grand Site Dunes de Flandre, incluant dunes littorales, dune fossile, Moëres et partie marine, et leurs prolongements belges.
- Réflexion sur le statut du site inscrit en lien avec le site classé des Dunes de Flandres maritime
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site

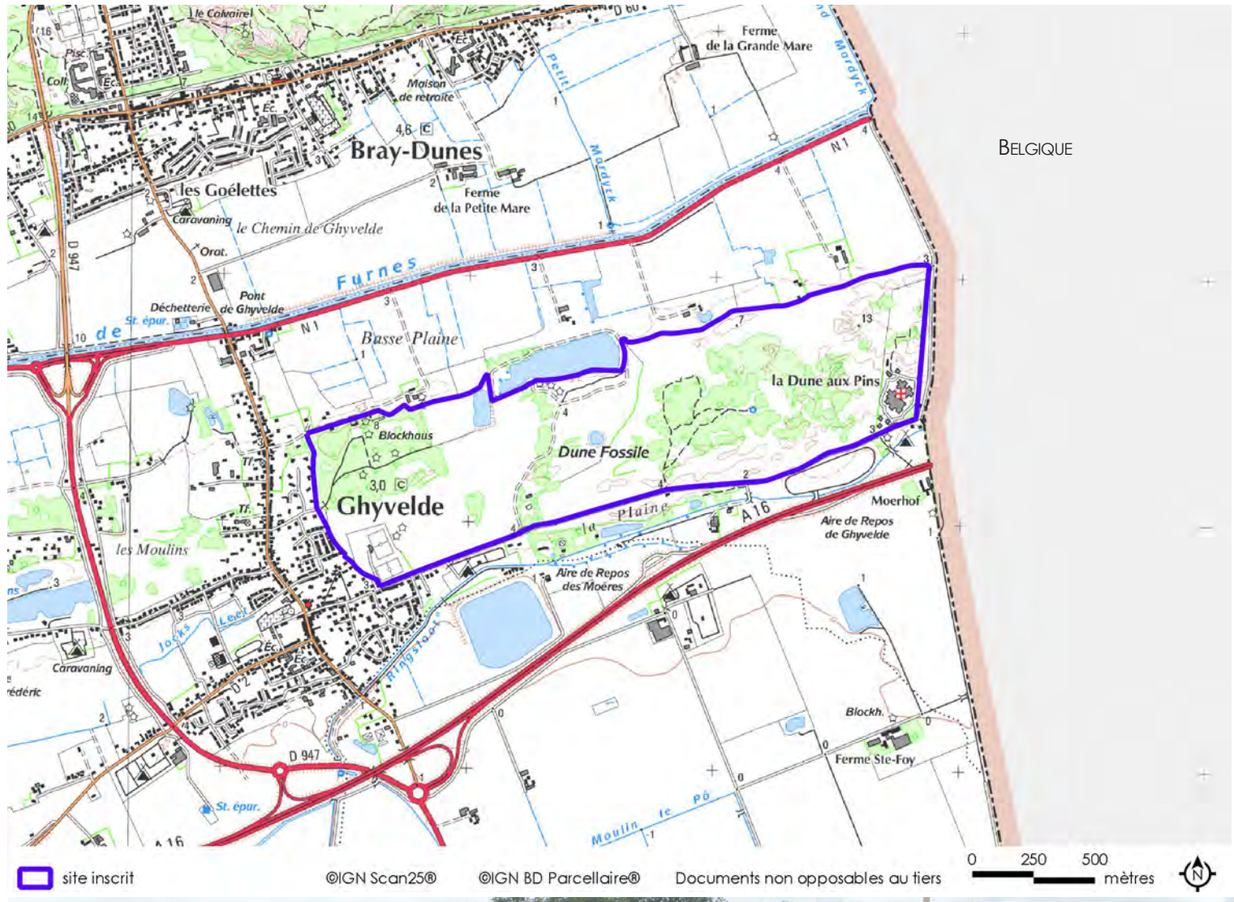

BELGIQUE













PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SI 16 Marais de Booneghem

Nieurlet

SITE INSCRIT
Arrêté du 16 août 1976

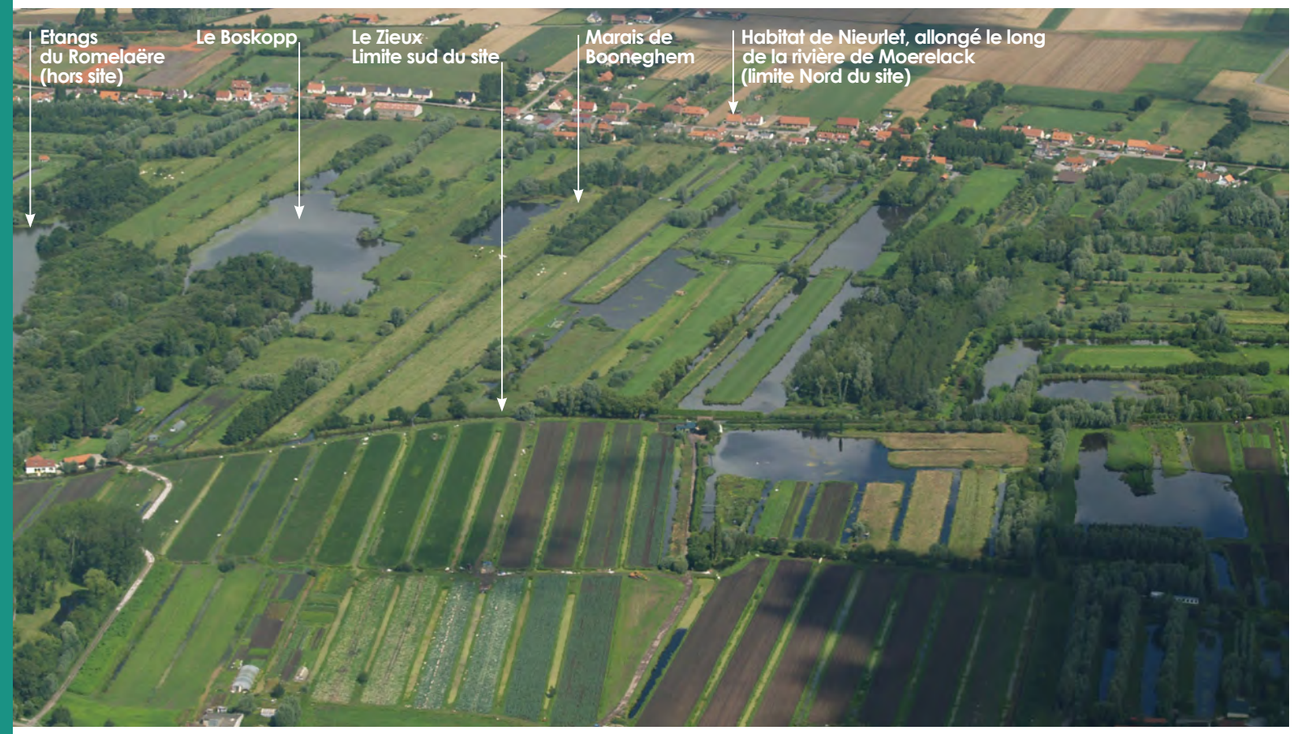



Motivation de la protection

« Les marais de Saint-Omer correspondent à un ancien lac quaternaire progressivement remblayé par la tourbe depuis l'époque Flandrienne (vers 2000 av. J.C.) jusqu'au Moyen-Age. Cette formation tourbeuse a livré de nombreux restes de la flore et de la faune flandrienne ainsi que des vestiges archéologiques.
Le paysage actuel a été modelé par l'homme au cours des siècles, il est sillonné de canaux et fossés ; les « watergangs » destinés à assécher le marais, un semis de plans d'eaux correspond aux anciennes exploitations de tourbe.
La partie Nord-Est désignée sous l'appellation de « marais du Romelaëre » est le site le plus intéressant du Marais Audomarois (...). Cet ensemble, où n'existe pas d'autre moyen de communication que la barque comporte : une série de plans d'eau dont les superficies varient de 1 à 30 ha ; des amas de roseaux et plantes aquatiques croissant sur des îlots tourbeux dénommés « platières » ; un réseau touffu de Watergangs ; quelques parcelles asséchées pourtant des cultures maraîchères ; des taillis et des plantations de hautes futaie. Ce paysage original, présente par ailleurs un intérêt hydrobiologique considérable (flore, faune, relais d'oiseaux migrateurs) ». (Marais du Romelaëre, rapport du Conservateur). Le site de Nieurlet se prolonge dans le Pas-de-Calais par le site inscrit du Marais audomarois et étangs du Romelaëre (voir fiche 62SI15).

Une dépression au contact de la Flandre et de l'Artois

Le marais audomarois correspond à l'ancien delta de l'Aa. La cuvette occupée par un lac devint un marécage où la tourbe s'est accumulée sur plusieurs mètres d'épaisseur, au-dessus des alluvions de l'Aa. Le marais est situé au contact de la plaine maritime flamande au nord, dont il est séparé par le «gouleT» de Watten-Eperlecques. Il est contenu par la retombée crayeuse de l'Artois, à l'ouest, et les collines argileuses de la Flandre intérieure, à l'est. Outre l'apport principal de l'Aa, le marais audomarois est alimenté par les cours d'eau et les sources qui s'échelonnent sur les rives flamande et artésienne.

Une ancienne tourbière

Le Marais de Booneghem s'appuie au nord et à l'Est sur la rive flamande qui forme un talus constitué par l'argile Yprésienne exploitée à Nieurlet pour la fabrication de tuiles. Des documents du XVIIIe siècle montrent comment l'exploitation de la tourbe a déterminé en grande partie la trame parcellaire du marais de Booneghem et le paysage qui en résulte aujourd'hui. Le parcellaire est constitué par un assemblage régulier de parcelles allongées séparées par des fossés en eau. Vers le centre du marais, l'extraction de la tourbe est à l'origine de la formation d'étangs qui présentent souvent une forme régulière. Des parcelles rectangulaires : les *lègres* séparées par des chenaux s'alignent entre le marais et la rive flamande ; le système de drainage est relié à un collecteur principal : *la rivière de Nieurlet-Booneghem*. Les fossés sont bordés d'une végétation arborée qui souligne le parcellaire (frênes, saules...).

Vers l'ouest, le site est constitué par la prolongation des étangs du Romelaëre, situés en grande partie dans le département du Pas-de-Calais. La réserve naturelle du Romelaëre est ouverte au public et parcourue de sentiers balisés. Vers le sud, le marais de Booneghem est séparé des marais de Clairmarais par un collecteur principal : le *Zieux*.

La rivière de Nieurlet-Booneghem constituait à l'origine un axe de communication privilégié. Parallèlement au cours d'eau, un chemin reliant Nieurlet au hameau de Booneghem suit le talus de la rive flamande où est implanté un habitat linéaire. L'architecture rurale traditionnelle est constituée de fermes à cour ouverte du type Hofstede répandu dans toute la Flandre.

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Paysager, scientifique (milieux, faune, flore)

DÉLIMITATION Ensemble : marais de Booneghem, partie Est du marais de Romelaëre (section B du cadastre) et délimité comme suit : au nord et à l'est : la rivière de Booneghem ; au sud et à l'ouest : la limite départementale entre le Nord et le Pas-de-Calais.
SUPERFICIE 80,17 hectares dans le Nord (473,89 dans le Pas-de-Calais)
PROPRIÉTÉ Privée

AUTRES PROTECTIONS :
- **Réserve naturelle nationale**, Etangs du Romelaëre (Nord et Pas-de-Calais)
- **Natura 2000** habitat Prairies, marais tourbeux, forêts et bois de la cuvette audomaroise et de ses versants
- **Zone Ramsar,** 2008
- **Site inscrit** en continuité : *Marais audomarois et étangs du Romelaëre* (voir fiche 62SI15).

Label Unesco : Man and biosphere (2013)

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- ZNIEFF1, *Etang et marais du Romelaëre*
- ZNIEFF2, *Complexe écologique du marais audomarois et de ses versants*

POUR EN SAVOIR PLUS

- LEPERS P. et collaborateurs, *Promenade dans le marais audomarois*, Espace naturel régional, 1985
- DENYS S. , *Le domaine bâti dans le marais audomarois*, Ministère de l'agriculture, Areear, 1976

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Le Boskop, entrée de la réserve des étangs du Romelaëre
- Pâtures le long du Gr 128 et de l'accès à la réserve depuis Nieurlet
- Vue aérienne du marais de Booneghem, au premier plan, la rive flamande du marais audomarois, en haut à gauche, les étangs du Romelaëre [© Cliché Albert Millot/ PNR Caps et Marais d'Opale]







CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages Audomarois
NIEURLET : 980 hab. (Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
touristique, sentier de randonnée
Réserve naturelle du Romelaëre
SIGNALÉTIQUE : Pas de logo site, balisage routier Romelaëre, et balisage des sentiers

GESTIONNAIRES Public et privé

ETAT ACTUEL **Bon état**
- Environnement :

A l'ouest et au sud : site du marais audomarois (étangs du Romelaëre et marais de Clairmarais)
Au nord et à l'est : zone rurale avec village de Nieurlet et hameau de Booneghem

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : Dynamique naturelle, Entretien
- Environnement : Urbanisation diffuse le long des voies de communication

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Pâtures le long du Gr 128 et de l'accès à la réserve depuis Nieurlet
- Flore des marais : frêne et saules têtards, eupatoire et roseau
- Pâture à bovins vue depuis le Gr 128

En bas :
- La rivière de Nieurlet et Booneghem, limite nord du site
- Flore et faune des marais

L'implantation des bâtiments présente la particularité de tourner le dos à la rue pour orienter la cour et la façade principale de l'habitation vers le marais au sud. La parcelle borde le fossé principal. Les bâtiments traditionnels sont bas et allongés avec des toitures en forte pente recouvertes de pannes flamandes. L'urbanisation se diffuse le long des voies de communication. La plupart des habitations ne font pas partie du site, la rivière de Nieurlet-Booneghem étant la limite. A Nieurlet se situe un embarcadère pour des promenades en barques.

Aujourd'hui, un site touristique de plus en plus reconnu

La trame parcellaire étroite de ce paysage plat est soulignée par les fossés de drainage et la végétation. Des alignements de saules têtards, de végétaux typiques des zones humides soulignent les horizons. Le site est constitué principalement de pâtures, mais certaines prairies sont mises en cultures.

Outre la qualité de ses paysages, le site inscrit offre un intérêt scientifique pour la flore, la faune et la diversité des biotopes. Les anciennes tourbières du Romelaëre (80 ha), réserve naturelle s'étendant sur le Pas-de-Calais et le Nord, sont aujourd'hui aménagées et ouvertes au public. De nombreuses espèces d'oiseaux y trouvent refuge.

Le marais audomarois est un lieu exceptionnel de découverte des milieux humides et identifié comme tel. Il fait partie désormais des pôles touristiques de la région. La fréquentation touristique croissante devra être gérée. Des conflits d'usage existent entre les pratiques agricoles, la pêche, l'observation de la nature, la fréquentation. Les abords du site protégé s'urbanisent. Un document unique de gestion du territoire des marais audomarois associant les différents acteurs a été rédigé, le Contrat de Marais.

Enjeux
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Suivi du Contrat de marais.
- Le marais audomarois vient d'obtenir la labellisation au titre du programme « man and biosphere » de l'Unesco en mai 2013. Ceci devrait contribuer à une reconnaissance accrue et à un flux touristique supplémentaire à gérer.

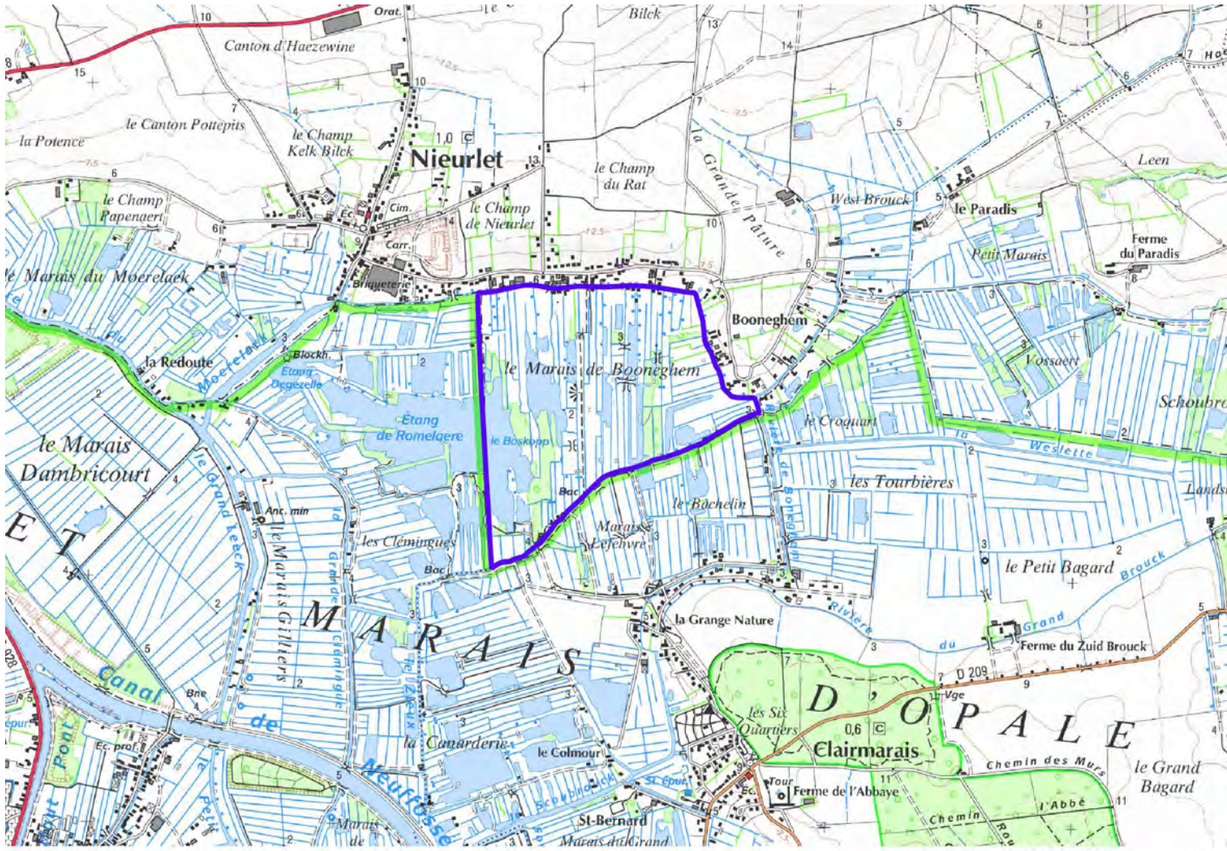













Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SI 17 Village de Maroilles

Maroilles

SITE INSCRIT
Arrêté du 15 septembre 1977





Motivation de la protection

« Située au Sud de la Forêt domaniale de Mormal, dans le bocage de l'Avesnois, la commune de Maroilles est un petit bourg rural implanté sur la rive droite de l'Helpe mineure. Le village est né autour d'une abbaye fondée au VIIe siècle. L'église du XVIIIe siècle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Les vestiges de l'abbaye, et en particulier la grange dimière, sont en cours de protection (…).
L'intérêt du site est constitué par :
1/ les éléments naturels du paysage : topographie de versant de vallée, cours d'eau de l'Helpe Mineure ; plan d'eau du 'gouffre' et espaces boisés à l'entrée du village ; vue sur le paysage de bocage environnant
2/ les éléments architecturaux : témoins historiques (en particulier vestiges de l'ancienne abbaye, grange dimière), architecture traditionnelle de l'Avesnois caractérisée par ses volumes et ses matériaux (murs de briques et calcaire cristallin local, toiture d'ardoises) ; le modèle architectural annonce celui de la région voisine : les Ardennes (…) L'architecte départemental des Bâtiments de France a réalisé une étude de sauvegarde et de mise en valeur de ce site.
Une mesure d'inscription au titre de l'inventaire des sites est souhaitable afin de permettre la sauvegarde et la mise en valeur de ce bourg dont le caractère n'a pas encore été trop altéré ». (Maroilles, site urbain, rapport du Conservateur)

Un village autrefois dominé par l'abbaye de Maroilles

Le village de Maroilles est situé dans le paysage bocager de l'Avesnois, dans la partie aval de la vallée de l'Helpe Mineure, un peu avant sa confluence avec la Sambre canalisée qui longe la forêt de Mormal.

Le site de Maroilles fut occupé dès - 9000 avant J.- C. Cependant l'histoire du village de Maroilles est étroitement liée à celle de son abbaye fondée au VIIe siècle (vers 650-670) et démantelée en 1791. L'abbaye devint l'une des plus puissantes du Hainaut et atteint son apogée au XVIIIe siècle. François 1er et Louis XIV y logèrent. Au IXe siècle, l'abbaye adopta la règle bénédictine. Elle fut restaurée en 1025, après les invasions normandes Au XIVe et XVe siècles, l'abbaye dut subir les désordres dûs aux guerres fréquentes en Hainaut. A la fin du XVIe siècle, le village de Maroilles échappa aux dévastations qui eurent lieu aux Pays-Bas grâce à l'intercession de l'un de ses abbés. Au XVe et XVIIIe siècles, les bâtiments furent reconstruits. Maroilles fut rattachée à la France lors du traité des Pyrénées en 1659.

L'abbaye (abbatiale, quartier de l'abbé, cloître, ainsi que d'autres parties) fut en grande partie détruite à la Révolution, entre 1789 et 1794. Elle servit de carrière de pierres. Il en subsiste plusieurs éléments dispersés dans le village : la Grange dîmière (XVIIIe siècle) restaurée, des vestiges de la porterie et des comptoirs et quelques dépendances du quartier des hôtes. Le moulin à eau, agrandi en 1575 et en 1634, puis modifié en 1780, est restauré.

Célèbre par son fromage jadis fabriqué par les moines, le village implanté sur un versant de la vallée, offre un habitat rural groupé, aux constructions de briques et pierres grises couvertes d'ardoises. Ces bâtiments, représentatifs de l'architecture traditionnelle de l'Avesnois, datent pour la plupart du XVIIIe et du XIXe siècle. Espaces publics (place de la mairie, place verte…) et plantations s'imbriquent étroitement au parcellaire bâti.

A l'entrée Est, *la place verte*, de forme triangulaire, est un ancien pré communal et place du jeu de paume. Elle a été aménagée en 1808-1809 par l'architecte Guyot, de Landrecies, et plantée de tilleuls. A l'angle sud fut érigé en 1807 un arc de triomphe en l'honneur des victoires de Napoléon. Des pilastres provenant de l'ancienne abbaye de Maroilles furent réutilisés pour ornementer l'arche.

CRITÈRE Pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE architectural et urbain, paysager

DÉLIMITATION Site du village : l'ensemble formé par le centre du village, la place verte, le plan d'eau du «Gouffre» et les prairies bordant sa rive Sud
SUPERFICIE 15,90 hectares
PROPRIÉTÉ Publique et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Parc Naturel Régional de l'Avesnois
Monuments historiques inscrits dont :
- *Vestiges de l'ancienne Abbaye* : bâtiment grande-rue, maison des hôtes, grange, moulin et le portail transformé en arc de triomphe (16 mars 1977).
- *Abbaye* (15 septembre 1977)
- *Pigeonnier* de la Colombière, sur la place verte (7 décembre 1989)
- *Eglise Saint-Hubert* (25 nov. 1969)
- *Ecluse d'Hachette* (9 nov. 1987)

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
Nombreuses ZNIEFF autour du site

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages Avesnois, vallée de l'Helpe Mineure
MAROILLES : 1 436 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS
- Inventaire général du patrimoine culturel, Maroilles (Conseil régional NPDC)
- Plaquettes du syndicat d'initiative et du PNR sur le village et son histoire
- G. HOUVIER, *Etude de sauvegarde et de mise en valeur du site urbain de Maroilles,* Agence des Bâtiments de France, 1974

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- L'entrée sud de Maroilles : silhouette de l'église et moulin, Helpe mineure, plan d'eau du goufre
- Place de la mairie
- Ancienne grange dimière
- Plan du cadastre consulaire, tableau d'assemblage, 1825, (archives départementales du Nord Cote P30 / 223)







FRÉQUENTATION DU SITE
- Village touristique, Office de tourisme.
- Maison du PNR de l'Avesnois
- Circuits pédestres : circuit dans la ville et circuits de dame marguerite (12,5 km) et des renoncules (9 km), GR de pays avesnois Thiérache (bocage et maroilles)
- Circuits vélo le long de l'Helpe mineure (22/26 km) et de l'Helpe majeure (17/22 km)

SIGNALÉTIQUE : pas de logo site
8 bornes signalétiques dans la ville

GESTIONNAIRES Public et privé

ETAT ACTUEL **Bon état général**
- Environnement : Bocage de l'Avesnois, Vallée de l'Helpe Mineure et de la Sambre.

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : Patrimonialisation
- Environnement : Zone de protection d'abords de Monuments Historiques et zone agricole

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- portail de l'ancienne église abbatiale transformé en arc de triomphe et installé sur la place verte
- La place verte
- Vue sur l'église et la place de la mairie

En bas :
- Commémoration de la première guerre mondiale et entrée sud de Maroilles
- Pâture et peupleraie le long de l'Helpe mineure
- Le moulin de l'abbaye
- Le quartier des hôtes

Le kiosque à musique envisagé au début du XIXe siècle sera finalement construit en 1932 au centre de la place.

Aujourd'hui, un village pittoresque préservé

Le village, situé dans un paysage bocager, a conservé un aspect pittoresque et de nombreux bâtiments anciens. A l'entrée sud du village, le site protège des pâtures et une peupleraie. Au passage de l'Helpe mineure, le village de Maroilles se découvre, mis en scène par le plan d'eau du gouffre, et dominé par les silhouettes de l'église et de l'ancien moulin.

Les espaces publics, nombreux, ont fait l'objet de réaménagements (place de la mairie, place de l'église, place du monument, entrée sud du village). Au nord, de beaux alignements de platanes et de hêtres, dont certains anciens, encadrent la place verte sur trois côtés. Plusieurs bâtiments anciens ont été restaurés. Le moulin, autrefois transformé en auberge et incendié en 1986-87, a été restauré par les propriétaires. Une nouvelle roue à aubes a été installée avec l'aide de l'Aram (association régionale des amis des moulins du Nord-Pas-de Calais). Le site, pittoresque, est souvent utilisé comme cadre pour promouvoir les produits locaux.

L'ancienne grange dimière, long bâtiment en briques et pierres bleues, restaurée, accueille désormais la maison du parc naturel régional de l'Avesnois. Le PNR a mis en place un parcours de découverte dans le village, sur les traces de l'abbaye. Ce circuit pédestre est balisé par huit points de vues signalés par un pupitre et des enseignes (plaquette disponible au PNR).

Enjeux

- Poursuite de la mise en valeur du village
- Réflexion sur le devenir du site inscrit, en lien avec les monuments historiques présents (site urbain MH) et sur la mise en place d'une signalétique adaptée

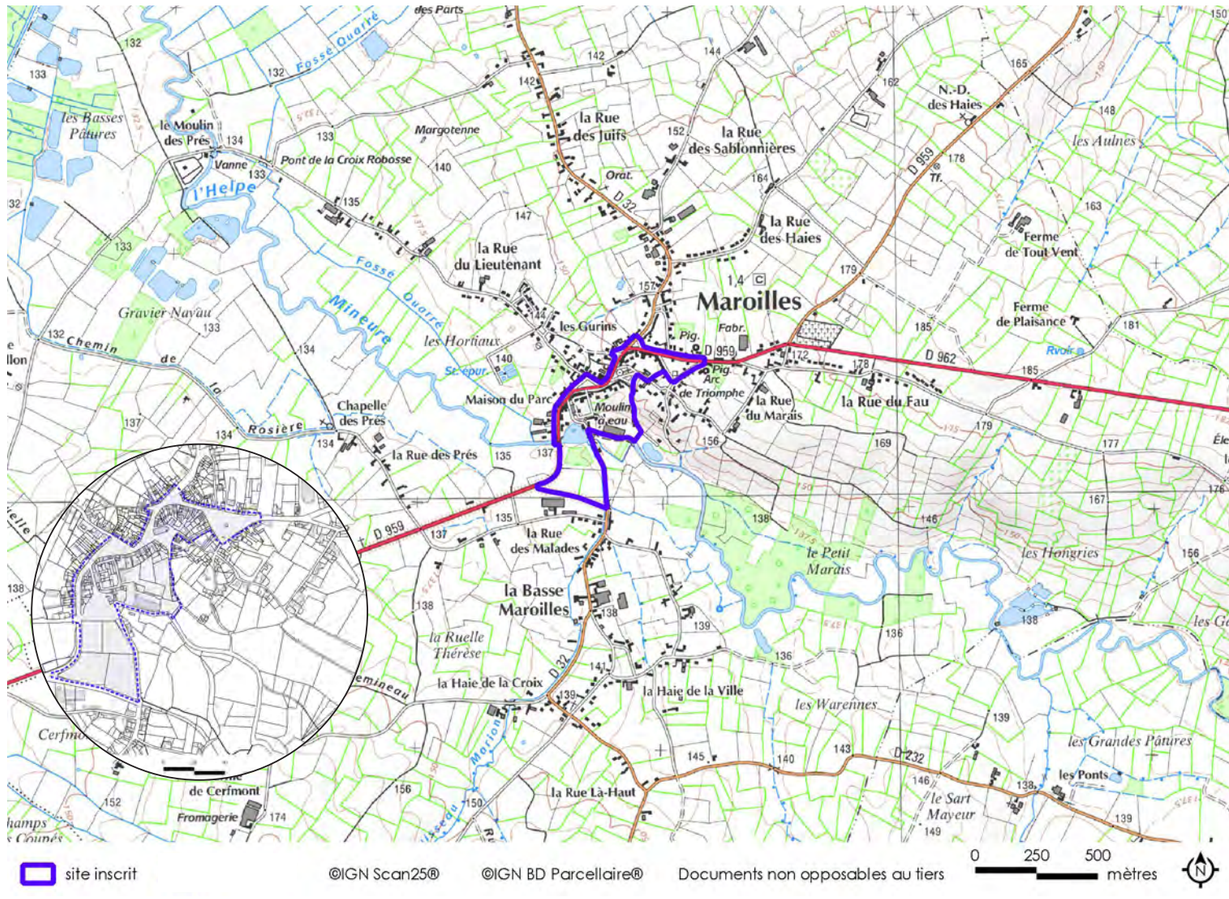













59-SI 18 Abords du Moulin du Coulombier

Leers

SITE INSCRIT
Arrêté du 20 février 1979





Motivation de la protection

"Dans sa séance du 29 novembre 1976, la commission départementale des sites a émis un avis favorable à la protection du moulin de Leers, propriété communale (...)
Les abords du moulin de Leers sont en zone urbaine dans le POS de la communauté urbaine de Lille approuvé par arrêté préfectoral du 2 avril 1975.
Le moulin de Leers étant situé au sommet d'un terrain en pente, il subsiste un cône de visibilité entre la rue Hoche et la rue Pierre Catteau qu'il est souhaitable de sauvegarder.
Le POS de la communauté urbaine de Lille étant en révision partielle, le zonage des abords du moulin de Leers peut être réétudié"
Commission départementale des sites, perspectives et paysages (23 novembre 1977)

Les abords du moulin du Coulombier

Le moulin est situé dans le quartier du « Vert-Bois » en périphérie de la ville de Leers. Ce moulin à blé appelé *Moulin de brique*, puis *Moulin du Coulombier*, puis *Moulin blanc* a été reconstruit au milieu du XIXe siècle à l'emplacement d'un moulin en bois plus ancien (voir fiche 59-SC 09). Le site inscrit des abords du moulin a permis de protéger le dernier cône de visibilité dégagé vers le moulin. C'est une zone agricole dégagée située sur un versant à faible pente. A l'origine, ce secteur devait être urbanisé ; une modification du document d'urbanisme a permis de maintenir sa vocation agricole suite à la protection du site.

Les moulins de Leers

Selon le site associatif municipal, les moulins apparaissent dans la région au XIIe siècle, propriétés de grands seigneurs. " *Les archives témoignent de la présence à Leers de cinq moulins : deux d'entre eux (les moulins de la Fournette) étaient situés sur le territoire actuel de Leers - Nord (Belgique), les trois autres sont répartis sur le territoire de Leers en France :*

Le moulin du Quévaucamps *était situé entre l'avenue de Verdun et la rue Victor Hugo actuelle. Ce moulin à huile, monté sur pivot appartenait à la famille Salembier, implantée sur les terres de la ferme du Quévaucamps (approximativement à l'emplacement de la résidence Champagne, rue de Wattrelos). Il date vraisemblablement du XVIIIe.*

Le moulin de la Mottelette *était érigé sur la butte de la Mottelette (petite motte) - situé entre l'allée des églantiers et la salle des fêtes -. Il était la propriété de la famille De Courchelles. Il est probablement le plus ancien des trois.* "

Et enfin le moulin Blanc, le seul qui susbsiste, qui fait l'objet du classement.
Ces trois moulins sont visibles sur le cadastre napoléonien de 1825 (ci-contre). Ils étaient situés à quelque distance du village de Leers, non loin de grandes fermes isolées dans la campagne.

Aujourd'hui, une zone agricole enclavée

En 1973, un référendum auprès de la population a poussé la ville à restaurer le moulin. Depuis, le moulin blanc restauré est devenu un des emblèmes de la ville. Il se visite et une fête en son honneur a lieu tous les ans en juin.

CRITÈRE Non spécifié

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Paysager (zone de protection des abords du moulin classé)

DÉLIMITATION Abords Ouest du Moulin (voir carte)

SUPERFICIE 5 hectares 89 ares
PROPRIÉTÉ Privée (site inscrit), Communale pour le moulin (site classé).

AUTRES PROTECTIONS :
Site protégé
- Site classé du moulin du Coulombier par arrêté du 20 février 1979 (voir fiche 59 SC n° 9).

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages de la Métropole, à l'Est de Roubaix, en limite de l'agglomération de Leers.
LEERS: 9 286 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS
- Site internet de l'A.R.A.M.
http://asso.nordnet.fr/aramnord/que_savoir/moulin_leers_moulin_blanc.htm
(texte sur le moulin, photos et vidéo)
- Musée des moulins à Villeneuve d'Ascq
- J. BRUGGEMAN, *Nos Moulins, 20 ans déjà*, Editions Aram Nord-Pas-de-Calais.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Le moulin et la rue Hoche : vue sur la zone agricole et les abords pavillonnaires
- Le moulin vue de la parcelle engazonnée aux abords
- *Leers, Cadastre napoléonien*, TA, 1825 (© archives départementales du Nord P31/239)





Fréquentation du site
- Impact de la fréquentation : faible
- Fête du moulin chaque année en juin
- Visites du moulin le dimanche, d'avril à fin octobre, de 14 h à 18 h.
- Circuit historique et champêtre de Leers (11 km), circuit historique (6,5 km)

Signalétique : aucune

Gestionnaires propriétaires privés (le moulin est communal)

Etat actuel **Bon avec quelques altérations**
- Site : champs ouverts et quelques habitations
- Environnement : Moyen (Environnement urbain et péri-urbain).

Tendance évolutive
- Site agricole protégé
- Environnement : Urbanisation

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- La moulin, façade nord
- la zone agricole le long de la rue Hoche

En bas :
- Le moulin blanc
- Vue au pied du moulin vers le nord : abords aménagés, parcelle enherbée et clôturée, D700 au loin.
- Vue vers l'entrée
- Façade sud du moulin, vue de la zone pavillonnaire

Le site protégé des abords du moulin est constitué d'une zone agricole enclavée avec des champs cultivés ouverts et quelques maisons. L'aspect rural du site reste préservé, mais la pression urbaine est forte tout autour.

Le moulin est situé en limite de la zone urbanisée de Leers. L'agglomération de Leers s'est progressivement étendue, avec des lotissements construits à l'est et au sud du site. La rue Hoche, qui jouxte la zone protégée et mène au moulin, est bordée d'un côté par des habitations. Dans l'axe de la rue se profile le château d'eau de Leers. L'arrière du moulin au sud a été loti (allée du meunier, rue du moulin, allée des blés d'or). Juste derrière le moulin est bâtie une maison d'habitation. Au nord, rue Pierre Cateau subsistent trois maisons anciennes dont deux profondément modifiées d'aspect extérieur. L'ancienne ferme du Coulombier (XVIIIe) autrefois située à proximité du moulin a été démolie.

Tout autour, la zone est très urbanisée et industrielle ; la zone agricole apparait enclavée et relictuelle. Au loin apparaissent les agglomérations de Roubaix-Wattrelos et la zone industrielle. Une ligne haute-tension passe au sud-ouest du site.

La départementale 700 longe le site au nord-ouest. Elle reste peu visible. La bande boisée qui la longe en partie dissimule la zone d'activités, et le centre commercial situés au nord-ouest, au delà de la D700. Au sud-ouest du moulin, la zone agricole, (en partie non protégée), fait découvrir aux automobilistes parcourant la D700 une vue du moulin et de Leers.

Enjeux

- Réflexion sur le devenir du site inscrit, en lien avec le site classé du moulin
- Maintien de la zone agricole pour préserver les vues sur le moulin depuis la D700 (par une extension de la protection ou un outil local de protection)
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site

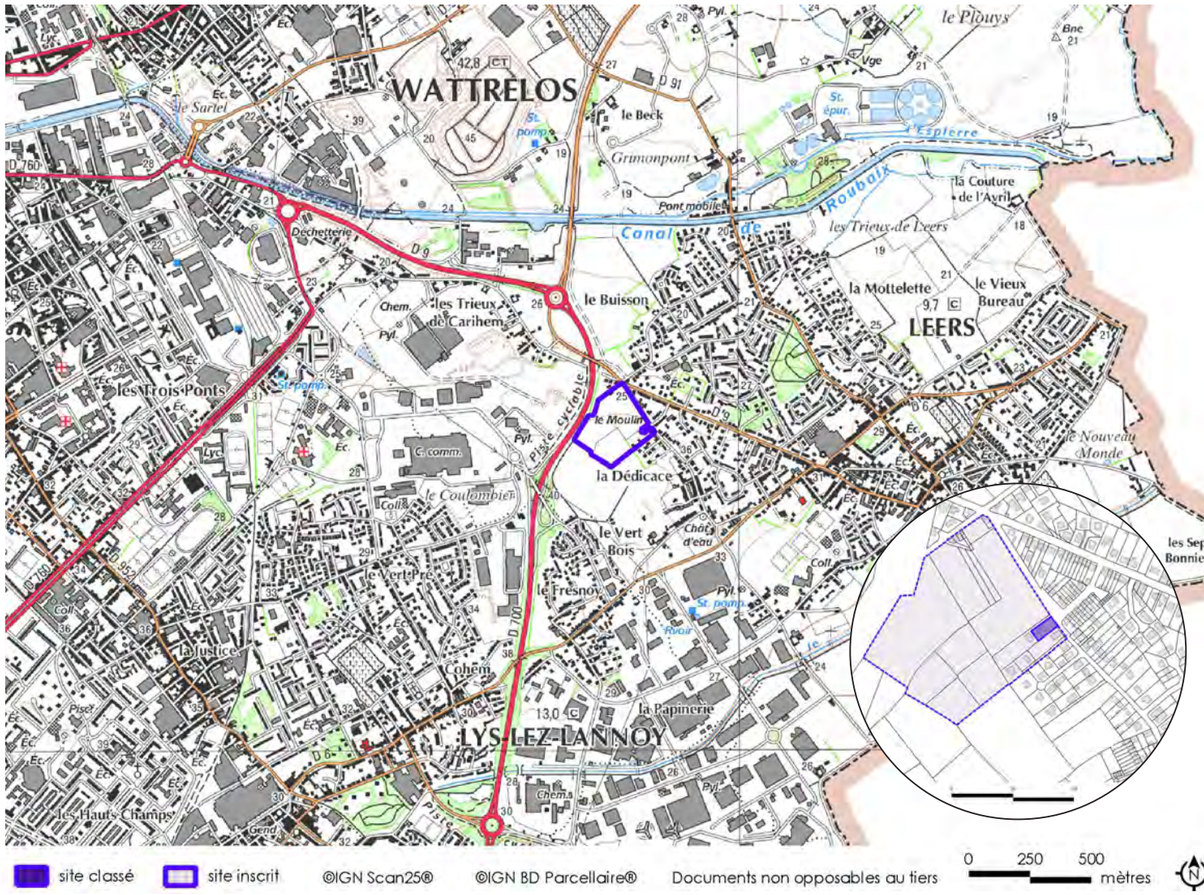

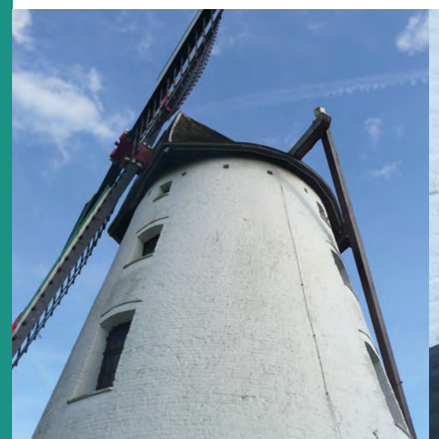





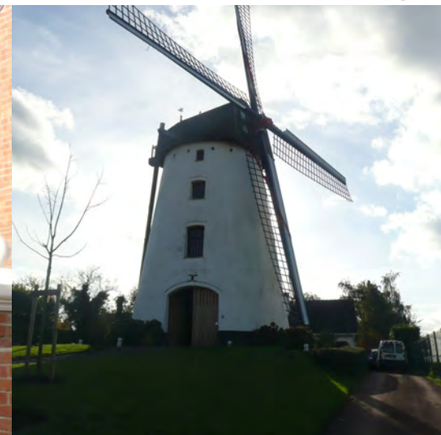





Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SI 19 Mont des Récollets

Cassel, Terdeghem, Sainte-Marie-Cappel

SITE INSCRIT
Arrêté du 23 octobre 1979





Motivation de protection

"Le Mont Cassel est inscrit au titre des sites (...) ; il n'en est pas de même de son jumeau le Mont des Récollets, visuellement indissociable dans le paysage. Si le Mont Cassel est urbanisé, par contre le Mont des Récollets présente plus l'aspect d'un site naturel et son sommet est entièrement boisé. Cependant il existe un habitat dispersé qui comprend encore quelques exemples de l'architecture traditionnelle de la Flandre.
Outre cette qualité paysagère, le site possède un intérêt sur le plan scientifique dans les domaines suivants : écologie (flore, faune) ; Préhistoire (Paléolithique et Néolithique) ; Archéologie (occupation et vestiges de l'époque médiévale) ; géologie (paléontologie et stratigraphie) (...) Cette mesure [d'inscription] s'impose si l'on veut protéger efficacement ce paysage et éviter son mitage."
Site du Mont des Récollets, Inscription, Rapport du conservateur

Une butte boisée appartenant aux Monts de Flandre

Le Mont des Recollets appartient à l'ensemble des Monts de Flandre. Ce groupe de buttes tertiaires isolées, orientées sur un axe Ouest-Est, domine largement la plaine des Flandres françaises et belges. Ce sont des reliefs relictuels issus de l'érosion récente des sédiments marins déposés au Tertiaire dans le bassin de Bruxelles. Le Mont des Recollets (160 m) est une colline adventive du Mont Cassel (176 m) dont elle a été dissociée par l'érosion. Les deux monts sont séparés par une dépression large d'environ 150 m et profonde de 65 m, mais forment encore une entité commune, visible de loin.

Le Mont des Récollets est le seul site à offrir une coupe géologique complète permettant d'étudier et de comprendre la géologie des Monts de Flandre français et belges. Ceux-ci sont tous constitués de la même manière : des sables couronnés de calottes gréseuses épargnées par l'érosion. Ces buttes relictuelles témoignent de l'érosion récente des sédiments marins déposés à l'Ere tertiaire dans le bassin de Bruxelles. Au pied du Mont des Récollets, existe une ancienne carrière de sable, la *carrière de la cornette*, fermée depuis le début du xxe siècle. Aujourd'hui protégée, elle est boisée. Son front de taille, en grande partie éboulé offre la vision d'une succession de sables plus ou moins argileux.

Les monts de Flandre font partie, depuis 2007, de l'inventaire du patrimoine géologique régional. Le site de la carrière, qui n'est pas ouvert au public, est géré par le conservatoire des espaces naturels du Pas-de-Calais.

Un repère et un belvédère sur les paysages

Le relief principal du Mont des Récollets est constitué par une butte circulaire aux pentes boisées, dont le sommet culmine à 160 m. Au pied de ce relief s'étalent des vallonnements qui offrent un paysage rural bocager avec un habitat dispersé. Les vues s'étendent loin dans la plaine et sur les autres monts de Flandre. Vu de loin, le Mont des Récollets domine l'étendue de la plaine flamande, très plate à ses pieds.

Outre son intérêt paysager et géologique, le site présente également un intérêt du point de vue écologique (flore, faune, haies et boisements), et historique. Ancien "Mont des Vautours" (Wouvenberg), il servait de lieu d'exécution pour les malfaiteurs qui y étaient pendus, puis dépecés par les vautours. En 1580, des religieux s'y établirent. Il servit ensuite de refuge aux Récollets dont l'ancien couvent du début du xviie siècle et l'église ont été détruits en 1774.

Critère pittoresque

Dominante et intérêt du site
Paysager et scientifique (géologie, écologie, archéologie)

Délimitation Mont des Récollets et ses abords (voir carte)
Superficie 133 hectares et 99 ares
Propriété Privée

Autres protections :
Sites à proximité
- *site inscrit du Mont Cassel et de la vieille ville* (voir Fiche 59-SI N°8)

Inventaires du patrimoine naturel :
- *Mont des Récollets et Mont Cassel*, ZNIEFF1

Label jardin remarquable (jardin de la ferme du Mont des Récollets)

Contexte géographique : Paysages du Houtland, Flandre intérieure
Cassel : 2 287 habitants
Sainte-Marie Cappel : 834 habitants
Terdeghem : 554 habitants
(Insee RGP 2010)

Pour en savoir plus

- Locoge P. , *Etude du site du Mont des Récollets*, Drae, 1984.
- Leriche M., *Monographie géologique des collines de Flandre, Mémoire de la carte géologique de France*, 1921
- de Smyttere PJE, *Histoire de Cassel*, 1828

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Vers Sainte Marie Capell, vue vers la silhouette du Mont des Récollets
- La silhouette du Mont des Récollets et du Mont Cassel depuis la RD 916
- *Plan de la commune de Cassel* (cadastre parcellaire du consulat), 1802 (© archives départementales du Nord cote P30/080) : le Mont des Récollets apparait dans la continuité du Mont Cassel. Il est déjà en grande partie boisé.





Fréquentation du site
Touristique : GR128 longe le mont, Circuit VTT Mont Cassel, Mont des Récollets, jardin du Mont des Récollets
Signalétique : Pas de logo site, " jardin des Récollets" signalé

Gestionnaires Public et privé
Plan de gestion du bois des Récollets sous le contrôle du service régional de la Forêt du Bois et de la Commission départementale des sites

Etat actuel **Bon état général.**
- Site : Quelques constructions récentes.
- Environnement : Mont Cassel et paysage rural de la Flandre intérieure

Tendance évolutive
- Site : Projet de création d'une zone de préemption ENS (département)
- Environnement : Zone rurale avec urbanisation diffuse

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Vue lointaine vers les Monts de Flandre depuis le Mont des Récollets
- Vue de la D948 depuis le Mont des Récollets vers le Nord

En bas :
- Boisement sur le Mont (chemin des Récollets)
- Vue des hauteurs de Cassel vers le Mont des Récollets
- Vue depuis le Mont des Récollets vers les Monts de Flandre
- Le jardin du Mont des Récollets, Jardin remarquable

Sur le plan architectural, on note la présence de quelques bâtiments ruraux anciens et de trois grandes propriétés du XIXe siècle et du début du XXe (Château Libert, château du Mont d'Escouff et château Masson).

Aujourd'hui, une butte boisée dans la prolongation du Mont Cassel

Du fait de sa configuration escarpée, le Mont des Récollets a été peu bâti. Il apparait de loin comme une butte boisée qui prolonge la butte du Mont Cassel. A ses pieds les terres basses de la plaine des Flandres mettent en valeur le relief élevé de ces deux Monts. Au nord du mont, la route départementale de Cassel à Steenvoorde, bordée d'alignement d'arbres, met en valeur sa silhouette.

Essentiellement privé, le Mont des Récollets est traversé par la D948, route au tracé sinueux, bordée d'arbres, qui offre de beaux points de vues sur les paysages. Un sentier de randonnée, le GR128 longe le Mont des Récollets au sud. Un jardin remarquable, le jardin de la ferme du Mont des Récollets est implanté sur la pente nord le long de la départementale 948.

Enjeux

- Préservation des vues et perspectives lointaines sur le paysage du Houtland et la silhouette repère du Mont
- Réflexion sur le devenir du site inscrit, en lien avec le site du Mont Cassel (évolution de la protection)
- Maîtrise de l'urbanisation au niveau de la standaert Straete
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site

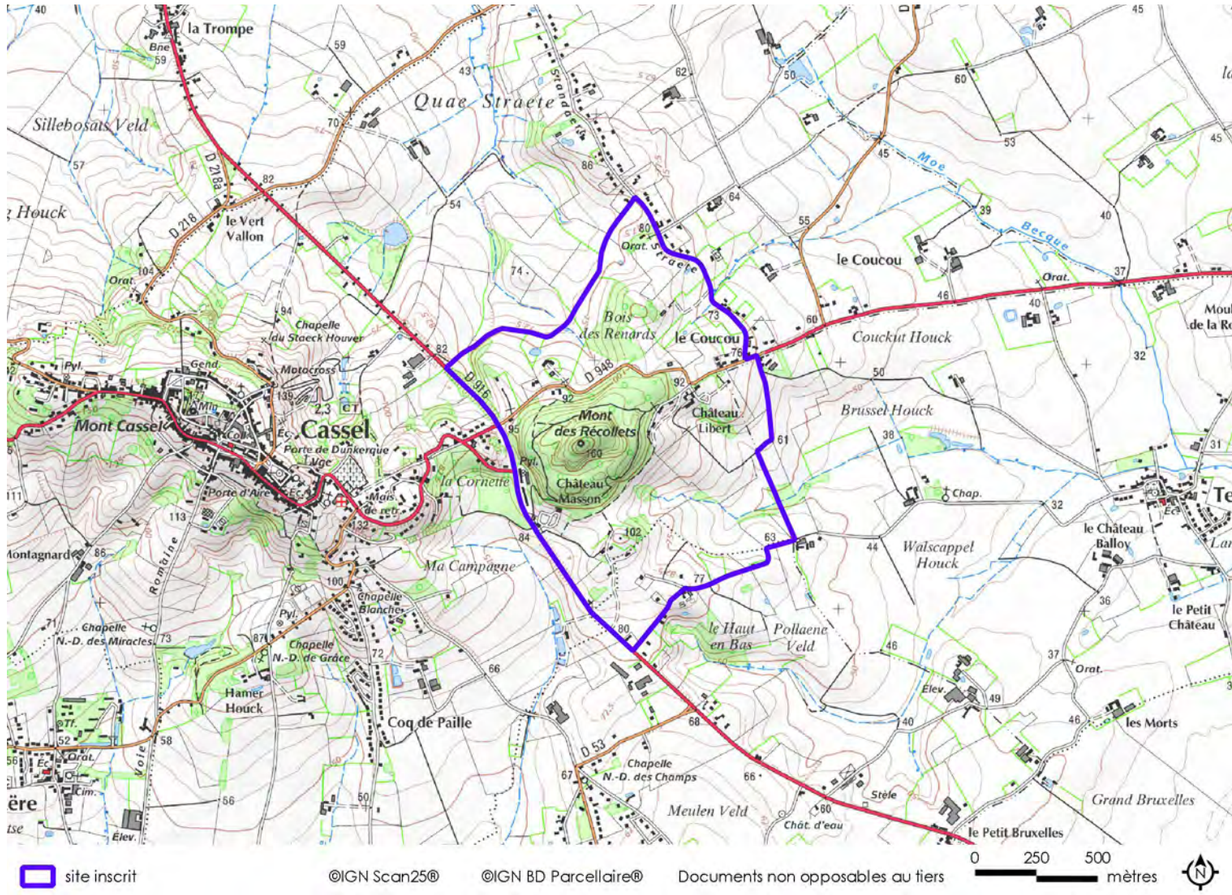

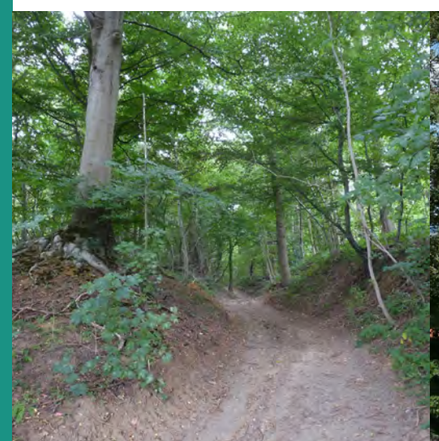













PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SI 20 Site urbain de Douai

Douai

SITE INSCRIT
Arrêté du 26 février 1980





Motivation de la protection

"La prise en considération de la valeur des quartiers anciens dans la cité a permis qu'un "urbanisme de la continuité" se substitue à une rénovation urbaine trop brutale. (...) Cette prise en considération de la valeur des quartiers anciens et la recherche de moyens de réhabilitation connaissent un nouvel essor. Le Secrétariat d'Etat à la culture a lancé en octobre 1974 une politique dite des 'Cent villes', consistant à inscrire à l'inventaire des sites (...) les centres historiques d'une centaine de villes de plus de 20 000 habitants en France. Depuis 1976, il est envisagé d'étendre cette politique de protection et de réhabilitation de l'habitat ancien à certaines villes de moins de 20 000 habitants. (...)Après avis favorable de la municipalité, en 1974, la ville de Douai a été retenue sur la liste des 'Cent Villes' pour une action de sauvegarde et de mise en valeur du centre ancien. L'étude du site urbain a été menée en coordination avec celle du POS et du dossier 'ville Moyenne'." *Commission départementale des Sites, perspectives et paysages, Extrait du Procès verbal, 1er mars 1977*

Le site urbain comprend : le coeur historique de Douai, correspondant à peu près à l'intérieur de l'enceinte médiévale du XIIe siècle, les façades le long de la Scarpe, dépassant à peine le tracé de l'enceinte du XIVe siècle, à l'ouest, la rue d'Esquechin, au nord, la rue Saint-Albin et la rue de l'abbaye des prés.

Une ville d'origine médiévale

Les recherches d'archéologie urbaine et les fouilles menées entre 1976 et 1982 sur le site de l'ancienne fonderie de canons ont permis de confirmer l'implantation du noyau originel sur la rive gauche de la Scarpe et de retracer la naissance et le développement de la cité. Succédant à un village mérovingien, le noyau originel du "Castrum Duscum" s'est constitué (IV-XIe siècle) autour de la motte féodale élevée par les premiers comtes de Flandre et de la collégiale Saint-Amé (actuelle place Saint-Amé). A la fin du XIe siècle ou au début du XIIe siècle, le donjon comtal en bois est remplacé par une forteresse en pierre. Les fondations dégagées au cours des fouilles ont montré la base d'un édifice de plan carré comparable au château-donjon conservé à Gand.

Du XIe au XIIe siècles, des quartiers se développent autour de ce "Castrum Duacum". Au nord Douayeul, le "petit Douai" est séparé du castrum par un bras de rivière. Sur la rive droite de la Scarpe, le Castel Bourgeois devient un centre de marchands et de commerçants autour du premier marché qui sera par la suite spécialisé (Place du Marché aux Poissons). La puissance économique de Douai au Moyen-âge fut fondée sur l'industrie drapière, le commerce des graines et les relations fluviales par la Scarpe et l'Escaut. Des moulins à eau installés entre la rivière et un bras artificiel permirent le développement des activités textiles (rue des Foulons). Le Markiet, marché principal s'installa au croisement des axes routiers Lille-Cambrai et Arras-Valenciennes. Cette place sera spécialisée en marché au blé au XIIe siècle (actuelle place d'armes). La paroisse de ce nouveau quartier industriel et commercial sera la collégiale Saint-Pierre. Entre 1072 et 1157, une enceinte entoure le vieux centre et les nouvelles extensions de la ville d'une part et d'autre de la Scarpe.

A la fin du XIIe siècle, de nombreuses habitations s'installent hors les murs. Ces faubourgs furent à leur tour englobés dans une nouvelle enceinte achevée au XIVe siècle. Cette troisième extension délimitait un vaste territoire englobant des espaces non bâtis importants. Le périmètre de l'enceinte du XIVe siècle ne fut plus modifié jusqu'au démantèlement de la place à la fin du XIXe siècle. Seules des modifications d'ouvrages militaires (tours, redoutes, système Vauban) furent apportées aux fortifications aux XVe et XVIe siècles et à la fin du XVIIe siècle.

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Architectural et urbain (centre ancien), paysager

DÉLIMITATION Ensemble urbain formé dans Douai par le centre ancien et les berges de la Scarpe (voir carte)
SUPERFICIE 51 hectares et 61 ares
PROPRIÉTÉ Publique et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
- **Patrimoine mondial UNESCO** *beffroi de Douai inscrit* (2005, Beffrois de Belgique et de France)

Nombreux Monuments Historiques
Sites protégés à proximité :
- *Square Jemmapes*, site classé (voir fiche 59 SC01)
- *Jardin de la tour des dames*, site classé (voir fiche 59 SC02)
- *Jardin des Plantes*, site inscrit (voir fiche 59 SI01)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Bassin minier, plaine de la Scarpe, centre ancien de la ville de Douai
DOUAI : 42 197 habitants
(Insee RGP 2010)

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Ancienne place du marché à poissons
- Le beffroi et l'hôtel de ville
- Vue vers l'ouest depuis le beffroi, vers la petite fonderie
- Vue aérienne du centre ancien, sur la gauche la Scarpe bordée par le palais de Justice face à la place du Marché aux poissons. En haut, à droite du cliché : la collégiale st-Pierre © cliché Ph. Frutier Altimage






Fréquentation du site centre ville fréquenté office du tourisme
Signalétique : pas de signalétique site
Gestionnaires Public et privé

Etat actuel **Bon état général**
- Site : quelques opérations urbaines ne respectant pas le caractère de la ville
- Environnement : centre urbain

Tendance évolutive
- Site : patrimonialisation
- Environnement : petites opérations urbaines en centre urbain

Pour en savoir plus

- V. Bufquin, *Histoire de la ville de Douai,* Ed. Lauverjat, Douai 1963
- P. Demolon, É. Louis, M. Louis-Vanbauce,*Depavf, Douai,* Afan, 1990
- J. Gouillouet, « La maison douaisienne de Louis xiv à Louis xviii », dans Revue du Nord N° 241, 1979
- P. Parent, « L'architecture privée à Douai, du Moyen-Age au xixe siècle» dans Revue du Nord, 1911
- M. Rouche et coll., *Histoire de Douai,* Ed. Westhoek, 1985

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- La porte de l'ancienne fonderie de canons
- La ville vue du beffroi vers le nord avec au premier plan la collégiale Saint-Pierre et au loin les terrils de Roost-Warendin
- L'Hôtel d'Aoust (xviiie)
- Lotissement xixe de la rue de l'abbaye des Prés

En bas :
- les façades le long de la Scarpe

Au début du xiiie siècle, les halles abritent l'administration de la ville et les corporations marchandes. La construction du beffroi commence en 1380 et se poursuivra jusqu'en 1410. Au xvie siècle, la ville prend une importance culturelle avec la création d'une université en 1562. Après la conquête française en 1667-1668, la fonction militaire de la ville s'accroît : implantation d'une garnison, création d'une Ecole d'Artillerie, installation d'une fonderie de canons et d'un arsenal, transformation des fortifications Vauban. Au xviiie siècle, le parlement de Flandre est installé dans le refuge de l'abbaye de Marchiennes (l'aile Nord est reconstruite entre 1784 et 1789 sur les plans de l'architecte Lillois Lequeux). En 1718, le règlement des Echevins impose une architecture sobre et ordonnancée. Les façades alignées, constituées de briques avec soubassement en grès sont rythmées par les encadrements et des cordons horizontaux en calcaire tendre.

Au xixe siècle, les règlements urbains sont conservés. Plusieurs places sont créées à l'emplacement d'églises démolies. Sous le Second Empire, un nouveau quartier s'édifie au long de la rue de l'Abbaye des Prés, sur un des derniers espaces non bâtis intra-muros. A la fin du xixe siècle, le démantèlement des fortifications, remplacées par une ceinture de boulevards, permet l'extension de la ville.

Aujourd'hui, un centre ville relativement préservé

Le site du centre ancien de Douai est marqué par l'axe de l'ancienne Scarpe bordée de quais et la structure médiévale du plan de la ville. Plusieurs secteurs de la ville autrefois inclus dans l'enceinte du xive siècle ne font pas partie du site. Même si Douai a subi des destructions dûes aux deux guerres mondiales, et a accueilli quelques opérations urbaines datées en plein coeur urbain, le patrimoine architectural offre des témoins de la période médiévale, et une majorité d'immeubles du xviiie siècle. En coeur d'îlot de nombreux jardins sont également présents. Depuis 1984, la ville a mis en place une politique d'aide au ravalement des façades principales des immeubles situés dans le site inscrit.

Enjeux

- Réflexion sur le devenir du site inscrit (étude d'un outil patrimonial style avap, évolution du périmètre) et la mise en place d'une signalétique adaptée

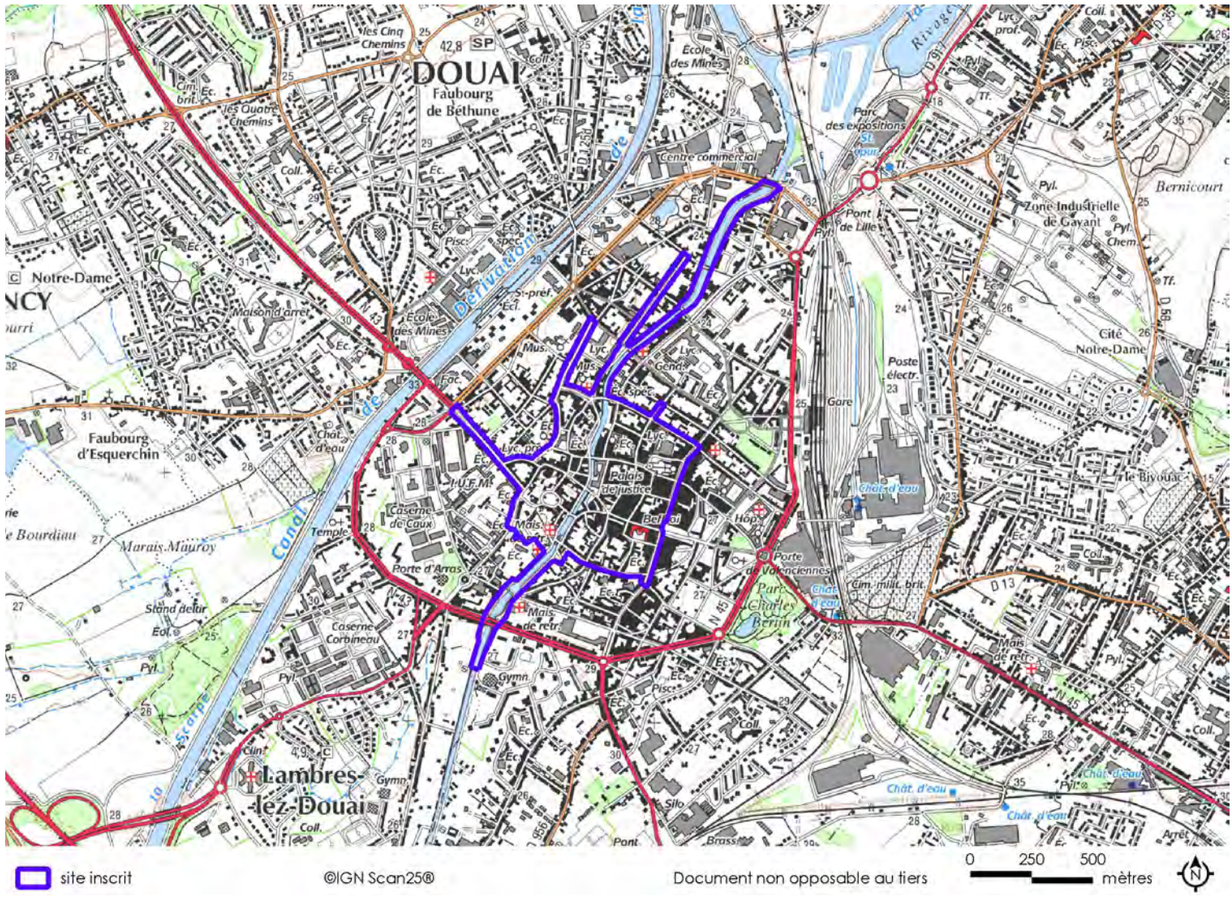










59-SI 21 Plaine de Vertain

Templeuve

SITE INSCRIT
Arrêté du 10 mai 1981





Motivation de la protection

"Le classement du site du moulin de Templeuve étant une protection ponctuelle, un projet d'inscription des terrains situés aux abords du moulin a été étudié. Une première délimitation d'un rayon de 100 m autour du moulin a été abandonnée car elle fractionnait les parcelles et englobait trois constructions peu esthétiques dont un établissement artisanal. Un nouveau périmètre reprenant uniquement des terres agricoles, (...) a été soumis à la commune de Templeuve". Projet d'inscription des terrains situés aux abords du moulin, Commission départementale des Sites, 26 septembre 1979.

Templeuve est située à 18 kilomètres au sud de Lille. La protection s'étend sur une partie de la plaine, autour du moulin de Vertain, à l'entrée Nord de la commune. Le moulin est un site classé depuis 1978 (voir fiche 59SC 07).

Le site inscrit protège les terres agricoles aux abords du moulin jusqu'à l'entrée dans Templeuve. Le périmètre s'adosse à la D19, à l'est et aux limites du parc du château de Baratte, à Templeuve, au sud du site. Ceci permet ainsi de préserver le rôle de repère du moulin dans le paysage.

Une plaine agricole ponctuée de bouquets d'arbres : la plaine de Vertain

La plaine de la Pévèle est formée d'un sol lourd fait de limon argileux. Autour du moulin, le paysage resté encore rural offre des champs cultivés et quelques prairies. Il conserve une trame végétale ponctuant les horizons, composée de peupleraies, haies où dominent les aubépines ou les alignements de saules.

Au centre de la Plaine de Vertain, trois chemins ruraux convergent vers le moulin à vent (XVIIe siècle) dont la restauration a été achevée en 1985.

La célèbre course cycliste Paris-Roubaix parcourt la départementale 19. A la sortie Nord de Templeuve elle emprunte l'un des chemins pavés partant du moulin dit *Pavé du moulin de Vertain* (CR16 dit de Wachémy).

Aujourd'hui, un site encore rural en entrée de ville

Le site protégé des abords du moulin reste rural avec des champs, quelques prairies et chemins agricoles, mais le bourg de Templeuve s'urbanise. L'autoroute Lille-Valenciennes passe à environ 1,5 km à l'Est du site, l'échangeur d'Orchies étant à moins de 10 km. Une urbanisation linéaire se diffuse le long des axes d'entrée vers Templeuve (D90, D94). Il n'existe désormais plus qu'une parcelle non bâtie offrant encore une vue sur le moulin le long de la D94. Le long de la D19, la protection a permis de préserver la vue vers le moulin.

A la sortie Nord de Templeuve, aux abords du moulin, la plaine de Vertain est restée agricole. Quelques habitations signalent l'entrée dans Templeuve. Les arbres du parc du château de Baratte, au sud du site, forment une masse boisée à l'arrière du moulin (le château abrite désormais les services administratifs de la ville). Les équipements sportifs de la ville, situés à proximité, restent peu visibles, hormis une halle couverte.

Trois chemin ruraux convergent toujours vers le moulin, dont le chemin pavé de la course cycliste Paris-Roubaix. Le chemin transversal (CR28) qui rejoignait la RD94 a disparu.

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Paysager (zone de protection des abords du moulin classé)

DÉLIMITATION Abords du moulin à vent au lieu-dit La Plaine de Vertain.
SUPERFICIE 8,43 hectares
PROPRIÉTÉ Publique et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Sites protégés
- *Site classé du moulin*, 8 août 1978 (voir fiche classé 59 SC 7).

Monuments historiques
- *Hôtel de ville de Templeuve*, inscrit MH (16 mai 2002)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages de Pévèle et de la Plaine de la Scarpe
TEMPLEUVE : 5 786 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS
- Site internet de l'A.R.A.M. http://asso.nordnet.fr/aramnord/que_savoir/moulin_templeuve_vertain.htm (Historique et photos du chantier)
- DELSALLE P. (et Coll.), *En pays de Pévèle*, Edition Axial, 1979.
- Musée des moulins à Villeneuve d'Ascq

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Le moulin et la plaine vus du nord-est
- Le moulin de Vertain
- A Templeuve, un autre moulin sur pivot en bois, aujourd'hui disparu : photographie d'une aquarelle de Louis Bonnier représentant le village de Templeuve (Nord) en 1901, Z0002921 © Ministère de la Culture - Médiathèque du patrimoine, Dist. RMN-Grand Palais / Opérateur Z





FRÉQUENTATION DU SITE
- Course Paris-Roubaix
- Circuit pédestre du moulin de Vertain, balisage jaune (11 km)
- Visites guidées du site le dimanche de mai à septembre par les bénévoles de l'association «Les amis du moulin de Vertain»
- Templeuve fête son moulin tous les deux ans au mois de juin

SIGNALÉTIQUE : Pas de logo site, balisage routier avec logo M.H. pour le moulin, panneau historique

GESTIONNAIRES
- Moulin communal
- Abords privés

ETAT ACTUEL **Bon avec quelques altérations**
- Site : Site rural, préservé et entretenu
- Environnement : urbanisation le long des voies de communication

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : patrimonialisation
- Environnement : Urbanisation

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Le moulin vu du nord-est
- Vue du CR29, dit Carrière de Vertain : la plaine de Vertain et l'entrée nord de Templeuve, le parc du château de Baratte, les installations sportives, le moulin, les habitations le long de la D19 et les horizons boisés

En bas :
- Borne de la course Paris-Roubaix
- Le moulin vue de la chaussée pavée du Paris Roubaix
- Les aménagements des abords

Le moulin, acquis par la commune a été restauré et ses abords aménagés. Face au moulin, subsiste une parcelle triangulaire non aménagée où était établi un établissement artisanal de traitement de peaux. L'ancien bâtiment d'activité a été démoli, ce qui permet d'améliorer les abords du moulin. Il en subsiste la plateforme au sol. A proximité, des bâtiments anciens ont été reconvertis en gîte. Un peu plus loin est implantée une maison d'habitation. L'ensemble de ces bâtiments sont accompagnés de plantations d'arbres (chênes, tilleuls, conifères...) qui accompagnent, ou parfois masquent, suivant les points de vues, la silhouette du moulin.

Enjeux

- Réflexion sur le devenir du site inscrit, en lien avec le site classé du moulin
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Maintien du caractère rural des abords du moulin et son rôle de repère dans le paysage (ne pas urbaniser, maintenir la zone agricole et préserver les chemins agricoles, préserver les cônes de visibilité sur le moulin).
- Poursuite de la valorisation du moulin et de ses abords en retraitant la parcelle triangulaire des bâtiments démolis face au moulin et en gérant le stationnement
- Valorisation du moulin en réseau avec les autres moulins du Nord-Pas-de-Calais

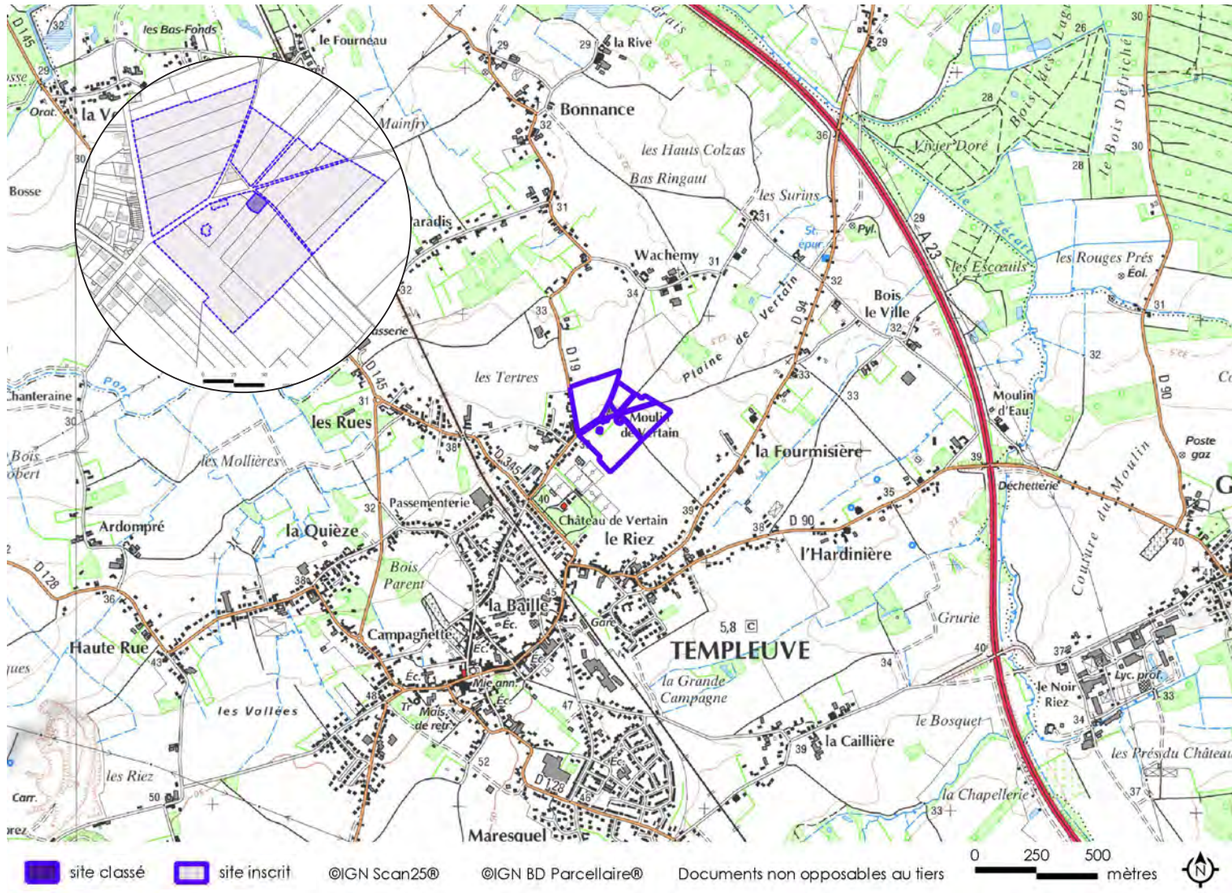



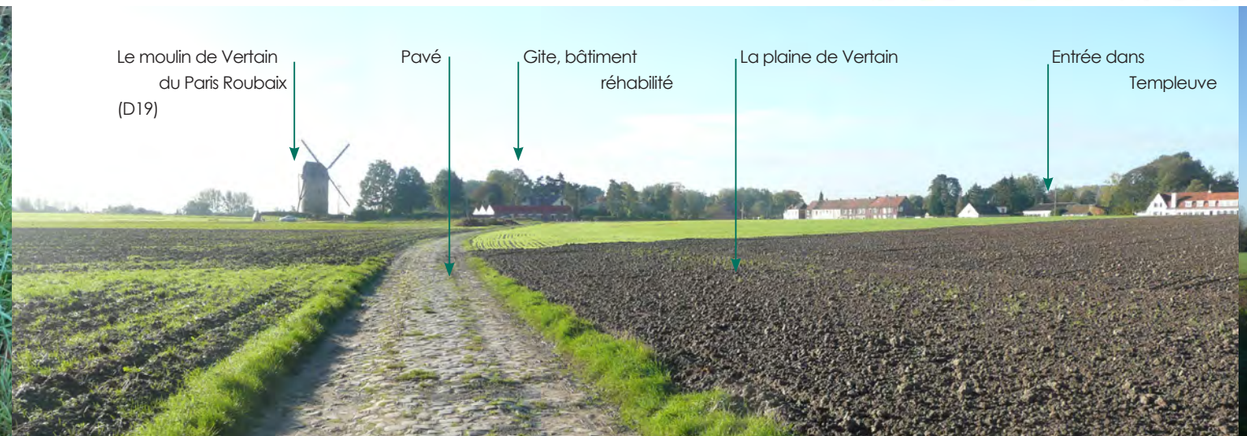



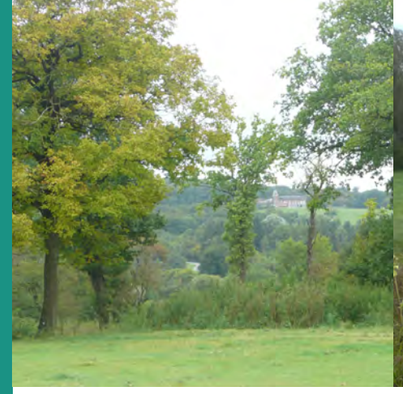





PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SI 22 Vallée de l'Helpe Majeure et Monts de Baives

Baives, Wallers-en-Fagne

SITE INSCRIT
Arrêté du 31 décembre 1982



Carte d'Etat-major au 1/40 000, Flle de Rocroy, part NE, 1866 *(© Géoportail IGN)*

L'étendue des forêts au Nord

Etangs et prairies humides le long de la dépression de l'Helpe (en bleu)

Les villages-rue de Wallers et Baives de part et d'autre des Monts



Motivation de la protection

"Les communes de Baives et Wallers-Trelon se situent (...) à proximité de la frontière franco-belge. Géologiquement, cette région appartient à la terminaison occidentale du massif ardennais. A partir d'Avesnes, en se dirigeant vers l'Est et le Sud-est, le paysage se modifie progressivement. Le relief s'accentue : ce sont les premiers contreforts des Ardennes. La forêt remplace peu à peu les herbages qui se réduisent à de vastes clairières. Des zones humides d'étangs et marais s'échelonnent selon les grands axes du relief.

Substrat géologique, modelé du relief, réseau hydrographique, répartition de la végétation et mode traditionnel d'occupation du sol sont les principaux éléments qui déterminent un paysage caractéristique : celui de la Fagne qui s'étend dans le département des Ardennes et en Belgique (...). Le pré-inventaire des richesses naturelles du Nord-Pas-de-Calais de 1970 retenait les intérêts suivants : intérêt géologique, intérêt écologique, en particulier du point de vue de la flore, intérêt paysager (vallée, bocage et coteaux, intérêt architectural (architecture rurale traditionnelle de l'Avesnois)"
Commission départementale des sites, 30 juin 1978, projet d'inscription 1er examen

Une structure géologique du Massif Ardennais, belvédère sur les paysages

Les Monts de Baives (ou Mont de Baives) culminent à une altitude de 224 m. Cette butte calcaire surplombe la vallée de l'Helpe majeure. Elle appartient à la structure géologique du Massif Ardennais et constitue une curiosité géologique dûe à la présence d'affleurements du socle primaire. Cet ancien massif coralien, s'est créé en bordure du plateau continental de la mer à l'époque du Dévonien (- 370 millions d'années). La région au climat tropical se trouvait alors noyée par une mer chaude et peu profonde. Le relief particulier de la Fagne calcaire fut formé de calcaires récifaux avec une faune fossile.

Les Monts de Baives permettent de découvrir un vaste panorama circulaire aux horizons limités par les massifs forestiers de la forêt de Trélon et du Bois de Neumont. Les Monts sont bordés à l'ouest par la vallée de l'Helpe majeure et à l'est par le ruisseau de Baives. Ce paysage représentatif de la Fagne forme une dépression topographique parcourue par l'Helpe dans son cours supérieur avec de nombreux étangs et prairies humides. La Fagne (de *Fagus* en latin, le hêtre) désigne un paysage formé de landes, marécages et bois de Hêtres.

Sur les Monts de Baives, seule la partie sommitale est protégée, autour du château d'eau datant de 1971 et de la chapelle ; les pentes en ont été exclues. En contrebas, le paysage traversé par la vallée de l'Helpe majeure et le ruisseau de Baives, en limite Est du site, est resté rural, humide et bocager avec de nombreuses pâtures à bovins.

Des carrières et une architecture de pierre bleue

La "pierre bleue", calcaire de couleur bleu-gris fut exploitée manuellement jusqu'au XVIIIe siècle. La pierre, très résistante au gel et à l'érosion, était utilisée notamment pour la construction. Bordant le site, de part et d'autre des Monts, les villages de Baives et Wallers-en-Fagne, construits en pierre bleue avec des motifs décoratifs en brique, offrent un caractère pré-ardennais (village-rue avec anciens usoirs). Sur les Monts de Baives, la chapelle de Monts, construite en pierre bleue en 1756, en l'honneur de Saint-Fiacre, a été dégagée et restaurée. Deux tilleuls à petites feuilles, bicentenaires, lui font face. Non loin de là, un ancien four à chaux, datant du début du XIXe siècle, offre un intérêt pour l'archéologie industrielle. C'est l'un des derniers exemples du département. Il fonctionna jusqu'en 1956 en liaison directe avec une carrière de pierre bleue à proximité.

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Paysager, scientifique (géologie, écologie) et architectural (chapelle, four à chaux)

DÉLIMITATION Mont de Baives et partie de la vallée de l'Helpe Majeure
SUPERFICIE 250 hectares et 40 ares
PROPRIÉTÉ Communale et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Parc Naturel Régional de l'Avesnois
Natura 2000 SIC ZSC *Forêts, bois, étangs et bocage herbager de la Fagne et du Plateau d'Anor*
Réserve naturelle régionale *Monts de Baives*
INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- *La forêt de Trelon et ses lisières,* ZNIEFF1

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages Avesnois, Pays de la Fagne
BAIVES : 157 hab., WALLERS-EN-FAGNE (WALLERS-TRÉLON) : 299 hab. (Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- www.reserves-naturelles.org/monts-de-baives
- DU TERTE E., GIRARD C., HESSEL JF, TARDIEU M., *Analyse des facteurs déterminants du paysage de Baives et Wallers-en-fagne*, Université des sciences et techniques de Lille, MST environnement et aménagement régional, juin 1984.
- DURIN L., DUVIGNEAUD J., *Construction à l'étude de la végétation de la bande frasnienne de Baives-Wallers*, Bull. de la société botanique du nord de la France T.X., 1957.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Vue en direction de l'Hermitage depuis les Monts de Baives
- Prairie humide et peupleraie en fond de vallée de l'Helpe majeure
- Belvédère sur le paysage de la Calestienne (vers Baives et la Belgique)
- Colchique dans les prés






Fréquentation du site
- Fréquentation locale et touristique
- Circuits de randonnée : Circuit des Monts de Baives et du four à chaux (2,5 km), Circuit de la Pierre Bleue, autour de Wallers-en-Fagne (4,5 km)
- Maison de la Fagne, antenne de l'écomusée de Fourmies

Signalétique : Balisage routier avec logo site Monts de Baives, panneaux explicatifs de la réserve naturelle

Gestionnaires Public (CEN et le Parc naturel régional de l'Avesnois pour la réserve) et privés

Etat actuel **Bon Etat**
- Site : Site rural, préservé et entretenu
- Environnement : Proximité de massifs forestiers (Trélon-Neumont) et des villages de Wallers-en-Fagne et Baives, Importante carrière de pierres à Wallers.

Tendance évolutive
- Site : dynamique naturelle, Projet d'extension de la réserve naturelle des Monts de Baives.
- Environnement : gestion des stériles de la carrière

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut : • La chapelle Saint-Fiacre, XVIIIe
- L'étang au lieu-dit la scierie, en fond de vallée
- Vue vers les Monts de Baives depuis la D83 vers l'Hermitage
- Pâtures en fond de vallée

En bas : • Arbre isolé, pâture et vue sur les dépôts de stérile de la carrière depuis les Monts de Baives
- Ancienne carrière dans la réserve naturelle et vue sur le château d'eau
- Maison en pierre bleue, lieu-dit Les Trieux
- L'intérieur du four à chaux

Une réserve naturelle et des habitats naturels remarquables

Les Monts de Baives constituent un milieu naturel exceptionnel. Ils abritent les seules pelouses sur calcaire dur de la région et des habitats remarquables par leur caractère thermophile à affinité subméditerranéenne. Au sommet, la réserve naturelle volontaire créée en 1996 sur 10 ha est devenue réserve régionale en 2009 et s'étend sur 18 hectares.

Dans la vallée, les milieux humides offrent différents écosystèmes liés aux massifs forestiers voisins, avec une flore diversifiée, des prairies humides et des roselières. Le site est une zone de passage pour les mammifères entre les forêts de Fagne belge et la forêt de Trélon. Plusieurs espèces d'oiseaux sont attirés par les lieux de nidification ou les zones de repos sur les trajets de migration.

Aujourd'hui un site rural et des circuits de visites

Le site a conservé un caractère largement rural. Le château d'eau sert à repérer le Mont de Baives. A proximité (hors site), le filon calcaire est toujours exploité dans une immense calcaire à ciel ouvert (100 ha) dont les dépôts de stériles se profilent à l'horizon. Depuis les Monts de Baives, le bruit de l'exploitation reste constant. A Wallers-en-Fagne, la Maison de la Fagne, antenne de l'écomusée de Fourmies présente une exposition consacrée à l'exploitation et au travail de la pierre. Un circuit balisé parcourt le village.

La réserve naturelle au sommet des Monts de Baives se visite. Un sentier pédestre balisé la traverse. La restauration des pelouses calcaires y a été entreprise grâce à un pâturage ovin (PNR de l'Avesnois et Conservatoire des espaces naturels). Le four à chaux et la chapelle ont été réhabilités. Des panneaux signalétiques instruisent le visiteur.

Enjeux
- Accompagnement du projet participatif d'extension sur 8 ha de la réserve naturelle des Monts de Baives (Conservatoire d'espaces naturels)
- Plan de gestion des stériles de la carrière
- Poursuite de la valorisation du site

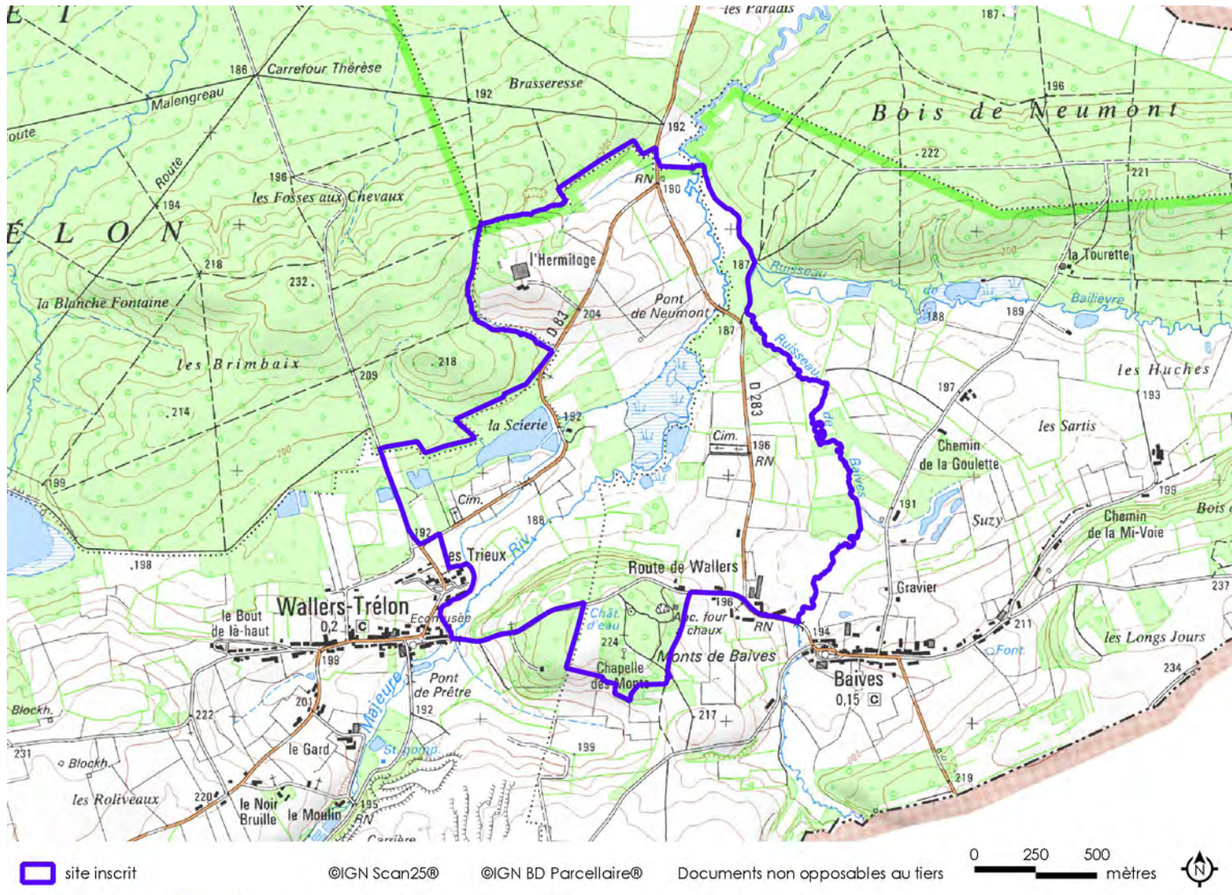










PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SI 23 Pas Roland et Cense de l'abbaye

Mons-en-Pévèle

SITE INSCRIT
Arrêté du 19 juin 1984





Motivation de la protection

"Ce dossier est à considérer dans le cadre d'une politique de protection de l'espace à la périphérie de la Métropole-Nord et de la ville nouvelle. Cette proximité entraine une pression importante sur l'espace rural et une modification rapide des paysages.(...) il est envisagé de proposer l'inscription de quelques sites représentatifs et susceptibles d'être mis en valeur." (Site du 'Pas Roland', de la Cense de l'Abbaye' et de la fontaine Saint-Jean' (Inscription), Note de présentation, P. Locoge, Inspecteur des Sites)
« La commune de Mons-en-Pévèle, célèbre par la bataille livrée en 1304, est située à 24 km au Sud de Lille, à proximité de la Forêt domaniale de Phalempin. (…)
Le site a conservé un aspect pittoresque par le jeu des pentes, la répartition des parcelles, les dépressions du 'Pas-Roland' et de la Source St-Jean, les vestiges de la Cense abbatiale, les cheminements piétonniers et l'habitat rural » (Inscription du site-1er examen)

Le Mont-Pévèle est une butte témoin de 107 m. Le site protège deux espaces contigus sur le flanc sud de la butte, en contrebas du village de Mons-en-Pévèle, le pas Roland et la cense de l'abbaye. La Fontaine Saint-Jean sur le flanc nord est également protégée (voir fiche 59SI24).

Un panorama sur les paysages

La butte du Mont-Pévèle domine les plaines environnantes et la forêt domaniale de Phalempin. Le Pas-Roland, dépression engazonnée à flanc de coteau, est niché sur le flanc sud de la butte, en contrebas du village de Mons-en-Pévèle. En position de belvédère, il permet de découvrir un vaste horizon de plaine, aux lointains marqués par les boisements. Un terril se distingue au loin.

Le Pas Roland : un site légendaire et historique

La dépression du «Pas Roland» adopte une forme d'amphithéâtre. C'est une ancienne carrière de grès à nummulites, exploitée à l'époque gallo-romaine et au Moyen-Age, encore en exploitation au début du XVIIe siècle. Les récits populaires attribuent l'origine du lieu à l'empreinte du cheval de Roland. Une première légende raconte l'arrivée à cheval de Roland, neveu de Charlemagne, depuis Phalempin. "*Sa monture s'arrêta à la fontaine Saint-Jean pour s'abreuver. L'endroit était manifestement infesté de moustiques et le cheval se mit à faire aller sa queue et à piétiner le sommet du mont, si bien qu'il décrocha un morceau de terre d'un coup de sabot lequel atterrit à huit lieues de là, à Tournai, pour former le mont Saint-Aubert. Un deuxième récit prétend que le cheval venait de Moncheaux et qu'après être passé par le Bois de Bellin et le Trou Maurand, des noms qui sont souvent associés à des souvenirs de géants, il butta dans le mont et arrosa de boue tout le Douaisis. Une troisième version affirme que c'est le géant Roland lui-même qui trébucha dans la terre alors qu'il se rendait à Tournai* ". (Site internet de la SHPP, "Légende et traditions", Bernard Coussée, Président du cercle d'études mythologiques)

Le site constitue également un élément historique de la bataille de Mons-en-Pévèle du 18 août 1304, opposant le roi de France et son vassal flamand. Rejointes sur les lieux par les flamands, les armées de Philippe Le Bel occupèrent la butte de Mons-en-Pévèle et la plaine de Sec-Mont avant de remporter la bataille. Selon la tradition locale, des négociations entre chefs d'armée se seraient déroulées dans l'ancienne carrière du Pas Roland afin d'éviter la bataille. Certains voient dans l'origine de ce nom "*le verbe paroler qui signifiait parler/négocier en vieux français*", avis non partagé par l'ensemble des historiens.

La Cense de l'abbaye : un site historique

Au pied de l'église, est implantée une ferme abbatiale, la «Cense de l'abbaye», située à l'emplacement d'une villa rurale gallo-romaine. *Cense*, selon le dictionnaire Littré, est le nom donné aux métairies, dans certaines parties de

Critère pittoresque
Dominante et intérêt du site
Paysager, historique et légendaire.

Délimitation voir carte
Superficie 4 hectares 53 ares
Propriété Communale et Privée

Autres protections :
Site protégé, à proximité :
- *Site inscrit de la Fontaine St Jean* (voir fiche n° 59 SI N° 24)

Contexte géographique : Paysages de Pévèle et de la Plaine de la Scarpe
Mons-en-Pévèle : 2 139 habitants (Insee RGP 2010)

Pour en savoir plus

- www.paysdepevele.com (Société historique du Pays de Pévèle)
- www.mairie-monsenpevele.fr
- Agence Fabienne Guinet paysagiste, Ad'auc Architectes urbanistes, *Plan de gestion patrimonial ... : le Pas Rolland, la Fontaine Saint-Jean,* Commune de Mons-en-Pévèle, 27 mars 2009
- S.C.O.P. Paysage, *Le site de Mons-en-Pévèle*, Etude paysagère, D.R.A.E 1985.
- *Récit et contes populaires des Flandres*, Gallimard 1980.
- Waast G., *Essai de monographie sur Mons-en-Pévèle*, 1963.
- Herengt, *La bataille de Mons-en-Pévèle*, 1904.

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Le porche de la Cense et la vue vers le Pas Roland
- La cense réhabilité
- Le Pas-Roland au pied de la cense et de l'église
- CPA, *Mons-en-Pévèle, Le Pas-Roland*, Extrait du plan de gestion patrimonial [*© Tous droits réservés*]





Fréquentation du site
- Nombreux randonneurs et sentiers dédiés (GR 121B, circuit de Mons-en-Pévèle de 5 ou 10 km, autour du Paris-Roubaix, 5 km)
- Itinéraire vélo
- Office de tourisme

Signalétique : Pas de logo site, panneau routier : Pas Roland, vue panoramique et Cense de l'abbaye.

Gestionnaires Commune et privés

Etat actuel **Bon Etat**
- Environnement : Urbanisation

Tendance évolutive
- Site : Dynamique naturelle, patrimonialisation
- Environnement : Pression urbaine

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- La vue sur la plaine et la forêt de Phalempin au dessus du Pas Roland
- Vue panoramique depuis un chemin agricole en dessous de la cense

En bas :
- La chapelle dans l'axe du chemin du Pas Roland
- La cense réhabilitée et les jardins aux abords
- Le Pas Roland : plantations et urbanisation aux abords

la France et de la Belgique. Ancienne dépendance de l'Abbaye Saint Waast d'Arras attestée au XIe siècle, la cense fut reconstruite au XVIIe et au XVIIIe siècle. Les bâtiments s'organisaient autour d'une cour carrée. Seul en subsiste un bâtiment allongé, le corps ouest de la ferme, en briques et soubassement de grès, couvert de pannes flamandes. Orienté nord-sud, il surplombe la plaine. Ces anciennes écuries et grange , sont séparées par un porche-pigeonnier qui permet de joindre le Pas-Roland et l'église. Rue de l'abbaye s'alignent de petites maisons basses en briques. La petite chapelle dressée dans l'axe du chemin du Pas Roland témoigne de la force des croyances religieuses.

Aujourd'hui, un site protégé, des abords qui s'urbanisent

Le site inscrit a permis de protéger les vues depuis les points hauts (parcelles agricoles, en contrebas de la cense). Derrière les bâtiments de la cense, un chemin offre un vaste panorama sur la plaine. La pression urbaine reste cependant importante sur cet espace rural proche de la métropole Lilloise. Un habitat pavillonnaire se développe dans la plaine.

La mise en valeur du site progresse. La ferme abbatiale abandonnée a été rachetée et restaurée en 1983 avec des matériaux locaux (grès, tuiles, briques). Les espaces publics et privés ont été aménagés et plantés. Au-dessus du Pas Roland, un jardin public a été aménagé le long de l'école (hors site). Le Pas Roland est signalé comme site panoramique. A proximité de la cense, un vieux tilleul, arbre de la liberté, est le point de convergence de chemins de randonnée. Le site est traversé par un itinéraire vélo. Les pentes engazonnées du Pas-Roland, sont ponctuées d'arbustes divers et bordées de haies. Ceci ne facilite pas la lecture d'ensemble du site. L'amphithéâtre qui a autrefois accueilli des carrousels est aujourd'hui, le lieu de pratiques sportives ponctuelles.

Un plan de gestion patrimonial sur l'ensemble du site a été réalisé en 2009. Il préconisait la mise en place d'un sentier d'interprétation, la mise en valeur du théâtre de verdure naturel du Pas-Roland, et des maisons aux abords.

Enjeux
- Suivi du plan de gestion et préservation des vues panoramiques
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site

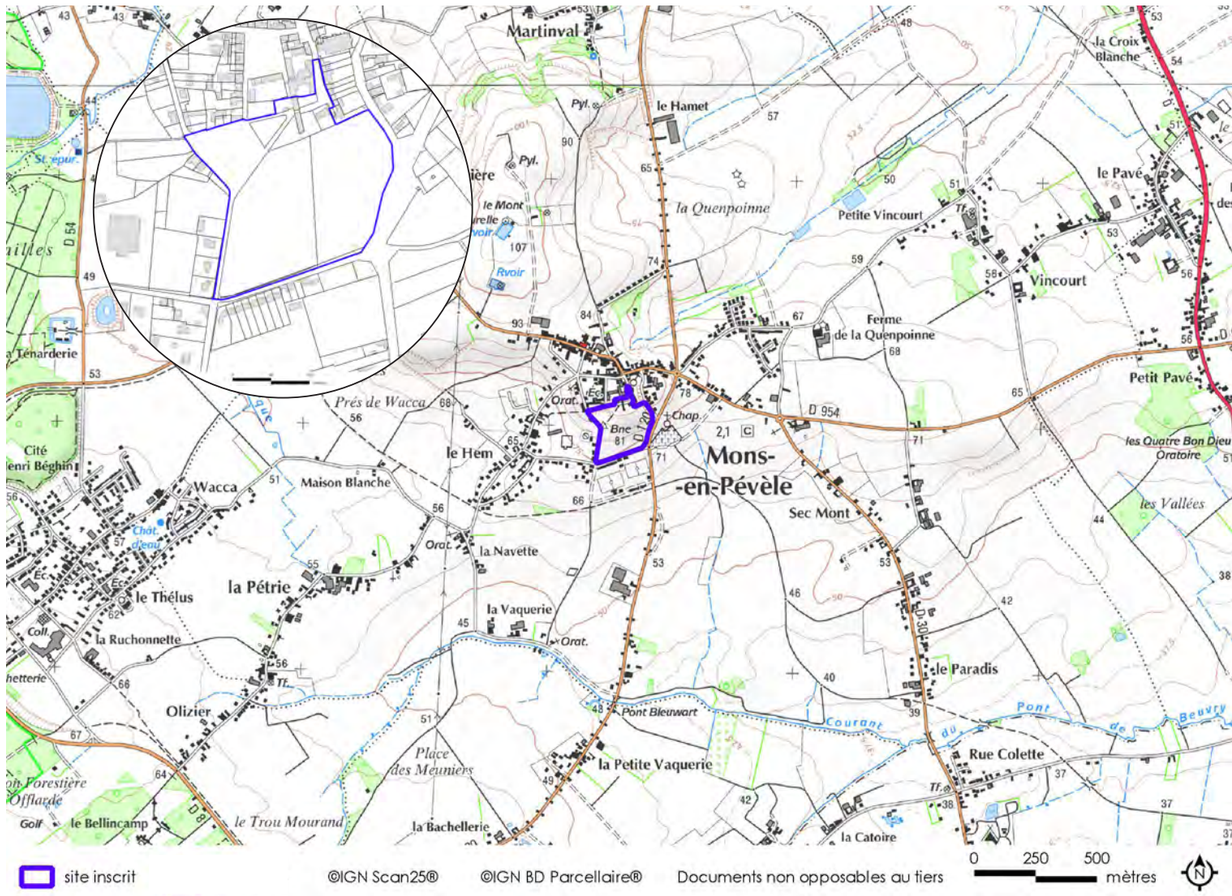











59-SI 24 Fontaine Saint-Jean

Mons-en-Pévèle

SITE INSCRIT
Arrêté du 19 juin 1984





Motivation de la protection voir site 59SI23, Pas Roland et Cense de l'Abbaye

Un site historique et légendaire

A 24 km au sud-est de Lille, le Mont-Pévèle, butte témoin de 107 m, domine les plaines environnantes et la forêt domaniale de Phalempin. Sur le flanc Nord du Mont, en contrebas du village, la Fontaine Saint-Jean forme une niche de source où prend naissance la Petite Marque.

Source légendaire, ce point d'eau fut utilisé dans l'antiquité. La source servit de carpière (élevage de poissons) pour l'abbaye Saint Vaast. Eau aux qualités reconnues, elle fut utilisée pour une activité de brasserie. Jusqu'à la 1ère guerre mondiale, le site fut un lieu de pélerinage où l'on venait puiser l'eau le 24 juin, jour de la Saint-Jean, afin de protéger les enfants.

Elément historique, le site fut un point stratégique lors de la célèbre bataille de Mons-en-Pévèle. Celle-ci opposa les troupes de Philippe le Bel aux troupes flamandes le 18 août 1304. La bataille, remportée par Philippe le Bel est immortalisée par une œuvre du peintre Jean-Baptiste Larivière conservée dans la Galerie des Batailles du Château de Versailles (voir ci-contre). Cette oeuvre fut commandée par Louis-Philippe 1er pour son musée de l'Histoire de France.

A la fin du XIIIe siècle, un conflit éclata entre Philippe le Bel et son vassal le comte de Flandre. Celui-ci chercha l'alliance du roi d'Angleterre contre la France. Enhardies par leurs succès, les villes flamandes refusèrent les conditions proposées par la France pour mettre fin au conflit. Philippe le Bel revint combattre en Flandre en 1304 avec pour objectif de prendre Lille. Les flamands tenaient les ponts sur la Deule et obligèrent le roi à faire un détour. Le 9 août 1304, il est à Tournai. Le 17, il est rejoint par les flamands à Mons-en-Pévèle. Les troupes royales occupent la butte de Mons-en-Pévèle et la plaine de Sec-Mont.

Le site internet de la commune de Mons-en-Pévèle précise :
" *La Fontaine Saint-Jean servit aux troupes flamandes qui cherchaient des points d'eau durant la bataille de 1304. En effet, la cavalerie royale de Philippe Le Bel leur avait pris toutes leurs réserves de victuailles et d'eau et la chaleur était écrasante à cette époque. Selon une chronique médiévale, beaucoup « mouraient de caut et de paine » et se dirigeaient avec entrain vers cette fontaine... C'était sans compter sur les troupes de Philippe le Bel qui les y attendaient...*"
Une légende raconte aussi que l'eau de cette fontaine guérirait la cécité."

Un point de vue sur les paysages

Situé à l'entrée nord de Mons-en Pévèle, le long de la D120, le site dégage un point de vue panoramique sur la butte et le village dominé par la silhouette de l'église Saint Jean-Baptiste. Sur les pentes subsistent d'anciens vergers et des prairies pâturées et clôturées. Les thalwegs où circule l'eau sont bordés de rangées de saules têtards.

Aujourd'hui, un point de vue préservé, un site peu accessible

Le site offre le premier point de vue sur la commune en venant du Nord par la D120. La pression urbaine reste assez importante sur cet espace rural proche de la métropole Lilloise.

La protection a permis de conserver les vues sur le village de Mons-en-Pévèle en préservant la zone agricole autour de la fontaine, sur les pentes du Mont. Au sud est implanté le coeur du village à l'habitat ancien. Une opération récente "le béguinage de la fontaine Roland" surplombe le site protégé.

Critère pittoresque
Dominante et intérêt du site
Paysager, historique et légendaire.

Délimitation Voir carte
Superficie 7 hectares 12 ares
Propriété Privée

Autres protections :
Sites protégés à proximité
- *site inscrit du Pas Roland et de la Cense de l'abbaye* (voir fiche 59 SI 23)

Contexte géographique : Paysages de Pévèle et de la Plaine de la Scarpe
Mons-en-Pévèle : 2 139 habitants (Insee RGP 2010)

Pour en savoir plus

- www.paysdepevele.com (Société historique du Pays de Pévèle)
- www.mairie-monsenpevele.fr
- Agence Fabienne Guinet paysagiste, Ad'auc Architectes urbanistes, *Plan de gestion patrimonial ... : le Pas Rolland, la Fontaine Saint-Jean*, Commune de Mons-en-Pévèle, 27 mars 2009
- Gérard Hugot, *La bataille de Mons-en-Pévèle : 18 août 1304*, Association «Mons-en-Pévèle 2004», 2003
- S.C.O.P. Paysage, *Le site de Mons-en-Pévèle*, Etude paysagère, D.R.A.E 1985.
- *Récit et contes populaires des Flandres*, Gallimard 1980.
- Waast G., *Essai de monographie sur Mons-en-Pévèle*, Foyer Notre-Dame, 1963.
- Herengt, *La bataille de Mons-en-Pévèle*, 1904.

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Les pâtures et les alignements de saules en contrebas de l'église de Mons-en-Pévèle
- Jean-Baptiste Larivière, *La bataille de Mons-en-Pévèle*, peinture à l'huile,Vers 1839 (Château de Versailles, Galerie des batailles)





FRÉQUENTATION DU SITE
- Site privé non accessible, mais longé de plusieurs circuits de randonnées (A l'est du site : GR121B balisage blanc-rouge; circuit de Mons-en-Pévèle : 5 à 10 km, balisage jaune)
- Nombreux randonneurs
- Office du tourisme

SIGNALÉTIQUE : Aucune

GESTIONNAIRES
propriétaires privés

ETAT ACTUEL **Etat moyen**
- Environnement : pression urbaine

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : Dynamique naturelle
- Environnement : Urbanisation

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- Le site vu de la D120
- Vue vers l'ouest et l'exploitation agricole de la rue Emile Thibaut : pâtures et végétation signalant le ru

En bas :
- la source de la fontaine Roland, lors de la visite des journées du patrimoine en septembre 2009 (© OTPC/C.Lemaire)
- Point de vue sur l'église, pâtures, reste de vergers et alignement de saules le long de la Petite Marque[*© Dreal NPDC)*
- la zone de la fontaine : saules têtards le long de la Petite Marque, pâtures et blockhaus dans la pente, au loin les boisements du parc [*© Dreal NPDC)*

Hormis le parc en partie boisé d'une grande propriété à l'angle nord-est du site, celui-ci est constitué de pâtures à bovins clôturées et des arbres vieillissants d'anciens vergers sur la pente sud. La Petite Marque est soulignée d'alignement de saules têtards. A l'Est, une exploitation agricole surplombe le site. En bordure nord du site, une suite de maisons s'aligne le long de la rue Emile Thibaut. La silhouette de l'église domine l'ensemble du site.

La fontaine se limite à quelques marches et une margelle permettant d'atteindre l'eau. Des voyettes permettaient d'accéder au site, mais le site est actuellement une pâture clôturée. " *Le réseau d'évacuation des eaux par un drainage en terre cuite-dont certains éléments d'époque romaine- la margelle en grès de Pève et le fond de cuve sous la forme d'une grande pierre plate ont été détruits par vandalisme.* " (J. C. MARQUIS, Société Historique du Pays de Pévèle, 5 juin 1996).

La fontaine qui manque d'entretien, reste repérable grâce au saule situé à proximité. Au-dessus, dans la pente, est implanté un blockhaus assez bas. Le site inscrit n'est pas signalé, mais il fait l'objet d'une description sur le site internet de l'office du tourisme ou dans la plaquette du circuit de randonnée "Mons-en-Pévèle". Site privé, il a fait l'objet de visite lors des journées du patrimoine de 2009 qui ont permis de dégager les escaliers menant à la source.

Un plan de gestion patrimonial sur l'ensemble du site a été réalisé en 2009.

Enjeux

- Préserver les abords de l'urbanisation
- Suivi du plan de gestion (maintien des points de vues ouverts et des pâtures, restauration des vergers, entretien et gestion de la petite Marque, régénération des saules têtards, restauration de la fontaine et création d'accès à la source dans le respect du site)
- Signaler le site (logo site) et son histoire, notamment pour les randonneurs

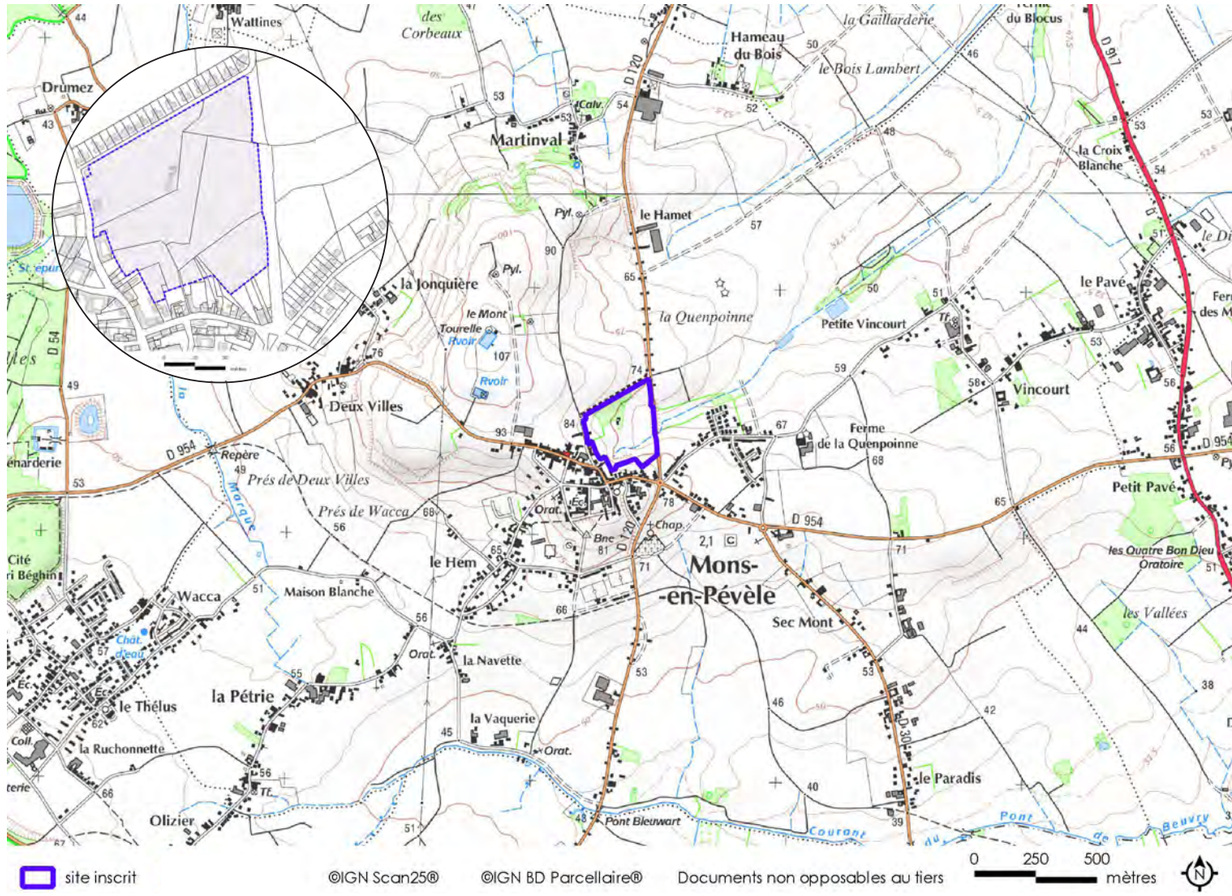

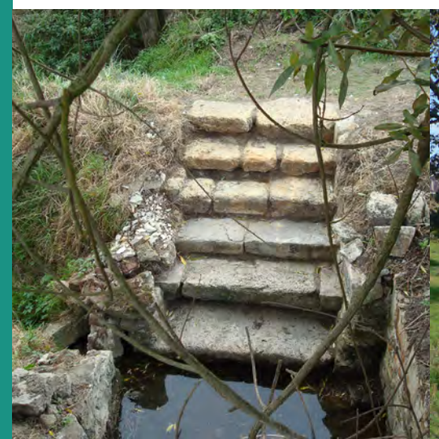









59-SI 25 Vallée du Haut Escaut- Abbaye de Vaucelles

Bantouzelle, Les rues-des-vignes

SITE INSCRIT
Arrêté du 18 décembre 1986

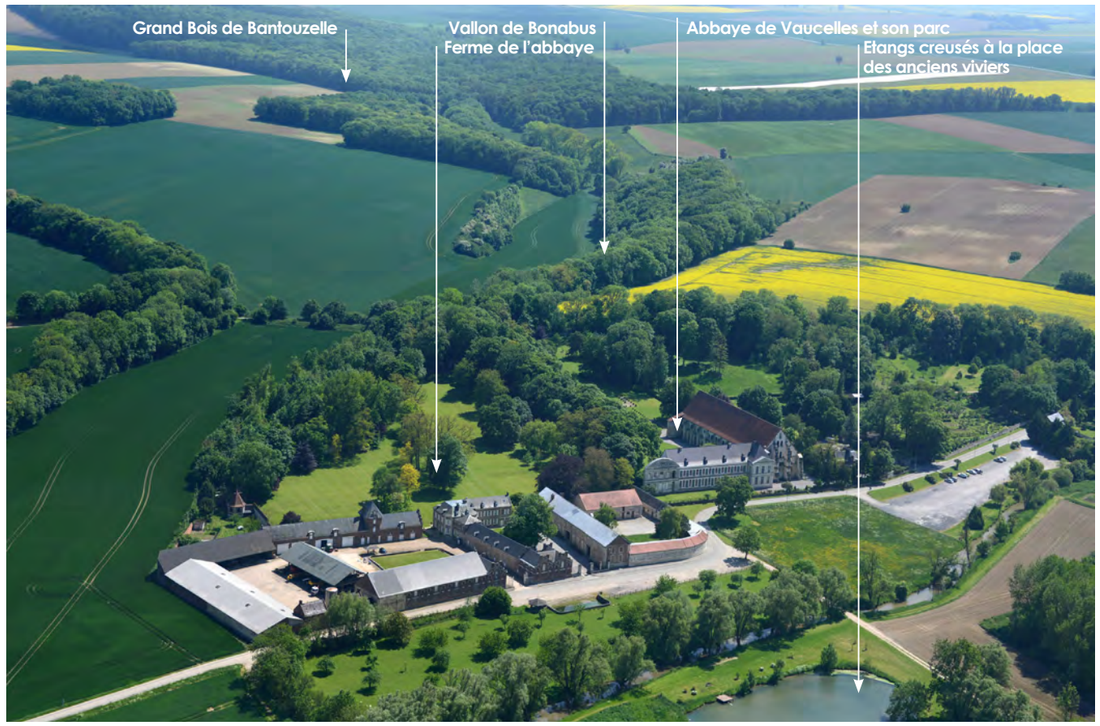



Motivation de la protection

"Une partie de la vallée du Haut-Escaut constitue un 'site cistercien', marqué par l'implantation de l'abbaye de Vaucelles, fondée par Saint-Bernard en 1132. Ce type d'implantation, où les grandes lignes du paysage convergent vers l'établissement monastique au centre d'une vallée humide, n'est pas sans rappeler d'autres sites cisterciens (…)
La vallée du Haut-Escaut constitue sans doute l'élément le plus significatif du patrimoine paysager du Cambrésis. Le niveau de lecture du site cistercien dans le paysage reste très fort. Par ailleurs, les boisements qui subsistent offrent un intérêt accru dans une région où le taux de boisement est l'un des plus faibles de France.
Le fond de la vallée humide, par les paysages diversifiés qu'il offre et la présence du canal qui double le cours naturel de l'Escaut, contribue à la valeur du site. (…).

Dans son état actuel, le site est pratiquement intact, (…). Un des buts principaux de l'inscription est de préserver ce paysage du mitage. Un autre objectif est la protection des boisements…» (Site du Haut-Escaut et de l'abbaye de Vaucelles (Inscription), Note de présentation, P. Locoge, Inspecteur des sites)

La création de l'abbaye de Vaucelles

Aux confins de la Picardie, la vallée de l'Escaut entaille le plateau crayeux du Cambrésis. Entre les villages des Rues-des-vignes et Bantouzelle, la vallée est marquée par l'implantation de l'Abbaye cistercienne de Vaucelles fondée par Saint-Bernard en 1132. Les grandes lignes du paysage et du relief convergent vers l'établissement monastique implanté dans la forêt de Ligescourt, au débouché du vallon de Bonabus, sur la rive droite de l'Escaut. On lui donna le nom de '*Vallis Cella*' ou monastère de la vallée qui a donné le nom de '*Vaucelles*'. Les moines se livrèrent aux premiers travaux d'assèchement des marais de l'Escaut et de défrichement de la forêt. Les constructions furent agrandies ou remplacées par des bâtiments plus vastes à partir de 1145. La construction de l'église dont le plan nord est dessiné dans l'album de Villard de Honnecourt fut entreprise en 1190. Mesurant près de 130 m de long, l'édifice, détruit après la Révolution, constituait la plus grande des églises cisterciennes. Autour, les moines installèrent des dépendances : fermes, granges, forge, brasserie, pigeonnier où dominait l'architecture cistercienne dépouillée de tout superflu. A proximité, l'aménagement hydraulique de la vallée et la mise en valeur du terroir agricole se poursuivirent : drainage, construction d'un moulin à eau, creusement d'étangs servant de viviers, défrichement, tentatives de culture de la vigne (à l'origine du toponyme '*les rues des vignes*'). À la fin du XVIIIe siècle, l'abbaye possédait 3000 hectares de terres, dont la moitié autour de l'abbaye.

Des le XIIIe siècle, une enceinte en pierre de taille de 7 km clôt une partie des terres de l'abbaye. Au XVe siècle, ce mur fut complété d'une dizaine d'échauguettes dont une seule subsiste à environ 2 km à l'Est de l'abbaye. L'enceinte fut démantelée au XVIe siècle sur ordre de Charles Quint. Les plans et gravures du XVIIIe siècle donnent une bonne idée de l'abbaye cistercienne à son apogée : la plus grande partie des aménagements et des bâtiments datant du Moyen-âge. L'ensemble fut complété par la bibliothèque construite en 1760.

L'évolution du paysage après la Révolution

Vendue comme Bien national à la Révolution, l'église abbatiale, les deux cloîtres et divers bâtiments monastiques furent détruits et servirent de carrière de pierres. Des étangs furent creusés à l'emplacement des anciens viviers. Pendant la 1ère guerre mondiale, la vallée, proche de la ligne Hindenburg, devint un champ de bataille. En 1917, la porterie fut dynamitée et la bibliothèque incendiée.

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Paysager, historique, et architectural

DÉLIMITATION Sur le territoire de Bantouzelle et des Rues-des-Vignes : Abbaye de Vaucelles et vallée du Haut-Escaut
SUPERFICIE 902 hectares et 17 ares
PROPRIÉTÉ Publique et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Monuments historiques
- *Abbaye de Vaucelles,* bâtiment du XIIe siècle, classé MH
- autres vestiges de l'abbaye inscrits

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages des Grands Plateaux Artésiens et Cambrésiens
LES RUES-DES-VIGNES : 697 hab.
BANTOUZELLE : 409 hab. (Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- L'Association Les Amis de l'Abbaye de Vaucelles (www.abbayedevaucelles.com)
- PEUGNIEZ B., *L'abbaye de Vaucelles*, Ed. Gaud, 2000
- DRAE, *Site de la vallée de l'Escaut et de l'abbaye de Vaucelles*, dossier d'inscription, relevé photo., 1986
- PAYSAGES SCOP, *Etude du paysage de la vallée du Haut-Escaut et de l'abbaye de Vaucelles*, DRAE, 1985
- DIMIER Père Anselme, " La rénovation de l'abbaye cistercienne de Vaucelles", Archéologia N°55, fév 1973
- BARON F., *Histoire architecturale de l'abbaye de Vaucelles*, Citeaux, 1958, t.9, pp. 276-83
- NICQ-DOUTRELIGNE C., *L'abbaye de Vaucelles*, Bull. Mon. 1914
- ENLART C., *Villard de Honnecourt et les Cisterciens*, Bib. Ecole des Chartes T. LVI, 1895

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Façade de l'abbaye vers la vallée
- Bâtiment claustral, vu sur parc
- Photo aérienne © Ph Frutier Altimage






FRÉQUENTATION DU SITE
- Site touristique ouvert au public
- Chemins de randonnées pédestre : circuit des mérovingiens (6,5,10 ou 15 kms), circuit de Vaucelles (12 km)
- Circuit vélo : le Haut Escaut

SIGNALÉTIQUE : Panneaux MH et panneaux explicatifs, Pas de logo site

GESTIONNAIRES Public et privé

ETAT ACTUEL **Bon état général**
- Environnement : Zone agricole avec quelques fermes isolées, agglomération de Bantouzelle et des Rues-des-vignes, implantations industrielles isolées le long du canal, axes de communication, Éoliennes au loin

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : restauration progressive de l'abbaye, mise en culture de pâtures
- Environnement : Urbanisation des abords implantation d'éoliennes sur les plateaux alentours

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- La vallée, vue vers Rue des Vignes et la dernière échauguette
- Les étangs en fond de vallée
- Saules têtards alignés le long de l'Escaut
- Le palais abbatial, façade sur parc

En bas :
- Colonnes au motif stylisé de roseau, chapiteau emblématique des abbayes cisterciennes
- Salle capitulaire , joyau de l'abbaye aux voutes sur croisées d'ogives.
- Le canal de Saint-Quentin qui double l'Escaut, à Vaucelles, longé d'arbres
- L'échauguette du XVe siècle

Le canal de St Quentin, reliant l'Oise à l'Escaut sur près de 100 km, fut commencé au XVIIIe siècle et réalisé sous Napoléon 1er. Après la sortie du souterrain de Riqueval, le canal suit un tracé parallèle au cours naturel de la rivière qui coule en contrebas. Dans le site inscrit le canal forme de larges méandres avec des rives boisées et franchit deux écluses.

L'extension des villages. Le hameau de Vaucelles, près de l'abbaye, a conservé un caractère rural et s'est peu étendu, contrairement au village des Rues des Vignes où l'urbanisation, qui date pour l'essentiel du XIXe et du début du XXe siècle, se poursuit de nos jours par l'implantation de pavillons et lotissements.

Le développement de l'agriculture. Le paysage rural, marqué par le travail agricole des moines, a connu une mise en culture croissante des terres. Sur les rebords du plateau, l'exploitation a laissé subsister des lambeaux boisés. Le site le plus étendu et le plus intéressant sur le plan écologique est offert par la continuité *Bois de Vaucelles, Bois Florin et Grand Bois de Bantouzelle* qui s'étagent depuis le parc de l'abbaye jusqu'au plateau, le long de l'axe du vallon de Bonabus.

Un paysage rural autour d'une abbaye peu à peu restaurée

Le paysage est resté rural. Une végétation ripisylve et des saules têtards soulignent le tracé de l'Escaut. Le fond humide de la vallée conserve une dominante de pâturages, mais les grandes cultures s'étendent. Seul le hameau de Vaucelles, peu étendu est inclus dans le site. De l'abbaye, il subsiste aujourd'hui l'aile des moines (grand bâtiment claustral du XIIIe siècle), le palais abbatial, les ruines de la bibliothèque du XVIIIe, le parc, une partie du mur d'enceinte et une échauguette. 7 ha du domaine ont été rachetés en 1971. Les bâtiments sont progressivement restaurés. Le parc est mis en valeur. La pelouse vallonnée est ponctuée de grands arbres (hêtres, charmes houblon, marronniers, ...). Un alignement de tilleuls sépare l'abbaye de la ferme. Buis et colonnes en pierre évoquent le plan de l'église disparu. Au sud, un nouveau jardin offre verger, potager, roseraie, plantes aromatiques. Le site de l'abbaye, privé, est ouvert au public.

Enjeux
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Poursuite de la restauration et de la mise en valeur de l'abbaye
- Réflexion sur l'évolution du site inscrit et de cette vallée à haute valeur patrimoniale

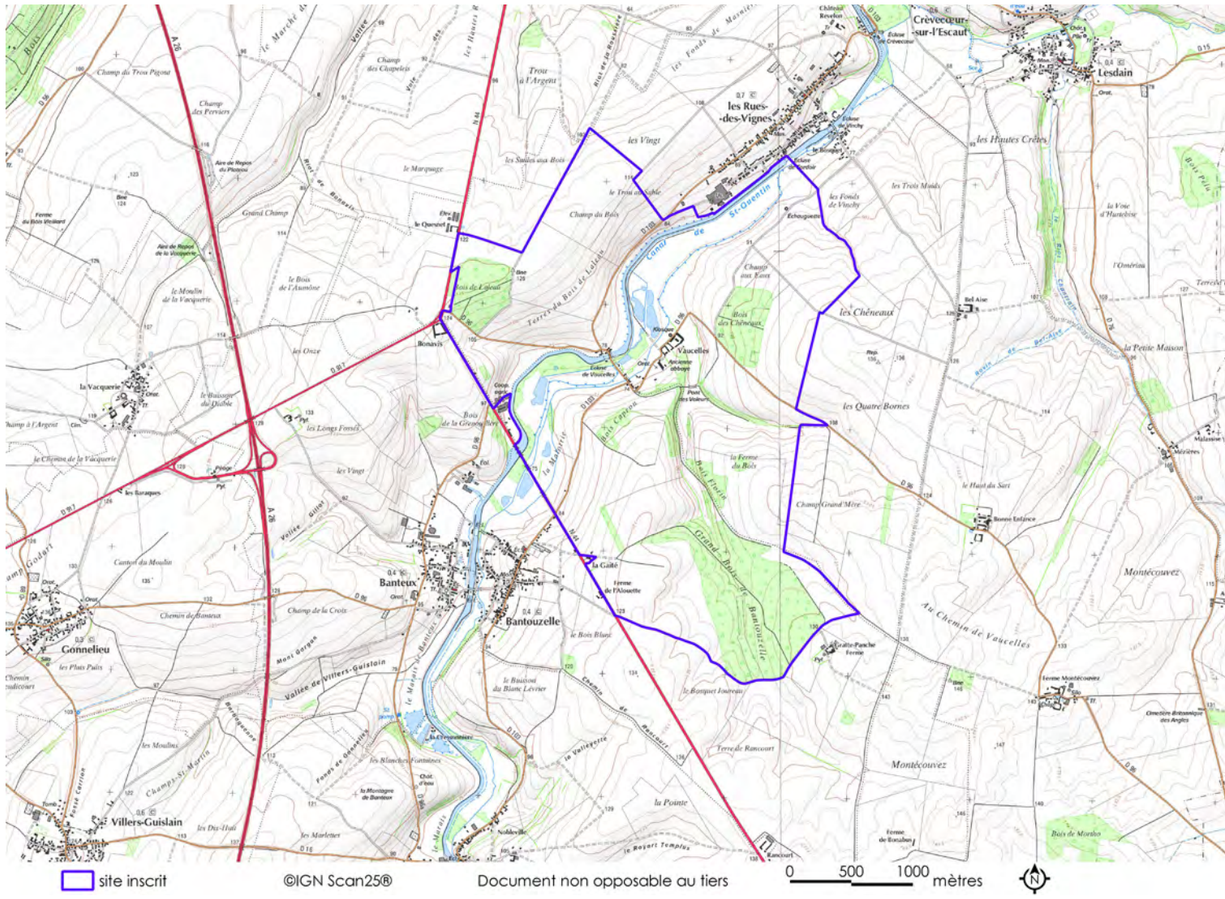

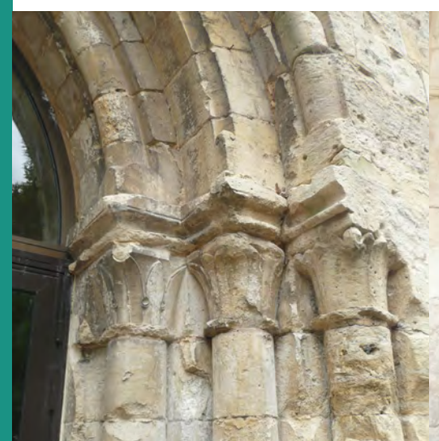




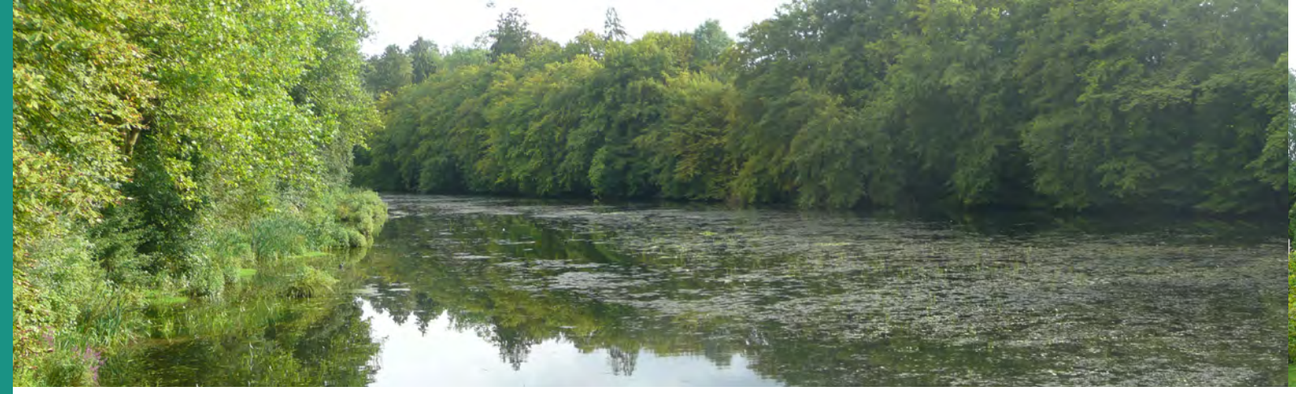

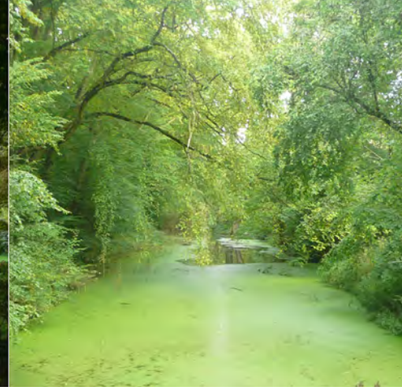

PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SI 26 Parc de l'abbaye de Liessies

Liessies, Willies

SITE INSCRIT
Arrêté du 29 juillet 1987

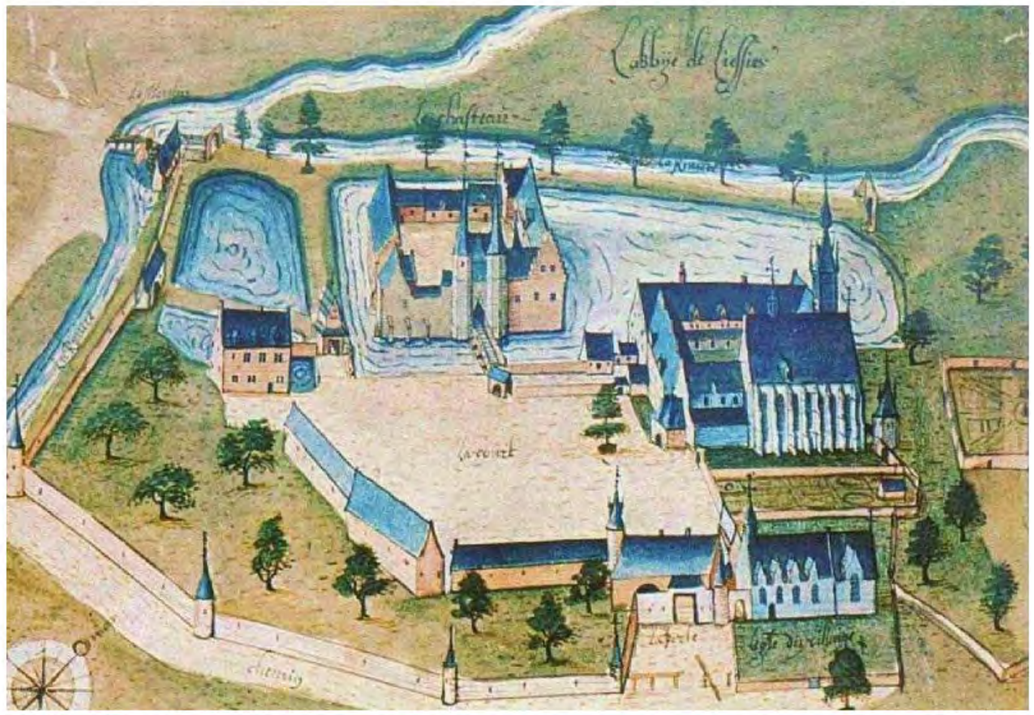



Motivation de la protection

« Le relief ondulé, entrecoupé de vallées, le bocage et les boisements caractérisent les paysages ruraux de l'Avesnois qui s'individualisent profondément dans le contexte géographique régional. Les sites les plus intéressants (...) sont souvent localisés à proximité des vallées (…) L'histoire du village de Liessies est étroitement liée à celle de son abbaye. (…) le site du 'parc de l'abbaye' conserve les substractions, enfouies dans le sol, des anciens bâtiments, et l'empreinte des travaux d'aménagement qui ont profondément marqué le paysage du territoire situé entre le village et la rivière. (…) La propriété (...) a été menacée un certain temps de division foncière et d'avant-projets d'aménagement peu compatible avec la qualité du site (…) Le Conseil Général du Nord, dans le cadre de la politique des 'périmètres sensibles' a acheté le 'Parc de l'abbaye' en vue de sa sauvegarde, de sa mise en valeur et de son ouverture au public ».
(Site du parc de l'abbaye de Liessies, projet d'inscription, Note de présentation, P. Locoge, Inspecteur des sites)

La vallée de l'Helpe majeure entre Liessies et Willies

Entre Willies et Liessies, la vallée de l'Helpe majeure présente un fond alluvial assez large où la rivière sinue. Le site de l'abbaye de Liessies est localisé sur le versant sud d'un des nombreux méandres. Le profil transversal de la vallée est dissymétrique : il présente un versant raide vers le Sud et un versant en pente douce vers le Nord.

La topographie est accentué par la présence d'un massif forestier important (Forêts de Bois l'Abbé et Val-Joly) dont la lisière forme une ligne continue au sommet du versant Sud de la vallée de Helpe, en rive droite de la rivière. Ce versant est entaillé perpendiculairement par une série de petits Thalwegs. Le plus important est formé par le ruisseau du Rieu Trouble qui prend sa source dans la forêt de Trélon et s'écoule dans une ravine forestière, avant sa confluence avec l'Helpe à Willies. Il constitue la limite Est du site. La rupture de pente marquée dans la topographie au Sud de l'Helpe correspond à l'affleurement d'une formation de schistes datant de l'Ere primaire.

Une ancienne abbaye bénédictine et son parc

La tradition populaire rejoint les sources littéraires médiévales. Ces récits évoquent la période de fondation de l'abbaye, vers le milieu du VIIIe siècle. Un certain Wibert, chassé de ses terres par le Duc d'Aquitaine, obtient du pouvoir carolingien de vastes domaines forestier entre Thiérache et Hainault. La légende raconte que Wibert chassant le sanglier dans la vallée de l'Helpe, séduit par la beauté et l'isolement du site, choisit le lieu où tomba l'animal pour y fonder un monastère. Le fils de Wibert, Gontrand, en devint le premier abbé, alors que sa sœur Hiltrude, touchée également par la vocation religieuse, s'isolait dans le vallon de la forêt : un lieu où s'élève aujourd'hui une chapelle construite au XVIIIe siècle. Le monastère primitif fut sans doute détruit entre le IXe et le Xe siècle, lors de troubles liés aux invasions normandes et hongroises.

Une nouvelle abbaye est bâtie à la fin du XIe siècle et dans la première moitié du XIIe siècle. Une communauté de moines bénédictins s'y installe. L'histoire de l'abbaye est marquée vers le milieu du XIIe siècle, par des conflits avec le seigneur d'Avesnes et par la visite de l'abbé de Clairvaux, Saint Bernard, qui vient prêcher la seconde croisade en 1146. Après une période de déclin (XIVe-XVe siècle), l'abbaye de Liessies connait son apogée et un développement continu du XVIe au XVIIe siècle. La gouache qui figure dans l'album de Croÿ offre une représentation des bâtiments gothiques qui existent encore au XVIIe siècle. Les gravures du XVIIIe siècle témoignent d'une reconstruction des bâtiments et de l'aménagement des jardins.

L'abbaye fut abandonnée après le Révolution. Vers 1850, elle servit de carrière de pierres pour la construction de maisons dans Liessies.

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Paysager, historique et archéologique

DÉLIMITATION Ensemble formé par le Parc de l'ancienne abbaye de Liessies et ses abords immédiats (voir carte)
SUPERFICIE 76 hectares et 41 ares
PROPRIÉTÉ Publique (Département du Nord : Parc) et Privée (en périphérie)

AUTRES PROTECTIONS :
Parc Naturel Régional de l'Avesnois
ZPPAUP de Liessies : Inclus pour partie dans la ZPPAUP (29 juillet 1994)
Monuments Historiques :
- *Chapelle Sainte-Hiltrude*, classé M.H. (26 août 1947)
- *Eglise Saint-Lambert*, inscrit MH (24 février 1944)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages avesnois, vallée de l'Helpe
LIESSIES : 556 habitants
WILLIES : 166 habitants (Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- J. MOSSAY, *En flânant dans l'Avesnois, guide touristique*, 1974.
- R. VERHAEGE, *Un Val-Joly à Liessies dès le XVIIIe siècle*, 1980 : Année du patrimoine, Fasc. «espace Rural : l'eau, le vent, les voies navigables», Publication du Com. Econ. et Social Régional.
- M. SCHUERMANS, A. BROEZ, JL GARIN, T. DUMONT, *Etude du site de l'abbaye de Liessies*, Association Pays d'Helpe-Ecomusée de Fourmies, D.R.A.E., 1984.
- Brochure Histoire de l'abbaye de Liessies, éditée par l'Association des amis du val Joly, presbytère de Liessies (vers 1985)
- L'ESPÉE Jacques , *Chronique de l'abbaye de Liessies*, Bruxelles, 1847.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- L'étang du calvaire dont au bout sur le pont des apôtres
- L'entrée du parc
- Le vivier
- Vue de l'abbaye, Tableau conservé dans l'église de Liessies- © extrait du site Blog de Chrisnord Trelon






Fréquentation du site
- Fréquentation locale et touristique
- Syndicat d'Initiative Liessies Willies
- Plusieurs circuits pédestres dont "Sur les traces des vestiges de l'Abbaye", "Circuit du parc de l'abbaye de Liessies" (4 km)

A proximité : "voie verte de l'Avesnois" (piéton, cycle)

Signalétique : Logo site, panneaux historiques

Gestionnaires Conseil Général du Nord au titre des Espaces Naturels Sensibles sur la majeure partie du site

Etat actuel **Bon état général**
- Site : Travaux d'entretien et de mise en valeur du site entrepris par le Département.
- Environnement : Village de Liessies et Willies, pâturages de la vallée de l'Helpe, massifs forestiers, base de loisir du Val-Joly.

Tendance évolutive
- Site : patrimonialisation, recherches archéologiques
- Environnement : Zone de protection agricole et forestière, aménagement touristique

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Digue plantée de platanes
- Prairie humide en coeur du site
- Bûcher aux moines
- Digue plantée

En bas :
- Vestige de l'abbaye
- Verger replanté
- Observatoire de la faune

Il ne subsiste ainsi que quelques vestiges (colonnes, grange, écurie, grandes dépendances de 1738, etc) dispersés autour de l'église. Par contre le site du «Parc de l'Abbaye» conserve les substractions, enfouies dans le sol, des anciens bâtiments, et l'empreinte des travaux d'aménagement qui ont profondément marqué le paysage du territoire situé entre le village et la rivière.

La création du parc par les moines correspond avant tout à une fonction économique : la mise en valeur d'une zone marécageuse et forestière attenant à l'abbaye. A la fin du XVIIe siècle fut créé un système d'irrigation et de drainage encore partiellement visible aujourd'hui. Le cours de l'Helpe fut détourné et le nouveau lit endigué, plus au Nord. Une partie du lit de l'ancienne Helpe fut élargie et transformée en étang pour la pisciculture. Le niveau d'eau pouvait être régulé grâce à la présence de deux ponts-vannes implantés à chaque extrémité. Entre l'étang et la nouvelle Helpe, les marais furent aménagés en prairies de fauche et vivier, grâce un système de drainage relié à l'Helpe et comprenant des canaux et des vannes. L'ensemble fut protégé des inondations par des digues en argile, équipées de fascines et plantées d'arbres en alignement.

Aujourd'hui un parc mis en valeur et ouvert au public

En 1985, le domaine fut racheté par le département au titre des espaces naturels sensibles. Le parc est alors réaménagé et planté (vergers, renouvèlement des alignements...). Quelques vieux arbres subsistent ponctuellement (hêtres, tilleuls, charmes, platanes...). Le système d'irrigation et de drainage est restauré. Les zones humides et prairies entretenues en fauche tardive sont préservées. Une signalétique et du mobilier sont implantés (panneaux historiques, observatoires,...). Le parc est fréquenté.

Le site comprend une partie de bocage à l'Est du Parc sur la commune de Willies. Des peuplerais sont implantées en partie basse en bordure de l'Helpe. Au Sud, des rochers affleurent sur le versant escarpé sous un couvert forestier.

Enjeux
- Poursuivre l'entretien et la mise en valeur du site

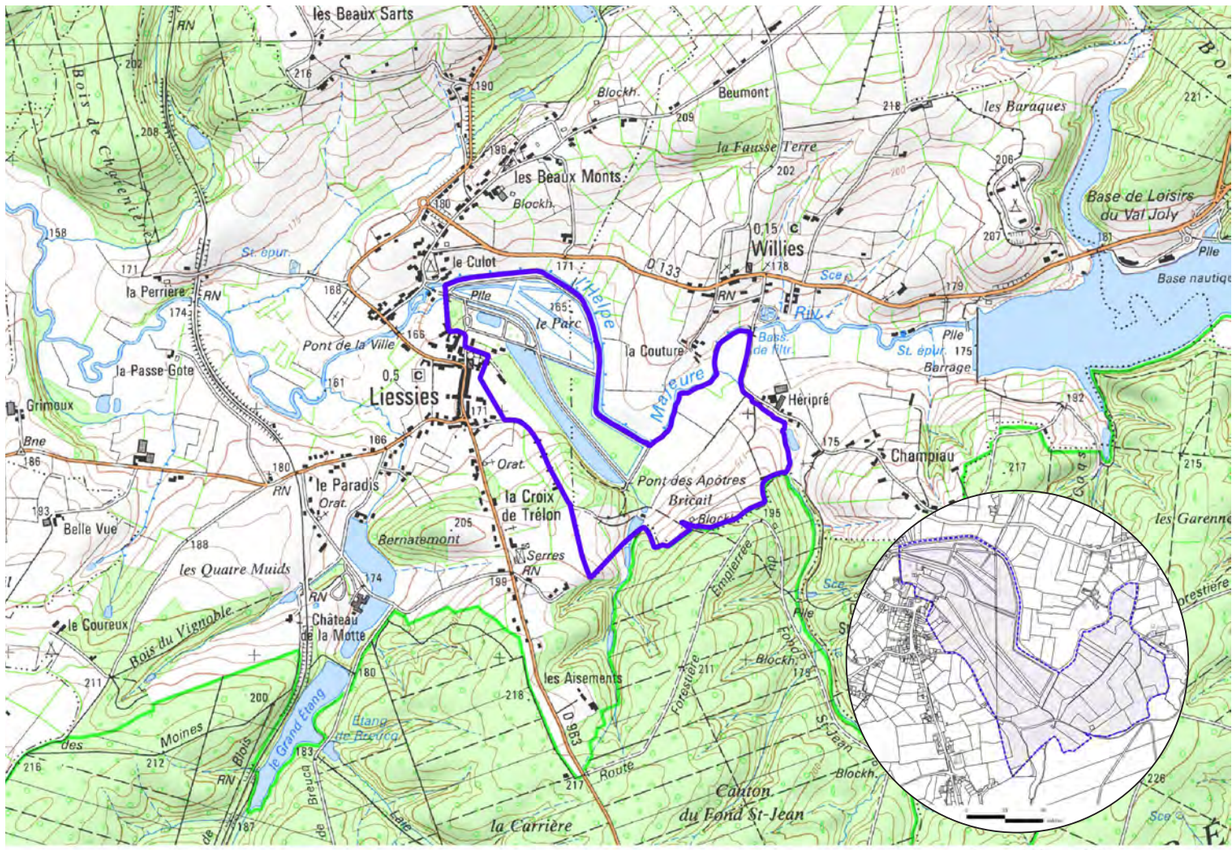

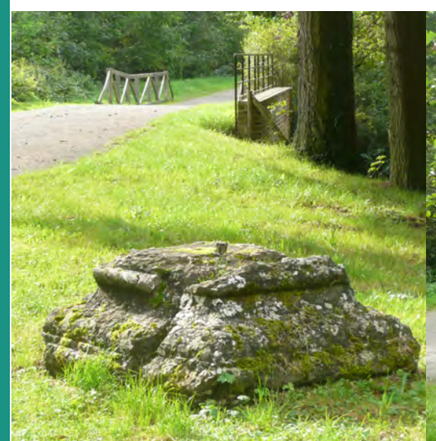

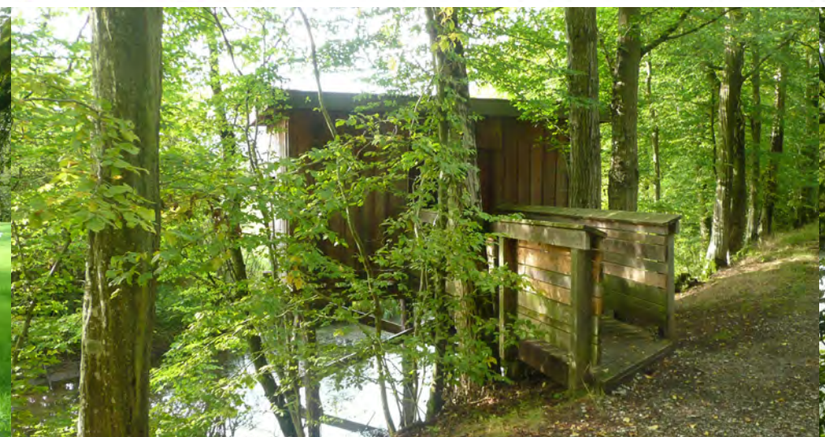
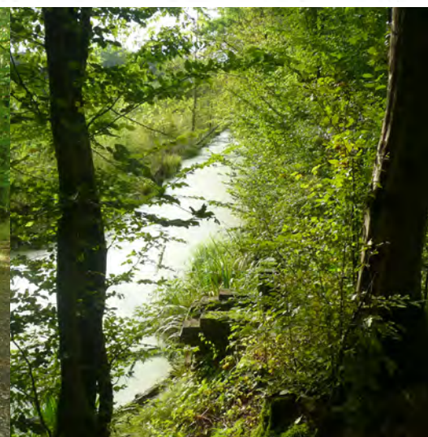





PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SI 27 Moulin Blanc et abords

Saint-Amand-les-Eaux

SITE INSCRIT
Arrêté du 25 février 1988

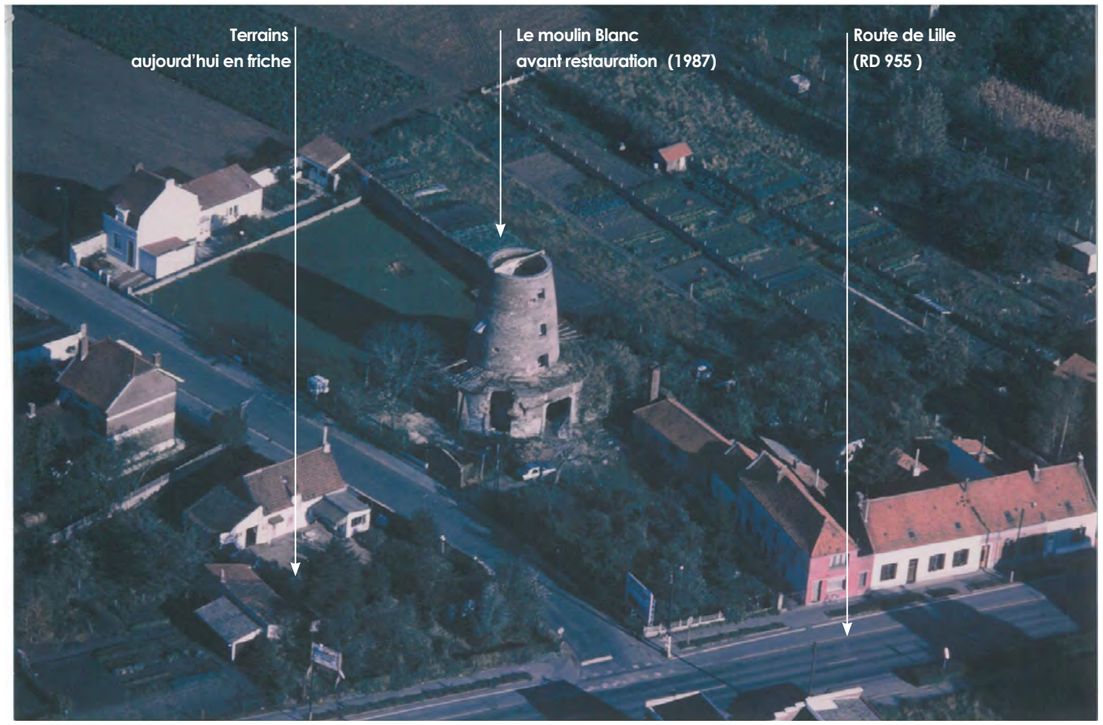



Motivation de la protection

" *Plusieurs moulins ont été protégés au titre des sites entre 1970 et 1979, en Flandre et dans la région de Lille. Il subsiste encore dans le département du Nord quelques tours de moulins non protégés. Parmi ces vestiges, le 'Moulin Blanc' à Saint-Amand-les-eaux présente un intérêt particulier et mérite d'être protégé. (…) Des 22 moulins à vent que compta la commune de Saint-Amand, le 'moulin blanc' est le seul qui subsiste. (...)*
[Le moulin est] le seul de ce type subsistant dans le département du Nord.
C'était à l'époque de sa construction en 1802, une véritable usine industrielle pour la fabrication d'huiles, qui devint par la suite une minoterie assez moderne. Au point de vue de l'archéologie industrielle, cet édifice a par conséquent un intérêt certain.
(…) Le périmètre comprend le moulin et ses abords immédiats avec une parcelle où est construite l'ancienne maison du meunier, dont la commune envisage la réhabilitation.

Cet ensemble est complété par 5 parcelles situées en bordure de la route de Lille et qui forment un cône de visibilité sur la tour du moulin. »
Saint-Amand-les-Eaux, site du Moulin Blanc, projet d'inscription, Note de présentation

Un moulin du XIXe siècle

Le moulin blanc est situé à la sortie ouest de la commune de Saint-Amand-les-Eaux. Il a donné son nom au lieu-dit qui fait désormais partie d'un faubourg linéaire de Saint-Amand s'étirant le long de la départementale 955.

Le moulin blanc fut construit en 1802 par le fabricant d'huile Vanlooy qui voulait concurrencer son voisin Nicolle propriétaire de deux moulins en bois destinés eux aussi à fabriquer de l'huile. Les dimensions de ce moulin sont colossales. C'est un moulin-tour (19 m de haut) en briques, à tourelle en bois pivotante. Il est construit sur une base de briques sur un soubassement en grès provenant de l'abbaye d'Hasnon, détruite à la Révolution. Le diamètre intérieur du rez-de-chaussée de la tour centrale est de 8m20. Le pourtour est composé d'une galerie large de 2,5 m et dont le plafond voûté en briques s'élève à 6 m de hauteur. Une galerie centrale complétait la galerie circulaire, permettant le passage de chariot. La toiture en bois pivotait à l'aide de bracon et de treuil, placés en bas de la tour, sur la base. Le moulin servit à moudre céréales et oléagineux afin de confectionner farine et huile. Sur les cartes postales du début du XXe siècle, le moulin en briques apparait peint en blanc ce qui lui vaudra son surnom.

Dès le début du XXe siècle, le moulin est modernisé. Une machine à vapeur suppléa au manque de vent. Elle fut enlevée par les Allemands en 1918. En 1925, les trois paires de meules du moulin furent remplacées par des cylindres. En août 1920, le moulin perdit ses ailes qui furent démontées et remplacées par un moteur à gazogène. Le dernier meunier cessa son activité en 1952.

Un moulin restauré en 1995

Les trépidations de la machine à vapeur avait provoqué des lézardes dans la tour et l'effondrement de la galerie. En 1982, la commune devint propriétaire du moulin abandonné et en mauvais état. En 1986, la commune chargea l'A.R.A.M. (Association Régionale des Amis des moulins du Nord Pas-de-Calais) de la maîtrise d'oeuvre des travaux de restauration.

Plusieurs campagnes de travaux furent entreprises : enlèvement des décombres, installation des poutres des trois étages, rebouchage des fissures principales de la tour, réfection du chemin de roulement (1987), reconstruction de la toiture, de l'arbre-moteur et du rouet (1988), travaux de maçonnerie sur la galerie circulaire (1989). Deux couples de meules à huile en granit, provenant de l'huilerie Biebuck-Bonte de Roulers sont donnés au moulin.

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Paysager, architectural et histoire des techniques

DÉLIMITATION moulin blanc et ses abords avec les tronçons de la rue de la Wembergue et de la route de Lille
SUPERFICIE 77 ares
PROPRIÉTÉ Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut
Monuments historiques classés dans la commune (hors périmètre)
- *Hôtel de ville* (26 déc. 1883)
- *Ancienne église abbatiale* (liste de 1846)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages de Pévèle et de la Plaine de la Scarpe
SAINT-AMAND-LES-EAUX : 16 697 habitants (Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- Fiche sur le moulin Blanc, (http://asso.nordnet.fr : site internet de l'Association Régionale des Amis des moulins du Nord Pas-de-Calais)
- Musée des Moulins, Villeneuve d'Ascq
- BRUGGEMAN J. , *Toujours vivants les moulins*, Ed. Actica, Aram, 1986
- COUTANT Y., *Moulins des Flandres*, Editions S.A.E.P, 1986
- LOCOGE P. , " La sauvegarde des moulins du Nord", Revue Combat-Nature n° 52 , 1982
- Musée de l'Hospice Comtesse, *Les Moulins : Technique, Histoire, Folklore*, Lille 1975

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Le moulin vu de la RD955
- L'aménagement des abords du moulin : parcelle engazonnée clôturée, et mise en scène d'une charrette et d'instrument aratoire
- Base et tour en briques, jardinières sur la balustrade de l'étage, tourelle bois pivotante, guirlandes sur les ailes
- Vue aérienne du moulin avant restauration, en 1987 [*© Photo 'R Lesquin*]






Fréquentation du site
• Moulin ouvert pour la journée nationale des moulins le 3e dimanche de juin, pour la journée du Patrimoine et sur rendez vous en saison
• Association des amis des moulins de l'Amandinois
Signalétique : Aucune (repérage par la signalisation du lieu-dit le moulin blanc)

Gestionnaires Commune

Etat actuel **Etat moyen**
• Environnement : faubourg (secteur mixte habitat, industrie, agriculture), canaux et marais de la Scarpe, forêt de Raismes

Tendance évolutive
• Site : détérioration progressive si le manque d'entretien se poursuit
• Environnement : projet d'aménagement aux abords

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
• Vue de l'entrée rue de la Wembergue
• Parking et maison désaffectée le long de la RD 955
• Vue de la rue de la Wembergue, face aux moulins, des parcelles en mutation
• Intérieur moulin avec les meules
En bas :
• Intérieur galerie circulaire exposant des outils agricoles
• CPA 3405, Saint-Amand le moulin blanc, Ed Demesart, Valenciennes, début xxe (carte postale exposée dans le moulin)
• Vue de la façade sud
• Détail de la calotte en bois pivotante (les tuiles en bois se détachent et tombent)

Enfin intervient la fabrication et la pose des portes et des fenêtres (1991), la reprise des travaux de maçonnerie (1993) et finalement la pose des ailes le 1er juin 1995 (d'après Jean Bruggeman, A.R.A.M.).

Aujourd'hui, un moulin investi dans un quartier en restructuration

Le moulin est situé au bord de la D 955, route de Lille, très fréquentée, qui mène à l'entrée ouest de Saint-Amand-des-Eaux. Ce faubourg s'urbanise peu à peu. Les abords du moulin sont peu qualitatifs, dans l'attente d'un projet d'aménagement (parking abandonné, maisons murées...). La parcelle du moulin simplement engazonnée est clôturée. Des jardinières sont implantés le long des rambardes de la base du moulin. Les ailes conservent les guirlandes de noël installées par la ville. Le moulin ne fonctionne plus du fait de la perte de son axe central. Depuis la restauration du moulin effectuée en 1995, aucun gros travaux n'a été entrepris. La végétation s'installe entre les briques de la tour. La toiture s'abîme, les tuiles en châtaigner se détachant régulièrement. Les moulins se détériorent très vite quand ils ne sont pas régulièrement entretenus.

Un petit musée consacré à la meunerie et l'agriculture est installé dans la base du moulin. Il est ouvert une fois par semaine par les bénévoles de l'association des amis des moulins de l'Amandinois, sur rendez-vous. Il est également ouvert pour la journée des moulins en juin et pour la journée du patrimoine. L'association réalise régulièrement des animations annuelles, avec l'aide de la commune, dans et autour du moulin (fête scolaire du pain, fête de la moisson en septembre, bourse aux livres en novembre, soirée estaminet). La journée portes ouvertes en juin est l'occasion de faire venir un boulanger, tandis que des artistes amateurs peignent le moulin. Un "petit train touristique" est alors mis à la disposition des habitants de la commune.

Enjeux

• Travaux d'entretien et restauration du moulin à prévoir (tour, toiture)
• Mise en valeur des abords (enterrement des réseaux, clôture...)
• Veille sur les projets de restructuration aux abords
• Valorisation en réseau avec les autres moulins du Nord-Pas de Calais
• Signalétique du site (logo site) et de son histoire

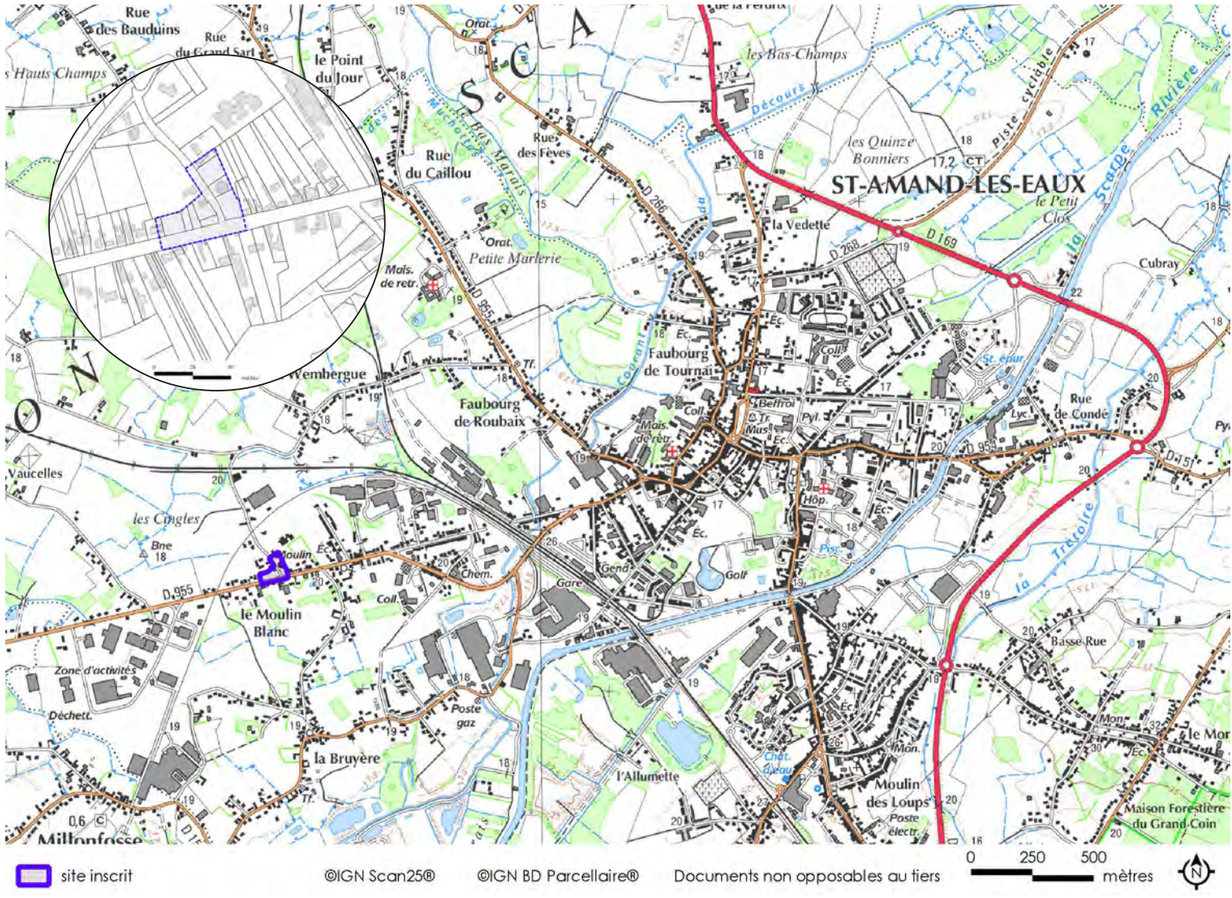











PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SI 28 Terril d'Haveluy

Haveluy

SITE INSCRIT
Arrêté du 08 avril 1988





Motivation de la protection

"Le conseil municipal d'Haveluy a demandé la création d'un site inscrit comprenant : un site minier constitué de deux terrils revégétalisés (...), un site rural comportant deux anciennes fermes à cour fermée et leurs abords, une parcelle triangulaire où est érigé un ancien calvaire qui nécessite des travaux de remise en état.
La commune s'oppose à toute exploitation des deux terrils compte-tenu de leur intérêt biologique (tant floristique que faunistique) et souhaite qu'ils soient inclus dans une zone de détente et de nature. (...) Le conseil municipal a décidé la conservation de ce site sur l'insistance de la population. L'exploitation des terrils est arrêtée depuis 1936 et de nombreux arbustes ont poussé depuis. Au pied de ces terrils subsistent 32 habitations et la démolition des terrils serait donc dangereuse. Enfin, M. Le Maire insiste sur les sacrifices consentis par les Mineurs du département et estime qu'un effort peut maintenant être fait en faveur du site. Les houillères observent toutefois que la reprise de l'exploitation de certains terrils permettrait l'utilisation de charbon français dans les centrales thermiques".
Projet d'inscription du site minier d'Haveluy et de ses abords, Commission départementale des sites, 11 juillet 1985

Haveluy est situé à 9 km à l'ouest de Valenciennes, au cœur du pays minier, entre Denain au sud-est et Arenberg au nord-ouest. Le site comprend deux terrils, la "cense d'en bas" (terril 157 Haveluy nord) et "la butte du calvaire" (terril 158 Haveluy sud), qui sont désormais inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco (partie du site N°15).

Un site minier, repère et belvédère sur les paysages

Un site minier. La Compagnie des mines d'Anzin, fondée en 1757, a lancé l'exploitation industrielle du charbon dans le nord de la France. C'est elle qui exploitera la fosse d'Haveluy avec deux puits creusés en 1866 et 1869. L'exploitation cessera en août 1936, après avoir produit 7 209 600 tonnes de houille. Les puits seront remblayés en 1954, les installations extérieures en grande partie détruites en 1974. Les deux terrils d'Haveluy sont le résultat de l'exploitation minière. Le charbon était trié d'un côté. Le reste des déchets et roches stériles, remontés en surface avec le charbon, était acheminé sur le terril. Le terril nord est haut d'une cinquantaine de mètres. Sa forme conique résulte de l'utilisation de montée mécanique, à l'aide d'un treuil, des stériles, ensuite déchargés au sommet. Le terril sud, haut de vingt mètres, est de plus petite taille. Son sommet aplati témoigne d'une origine plus ancienne, quand les stériles étaient déchargés manuellement à dos d'hommes ou à l'aide de chevaux.

Repère et belvédère. La mission bassin minier a rappelé que " *Les terrils sont les symboles de l'image et de l'identité du Bassin minier. En effet, l'impact paysager et environnemental de ces montagnes artificielles est considérable, surtout dans un territoire de plaine. Le Bassin minier a compté jusqu'à près de 350 terrils en pleine période d'exploitation minière. Il en reste actuellement environ 225 ". Visibles* de loin, ces terrils sont des points de repère dans le paysage. Les deux terrils (surtout celui du Nord) sont repérables depuis les routes qui ceinturent ou convergent vers Haveluy (D40 nord, D240 sud-est et D13 nord-est). Les terrils sont également des belvédères sur les paysages, lorsqu'ils ne sont pas entièrement colonisés par les boisements.

Une végétation spécifique. Le terril Nord de forme conique est de couleur noir et rouge. Après combustion, le schiste noir, très friable, prend une couleur rouge et devient beaucoup plus solide. Plus acide que le terril sud, le terril Nord est entré en combustion en 2006. La combustion peut durer des années et présente des risques d'explosions, de brûlures et de pollutions. La végétation offre en bas de pentes et sur le côté nord et Est des fourrés et boisements qui finissent par masquer le terril. Sur les autres versants au sud et à l'ouest apparaissent des

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Paysager et historique

DÉLIMITATION les deux terrils « la censée d'en bas » et « la butte du calvaire »
SUPERFICIE 24 ha 81 ares
PROPRIÉTÉ départementale

AUTRES PROTECTIONS :
Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut
Patrimoine mondial de l'Unesco :
Les terrils N° 157 dit Haveluy Nord, et 158 dit Haveluy sud, le dispensaire Société de secours minière, les Cités «corons» de la fosse, de la fosse, du Bas Riez (30 juin 2012, partie du site 15)

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- *Bassin de décantation, Haveluy,* ZNIEFF1
- *Terrils n°157 et 158 d'Haveluy,* ZNIEFF1
- *La Plaine alluviale de la Scarpe entre Flines-lez-Râches et la confluence avec l'Escaut,* ZNIEFF2

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages Miniers
HAVELUY : 3 088 h. (Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS
- www.bmu.fr, site du bassin minier patrimoine mondial de l'Unesco
- www.missionbassinminier.org
- CPIE chaîne des terrils www.chainedesterrils.eu
- Conservatoire Botanique National de Bailleul, *Diagnostic, bioévaluation et hiérarchisation de l'intérêt floristique et phytocoenotique de 26 sites miniers du département du Nord*, CG du Nord, déc. 2002

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Bois calciné sur le terril nord entré en combustion
- Vue vers le nord-est depuis le terril nord
- Le terril nord colonisé par une végétation rase et le terril sud boisé d'accacias
- Panneau d'information mis en place par le CG59






FRÉQUENTATION DU SITE
- site assez fréquenté
- Chemins piétons aménagés
- liaison douce sur l'ancienne voie ferrée

SIGNALÉTIQUE : pas de logo site, mais panneaux explicatifs espaces naturels sensibles

GESTIONNAIRES Conseil général du Nord (espaces naturels sensibles)

ETAT ACTUEL **Etat moyen**
- Site : site réaménagé, terril Nord entré en combustion en 2006
- Environnement : Urbain et rural

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : Dynamique naturelle
dangers : explosion, affaissement…
- Environnement : patrimoine Unesco

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Pourpier et mollène sur le substrat rouge du terril nord
- Vue du terril nord depuis la rue Edouard Vaillant
- Cône dénudé au sud du terril nord et recolonisation par des budléias
- Point de vue sur la zone humide, en bas des terrils au nord

En bas :
- Ferme fortifiée des Censes d'en bas
- Bois d'acacias et sans doute un ancien belvédère sur le terril sud
- Cheminement aménagé au titre des espaces sensibles pour accéder au site, avec un point de vue furtif sur les terrils
- Point de vue sur la zone humide, en bas des terrils au nord
- Extrait du cadastre du Consulat, 1806 : le village avant la mine et les deux fermes fortifiées au nord du site (© archives départementales du Nord P30/165 Haveluy)

pelouses rases et sèches à Canche caryophillée et Epervière piloselle, colonisées ponctuellement par des budléias. Vers le sommet, le substrat est mis à nu. Des bouleaux s'implantent en bas des pentes. Des arbres calcinés sont visibles. Le pourpier, plante thermophile apparait près des zones en combustion.
Le terril Sud, lui, est boisé et colonisé principalement de robiniers faux acacias, accompagnés de sureaux, d'orties et de gaillet. Cette flore peu diversifié attire peu d'animaux.

Aujourd'hui un site réaménagé

Le site protégé inclut un paysage rural avec des pâtures au nord et deux fermes fortifiées des XVIIe et XVIIIe siècles, les censes d'en Bas, entourées de douves. Il comprend également des zones humides au nord (cariçaies, roselières et zones en eaux). Le Conseil Général du Nord, propriétaire du site, a aménagé le site au titre de sa politique des espaces sensibles. Des stationnements longés de charmilles accueillent le visiteur. Un cheminement permet de faire le tour du site à la base des terrils et de monter au sommet du terril Sud. Les boisements qui ont colonisé l'ensemble du terril masquent les vues. Le terril Nord, entré en combustion, est désormais non accessible. Il est clos de grillage et ponctué de pancartes dissuasives (attention, risque de brûlures). Le cheminement rejoint l'ancienne voie ferrée transformée en liaison douce qui constitue la liste Est du site. Les terrils très boisés sont alors peu identifiables. Un point de vue sur les zones humides est mis en valeur. Le calvaire, qui faisait partie du site, s'est effondré. Il a été reconstitué différemment. A l'ouest, hors site, sont implantées des cités ouvrières qui font partie du site Unesco.

Enjeux
- Poursuivre l'accompagnement des projets de réhabilitation et de valorisation (réhabilitation d'une ancienne maison à l'entrée du site, suivi du terril entré en combustion, valorisation du village et des corons en liaison avec le site unesco...)
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Site intégré dans le futur site classé des terrils du Nord-Pas de Calais (voir fiche 59SC17)

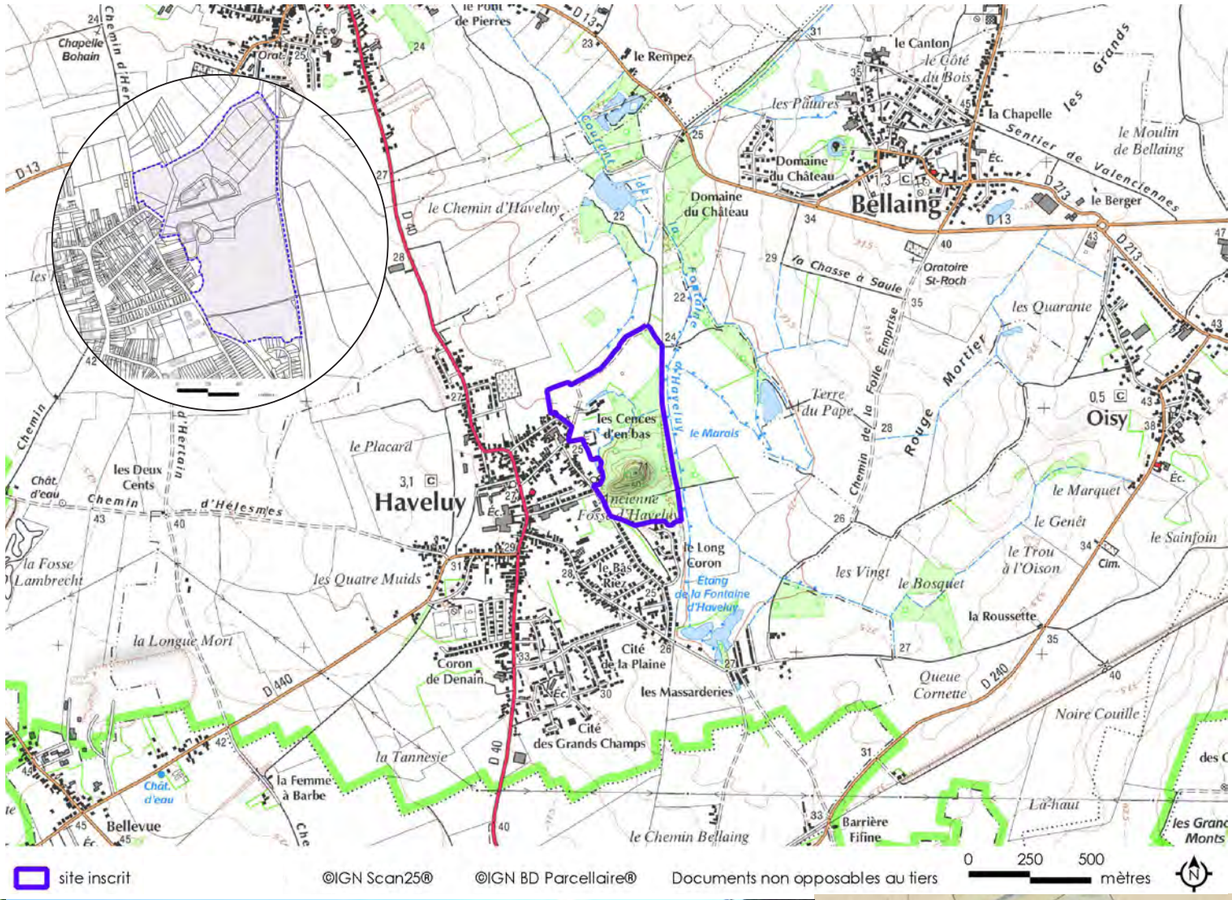





© archives départementales du Nord





59-SI 29 Chapelle Sainte-Mildrède et ses abords

Millam

SITE INSCRIT
Arrêté du 03 octobre 1991 remplace l'arrêté du 12 février 1934 (chapelle Sainte-Mildrède)



Cette nouvelle délimitation augmente la surface du site d'une dizaine d'hectares, à l'est et au sud du périmètre de 1934. (...) L'inscription du site selon la nouvelle délimitation correspond mieux au paysage perçu. Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'une actualisation des protections anciennes "
Note de présentation, P. Locoge, inspecteur des sites 15 juin 1990

Le site est également prolongé par le site du Galgberg (cf fiche 59 SI-32), qui protège la colline boisée derrière la chapelle.

Une chapelle dédiée à Sainte-Mildrède au pied d'une colline boisée

La Chapelle Sainte-Mildrède est située à l'est de Millam, au pied d'une colline boisée appelée le Galgberg. Cet escarpement, qui correspond à un ancien rivage de la Mer du Nord, marque la limite entre la Flandre intérieure et la Flandre Maritime. La colline du Galberg, butte argileuse relictuelle, témoigne avec le Mont de Watten, des cycles de fonte des glaces qui ont permis l'émergence des Monts de Flandre. La chapelle est implantée dans un léger vallon formé par la Becque.

Grâce aux transgressions marines de l'Antiquité et du Moyen-Age, Millam fut autrefois un port, qui permit, selon la légende, l'embarquement de Sainte-Mildrede pour l'Angleterre. Sainte-Mildrede (660-725), princesse anglo-saxonne, fille du roi du Sussex, se serait enfuie du couvent de Chelles où elle étudiait afin de retourner chez elle. Elle embarqua à Millam au VIIe siècle à bord de navires anglais.

La sainte aurait appris aux habitants à se protéger de la fièvre des marais. La chapelle qui lui est dédiée fut bâtie près du lieu où elle séjourna. A l'intérieur de la chapelle, une série de grands tableaux à l'huile datant de 1780, représente la légende de la sainte. Chaque année, en juillet, un pélerinage est organisé et une messe est célébrée dans la chapelle.

Une chapelle du XVIIIe siècle

La chapelle est un petit bâtiment construit en briques et couvert d'ardoises. La nef est épaulée par huit contreforts. Les baies oblongues percées dans les murs sont amorties en plein cintre. Au sud-ouest, la façade d'entrée comporte des fers d'ancrage portant le millésime 1702. Le portail d'entrée, à arc surbaissé, est encadré par des pieds droits engagés surmontés par un fronton triangulaire.



Motivation de la protection

" Un arrêté du 12 février 1934 inscrit le site de la chapelle Sainte-Mildrède à Millam. La délimitation du site inscrit à l'époque forme un quadrilatère délimité par des chemins et un ruisseau. La chapelle est excentrée par rapport à la surface protégée et se trouve à l'extrémité Nord-Ouest du site inscrit.
La chapelle située dans un léger creux topographique est environnée d'un paysage rural aux vues dégagées. Les principaux cônes de visibilité à partir de la route de Watten à Bollezelle (CD226) ne sont pas inclus en totalité dans le périmètre inscrit de 1934. Il en est de même pour les terrains qui forme une toile de fond à l'est de la chapelle. Ces constatations ainsi que la demande formulée par la Société civile Sainte Mildrède ont conduit à proposer une extension du site inscrit.

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Paysager, architectural et légendaire.

DÉLIMITATION Chapelle Sainte Mildrède et ses abords

SUPERFICIE 18 hectares et 12 ares
PROPRIÉTÉ Privée (Société civile Sainte Mildrède)

AUTRES PROTECTIONS :
Monuments historiques :
- *6 tableaux : Vie de sainte Mildrède, fille du roi du Sussex*, classé au titre d'objet M.H. (11 janvier 1982)
- Eglise Saint-Omer de Millam et cimetière inscrits M.H. (dans la commune)

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- *Bois du Galberg et Vallon de Braem Veld,* ZNIEFF1

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysage du Houtland, à la limite de la Flandre intérieure et de la Flandre maritime
MILLAM : 783 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS
- TURPIN Pierre, "Le Culte de Sainte Mildrède à Millam, Histoire et légende", Bulletin du Comité flamand de France, 1924, fasc.4

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- La chapelle, façade avant et maison rurale
- L'alignement de chênes le long de la Becque menant à la chapelle
- Site de la chapelle Sainte-Mildrede, vue prise depuis le chemin de Sainte Mulders (© Photo P. Locoge, DRAE, vue prise en hiver au moment du classement du site)






FRÉQUENTATION DU SITE
- Visite de la chapelle sur RDV et pour les journées du patrimoine
- Randonnées pédestres : Circuit de l'ange gardien, 16 km, entre Watten, Millam et Wulverdinghe, Circuit autour de Sainte-Mildrède, 8 km
- Circuits vélos sur la D226
- Association Yser Houck (sauvegarde du patrimoine naturel et historique de Volckerinckhove et des environs)

SIGNALÉTIQUE : ponctuelle (panneau historique devant la chapelle), pas de logo site

GESTIONNAIRES Privé (Société civile de la chapelle Sainte-Mildrède)

ETAT ACTUEL **Bon état général**
- Site : annexe en mauvais état
- Environnement : Zone rurale et colline boisée du Galgberg, ligne EDF.

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : Entretien à poursuivre
- Environnement : rural, site protégé du Galgberg

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Façade nord-est de la chapelle, épaulée de contreforts et surmontée du clocher
- Vue depuis la D226 : la colline du Galgberg et les alignements de chênes menant à la chapelle
- Vue de la chapelle au travers des arbres

En bas :
- Porche d'entrée et façade avant
- Les alignements de tilleuls devant la façade d'entrée
- L'alignement de chênes menant à la chapelle et le Galberg

Au Nord-Est, l'édifice se termine par la tour carrée d'un clocher bâti au-dessus du chœur et épaulé par deux contre-forts à ressauts sur la façade Est. Le toit en pyramide tronquée, est prolongé par une petite tour carrée et une flèche polygonale.

Aujourd'hui, un site rural aux vues dégagées

Le chemin d'accès à la chapelle, bordé de grands chênes plantés en alignement, longe la Becque Sainte Mulder, qui coule au fond du vallon. Ce ruisseau est alimenté par une source aux vertus miraculeuses. Les réseaux électriques le long du chemin menant à la chapelle ont été enterrés. Le site protège les terres agricoles de part et d'autre du ruisseau, jusqu'à la départementale 226, et les vues vers la chapelle.

La chapelle est accompagnée de deux courts alignements de tilleuls. Une souche témoigne d'un abattage récent d'un gros tilleul. A proximité de la chapelle, une maison rurale typique de la Flandre, datant du XVIIIe siècle, est implantée. Le bâtiment allongé entre deux murs pignons, est blanchi à la chaux avec soubassement en coaltar et recouvert de pannes. Un grand arbre subsiste dans le jardin. Mur et annexe, en mauvais état, relient la maison à la chapelle.

Un panneau historique devant la chapelle raconte l'histoire du site. Le secteur est parcouru de chemins de randonnées pédestres

Enjeux
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Préservation du caractère rural et patrimonial du site lors de tout aménagement, restauration des annexes de la chapelle
- Maintien des vues dégagées vers la chapelle
- Réflexion sur la création d'un seul site avec la colline du Galgberg

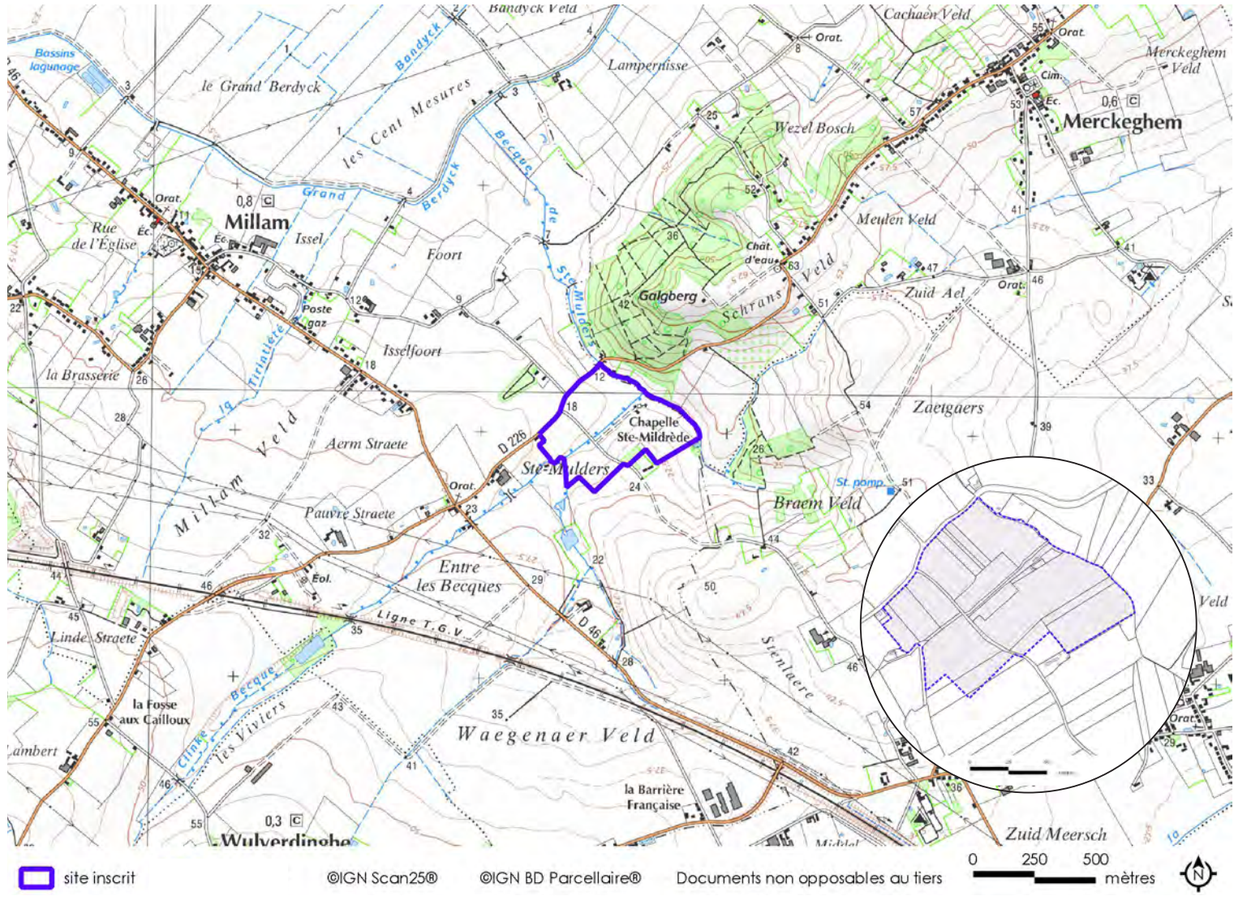





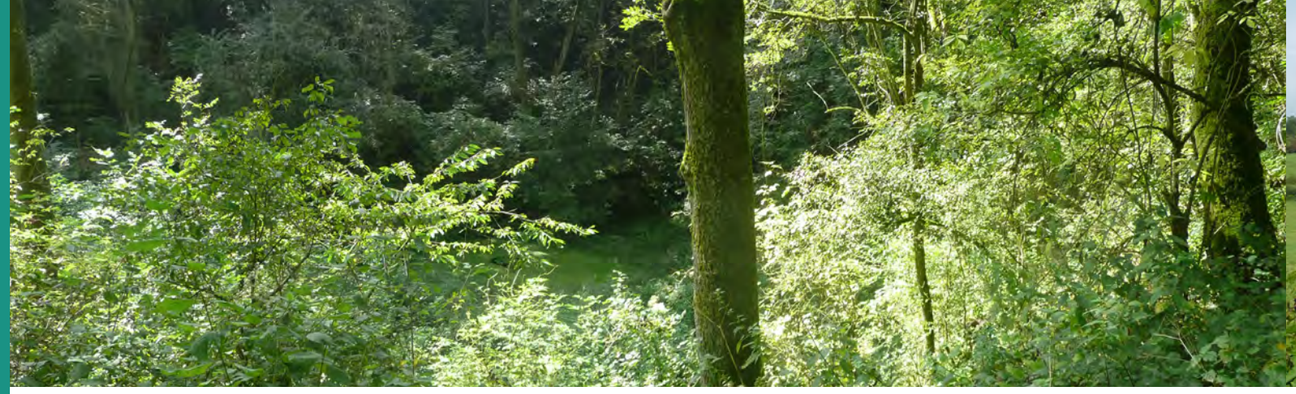



PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SI 30 Site géologique de l'ancienne carrière du " Parcq" et ses abords

Etroeungt

SITE INSCRIT
Arrêté du 31 mars 1992

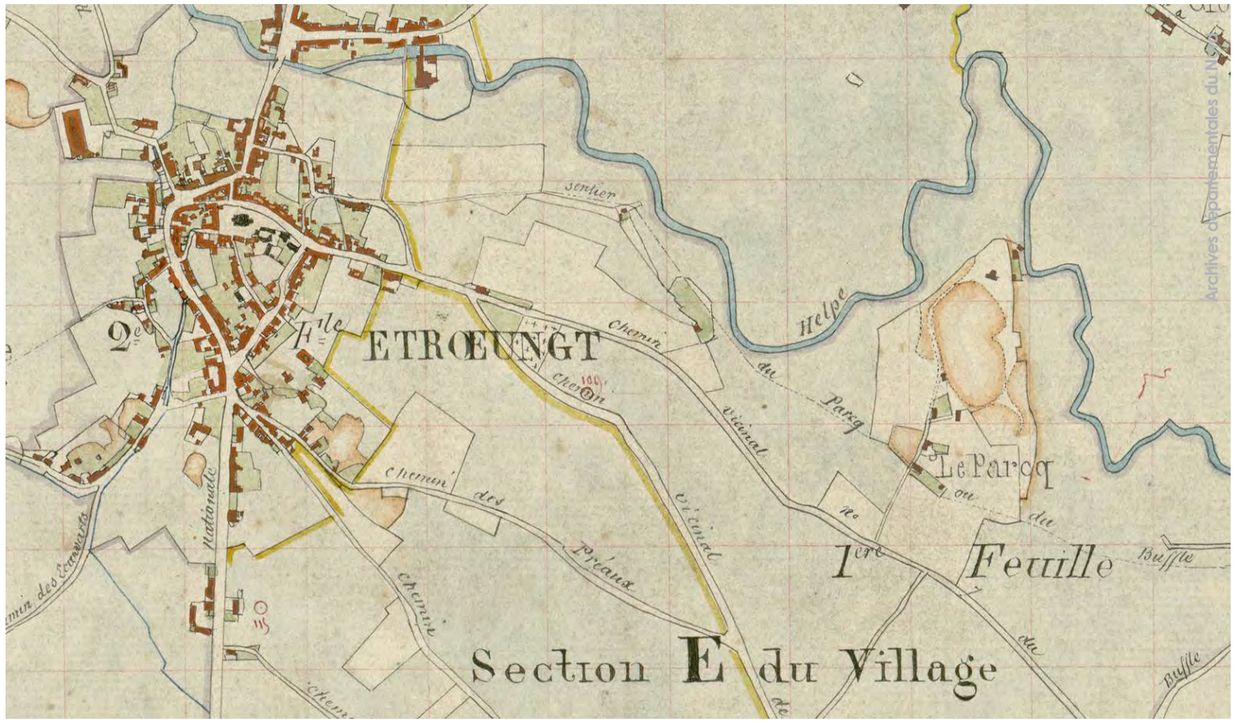



Un affleurement géologique

Etroeungt est implanté, à 7 km au sud d'Avesnes-sur-Helpe, le long de la nationale 2, ancienne route romaine de Reims à Bavay. L'Avesnois, à l'est du département, s'appuie sur le massif palézoïque Ardennais. Schistes, grès et marbres du socle ardennais (Primaire) y affleurent.

A la fin du XVIIIe siècle, Etroeungt faisait partie d'un centre marbrier important. La carrière du Parcq était établie en rive gauche de l'Helpe mineure, à l'Est d'Etroeungt. Le nom de Parcq dérivait de " *Parc, parcage ; coteau pierreux d'un sol aride appelé autrefois waressaix, sur lequel les moutons parquaient souvent* ".

M. Eugène Maton précise ensuite dans son ouvrage sur Etroeungt paru en 1882 " *Les carrières d'Etroeungt produisent trois espèces de pierre calcaire bleue. Celle du Parc, d'un grain fin, et serré, résiste aux gelées les plus intenses. Cette pierre est employée dans tous les ouvrages de grosse et fine taille ; pour la confection des monuments funèbres ; comme pierre de taille dans les belles constructions ; dans la confection des mangeoires pour les écuries ; pour les bordures des trottoirs, pour les dallages, etc. Les moellons sont employés comme matériaux dans les constructions et pour la fabrication de la chaux ; ils servent aussi à l'empierrement des routes. L'épaisseur de chaque couche de ces calcaires ne dépasse pas trente centimètres.*" (*Histoire d'Etroeungt...*, 1882, p.489)

Au-delà de son intérêt historique, la carrière du Parcq est un élément de référence en géologie, connu par les scientifiques depuis la seconde moitié du XIXe siècle. C'est dans cette carrière qu'a été faite la première description de l'époque géologique du Strunien, transition entre le Dévonien et le Carbonifère. Elle a permis de déterminer que les évolutions de la faune et de la flore fossiles d'une couche à l'autre se faisaient lentement, contrairement à ce que l'on croyait jusque là.

Le 19 janvier 1857, le scientifique Jules Gosselet fit une communication à la Société Géologique de France (*Note sur le terrain dévonien de l'Ardenne et du Hainaut*) et décrit précisément les différentes couches qui composent la carrière du Parcq qui était alors une des sept carrières d'Etroeungt. Il complètera sa description lors de sa thèse en 1860 (*Mémoire sur les terrains primaires de la Belgique, des environs d'Avesnes et du Boulonnais*, pp. 85-86) :

« *Ce calcaire exploité à Etroeungt dans les trois carrières que j'ai désignées par leur position sous les noms du Parc, de Clousy et du chemin de Bas-Boulogne (...) Son épaisseur est d'environ trente mètres, il est d'un bleu foncé. Les bancs inférieurs sont cristallins et fort semblables à certaines couches du calcaire carbonifère : ils sont employés comme pierre de taille. Les bancs supérieurs sont plus argileux, gélives et ne peuvent servir que pour empierrer les chemins. Tous ces bancs alternent avec des schistes argileux qui renferment les mêmes fossiles qu'eux, ce sont : Phacops latifrons, Terebraluta concentrica, T. hastata, T. Boloniensis, Spirifer voisin du distans, Spirifer Verneuili, Orthis crenistria, O. arachnoidea, Productus scabriculus. Je désignerai dorénavant le calcaire caractérisé par les fossiles que je viens de citer sous le nom de calcaire d'Etrœungt.* »

Le scientifique Charles Barrois emploiera le premier le terme *Strunien* en 1882. Depuis un siècle et demi, de très nombreux auteurs ont fait référence aux terrains calcaires de l'Avesnois autour d'Etroeungt.

CRITÈRE non spécifié
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Paysager, historique et scientifique (géologie)

DÉLIMITATION site géologique de l'ancienne carrière du Parcq (voir carte)
SUPERFICIE 26 ha et 33 ares
PROPRIÉTÉ Publique et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Parc Naturel Régional de l'Avesnois
INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- *Plateau d'Anor et vallée de l'Helpe Mineure en amont d'Etroeungt,* ZNIEFF 2

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Avesnois
ÉTROEUNGT : 1 390 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- DEVLEESCHOUWER Xavier ,"Le « Calcaire d'Etroeungt » dans les coupes historiques d'Etroeungt et d'Avesnelles (Avesnois, Nord, France)", dans Annales de la Société géologique du Nord, déc 2013
- Carte géologique, 1/50 000, Feuille d'Avesnes-sur-Helpe et notice (BRGM)
- MATON, Eugène, *Histoire d'Etroeungt, anciennement «Duronum», sous la domination romaine dans la Gaule*, Impr. de Moquet, 1882
- GOSSELET Jules, *Thèse sur les terrains primaires de la Belgique, des environs d'Avesnes et du Boulonnais*, Paris, L. Martinet,1860, 165 p.
- GOSSELET Jules, « Note sur le terrain dévonien de l'Ardenne et du Hainaut», Bull.de la Société géologique de France, vol. 14,1857, p. 364-374

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Front de taille au-dessus d'un trou d'eau
- L'habitation au sommet du site et le paysage bocager aux alentours
- Second trou d'eau laissé par les carrières
- *Etroeungt, cadastre napoléonien,*



Fréquentation du site
Site privé, non accessible au public
Randonnée pédestre : Circuit du Buffle (12 km), autour d'Etroeungt
Signalétique : aucune, site difficile à trouver
Gestionnaires privé (pâture à bovins)

Etat actuel **Bon Etat**
- Site : naturel
- Environnement : bocage de l'Avesnois, site rural ponctué de quelques habitations

Tendance évolutive
- Site : Dynamique naturelle
- Environnement : site rural

« dangers » type éboulement, chute si on arrive par le haut. Décharge sauvage dénoncée en 1998

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- détail du front de taille
- Front de taille nord-ouest
- Front de taille sud-est
- détail de l'empilement des couches géologiques

En bas :
- Le trou d'eau, les vestiges du treuil et les pentes boisées
- L'Helpe mineure et le bocage, vue du bas du site
- Les vestiges du treuil : deux pierres dressées

La diversité et l'hétérogénéité des divers habitats sur le site jouent également un rôle important pour le maintien et le développement des espèces animales et végétales.

Aujourd'hui, une ancienne carrière dans le paysage bocager de l'Avesnois

Situé à l'écart, à l'Est du village d'Etroeungt et de la nationale 2, la carrière du parc est implanté dans un paysage rural préservé et vallonné de bocage. La route communale menant au lieu-dit le Petit bois qui constitue la limite sud du site dégage des vues lointaines exceptionnelles. La limite nord est constituée par les méandres de l'Helpe mineure.

Au sommet du site, une habitation en pierre, anciennement liée à la carrière, a été réinvestie par de nouveaux propriétaires. Des pâtures à chevaux l'entourent. En contrebas, vers l'Helpe mineure s'étendent les différents fronts de taille liés à l'exploitation. Ils subsistent plusieurs trous d'eau laissés par la fin de l'exploitation. Des piliers qui servaient de montants au treuil remontant les pierres sont encore visibles sur le site, ainsi que les vestiges d'une estacade en bois. Les fronts de taille et les pentes autour des anciennes carrières se sont progressivement boisés. Autour s'étendent des secteurs enherbés et pâturés par les bovins.

La route communale qui longe le site au sud est parcourue par "le circuit pédestre du buffle" mis en place par la commune et le PNR. Le site géologique est signalé sur le dépliant, mais il n'est pas visible.

Ce site géologique fait partie des 17 sites repérés par l'inventaire géologique du Nord-Pas-de-Calais dans le département du Nord

Enjeux
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Réflexion sur la réalisation d'un plan de gestion du site

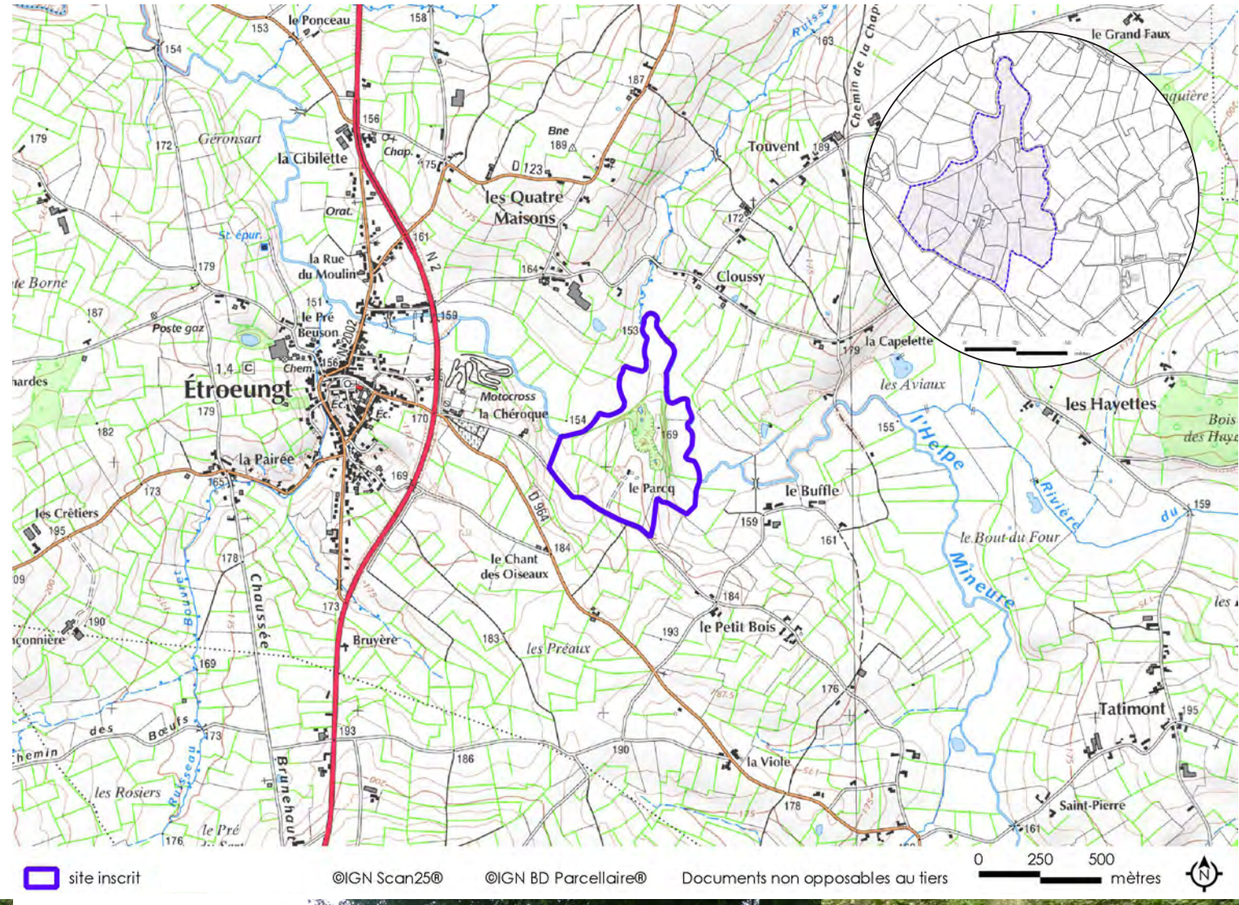











PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SI 31 Marais de Marchiennes et bois de Faux

Marchiennes

SITE INSCRIT
Arrêté du 9 septembre 1992



Motivation de protection

" Le site originel de Marchiennes est celui d'un point de passage sur la Scarpe inférieure entre Douai et Saint-Amand-des-Eaux, à la limite des anciennes provinces de Flandre et du Hainaut. Ce point est formé par une légère éminence sableuse dominant une région marécageuse, là où fut fondée une abbaye au VIIe siècle.

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, l'histoire de Marchiennes se confond avec celle de son abbaye qui fut à l'origine de la formation de l'agglomération et de la mise en valeur de la campagne environnante.

La zone de marais située à l'ouest de Marchiennes, dans la plaine de la Scarpe, présente de multiples intérêts sur le plan archéologique, paysager, hydrologique, écologique, floristique et faunistique." Site des Marais de Marchiennes et du Bois de Faux (inscription), Extrait du Rapport de présentation, P. Locoge, inspecteur des sites

Un site mis en valeur par les moines bénédictins

Le site protège le marais de Marchiennes et le bois de Faux situés au nord et à l'ouest de la ville de Marchiennes. Le paysage a été façonné par les travaux d'aménagement entrepris sous la direction de l'abbaye de Marchiennes.

Cette abbaye bénédictine fut fondée au VIIe siècle par Adalbaud, comte de Douai. Les moines contribuèrent à l'essor et à la prospérité de la région. Ils modifièrent le paysage en défrichant les terres, en drainant et en exploitant marais et tourbières. Les travaux de mise en valeur exécutés au cours des siècles portèrent sur une zone composée de forêts et de marécages. La forêt domaniale de Marchiennes, les bois de Faux et de Bouvignies témoignent de ces défrichements entrepris dès le Moyen-âge.

L'élément le plus important dans la formation du paysage a sans doute été l'organisation du drainage des basses terres inondables. Ce programme a été conçu et entrepris sous l'égide de l'abbaye à partir du Moyen-Âge ; les travaux se terminant au XIXe siècle. Le système de drainage comprend des collecteurs d'assèchement parallèles à la Scarpe (le courant de Coutiches, celui du Décours) et un réseau de fossés de drainage. Les collecteurs furent creusés pour accueillir le surplus d'eau provenant des débordements de la Scarpe. Ce système donne un paysage caractéristique quadrillé d'une trame orthogonale : fossés, alignements végétaux, réseau de chemins, parcellaire régulier avec modules rectangulaires de petite taille. Les éléments courbes sont donnés par les étangs ou la lisière des bois.

La zone humide et boisée située au nord et à l'ouest de Marchiennes constitue un exemple caractéristique des terroirs aménagés sous l'impulsion des abbayes médiévales dans les plaines marécageuses.

A l'intérêt historique et paysager du site s'ajoute une valeur écologique du site, en particulier pour les espaces naturels humides tels que les roselières et prairies inondables. L'ensemble du site présente une grande richesse faunistique et floristique due à la diversité des milieux et à l'interpénétration des biotopes. La réserve naturelle régionale "le Pré des Nonettes" est incluse dans le périmètre du site.

CRITÈRE
pittoresque et scientifique (naturel)
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE paysager, scientifique (archéologie et écologie)

DÉLIMITATION marais de Marchiennes et bois de Faux (voir cartographie)
SUPERFICIE 756 ha et 47 ares
PROPRIÉTÉ Publique et Privée

AUTRES PROTECTIONS
Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut
Réserve naturelle régionale : *Le pré des Nonettes* (25 sept 1990) dans le site inscrit
Natura 2000, SIC, ZSC : *Forêts de Raismes, St-Amand, Wallers et Marchiennes et plaine alluviale de la Scarpe*
Monuments historiques inscrits dans la commune :
- *Ancienne abbaye* (17 mai 1974)
- *Eglise Sainte-Rictrude* (6 mai 1992)

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- ZNIEFF1 : *La forêt domaniale de Marchiennes et ses lisières / Le marais du Vivier et les Prés des Veaux / Bois de Bouvignies et prairies humides du Câtelet et du faux Vivier à Flines les Raches et Marchiennes / Bois de Faux à Marchiennes*
- ZNIEFF2 : *La Plaine alluviale de la Scarpe entre Flines-lez-Râches et la confluence avec l'Escaut*

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages de Pévèle et de la Plaine de la Scarpe
MARCHIENNES : 4 742 habitants
(Insee RGP 2010)

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Fossé de drainage le long du pavé près de la pâture à Glageons
- Mare, peupliers et pâture au lieu-dit Champ de Bilhem, près du pont Charlot (en lisière de la forêt de Marchiennes)
- Espaces ouverts ou fermés : Peupleraie, grandes cultures, prés, fossés de drainage et roseaux
- Copie d'un ancien plan de la ville et de l'abbaye de Marchiennes (année 1635), Imp. de F. Robaut (Douai) © Source : BNF, GED-3078, Provenance : bnf.fr






Fréquentation du site
- Randonnées pédestres : GR 121, circuit des oiseaux, (9 km), circuit de l'abbaye (10 km), et cyclistes : circuit de l'Elpret (17 km) ; voie verte de la plaine de la Scarpe.
- Office de tourisme, Musée de l'abbaye

Signalétique : pas de signalétique site

Gestionnaires Public et privé

Etat actuel **Etat moyen**
- Site : zone vaste et hétérogène
- Environnement : pays minier et forêt de Marchiennes

Tendance évolutive
- Site : Dynamique naturelle, HLL
- Environnement : Urbanisation

Pour en savoir plus

- Gras D., *Mémoires en images : Marchiennes/Beuvry-la-Forêt*, A. Sutton, 2010
- Office de tourisme de Marchiennes, *L'abbaye de Marchiennes, condensé historique*, 2p.
- Delmaire B., *L'histoire-polyptyque de l'abaye de Marchiennes. Étude critique et édition*, Louvain-la-Neuve, Centre belge d'histoire rurale,1985
- Spriet Léon , *Histoire de Marchiennes*, Orchies, 1898

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut • D35 le long du courant de décours
- Pré des nonettes (Réserve naturelle)
- Peupleraie
- Chaussée pavée près de la pâture à Glageons

En bas :
- Pâtures et saules têtards le long de la D957 au lieu-dit les Hautes pâtures
- Habitat ancien, rue des jardins
- Bois de Faux, bois privé
- Vestige de l'abbaye dans Marchiennes : porte d'entrée principale (hors site)

Une abbaye abandonnée à la Révolution

En 1712, lors du siège de Marchiennes, l'abbaye sera partiellement détruite. Restaurée, elle sera finalement vendue comme Bien National à la Révolution. Seuls subsistent aujourd'hui dans la ville et donc en dehors du site inscrit : la porte d'entrée principale de l'abbaye (1748), un colombier monumental (1754), l'ancienne brasserie Dufour (1754), le presbytère (1777), une partie du logis abbatial et quelques bâtiments de ferme. Plusieurs gouaches réalisées pour les albums du Duc de Croÿ offrent une vue de l'abbaye au XVIIIe siècle.

Aujourd'hui des espaces morcelés autour de Marchiennes

Le site alterne ombre et de lumière : espaces ouverts de prairies et de zones marécageuses, parfois de grandes cultures, avec des boisements plus refermés de zone humide et de nombreuses peupleraies. L'ensemble est parcouru d'un réseau de drainage hiérarchisé. Les principaux collecteurs sont curés pour permettre la régulation et l'assèchement de la vallée. La Scarpe forme la limite sud du site, tandis que le courant de Coutiches, plus sinueux en constitue la limite Nord. Quelques mares de pêche accompagnées d'habitat léger de loisirs ponctuent le site.

Dans Marchiennes, les vestiges de l'abbaye sont peu à peu mis en valeur : (musée dans la porte d'entrée du XVIIIe, restauration en cours des abords du colombier). Les abords de Marchiennes s'urbanisent. Un habitat linéaire se développe également au nord le long du courant de Coutiches où subsistent quelques bâtiments anciens. A l'ouest, au lieu-dit les Evoïches, s'étend une zone de loisirs assez peu qualifiée (terrain de BMX, vaste parking, bar-restaurant et camping). Plusieurs sentiers de randonnée parcourent le site des marais, principalement autour de la forêt de Marchiennes.

Enjeux
- Plan de gestion et de mise en valeur sur l'ensemble du site afin d'en assurer la cohérence
- Maîtrise de l'urbanisation au nord du site
- Signalétique du site (logo site) et de son histoire

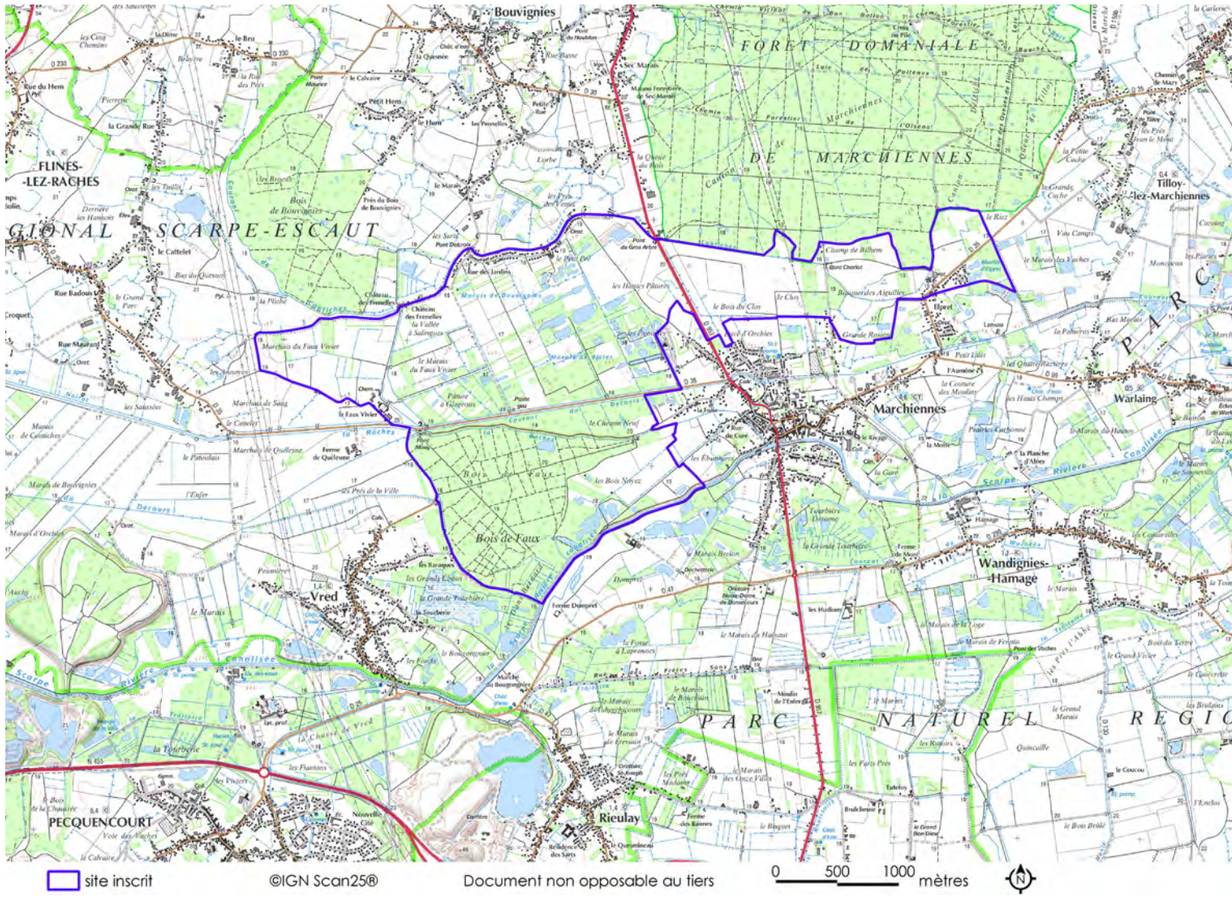











PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

59-SI 32 Site du Galgberg

Merckeghem

SITE INSCRIT
Arrêté du 14 février 2005

Extrait de la Carte d'Etat major 1/40 000, feuille Saint-Omer, 1866 (©Géoportail IGN)

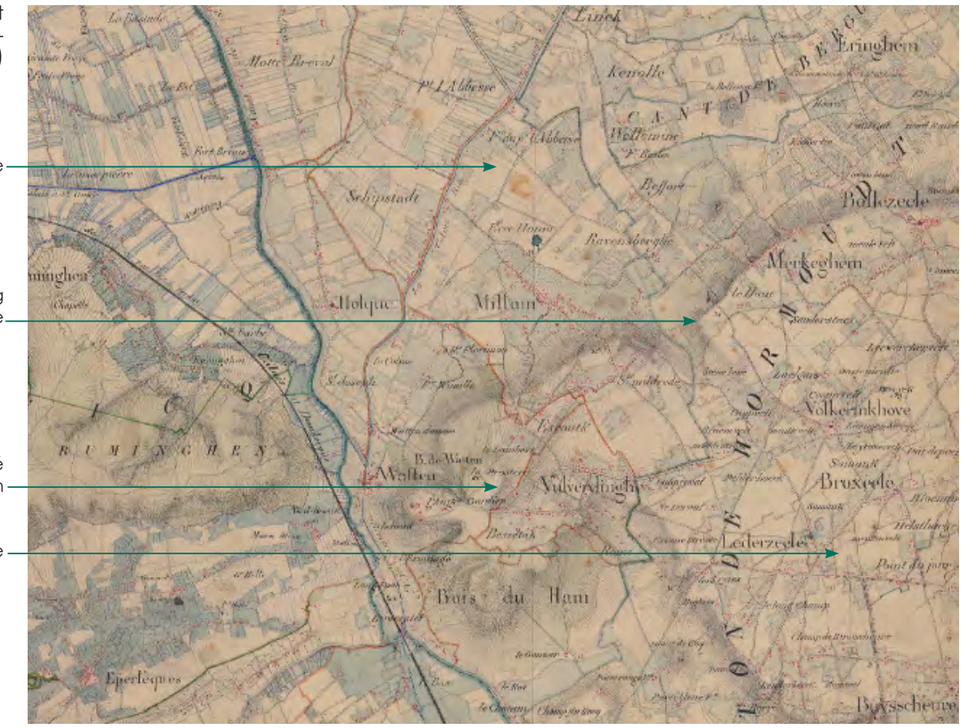



Motivation de la protection

" La colline du Galberg (...) qui culmine à 61 mètres met en relation les paysages plats conquis sur les eaux marines, où le regard n'est jamais arrêté par le moindre accident de relief, avec les premières collines argileuses animées par des haies bocagères et des arbres. Il offre avec la ligne de collines formée par l'ancienne falaise une situation de contact entre la plaine maritime et la Flandre intérieure. Cette ancienne falaise arrêtait jadis les eaux bondissantes de la mer flandrienne."
Le site du Galberg (...) vient en continuité avec le site du vallon de la chapelle Sainte Mildrède inscrit au titre des Sites, le 3 octobre 1991 et assure ainsi une homogénéité des protections fondée principalement sur l'intérêt paysager. (...)

Ce site exprime mieux que d'autres, l'histoire géologique du Nord, le pays plat que le vent modèle sans cesse chanté par J. Brel "avec la mer pour denier terrain vague", mais il révèle aussi la terre fertile et agricole liée à l'incessante industrie humaine sous la douce lumière changeante et incertaine du Nord. Les panoramas offerts dans le département du Nord sont rares. Cela justifie pleinement l'inscription de ce site en balcon (...)"
Anne Fortier-Kriegel, *Note sur le projet d'inscription du site de Galberg,* adressée à Mme C. Bergeal, Sous-directrice des Sites et des Paysages, DNP

Le site inscrit du Galgberg abroge l'arrêté du 4 mai 1933 et intègre le site concerné du moulin de Merckeghem. Le moulin avait été détruit en 1948.

La limite de l'ancien rivage de la mer du Nord

La colline du Galgberg correspond à un ancien rivage de la Mer du Nord. Avec le Mont de Watten, la colline du Galberg forme une butte argileuse relictuelle qui marque la limite entre la Flandre intérieure, argileuse, d'une altitude moyenne d'environ 20 m et les terres basses de la Flandre Maritime, d'une altitude moyenne inférieure à 5 m.

La plaine maritime est de formation récente, puisqu'elle est formée au IVe siècle par le delta de l'Aa, au moment où la mer se retire. Cette étendue horizontale aux terres riches mais saumâtres a été mise en valeur par le réseau d'assèchement et de drainage.

La Flandre intérieure ne formait à l'Ere tertiaire qu'un vaste plateau aux collines réunies. A l'ère quaternaire, l'érosion s'est attaquée à l'argile Yrésienne et a dessiné les ondulations des collines basses argileuses recouvertes de limon et de cailloutis fin. Le Galgberg fait partie de ces buttes témoins, vestiges de quatre cycles de fonte des glaces qui ont donné la Chaîne des Monts de Flandre.

Le contraste entre Flandre intérieure et Flandre maritime s'exprime dans le relief, l'occupation du sol, l'agriculture mais aussi l'habitat. Dans le *Blootland* ou pays découvert, la plaine est entièrement consacrée aux cultures et seules les fermes entourées d'arbres rompent l'horizontalité des terres. Dans le pays du Bois, l'*Houtland*, la Flandre intérieure est au contraire encore marquée par des haies bocagères et de petits bois relictuels.

Une colline boisée

La colline se détache à l'horizon devant les terres horizontales de la plaine maritime. Les frondaisons des arbres qui la recouvrent rehaussent sa taille. La colline est principalement boisée de chênes avec quelques peupleraies. Elle est divi-

Critère pittoresque

Dominante et intérêt du site paysager

Délimitation Ensemble formé par le Galberg (voir cartographie)
Superficie 114 hectares et 32 ares
Propriété Privée

Autres protections :
Sites protégés en continuité
- *Chapelle Sainte-Mildrède et ses abords*, à Millam, site inscrit (cf Fiche 59 SI29)

Inventaires du patrimoine naturel :
- *Bois du Galberg et Vallon de Braem Veld*, znieff1

Contexte géographique : Paysage du Houtland, à la limite de la Flandre intérieure et de la Flandre maritime
Merckeghem : 574 habitants
(Insee RGP 2010)

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Façade sud-ouest du Mont Galberg vue depuis la D226
- Vallon bocager offrant un des rares points de vue en direction de la plaine maritime







FRÉQUENTATION DU SITE
- Fréquentation réduite
- Sentiers de randonnée : GR130, GR de l'Yser et sentier autour de Sainte-Mildrède
A proximité : sentier pédestre de l'Eekhout Veld qui permet de découvrir le bas de l'ancien talus maritime, à partir de Merckeghem
- Parcours vélos

SIGNALÉTIQUE : Aucune

GESTIONNAIRES : Public et privé

ETAT ACTUEL **Etat moyen**
- Site : versants boisés
- Environnement : urbanisation le long de la D226, marais de Flandre maritime au nord, audomarois au sud, Monts des Flandres à l'est (Cassel) et haut Artois à l'ouest.

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : Dynamique naturelle (boisement et plantation)
- Environnement : urbanisation linéaire en haut du site

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- La D226 traversant la colline boisée du Galberg
- La colline de Galgberg vue de Millam
- Boisements sur la colline

En bas :
- Un des rares points de vue vers la plaine maritime
- Le point de vue occulté du moulin de Merckeghem (parcelle plantée, urbanisation le long de la D226)
- Point de vue vers la colline du Galberg, le château d'eau et la casse auto
- Vue vers l'Est et les Monts de Flandre

sée en propriétés pour la plupart privées. Le site intègre un vallon bocager avec des pâtures qui offre le dernier point de vue vers la plaine maritime. La protection des terres agricoles au sud met en valeur la colline. Le site est bordé d'espaces boisés contigus (vallon du Braem Veld, vers la chapelle Sainte-Mildrède)

Un site en belvédère peu à peu occulté

La colline du Galberg qui culmine à 63 mètres au niveau du château d'eau offre encore de rares points de vues au sud-est vers les monts de Flandre et vers le nord-est sur le village et le clocher de Merckeghem. Les points de vues vers la plaine maritime au nord-ouest sont en grande partie occultés par les boisements ou les habitations. Le site du moulin de Merckeghem qui offrait un balcon sur la Flandre maritime est aujourd'hui boisé.

La colline est ponctuée d'un habitat dispersé, tandis que le village de Merckeghem s'est considérablement étendu avec une urbanisation linéaire en bordure du site : au sud de la D226, les parcelles non protégées ont été urbanisées. Au point haut, près du château d'eau, le site est dévalorisé par la présence d'une activité de stockage de voitures et de pneus.

La pittoresque route D226 permet de découvrir le site. Elle est empruntée par des parcours à vélo. Un chemin de randonnée (le GR130) traverse le site tandis qu'un sentier permet de rejoindre la chapelle Sainte-Mildrède.

Enjeux
- Plan de gestion et de mise en valeur à mettre en place afin de retrouver les panoramas et les vues exceptionnelles, notamment sur la plaine maritime, de requalifier l'activité automobile le long de la D226 et de proposer un sentier panoramique et pédagogique
- Veille dans les documents de planification urbaine afin de contenir l'urbanisation, d'éviter l'urbanisation diffuse et de préserver des points de vues.
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site

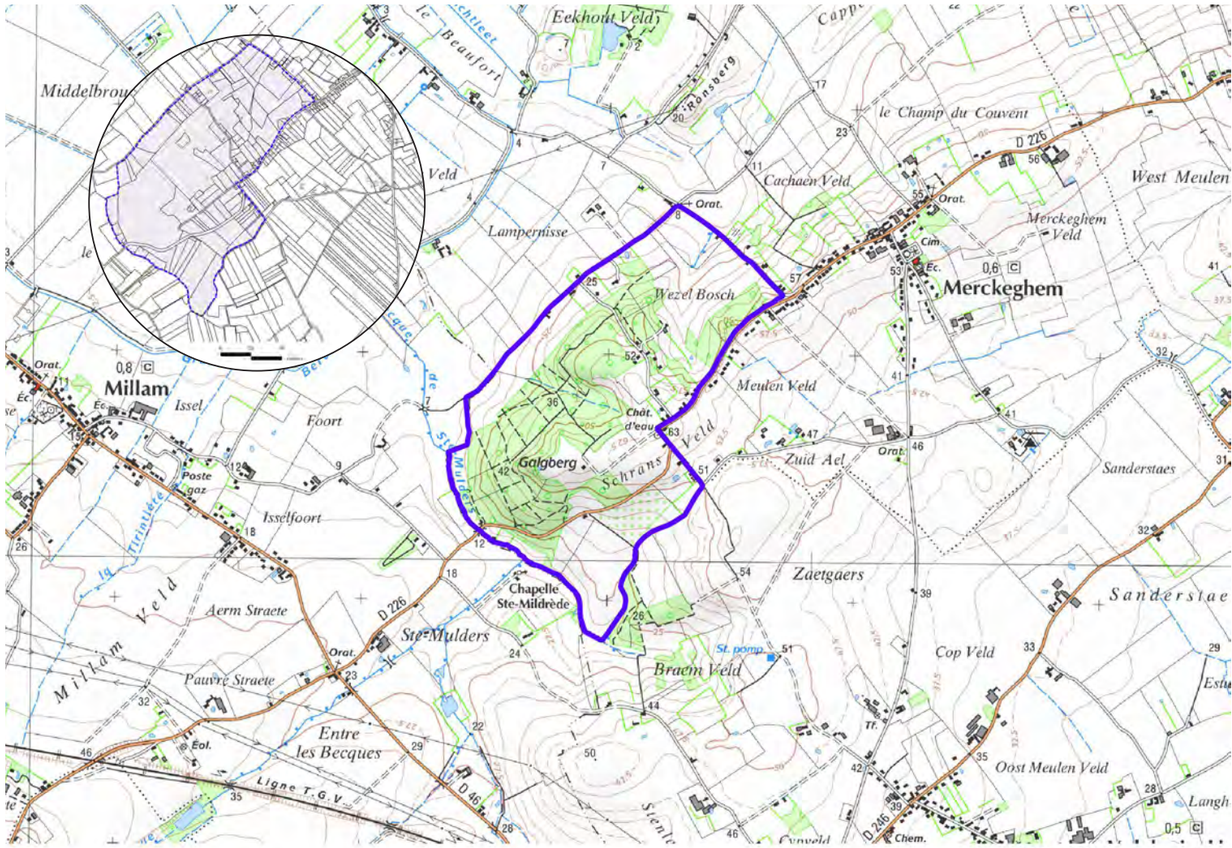













62-SC 01 Allée des Tilleuls d'Ardres

Ardres



SITE CLASSÉ
Arrêté du 23 février 1912



ARDRES (P.-de-C.) — Allée des Tilleuls plantée en 1776, classée loi du 21 Avril 1906.
Commission des Sites du Pas-de-Calais.
Baras-Willay, Lib., Édit., à Ardres



Ce quadruple alignement de tilleuls fut le premier site classé du département (1912) en raison des dimensions (280 m de long et 26 m de haut) et de la maturité exceptionnelle des arbres, qui formait une voûte végétale. Les tilleuls bordent la route départementale 224 qui contourne la ville d'Ardres par l'Est et joint la route de Licques (D224) à l'entrée sud, à celle de Saint-Omer (D943), au nord.

Une ville fortifiée au Moyen-âge

Ardres est implantée sur le relief plat de la plaine de Flandres, au contact des contreforts de l'Artois. Le site, occupé dès le début de notre ère, fut fortifié au Moyen-âge. Il devint le chef-lieu d'une des quatre châtellenies du Comté de Guînes.

Français, Anglais, Bourguignons se disputèrent le territoire. Au XVIe siècle, pour faire face aux Anglais, François 1er, renforça les défenses de la ville par six bastions adossés à l'enceinte médiévale. La ville est célèbre pour l'entrevue du « Camp du Drap d'Or » (1520), entre François 1er et Henri VIII, roi d'Angleterre, qui eut lieu dans la plaine, entre Ardres et Guines, et pour le *traité d'Ardres* (1546) qui mit fin à la guerre entre les deux pays. Ardres ne devint définitivement française qu'avec la *Paix de Vervins*, en 1598.

Une opération d'embellissement

Au XVIIIe siècle, la frontière nord du Royaume s'éloignant, Ardres perdit toute fonction militaire (son déclassement ne fut cependant accordé qu'en 1842). Une véritable opération d'aménagement urbain visant à désenclaver la ville fut proposée. La « Porte du Haut », au sud-est, qui avait été murée au lendemain du siège de 1596, fut réouverte en 1763. L'axe de circulation est-ouest fut rétabli. En 1766, à l'extérieur des remparts, l'axe réouvert fut planté d'alignements de tilleuls. Il rejoignait le chemin royal allant de Calais à Saint-Omer qui venait d'être modernisé (actuelle D943).

En 1776, le cimetière, situé au pied de l'église, fut déplacé le long de l'allée de tilleuls, en dehors de l'enceinte urbaine, conformément aux nouveaux principes hygiénistes pris à la suite de l'arrêt du parlement de Paris en 1763. (Source Acha)

L'extrait de la carte d'Etat-major de 1866 (cf. page suivante) montre la ville et son enceinte et deux routes plantées se coupant à angle droit : l'allée de tilleuls et le chemin royal de Calais à Saint-Omer (D943) planté d'ormes en 1817 (atteints par la graphiose, les vieux ormes furent remplacés par des platanes en 1980-81).

Aujourd'hui, une limite urbaine plantée

Après le déclassement militaire de la ville en 1842, les remparts furent démantelés (seul subsiste le *bastion Condette)* et les terrains lotis. La ville s'étendit autour du champ de foire au nord, de la gare au sud, et le long des axes routiers.

Contournant la ville, l'allée de tilleuls resta peu touchée par l'urbanisation. Seules quelques habitations furent bâties aux deux extrémités. L'urbanisation s'est développée par contre à l'entrée sud, le long de la D224 vers Licques (habitat) et à l'entrée nord-est le long de la D943 (habitat et zone d'activité). L'allée de tilleuls bordée à l'ouest par le mur du cimetière et vers l'est par des terres agricoles constituait ainsi jusqu'ici une limite claire à l'urbanisation, à l'Est de la ville d'Ardres.

CRITÈRE artistique
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Paysager

DÉLIMITATION Allées des tilleuls

SUPERFICIE 83 ares
PROPRIÉTÉ départementale

AUTRES PROTECTIONS :
Sites protégés dans la commune
- *Lac d'Ardres et ses abords*, site inscrit (voir fiche 62-SI N° 13)

Monuments historiques dans la commune (hors périmètre)
- *Bastion Condette* aussi dénommé bastion Royal, classé MH (28 oct. 2003)
- *Eglise Notre-Dame de Grâce*, inscrit MH (23 mars 1974)
- *Ancienne chapelle des Carmes*, inscrit MH (29 mars 1974)
- *Silos à blé dénommés Les Poires*, classé MH (28 octobre 2003)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages de la Plaine Maritime, Coteaux Calaisiens et Pays de Licques, Ardrésis
ARDRES : 4 223 habitants
(Insee RGP 2010)

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
en haut :
- L'allée de tilleuls et le mur du cimetière
- L'allée des tilleuls, vue vers le sud
- L'allée des tilleuls, coupe schématique transversale

à gauche :
- L'allée de tilleuls après la première guerre mondiale : *Ardres (P.de C.), Allée des tilleuls plantée en 1776, classée loi du 21 avril 1906, Commission des Sites du Pas-de-Calais*, Baras-Willay, Lib., Edit., carte postale (coll. part.© tous droits réservés)

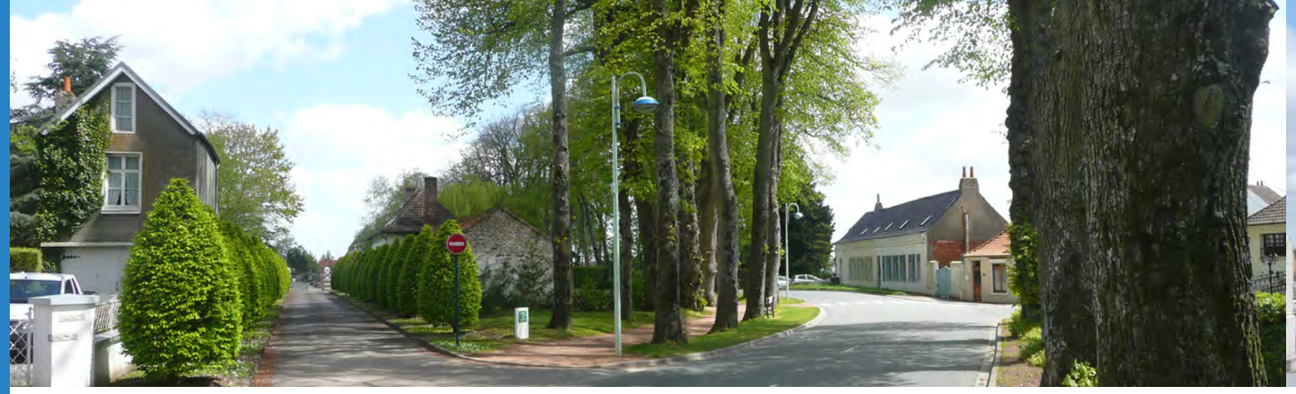



Fréquentation du site Promenade piétonne publique et D224, accès vers le cimetière
Signalétique : aucune
Gestionnaires Conseil Général 62

Etat actuel **Bon état général**
- Site : Diagnostic et entretien
- Environnement : urbanisation

Tendance évolutive
- Site : site géré
- Environnement : urbanisation

Pour en savoir plus
- http://asso.nordnet.fr/acha
- Arboriconseil, *Etude sur les arbres, allée des tilleuls, RD224, Ardres*, fév/sept 2000 et *Nouvelles perspectives de renouvellement des arbres composant l'allée de Tilleuls d'Ardres*, sept 2002
- Cabal Michel, Faucherre Nicolas, *Ardres, place forte*, Association culturelle et historique d'Ardres (Acha), notice, 1990
- Mission du paysage, *Elagage et protection des arbres*, STU, 1982
- Ranson Ernest, *Histoire d'Ardres*, 1891

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Accès au cimetière et alignements de tilleuls non protégés
- Allée de tilleuls classée vue du cimetière

En bas :
- Mobilier urbain le long de la promenade
- Bâtiment écroulé face au cimetière
- Vue dégagée sur les terres agricoles au sud-est et urbanisation linéaire le long de la D943 ; un jeune tilleul en difficulté
- Extrait de la carte d'Etat-major de 1866, avec la ville fortifiée et les deux routes plantées (© Géoportail IGN)

Un plan de gestion des alignements

L'allée classée de quatre rangées de tilleuls (en majorité *Tilia cordata*) forme une belle voûte s'élevant à une trentaine de mètres. Les tilleuls sont plantés sur des banquettes engazonnées, en quinconce à 4 m environ, de part et d'autre d'un cheminement piétonnier en schiste. Au centre passe la circulation automobile.

Au fil des ans, quelques sujets morts ou dangereux furent abattus et remplacés par de jeunes arbres. En 1995, certains tilleuls furent étêtés. En 2000, après la chute de branches suite à une tempête, un diagnostic fut réalisé (*Arboriconseil*). Il préconisa l'abattage de sécurité d'une quinzaine de sujets sur les 291du site. En 2002, le bureau d'étude souligna la difficulté des renouvellements ponctuels due à la forte concurrence pour les racines et la lumière et l'hétérogénéité de l'alignement "*complexifiant la gestion globale et l'entretien*". Il préconisa le renouvellement des tilleuls par séquences.

Du mobilier (banc, poubelle, éclairage et panneau routier) accompagne la promenade sous les tilleuls. Les alignements se prolongent, hors site, au sud du cimetière par deux rangs de tilleuls et le long de la D224, en direction de Licques. L'accès au cimetière a été planté de charmes taillés en cônes.

Enjeux

- Réactualisation du plan de gestion et de renouvellement (diagnostic phytosanitaire, renouvellement), préconisation de taille douce
- Réhabilitation du bâtiment face au cimetière
- Veille sur d'éventuels travaux aux abords des arbres
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site

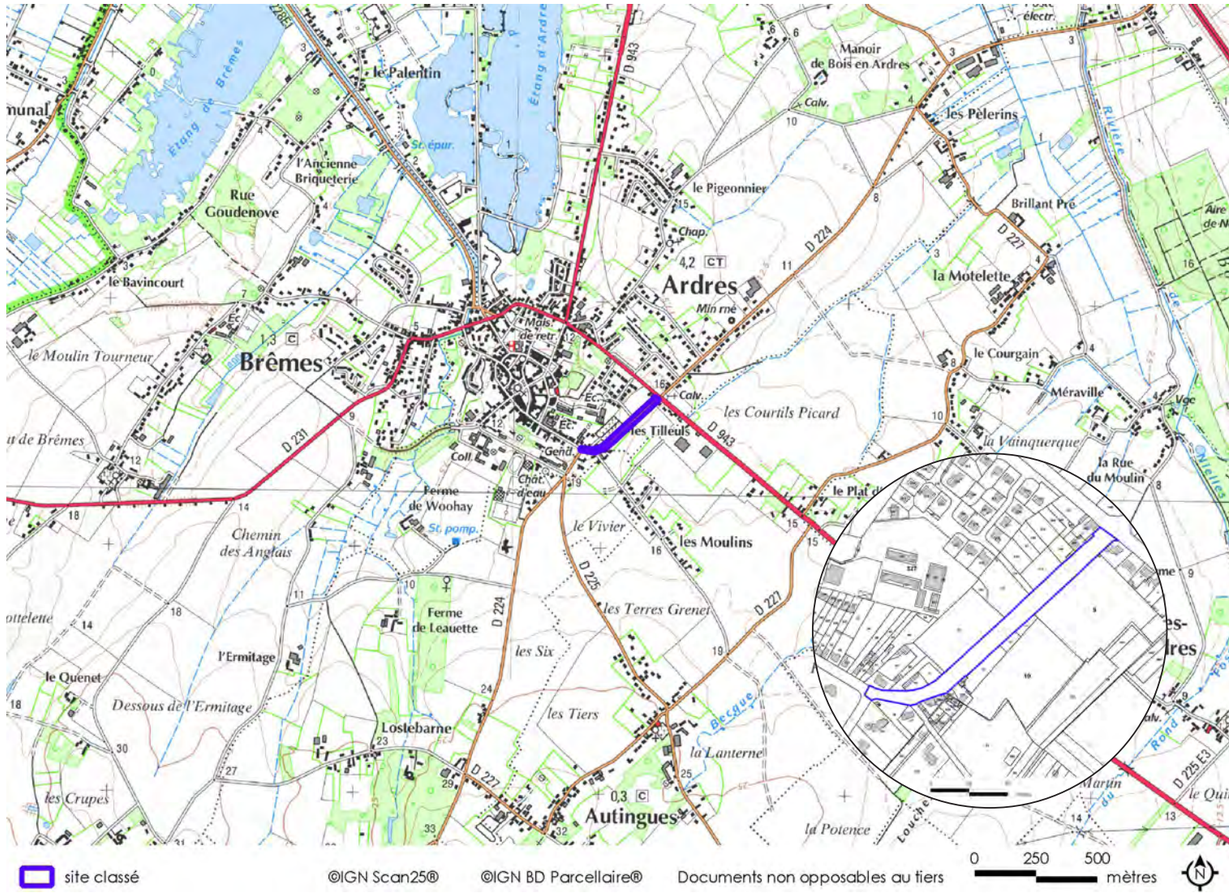













PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 02 Tour de l'église de Vieux-Coquelles

Coquelles

SITE CLASSÉ
Arrêté du 10 avril 1912



63 ENVIRONS DE CALAIS. — Coquelles. — Ruines de l'Ancienne Église. — LL.



Motivation de la protection

"Dans sa séance du 18 janvier 1912, la Commission des sites et monuments naturels à caractère artistique a demandé le classement des ruines de la vieille tour de l'ancienne église de Coquelles, en application de la loi du 21 avril 1906.
Cette tour de forme romane recouverte de haut en bas de feuilles de lierre a un aspect des plus pittoresques. Il s'agit donc d'un site réunissant toutes les conditions imposées par la dépêche de Monsieur le Sous secrétaire d'Etat des Beaux Arts en date du 21 octobre 1911 pour obtenir le classement."
Courrier du Préfet du Pas-de-Calais
à Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, 16 mars 1912.

Les vestiges d'une église romane

Située au sud-ouest de Calais, la ville de Coquelles est implantée à peu de distance de la mer du Nord, dont elle est séparée par la commune de Sangatte. Possession anglaise à partir du Traité de Brétigny (1360), Coquelles ne redevint française qu'en 1558. Le village comptait 73 feux en 1725 et 1756, la population se densifiant au hameau de La Chaussée (actuel Coquelles). Peu à peu, le coeur du village, autour de l'ancienne église, se dépeupla.

Au centre du cimetière se dressent les vestiges de l'église romane dont il subsiste la tour du clocher porche, construite en craie avec un haut soubassement de grès ferrugineux. Le rez-de-chaussée de la tour date du XIe siècle environ. Le 1er étage date de la première moitié du XIIe siècle. L'étage supérieur a été remanié postérieurement (peut-être vers le XVIIe ou XVIIIe siècle). Quelques baies avec arc en plein-cintre subsistent ; elles sont murées ou masquées par la végétation.

Dans le bulletin de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais daté de 1875, M. Richard précise : "*Le nord-ouest du département du Pas-de-Calais renferme encore de nombreux vestiges de l'architecture romane. Ces restes sont plus fréquents dans les campagnes que dans les villes, la pauvreté des communautés rurales d'habitants ne leur ayant pas permis de rebâtir leurs églises à l'époque du bel épanouissement de l'architecture gothique (...)*" Dans la plupart des cas la partie de l'édifice non remanié est *"la tour, ou, comme on dit aujourd'hui, le clocher". Les clochers de cette région m'ont paru devoir attirer l'attention des archéologues. (...) Sur les hauteurs, nous ne trouvons guère à l'époque romane que des tours carrées*."

"La tour de Coquelles est le seul reste d'une église écroulée dans les premières années de ce siècle. Elle était, au XVIIIe siècle, surmontée d'une flèche en bois (...). Un devis de réparation à faire en 1763 nous apprend que l'église avait 54 pieds de long dont 15 pour le choeur. « Le plancher de la flèche, dit l'article 3 de ce document (arch. dép. C116), étant entièrement pourri par le défaut d'un grand nombre d'ardoises qui manquent, il convient de la recouvrir à neuf (...)"

Aujourd'hui, un environnement bouleversé

Le cimetière de Vieux-Coquelles et ses abords immédiats ont conservé un caractère rural. Le hameau du Vieux-Coquelles ne regroupe plus que quelques habitations et fermes au sud de Coquelles. Le cimetière, bordé de talus enherbé et de haies, s'implante dans la pente. La tour est recouverte au trois-quart de plantes grimpantes (lierre et renouée des Balkans).

CRITÈRE artistique

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Pittoresque, archéologie médiévale.

DÉLIMITATION La vieille tour de l'église de Coquelles (et ses abords)

SUPERFICIE 33 ares
PROPRIÉTÉ communale

AUTRES PROTECTIONS :
Monuments historiques dans la commune (Hors périmètre):
- *Moulin à vent* inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques (14 nov. 1977)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages de la plaine maritime, Calaisis
COQUELLES : 2 291 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- BOUTOILLE Léon, *Coquelles, Monographie paroissiale*, 54 p. (manuscrit, 1924), publié dans le bull. hist. et art. du Calaisis, N°41-42, 1970, Calais
- HELIOT Pierre, *Les Eglises du Moyen-Age dans le Pas-de-Calais*, Mémoires de la Com. Dép. des Mon. Hist., Arras, 1953
- RICHARD J.M., "Etude sur quelques clochers romans du Pas-de-Calais", dans Bull. de la Commission des antiquités départementales, Pas-de-Calais, T4, 1875, pp.269-277

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Le cimetière et la tour vue depuis le chemin rouge cambre
- La tour vue du cimetière : vue vers le sud et l'ouest
- CPA : Environs de Calais, *Coquelles, Ruines de l'ancienne église*, 63 LL., début XXe siècle (coll. part.© tous droits réservés)

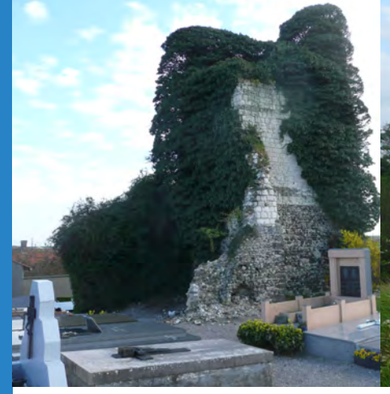




Fréquentation du site : Faible (cimetière)
Signalétique : aucune
Gestionnaires Commune

Etat actuel **Dégradé**
- Site : tour ruinée, maçonneries recouvertes par des plantes grimpantes
- Environnement : cerné par autoroutes/ voies ferrées, départ tunnel sous la Manche

Tendance évolutive
- Site : dégradation progressive des ruines
- Environnement : urbanisation

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Vue vers l'ouest depuis le cimetière
- Vue depuis le chemin du vieux-Coquelles, le long du cimetière, et les horizons marqués par les lignes à haute tension
- Angle sud-ouest : vue extérieure du cimetière, avec les talus enherbé et haies en limite et la tour de l'église totalement recouverte de lierre
- Arc en plein cintre au RDC

En bas :
- Détail : soubassement de la tour en grès ferrugineux, pierres calcaires
- Vues anciennes de l'église (© Photos issues du dossier site Dreal)
- *Ruines de l'ancienne église de Coquelles,* MH0078577 © Ministère de la Culture - Médiathèque du Patrimoine, Dist. RMN-Grand Palais / Gates
- *Extrait de l'Atlas de Trudaine - XVIIIe siècle ; Généralité d'Amiens - vol. I, Grande route de Paris en Angleterre*[© Archives nationales F/14/*8453]

Des blocs de pierres s'éboulent à ses pieds. Des projecteurs au sol permettent de l'éclairer. Le cimetière est en bon état et entretenu. Les arbres visibles sur les documents anciens ont disparu.

En 1988, les fouilles archéologiques réalisées à l'occasion des travaux du transmanche ont révélé la richesse des environs du site : enclos circulaires de l'âge du bronze, gisement laténien, vicus gallo-romain et villa rustica (établissement rural gallo-romain), église et habitats carolingiens, établissement médiéval, témoignent des occupations successives.

A partir de 1987, l'environnement a été totalement transformé par les infrastructures et l'urbanisation. Le site est ceinturé au nord-ouest par l'autoroute A16, au sud et à l'est par l'arrivée du terminal ferroviaire du tunnel sous la Manche (inauguré en 1994), au nord, par la cité de l'Europe, un des plus vaste centre commercial du département, et une zone d'activités (les terrasses de Coquelles, 23 ha). A ceci s'ajoutent les lignes électriques qui ponctuent les horizons. La tour de l'église, bien visible au milieu du cimetière peut être aperçue depuis l'A16.

Enjeux

- Préservation d'un témoignage du passé
- Revalorisation de l'ensemble du site : cimetière et tour de l'église (travaux de sauvegarde et consolidation des ruines, contrôle de la végétation, mise en valeur et replantation du cimetière)
- Mise en valeur de l'histoire du site et mise en place d'une signalétique du site classé avec le logo site

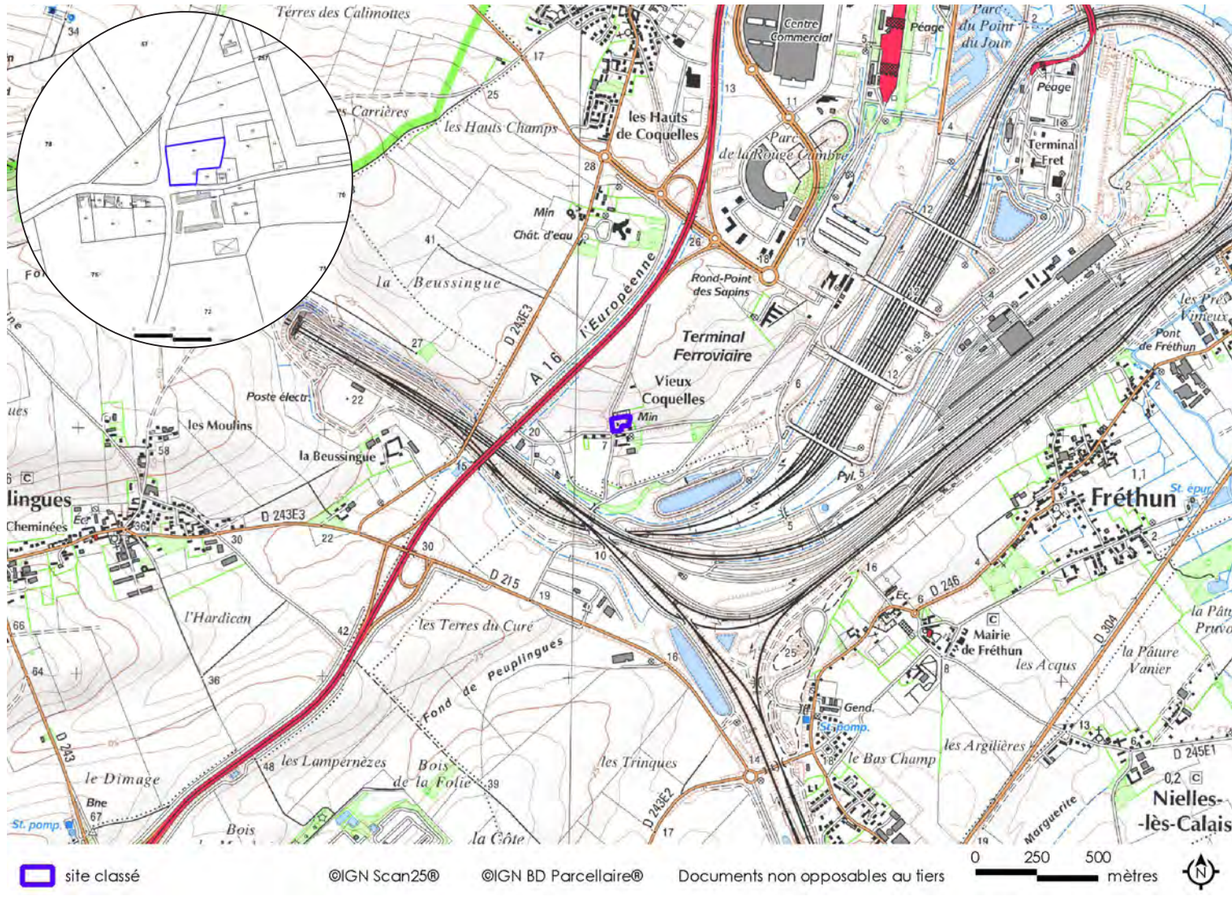











PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 03 Tour de l'horloge et motte de Guînes

Guînes-en-Calaisis



SITE CLASSÉ
Arrêté du 31 mai 1912





Motivation de la protection

" *Dans sa séance du 23 août 1911, la Commission des Sites et monuments naturels de caractère artistique du Pas-de-Calais a demandé le classement de la Tour de l'horloge construite en 1763 sur les ruines de l'ancien château-fort de Guînes.*
Saisi du dossier de l'affaire, la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais a jugé que la tour dont il s'agit ne présentait pas l'intérêt archéologique pouvant justifier son classement comme monument historique et a fait remarquer qu'en raison de sa situation pittoresque, son classement parmi les sites était tout indiqué."
Courrier du Préfet du Pas-de-Calais
à Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, 18 mai 1912.

Une motte d'origine viking

Le bourg de Guînes, à 12 km au sud de Calais occupait une position stratégique, entre la plaine de Flandre et les pentes du plateau du Boulonnais. Le site fut occupé dès la Préhistoire. Les origines du bourg dateraient du haut Moyen-Age. En plein centre, se dresse une motte enherbée qui portait le château et sur laquelle s'élève aujourd'hui la tour de l'horloge.

Le musée de la tour de l'horloge à Guînes expose l'histoire du site :
En 928, « *Ce seraient les Vikings, commandés par Sifrid le Danois qui, débarqués à Pitgam, vinrent s'emparer de l'endroit où s'élève aujourd'hui Guînes. On pense qu'ils y firent élever une motte entourée de haies vives et ceinte d'un double fossé. C'est là l'origine du château fort de Guînes... Le comte de Flandre, Arnoul le Vieux, aurait renoncé à contre-attaquer et aurait « proposé » au pirate normand sa fille Elstrude en mariage. Il investit Sifrid le Danois, comte de Guînes et vassal de la dynastie flamande. Sous les successeurs de Sifrid, Guînes et ses environs acquirent une importance considérable. (...)* »

Les vestiges d'un château en pierre

Le musée de la ville poursuit : « *À la fin du XIIe siècle, Baudoin II fit construire en pierre de taille, sur le vieux donjon de Sifrid, un palais de forme circulaire auquel il donna une très grande élévation. En outre, il fit clore la ville de Guînes d'un mur de pierre, avec des tours de défense à chaque porte. Trois ans après la prise de Calais, le 22 janvier 1351, le château de Guînes fut livré par trahison aux Anglais, et en 1360, le traité de Brétigny abandonna complètement au roi d'Angleterre la ville et son comté* ». Les Anglais resteront maîtres de la place pendant plus de deux siècles (1351-1558).

En 1558, après la reprise de Guînes aux anglais par les troupes françaises du Duc de Guise, le château fut détruit. " *Un ultime ouvrage subsiste sur la motte féodale et sert de logement au commandant de la place. Un dessin de 1611 nous restitue l'image de cette maison forte. Le site qui prend le nom de « château » ou de « la Cuve » (en raison de sa forme de cuve renversée) sera quasiment détruit après les incursions espagnoles au XVIIe siècle* " (Site officiel - mairie-guines.fr). Ce dernier bâtiment, inutilisé à partir de 1661 et menaçant de s'écrouler, fut finalement démoli.

Le site du château était beaucoup plus étendu que la motte actuelle, puisque la Grand'Place de Guînes représente approximativement la cour intérieure du château et le logement seigneurial se trouvait à l'angle nord de cette place.

CRITÈRE artistique
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Pittoresque, architectural et urbain.

DÉLIMITATION Tour de l'horloge et Motte de l'ancien château.

SUPERFICIE 20 ares
PROPRIÉTÉ communale

AUTRES PROTECTIONS :
Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale
Monuments historiques dans la commune
- Hors périmètre : *Colonne Blanchard dans la forêt domaniale de Guînes,* Inscrit MH (19 avril 1972)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages de la Plaine Maritime, Coteaux Calaisiens et Pays de Licques, Calaisis
GUÎNES-EN-CALAISIS : 5 644 habitants (Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS
- www.mairie-guines.fr
- BUY Eric, CURVEILLER Stéphane, LOUF Jacques , *Guînes, Des origines à nos jours*, Balinghem, Ed. du Camp du Drap d'Or, 2007
- THIÉBAUT J. , *Dictionnaire des châteaux de la France, Artois, Flandre, Hainaut, Picardie*, Edition Berger-Levrault, 1978.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- La motte et la tour de l'horloge, vues du bassin alimenté par un puits artésien
- Vue vers le sud-est et l'église Saint-Pierre, depuis le sommet de la motte
- Vue aérienne de la motte de la "Cuve" et de la tour de l'horloge, [© Photo J. Michela, Voie du Nord, source DRAE, *Atlas des sites,* 1987]







FRÉQUENTATION DU SITE
Touristique, accès par le musée de la Tour de l'Horloge à Guînes
Office de tourisme des trois Pays
SIGNALÉTIQUE : pas de logo site, panneaux d'interprétation, chemin piétonnier historique,
GESTIONNAIRES commune

ETAT ACTUEL **Bon état général**
- Site : site réhabilité
- Environnement :

Centre urbain ancien, quelques constructions modernes mal intégrées.

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : site géré
- Environnement : tissu urbain ancien

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- La motte vue de la place des tilleuls
- La motte vue de la rue du Tonkin
- *Vue de la prise de Guînes par les Français*, [estampe], XVe siècle (© BNF *Gallica*, dép. Estampes et photographie, Réserve fol-qb-201(4)

En bas :
- L'escalier d'accès à la motte, depuis la musée de la tour de l'horloge
- Le musée de la tour de l'horloge, rue du château
- Vue des aménagements au sommet de la motte
- La tour de l'horloge

Signe de la volonté d'indépendance des notables de Guînes vis-à-vis de Calais, au sommet de la motte, à l'emplacement de l'ancien donjon, Pierre Lenoir, marguillier de Guînes, fit rebâtir, en 1763, la tour de l'horloge. Le bas de la tour servit de prison jusqu'en 1794.

Aujourd'hui, un îlot, repère au coeur de la ville

Guînes a conservé le tracé de ses rues moyenâgeuses. L'ancienne motte féodale de la «Cuve», vestige de la forteresse construite par les Comtes de Guînes, est située au coeur d'un îlot bâti dans le centre du bourg.

Les rues du château et du Tonkin contournent la motte sur le parcours circulaire des anciennes douves. Des habitations, modestes, ont été bâties au pied de la motte. Cet ensemble architectural groupé isole la motte des rues avoisinantes. Le donjon du château, aujourd'hui détruit, était implanté au sommet.

La motte circulaire de 60 mètres de circonférence atteint 10 mètres de hauteur. Cette motte aux pentes enherbées, surmontée de la tour de l'horloge, sert de repère dans la ville de Guînes. Un chemin piétonnier ponctué de panneaux d'interprétation historique (10 panneaux : totems et lutrin) parcourt la ville.

Le site est géré et réhabilité. Un escalier en acier permet d'accéder au sommet depuis le musée de la tour de l'horloge. Celui-ci a été aménagé en 2002, au pied de la motte, rue du château. La tour de l'horloge est en bon état. Si certains aménagements peuvent être critiqués, le musée est fréquenté. Au sommet, la vue s'étend sur la ville et au-delà sur la région de Guînes et le Calaisis.

Enjeux
- Etude d'un accès direct et non payant au site
- Plan de gestion de la végétation sur la motte
- Requalification des abords et des maisons entourant la motte
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site

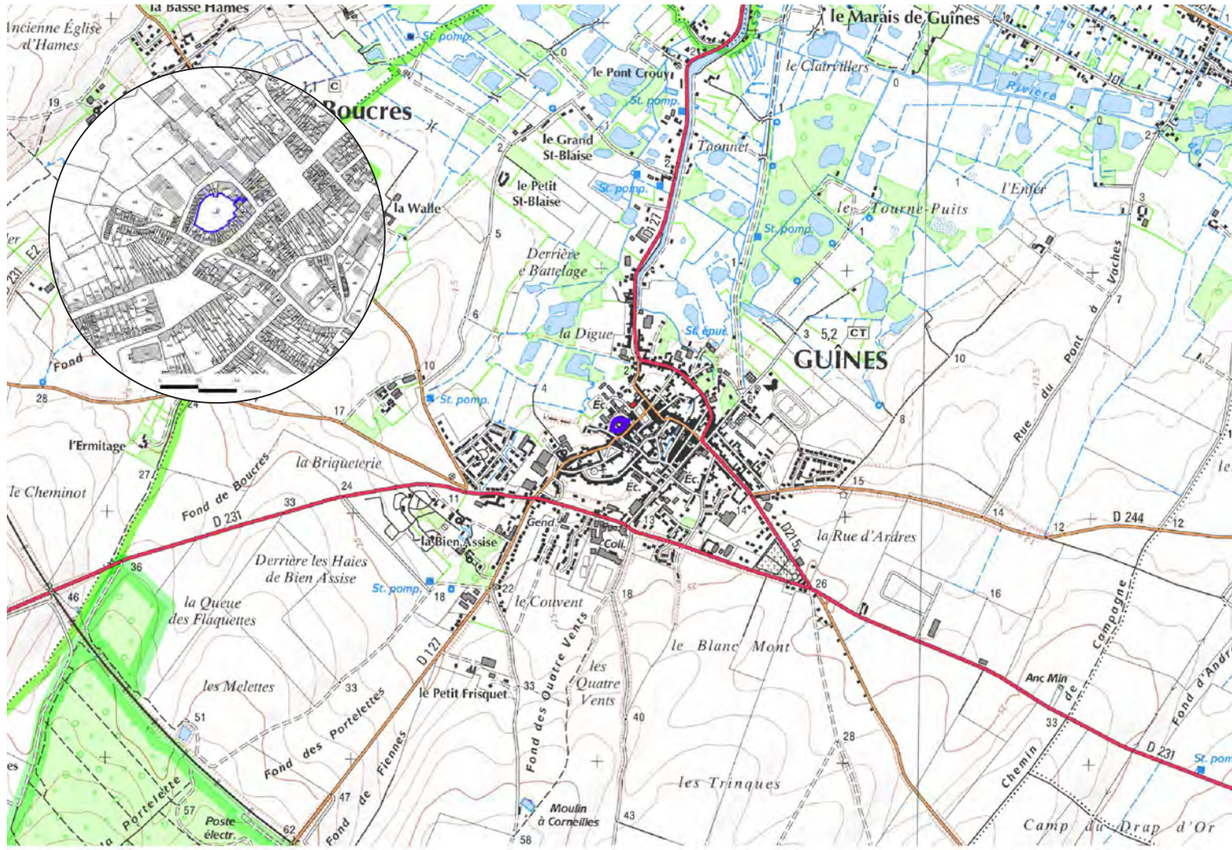













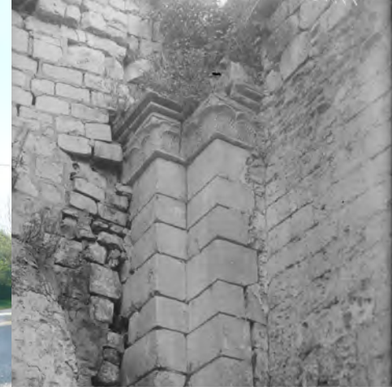

PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 04 Ruines de la chapelle du monastère de Beaulieu

Ferques

SITE CLASSÉ
Arrêté du 8 juillet 1912

Motivation de la protection

« Cette ancienne chapelle recouverte de lierre est un véritable site pittoresque méritant d'être classé et remplissant toutes les conditions imposées par la dépêche de M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts en date du 21 octobre 1911 ».
Le Préfet du Pas-de-Calais
à Monsieur le Ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts, 28 mai 1912

Une abbaye augustine disparue au XIXe siècle

Le monastère de Beaulieu était implanté dans le Boulonnais, à 5 km au nord-est du bourg de Marquise, à l'extrémité du territoire de Ferques. Les ruines de ce monastère sont nichées au fond de la vallée d'Elinghen. L'abbaye fut fondée dans la 1ère moitié du XIIe siècle grâce à la donation du Seigneur *Eustache de Fiennes*, dit le *Viel*, à une communauté de religieux Augustins. La petite rivière de Fiennes longeait l'ancien couvent, y formant des étangs, et le protégeait par temps de guerre. L'abbaye, pillée à plusieurs reprises, dévastée en 1346 ou 1347, fut définitivement ruinée par les Anglais en 1390. Elle fut transformée par la suite en ferme.

La nef de l'église abbatiale ne disparut qu'à la fin du XIXe ainsi que le montrent les estampes et les écrits de l'époque. " *Les nefs de l'église, une partie du cloître, le logis fortifié du prieur étaient encore debout en 1878 ; un propriétaire, dont je regrette de ne pas connaître le nom pour le clouer au pilori, les fit jeter bas pour se procurer des matériaux de construction – dans un pays ou la pierre est à vil prix et se ramasse à chaque pas ! Seule une petite chapelle, où l'on enterrait les abbés commendataires avant la révolution, est restée debout, mais son toit et sa voûte sont tombés récemment, et elle sera bientôt ruinée*".
[C. Enlart /V.J Vaillant / Epigraphie- cité par Histopale]

L'église comprenait une nef, accompagnée d'un chœur à trois travées, tous deux complétés de collatéraux, d'une tour plantée sur la dernière travée du bas coté Nord, enfin de la chapelle dont il subsiste les ruines.

Aujourd'hui, les ruines d'une chapelle à proximité de carrières

A partir du village de Caffiers, un chemin rural traverse la forêt de Beaulieu pour descendre vers le vallon du monastère. La voie ferrée Paris-Calais longe le site à peu de distance à l'ouest, tandis que le massif primaire de Ferques est exploité par les carrières du Griset. Le dépôt de stériles surplombe le site et dissimule le front de taille. Le bruit de l'exploitation est impressionnant. Les dépôts sont visibles de loin et ont fait l'objet en 1994, d'un plan de paysage, portant principalement sur la localisation et la géométrie des dépôts de stériles.

Les ruines de la chapelle sont laissées à l'abandon, à proximité de la ferme de Beaulieu qui est habitée. La ferme conserve des vestiges de l'abbaye enfouis dans le sol. La tour du pigeonnier (hors site) visible sur les cartes postales anciennes est envahie de lierre et semble avoir perdu sa toiture.

Critère artistique
Dominante et intérêt du site
archéologie médiévale

Délimitation Les ruines de la chapelle du monastère de Beaulieu à Ferques
Superficie 15 ares
Propriété Privée

Autres protections :
PNR des Caps et Marais d'Opale
Inventaires du patrimoine naturel :
• Znieff 1 *Bois de Fiennes, bois de Beaulieu et carrière de la Parisienne*

Contexte géographique : Paysages Boulonnais, Bas Boulonnais, massif primaire de Ferques, au Nord-est de Marquise.
Ferques : 1 851 h. (Insee RGP 2010)

Pour en savoir plus :

•http://histopale.net/les-communes/ferques-histoire-dun-village/labbaye-de-beaulieu/
• *Ferques Elinghen, Histoire d'un village*, Ed. A.M.A., Histopale, juillet 2005, 207 p.
• Sgard J. et arietur, *Bassin carrier de Marquise*, Un plan de paysage pour 30 ans, PNR, 1994
• Wimet P.A. et Mouret M., *L'abbaye de Beaulieu, notice historique et architecturale*, Bull. des amis du Fort d'Ambleteuse N°11, 1971
• Heliot P., *Les églises du Moyen-Age dans le Pas-de-Calais*, Mémoire de la Com. Dép. des Mon. hist., Arras, 1953

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
• La chapelle au bord du chemin et les carrières en perspective
• La chapelle envahie de lierre et la ferme de Beaulieu
• Ferques, *abbaye de Beaulieu*. Chapiteau et colonne engagée, Avant 1925, MH0079825 © Ministère de la Culture - Médiathèque du Patrimoine, Dist. RMN-Grand Palais / gates
• *Vue des restes de l'ancienne abbaye de Beaulieu*, lithographie extraite de P. Hédouin *Souvenirs historiques et pittoresques du Nord de la France*, 1830 © Histopale









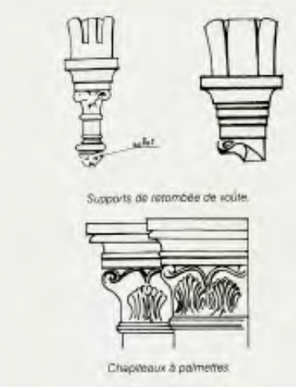

Fréquentation du site Site privé
Signalétique : aucune
Gestionnaires Privé. Abandon

Etat actuel **En péril**
- Site non géré
- Environnement : Ferme de Beaulieu, Bois de Beaulieu, carrières de pierres et ancienne ligne de chemin de fer Paris-Calais.

Tendance évolutive
- Site : dégradation progressive des ruines
- Environnement : carrière à proximité du site.

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- La chapelle : intérieurs et extérieurs
- Support de retombées de voûtes et chapiteaux à palmettes (Extrait de M. Mouret, *l'abbaye de Beaulieu, Notice architecturale*- Source fichier atlas des sites, Drae, 1987)

En bas :
- Intérieur de la chapelle, toiture, ouverture et retombée de voûtes
- Carte postale : Ferques (Pas-de-Calais), *Vue générale des Ruines et des Fermes de l'Antique abbaye de Beaulieu*, Ed. V. Debreu, Marquise (© AD Pas de Calais, coll. Rodière 12J358/689)
- Plan et coupe (d'après M. Mouret, *l'abbaye de Beaulieu, Notice architecturale, 1971*- Source fichier atlas des sites, Drae, 1987)

La chapelle est entièrement recouverte de lierre. Ayant perdu sa toiture, elle s'écroule peu à peu du fait des infiltrations et de la végétation. Seule une entrée obstruée par une tôle permet de jeter un coup d'oeil à l'intérieur. Un étai métallique soutient l'une des ouvertures.

Les vestiges actuels comprennent : la base d'une tour cylindrique du XIVe siècle et la chapelle latérale installée au XIVe siècle dans les restes de l'église abbatiale et où l'on enterrait les abbés commendataires. Des éléments d'architecture gothique subsistent dans la chapelle : arcades en tiers point, piliers couronnés de chapiteaux sculptés avec tailloirs à feuillage et palmette en méplat, supports de retombée de voûte avec chapiteaux à volutes et culots sculptés d'une tête de chat.

Une visite par les services du patrimoine et des sites, effectuée en 2010, avait déjà mis en évidence l'aspect délabrée de la chapelle avec "*Forte présence de lierre et d'arbustes avec enracinement dans les parties supérieures des maçonneries, désagrégation des parties hautes des maçonneries sous l'effet de l'infiltration des eaux de pluie, dislocation des mortiers et affaiblissement des parements internes et externes, étaiement de certain linteaux mais de manière insuffisante, disparition des départs de voûte et décollement des pieds-droits de baie*". La situation ne s'est pas améliorée.

Enjeux

- Travaux de sauvegarde de la chapelle et plan de gestion durable (Etude historique et de diagnostic auprès d'un architecte du patrimoine, relevé précis, dégagement de la végétation, mise en sécurité et consolidation, modalités d'entretien...)
- Valorisation de la chapelle, ses abords et le site des carrières dans le cadre des mesures compensatoires en fin d'exploitation. La carrière du Griset est prête à envisager l'achat de la chapelle et sa réhabilitation (acquisition foncière éventuelle de la parcelle 512). Un projet associant la visite du front de taille et de la chapelle pourrait voir le jour (en associant le parc naturel et l'intercommunalité).
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site

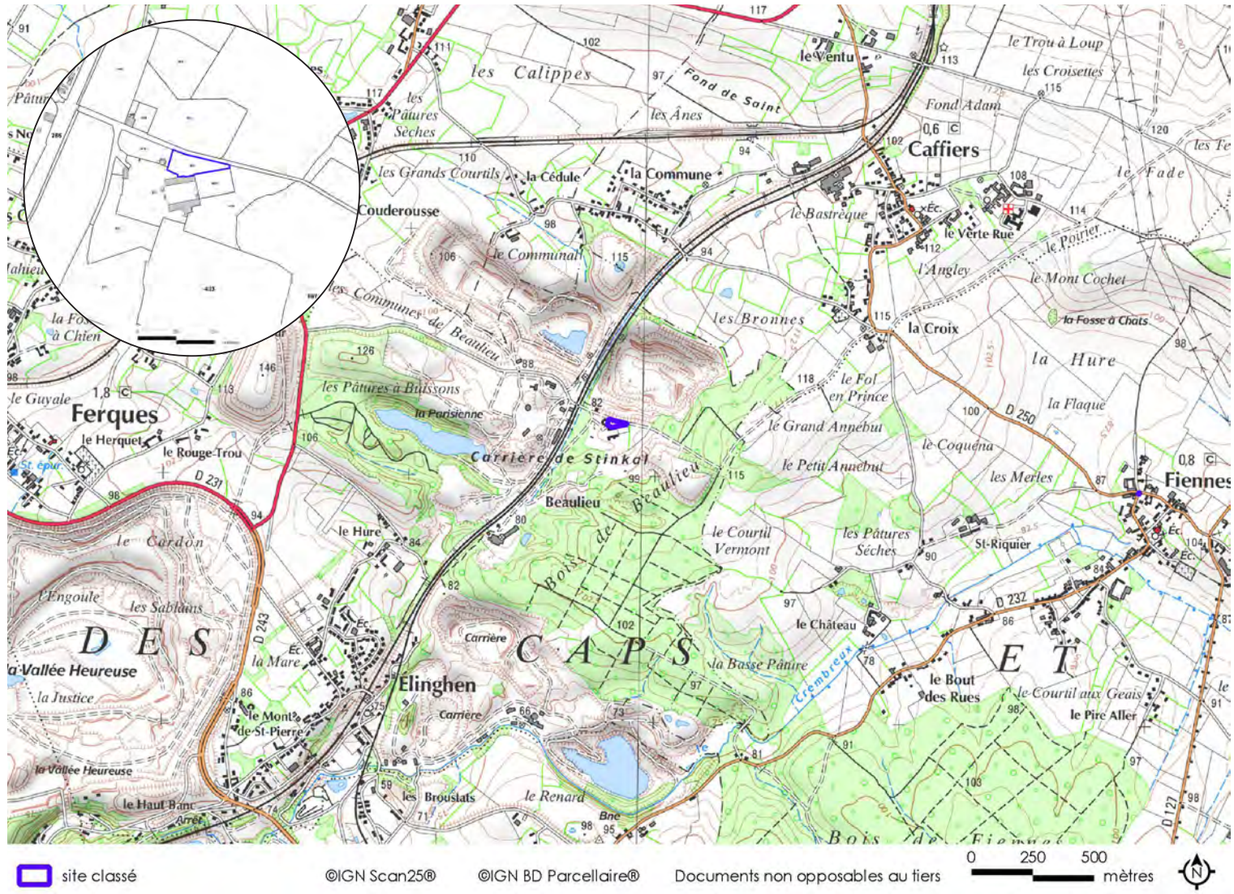

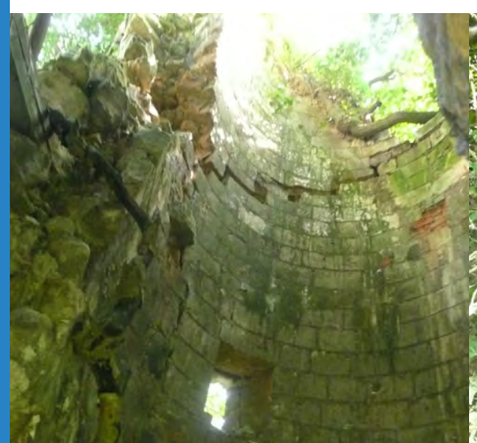

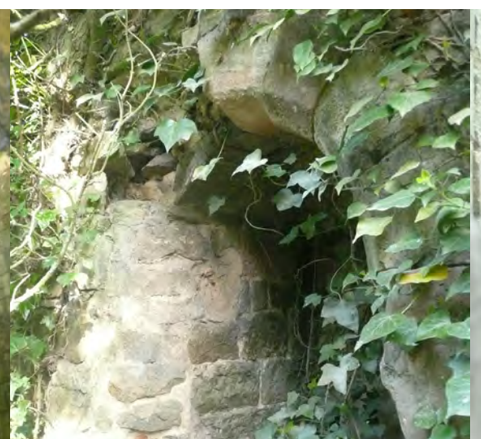





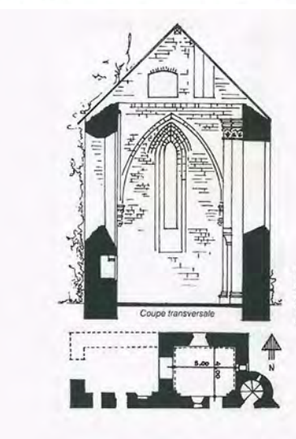





62-SC 05 Oppidum d'Etrun «bois du mont César»

Etrun

SITE CLASSÉ
Arrêté du 15 novembre 1912





Motivation de la protection

" *Sa forme est un ovale allongé qui mesure, rempart compris, 840 mètres sur 560 dans sa plus grande longueur et largeur (...). D'un côté il était protégé par la rivière du Gy et les fontaines dites des Brochets et d'Etrun et sur les autres côtés, par un retranchement de 1540 mètres de longueur sur 7 à 8 de hauteur, un fossé large et profond intérieur et un autre semblable extérieur. Aux deux extrémités, à l'est et à l'ouest sont deux grandes ouvertures paraissant en avoir été les entrées et qui ont environ 40 m de largeur. La 3ème qui conduit à Duisans, est plus moderne, elle a été pratiquée par les dames de l'abbaye d'Etrun.*

Une grande fosse adossée contre l'enceinte et la rivière et qui a une forme demi-circulaire, semble avoir été faite ou utilisée par les Romains comme vallum ou enceinte intérieure. (...)

On a constaté l'existence de galeries souterraines qui s'ouvraient dans l'un des rebords de cette fosse qui se prolongent assez loin. D'autres fosses assez semblables à celle-ci, moins son tumulus se retrouvent le long de la rivière (...).

Le camp s'étage sur une colline élevée s'inclinant vers la rivière, il domine toute la vallée en présentant au soleil de midi toute son enceinte. (...) Il semble donc évident qu'il s'agit d'un camp permanent, qu'il était chargé de veiller sur la vieille cité Atrébates (...)"
Extrait d'une note d'A. Terninck, Membre de la Commission permanente des Monuments historiques du Pas-de-Calais lors de la réunion de *Classement du camp de César à Etrun*, Commission des sites, date illisible

Un site stratégique à la confluence de plusieurs rivières

A 6 km à l'ouest d'Arras, le site d'Etrun est implanté à l'extrémité d'un plateau dominant la confluence de deux rivières : le Gy et la Scarpe, et des ruisseaux des Fontaines et du Ru. Ces cours d'eaux se regroupent et forment un obstacle naturel, au sud et à l'est.

Etrun fut entouré par un rempart de terre datant du 1er siècle avant JC. Il en subsiste des vestiges au lieu-dit le "camp de César" et autour de la commune. Malgré son appellation, ce site fortifié d'une surface d'environ 42 hectares fut longtemps considéré comme l'oppidum central des Atrébates, peuple gaulois occupant le Sud-Est du Pas-de-Calais. Des fouilles archéologiques récentes accréditent la thèse d'un camp romain implanté lors de la conquête du Nord de la Gaule. L'enceinte est constituée exclusivement de terre, contrairement aux structures gauloises utilisant bois et pierre à l'intérieur du rempart. De plus, aucun objet antérieur à la conquête romaine n'y a été trouvé.

En 57 avant J.C., lancé dans la conquête de la Gaulle, Jules César décida de s'attaquer aux territoires situés au Nord de la Seine. " *La fortification d'Étrun aurait permis à Jules César, de s'y installer en personne en 51 avant JC, durant l'hiver passé en Atrébatie, alors qu'il pourchassait Commios (roi des Atrébates et des Morins). (...) Constitué d'un fossé de 30 m de large, surmonté d'une butte de 20 m d'épaisseur et probablement d'une palissade de bois, ce talus de 2.5 km de long est encore haut de 6 m à 8 m par endroits. Le rempart a été préservé au Mont César, grâce aux arbres qui y ont été plantés dès le Moyen-âge*." (archeologie.pasdecalais.fr)

L'enceinte a été renforcée aux IIIe et IVe siècles et fut régulièrement occupée militairement. Plusieurs textes font état, à l'époque médiévale, de combats sur ce site en 881 contre les normands, et en 1097, lors de rivalités pour le siège épiscopal de Cambrai. Le site fut également occupé lors des sièges d'Arras, et pendant la première guerre mondiale.

CRITÈRE artistique
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Archéologique et paysager

DÉLIMITATION voir plan
SUPERFICIE 1,05 hectare
PROPRIÉTÉ Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Monuments historiques inscrits
(Hors périmètre) :
- *Chapelle votive Notre Dame de Pitié* (16 juillet 1970).
- *Ancienne résidence de l'évêque d'Arras ; parc avec vestiges de l'ancienne abbaye et de l'extrémité Est de l'oppidum (29 nov. 1985 et 26 fév. 1993).*

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Belvédères Artésiens et Vaux de Scarpe et de Sensée, Artois, à la confluence de la Scarpe et du Gy
ETRUN : 334 habitants (Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- archeologie.pasdecalais.fr
- LESUEUR DE MORIAME B., *Histoire d'Etrun*, Arras, 1899, réédition 1975
- Sir Mortimer WHEELER, RICHARDSON K. , *Hill Forts of Northern France*, Reports of the Research Commitee of the Society of Antiquaries of London, Oxford, 1957
- LEMAN-DELERIVE G., LEFRANC G. : Forteresses gauloises et gisements de l'Age du Fer dans le Nord/Pas-de-Calais, Arras archéol. n° 2, A.P.A.R, Lille, 1980
- DELMAIRE R., JACQUES A., LEMAN-DELERIVE G., SEILLET Cl., *Le Pas-de-Calais* 62/2, (Carte archéologique de la Gaule, 62/2), Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1994, 547-550.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Le camp de César vers la vallée
- L'aire d'orientation devant l'enceinte à l'ouest
- Vue aériennede l'oppidum d'Etrun et ses abords [*© Cliché Ph. Frutier Altimage*]







Fréquentation du site
Locale et touristique
Circuit de découverte du Mont-César
Signalétique : pas de logo site, signalétique routière avec Logo MH, aire d'observation et d'interprétation aménagée,
Gestionnaires privés

Etat actuel **Bon état général**
- Site : mis en valeur
- Environnement : terres agricoles à l'ouest et urbanisation village d'Etrun à l'est

Tendance évolutive
- Site : Dynamique naturelle (croissance de la végétation), protection M.H.
- Environnement : Urbanisation aux abords

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- L'enceinte, et la coupure urbaine des terres agricoles
- l'aire d'observation et d'orientation en direction du Mont Saint-Eloi et du Camp de César
- Les boisements sur l'enceinte

En bas :
- Bornage du circuit de découverte Camp de César
- La progression de l'urbanisation le long de la RD55
- Le camp de César vu de la chapelle votive Notre-Dame de Pitié
- *Etrun, Cadastre : tableau d'assemblage.* 1838 [© AD Pas de Calais, 3 P 320/23]

Aujourd'hui, une butte boisée à l'entrée ouest d'Etrun

La partie la mieux conservée du rempart est le site protégé, à l'ouest d'Etrun. La levée de terre, soulignée par la présence des arbres, est en bon état de conservation. En hiver, elle se détache derrière les troncs. Ailleurs, l'enceinte s'est effacée face à l'agriculture ou au développement urbain, même si certains tracés en subsistent. La partie Est du camp de César a été occupée au Moyen-Age par une abbaye bénédictine (XIe siècle), aujourd'hui disparue, qui constitua le site originel du village. L'extrémité Est de l'enceinte est conservée à l'intérieur d'une grande propriété, dite l'Evêché, issue de l'abbaye.

Une aire d'observation et d'interprétation a été aménagée le long de la route, devant le site (plantations, parking, tables d'orientation). Outre l'enceinte, la vue, dégagée, s'étend au loin jusqu'aux tours de l'abbaye du Mont Saint-Eloi, et plus loin les Monts de Flandres. Un circuit de découverte piétonnier balisé, dit du "Mont de César", parcourt l'ensemble de la commune. La communauté de communes informe sur le Mont de César sur son site internet.

Le site est reconnu et sauvegardé. Il est implanté au milieu de terres agricoles à l'entrée ouest du village d'Etrun. L'horizon dégagé des terres de cultures le met en valeur. Un ancien projet de lotissement aux abords du site a été écarté. Cependant l'urbanisation s'étend le long de l'axe d'entrée de la RD 55 et les constructions pavillonnaires se rapprochent du rempart.

Enjeux
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- La protection, fragmentaire, ne concerne que 80 ares sur les 42 ha du site. Elle méritait d'être complétée (un projet de protection avait d'ailleurs été proposé dans les années 1970). Ce site est désormais en cours d'inscription au titre des monuments historiques.

La limitation de l'urbanisation aux abords de la levée de terre est à réaffirmer, et à insérer dans les documents de planification urbaine.
- Mise en place d'un plan de gestion des boisements

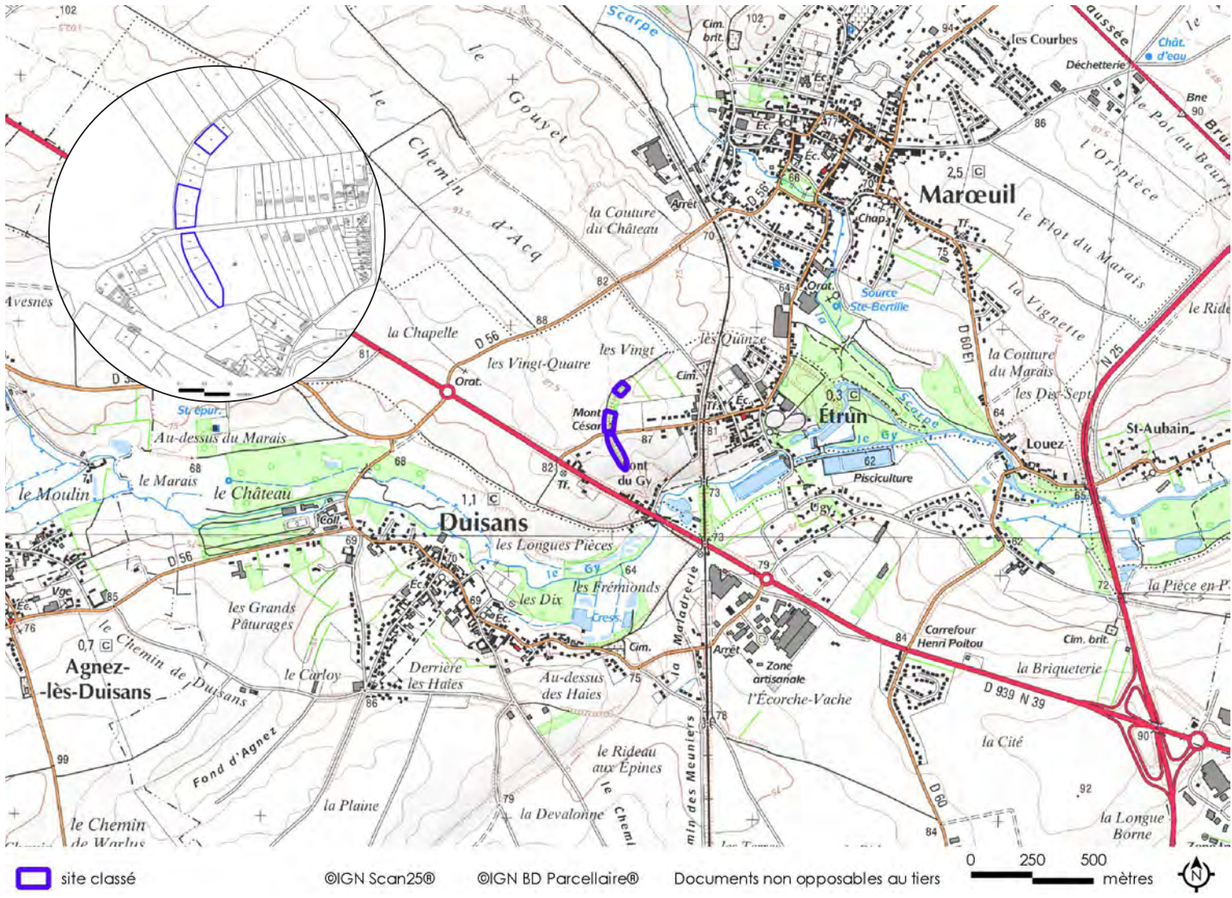













PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 06 Chapelle Saint-Louis de Guémy

Tournehem-sur-la-Hem (Guémy)

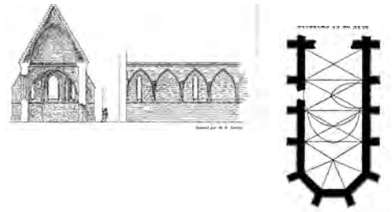

SITE CLASSÉ
Arrêté du 24 décembre 1913



Archives départementales du Pas-de-Calais



Motivation de la protection

« *C'est tout près de ces ruines que Louis IX, croit-on, établit son camp lorsqu'il traverse l'Artois pour l'expédition punitive projetée contre Henri VI roi d'Angleterre. La date de construction de la chapelle se place entre 1445, époque de la donation de la châtellenie de Tournehem au grand Bâtard de Bourgogne et 1504, année du décès de ce dernier. De la chapelle Saint-Louis, on découvre Calais et la mer qui sont à 24 km. La vue très belle s'étend, à droite sur une partie de la Flandre, et à gauche, sur des bois et divers cours d'eau ; c'est l'un des sites les plus pittoresques du Pas-de-Calais.* »
Commission des sites de caractère artistique et pittoresque,
Extrait du procès verbal de la séance du 6 déc 1913

Un panorama exceptionnel à la jonction de la plaine de Flandre et des contreforts de l'Artois

Le promontoire de craie du mont de Guémy annonce la fin des collines de l'Artois et domine la plaine maritime. La Chapelle Saint-Louis est située en belvédère, sur la ligne de crête, à 122 mètres. Aux alentours s'étendent des paysages ouverts de pelouses et de prairies, entre les Bois du Parc et du Camp Bréhout. Le site de la chapelle offre un magnifique panorama vers le sud, vers la vallée de la Hem et ses vallons, qu'il domine de près de 90 m, et les reliefs de l'Artois. Vers le nord, la vue exceptionnelle s'étend du pays de Licques à la plaine maritime, avec au premier plan les villes d'Ardres et Guînes, jusqu'à la côte Calais-Dunkerque. Par temps clair, les falaises de la côte anglaise apparaissent.

Un lieu de culte et de défense

Ce site exceptionnel favorisa les occupations humaines. A proximité de la chapelle se trouvaient plusieurs ateliers de taille de silex. Le site fut à la fois un ancien lieu de culte et de défense. L'endroit a peut-être été utilisé pour des cérémonies druidiques. Au IIIe siècle après JC, l'empereur romain Septime Sévère y établit le campement de ses armées, avant de traverser la Manche pour se rendre en Grande-Bretagne.

Une première chapelle aurait été édifiée au XIIIe siècle par Robert d'Artois, frère de Saint-Louis. Les archives et les clefs de voûte armoriées découvertes au milieu du XIXe attestent que la chapelle gothique actuelle fut édifiée à la fin du XVe par Antoine de Bourgogne, dit le Grand Bâtard, fils naturel de Philippe-Le-Bon. La chapelle fut partiellement détruite pendant les guerres franco espagnoles du XVIe siècle. Elle sera restaurée une première fois en 1930, sauf la toiture.
La chapelle fut dédiée à Notre-Dame seule à l'origine, à Notre-Dame et Saint-Louis après la canonisation du roi de France. Elle devint un lieu de pèlerinage : 15 août, ou 25 août (fête de Saint-Louis). Elle fut honorée par les marins calaisiens du fait de la vue sur la mer. Des feux y étaient allumés pour la Saint-Jean.

La chapelle est bâtie sur un plan allongé de 15,30 m sur 6,30 m de largeur, avec une abside à trois pans. Les trois baies du chœur et le portail de la façade Ouest présentent des ogives en tiers point. Le Mont de Guémy est battu par les vents du nord et de l'ouest, ce qui explique les ouvertures plus étroites de la nef rappelant le style ogival à lancettes. Les murs, épais de 85 centimètres, sont réalisés en blocs de craie appareillés. Ils sont épaulés de 14 contreforts et contrebutaient une double ouverture : la première en pierre tendre du pays, la seconde en silex à un mètre de la première. Deux statues de Notre-Dame et Saint-Louis étaient autrefois visibles dans la chapelle. Elles ont été vandalisées.

CRITÈRE artistique
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Paysager, historique et architectural

DÉLIMITATION voir carte.
SUPERFICIE 2,72 hectares
PROPRIÉTÉ départementale

AUTRES PROTECTIONS :
PNR des Caps et Marais d'Opale.
Site Natura 2000 : *Pelouses et bois neutrocalcicoles des cuestas du Boulonnais et du Pays de Licques et forêt de Guînes*
Espace Naturel sensible
INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- ZNIEFF1 : *Mont de Guémy*

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Coteaux Calaisiens et Pays de Licques.
TOURNEHEM-SUR-LA-HEM : 1 413 habitants (Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- IMBERT P. , « La chapelle St-Louis de Guémy », Bull. de la Société Historique et Artistique de Calaisis n° 78, 1979.
- J. DECROOS, " Notes archéologiques sur la chapelle Saint-Louis de Guémy", Bul. hist. trim. de la Soc. des antiquaires de la Morinie, 1902 Vol 11 -1906, pp.181 à 188
- V. BRUNELLE, *Guémy, Chapelle St-Louis, étude préalable d'aménagement*, 1980.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Chapelle et panorama vers le nord
- la nef et l'abside sur le versant dominant la vallée de la Hem
- Vue des restes de la chapelle Saint-Louis, Extrait de P. Hédouin *Souvenirs historiques et pittoresques du Nord de la France*, 1830 [© AD du Pas-de-Calais cote P1400128)
- *Ancienne chapelle Saint-Louis, croquis de restitution*, M.E. Sturne, 1906, (Extrait de J. Decroos, " Notes archéologiques ... Guémy")







FRÉQUENTATION DU SITE
Accès libre
Site touristique, le GR 128 longe le site
SIGNALÉTIQUE : balisage routier avec logo site, panneau d'interprétation

GESTIONNAIRES
Conseil Général du Pas-de-Calais
Entretien des pelouses par Eden62

ETAT ACTUEL **Etat Moyen**
- Site : Désordres constructifs dans la chapelle
- Environnement : Mont de Guémy, vallée de la Hem (rural)

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : patrimonialisation
- Environnement : Projet de protection de la vallée de la Hem

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- Baie de la nef, avec arc en lancette
- Accès à la chapelle
- Intérieur de la nef

En bas :
- Signalement et accès au site
- Le panorama vers la plaine maritime et au loin les côtes de la Manche

Aujourd'hui, un site historique et paysager mis en valeur

Le panorama exceptionnel de ce promontoire existe grâce au paysage ouvert entourant la chapelle. Ces pelouses, prairies et fourrés calcicoles offrent une flore spécifique et une diversité faunistique élevée. La partie haute du coteau appartient au Conseil Général du Pas-de-Calais, le reste étant des terrains privés.
Eden 62 assure la gestion de ce site qui "*constitue l'un des coteaux calcaires les plus riches et les plus diversifiés de la vallée de la Hem. (...). Le site est occupé par des pelouses calcaires pâturées ou abandonnées évoluant pour certaines vers un stade arbustif*." (Eden 62) Les prairies sont fauchées.

En 1979, suite à la dégradation du site liée à la surfréquentation, une étude de mise en valeur est confiée par le Conseil Général à M. Brunelle, Architecte des Bâtiments de France. Il est décidé de conforter les ruines de la chapelle (rejointoiement, repose d'éléments descellés, réparation des contreforts et refixation des grilles dans les ouvertures), d'interdire l'accès aux véhicules par la mise en place d'une barrière et de proposer des stationnements en bordure de la route. A partir de la D225, deux accès se font face : l'un pour les voitures mène à un parking et à un panneau d'interprétation présentant le site ; l'autre, pour les piétons, mène vers la chapelle. A proximité de la chapelle subsistent les vestiges d'une table d'orientation qui a été vandalisée.

Une grille limite l'accès et les dégradations à l'intérieur de la chapelle. Celle-ci a été restauré en 1984. Aujourd'hui, des désordres liés au couronnement des murs apparaissent. Les pierres calcaires se désagrègent. En 2011, une inspection du site précise que "*la cause essentielle des désordres de maçonnerie est le couronnement en béton des ruines, occasionnant un 'état alvéolaire de dégradation' des pierres sous-jacentes*." Les pierres commencent à chuter et menacent la pérennité de la chapelle et les visiteurs.

Enjeux
- Diagnostic et travaux de sauvegarde de la chapelle (couronnement).
- Démontage des vestiges de la table d'orientation

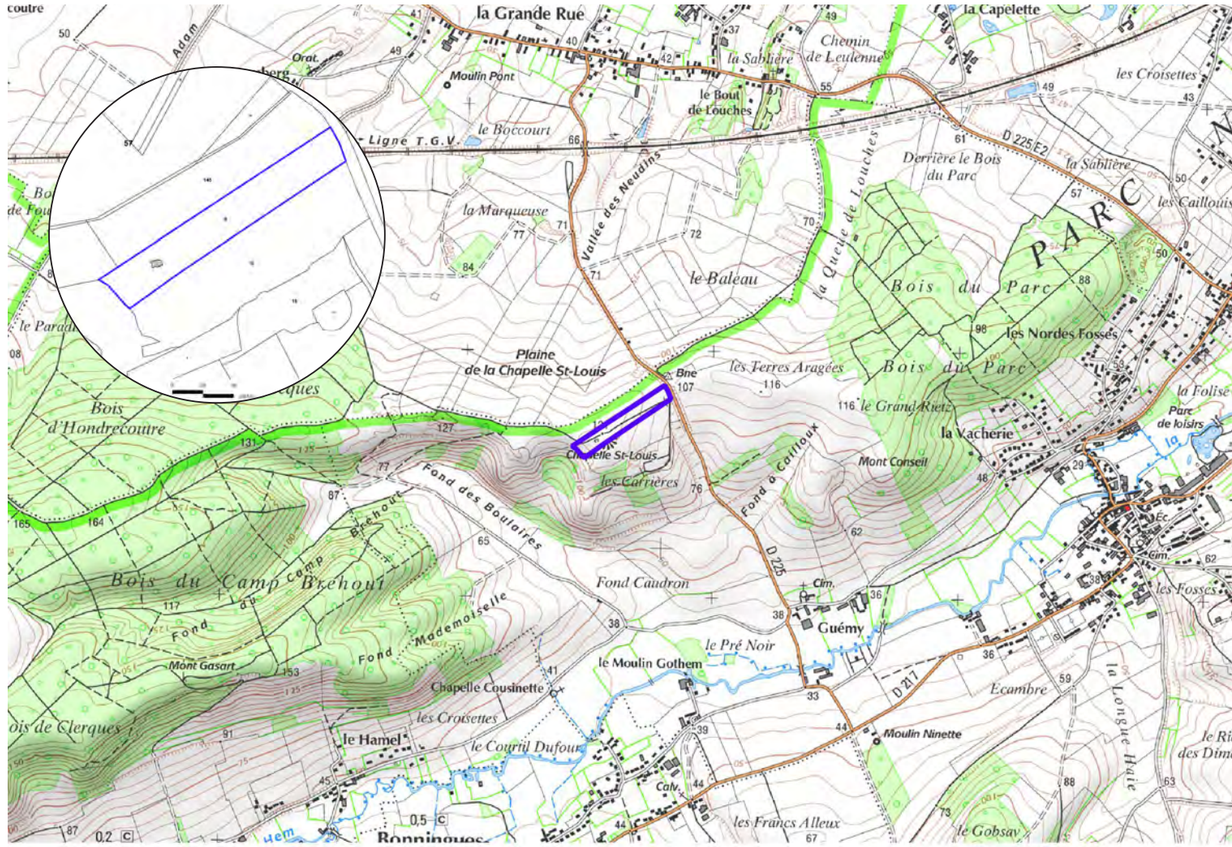









PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 07 Château de Montcavrel

Alette



SITE CLASSÉ
Arrêté du 28 septembre 1915





Un site stratégique

A un peu moins de 10 km au nord de Montreuil-sur-mer, entre Alette et Montcavrel, le château de Montcavrel est implanté sur un éperon crayeux. Il domine la vallée d'une petite rivière nommée la Bimoise, qui se jette à Montcavrel dans la Course, affluent de la Canche.

Une première fortification fut établie dès le XIe siècle sur le Montcavrel qui désigne le mont des chèvres ou des chevreuils. Au milieu du XIIIe siècle, cette portion de territoire située au nord de la Canche, aux confins de l'Artois et du Boulonnais fut âprement disputée.

Les Seigneurs de Montcavrel se distinguèrent en 1214 à la bataille de Bouvines, auquel participa Guillaume de Montcavrel, et à la bataille d'Azincourt où Jean III périt le 14 Octobre 1415. Au début du XVe siècle, la terre parvint à la maison de Monchy. « *Le nouveau châtelain de Montcavrel vint s'y fixer en 1437 et la forteresse ayant été incendiée par les Anglais, il la rétablit plus importante et profita de sa position exceptionnelle sur une hauteur escarpée, à l'entrée de deux petites vallées* » (Dict. hist. et arch. du Pas-de-Calais). La seigneurie, appartint aux Monchy-Cayeu et aux Mailly-Nesle et fut érigée en marquisat en 1690.

Les vestiges d'un château fort

Le château-fort fut démantelée au XVIe siècle. Après la révolution, le château fut vendu comme bien national. En 1810, les bâtiments en ruine furent en partie détruits. L'enceinte fut transformée à usage agricole.

La fortification médiévale se devine par la présence d'une butte boisée imposante, dominant le village de Montcavrel. La motte féodale est entourée de fossés et une crête artificielle en rendait l'accès difficile. La fortification dessine un ovale avec motte féodale et basse-cour. Le mur d'enceinte découronnée subsiste dans sa majeure partie et borde les fossés. Il est bâti en craie avec un soubassement en damier de silex et grès. Ponctuellement on peut apercevoir les meurtrières des couleuvrines qui assuraient la défense.

Le château comprenait un donjon, dont on retrouve l'emplacement et une chapelle. Les tours de flanquement de la basse-cour ont disparu. Englobés dans l'enceinte subsistent les deux tours cylindriques des courtines du château, sans toiture et partiellement en ruines. La porte primitive de la basse-cour qui s'ouvrait à l'ouest a disparu. Elle fut remplacée au XVIe siècle par un autre accès, encore existant, comprenant une porte piétonnière et une porte charretière.

Au centre de la basse-cour subsiste un colombier cylindrique en craie, sur soubassement de grès et silex. Il est coiffé d'un toit en poivrière et orné de l'écu des Mailly et d'un cadran solaire sur la face sud avec des inscriptions donnant 1761.

Un usage agricole

Les bâtiments postérieurs à la fortification médiévale comprennent, outre le pigeonnier, le corps d'habitation, construit sur trois niveaux, en pierre calcaire sur soubassement de grès, portant la date de 1842 et deux grès sculptés portant les armoiries des Monchy, plusieurs bâtiments d'écuries et annexes, datés de 1611 et de la fin du XVIIIe. « *Le mur d'enceinte, la tour qui s'élevait à l'est, et quelques bastions en ruine ont échappé à la destruction de cette remarquable forteresse qui fut démolie à l'époque de la Restauration. La plupart des maté-*

Critère artistique
Dominante et intérêt du site Pittoresque et architectural, historique (vestiges du château..)

Délimitation Les ruines du château de Mont Cavrel avec ses anciens fossés
Superficie 3,31 ha
Propriété Privée

Autres protections :
Monuments Historiques inscrits
- *Clocher de l'église d'Alette* (10 juin 1926)

Inventaires du Patrimoine naturel :
- Znieff2 : *La vallée de la Course et ses versants*

Contexte géographique :
Paysages Montreuillois, au nord de Montreuil, vallée de la Bimoise
Alette : 356 habitants (Insee RGP 2010)

Pour en savoir plus

- Routier J-C, *Le château fort de Montcavrel : étude historique et archéologique*, Fauquembergues : Comité d'histoire du Haut-Pays, 1991
- Thiebaut J., *Dictionnaire des châteaux de France : Artois, Flandre, Hainaut, Picardie*, Ed. Berger-Levrault, 1978
- Rodière R., *Picardie historique et monumentale: Le pays de Montreuil,* VII, A. Picard, 1933, pp 145-149
- Haigneré D., *Dictionnaire hist. et arch. du Pas-de-Calais*, Com. dép. des monuments historiques, 1873-1883
- Thobois Abbé, *Le château et les seigneurs de Montcavrel,* Arras, 1901

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- L'intérieur de la cour : le pigeonnier et la ferme
- Le mur d'enceinte
- *Château de Montcavrel, Côté Est, restitution du donjon, du crènelage, des courtines et des tours,* [© Archives départementales du pas-de-Calais, 3 Fi 1, planche 5]
- Vue aérienne du château de Montcavrel [© *Cliché Frutier altimage*]






Fréquentation du site
Site privé, non ouvert à la visite
En partie visible depuis le chemin de randonnée qui le longe
Cheminements sauvages autour de l'enceinte
Signalétique : aucune

Gestionnaires propriété privée

Etat actuel **A l'abandon**
- Environnement : commune rurale

Tendance évolutive
- Site : non géré, dégradation progressive
- Environnement : quelques constructions nouvelles le long de la D751

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- Accès vers la haute cour
- L'enceinte et l'entrée vers la basse cour
- Les fossés envahis par la végétation
- Une des tours cylindriques en ruines

En bas :
- La tour du pigeonnier (1761)
- L'éperon boisé vu de Montcavrel
- Le calvaire de Montcavrel et l'accès vers l'éperon boisé
- Meurtrière

riaux ont été employés dans les bâtiments que (le nouveau propriétaire) M. Bourdrelle a fait construire, en 1842, pour l'installation de la Bergerie Impériale (bergerie royale puis impériale de 1841 à 1859). » (Dict. hist. et arch. du Pas-de-Calais). Il s'agit du corps de logis actuel. Le site devint une ferme.

Aujourd'hui, un site à l'abandon

Le site, qui surplombe le village de Montcavrel, et la vallée de la Bimoise a conservé un caractère rural, avec des prairies, des haies bocagères et de petits bois en haut des pentes. Quelques nouvelles constructions apparaissent dans les villages d'Alette et Montcavrel.

Le site conserve de nombreux vestiges. Des fouilles archéologiques y ont été réalisées en 1975 et 1982. Il a fait l'objet d'une étude archéologique et historique complète (cf. J-C. Routier). En 1989, la propriété était en vente. Plusieurs possibilités de reconversion avait été émises : une "*utilisation culturelle liée au festival de la côte d'Opale, une utilisation touristique ou hôtelière (investisseurs britanniques). La réutilisation du lieu devra faire l'objet d'une attention particulière pour permettre une réhabilitation du site et sa valorisation dans le contexte du développement touristique local*" (Commission départementale des Sites, Réunion du 26 mai 1989). Aucune suite n'a été donnée à ces projets.

Le site, privé, est aujourd'hui à l'abandon. Les bâtiments et les restes du château fort continuent de se dégrader. Le corps d'habitation, abandonné, a perdu ses fenêtres. La plupart des bâtiments, écuries et annexes sont en mauvais état. Seul le pigeonnier semble encore en bon état, mais certaines pierres se descellent. Les fossés sont envahis de végétation. Les pentes de la butte sont boisées.

Enjeux
- Une réhabilitation globale du site est à prévoir par la consolidation des vestiges, la restauration des bâtiments...
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site

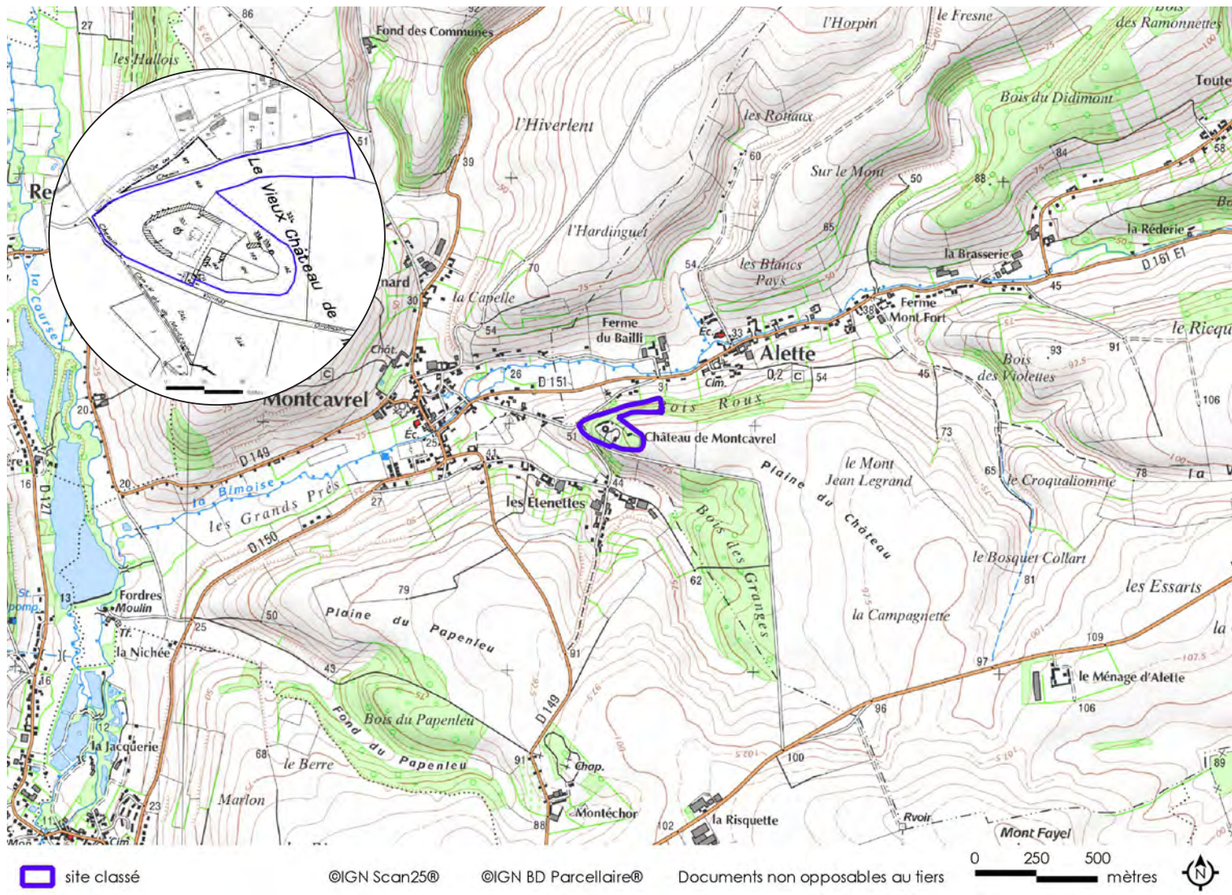










PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 08 Remparts de Boulogne-sur-Mer

Boulogne-sur-Mer

SITE CLASSÉ
Arrêté du 16 mai 1916





Le site protégé est venu compléter la protection de 1905 d'éléments ponctuels de la forteresse (portes d'entrées classées MH). Enfermée dans ses remparts médiévaux, la Ville Haute de Boulogne forme actuellement un rectangle de près de 400 x 300 m qui correspond à trois enceintes édifiées successivement depuis la conquête romaine, jusqu'à la fin du Moyen-âge. Près de 200 ans de fouilles archéologiques ont permis d'en reconstituer la physionomie générale.

Le camp de la flotte de Bretagne durant le Haut-Empire romain

Vers 43 après J.C., après la conquête de la Britannica (Grande-Bretagne) par l'empereur Claude, Boulogne devient la base militaire de la flotte romaine de Bretagne («la classis britannica»).

« *Situé face à la Grande-Bretagne, bien abrité par les falaises d'Odre et de Châtillon, l'estuaire de la Liane est choisi comme siège d'une flotte militaire, la Classis Britannica, et d'un bureau de douane (portorium), pour le contrôle militaire et commercial du détroit du Pas-de-Calais. Desservi par d'importantes voies de communication conduisant vers l'Italie (...) et vers la frontière rhénane (...), le port de Boulogne devient un point de passage obligé vers les ports insulaires de Richborough (Rutupiae) et de Douvres (Dubris). S'il ne reste rien du port antique, ensablé au Moyen Âge, la Ville-Haute conserve le plan du camp militaire romain édifié au second siècle.* » (Drac, Boulogne, port romain, 2004)

Ce camp militaire de près de 12 ha occupait le plateau de la ville haute. Délimité par un mur d'enceinte de 1,80 m d'épaisseur renforcé de tours internes rectangulaires et précédé d'un fossé, il fut édifié au début du second siècle. Cette première enceinte a été reconnue partiellement en 1978 lors des fouilles de sauvetage à proximité du palais de justice. D'autres fouilles archéologiques ont permis d'en préciser les contours. Ce camp dominait le port antique d'une quarantaine de mètres. Le coteau abrupt (le sautoir), en amphithéâtre, était aménagé en terrasses successives, sur lesquelles étaient bâties des habitations.

Le rempart du Bas-Empire

Vers la fin du IIIe siècle, l'enceinte du camp de la ville haute est remplacée par une muraille, épaisse de trois mètres, dotée de tours semi-circulaires externes. Elle est construite parallèlement au mur d'enceinte arasé du Haut-Empire, à quelques mètres en avant de celui-ci et elle protège la garnison. Elle est encore visible dans les sous-sols du château comtal. Après 411, Boulogne perd de son importance stratégique, puis sera détruite par un incendie, sans doute vers 425/430. (Drac, *Boulogne, port romain*, 2004)

L'enceinte médiévale et le château

L'enceinte du bas-Empire protège la ville pendant 900 ans. Au début du XIIIe siècle, Philippe Hurepel, fils bâtard de Philippe Auguste, prend possession du Comté de Boulogne. Opposé à la régente Blanche de Castille, il organise la défense de son territoire et fait construire une nouvelle enceinte et un château.

Le château-fort (hors site) à l'angle Est de l'enceinte, est achevé en 1231. Il adopte un plan polygonal à 9 côtés, flanqués de tours rondes, et dépourvu de donjon. Au XVe siècle, il sera renforcé à l'extérieur par une chemise, mur le protégeant des projectiles d'artillerie. Quelques modifications interviendront par la suite. Le château servira de prison de 1947 à 1973.

CRITÈRE artistique
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Architectural, paysager et archéologique (rempart urbain)

DÉLIMITATION L'ensemble des remparts (sauf parties classées Monuments Historiques) et les glacis qui ceinturent la Haute-ville jusqu'aux boulevards
SUPERFICIE 7,97 hectares
PROPRIÉTÉ communale

AUTRES PROTECTIONS :
Zppaup *de Boulogne-sur-mer (2003)*
Monuments historiques
- *Ouvrage d'entrée dit Porte Gayolle, et Ouvrage d'Entrée dit Porte des Degrés,* classés M. H.(1905)
- *Enceinte de la Haute ville et château d'Aumont,* inscrit MH (10 juin 1926)
- *Château fort puis Caserne d'Aumont,* classement partiel MH (06 oct.1977)

Plusieurs monuments historiques dans la Haute-ville et sur la commune
Site inscrit *de la Haute-ville* (voir Fiche 62-SI N°5)

POUR EN SAVOIR PLUS

- DRAC Nord-Pas-de-Calais - SRA, *Boulogne, port romain*, sept. 2004
- LOTTIN A. (sous la dir.), *Histoire de Boulogne-sur-mer,* Presse universitaire de Lille, 1983
- TARTARY, *Boulogne-sur-Mer, mise en valeur de la Haute ville*, bureau d'étude ATAU, 1973
- PIERRE M., HELIOT L. , *Le château de Boulogne-sur-mer*, Paris, 1933
- ENLART Camille, « Le château et les remparts », dans Boulogne et la région boulonnaise, Boulogne-sur-mer, 1899

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Porte des dunes, enceinte et ville basse
- Boulevard du Prince Albert planté d'arbres, enceinte et promenade Clémenceau sur les glacis, et buste d'Emile Lemaitre, journaliste
- Vue aérienne : Boulogne-sur-mer, l'enceinte de la ville haute [*© Cliché Ph. Frutier Altimage*]







CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages des Falaises d'Opale, Haute-ville de Boulogne-sur-mer
BOULOGNE-SUR-MER : 43 070 habitants (Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
- Promenade des remparts ouvert en journée, musée du château
- Site touristique, ville d'art et d'histoire

SIGNALÉTIQUE : pas de logo site, panneaux Monument Historique et panneaux d'interprétation

GESTIONNAIRES Ville de Boulogne-sur-mer

ETAT ACTUEL **Bon état général**
- Site : enceinte en cours de restauration
- Environnement : Site urbain

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site géré
- Environnement : Zone de protection d'abords de Monuments historiques

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- Vue depuis les remparts, porte des dunes, ville basse vers la grande rue
- Les remparts le long de la grande rue
- Monument commémoratif et porte des degrés

En bas :
- Tennis le long des fortifications est
- Parking le long des fortifications ouest

L'enceinte, qui reprend ou jouxte le tracé de la muraille antique, dessine un rentrant à l'angle nord-est, face au château-fort. Le rempart de 1500 m est percé de quatre portes, sur les axes du cardo et du décumanus qui donnent accès à la ville haute. Il est régulièrement flanqué de 17 tours semi-circulaires (disparues sur le flanc nord-est) dont trois plus importantes aux angles, le quatrième angle étant occupé par le château. Suite aux progrès de l'artillerie, l'enceinte est modifiée au XVIe siècle : les courtines et les tours sont arasées et des levées de terre complètent la fortification. Après la signature du traité des Pyrénées (1659), Boulogne perd son intérêt stratégique. Louis XIV refuse la rénovation des fortifications de la ville haute proposée par Vauban. A partir de 1689, il fait détruire l'enceinte extérieure et tous les ouvrages avancés de la double ligne de fortifications.

Aujourd'hui, une double promenade et un musée

La promenade des remparts. Face au coût des démolitions, l'enceinte intérieure sera conservée par Louis XIV. Actuellement en cours de restauration, elle offre un écrin à la ville haute. Le sommet des remparts partiellement plantés permet de faire le tour de la ville en longeant tours et courtines. Au loin se découvrent les horizons de la ville et la mer.
L'occupation des glacis. Entre les boulevards qui ceinturent la ville haute et les fortifications, les anciens glacis sont occupés par des jardins, de grands parkings ou des terrains sportifs. Les terrains de tennis bordant l'enceinte s'inscrivent dans le dénivelé du site par une succession de terrasses plantées d'arbres. Les jardins-promenades offrent de grandes pelouses plantées d'arbres, ponctuées de monuments commémoratifs et de sculptures de grands hommes. Les parkings au pied des remparts ont, par contre, été sommairement aménagés.
Un musée. L'ancien château-fort des Comtes de Boulogne a été transformé en musée. Il se visite et accueille des expositions temporaires.

Enjeux
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Préservation des caractères historiques et paysagers du site, des vues lointaines et des vues vers l'enceinte
- Etude de la revalorisation des esplanades de stationnement le long des remparts en lien avec le stationnement à l'échelle de la ville

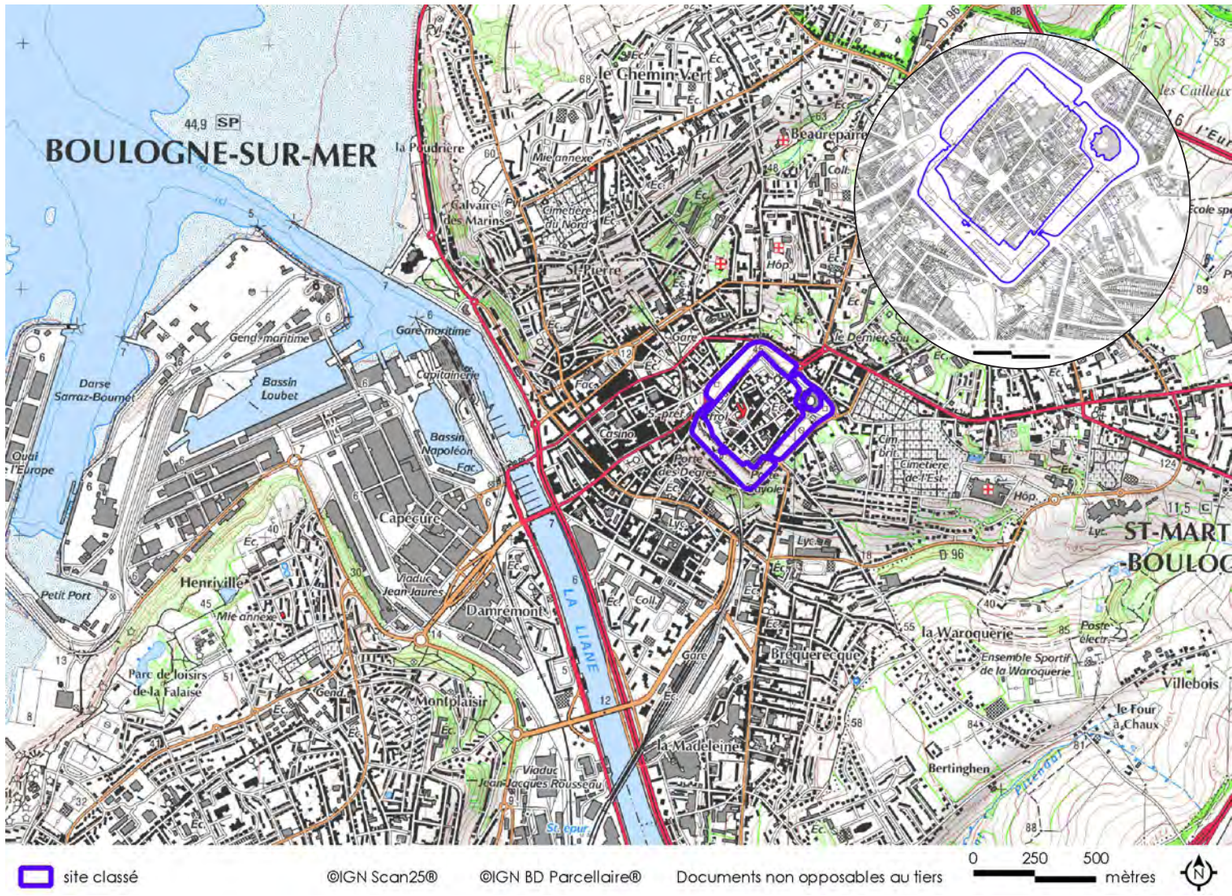









PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 09 Rotonde des tilleuls de Bomy

Bomy

SITE CLASSÉ
Arrêté du 28 novembre 1917

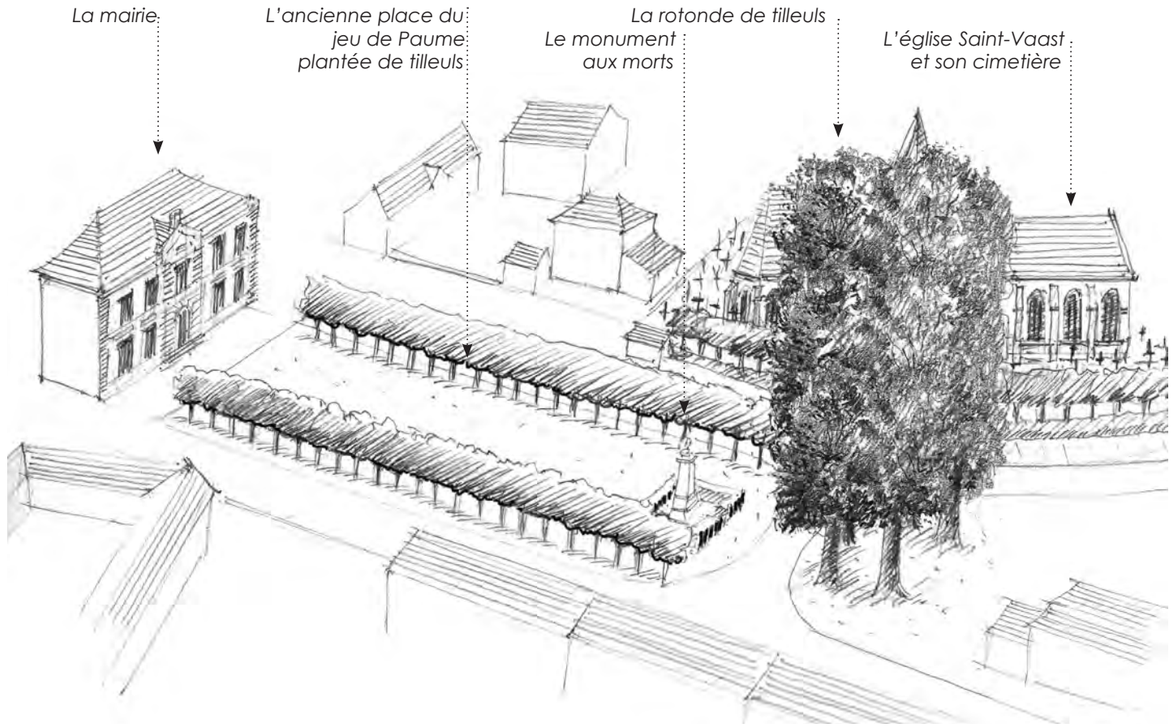



Motivation de la protection

"La rotonde de Bomy est classée au titre des sites.
Cette mesure de protection est ancienne (28 novembre 1917) : à l'époque, l'attention s'est portée uniquement sur un point particulier de la place : la rotonde des tilleuls, considérée comme un "monument végétal".
Aujourd'hui, une analyse des lieux plus précise, permet de resituer la rotonde des tilleuls dans le contexte de la place.
En fait, c'est la place du village qui doit être considérée comme un site formé de plusieurs éléments : espace central, mairie, monuments aux morts, alignements de tilleuls taillés et rotonde située à l'extrémité de la place".

Extrait de la proposition de classement du site de la place du village (note de présentation)

Une rotonde de tilleuls au coeur du village

"'De l'autre côté, à l'extrémité de cette place s'élève le presbytère tout proche de l'église. Là on admire un rond-point magnifique planté de tilleuls séculaires hauts de 20 mètres, dit- on, formant ensemble, pour ainsi dire, une muraille de riche verdure.
C'est dans ce rond très spacieux que la jeunesse de Bomy se réunissait. Simple et religieuse, elle s'ébattait sous les yeux du pasteur vénéré qui, au son de la cloche et à sa voix, se rendait soumise à la prière du soir, sans penser, comme de nos jours, aux cabarets, cette véritable calamité de notre époque".
Abbé Robert, *Notice historique sur Bomy*, 1869

Situé à 25 km de Saint-Omer, Bomy est implanté à la confluence de plusieurs ruisseaux venant former la Laquette, affluent de la Lys. Le village est niché au fond des vallons qui incisent le plateau. Au coeur de Bomy, le site protège un cercle de tilleuls planté à l'extrémité ouest de la place du village, près de l'église.

Les tilleuls à la majestueuse silhouette, plus haute que le clocher, sont plantés sur une butte engazonnée. Selon la tradition orale locale, la rotonde des tilleuls a été constituée en 1669. Entre 1790 et 1802, lorsque Bomy fut chef-lieu de canton, deux tilleuls auraient été coupés. En 1917, il subsistait huit tilleuls qui furent protégés. Deux tilleuls ont été abattus par une tempête en 1940 et remplacés, mais un seul arbre a subsisté. Un autre tilleul est tombé lors d'une tempête en 1990. Un dernier tilleul a été abattu en 2001 suite à une tempête.

Une ancienne place du jeu de paume

La rotonde de tilleuls et la mairie se font face de part et d'autre de l'ancienne place du jeu de paume. Ces jeux traditionnels se pratiquaient sur un terrain revêtu de craie damée, parfois de terre battue, protégé des vents et du soleil par un mail planté. Les tilleuls et ormes plantés sur la place et ceux du tour de l'église, endommagés pendant la première guerre mondiale, furent abattus en 1920. La commune acheta 80 tilleuls afin de les remplacer.

L'ancienne place du jeu de paume, engazonnée, est aujourd'hui bordée de deux cordons de tilleuls palissés. Le monument aux morts érigé en 1922, simplement cerné d'une haie, fait face à la rotonde. Le cimetière, au pied de l'église, est délimité d'une haie champêtre sur talus complétée de tilleuls palissés.

Aujourd'hui, cinq tilleuls dans un site à caractère patrimonial

Les tilleuls ne sont plus que cinq dont un arbre, plus jeune, planté en 1940. Leur silhouette élancée domine l'ensemble du village.

CRITÈRE artistique
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Paysager

DÉLIMITATION les huit arbres formant la rotonde des tilleuls à Bomy
SUPERFICIE 9 ares
PROPRIÉTÉ Communale

AUTRES PROTECTIONS :
Monument historique
- *Château de Bomy* classé (24 décembre 1980) ; *communs* inscrits (24 décembre 1980)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages des Hauts Plateaux Artésiens, Paysages du Pays d'Aire, Haut Artois / Lys
BOMY : 600 habitants (Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- bomyphoto.centerblog.net
- LESAGE René (dir.), *Etudes et documents pouvant servir à l'histoire de Bomy*, Etudes & Documents n° 12, Comité d'histoire du Haut-Pays,1995
- MISSION DU PAYSAGE, *Elagage et protection des arbres*, STU, 1982
- Martel J. , *Eglises gothiques tardives de la région de Fléchin*, Bull. de la com. dép. des monuments historiques du Pas-de-Calais, T7, 1956
- Abbé ROBERT, *Notice historique sur Bomy*, Bull.de la Commission des antiquités dép., Pas-de-Calais 1869 (T3), p 30, Bnf.fr

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Vue de la rotonde vers la mairie et la place du village
- Vue depuis la mairie vers la rotonde de tilleuls et l'église







FRÉQUENTATION DU SITE
- Place publique, nombreuses animations
- Point I (Informations touristiques)
- Randonnées : Gr 127 et départ depuis la place des tilleuls de chemins de petite randonnée et VTT : l'hermitage, Sainte-Frévisse, et Fond Adrien
- Association à la découverte de Bomy

SIGNALÉTIQUE : aucune

GESTIONNAIRES Commune

ETAT ACTUEL **Bon état général**
- Site : Butte engazonnée avec cinq tilleuls, dont quatre grands tilleuls de la plantation d'origine et 1 tilleul replanté il y a une quarantaine d'années
- Environnement : Coeur de village

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : site géré, vieillissement des tilleuls
- Environnement : Zone de protection d'abord de monument historique

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Rotonde de tilleuls, ancienne place du jeu de paume et monument aux morts
- CPA, *Bomy, par Fléchin (PDC)-Les tilleuls,* Phot. Delebarre, Aire-sur-la-lys (coll.part. © tous droits réservés) : l'ancienne place du jeu de paume ceinturée de tilleuls
- Les tilleuls et l'église vus de la rue du Rietz

En bas :
- L'église, le cimetière et les tilleuls palissés
- Le château de Bomy
- Les tilleuls de la rotonde
- Les tilleuls de la rotonde et les façades nord de la place

Le village a conservé un fort caractère patrimonial avec un habitat ancien préservé et plusieurs éléments notables aux abords du site :
- **l'ancienne place publique du jeu de paume**, plantée de tilleuls palissés,
- **la mairie**, datant du XIXe siècle, faisant face à la rotonde, de l'autre côté de la place,
- **le vieux cimetière et l'église Saint-Vaast, récemment restaurée** (charpente, maçonnerie, couverture, vitraux en cours)
- **le château de Bomy** (2ème moitié XVIIIe) **et son parc**, dont les frondaisons se dessinent à proximité.

La construction de l'église, en pierre de craie, s'étala sur plusieurs siècles : la tour carrée du clocher (XIIe -XIIIe), avec des parties du XVIe siècle, le choeur gothique-flamboyant (XVe-XVIe), la chapelle sud, en briques et pierres (1619), la chapelle nord (XIIIe), la nef d'inspiration néo-gothique étant plus récente (1870-1872).

Il n'est pas étonnant de retrouver des tilleuls plantés près de l'église, car ces arbres à croissance rapide ont traditionnellement été plantés à proximité des calvaires et des églises. Les arbres étaient vénérés depuis l'antiquité et après avoir combattu ces croyances païennes, le christianisme finira par les intégrer. La rotonde entourait-elle un calvaire disparu ? Aucune archive ne vient l'attester. La tradition rapporte celle d'un "rond de danse" où se déroulaient les fêtes locales.

Le site est soigné et entretenu. La proximité de l'église et de la mairie, la simplicité du vocabulaire employé (herbe, haie, tilleuls), confèrent une grande qualité à l'espace public de ce coeur de village. La commune a fait effectuer un sondage pour vérifier l'état phytosanitaire des arbres, il y a quelques années. Celui-ci a conclu à l'absence de dangerosité des arbres. La taille, lorsqu'elle est nécessaire, est effectuée par un élagueur de taille douce.

Enjeux

- Maintien de la qualité patrimoniale du coeur de village.
- Poursuite de la gestion douce des vieux arbres
- Signalement du site (logo site) et son histoire

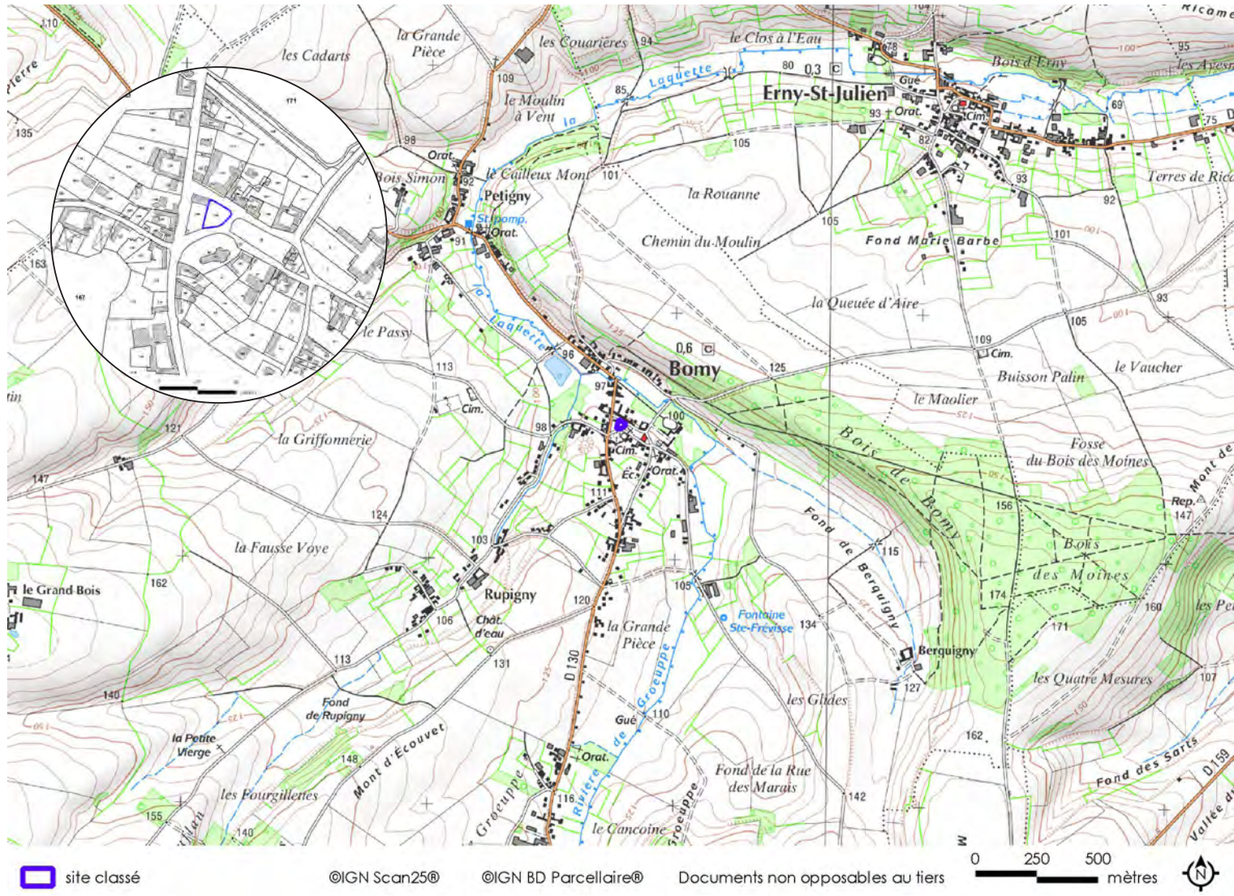

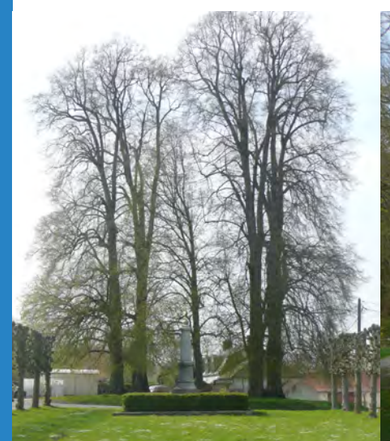











PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 10 Ruines du Château des Lianne

Beaurainville

SITE CLASSÉ
Arrêté du 20 avril 1919

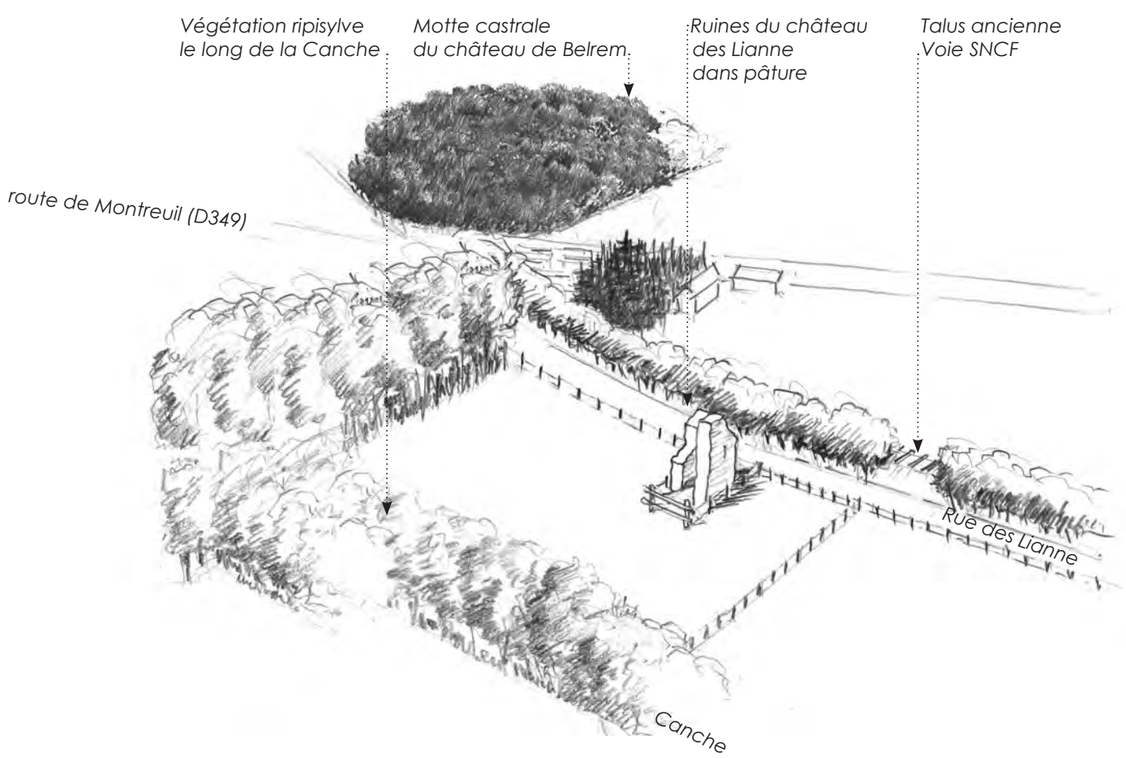



Motivation de la protection

« *D'après un plan et une élévation (...) reproduits par le Baron Albéric de Calonne dans l'Histoire des abbayes de Dommartin et de Saint-André-aux-Bois, Arras 1875, l'ancien château des Lianne, (...), comprenait une tour rectangulaire flanquée de murs dont il ne subsistait dès lors, en 1875, que plusieurs traces (...). Actuellement ces murs ont complètement disparu, il ne reste plus que la tour, dont les murs puissants, ayant à la base un damier à silex, surgissent dans la vallée à quelque distance de la Canche qu'on aperçoit à travers une rangée d'arbres. Ces ruines sont un intéressant spécimen des maisons fortes de la région. Elles attestent de l'importance de la famille de Lianne (…) elles traduisent aux yeux de nos contemporains l'importance de ces familles qui ont joué un si grand rôle dans l'histoire religieuse, sociale et économique de notre région.* » *Note sur le château des Lianes,* [Com. des sites du Pas-de-Calais], M. J. Digard, ancien membre de l'Ecole Française de Rome [date illisible]

Le château des Lianne dans le hameau de Beaurain-château

Situé dans la vallée de la Canche, entre Montreuil-sur-Mer et Hesdin, Beaurainville est implanté au milieu des marécages et des peupleraies, à la confluence de la Créquoise. La cité est connue par l'un de ses trois châteaux dans lequel fut retenu en otage Beaurain Harold II, comte du Kent, futur roi d'Angleterre. Il s'agit du site du château de Beaurain (Belrem), décrit par la tapisserie de Bayeux de la reine Mathilde. Saccagé et démantelé, sa motte féodale circulaire subsiste sur une butte boisée qui domine le hameau de Beaurain-château.

En contrebas de l'ancien château-fort de Beaurain, entre la route de Montreuil et la Canche, fut édifié un autre château. Il porte le nom de famille de son fondateur, *Enguerrand de Lianne*, un des douze barons du Boulonnais. Il avait épousé en 1260, l'héritière d'une branche cadette des seigneurs de Beaurain, *Tassette Colet*. Il devint alors sire de Beaurain et propriétaire d'un vaste domaine. Roger Rodière rappelle que le château fondé par les Colet fut assiégé et pris vers 1130 par leur ennemi juré le comte de Saint-Pol, Hugues de Camp d'Avaine. A partir du XIVe siècle, le fief parvint par mariage à la famille de Bournonville, puis à la famille de Maulde en 1556 qui gardera ces propriétés jusqu'au XVIIIe siècle. Un aveu rendu en 1497 par Jehan de Bournonville décrit ainsi le château : "*Ma maison de Leanne..., place, maison, fossés, granges et marécauchies et gardins et prés..., enclos tout autour de la rivière de Canche*" (Rodière, Montreuil). Au début du XVIIe siècle, le château des Lianne, alors possession de la famille de Maulde, est représenté sur les albums du Duc de Croÿ. Le bâtiment à toit d'ardoise, est construit en pierre. Dans les angles deux tourelles cylindriques, coiffées en poivrière, sont surmontées d'étendards seigneuriaux.

Les ruines du château des Lianne

Du château des Lianne ne subsistent que des ruines, restes d'un vieux donjon carré, peut-être antérieur au XIIIe siècle. Le cadastre de 1823 en montre le plan. En 1861, le donjon rectangulaire, haut d'environ 14 m, comptait encore trois pans de murs. L'abbé Robert, curé de Gouy, en fit la description le 17 sept. 1861 : "*Ces ruines, qui occupent une superficie d'environ 20 m., sont composées de pans de murs épais, formant trois côtés inégaux, d'un carré long. Le fragment le plus élevé a environ 14 m. de hauteur. Les murs en pierre blanche portent sur des soubassements en grès et en silex noirs taillés, placés en losange. Les étages étaient voûtés. On y remarque des baies plein-cintre et à l'intérieur des traces d'arceaux en ogive, s'appuyant sur des culs de lampe. Les murs de l'étage supérieur sont percés de meurtrières. Un large fossé entourait ce donjon*". [L'abbé Robert] "*croit avoir retrouvé une de ces portes [de l'enceinte] près du pont existant sur un petit bras de la Canche, où il signale un mur en grès de 2 m. de hauteur, sur une assez grande largeur, et qui aboutissait au chemin de Thérouanne*." (Bull. de la Com. des antiqui-

Critère artistique
Dominante et intérêt du site
Archéologique

Délimitation Ruines du château des Liannes (voir carte)

Superficie 38 ares
Propriété Privée

Autres protections :
Monument historique
- *Motte féodale de Beaurain-Château*, classée MH (12 novembre 1984)

Inventaires du patrimoine naturel :
- Znieff2 : *la basse vallée de la Canche et ses versants en aval d'Hesdin*

Contexte géographique : Paysages Montreuillois, vallée de la Canche
Beaurainville : 1 950 habitants (Insee RGP 2010)

Pour en savoir plus

- Seydoux P. , *Gentilhommières d'Artois et du Boulonnais,* Ed. de la Morande, Tome 1, 2006
- *Album de Croÿ, Comté d'Artois III*, vol. 19, [1605-1611], Région NPDC et Crédit communal de Belgique Ed., 1998
- Thiebaut J., *Dictionnaire des châteaux de France : Artois, Flandre, Hainaut, Picardie*, Ed. Berger-Levrault, 1978
- Rodière R., "Beaurain-Château, Ruines du château de Lianne", dans Bul. de la Com. dép. des mon. hist. du Pas-de-Calais, 1902, T3, Livraison 1

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Les ruines du château de Lianne : motte castrale de Belrem boisée en arrière plan et talus de la voie ferrée
- Les ruines du château de Lianne dans une pâture : végétation ripisylve le long de la canche et extensions urbaines en arrière plan







FRÉQUENTATION DU SITE
- Visible depuis l'espace public
- Fréquentation locale, faible.
- Le sentier de randonnée de Belrem aménagé par la commune ne passe pas très loin, mais évite le site

SIGNALÉTIQUE : aucune

GESTIONNAIRES
Propriétaire privé, aucun aménagement

ETAT ACTUEL **Dégradé**
- Site : Non entretenu
- Environnement : Voie ferrée, urbanisation, zone agricole, pâtures

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : dégradation progressive des ruines
- Environnement : urbanisation de la vallée, abords de monuments historiques

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Les ruines vues du chemin rural le long de la voie ferrée
- Les deux pans de murs, vue du chemin, vers la Canche
- Les ruines vues de la pâture

En bas :
- meurtrière dans le pan ouest
- Soubassement de silex et grès
- Ruines et plan de la tour des Lianne à Beaurainville, C.Normand dessinateur, pl. VII [Extrait de *Histoire des abbayes de Dommartin et de Saint-André-au-Bois, ordre de Prémontré, au diocèse d'Amiens*, par le Bon Albéric de Calonne,1875- © Source *BNF.fr*].
- *Beaurainville, cadastre, section B, 1ère feuille, 1834,* [© Archives départementales du Pas-de-Calais, 3 P 100/28].
- Percement due aux solives du plancher

tés départementales, PDC, 1832, T2). Le troisième pan de mur a été détruit lors de l'établissement de la voie ferrée. Il en subsiste un dessin publié dans l'Histoire des abbayes de Dommartin et de Saint-André-au-Bois de M. le baron de Calonne. En 1902, Roger Rodière relate la démolition des assises supérieures sur environ 2 m des pans de murs existants par le cultivateur propriétaire du site et son renoncement à la poursuite des travaux car "*le mortier est plus dur que la pierre*".

Aujourd'hui, deux pans de murs au milieu d'une pâture : un site laissé à l'abandon

Aujourd'hui, l'ancien château est longé au sud-ouest par la voie ferrée et au nord-est par les frondaisons de la ripisylve le long de la Canche. A l'horizon se profile la motte boisée du château de Belrem. Le site a conservé un caractère champêtre avec la présence de pâtures, même si aux alentours apparaissent les extensions pavillonnaires du hameau de Beaurain. La construction de la voie ferrée avait amputé une partie des constructions au XIXe siècle. Seuls subsistent au milieu des pâtures les deux pans de mur parallèles qui correspondent à la base du donjon. Une archère est présente à mi-hauteur. Des percements régulièrement espacés correspondent aux solives d'un plancher.

Le site n'est pas indiqué, mais est fréquenté localement. La pâture est clôturée. Les ruines elles-mêmes sont cernées sur trois côtés par des clôtures, dont des glissières d'autoroute à l'aspect peu esthétique. L'accès en est libre du côté du chemin rural, le long de la voie ferrée. Le site se réduit aux deux pans de murs alors que le périmètre est plus étendu. Les ruines se dégradent peu à peu. Des blocs de craie s'éboulent dans la pâture.

Enjeux
- Veille sur la préservation des abords de l'urbanisation
- Consolidation et conservation des pans de murs qui subsistent et s'éboulent (témoignage historique et archéologique et repère dans le paysage)
- Réhabilitation des abords en prenant en compte l'ensemble du site protégé
- Signalement du site classé (logo site) et son histoire. Proposer éventuellement une déviation du circuit pédestre de Belrem.

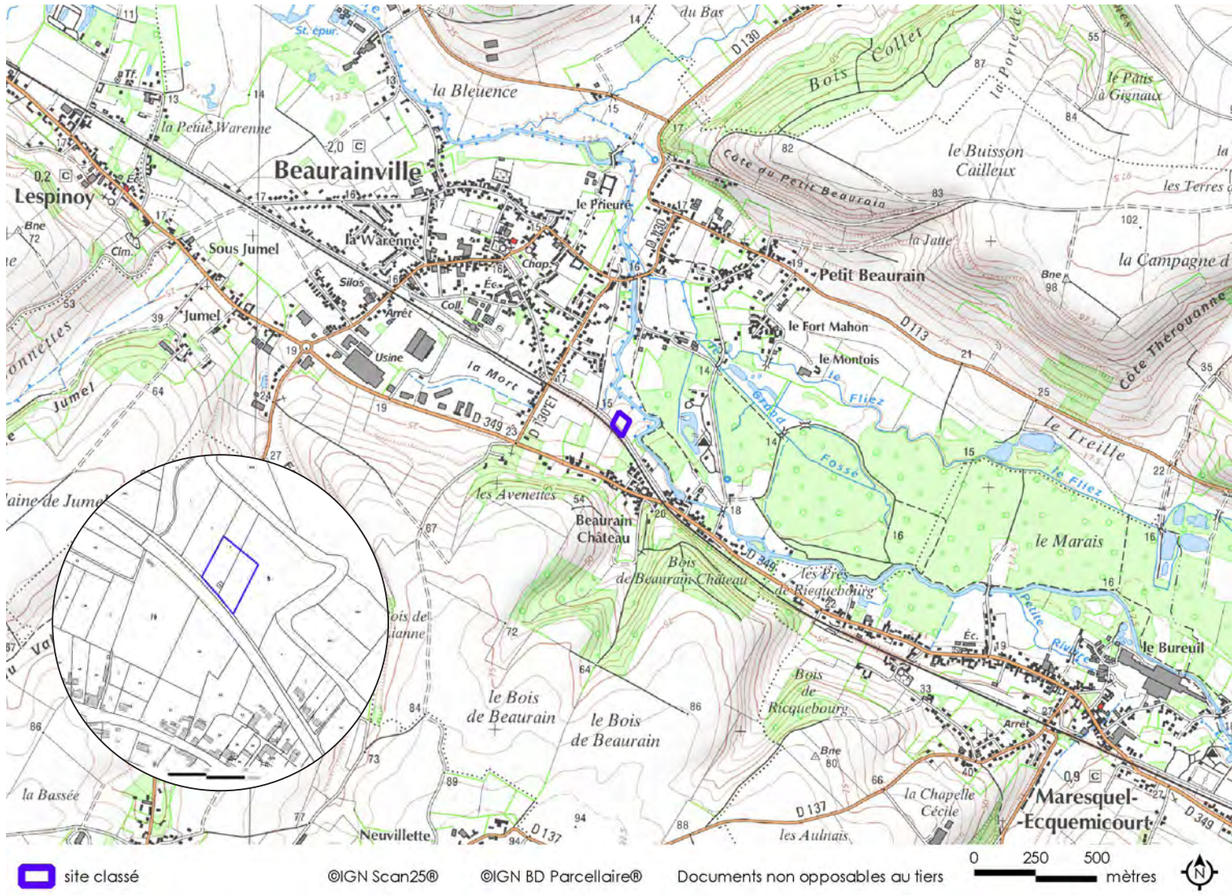

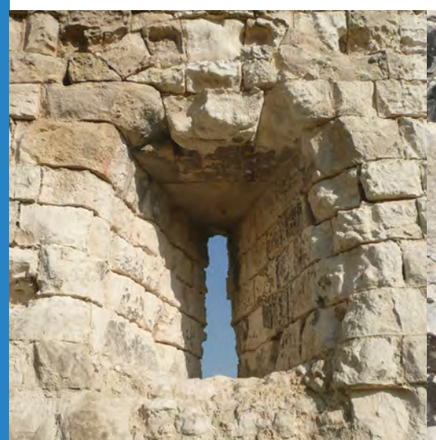



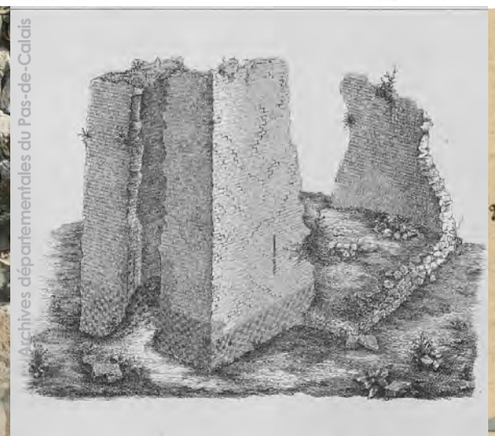

Archives départementales du Pas-de-Calais

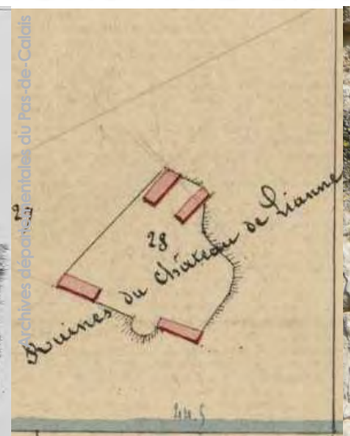

Archives départementales du Pas-de-Calais







PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 11 Château de Longvillers

Longvilliers

SITE CLASSÉ
Arrêté du 30 avril 1919





Motivation de la protection : « *Longvillers était une des quatre forteresses qui concouraient à la défense du Boulonnais ; les autres étaient Belle, Fiennes et Tingry. Le premier châtelain de Longvillers connu dans l'histoire est Hugues qui vivait en l'an 1100. Les guerres de la Ligue donnèrent une grande importance au château. Il appartenait en 1589 à un gentilhomme de la chambre du Roi, Charles de Soulhouette du Naldi. Son père l'avait reçu de Henri III en récompense de services signalés. Deux des lieutenants du Duc d'Aumâle, Rambures et Maigneule, le gouverneur de Montreuil vinrent l'investir avec une armée imposante et purent le prendre. Il fut repris sur les Ligueurs par le duc d'Epernon en 1591 ; 60 arquebusiers commandés par Montlezan l'occupèrent. Le château présentait une enceinte carrée flanquée de 4 grosses tours rondes dont une seule subsiste* » Extrait du *Dictionnaire hist. de la Com. des M.H.*-Rapport de la Commission des sites, Classement des ruines du château de Longvillers.

Une sentinelle avancée du Haut-Boulonnais

A 25 km au sud-est de Boulogne-sur-mer, Longvilliers (devenu Longvilliers en 1997) est situé à l'amont de la vallée de la Dordonne, affluent de la Canche. Au coeur du village, face à l'église, se trouve les vestiges d'un château féodal. Le château de Longvillers, place forte du comté du Boulonnais, fut l'une des plus méridionales des quatre châtellenies du Boulonnais qui constituaient une ligne de défense nord-sud pour Boulogne. Elle est la seule dont il subsiste des vestiges importants. Son origine remonte au XIe siècle.
La forteresse médiévale présentait deux enceintes :
- une enceinte principale, avec une tour d'angle au Sud-Ouest, et flanquée de quatre tours rondes, dont une était le donjon
- une enceinte extérieure, sur les faces Nord, Est et Sud.

Le château médiéval fut remanié au XVIe siècle. Sa défense fut consolidée par la construction de plusieurs ouvrages avancés en terrasse, délimités par des murs de soutènement en grès surmontés de murs en briques. Les plus importants de ces ouvrages semblent avoir été bâtis au sud-est, vers le village, et au nord-ouest, vers le plateau qui constituait le point le plus vulnérable. En 1602, un inventaire offre une description du château, rapportée par l'historien Jacques Thiébaut : "*C'était une construction carré ; un pont-levis établi entre deux tours donnait accès à la cour intérieure ; aux angles opposés, on trouvait la Grosse Tour et la tour du cabinet ; une cinquième tour avait été érigée entre celle qui flanquait à gauche la Poterne et la grosse Tour. Au RDC, on trouvait les bâtiments de service et dans l'aile opposée à l'entrée, la grande salle ; à l'étage étaient réparties les appartements privés (...). Des toits élevés couvraient de vastes greniers que dominaient d'un étage les cinq tours ceinturées de mâchicoulis et couronnées par des poivrières d'ardoises. Suivant cette description, il est clair que Longvillers se rangeait parmi ces gentilhommières de la fin du Moyen-Age où l'on avait chercher à allier un certain souci de la défense, nécessaire en ces temps troublés, à la recherche d'un réel confort ; toutefois, les murs extérieurs n'étaient percés que de simples meurtrières.*"

La démolition de la forteresse médiévale

Le château, vétuste, fut en partie démoli par le seigneur des lieux, Gabriel Amboise de Bernes, vers 1780. Le donjon fut conservé. La tour à l'est fut démolie pour servir de matériaux. Un nouveau corps de logis en briques et pierre, sur deux niveaux, adossé à la grosse tour ronde, fut construit dans le goût du XVIIIe. Des pilastres monumentaux d'ordre toscan rythmaient l'ordonnancement des ouvertures. Cette demeure, inachevée à la Révolution, fut ruinée par un incendie en 1900.

CRITÈRE artistique

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Archéologique et paysager

DÉLIMITATION Ruines du château et traces de l'enceinte principale et de l'enceinte extérieure

SUPERFICIE 74 ares
PROPRIÉTÉ Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Monuments historiques
- *Eglise de Longvillers* (XVe siècle) classée MH (5 août 1932).
- Dans la commune :
ferme de la Longueroye : grange, inscrite MH (7 octobre 1991)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages Montreuillois, à l'amont de la vallée de la Dordonne, affluent de la Canche
LONGVILLERS : 250 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- SEYDOUX Ph., *Forteresses Médiévales du Nord de la France*, Ed. de la Morande, 1979.
- THIEBAUT J., *Dictionnaire des Châteaux de France : Artois, Flandre, Hainaut, Picardie*, Editions Berger-Levrault, 1978.
- COUDOUX J., *Longvillers, patrimoine et vie rurale en pays de Montreuil*, Travaux et Recherches du Laboratoire de Géog. Rurale de Lille, Cahier n° 3, 1975.
- RODIÈRE R. , *Picardie historique et monumentale: Le pays de Montreuil, 1933*, pp 296-301

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Les ruines face à l'église, vue vers le sud-est le long du CD 146
- La plantation de tilleuls le long du CD 146 et les ruines dans la pente
- Vue aérienne du site, © Photo Roger Agache (dossier Archives site Dreal)





FRÉQUENTATION DU SITE
Propriété privée, ne se visite pas.
Visible depuis la D146
Circuit de randonnée de la communauté de communes N°3 le bois de Longvilliers
SIGNALÉTIQUE : Pas de logo site, panneau historique en mauvais état le long du CD146
GESTIONNAIRES Privés, pâtures

ETAT ACTUEL **Ruines à l'abandon**
- Site : Château de XVIIIe en ruines. Pâtures avec traces et vestiges de la forteresse médiévale, peu à peu embroussaillés
- Environnement :
Coeur du village, église et cimetière, habitat rural ancien, quelques constructions neuves, éoliennes au loin

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : dégradation progressive des ruines
- Environnement : Zone de protection d'abords de monuments historiques, constructions aux abords du site

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- L'angle sud de l'ancienne forteresse et les pâtures
- Les ruines de la demeure du XVIIIe siècle, dans l'angle nord-est

En bas :
- Une des tours en craie de la forteresse médiévale, dans l'angle sud-est
- Des éoliennes dans le lointain, des vestiges de murs et fortifications dans les parcelles voisines
- Les ruines de la demeure du XVIIIe siècle, et le parking à ses pieds
- Le château à la fin du XIXe siècle, avant l'incendie- Photo extraite de Rodière, *Le pays de Montreuil, 1933* (Source : BNF)

Aujourd'hui, des vestiges en sursis

Ce site rural est privé. De l'une des puissantes châtellenies du Boulonnais ne subsistent que des ruines pittoresques, au coeur du village. Elles sont implantées sur un promontoire, face à l'église. Elles surplombent la voie principale, la route de Frencq (D146), qui parcourt un vallon traversant le village. La route est plantée d'un alignement de tilleuls en contrebas des ruines du château. Une pâture à vaches, ceinte de haies bocagères s'étend dans la pente face à l'église. Le tracé de l'enceinte principale de la forteresse est encore marqué sur le terrain, en particulier sur la face Sud, par des dénivellations ou la présence de bases de murs en grès et craie envahis de végétation et de fossés perceptibles sur trois côtés. Une tour d'artillerie cylindrique, en pierre, découronnée, est conservée sur l'angle Sud-Ouest, face à l'église. Au Nord-Est, contre les ruines du bâtiment XVIIIe siècle, s'élève la grosse tour ronde en craie taillée, découronnée, bâtie sur un soubassement en grès qui forme talus.

Le site n'est pas signalé mais un modeste panneau le long du CD146 en dépeint l'histoire. Non entretenues, les ruines disparaissent peu à peu sous la végétation. La cheminée, sur la tour accolée au château XVIIIIe, menace dangereusement de tomber. A l'Est, le site est utilisé comme parking par les habitants de la maison voisine. Le tracé de l'enceinte extérieure reste encore souligné par des limites de parcelles ou des alignements végétaux. En dehors du site protégé apparaissent des vestiges de murs et de fortifications de l'enceinte extérieure.

Enjeux

- Etude d'une extension de la protection aux vestiges alentours
- Plan de gestion afin d'entretenir la végétation, de sécuriser les cavités, de consolider les ruines existantes et mettre en valeur les traces de fortifications matérialisées dans le parcellaire (murs, talus, fossés, alignements végétaux)
- Signalement du site classé (logo site) et son histoire

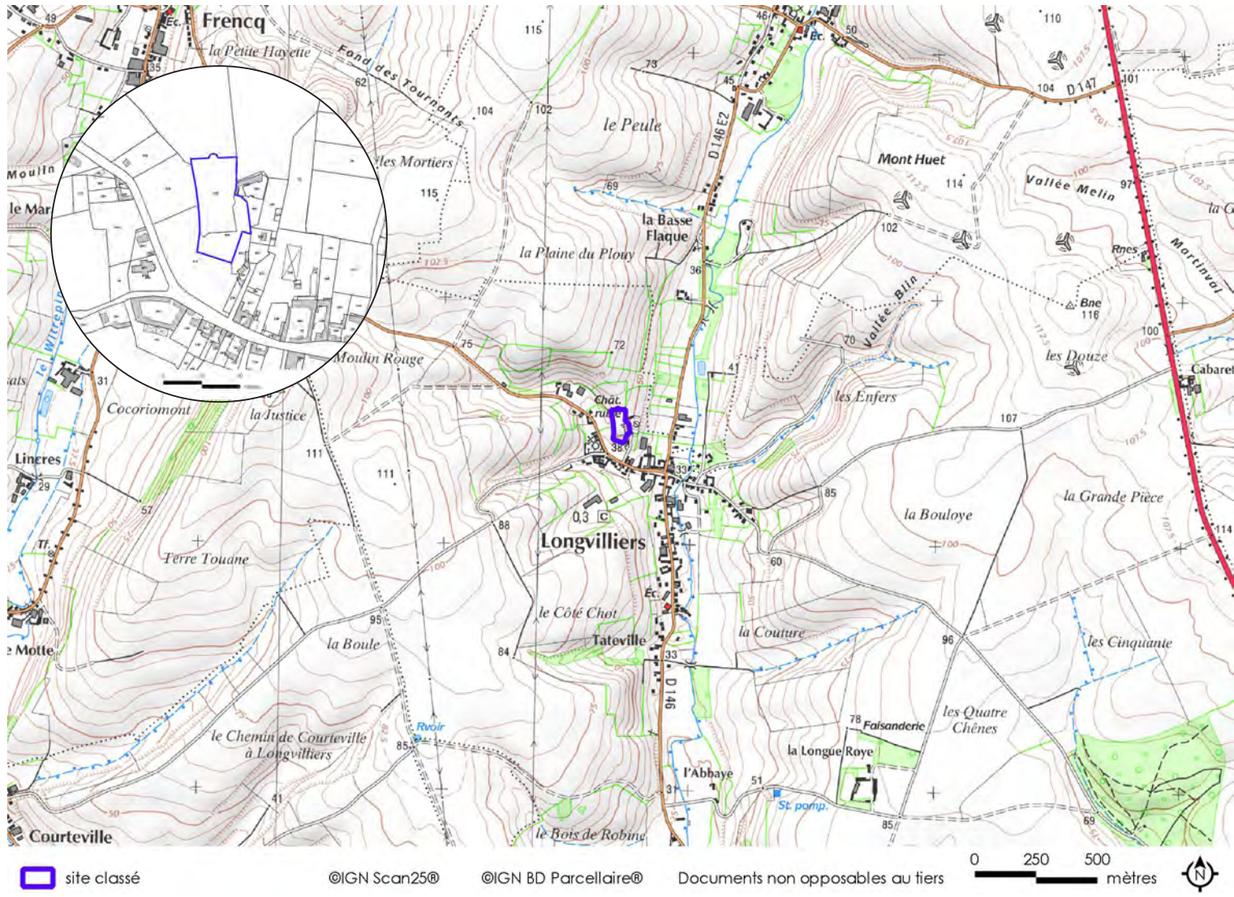















PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 12 Arbres isolés

Fiennes, Fouquières-les-Béthune





Les derniers arbres isolés protégés du département

Remarquables par leur taille, leur âge ou leur forme, les arbres constituent des points de repère dans le paysage. Ils doivent leur survie à leur situation ou aux traditions qu'ils ont suscitées. Au cours des années 1920 et 1930, certains arbres séculaires isolés ont été classés pour leur valeur symbolique, parce qu'ils évoquaient un souvenir historique ou constituaient une curiosité botanique. Dans le Pas-de-Calais, sur les huit arbres qui avaient été classés (orme ou tilleul) subsistent seulement deux tilleuls. La liste des arbres classés disparus dans le Pas-de-Calais comprenait : à Bouvelighem, *le Gros Tilleul* ; à Cambligneul, *l'orme l'Arbret* ; à Groffliers, *l'orme de Sully* ; à Marquise, *le Tilleul de l'église* ; à Saint-Martin-les-Boulogne *l'orme d'Ostrohove* ; à Vaudricourt, *le Gros Tilleul*.

Parallèlement, une association (a.r.b.r.e.s.) recense les arbres remarquables au niveau national. Quatre ont été repérés dans le département du Pas-de-Calais : le *tilleul de Marquise*, le *frêne du Touquet Plage*, le *marronnier de Le Wast et l'érable rond de Beugin*. Aucun n'est protégé au titre des sites. Le label « *arbre remarquable* » engage les propriétaires. Ceux-ci signent un accord de partenariat avec l'association a.r.b.r.e.s.avec pour objectif « *un engagement d'entretien, de sauvegarde et de mise en valeur de l'arbre en question, considéré comme patrimoine naturel et culturel, la mise en place sur le site d'un panneau de présentation de l'arbre portant le logo de l'association* ».

A Fiennes, un arbre de la liberté

Les premiers arbres de la Liberté ont été plantés en Amérique au début de la guerre d'Indépendance. En France, l'usage des arbres de la liberté fut introduit à la Révolution, en 1790. Il tire son origine de l'ancienne tradition paysanne d'origine païenne des « fêtes de mai » qui célébraient la venue du printemps (Abbé Grégoire). Le 3 pluviôse an II (22 janvier 1794) la Convention Nationale fixa par décret : « *Dans toutes les communes de la République où l'arbre aurait péri, il en sera planté un d'ici au premier germinal. Elle confie cette plantation et son entretien aux bons soins des citoyens, afin que dans chaque commune l'arbre de la liberté fleurisse sous l'égide de la liberté française*. » Peuplier, chêne ou tilleul furent les principales essences utilisées.

Ces plantations furent négligées sous l'Empire, puis abattues sous la Restauration et souvent remplacées par des croix, symboles du renouveau catholique. En 1848, la tradition revit. Les plantations d'arbres de la liberté, souvent bénies par le curé, se multiplient dans chaque village. Après le coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte en 1851, ces arbres seront à nouveau éradiqués avant que de nouvelles plantations n'interviennent au retour de la République en 1870, puis aux dates anniversaires en 1889, 1892, 1939, 1948, 1989.

Au sud-ouest de Guînes, Fiennes est un petit village du Boulonnais. Le « *Tilleul du Crocq* « est un arbre de la liberté planté en 1848. Il a été classé car il était "*plus que séculaire, qu'il est d'une belle venue et embellit le passage*" (lettre du Préfet à Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, 11 janvier 1923). Il est situé dans le village au croisement de deux rues, la rue de l'église et la rue du tilleul. Sa base est surélevée et entourée par un muret circulaire en pierre du Boulonnais, enduit de blanc et couronné de briques. Au pied du tilleul est planté un massif de fleurs. L'arbre est sain. Il a été taillé et adopte une forme compacte en parasol. Il est éclairé par des spots lumineux alimentés par un fil aérien. Plusieurs lignes de réseaux aériens traversent le carrefour à proximité du tilleul. L'arbre bien entretenu est protégé dans le PLU.

SITE CLASSÉ
Arrêté du 20 janvier 1923 (Fiennes)
Arrêté du 9 décembre 1929 (Fouquières-les Béthune)

Critère artistique

Dominante et intérêt du site
Paysager

Délimitation Arbres
Superficie Inférieure à 1 hectare
Propriété Communale

Autres protections :
Monuments historiques
- Fouquières-lès-Béthune : *Ancienne ferme et château*, Façades et toitures de l'ensemble des bâtiments inscrit monument historique, 30 déc.1985

Contexte géographique : Paysages Boulonnais (Fiennes), Paysages Miniers, Région de Béthune (Fouquières)
Fiennes : 886 habitants
Fouquières-les-Béthune : 1095 habitants (Insee RGP 2010)

Pour en savoir plus

- Mission du paysage, *L'arbre dans le bourg, au fil des jours*, Plaquette d'accompagnement de l'exposition itinérante, S.T.U., 1984.
- Landrin C., *Histoire d'un petit village (Fouquières-lez-Béthune)*, Boulogne-sur-Mer, 1881, 8°, 42 p
- Abbé Grégoire, *Essai historique et patriotique sur les arbres de la liberté*, an II

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Le tilleul de Fiennes : vue depuis la rue de l'église, vue de la rue des creuses, vue depuis la D 250









Fréquentation du site :
- Espaces publics (rues, cimetière)
- Sentier des deux rivières Fouquières-Fouquereuil (8,5 km, Tilleul de Fouquières signalé)

Signalétique : aucune
Gestionnaires Commune

Etat actuel
- Site : Fiennes : **Bon état général.** Fouquières-les-Béthune : **Etat moyen** (signes de dépérissement aux extrémités).
- Environnement : Coeur de village

Tendance évolutive
- Site : vieillissement des arbres
- Environnement : Habitat rural (Fiennes), Habitat ancien, Lotissement et bâtiment d'activités, échangeur A26 à proximité (Fouquières-les-Béthune)

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut, le tilleul de Fouquières-les-Béthune
- vue du cimetière britannique
- vue de l'extension du cimetière
- vues depuis le vieux cimetière au pied de l'église

En bas, le tilleul de Fouquières-les-Béthune
- vue depuis le carrefour d'entrée au sud de la commune, près de l'échangeur avec l'A26
- A l'ouest, lotissement, allée d'accès au parking et au cimetière

A Fouquières-les-Béthune, un arbre dans un cimetière

Fouquières-les-Béthune est un village situé dans le bassin industriel et minier, à un peu plus de 4 km de Béthune, à proximité de l'échangeur de l'A26. Le tilleul de Fouquières-les-Béthune a été planté dans le cimetière au pied de l'église. Les arbres étaient vénérés depuis l'antiquité. Après avoir d'abord combattu ces croyances païennes, le christianisme les intégrera : « *On ne coupe pas les bois sacrés ; on fait mieux, on les consacre à Jésus-Christ.*" (Saint-Augustin) L'arbre a ainsi été christianisé et on retrouve souvent des tilleuls, arbre à croissance rapide, à proximité des calvaires et des églises.

Près du tilleul, l'église Saint-Vaast, dont la fondation n'est pas connue, a été restaurée au XVIIIe siècle. Bâtie en brique et pierre sur un soubassement de grès, elle a conservé son cimetière ancien aux abords. Les extensions successives du cimetière sont visibles dans son tracé imbriqué dans le cimetière britannique «Fouquières Churchyard Cemetery extension».

Le tilleul atteint le haut du clocher carré. Il est bien visible depuis le carrefour à l'entrée sud de la commune. Il commence à être quelque peu masqué par un arbre pourpre planté dans le cimetière. Ce vieux tilleul semble commencer à montrer des signes de dépérissement à ses extrémités. Le cimetière a fait l'objet d'un réaménagement : les allées ont été rénovées, des haies de houx ont été plantées en limite du cimetière britannique, un parking et un accès ont été créés à l'arrière, vers le lotissement. Quelques croix métalliques anciennes subsistent près de l'église. La commune envisage de restaurer le clocher de l'église. La dimension du cimetière et ses plantations, la parcelle boisée qui lui fait face préservent le site de la proximité de l'échangeur de l'A26, même si quelques bâtiments d'activités s'implantent à proximité.

Enjeux

- Diagnostic phytosanitaire et élagage doux
- Enterrement des réseaux (Fiennes), en prenant garde au système racinaire
- Prévoir en cas de cas de dépérissement de l'arbre, la replantation d'un sujet identique (tilleul)
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site et de panneaux d'interprétation

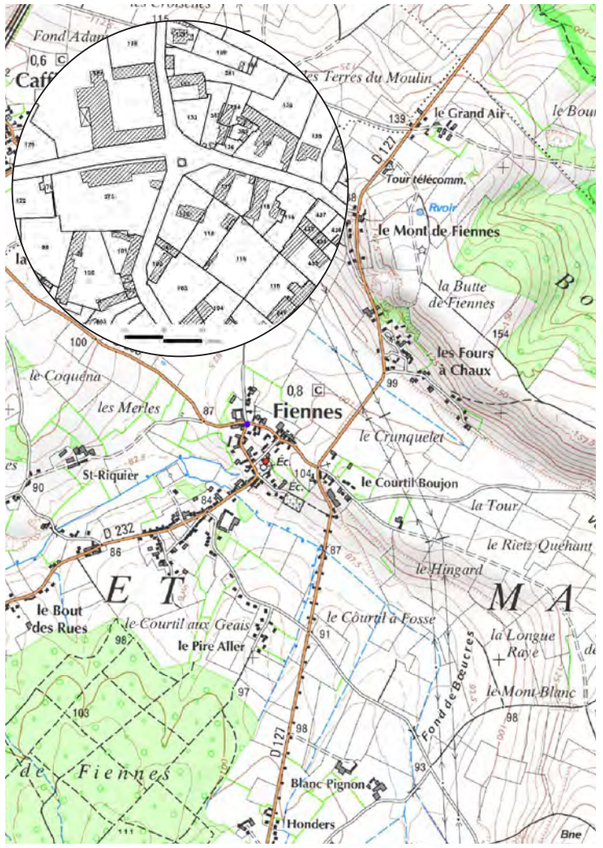







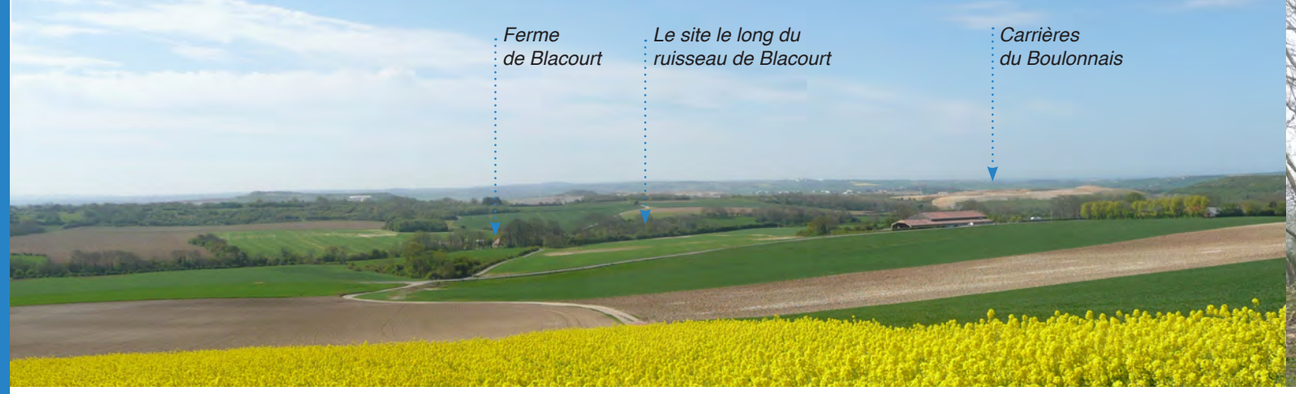



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 13 Ruines du château de Blacourt

Leubringhen

SITE CLASSÉ
Arrêté du 30 janvier 1923

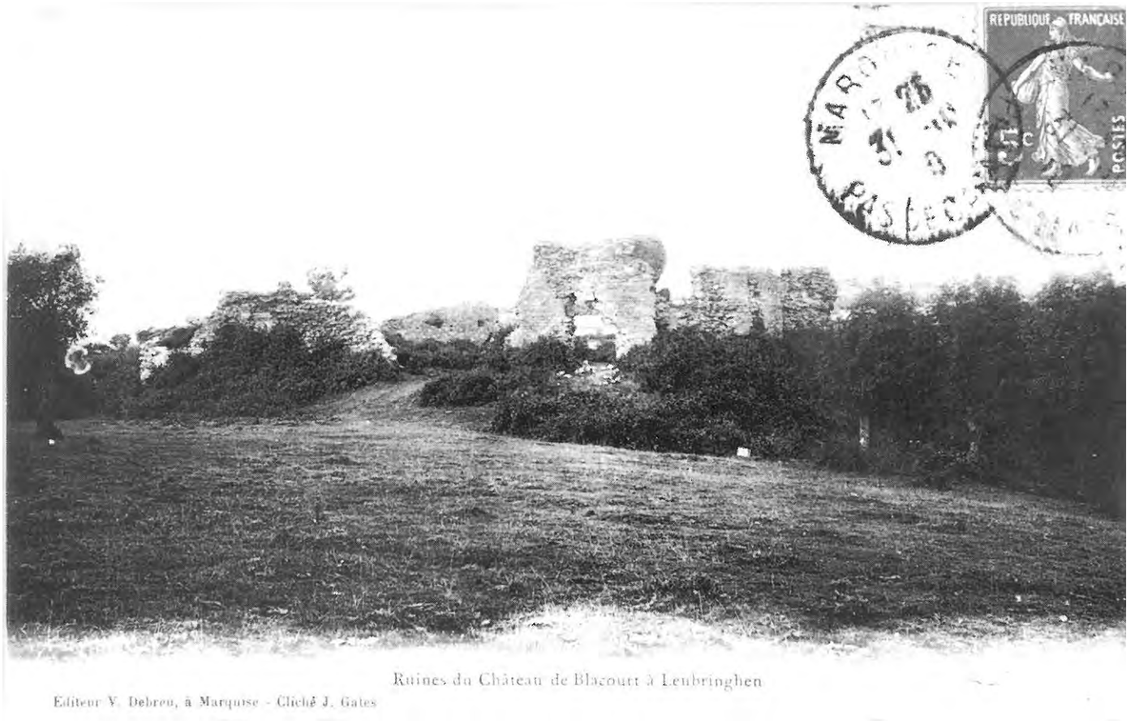



Une ancienne forteresse des XIIe et XIIIe siècles

Situés dans la région du Bas-Boulonnais, à 13 km au sud-ouest de Calais, les vestiges du château de Blacourt sont implantés dans un secteur rural ponctué de carrières, sur le versant sud du vallon du ruisseau de Blacourt. Au nord s'étendent les coteaux calcaires du Haut-Boulonnais dans l'alignement formé par le Mont de Couple et le Mont Rolland.

Les chartes de Licques mentionnent le château de Blacourt à partir de 1170. C'était l'un des fiefs de la famille d'Isque qui y habitait encore au XVIIe siècle (Jean d'Isque, seigneur de Blacourt fut nommé grand écuyer du Roi Louis XIII en 1635).

L'historien François Duriez notait " *Le château de Blacourt est la réplique en pierre des légères forteresses (de bois) nées aux IXe et Xe siècles des nécessités de la défense contre les normands, puis des troubles qui suivirent*." Le château fort de Blacourt fut construit en pierre calcaire sur une motte de terre entourée partiellement d'un fossé. De petite taille, son plan circulaire offre un diamètre d'environ 26 mètres.

Au centre du site, les vestiges du château de Blacourt comprennent :
- la motte féodale tronconique, en remblais, appuyée sur la pente du versant et dominant le cours d'eau du ruisseau de Blacourt.
- Les ruines de la fortification du XIIe et XIIIe siècle ceinturant le sommet de la motte.

La motte était couronnée d'une palissade (chemise en pierre), enceinte polygonale d'environ 1 m d'épaisseur. En grande partie effondrés, les vestiges de la chemise comportent encore quelques pans de murs avec parement extérieur. L'enceinte est percée à l'est par un guichet en arc plein cintre (à gauche se trouvait la porte du château). Deux allées plantées d'ormes, parallèles au ruisseau de Blacourt accompagnaient autrefois l'accès au site, en bas et en haut de la pente.

Le château ne possédait qu'une seule tour à cheval sur la chemise (au sud), et qui faisait office de donjon. Ceci permettait de renforcer le point faible de l'enceinte. La tour, de faible diamètre (environ 3 m), était flanquée de part et d'autre de deux arbalétrières. Il ne subsiste de cette tour que sa base circulaire avec un escalier menant au cellier. Celui-ci, bien conservé, est une petite pièce circulaire couverte d'une voûte en pierre ellipsoïdale. Elle est éclairée par une meurtrière donnant sur le fossé. Vers le Nord, on remarque au niveau du sol, des traces de bâtiments avec une pièce basse voutée comblée. La motte castrale est complétée par des fossés et des mouvements de terre à l'ouest du site.

Le site a fait l'objet de légendes. Celle de la "Dame blanche" relate l'histoire d'une fille d'un seigneur de Blacourt aux amours contrariés par son père. Elle en mourut et fut enterrée, dit-on, dans un cercueil cerné d'or et défendu par une grille en or dans un des souterrains du château. A la pleine lune, son fantôme, tout de blanc vêtu apparaît...

Le site étiré le long du versant est encadré par deux fermes (hors périmètre) : à l'est la *ferme de Blacourt*, à l'ouest la *ferme du petit Blacourt*. La ferme de Blacourt, reconstruite après guerre, possédait quelques bâtiments anciens, dont une grange médiévale épaulée par des contreforts (également reconstruite).

CRITÈRE artistique

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Archéologique et paysager

DÉLIMITATION Les ruines du château de Blacourt (voir plan du site)

SUPERFICIE 5,75 hectares
PROPRIÉTÉ Privée
(carrière de la vallée Heureuse, les carriers ont acquis tous les terrains autour de Marquise et les donnent en fermage)

AUTRES PROTECTIONS :
Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages Boulonnais, Bas-Boulonnais, au Nord de Marquise.
LEUBRINGHEN : 329 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- SGAR J. ET ARIETUR, *Plan de paysage du bassin carrier de Marquise*, novembre 1994
- THIEBAUT J., *Dictionnaire des Châteaux de France : Artois, Flandre, Hainaut, Picardie*, Editions Berger-Levrault, 1978.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- La motte sur le versant sud du ruisseau de Blacourt
- Les vestiges de la courtine au sommet de la motte
- Carte postale ancienne : *Ruines du château de Blacourt à Leubringhen*, Edition V. Debreu de Marquise, cliché J. Gates (© Dossier archive site dreal)









Fréquentation du site
Site privé, non accessible au public
Signalétique : Aucune

Gestionnaires Carrière de la vallée Heureuse (garde-chasse et agriculteur)

Etat actuel **Etat moyen**
- Site : Ruines, Prairie, boisement, réserve de chasse
- Environnement : Paysage rural et carrières.

Tendance évolutive
- Site : Site géré, dégradation progressive des ruines
- Environnement : Zone agricole et carrières

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Escalier sous la tour, menant au cellier
- La motte vue du bas du versant
- La courtine vue des fossés
- Fortification envahie par la végétation

En bas :
- Le site au nord-est, près de la ferme de Blacourt : haie bocagère, pré, arbres isolés et bosquet
- Les ruines du château de Blacourt sur Leubringhen- © Extrait du site Histopale [Coll. du musée de Boulogne-sur-mer]
- Arbres têtards le long du ruisseau

Aujourd'hui, une motte boisée dans un paysage rural ponctué de carrières

La motte boisée se dresse au milieu de prairies vallonnées ponctuées de bosquets d'arbres, d'arbres isolés, d'alignements de têtards. Une haie champêtre clôt le site. Le site a été nettoyé, les clôtures démontées. Il n'y a plus d'animaux. Il subsiste des arbres autour de la motte, mais les ruines du château ont été dégagées et sont désormais visibles. La chemise en grande partie écroulée, conserve encore d'imposants vestiges envahis de lierre.

Le site est entretenu par l'agriculteur de la ferme voisine et les parcelles autour de la motte sont régulièrement fauchées afin d'obtenir du foin. Tous les 4 ans, les arbres têtards le long de la rivière ou dans la parcelle sont rabattus (en alternance de part et d'autre du ruisseau). Le site sert de terrain de chasse.

Aux alentours , le paysage est resté rural et vallonné, avec des champs, prairies, haies, bosquets et fermes isolées. L'A16 passe à un peu plus d'1 km à l'ouest du site. Dans un croissant Ouest-sud-Est, à environ 1 km, s'étendent des carrières exploitant la couche géologique calcaire (carrières du Boulonnais, de la vallée Heureuse et de Stinkal). Les dépôts sont visibles de loin et ont fait l'objet en 1994, d'un plan de paysage. Ce projet portait principalement sur la localisation et la géométrie des dépôts de stériles. Ceux-ci formeront des "*mouvements de remblais plus amples et allongés, remodelés, puis mis en végétation à l'échelle du paysage*". Dans la partie centrale (carrière de la vallée heureuse et carrières du Boulonnais), les dépôts seront disposés "*en cordons de part et d'autre des excavations de façon à constituer des reliefs linéaires d'apparence naturelle comparable à ceux du Mont de Couple et orientées dans la même direction*." Ces cordons plantés de boisements d'essences locales sur le tiers inférieur des buttes seront situés à 200 m au sud du site du château de Blacourt.

Enjeux
- Réserve archéologique (relevé topographique, fouille archéologique)
- Dégagement et confortation des ruines
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site

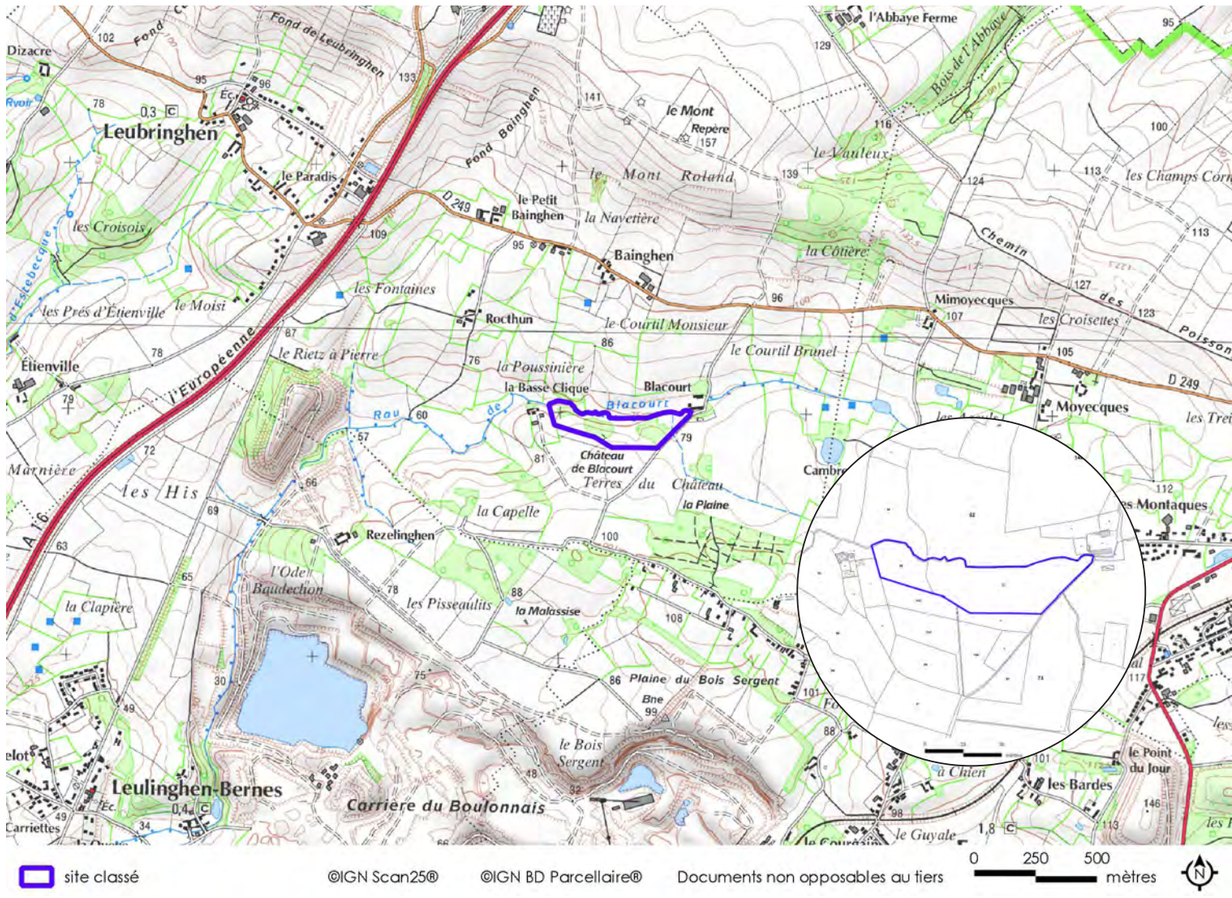



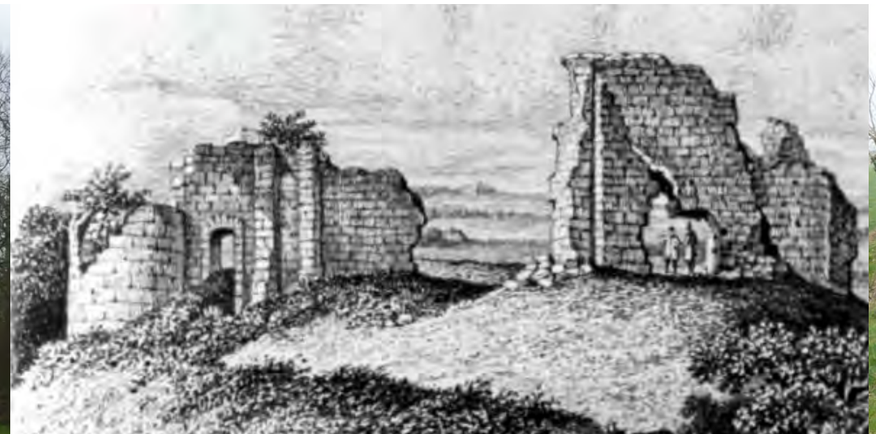







Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 14 Citadelle de Montreuil

Montreuil-sur-mer

SITE CLASSÉ
Arrêté du 18 décembre 1926

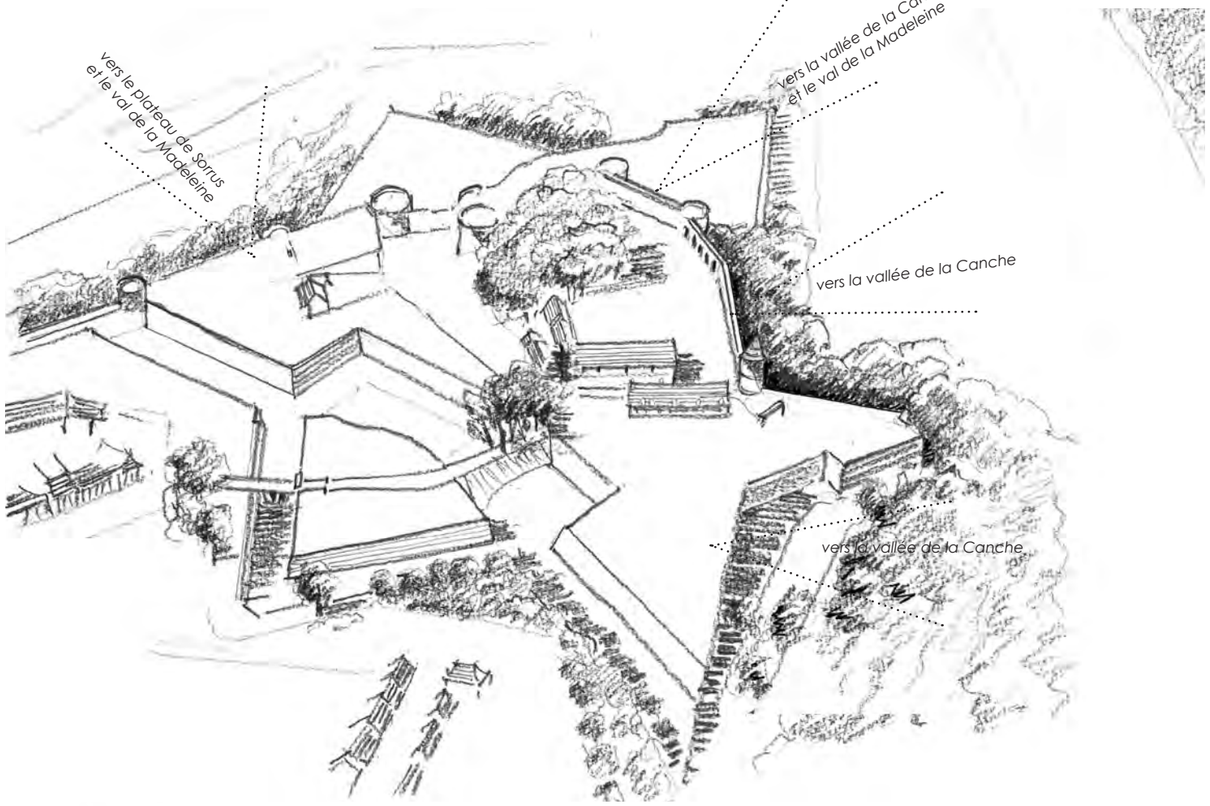



Une place forte dominant la vallée de la Canche

Le site correspond au lieu originel de la ville de Montreuil-sur-mer, un éperon crayeux qui domine la vallée de la Canche d'environ 50 m. Ce site stratégique a fait l'objet d'aménagements défensifs du xe au xviie siècle afin de contrôler à la fois l'estuaire et son port sur la Canche et la route reliant la Normandie et la Flandre.

La citadelle dans son état actuel permet d'observer les vestiges de la forteresse médiévale englobés dans les ouvrages bastionnés du xvie siècle, et deux tours médiévales plus tardives.

Les vestiges du château-fort médiéval

Rattachée au domaine royal à l'avènement d'Hugues Capet en 987, Montreuil sera le seul port de mer des Capétiens jusqu'en 1204. Afin de préserver cette situation privilégiée, Philippe Auguste fera bâtir, au début du xiiie siècle, un château fortifié polygonal, à la pointe de l'éperon, au-dessus du port et de l'estuaire de la Canche. A la fin du Moyen-âge, la Haute-Canche s'ensable et perd son rôle commercial. Le château est partiellement démantelé en 1567. Du château subsistent : une entrée formée par deux fortes tours cylindriques réunies par une arcade brisée, dissimulant un assommoir dans le couvrement du passage, et des éléments de la fortification orientés vers la vallée de la Canche (courtine avec tours en fer à cheval).

La construction de la citadelle

Au début du xvie siècle, après l'avènement de Charles Quint, Montreuil retrouve un rôle stratégique. En 1537, la ville est prise par les troupes de Charles Quint. Rentré en possession de la ville la même année, François 1er fait renforcer les défenses face aux Pays-Bas espagnols et aux Anglais. Sous François 1er, puis Charles ix est alors entrepris la construction d'une des premières citadelles bastionnées d'Europe. Le château royal est en partie conservé et englobé dans le système défensif, en forme d'étoile, à 5 bastions, reliés par des courtines, dont la forme irrégulière s'adapte au relief. Quatre tours médiévales faisant partie à l'origine de l'enceinte de la ville sont intégrées dans la citadelle. A l'est, le chemin de ronde permet d'accéder à la *tour blanche*, tour ronde en craie, édifiée vers la fin du xve siècle. A l'ouest, subsiste l'ancienne porte de la ville dite *tour de la Reine Berthe* (xive siècle) et fermée au xvie siècle. Le passage voûté percé à la base de la tour conduit au terre-plein du bastion ouest de la citadelle.

Du xviie au xixe siècle, la citadelle est constamment améliorée, notamment par Errard de Bard Le Duc, ingénieur militaire d'Henri iv, puis par Vauban, ingénieur militaire de Louis xiv (vers 1670). La citadelle est défendue, côté ville, par une demi-lune datant de cette époque. On y accède par la porte Louis xiv et un système de fossés.

A l'intérieur de la citadelle subsistent :
- le pavillon d'entrée, construit en grès et briques (xvie et xviie) avec une porte charretière à arcade en plein ceintre et une porte piétonne à arc brisé.
- les ruines d'une poudrière construite par Vauban vers 1670, adossée à l'entrée du château
- une chapelle (1764) et un arsenal du xviiie siècle

Critère artistique

Dominante et intérêt du site Paysager, historique, architectural et urbain

Délimitation La citadelle de Montreuil-sur-mer, ses fossés, ses glacis extérieurs et l'esplanade dite glacis extérieurs
Superficie 18,76 hectares
Propriété Publique

Autres protections :
AVAP de Montreuil
Monuments Historiques classés :
• *Ruines des remparts* (10 sept. 1913)
• *Citadelle : enceintes, y compris porte d'entrée, tour de la reine Berthe et deux tours* de l'ancienne entrée du château (18 déc. 1926)
Monuments Historiques inscrits :
• *Complexe souterrain allemand* de la 2ème Guerre Mondiale (14 déc. 2012)
Autres monuments historiques classés ou inscrits dans la ville
Site inscrit en continuité :
• *Ville-Haute de Montreuil-sur-mer et ses abords* (voir fiche 62-SI N° 9)
Natura 2000 :
• *Landes, mares et bois acides du plateau de Sorrus/St Josse, prairies alluviales et bois tourbeux en aval de Montreuil*

Contexte géographique : Paysage Montreuillois, vallée de la Canche
Montreuil-sur-mer : 2 282 habitants (Insee RGP 2010)

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

• Les remparts de la ville et la citadelle, vus du sud-ouest
• La demi-lune et la porte Louis xiv : entrée de la citadelle côté ville





FRÉQUENTATION DU SITE Site touristique, musée, Auberge de jeunesse, Chantiers de jeunes
SIGNALÉTIQUE : Signalétique M.H. (pas de logo site), Panneaux historiques

GESTIONNAIRES Travaux de restauration MH
Plan de gestion durable

ETAT ACTUEL **Bon état général**
• Environnement : Site urbain de la Haute-ville au Sud-Est, vallée de la Canche et zone rurale au Nord et à l'Ouest

TENDANCE ÉVOLUTIVE
• Site géré, dynamique naturelle de la végétation
• Environnement : zone de protection d'abords de monuments historiques, urbanisation.

Pour en savoir plus :

• FAUCHÈRE N. , *Montreuil-sur-mer, ville fortifiée*, Saint-Omer, 1993
• SEYDOUX Ph. , *Forteresses médiévales du Nord de la France*, Ed. de la Morande, 1979
• THIÉBAUT J. , *Dictionnaire des châteaux de France : Artois, Flandre, Hainaut, Picardie*, Editions Berger-Levrault, 1978
• HELIOT P., LEDUQUE A. , "Les fortifications de Montreuil-sur-mer au Moyen-Age", dans Revue du Nord, t. XXX, N° 188-119, 1948

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut : • L'intérieur de la citadelle : chemin de ronde et tour blanche, chapelle
• Vue depuis la ville : pavillon d'entrée (XVIe et XVIIe), tour blanche...
En bas : • La tour de la reine Berthe
• Pâtures à moutons sur le terre-plein du bastion ouest au pied des fortifications et de la tour de la reine Berthe (ancienne porte de la ville)
• Vue vers la Canche
• Vue vers la Madeleine-sous-Montreuil

Le traité des Pyrénées (1659) mit fin à la guerre entre l'Espagne et la France et l'Artois fut rattaché à la France. Après le traité d'Aix-la-Chapelle (1668), puis celui de Nimègue (1678), la Flandre rejoignit le royaume de France. Montreuil perdit de son importance stratégique, même si elle conserva un rôle dans la défense des baies de Canche et d'Authie, en arrière du littoral. Sa position face à l'Angleterre lui redonna de l'importance pour Bonaparte. Les fortifications furent régulièrement réparées tout au long du XIXe siècle. Pendant la première guerre mondiale, Montreuil étant le siège du Grand Quartier Général Britannique, la citadelle servit de centre de télécommunications. Pendant la seconde guerre mondiale, les allemands occupèrent le site. Le bastion ouest servit de cimetière militaire.

Aujourd'hui, un site touristique prisé en belvédère sur la Canche

La citadelle sera déclassée en 1928, puis achetée par la ville. Le site est ouvert à la visite. Les fortifications ont fait l'objet de campagnes de restauration et d'accessibilité des fortifications en 2007-2008. Montreuil fait aujourd'hui partie du réseau des places fortes qui associe 19 villes des régions du Kent (Royaume-Uni), du Nord-Pas-de-Calais et de Flandre-Occidentale (Belgique) afin de préserver et mettre en valeur le patrimoine fortifié.

Ce site historique est également un site naturel où sont suivies et protégées les chauves-souris (Conservatoire des espaces naturels). Il a fait l'objet d'un plan de gestion durable (en partenariat avec la DREAL) permettant, entre autres, une gestion différenciée avec fauche tardive des espaces enherbés et le pâturage des bastions ouest par une dizaine de moutons de race boulonnaise.

A la pointe nord-ouest de Montreuil, le site est en belvédère sur les marais plantés de peupliers de la vallée de Canche, et le val de la Madeleine.

Enjeux

• Mise en place d'une signalétique avec le logo site
• Maintien d'une zone naturelle non aedificandi sur les versants Nord et Ouest de la citadelle, gestion de la végétation et des points de vues
• Poursuite du programme de restauration et de mise en valeur

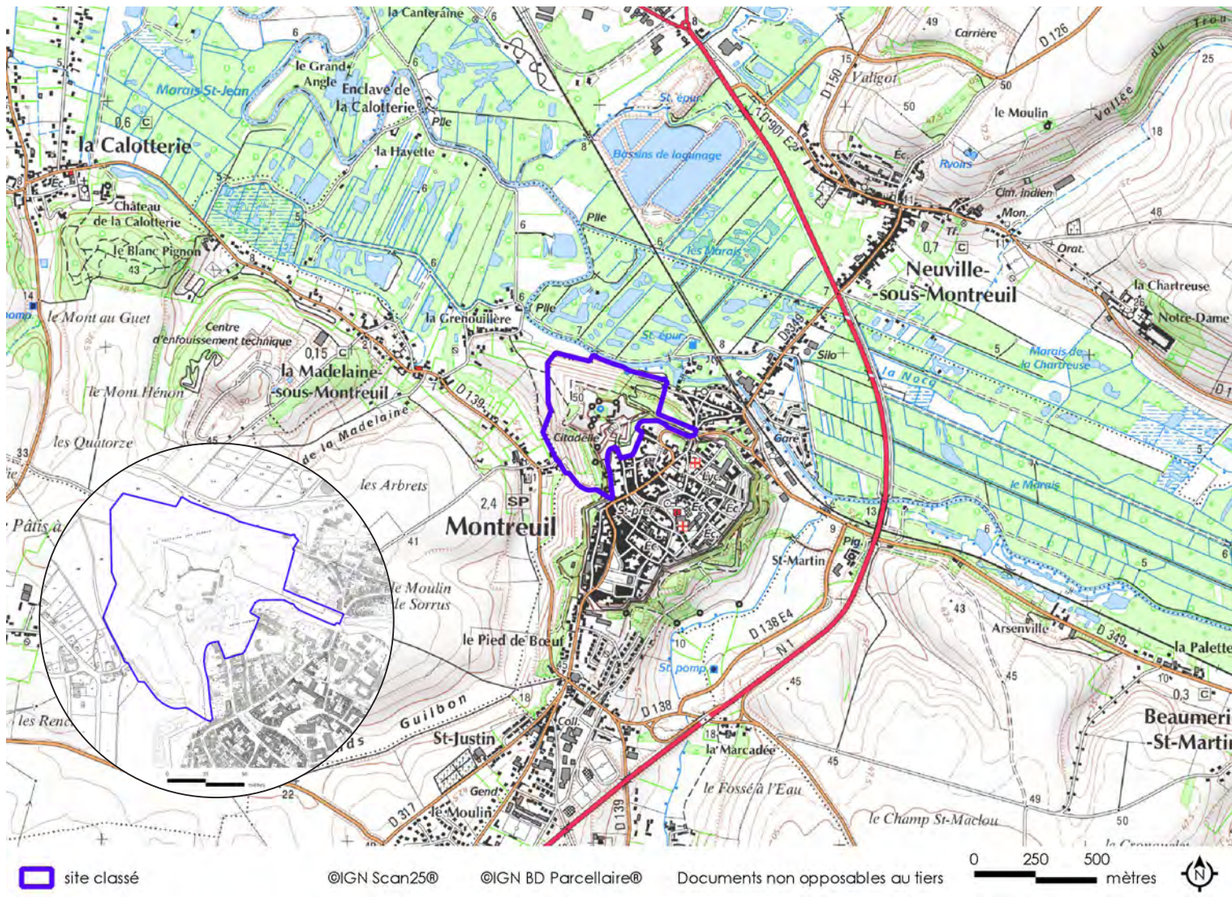













PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 15 Rues dans la haute ville de Saint-Omer

Saint-Omer







Une butte défensive médiévale

Le site classé protège plusieurs rues de la haute ville, sur l'un des lieux originel de Saint-Omer. Au contact de la retombée des plateaux de l'Artois crayeux et de la Flandre argileuse, Saint-Omer est une ville de fondation médiévale. Son site originel est formé par un léger relief, entouré de marais sur trois côtés et relié au plateau crayeux par le sud-ouest. Cette terre au milieu des marais est dénommée "Sithiu" dans les textes anciens. Au VIIe siècle, Omer y fonde un monastère sur les hauteurs. A proximité s'établira un castrum avec le premier château : donjon en bois édifié sur la *motte du Bourc* appelée aujourd'hui *Mont Sithiu*.

Vers le début du Xe siècle, pour se protéger des invasions normandes, une enceinte fortifiée englobe l'enclos Notre-Dame, la motte féodale et les habitations situées aux abords. Le site du Mont Sithiu perd son usage défensif entre le XIIIe et le XIVe siècles. Le fossé est comblé et loti.

Des rues joignant l'enclos canonial et l'enceinte

Les trois rues protégées joignent l'enclos autour de la cathédrale et le tracé de l'enceinte fortifiée.

L'enclos de la cathédrale Au IXe siècle est fondée la collégiale Saint-Omer, remplaçant le monastère de Sithiu. Au XVIe siècle, elle devient cathédrale, siège d'un évêché dominant une centaine de paroisses. Autour de la cathédrale sont édifiés des bâtiments canoniaux, puis à partir du XIIIe siècle, les maisons des chanoines. Une clôture, par la suite fortifiée, marque la séparation avec l'espace laïc. Cinq portes interdisent l'accès à l'enclos canonial la nuit. Après la Révolution, de nombreux bâtiments canoniaux seront détruits. Le tracé des rues est transformé. Deux écoles en briques rouges seront construites près de la cathédrale.

L'enceinte fortifiée Le tracé de l'enceinte sera plusieurs fois modifié pour englober la croissance urbaine. Au IXe siècle est élevée une première enceinte en terre, à l'ouest de la cathédrale, remplacée ensuite par une courtine en pierres ponctuée de tours hémicylindriques. A partir du XVIe siècle fut édifié un rempart en brique avec bastions. Le tracé de l'enceinte de la fin du Moyen-âge sera conservé et les fortifications remaniées par Vauban au XVIIe siècle. L'enceinte fortifiée sera démantelée en 1895. Les seuls vestiges des fortifications qui subsistent longent le Boulevard Vauban et le jardin public.

La rue de l'échelle, en pente, pittoresque et sinueuse, contourne le flanc nord-ouest de l'ancienne motte castrale circulaire située sur la hauteur de Sithiu. Elle joint l'angle ouest de l'enclos Notre-Dame qui entoure la cathédrale et l'ancienne enceinte fortifiée au niveau du boulevard Vauban.

En haut de la rue de l'Echelle a été conservée l'encadrement de la *porte des Chanoines*, une des cinq portes qui fermait l'enclos canonial. L'arc de décharge est surmonté d'un fronton triangulaire sculpté. Une maison de chanoine dite Saint-Jean-Baptiste subsiste près de la rue de l'échelle. Elle a été bâtie en 1739 par l'architecte Guillaume Le Plus pour le chanoine De Rudder (source : service Ville d'art et d'histoire de Saint-Omer). La rue de l'échelle gravit la pente à l'aide de pas d'âne pavés.

SITE CLASSÉ
Arrêté du 24 oct. 1927 (rue Saint-Venant et prolongement de la rue Dupuis)
Arrêté du 21 déc. 1928 (rue de l'échelle et porte des chanoines)

CRITÈRE artistique

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Pittoresque, historique

DÉLIMITATION La rue de l'échelle et la porte des Chanoines. Le sol de la rue Saint Venant et du prolongement de la rue Dupuis
SUPERFICIE 16 ares
PROPRIÉTÉ communale

AUTRES PROTECTIONS :
Sites protégés
- *site urbain inscrit de Saint-Omer* (voir fiche 62 SI N°14)

Monuments historiques
- Nombreux monuments historiques classés ou inscrits à proximité (en particulier cathédrale)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages Audomarois, Saint-Omer Haute ville
SAINT-OMER : : 14 506 habitants (Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- Service Ville d'art et d'histoire de Saint-Omer, *Laissez-vous conter la cathédrale Notre-Dame et son enclos, Histoire et architecture*, plaquette, 15p.
- DERVILLE Alain, *Histoire de Saint-Omer*, Arras, Presses universitaires de Lille, 1985
- MELISSINOS A., *Etude du site urbain de Saint-Omer*, EPUR, 1973
- DE PAS Justin, *A travers le vieux Saint-Omer*, 1914

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- L'enclos canonial et dans l'angle sud-ouest, la porte des chanoines donnant sur la rue de l'échelle
- La rue Henri Dupuis
- La porte des chanoines
- La rue de l'échelle





FRÉQUENTATION DU SITE site touristique fréquenté (abords cathédrale), Ville d'art et d'histoire, Office de tourisme
SIGNALÉTIQUE : Pas de logo site, panneaux historiques autour de la cathédrale

GESTIONNAIRES
Commune de Saint-Omer

ETAT ACTUEL **Bon état général**
- Site : pavage ancien des rues Saint-venant et Dupuis recouvert par un revêtement d'enrobé
- Environnement : Quartier de la cathédrale

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : Mise en valeur progressive
- Environnement : zone de protection d'abords de monuments historiques

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- La rue Saint-Venant
- La cathédrale surplombant le boulevard Vauban et les remparts à l'ouest

En bas :
- Un vestige d'une des portes de l'enclos canonial, rue de l'évêché (hors site)
- Le carrefour entre les rues Henri Dupuis et Saint-Venant
- La rue Henri Dupuis
- La rue Henri Dupuis axée sur la tour nord-ouest de la cathédrale

La rue Henri Dupuis est axée sur la tour nord-ouest de la cathédrale. Elle joint l'enclos de la cathédrale et se prolonge par la **rue Saint-Venant**, jusqu'à l'ancienne enceinte. La porte qui fermait l'enclos a disparu. Ces deux rues autrefois pavées sont bordées d'immeubles anciens. Deux grands murs pignons marquent l'entrée de la rue Saint-Venant à son intersection avec la rue Dupuis.

Aujourd'hui, des espaces mis en valeur près de la cathédrale

La cathédrale est au coeur touristique de la ville. Sa silhouette domine les remparts Vauban à l'ouest de la ville. En 2005 a lieu la restauration et l'aménagement de l'enclos au pied de la cathédrale. Les espaces publics ont été réaménagés jusqu'à la rue Henri Dupuis. Les rues ont été repavées de grès. Le stationnement et la circulation des véhicules ont été limités, sans être totalement bannis. Un jardin a été implanté au pied de la cathédrale.

A proximité, face au parvis de la cathédrale, une poterne offre une liaison piétonne avec le jardin public aménagé à la fin du XIXe siècle au pied des remparts (Hors site). La motte de Sithiu (hors site) fait également l'objet d'un projet de réaménagement.

Enjeux

- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Poursuite de la réhabilitation des espaces publics et de la mise en valeur des façades le long des rues (notamment rue Saint-Venant et sa jonction avec la rue Dupuis, poursuite de la réflexion sur la place de la voiture...)
- Intégration dans les réflexions sur la transformation du site urbain inscrit de Saint-Omer en AVAP (Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine)

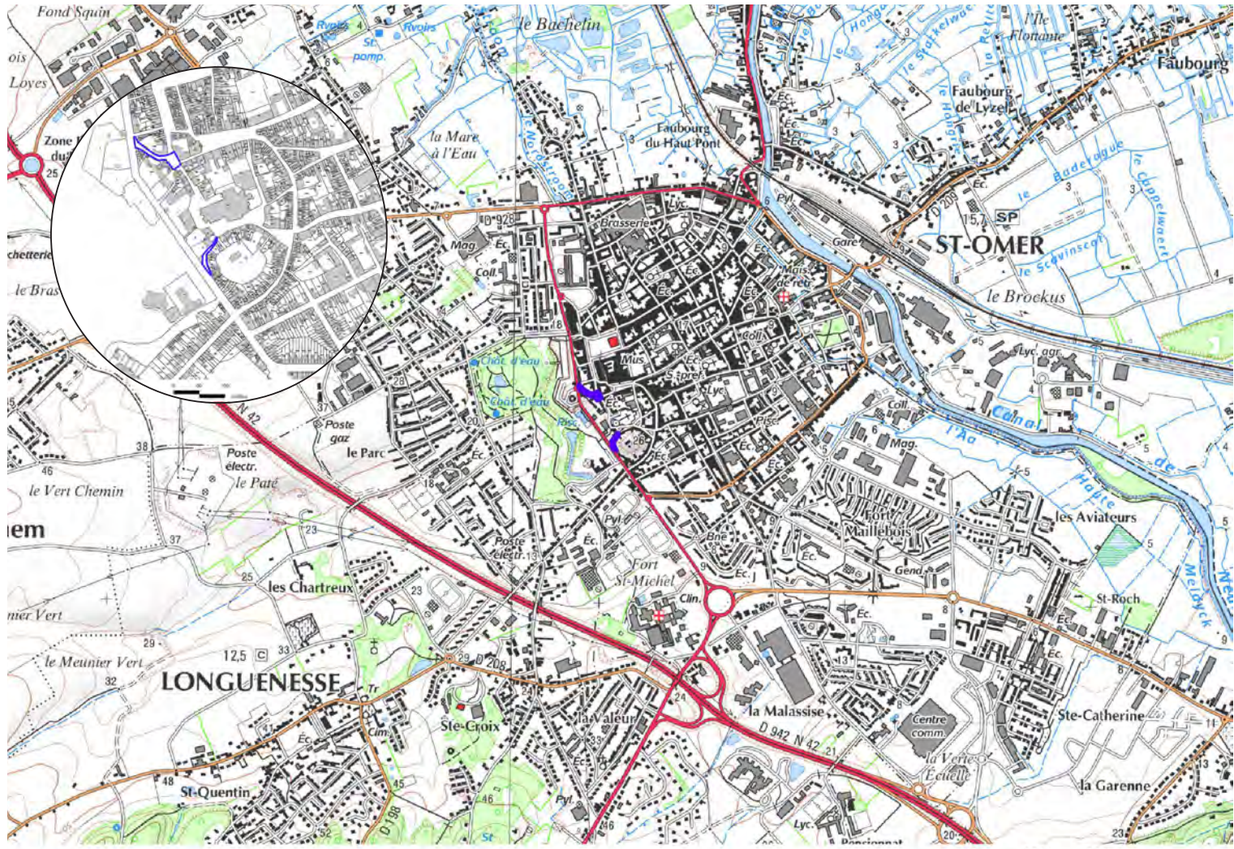













PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 16 Rocher du fort de Croÿ

Wimereux

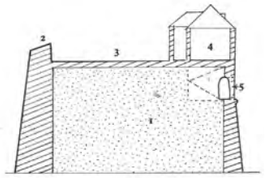

SITE CLASSÉ
Arrêté du 28 novembre 1927





Un fort bâti sous Louis xv sur un îlot naturel de l'estran

Au nord de Boulogne, les vestiges du Fort de Croÿ sont situés sur un banc de rochers appelé *plateau de Tourne*. Celui-ci affleure sur l'estran de la plage de Wimereux, au sud, à hauteur de la station marine et du centre régional de voile.

Le fort fut construit au XVIIIe siècle. En 1756 débutait la guerre de sept ans qui opposa principalement la France et l'Angleterre suite à un renversement d'alliance. Cette guerre se conclut par le traité de Paris (février 1763) entre la France et l'Angleterre. Il marqua la victoire de celle-ci et la perte pour la France de plusieurs colonies (Canada, Sénégal, etc).

Le fort en mer de Wimereux fut édifié entre 1756 et 1759, sous la direction du Duc de Croÿ, d'où son nom. Le Duc de Croÿ commandait les troupes du Duc d'Aumont chargées de la défense du Boulonnais.

Construit sur les plans de M. De Beauvillers, ingénieur du Roi, le fort comprenait une puissante base en forme de fer à cheval. Celle-ci était constituée par une masse de blocailles noyées dans du mortier et d'épaisses murailles renforcées de contreforts. Cette base supportait une plate-forme d'artillerie face à la mer.

En retrait de cette terrasse, s'élevait un bâtiment de casernement sur plan rectangulaire avec un avant-corps central. Une entrée était aménagée dans la façade faisant face au rivage.

Avant l'abandon, une réutilisation au XIXe siècle

En 1803, après la rupture de la Paix d'Amiens par l'Angleterre, Napoléon installe ses armées en vue d'un débarquement, sur la côte, face à l'Angleterre, à Boulogne et dans les ports voisins. C'est le Camp de Boulogne, placé sous les ordres de Legrand et Davout. Le Fort de Croÿ fut réutilisé pour participer à l'ensemble défensif de la côte et du Port de Boulogne. Son armement fut renforcé pour protéger le mouillage de la flottille du Camp de Boulogne au nord et complété par la construction du Fort de la Crèche entre 1803 et 1804, également à Wimereux (aujourd'hui disparu). Le projet de conquête de Napoléon n'aboutit pas et le camp de Boulogne fut levé le 17 août 1805

La Base Mérimée du Ministère de la Culture apporte les précisions suivantes : « *Un projet d'amélioration du fort est proposé en 1860 (Archives du Génie, Vincennes) ; on ignore s'il a été mis en oeuvre. Les plans, coupes et élévations des archives du Génie de 1860 et des vues anciennes (dessins et cartes postales) montrent que le fort n'était accessible à pied qu'à marée basse : une échelle extérieure permettait d'accéder au corps de bâtiment. Situé côté terre, ce corps de bâtiment à étage de soubassement repose sur le mur d'enceinte ; côté cour, un ressaut matérialise la partie centrale du bâtiment formée de deux pièces encadrant un escalier tournant à retours sans jour sur lequel donnait l'entrée. Les baies du corps de bâtiment était couvertes en arc segmentaire. Côté mer, se trouvait une courtine de plan ovoïdal, percée de canonnières (visibles sur un dessin de Meuniez, en 1828, elles ne le sont plus sur deux dessins de Vaillant, vers 1875, et semblent avoir été bouchées entre ces deux dates*). "

Désaffecté en 1880, le Fort cessa d'être entretenu. Déjà en mauvais état sur les cartes postales du début du XXe siècle, il fut progressivement détruit par les assauts de la mer.

CRITÈRE artistique

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Historique et écologique

DÉLIMITATION
Banc de rochers sur la plage
SUPERFICIE 5,11 hectares
PROPRIÉTÉ Publique
(Domaine Public Maritime)

AUTRES PROTECTIONS :
Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.
- **Parc naturel marin** des estuaires picards et de la mer d'Opale

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- ZNIEFF 1, *Pointe de la Crêche et falaise entre Boulogne-sur-Mer et Wimereux*

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages des Falaises d'Opale, Boulonnais
WIMEREUX : 7 442 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS
- Voir les cartes postales montrant la destuction du fort sur : http://histopale.net/les-archives/wimereux/le-fort-de-croy/
- Pierre André WIMET, " Un vestige boulonnais de la Guerre de Sept Ans : la Tour de Croy à Wimereux " dans Bull. de la Com. dép. des Monuments Historiques, 1938, T6 (http://gallica.bnf.fr)
- CHATELLE, *Les sept forts en mer du littoral du Pas-de-Calais*, notice, 1961

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Vues des vestiges du fort sur l'estran
- Wimereux : Fort de Croÿ, Coupe transversale, reconstitution (*Source : Fichier atlas des sites, Drae 1987*)
- CPA : *Wimereux (P.-de C.), Fort construit sous Napoléon 1er*, Façade maritime au début du XXe siècle, E.S. 1408 (© AD Pas de Calais, coll. Rodière 12J357/1031)





Fréquentation du site
Accessible à marée basse
Pratique de la pêche sur les rochers
Signalétique : aucune ; repérage sur le balisage de la plage (marque spéciale de couleur jaune, Fort de Croÿ-ruines)

Gestionnaires Aucun

Etat actuel **quasiment disparu**
- Site : amas de rochers
- Environnement : plage et station balnéaire de Wimereux, estran, falaise, promenade littorale

Tendance évolutive
- Site : évolution naturelle par l'action de la mer
- Environnement : Futur site classé de la pointe de la Crèche

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- L'amas de rochers et la pointe de la Crèche en direction de Boulogne-sur-mer
- Les ruines du Fort et la station balnéaire de Wimereux

En bas :
- Vestiges du Fort
- Vestiges du Fort : pierres de soubassement et moellons recouverts de concrétions
- Les rochers face à la côte du Boulonnais et la pointe de la Crèche et la digue Carnot du Port de Boulogne

Aujourd'hui, un site retourné à la nature

Le fort n'est plus qu'un amas de rochers dont le nombre de pierres taillées laisse deviner une autre destination. Des traces d'alignement sont encore visibles. Les blocs de pierre sont recouverts à marée haute. Le site fait face vers le sud à la côte rocheuse et escarpée du Boulonnais, avec au loin l'entrée du port de Boulogne. La station balnéaire de Wimereux, lancée sous le second Empire, borde l'estran et dévoile une longue façade pittoresque.

L'intérêt du lieu réside aujourd'hui dans le milieu naturel qui permet l'observation de la faune marine littorale. Habitants et touristes viennent y pêcher et ramasser les moules. Une station marine avait d'ailleurs été créée à Wimereux en 1874. Intégrée désormais à l'université de Lille, ses bâtiments modernes surplombent le site.

Enjeux

- Réflexion sur l'intégration dans le futur site classé de la pointe de la Crèche afin de veiller aux modifications éventuelles de l'îlot.
- Etude et valorisation du site en réseau avec l'ensemble des fortifications maritimes, dont notamment le *Fort de l'Heurt* au Portel et le *Fort Vauban* à Ambleteuse, sites classés, mais également d'autres fortifications non protégées

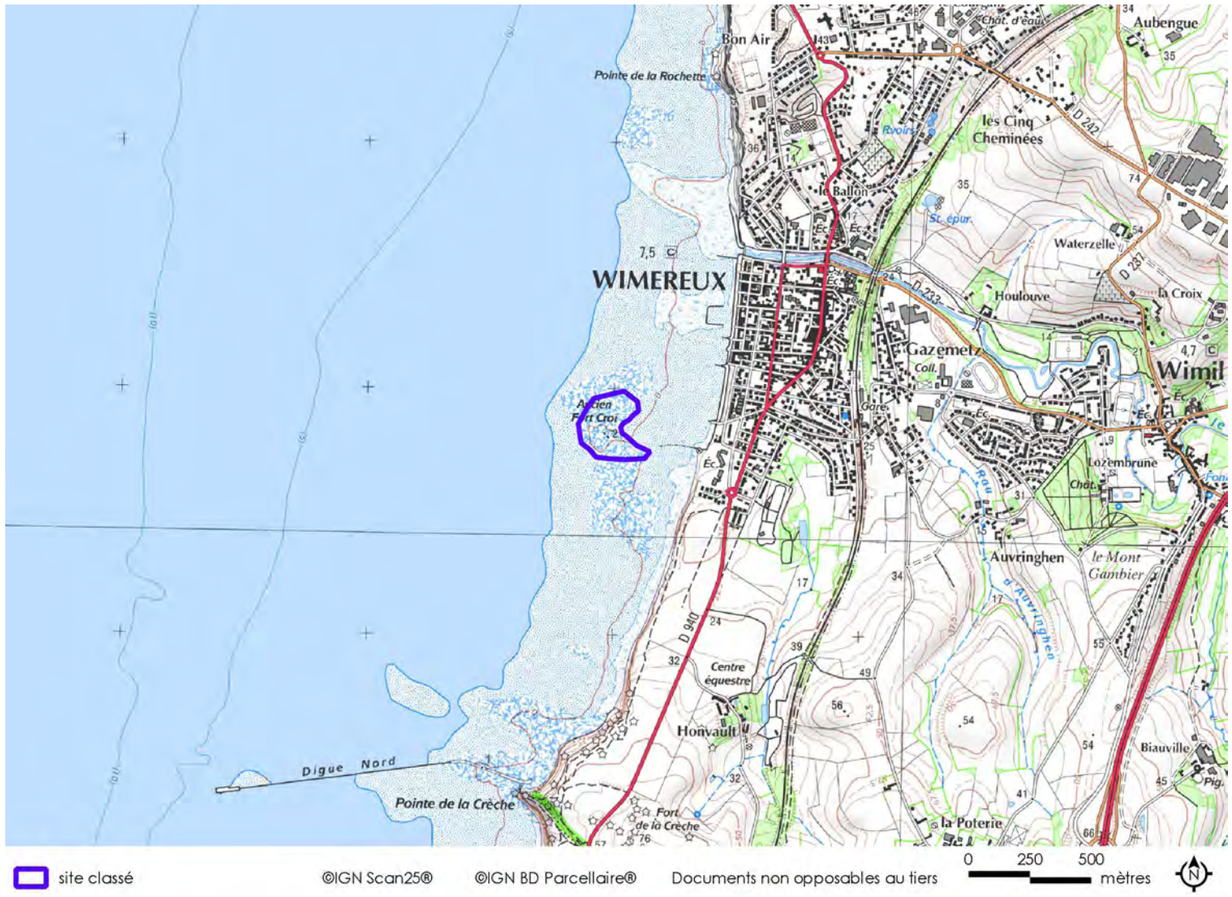

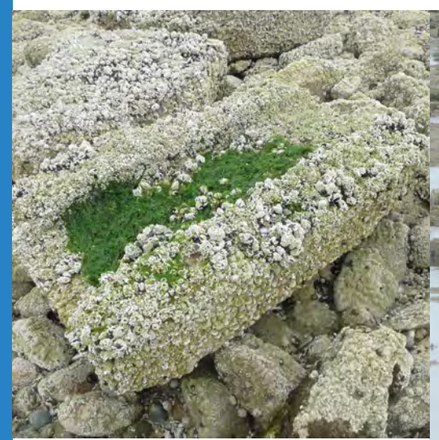









PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 17 Promenade publique dite "Tour de chaussée" d'Hesdin

Hesdin

SITE CLASSÉ
Arrêté du 22 février 1928

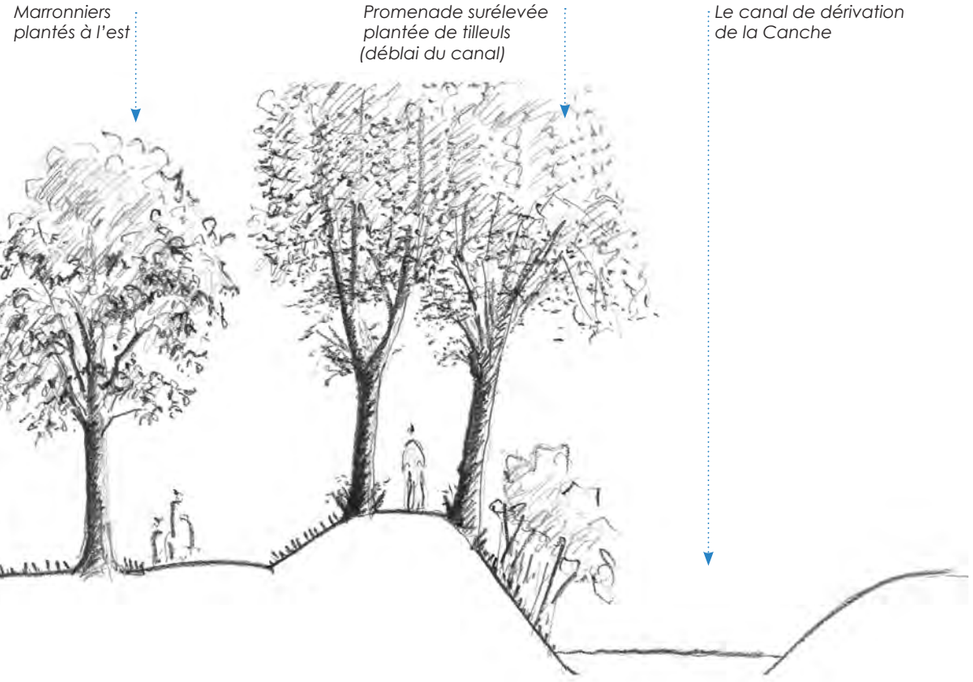



« *La ville d'Hesdin, place de guerre fortifiée, est située à l'embranchement des vallées de la Canche et de la Ternoise. La première de ces deux rivières traverse la ville ; l'autre passe dans les fortifications et contribue à leur défense. (...) on n'aperçoit la ville que quand on est sur le point d'y entrer.* »
Description topographique de la ville d'Hesdin, annuaires de 1814 et 1855 (cité par l'abbé Fromentin)

Une ancienne ville fortifiée

Située à la limite entre le royaume de France et les Pays-Bas espagnols, Vieil-Hesdin, fief des Comtes d'Artois puis des Ducs de Bourgogne fut âprement disputée avant d'être détruite par Charles Quint en 1553. Celui-ci fit reconstruire une nouvelle ville, en 1554, à peu de distance de l'ancienne, sur la terre de la seigneurie du Mesnil dépendant de la paroisse de Marconne, où se trouvait déjà la maison de campagne de sa soeur, Marie de Hongrie.

La ville fut fortifiée. « *La place n'était, à son origine, qu'une petite forteresse de quatre bastions ; mais elle fut successivement agrandie, en 1593, en 1607 et en 1611, de manière que l'enceinte fut alors défendue par six bastions formant un hexagone régulier flanqué de demi-lunes et d'autres ouvrages extérieurs.* » (Abbé Fromentin) Hesdin fut dotée d'église, collèges, hôpitaux... En 1639, elle résista six semaines avant d'être prise par les troupes de Louis XIII. Elle devint définitivement française en 1659 lors du traité des Pyrénées.

Le Tour de Chaussée et la création des boulevards

La promenade publique dite du « Tour de chaussée « fut établie sur le front Nord-Est, à la limite extérieure des glacis. Elle permettait aux voyageurs de contourner la ville sans payer l'octroi. Elle longe l'ancien terrain de manœuvre et borde le canal de dérivation des eaux de la Canche créé en 1613 avec les derniers bastions afin d'éviter à la ville d'être inondée. Il décharge les eaux de la Canche vers la Ternoise.

Un plan non daté conservé à la Bibliothèque nationale (cf page suivante), montre des plantations réalisées à l'extérieur de l'enceinte, le long du canal, et un axe perpendiculaire planté d'arbres, promenoir qui donnait accès à la "*porte vieille*".

Le 6 décembre 1842, une ordonnance royale décide le déclassement de la ville forte. L'enceinte fortifiée fut démantelée mais la forme pentagonale de l'ancienne place forte se reconnait encore dans le plan de ville actuel.

En 1860, « *Hesdin demande à sortir du rayon trop étroit qui le resserre (...) Le conseil municipal (...) avait sollicité l'annexion de 12 ha du territoire de Marconne pour l'aider à tracer les boulevards ; il faisait observer que la ville coupait le territoire de Marconne en deux parts, que la parcelle demandée, nécessaire à Hesdin, était un faible sacrifice pour Marconne. (...) Les restes de remparts, dégradés par le temps, présentent le plus triste spectacle (...). On doit les abattre, les niveler et dessiner en leur place de gracieux boulevards plantés, comme les ouvertures de la ville, d'arbres et d'arbustes variés.* » (Fromentin).

Le tour de chaussée est conservé. Il permet de relier les axes d'entrées de la ville plantés d'arbres.

CRITÈRE artistique

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Paysager et historique

DÉLIMITATION La promenade publique dite "le tour de chaussée (Allée, contre-allée, canal de dérivation de la Canche et plantation d'alignement depuis le croisement avec la nationale 39 jusqu'à la gare).
SUPERFICIE 2,57 hectares
PROPRIÉTÉ Communale

AUTRES PROTECTIONS :
Site classé *des arbres de l'avenue d'Arras entre Hesdin et Marconne* (arrêté du 22 février 1928) : cette plantation a été abattue.
Monuments Historiques dans le centre d'Hesdin.

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages du Ternois, Confluent entre la vallée de la Ternoise et la vallée de la Canche.
HESDIN : 2 272 habitants
MARCONNE : 1 116 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- BÉTHOUART B. (sous la dir.), L'Histoire d'Hesdin, Ed Les Échos du Pas-de-Calais, 2013
- Abbé FROMENTIN, *Hesdin, étude historique*, 1865
- MISSION DU PAYSAGE, *Elagage et protection des arbres*, S.T.U 1982

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- L'entrée nord-est d'Hesdin : vue sur le beffroi et les arbres de la promenade
- Le tour de la chaussée : allée principale et talus de l'allée secondaire surélevée






FRÉQUENTATION DU SITE
Promenade publique piétonne
SIGNALÉTIQUE : Pas de logo site, promenade signalée sur les plans de ville
GESTIONNAIRES Commune d'Hesdin

ETAT ACTUEL **Bon état général**
- Site : quelques arbres abattus.
- Environnement : canal de dérivation de la Canche, voie ferrée, stade, camping et jardins familiaux, quelques habitations à l'entrée nord-est

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : vieillissement de l'alignement
- Environnement : Urbanisation des abords, périmètre monuments historiques

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- (Plan de Hesdin.),[s.n.], 1..., © BNF Gallica, Source : BNF, département Cartes et plans, GE C-2022
- L'allée principale et le contrefossé
- Vue depuis l'allée surélevée
- Le départ de la promenade, depuis la porte d'Arras

En bas :
- Le carré vert, porte d'Arras, ancien site classé
- CPA : *Hesdin, le tour des chaussées*, Imp. et Lib Herbay, Hesdin, Cliché Caudevelle (© AD Pas de Calais, coll. Rodière 12J358/834)
- La porte d'Arras et l'avenue du Maréchal Leclerc, ancien site classé
- La passerelle sur le canal de dérivation de la Canche

Aujourd'hui, une agréable promenade piétonne ombragée le long du canal de dérivation de la Canche

Aujourd'hui les frondaisons du tour de Chaussée et du square du triangle vert marquent l'entrée nord-est de la ville et encadrent la silhouette du beffroi dans l'axe de la voie. Cette promenade publique longue de 1,5 km part de la porte d'Arras (D94) en longeant le canal de dérivation de la Canche, puis la voie ferrée, et rejoint l'avenue de la République et la gare (D928). L'allée principale et la contre-allée surélevée sur un talus engazonné sont plantées d'arbres plus que centenaires : les premières plantations datent de 1857 et 1880. Il s'agit principalement de tilleuls avec quelques marronniers dans l'alignement Est. Côté ville un alignement supplémentaire de tilleuls et érables en alternance a été récemment planté. Au nord, la voie ferrée a fait disparaître la promenade surélevée. Seuls deux lignes de tilleuls subsistent de part et d'autre de l'allée principale.

Le tour de chaussée reste relativement isolé de la ville, bordé côté Hesdin par un contrefossé presque continu et vers l'extérieur par le canal de dérivation qu'une seule passerelle piétonne permet de franchir. Quelques éléments de mobilier (poubelles, bancs) sont implantés le long du parcours.

Les arbres des avenues d'Arras (Marconne) et du Maréchal Leclerc (Hesdin) classés par arrêté du 22 février 1928 ont été abattus en 1957-58 et en 1967. Quelques grands arbres de la plantation d'origine subsistent dans un square triangulaire au lieu dit «Le Carré Vert» (croisement D94 et D349) et ponctuellement le long de l'avenue du Maréchal Leclerc. En 1991, l'ONF réalisa un diagnostic sur le tour de Chaussée et préconisa l'abattage de 39 arbres dangereux et le renouvellement de l'ensemble des plantations. L'aspect patrimonial ayant été négligé, une expertise complémentaire fut réalisée en mars 1992. L'arrêt immédiat d'abattage des arbres fut exigé.

Enjeux

- Réactualisation du diagnostic phytosanitaire et du plan de gestion et de renouvellement (taille douce à préconiser)
- Veille sur l'urbanisation des abords.
- Valorisation des liaisons transversales et des bords du canal
- Mise en place d'une signalétique du site classé avec le logo site

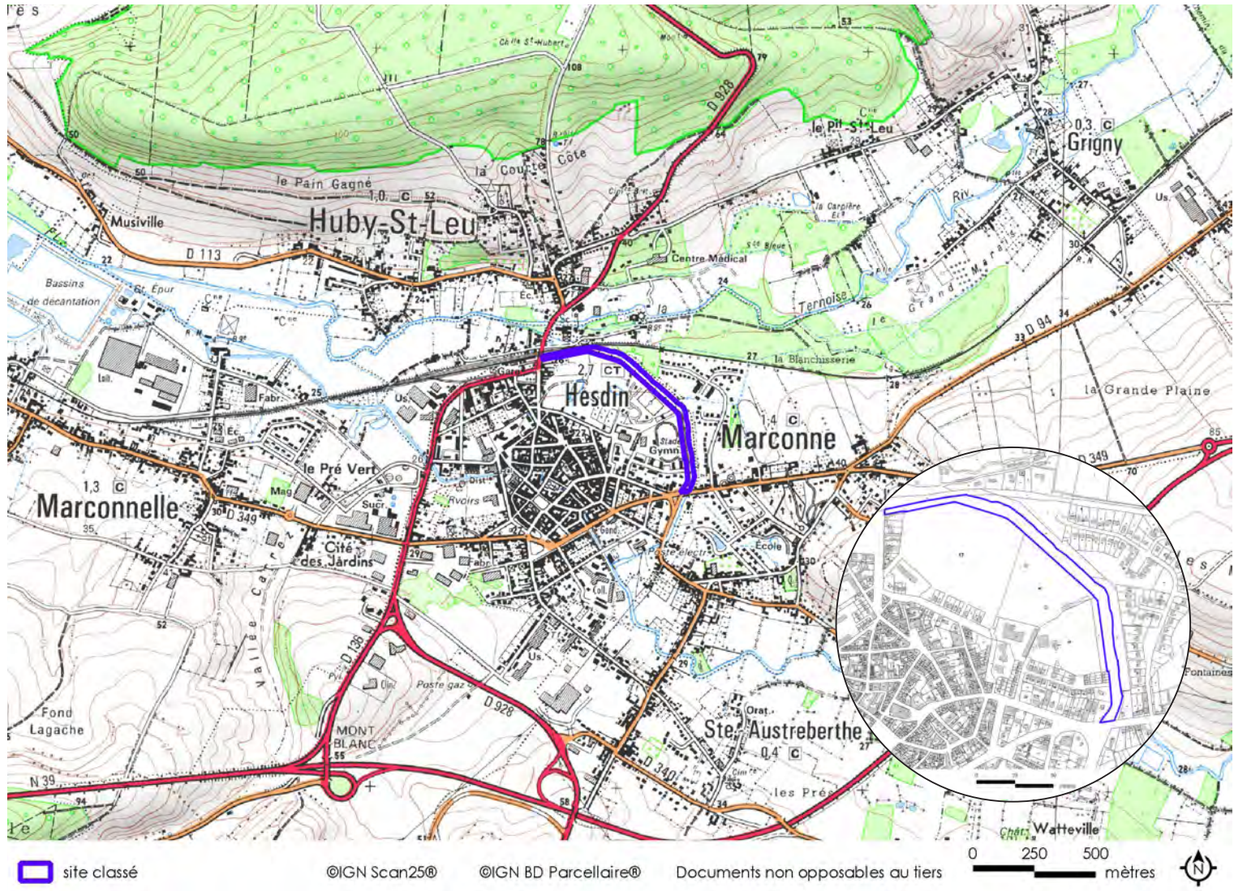

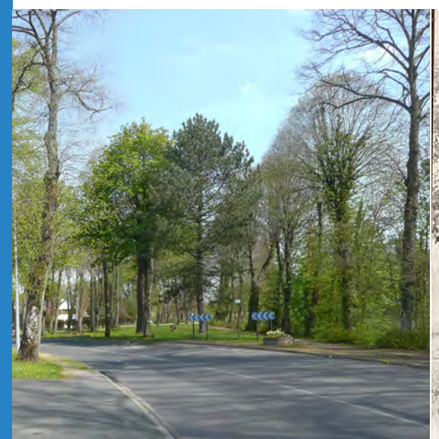









PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 18 Colline de Lorette

Ablain-St-Nazaire, Aix-Noulette, Souchez

SITE CLASSÉ ET INSCRIT
Site classé : arrêtés du 30 avril 1929 et du 7 novembre 1934, décret du 1er janvier. 1938
Site inscrit : arrêté du 7 nov. 1934





Ce site emblématique de la première guerre mondiale comprend un ensemble de parcelles classées autour du cimetière national de Lorette, dont une isolée en bordure de la départementale 937. Il est complété par un ensemble de parcelles inscrites (voir fiche 62SI02).

Une des crêtes de l'Artois

La colline de Lorette, qui atteint 183 m, appartient aux crêtes de l'Artois. Ces accidents de relief sont formés par une succession d'escarpements et de failles alignées sur l'axe de l'Artois d'orientation Nord-ouest-Sud-est. Le faisceau de fractures accompagne le bombement qui s'est produit lors de la surrection de l'Artois au cours de l'ère Tertiaire.

L'escarpement de Lorette, situé sur le tracé de la faille Vimy-Marqueffles, forme une longue arête d'orientation Ouest-Est, qui domine la plaine de la Gohelle vers le Nord-Est et se rattache au plateau par le bois de Bouvigny. Le versant exposé au Sud forme un escarpement festonné d'éperons flanqués de dépressions semi-circulaires qui dominent les villages d'Ablain-Saint-Nazaire et Souchez. La crête de Lorette est séparée de celle de Givenchy-Vimy par la vallée de la Souchez.

Jadis appelée "Mont de Coquaine" ou "Mont de Cocagne", la colline Notre Dame de Lorette doit son nom à une chapelle votive édifiée en 1727 par Florent Guillebert d'Ablain, au retour d'un voyage en Italie. L'oratoire détruit en 1794 est relevé en 1816 et devient un lieu de pèlerinage. Une nouvelle chapelle est édifiée en 1870, celle-ci est englobée dans un édifice plus vaste construit en 1880, qui sera détruit au cours des combats de 1914-15.

La bataille de l'Artois

Après la victoire de la Marne en septembre 1914, une partie des troupes allemandes, refoulée au nord et à l'est d'Arras, se fixe sur les crêtes de l'Artois. En octobre 1914, les Allemands occupent la colline de Lorette, autour de la chapelle. La position est entourée de cinq lignes de tranchées et les éperons du versant sud (Grand éperon, éperon des arabes, éperon de la blanche-voie, éperon de Souchez) sont solidement fortifiés. « *De ces hauteurs, l'armée allemande tire un avantage stratégique majeur : le relief forme une barrière naturelle entre le Bassin Minier qu'elle occupe et les plaines d'Artois où les mouvements des armées alliées ne peuvent lui échapper* » (chemins de mémoire.fr). Les troupes françaises qui occupent le bois de Bouvigny et des positions à l'ouest d'Ablain-Saint-Nazaire tentent dès la fin de 1914 de progresser vers la crêtes de Lorette. Le 9 mai 1915, le Général Foch déclenche l'offensive, entre Roclincourt et Notre-Dame-de-Lorette sur un front de 7 km. A la mi-juin 1915, après des combats acharnés, les troupes françaises et anglaises restent maîtres de la position de Lorette.

Un cimetière national et un monument commémoratif

« *À Ablain-Saint-Nazaire, (...), le petit cimetière créé après la bataille de mai 1915 par les soldats français sera choisi comme site pour l'aménagement d'une vaste nécropole, où seront accueillies les dépouilles en provenance de plus de 150 cimetières des fronts de l'Artois, de Flandre, de l'Yser et du littoral belge. 20.000 corps identifiés y recevront une sépulture individuelle et les restes de près de 22.000 inconnus seront regroupés dans 8 ossuaires. Lorette devient ainsi la plus grande nécropole nationale française.*» (chemins de mémoire.fr).

CRITÈRE Non spécifié
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Historique (haut lieu de la bataille d'Artois en 1914-15) et paysager (belvédère, coteaux crayeux)

DÉLIMITATION Ensemble de parcelles situées à la périphérie du cimetière national de Lorette sur le territoire des communes d'Ablain-Saint-Nazaire, Aix-Noulette et Souchez.
SUPERFICIE 77,10 hectares au total, dont 38,62 ha pour le site classé et 38,48 ha pour le site inscrit. En outre, le cimetière national (domaine de l'état) représente environ 30 ha.
PROPRIÉTÉ Publique et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
- *Zone non aedificandi* à proximité du cimetière national.

Site inscrit aux abords :
- *Colline de Lorette* (7 nov. 1934)

Monuments Historiques classés, hors périmètre
- *Ruines de l'église Ablain-Saint-Nazaire, (20 juillet 1908),*

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Belvédères Artésiens et Vaux de Scarpe et de Sensée, Paysages Miniers, à 15 km au Nord d'Arras, sur le plateau dominant la plaine de la Gohelle et le bassin minier.
ABLAIN-ST-NAZAIRE : 1 791 habitants, AIX-NOULETTE : 3 843 h, SOUCHEZ : 2 523 h. (Insee RGP 2010)

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Point de vue depuis le belvédère vers le sud
- L'église, le cimetière national et l'écrin boisé au nord et à l'ouest
- CPA : La guerre dans le Nord 42 Les éperons de la Colline de Lorette (© AD Pas de Calais, coll. Rodière 12J 356/40)



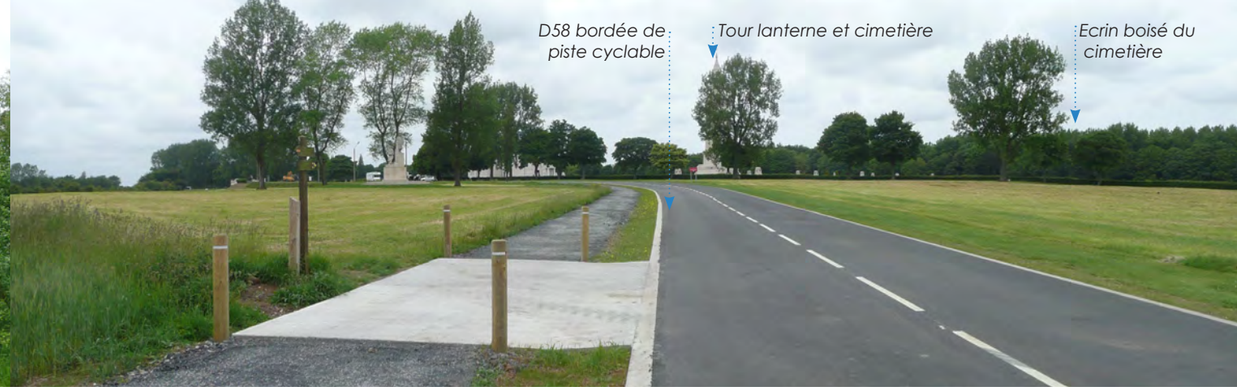

Fréquentation du site
Tourisme de mémoire, randonnée, vélo
Association du monument Notre-Dame-de Lorette (accueil, gestion, musée de la bataille d'Artois)
Signalétique : Panneau routier (pas de logo site), panneaux historiques
Gestionnaires Public et privé

Etat actuel **Etat moyen**
- Site : Progression des boisements refermant les vues, Versant crayeux avec zones agricoles, bosquets et pelouses calcaires.
- Environnement : zone rurale Cultures, prairies, bois friches, lignes EDF mal intégrées sur le versant Est, terrils au loin

Tendance évolutive
- Site : projet de gestion du site
- Environnement : zone rurale.

Pour en savoir plus
- www.cheminsdememoire-nordpasdecalais.fr
- Caue 62, *Site du verrou de Souchez, approches paysagères et hist.*, déc. 2006
- Delattre C., Meriaux E., Waterlot M., *Guide géol. : Région du Nord*, Ed. Masson, 1973
- Delattre Ch., "Les grands traits géologiques de l'Artois", Annales de la soc. géol. du Nord de la France, T. LXXXIX, 1969

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Ourlet boisé au sud en rebord de plateau
- Le long de la D58 E3 : accès au cimetière national et travaux de piste cyclable

En bas :
- l'anneau de la mémoire aux 600 000 noms (© *Vue aérienne* Frutier Altimage)
- CPA : La guerre dans le Nord ND de Lorette : Pentes nord du plateau, vue sur la plaine de Lens (© AD Pas de Calais, coll. Rodière 12J 356/135)
- secteur ouest : la buvette et le musée

Aujourd'hui, un belvédère sur les paysages et la commémoration du centenaire

Dans ce grand paysage de crête d'Artois, le point haut est réservé au cimetière national commémoratif. La tour lanterne et l'église, construits entre 1921 et 1927 servent de repère. L'écrin boisé qui borde le cimetière sur trois côtés est protégé. Le cimetière s'ouvre en belvédère vers le paysage au sud. L'abandon du pâturage extensif des moutons sur les coteaux tend à refermer les points de vues, avec la progression des boisements de recolonisation.

Le site protège des parcelles qui se sont boisées en rebord de plateau vers le sud et de nombreuses parcelles agricoles sur le flanc est et nord, qui correspondent aux principales voies d'accès. Le flanc sud et les vues vers Ablain sont peu protégés.

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale, les accès au site et un mémorial de la Grande Guerre ont fait l'objet d'un projet d'aménagement (Philippe Prost/AAPP, architecte mandataire) : l'anneau de la mémoire aux 600 000 noms. La D58, route d'accès vers le mémorial a été réaménagée et bordée d'une piste cyclable.

Enjeux

- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Réflexion sur la recomposition des limites du site
- Réflexion sur un plan de paysage ayant pour objectif la reconquête paysagère vers les vallées et les vues vers le grand paysage
- Réhabilitation du secteur ouest du site autour de la buvette et du musée

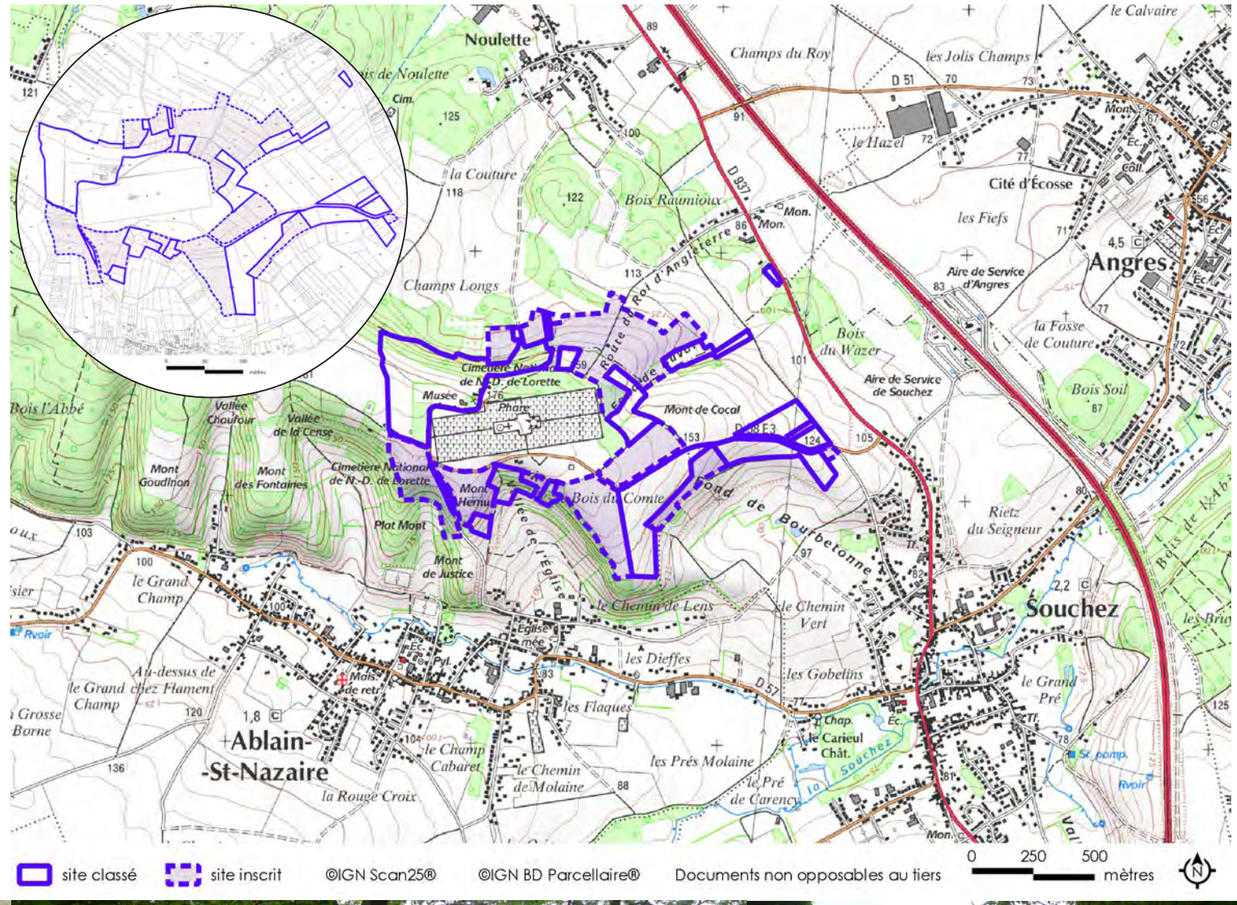













62-SC 19 Fort de l'Heurt

Le Portel

SITE CLASSÉ
Arrêté du 18 avril 1931





Motivation de la protection

"Cet ouvrage militaire élevé par ordre de Bonaparte sur les vestiges d'un ancien promontoire est un élément pittoresque, mais historique surtout aux yeux des Portelois et des estivants qui fréquentent la station.
Ce fort fait partie de l'ensemble de défense de notre côte qui devait la protéger en prévision d'un débarquement en Angleterre, déjà envisagé sous le Directoire.
La plate-forme a été transformée à maintes reprises (...) A l'heure actuelle (...), sous l'effet des assauts de la mer, le Fort présente à sa base des brèches qui s'étendent, côté Sud en particulier où une grosse partie de maçonnerie menace de s'écrouler".
Courrier de M. V. Brunelle, Architecte des bâtiments de France à l'inspecteur des sites, 2 mai 1979

Un îlot naturel à la limite de l'estran

Entre le port de Boulogne et le Cap d'Alprech, au Portel, une plate-forme rocheuse forme un récif à la limite de l'estran. La présence de cet îlot s'explique par la structure géologique. Une faille, perpendiculaire à la côte isole au niveau du Fort de l'Heurt, un lambeau de grès du Portlandien plus résistant à l'érosion marine que les couches argileuses avoisinantes. Recouvert à marée haute, ce banc rocheux constitue un "gisement" naturel de moules. « Heurt « a pour origine « d'heustrière « signifiant « île aux huîtres «, puis le terme s'est transformé en « heustre « et enfin « heurt». Sur cet îlot naturel fut bâti un fort.

Un ensemble défensif de la côte

Le Fort de l'Heurt fit partie de l'ensemble défensif de la côte et du Port de Boulogne mis en place par Bonaparte auquels participèrent notamment vers le nord, à Wimereux, un second fort du même type, le *Fort de la Crèche*, aujourd'hui disparu, érigé dans le même but, tandis qu'était également réutilisé le *Fort de Croÿ* (voir fiche 62SC16) et le *Fort Vauban* à Ambleteuse (voir fiche 62SC20). En 1803, après la rupture de la Paix d'Amiens par l'Angleterre, Bonaparte installe ses armées sur la côte face à l'Angleterre, à Boulogne et dans les ports voisins, dans l'objectif d'un débarquement. C'est le Camp de Boulogne, placé sous les ordres de Legrand et Davout. Construit par ordre du Consul Bonaparte, entre 1803 et 1804, le fort de l'Heurt protégeait le mouillage de la flottille du Camp de Boulogne au sud. Le projet de conquête de Napoléon n'aboutit pas et le camp de Boulogne fut levé le 17 août 1805.

Les plans du Fort de l'Heurt furent signés par le Directeur des fortifications Guillaume Dode de la Brunerie qui devint Maréchal sous Louis Philippe. Les travaux débutèrent en mai 1803 sous la direction du Capitaine du Génie Gouville et se terminèrent un an après en juillet 1804. Les murs extérieurs furent bâtis solidement, en pierre de taille du Boulonnais de grandes dimensions. Les contreforts et les noyaux furent eux réalisés en moellons.
(Source : association de défense du Fort de l'Heurt)

Désarmé sous la restauration, le Fort de l'Heurt s'est progressivement dégradé sous l'action des coups de mer. Utilisé comme poste de DCA par l'armée allemande, entre 1940 et 1944, le Fort fut en partie englobé dans une masse de béton afin d'y installer des batteries de mitrailleuses et de DCA.

Les fortifications se sont succédées le long de la côte. Le Portel compte également le *Fort de Couppes* édifié en 1545 afin de reprendre la ville de Boulogne

CRITÈRE non spécifié
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Historique (vestige du fort), géologique (récif de rochers)

DÉLIMITATION Fort et banc rocheux situés sur le domaine public maritime
SUPERFICIE 7,30 hectares
PROPRIÉTÉ Etat (domaine public maritime)

AUTRES PROTECTIONS : *Néant*

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages des Falaises d'Opale, Littoral du Boulonnais, au sud du port de Boulogne
LE PORTEL : 9 569 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- Base Mérimée, dossier d'inventaire (Service Régional de l'Inventaire du Nord - Pas-de-Calais)
- Site internet de l'Association de sauvegarde du Fort de l'Heurt et du patrimoine portelois (ASFHPP) : https://sites.google.com/site/fortdelheurt/
- PROST Philippe, architecte, *Etude préalable à la restauration du fort de l'Heurt*, octobre 2000
- VILLE DE LE PORTEL, *Le fort de l'Heurt*, juin 1998, 14 p.
- ASSOCIATION DU FORT DE L'HEURT, *Histoire du Fort de l'Heurt,* Brochure sans date, 17 pages
- A. CHATELLE, *Les sept forts en mer du littoral du Pas-de-Calais,* notice, 1961

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Le Portel et le Fort de l'Heurt, vue du Fort et du Cap d'Alprech
- Le Fort vu du front de mer du Portel
- CPA : *Le Portel, Le Fort,* 40, Ed. L.L., début du xxe siècle (© AD Pas de Calais, coll. Rodière12J358/1558)







FRÉQUENTATION DU SITE
- Site visible de loin et accessible à marée basse
- Association de défense du Fort de l'Heurt

SIGNALÉTIQUE : aucune

ETAT ACTUEL **En péril.**
- Site : menacé par les assauts de la mer
- Environnement : Plage du Portel, falaise du Cap d'Alprech

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : dynamique naturelle dûe à la marée
- Environnement : futur site classé du Cap d'Alprech

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- L'épi et le Fort de l'Heurt
- Le Fort et la plage
- Le Fort de l'Heurt vu du Cap d'Alprech

En bas :
- Le Portel face au fort
- Le Fort de l'Heurt vu depuis le nord du Portel
- Le Fort depuis le front de mer, à marée montante

aux anglais, le *Fort d'Alprech* édifié sur le cap du même nom, bâti de 1875 à 1877, et qui faisait partie du système de défense Séré de Rivière, et des vestiges du mur de l'atlantique datant de la seconde guerre mondiale.

Aujourd'hui, un site menacé par les assauts de la mer, repère dans le paysage

En novembre 1998, une forte tempête a entraîné la chute d'une partie du Fort. Désormais, c'est une silhouette amputée qui se dresse à la limite de l'estran, face au front de mer de la ville du Portel.

L'association de défense du Fort de l'Heurt a lancé une étude de restauration du Fort en 2000 . Faute d'avoir pu trouver des subventions, l'association souhaiterait « *organiser en 2015 quelques travaux de consolidation ou de rejointoiement ainsi que la protection des endroits fragilisés sur l'arrière du Fort de l'Heurt* » en utilisant des chantiers écoles ou de jeunes encadrés par les services municipaux. (Source "La semaine dans le Boulonnais", 18 mars 2014)

Les vestiges du Fort servent de repère face à la plage. Cet amer adopte une forme sans cesse changeante au gré du vent, de la lumière et de la marée. La ville du Portel, reconstruite après la seconde guerre mondiale lui fait face. Les restes du fort se repère de loin, depuis les falaises du cap d'Alprech.

Enjeux
- Le site est destiné à intégrer le futur site classé du Cap d'Alprech.
- Etude et valorisation du site en réseau avec l'ensemble des fortifications maritimes, dont notamment le *Fort de Croÿ* à Wimereux et le *Fort Vauban* à Ambleteuse, sites classés, mais également d'autres fortifications non protégées
- La mise en place un plan de gestion permettrait d'accompagner les évolutions du site, le récif situé à la limite de l'estran peut également offrir un potentiel scientifique intéressant.
- Seul un investissement important permettrait la restauration du Fort.
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site

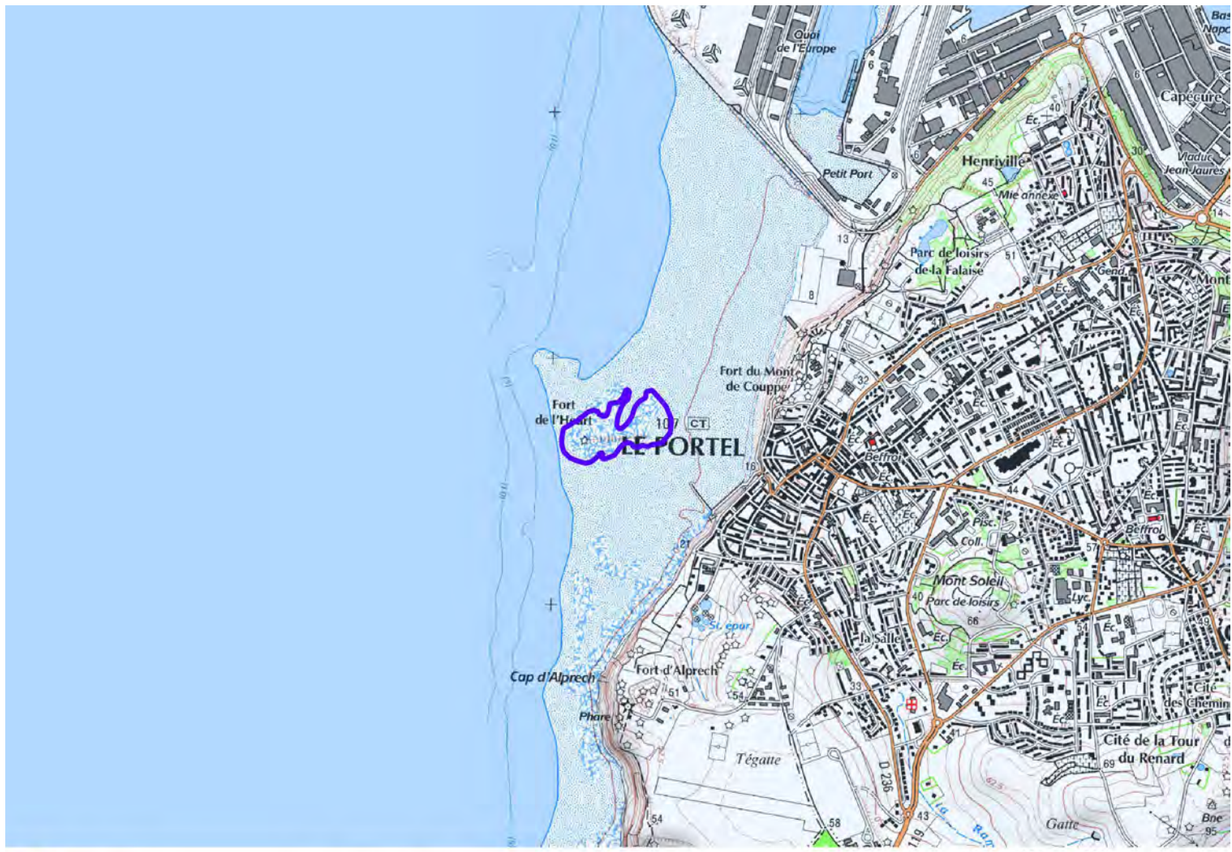

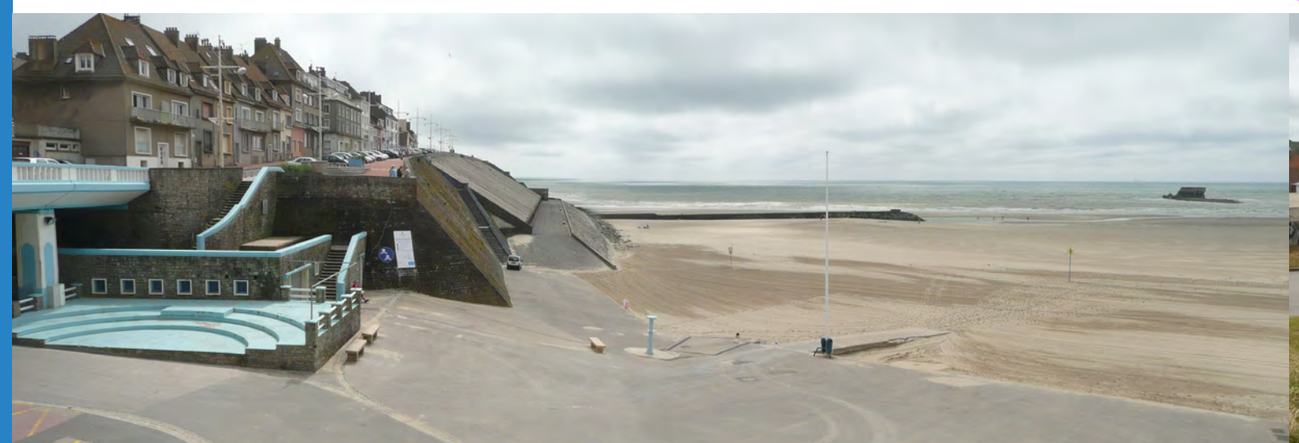



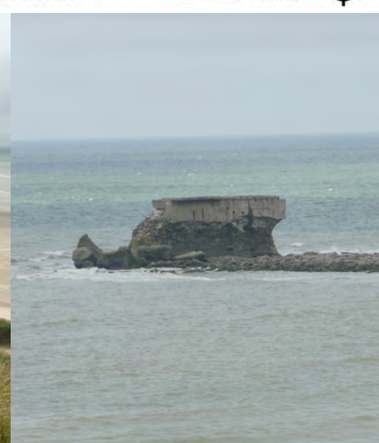



PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 20 Fort Vauban d'Ambleteuse

Ambleteuse

SITE CLASSÉ
Arrêté du 02 juin1931





Motivation de la protection

"... sur les 7 forts en mer construits du XVe siècle, au premier Empire et qui font l'objet de la note ci-jointe, le seul qui subsiste encore, le plus ancien en date, est celui de Vauban à Ambleteuse ; il nous est parvenu parfaitement intact dans tous ces aménagements intérieurs, offrant ainsi un très précieux spécimen de l'architecture militaire et maritime du grand règne de Louis XIV.
Sa conservation a été facilitée parce que la plage et le banc de rochers sur lequel il est construit s'ensablent lentement ".

Albert Chatelle, de l'Académie de Marine, Président de la Société Académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-mer, 1961 (note pour appuyer une demande de protection au titre des monuments historiques)

Une position stratégique face à l'Angleterre

Entre Boulogne et le Cap gris nez, le Fort d'Ambleteuse fait face à l'Angleterre. Il est situé à l'embouchure d'un modeste fleuve côtier : la *Slack*. Cette position stratégique en fit un site convoité et le petit port fut occupé par les Anglais au milieu du XVIe siècle. Le roi d'Angleterre Henry VIII fit fortifier le village et le transforma en place forte. Selon la nouvelle technique militaire des fortifications enterrées, des remparts à cinq bastions furent édifiés. Les ouvrages du front sud, très importants, sont encore visibles, mais menacés aujourd'hui par l'avancée de l'urbanisation. En 1549, la place forte d'Ambleteuse fut conquise par le roi de France Henri II.

Un ouvrage construit par Vauban. En 1680, Louis XIV décida la construction d'un fort en mer, à Ambleteuse, pour défendre les côtes et établir un port de guerre. Ce dernier projet fut abandonné dès 1688, du fait de l'ensablement du port et des forts courants d'entrée. Le fort sera construit par Vauban entre 1680 et 1684, sur un banc rocheux où subsistaient les ruines d'une ancienne tour. Le banc rocheux forme un musoir à l'entrée de l'estuaire. Le fort fut nommé "Fort Vauban" en hommage à son constructeur ou "Fort-Mahon" du nom de Crillon-Mahon (1717-1796), Maréchal de Camp des Armés du Roi.

Les projets de Napoléon. Dès 1798, Bonaparte étudie la possibilité d'envahir l'Angleterre et s'intéresse à Ambleteuse. Après la rupture de la Paix d'Amiens par l'Angleterre, en 1803, Napoléon installe ses armées en vue d'un débarquement sur la côte face à l'Angleterre, à Boulogne et dans les ports voisins. C'est le Camp de Boulogne, placé sous les ordres de Legrand et Davout.

En 1803, 9 000 ouvriers travaillaient chaque jour sur le chantier du port d'Ambleteuse. Dans son Discours sur l'Etat de l'Empire en 1806, Napoléon 1er précise : « *6,850,000 francs ont été dépensés dans les ports militaires (...) à Ambleteuse, les travaux nécessaires pour approfondir le port, l'élévation de la jetée qui le garantit des sables, poussés par les vents de l'ouest, les talus et les bâtiments*». (Source : *Napoléon et Ambleteuse*, Histopale). Le fort est restauré et réarmé. Le projet de conquête de Napoléon n'aboutit pas et le camp de Boulogne fut levé le 17 août 1805. Les progrès de l'artillerie entraînèrent la réforme de toutes les fortifications maritimes en 1887 et le fort sera finalement déclassé par une loi du 7 mai 1889.

Un fort modifié pendant la seconde guerre mondiale. Le fort faisait partie du dispositif du mur de l'Atlantique. Il fut réutilisé et fortement modifié par l'armée allemande. Entre1941 et 1943, des casemates d'artillerie furent installés sur le fort. En 1945, il fut endommagé par deux mines dérivantes, puis abandonné.

CRITÈRE Non spécifié
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Pittoresque, historique et architectural (fortification côtière du XVIIe siècle)

DÉLIMITATION Le vieux fort Vauban, dit "Fort Mahon"
SUPERFICIE 16 ares
PROPRIÉTÉ Privée (Association des Amis du Fort d'Ambleteuse)

AUTRES PROTECTIONS :
Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale
Monument Historique *Fort Vauban dit Fort Mahon,* classé (19 oct. 1965)
Site classé *des dunes et de l'estuaire de la Slack* (voir fiche 62-SC N°33)
• A proximité, face au fort, **site natura 2000** : *Falaises et dunes de Wimereux, estuaire et basse vallée de la Slack, Garenne et Communal d'Ambleteuse*

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
• ZNIEFF 1 : *Estuaire de la Slack*

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages des Falaises d'Opale, Littoral du Boulonnais, estuaire de la Slack
AMBLETEUSE : 1 912 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS
• Site internet de l'association des amis du fort d'Ambleteuse : http://asso.nordnet.fr/fortdambleteuse/Accueil.html
• *Bulletins de l'association des amis du fort d'Ambleteuse*
• HANSCOTTE (François), FAUCHERRE (Nicolas) *La route des villes fortes en Nord, les étoiles de Vauban, Les Ed. du Huitième jour, Paris, 2003, pp. 126-129*
• CHATELLE A., *Le fort en mer d'Ambleteuse, notice 1961*

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
• Fort Vauban à marée basse
• LEMOYNE fils, Jean-Baptiste, cartographe, *Plan d'Ambleteuse*, 1717, © BNF Gallica, Source : BNF, dépt Cartes et plans, GESH18PF35DIV4P11D







FRÉQUENTATION DU SITE
- Site visible de loin
- Edifice ouvert au public certains dimanches, Salles d'exposition

SIGNALÉTIQUE : pas de logo site, Signalétique Monument historique, panneau historique

GESTIONNAIRES
Association des amis du fort d'Ambleteuse
Campagne de restauration menée depuis 1967 par l'association et le service des Monuments historiques

ETAT ACTUEL **Bon état général.**
- Site : Fort restauré
- Environnement : Estuaire de la Slack, agglomération d'Ambleteuse

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : Achèvement de la restauration, Suivi constant face aux assauts de la marée
- Environnement : zone naturelle protégée et station balnéaire d'Ambleteuse

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Façade orientale du Fort
- le Fort se reflétant dans la Slack
- Fort et façade balnéaire d'Ambleteuse

En bas :
- Le Fort et le front balnéaire d'Ambleteuse
- Façade orientale du Fort

Aujourd'hui, un fort restauré et un site touristique très prisé

Le fort Vauban dit aussi fort Mahon, est une tour d'artillerie massive de près de 18 mètres de haut, protégée des flots par un rempart en forme de fer à cheval. Il est ceinturé d'eau à marée haute. L'entrée à l'angle Nord-est donne accès à une cour intérieure, avec des bâtiments annexes. A la base du fort, une terrasse d'artillerie semi-circulaire de 6 mètres de haut fait face à la mer. Sur cette terrasse, s'élève une tour en fer à cheval, haute de 12 mètres, percée par huit embrasures d'artillerie. Au sommet, la tour est dotée d'une plate forme d'artillerie légère et d'un logement en retrait. De la terrasse supérieure, la vue porte jusqu'à la côte et les falaises d'Angleterre.

Le fort au bord de la ruine fut racheté en 1967 par l'association des Amis du Fort d'Ambleteuse. Plusieurs campagnes de restauration, soutenue notamment par l'état et des collectivités territoriales ont permis de remettre en état le rempart extérieur et les bâtiments annexes. L'association a réalisé les aménagements intérieurs et ouvre le fort certains jours au public.

Le fort est situé face aux dunes et à l'embouchure de la Slack, site classé. Une étude est en cours afin de réouvrir et remettre en eau l'estuaire. Au nord, s'étend la station balnéaire d'Ambleteuse, protégée des assauts de la mer par une digue. A proximité du fort, un ancien parking en remblai qui sert de belvédère reste mal intégré.

Enjeux

- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Les vestiges des fortifications anglaises subsistent et mériteraient d'être protégées selon l'association des amis du fort d'Ambleteuse (« *Le front Nord-Ouest pourrait être sorti des sables et aménagé en jardin public* ».)
- Etude et valorisation du site en réseau avec l'ensemble des fortifications maritimes, dont notamment le *Fort de l'Heurt* au Portel et le *Fort de Croÿ* à Wimereux, sites classés, mais également d'autres fortifications non protégées
- Poursuite des travaux d'entretien et de restauration et surveillance des assauts de la mer
- Poursuite de l'ouverture au public

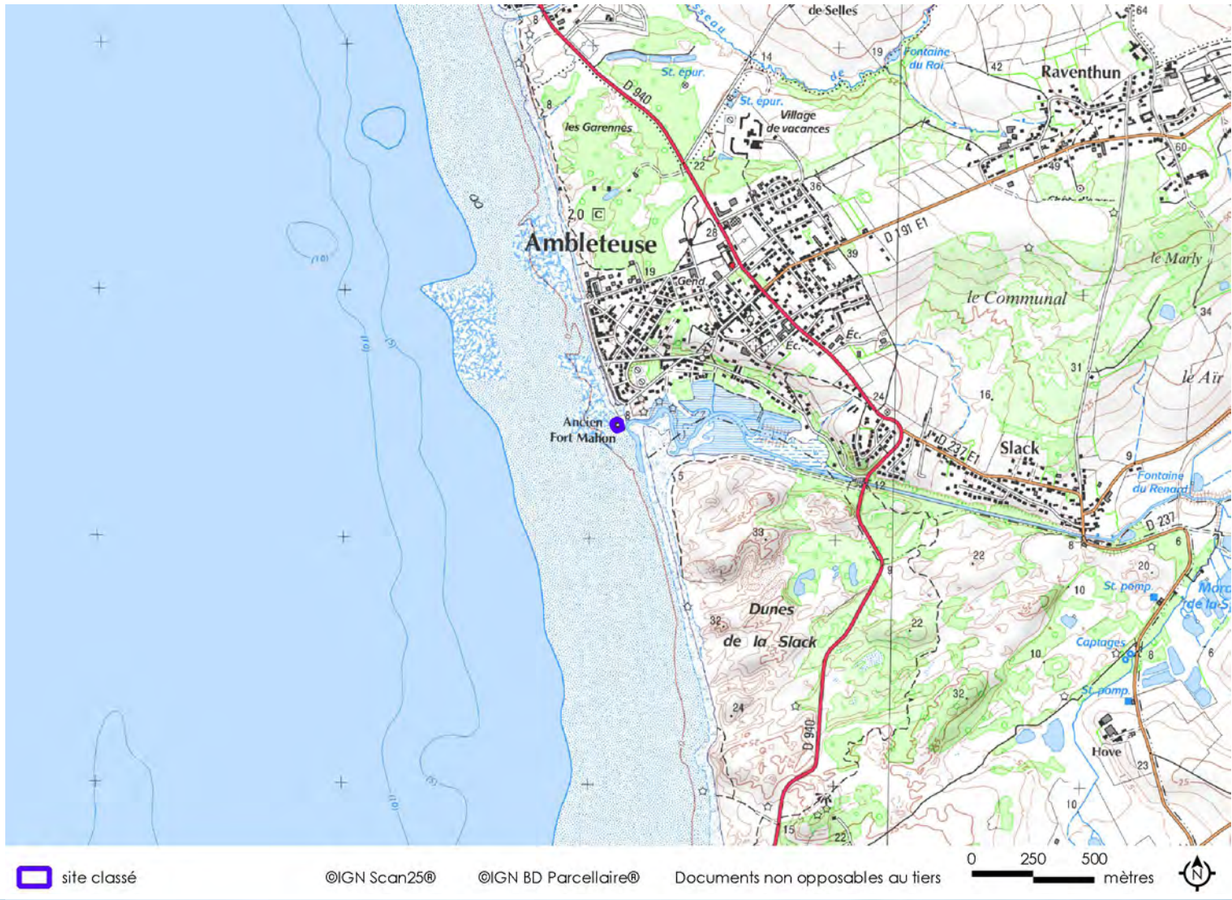









PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 21 Quai et rivière des Salines

Saint-Omer

SITE CLASSÉ
Décret du 13 avril 1932

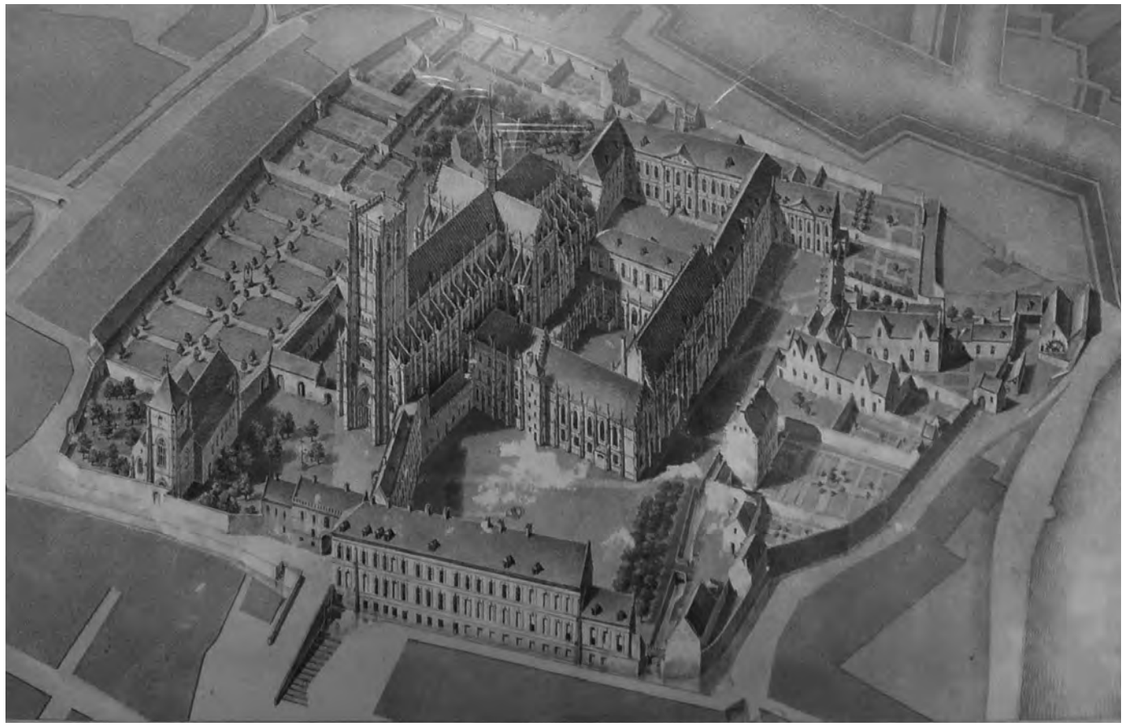



Saint-Omer est implantée sur une légère éminence topographique entourée de marais sur trois côtés et reliée au plateau de l'Artois par le sud-ouest. La terre ferme s'avançant au milieu des marais fut dénommée Mont "Sithiu" dans les textes anciens et devint le site originel de la ville. Au VIIe siècle, une abbaye dédiée à Saint-Martin, puis à Saint-Bertin fut fondée en contrebas, sur une île, au bord du marais.

Entre les deux enclos se développa un tissu urbain qui se densifia au cours des siècles. L'Aa, fleuve côtier bordait la limite nord-est de la ville et les propriétés de l'abbaye. La rivière des Salines traverse les quartiers de la basse ville de Saint-Omer. Seules les parties amont et aval sont protégées.

L'ancienne abbaye Saint-Bertin et les canaux de la basse-ville

L'abbaye Saint-Bertin dont il ne subsiste aujourd'hui que des ruines, devint l'une des abbayes les plus puissantes du nord du royaume. Reconstruite dans un style gothique à partir du XIVe siècle, elle fut vendue comme bien national à la Révolution, puis utilisée comme carrière de pierres. Seule fut épargnée la tour occidentale qui s'écroula, en 1947, après avoir été bombardée lors de la seconde guerre mondiale.

En 1165, le percement d'un grand canal à travers les marais, offrit à Saint-Omer un débouché direct sur la mer et stimula le commerce. En complément, la création de petits canaux dans la basse-ville favorisa le transport des marchandises liées aux industries médiévales. A l'amont de Saint-Omer, l'Aa fut divisée en deux bras. La *Haute-Meldyck*, creusée par les moines de Saint-Bertin permit d'amener l'eau à l'abbaye et d'alimenter les moulins. Elle se divisait à nouveau en trois bras, au droit du moulin Saint-Bertin avant de se réunir dans la rivière des Salines lors du passage dans la ville.

Sur le plan en relief de la ville (1758), trois moulins, détruits dans un incendie au XIXe, sont figurés dans le secteur, l'un au-dessus de la rivière et deux autres à l'entrée de l'abbaye. Un dernier moulin, bâti au XIXe siècle, disparaîtra en 1984, remplacé par la résidence des moulins, à l'extrémité de la rue du même nom. La rue des moulins subsiste. Elle longe la rivière canalisée et de hauts murs en briques et pierre, marquant la limite de l'ancienne propriété de l'abbaye.

Du quai des Salines à l'ancien Port

Après avoir longé l'abbaye Saint-Bertin, la rivière des Salines rejoint la *Place du Vainquai,* ancien quai de déchargement des vins. La rive droite est ensuite bordée par le *quai des Salines*, quai de déchargement des marchandises, jouissant d'une situation privilégiée dans le quartier portuaire et industriel médiéval de la basse-ville (industrie drapière, foulonneries, brasseries, salines, entrepôts de vin). Des fouilles archéologiques ont révélé une activité de brasserie importante à partir du XIIIe siècle, à laquelle s'ajoutaient quelques tanneries à l'aval, et les raffineries de sel, qui ont donné son nom au lieu. Le quai des Salines rejoignait ensuite l'ancien *Port du Haut-Pont* au bas de la rue de Dunkerque.

A l'aval, les limites de la ville

Le dernier tronçon de la rivière des Salines, forme un coude à angle droit pour rejoindre le canal. Il formait une porte fluviale (*porte Mathurin*) jouxtant la porte terrestre (*porte de Dunkerque*) des anciens remparts de la ville. L'enceinte médiévale de la ville comptait quatre portes d'eau qui fermaient l'accès vers le

CRITÈRE Non spécifié
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Historique et pittoresque (rivière en milieu urbain)

DÉLIMITATION Parties extrêmes de la rivière des Salines à St-Omer, soit : à l'aval, quai et rivière de la porte Mathurin jusqu'au N°10 quai des salines ; à l'amont : rue des moulins, depuis le moulin Bertin jusqu'au N°1 rue de l'abbaye
SUPERFICIE 33 ares
PROPRIÉTÉ Communale

AUTRES PROTECTIONS :
Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale
Site inscrit *A l'intérieur du périmètre du site urbain de Saint Omer (voir fiche 62 SI N°14)*
Nombreux monuments historiques, en particulier : ruines de l'abbaye de Saint Bertin et Gare de Saint-Omer à proximité.

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages Audomarois, ville basse de Saint-Omer
SAINT-OMER : 14 506 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS
- Maquette de la Porte Mathurin au musée Sandelin de Saint-Omer
- Bibliothèque d'agglomération de Saint-Omer, collections numérisées
- Plan en relief de Saint-Omer (1758), Musée des Plans-reliefs, Paris
- ALBAGNAC (Cécile), et autres, *Saint-Omer-Musées, monuments, promenades*, Ed. du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2011
- *Arpentez Saint-Omer côté ville, Circuit entre ville et marais*, 3 km, dépliant Villes et Pays d'Art et d'Histoire

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Différentes vues de la rue des moulins
- Vue générale de l'abbaye de Bertin, année 1736, Musée Sandelin







FRÉQUENTATION DU SITE
locale et touristique
Ville d'art et d'histoire
SIGNALÉTIQUE : pas de logo site, panneaux historiques

GESTIONNAIRES Commune de Saint-Omer

ETAT ACTUEL **Etat moyen**
- Site : Rivière et bâtiments aux abords dégradés
- Environnement : Quartier en mutation

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : études en cours
- Environnement : rénovation urbaine, zone de protection d'abords de monuments historiques, fouilles archéologiques

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Quai des Salines (hors site)
- Quai des Salines aval, en direction de la rue de Dunkerque
- Rivière des Salines en direction de l'ancienne Porte du Haut-Pont (rue de Dunkerque)

En bas:
- Saint-Omer - Mathurin, vu de face [© Bibliothèque numérique de Saint-Omer, 1Fi57/ Provenance : Bibliothèque d'agglomération de Saint-Omer]
- La friche Gaz de France face à l'abbaye Saint-Bertin
- Ilot démoli le long de la rivière (rue des moulins)

port du Haut-Pont. La porte Mathurin, détruite après la seconde guerre mondiale, était un bâtiment élevé sur deux niveaux au-dessus d'une arche (voir carte postale ci-dessous). Sa toiture à quatre pans était prolongée par un clocheton doté d'un jacquemart représentant un personnage nommé Mathurin, sonnant l'heure.

La rivière des Salines se jette ensuite dans le *canal de Neuffossé,* creusé entre 1753 et 1771 pour joindre la Lys en passant par Arques. Ce canal jouxte le tracé des anciennes fortifications démantelées à partir de 1892 et la voie ferrée.

Aujourd'hui, un quartier en mutation

Le quartier le long de la rivière, doté d'un riche passé historique, offre un potentiel urbain et architectural intéressant avec une imbrication du bâti et de l'eau annonçant les marais audomarois. La rivière des Salines est un des rares endroits où l'on voit encore l'eau dans la ville. D'anciens bâtiments en briques jaune caractéristiques de l'architecture audomaroise subsistent. A l'amont, le caractère médiéval est plus affirmé avec l'ancien mur d'enceinte de l'abbaye, le tracé sinueux de la rivière et les habitations à RDC. En 1973, le contrat ville moyenne a permis l'aménagement du quai et des réhabilitations immobilières. Aujourd'hui, le quartier est à nouveau en mutation. Quelques bâtiments viennent d'être réhabilités, mais de nombreux édifices sont dégradés ou murés. Des îlots entiers sont en voie de transformation : la friche gaz de France face à l'abbaye Saint-Bertin fait l'objet d'un concours de promoteur en partenariat avec la ville ; un îlot est démoli rue des moulins. Au nord, au-delà du canal, la ville a lancé un ambitieux projet d'aménagement du quartier de la gare.

Enjeux
- Valorisation des quais, de la rivière et ses abords (réhabilitation de la rivière, quais et ponts, mise en valeur des espaces publics, réhabilitation du bâti, des murs d'enceinte de l'abbaye...)
- Intégration du site dans les différentes politiques et études de la ville de Saint-Omer dans le secteur (Avap éventuelle, étude de valorisation architecturale et paysagère du bas de la ville, AEU quartier des quais...)
- Mise en place d'une signalétique du site classé avec le logo site

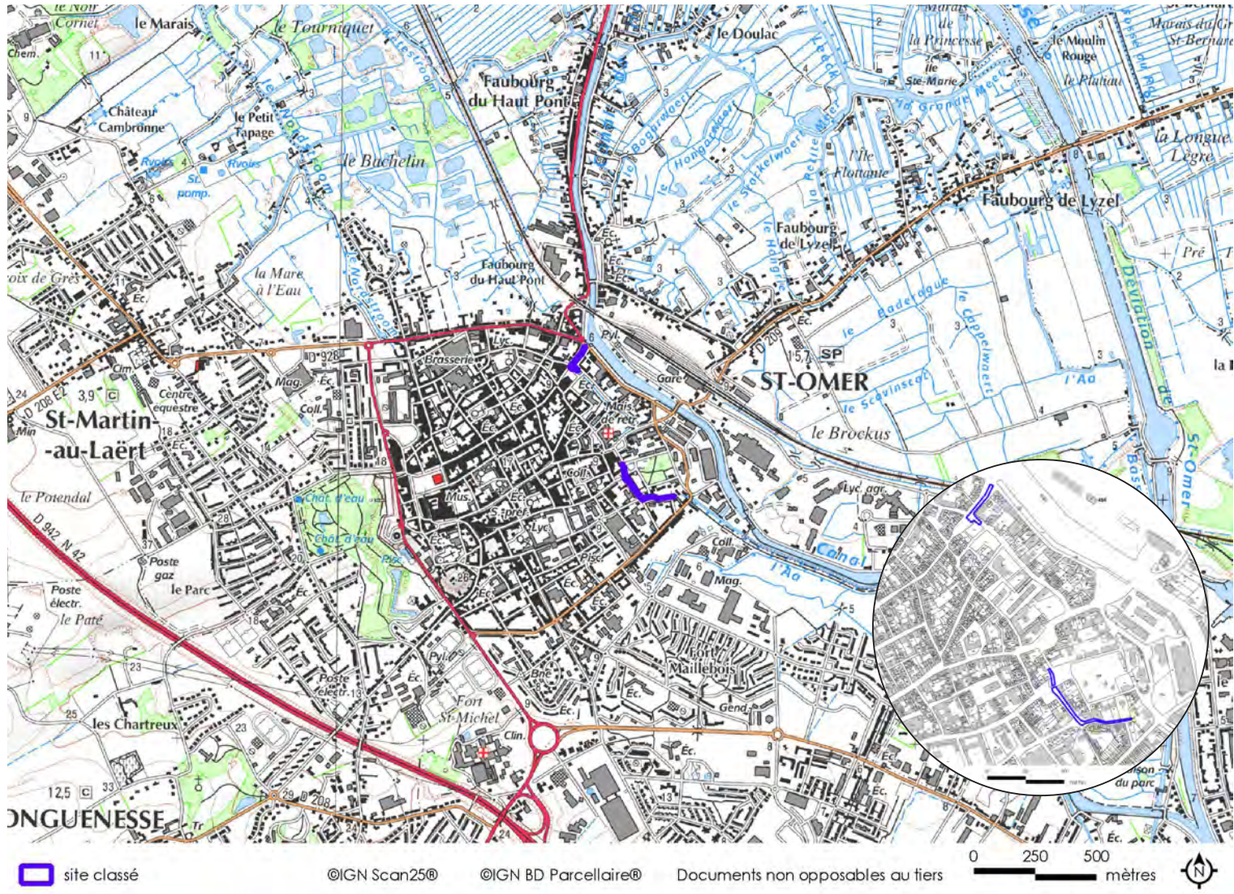

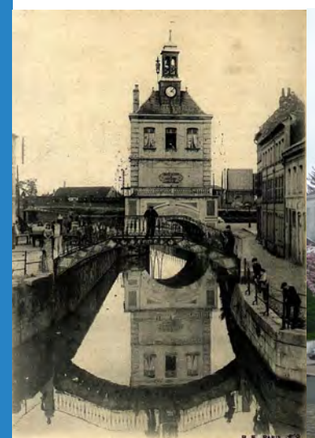









PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 22 Arbres d'Enquin-sur-Baillons

Enquin-sur-Baillons

SITE CLASSÉ
Décrets du 27 mai 1932 et du 4 juin 1934

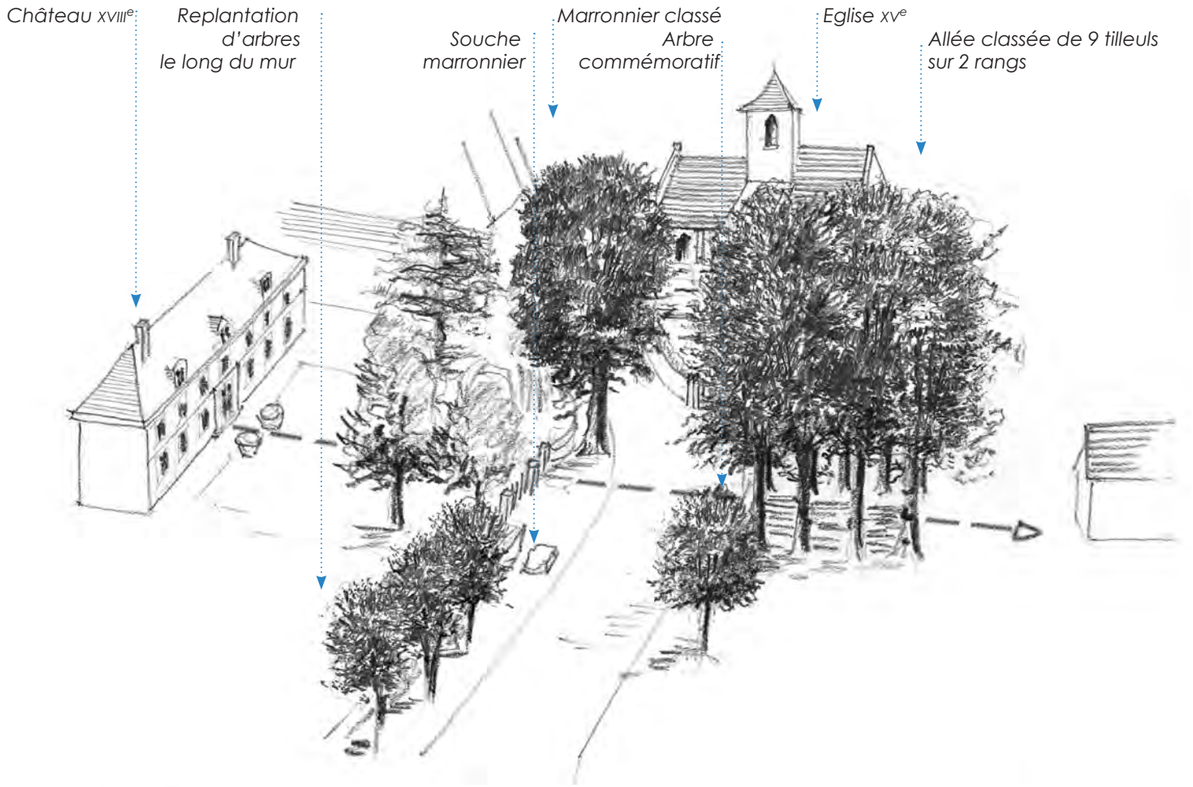



Motivation de la protection

« Les arbres qui bordent la propriété de M. du Blaisel et lui appartiennent sont des marronniers, ormes, tilleuls plus que centenaires au nombre de 21. La commune possède 18 tilleuls plantés en 1876 à l'intérieur du cimetière. Ces arbres forment, nous dit-on, un ensemble fort pittoresque avec l'église du XVe siècle et les 9 arbres situés sur la place de l'église et qui sont inscrits à l'inventaire. (…)
M. du Blaisel a donné en principe un avis favorable au classement (…). Par contre le conseil municipal d'Enquin sur Baillons s'est opposé au classement pour les arbres appartenant à la commune. Il expose que les tilleuls du cimetière sont arrivés à leur maximum de croissance, que les branches mortes peuvent en tombant détériorer les tombes ou blesser les passants (…). Il ajoute que l'on peut vendre les tilleuls et que le produit de cette vente doit servir à payer la construction de l'école.

La commission départementale des sites a répondu que les craintes du conseil municipal étaient chimériques et que d'autre part les tilleuls n'avaient pas de valeur vénale ».
Commission départementale des Monuments naturels et des sites, 19 décembre 1931

Les protections concernaient plusieurs alignements d'arbres situés de part et d'autre de la rue du château :
- des tilleuls plantés le long du mur du cimetière
- des arbres plantés le long du mur du château
- une avenue de tilleuls près de l'église

Une église du XVe siècle, bordée d'un cimetière autrefois planté

Au nord de Montreuil, le petit village d'Enquin-sur-Baillons s'est implanté à la confluence de la Course et de la rivière les Baillons. Le long de la départementale 148, sur un versant de la vallée de la Baillonne, se dresse l'église Saint-Sylvestre. Bâtie en briques et craie sur un soubassement de grès, la petite église, qui date du XVe siècle, a été plusieurs fois remaniée. Sa nef unique est surmontée d'un clocher central. Enquin-sur-Baillons a conservé son cimetière aux abords de l'église. Les tombes s'étagent dans la pente en contrebas.

Le décret du 27 mai 1932 protégeait «...*dix-huit tilleuls plantés le long du mur à l'intérieur du cimetière* ». Ces 18 tilleuls ont été abattus peu de temps après la protection, en 1933.

Près de l'église, un château du XVIIIe siècle et son parc

En contrebas de l'église s'élève le château d'Enquin-sur-Baillons. Le château a appartenu à la famille du Blaisel à partir du XVIe siècle. Les bâtiments actuels datent du XVIIIe siècle. L'aile droite et le balcon situé au-dessus de la légère avancée centrale du château, visibles sur des cartes postales anciennes, ont disparu. Le bâtiment des écuries a été conservé.

Le décret du 27 mai 1932 protégeait « *dix-huit arbres en bordure du mur d'enceinte de la propriété de M. du Blaisel (...)* ». Sur les 18 arbres bordant la propriété du château, 11 ormes, atteints par la graphiose, et 5 tilleuls, ont été abattus. Ces arbres ont été remplacés par six jeunes tilleuls.

Face au château subsiste un marronnier sur les deux qui flanquaient l'entrée. Le gros marronnier de 550 cm de circonférence, maintenu par un cerclage de fer a été abattu. L'arbre était sénescent.
Déséquilibré par la taille de sécurité effectuée sur une de ses charpentières, il n'a pas résisté à la tempête de 2004.

CRITÈRE Non spécifié

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Paysager

DÉLIMITATION Groupement d'arbres situés de part et d'autre de la rue du château :
. "Les 18 arbres en bordure de la propriété de M. du Blaisel et les 18 tilleuls plantés le long du mur du cimetière d'Enquin-sur-Baillons " -27 mai 1932
. "Neuf tilleuls formant avenue près de l'église" - 4 juin 1934
SUPERFICIE 16 ares
PROPRIÉTÉ publique et Privée

AUTRES PROTECTIONS : Néant

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- ZNIEFF2 *La vallée de la Course et ses versants*

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages Montreuillois, au nord de Montreuil, à la confluence de la Baillonne et de la Course
ENQUIN-SUR-BAILLONS : 236 habitants (Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS
- FORESTIER Benoît, *L'Histoire et le patrimoine d'Enquin-sur-Baillons,* Études et Documents n° 33, Comité d'histoire du haut-pays, 2008
- MISSION DU PAYSAGE, *L'arbre dans le bourg, au fil des jours*, Plaquette d'accompagnement de l'exposition itinérante, S.T.U., 1984.
- BACQUET Gérard , *Val de Canche*, 1982

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- La rue du château, l'église et les tilleuls
- Le château d'Enquin-sur-Baillons face à l'alignement de tilleuls
- Vue d'ensemble du site






Fréquentation du site :
faible, Sentier de randonnée GR 127 A
Signalétique : aucune
Gestionnaires Public et privé

Etat actuel **Etat Moyen**
- Site : nombreux arbres abattus
- Environnement : Centre du village

Tendance évolutive
- Site : vieillissement des arbres
- Environnement : constructions aux abords

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Le cimetière et les tilleuls
- Le marronnier, les tilleuls et l'église
- L'église Saint-Sylvestre et la silhouette des tilleuls en contrebas, vue au croisement de la départementale et la rue du château
- Dans l'axe de l'avenue, un pavillon dans la parcelle voisine

En bas :
- L'allée de tilleuls et les arbres le long du mur du château
- Le château
- La souche du vieux marronnier devant l'entrée du château

Aujourd'hui des vestiges d'alignement d'arbres

Vers 2010, l'église a été restaurée grâce à des subventions (Conseil Général du Pas-de-Calais, fondation du patrimoine) et l'aide des habitants du village. Elle a conservé son cimetière dans la pente, mais a perdu ses arbres.

Le château a perdu la plupart des arbres anciens protégés qui longeaient le mur de propriété ou marquaient l'entrée. Seul subsiste l'alignement situé dans l'axe du château, de l'autre côté de la rue du château. Le décret du 4 juin 1934 protégeait *« neuf tilleuls formant avenue près de l'église »*. Ces neuf tilleuls, élevés de 25 à 30 mètres, forment une courte allée de deux rangs, dans l'axe de l'entrée du château. Du gui s'est installé sur certaines charpentières. Deux tilleuls semblent plus jeunes. Les tilleuls qui forment une masse élevée et compacte encadrent harmonieusement le clocher de l'église et le cimetière, vus depuis la rue du château.

En face de ces derniers, un arbre a été planté en 1995 pour la commémoration du cinquantième anniversaire du 8 mai 1945. A proximité de ce coeur de village à l'aspect patrimonial (église, cimetière, château et son parc, habitat rural), dans la parcelle jouxtant les tilleuls s'est implantée une construction pavillonnaire. Au sud-ouest, la zone humide du Marais comprend source, cressonnières, étangs de pêche et plantations de saules et peupliers.

Enjeux

- Réflexion globale sur le site et ses abords : plan de gestion et de replantation (diagnostic phytosanitaire des arbres, taille douce à préconiser, replantation d'arbres...), veille sur l'urbanisation aux abords
- Mise en place d'une signalétique du site classé avec le logo site

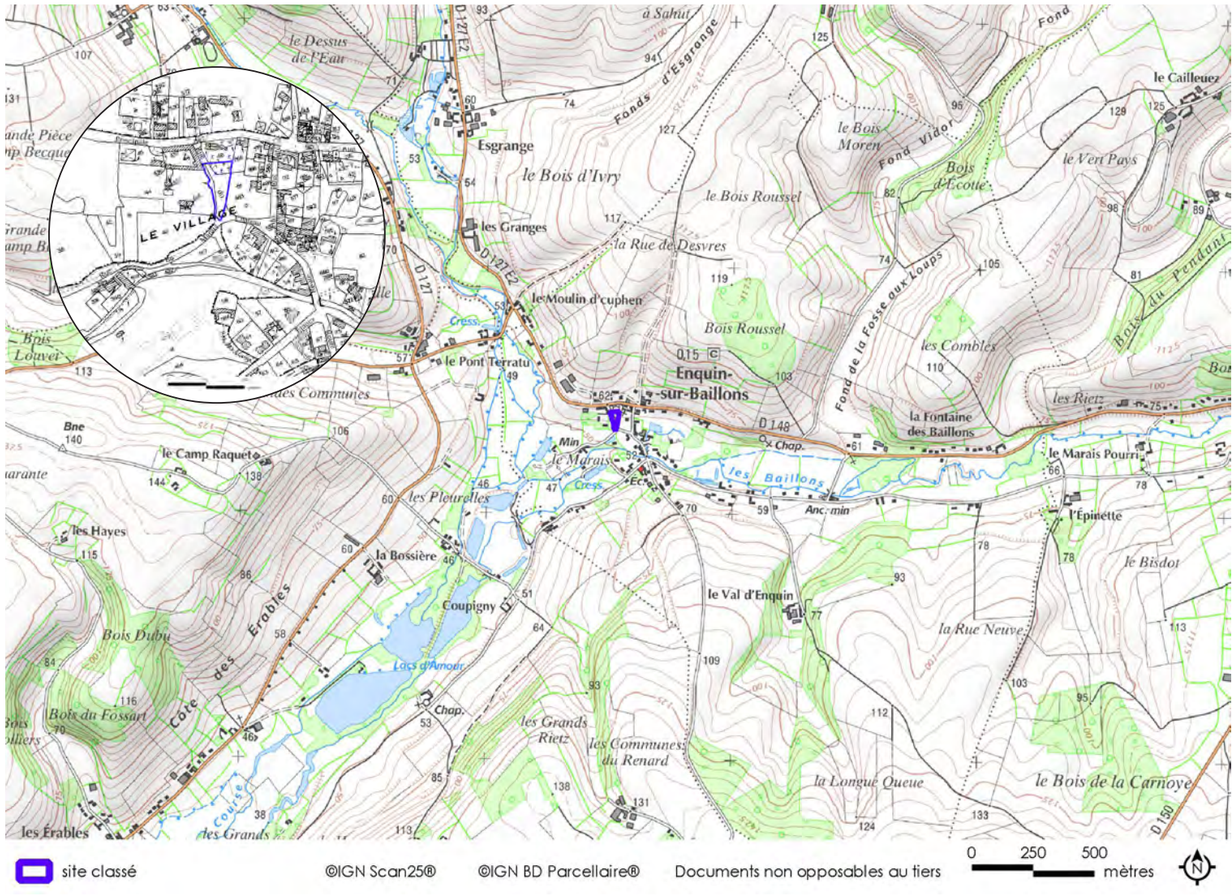











62-SC 23 Place Jean Moulin (Place de la Préfecture)

Arras

SITE CLASSÉ
Arrêté du 20 avril 1933

POSTEAU, architecte,
Plan des villes et citadelle d'Arras, [s.n.], 1793,
BNF Gallica, GED-7085





Motivation de la protection

« *M. Hollart rapporteur insiste sur le pittoresque de ces places, notamment celle de la Préfecture. (…) La section considérant qu'il reste intéressant de conserver tout au moins aux places de la Préfecture et du Wetz d'Amain leur aspect et leur caractère actuel et d'éviter notamment qu'ils soient compromis par des abattages d'arbres, installation d'édicules permanents, affichage outranciers, etc (…) émet l'avis favorable au classement des Places (…)* »
Arras, *Classement des places Saint Etienne, du Wetz d'Amain et de la Préfecture*, Commission départementale des Monuments naturels et des sites, 21 décembre 1932

Le cœur de la cité antique

Au croisement des routes stratégiques Thérouanne-Cambrai et Amiens-Tournai, la ville romaine en damier de Nemetacum, couvrait une vaste surface de 35 ha. Le site correspond approximativement au centre de l'agglomération antique des Atrébates, située à l'extrémité d'un bombement crayeux peu élevé, la colline de Baudimont. Cette colline constitue le site originel d'Arras. Les fouilles archéologiques ont permis de découvrir l'étendue de l'ancienne cité romaine.

La cité épiscopale

Au Moyen-âge, l'ancien castrum romain du Bas-Empire est incorporé dans une enceinte qui délimite la "cité" épiscopale avec le siège de l'Evêché (à l'emplacement de l'actuel préfecture) et la première cathédrale (à l'emplacement de l'actuelle église St-Nicolas en cité). La cathédrale gothique fut construite essentiellement entre la fin du XIIe et la fin du XIVe siècle sur les restes de constructions plus anciennes romane et carolingienne et d'anciens thermes romains. Située sur la colline de Baudimont, elle dominait toute la cité. Ele est bien visible sur le plan en relief conservé au musée des Beaux-arts de la ville d'Arras. La cathédrale, vendue comme bien national à la Révolution, servit de carrière. Trop abîmée, elle fut détruite en 1804. Les fouilles archéologiques réalisées en 1991 à l'occasion du réaménagement de la place ont permis la découverte de la première église d'Arras de 400 et d'une vaste nécropole du Moyen-âge. Tout autour de la cathédrale se situait l'enclos canonial fermé par des portes (rue des chanoines, Notre-Dame, Ferdinand Buisson et Baudimont) qui accueillait les maisons des chanoines. Sur les 34 maisons canoniales, il n'en subsiste plus qu'une seule à côté de la préfecture au N°14 de la rue du même nom.

Un centre politique et administratif, dominé par l'église Saint-Nicolas-en-Cité

L'église Saint-Nicolas-en-Cité fut construite par l'architecte arrageois Joseph Traxler, entre 1832 et 1846. Elle a été érigée au centre de la place, sur l'emplacement du bras gauche du transept de l'ancienne cathédrale. Face à la rue de Baudimont, sa façade monumentale néoclassique est précédée d'un portique à colonnes doriques élevé sur un emmarchement.

La place accueille le Conseil Général du Pas-de-Calais dans l'angle sud et la Préfecture au sud-ouest. Devenu Préfecture en l'an III (1803), le bâtiment de l'ancien évêché construit de 1759 à 1770 par l'architecte Beffara fut incendié en 1836. Il fut reconstruit jusqu'en 1856 à l'identique, sur les soubassements en grès conservés. Il est accompagné à l'arrière d'un parc d'environ 4 ha, planté de tilleuls bicentenaires.

CRITÈRE Pittoresque

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE architectural, urbain, et paysager, archéologique

DÉLIMITATION La place
SUPERFICIE 1,49 hectares
PROPRIÉTÉ Publique

AUTRES PROTECTIONS :
Monuments historiques inscrits
- *Maison canoniale*, 14 place de la préfecture (11 juillet 1942)
- *Préfecture du Pas-de-Calais, ancien palais épiscopal, Façades et toitures des bâtiments sur la cour d'honneur antérieurs à 1850, sol de la cour d'honneur ; façades et toitures de l'hôtel particulier ; ensemble du parc, y compris le bois et à l'exception de l'ancien potager délimité par un mur de clôture,* inscrit MH partiellement (28 février 1995)

Autres monuments historiques classés ou inscrits dans la ville

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Belvédères Artésiens et Vaux de Scarpe et de Sensée, Centre urbain d'Arras
ARRAS : 41 611 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- JACQUES A., JELSKI G., "Arras antique : bilan et perspectives", dans Revue archéologique de Picardie N°3-4, 1984
- HELLIOT P., "La cathédrale d'Arras", dans Archeologia N°39, 1971
- JELSKI G., "La limite Sud-Est de Nemetacum", dans Revue Septentrion N°1, 1970

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- La place de part et d'autre de l'église Saint-Nicolas-en-Cité
- La Préfecture
- La dernière maison canoniale au 14 rue de la Préfecture





FRÉQUENTATION DU SITE mesuré
SIGNALÉTIQUE : Pas de logo site, place signalée

GESTIONNAIRES Public
Fouilles archéologiques de la place (1991)

ETAT ACTUEL **Bon état général**
- Site : en partie réhabilité
- Environnement : Centre urbain et administratif

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : Réaménagement progressif des espaces publics
- Environnement : Zone de protection d'abords de monuments historiques

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- le jardin public au nord-est de l'église, face à la préfecture
- le jardin public et l'aménagement au nord, le long des façades

En bas :
- La place de la cathédrale sur le plan en relief de la ville d'Arras, Ladevèze ingénieur, 1716. Musée des Beaux-Arts d'Arras
- Plantations et stationnement devant la façade orientale de l'église
- Secteur sud-est, face aux immeubles de l'ancienne clinique Bon-secours

Aujourd'hui, une place hétérogène

Du fait de ses évolutions historiques, la place manque d'unité. Sa forme est un polygone irrégulier, au sol en pente. L'église St-Nicolas-en-Cité en occupe la partie centrale. Les façades de différentes époques ne sont pas toutes alignées sur la rue et n'ordonnent pas l'espace public. La voirie surdimensionnée divise l'espace public en formes triangulaires. Les voitures restent très présentes.

Au nord-ouest de l'église, côté Préfecture, la place a été harmonieusement réaménagée. Au pied de l'église, le jardin public, planté de tilleuls et de marronniers, est complété de tables d'ifs qui bordent les cheminements. Les tracés évoquent la structure archéologique enfouie. Une petite stèle commémorative en hommage à Jean Moulin est implantée au pied de l'église. Au nord, accès et stationnements ont été délimités et pavés de grès. Des plantations d'arbres (hêtres, charmes, et gledistschia au feuillage léger) mettent à distance les immeubles anciens aux façades en craie. L'ensemble réordonne l'espace public face à la Préfecture.

Au sud-est, la façade de l'église est accompagnée de grands arbres (marronniers, tilleuls et acacias) plantés sur un talus engazonné, en forte pente. En contrebas, les bâtiments, dont certains sont anciens, ont des façades hétérogènes. Ils ne parviennent pas à ordonner l'espace public. Le pied des immeubles de l'ancienne clinique du Bon-secours a été réaménagé (alignement de liquidambars, haies d'ifs et vivaces sur pelouse, réorganisation du stationnement, containers en bordure de voirie).

Enjeux

- Mise en place d'une signalétique du site classé avec le logo site et de panneaux d'interprétation
- Poursuite du bilan phytosanitaire des arbres
- Réflexion sur la poursuite de la restructuration de la place à l'Est de l'église en utilisant le même vocabulaire qu'au nord afin de redonner une unité à la place, de mettre en valeur les espaces publics et de pallier l'hétérogénéité des façades (plantations, traitement de sols, réorganisation des voiries)
- Projet d'Avap (Aire de Mise en Valeur du Patrimoine) sur Arras en cours

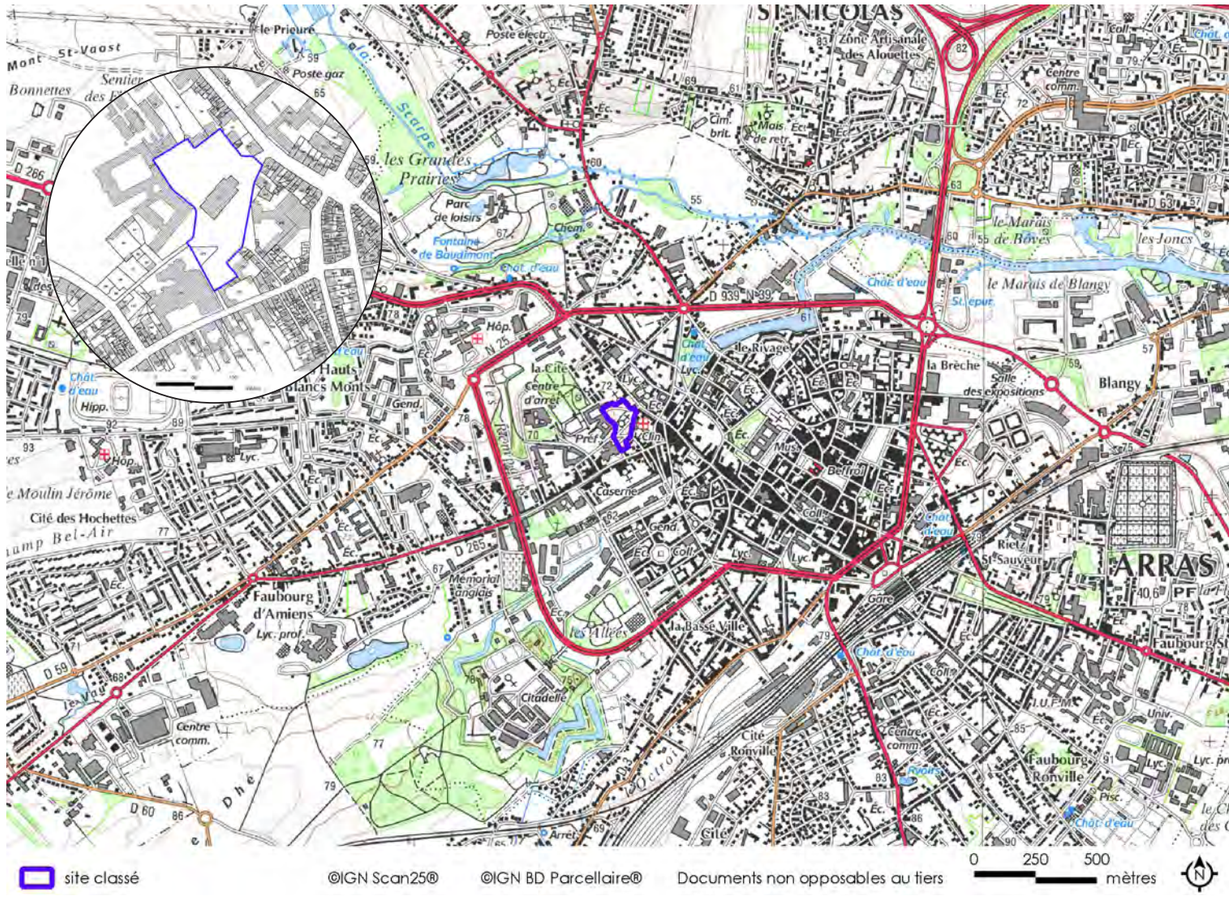





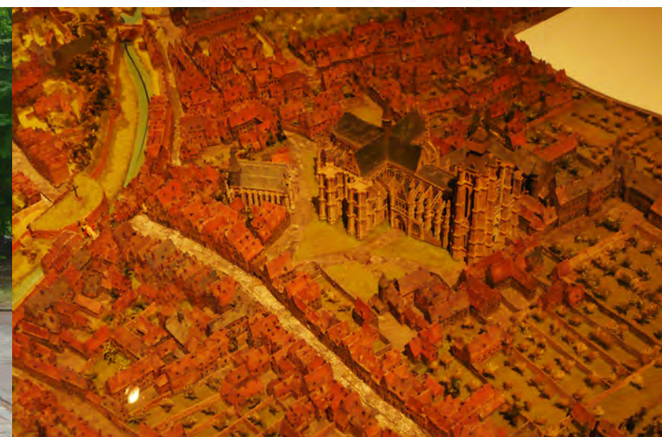





62-SC 24 Place du Wetz d'Amain

Arras



SITE CLASSÉ
Arrêté du 20 avril 1933

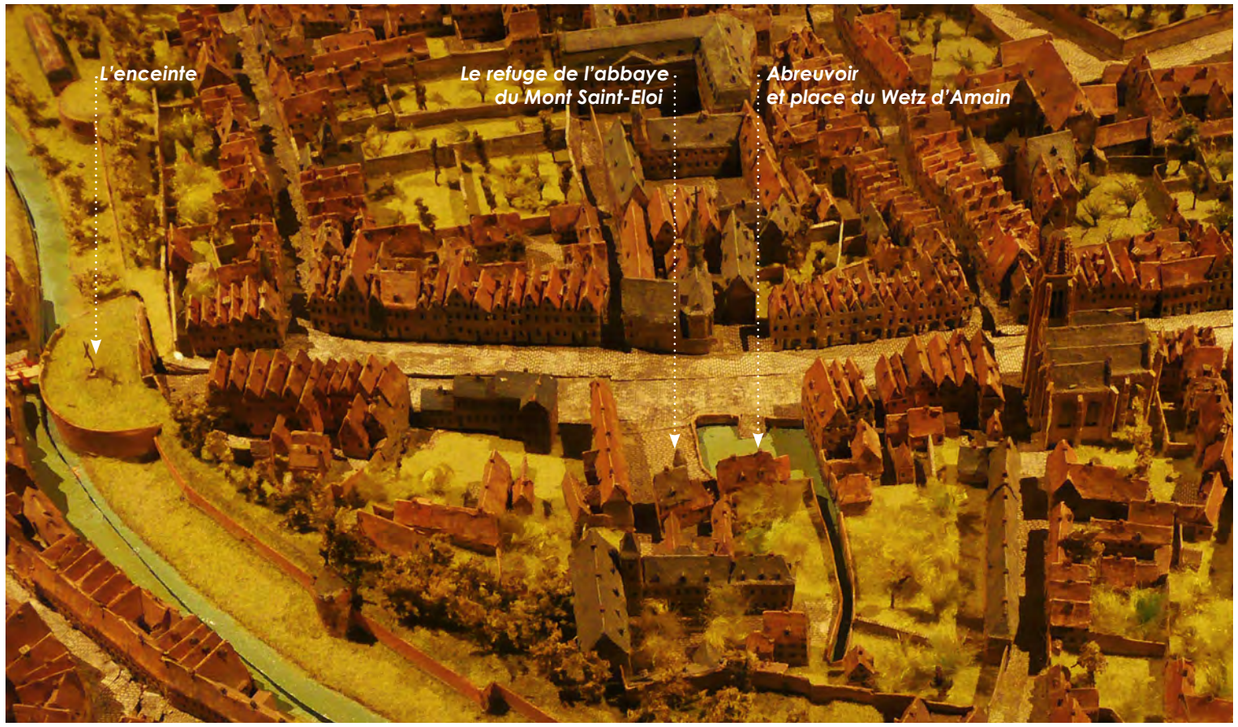



Motivation de la protection

« *M. Hollart rapporteur insiste sur le pittoresque de ces places (…) La section considérant qu'il reste intéressant de conserver tout au moins aux places de la Préfecture et du Wetz d'Amain leur aspect et leur caractère actuel et d'éviter notamment qu'ils soient compromis par des abattages d'arbres, installation d'édicules permanents, affichage outranciers, etc (…) émet l'avis favorable au classement des Places (…)* »
Arras, Classement des places Saint Etienne, du Wetz d'Amain et de la Préfecture, Commission départementale des Monuments naturels et des sites, 21 décembre 1932

Au coeur d'Arras, la place du Wetz d'Amain est une petite place plantée de platanes. De forme rectangulaire, elle est bordée d'immeubles sur trois faces et s'ouvre sur la rue Saint-Aubert à l'est, principal axe de la ville. Face à la place, de l'autre côté de la rue Saint-Aubert, s'élevait l'hospice Saint-Jean fondé au XIIe siècle. Cet hôpital, trop étroit, fut détruit dans les années 1950 pour laisser place, à la fin des années 1960, à une opération immobilière d'habitat collectif et de commerces, « la résidence Saint-Jean ».

Une place à proximité du Crinchon

« *Cette place qu'a complètement gâtée la halle à la boucherie, était très pittoresque, lorsque plantée de platanes, elle offrait d'un côté, la façade de l'antique hospice Saint-Jean, de l'autre, l'entrée du Refuge Saint-Eloy, accompagnée de sa jolie maison à tourelle hexagone, et au-dessus de la descente du Crinchon, deux autres anciennes constructions renaissance en briques et pierres, avec fenêtres croisées pignons aigus, à lucarnes, pas de moineaux et ornementations de l'époque, lesquelles avait fait partie du Refuge Saint-Eloy. En 1382, un moulin existait sur le wez-d'Amain* (...)»
Constant Le Gentil, *Le vieil Arras, ses faubourgs, sa banlieue, ses environs : souvenirs archéologiques et historiques*, 1877

Le toponyme "Wetz d'Amain" révèle l'origine du lieu. Les *Wetz* (en dialecte artésien) sont des gués qui conduisaient aux abreuvoirs. Au Moyen-Age, un gué franchissait le Crinchon et servait d'abreuvoir : à proximité s'élevait un moulin à eau, appartenant au XIIe siècle à dame Emma Crespin (ce qui donna plus tard "Dame Emmain", puis "d'Amain").

L'abreuvoir, visible sur la plan en relief de la ville fut comblé et le moulin détruit vers 1812. Le Crinchon, affluent de la Scarpe, fut mis en souterrain, au XIXe siècle, dans la traversée d'Arras. Il n'est plus visible qu'en fond de la parcelle de l'ancien refuge de l'Abbaye du Mont Saint-Eloi et sous certaines maisons.

Le refuge de l'abbaye du Mont-Saint-Eloi au coeur de la ville

L'abbaye du Mont Saint-Eloi fut fondée au VIIe siècle à 9 kilomètres d'Arras (ses vestiges y subsistent toujours). Dans la région frontalière de l'Artois, les grandes abbayes soumises à des pillages incessants cherchèrent à se réfugier en ville, à l'abri des fortifications lors des conflits. Dès le XIVe siècle, l'abbaye acquit une maison, rue Baudimont à Arras, afin d'offrir un refuge à ses religieux et leurs biens.
Trop exigüe, cette maison fut remplacée en 1434 par l'acquisition du manoir de Chaulnes, sur la place du Wetz-d'Amain.

CRITÈRE Pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE paysager, architectural et urbain, historique

DÉLIMITATION La place du Wetz d'Amain
SUPERFICIE 16 ares
PROPRIÉTÉ communale

AUTRES PROTECTIONS :
AVAP en cours
Monuments Historiques inscrits :
• *Ancienne abbaye du Mont-Saint-Eloi Bâtiment d'entrée de l'ancien refuge sur la place* (15 janvier 1929)
• *Ensemble des bâtiments de l'ancien refuge entourant la deuxième cour du Wetz-d'Amain (13 août 1946)*
Autres monuments historiques classés ou inscrits dans la ville
Sites inscrits :
• *Site urbain d'Arras* (voir fiche 62-SI 18*)*

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Belvédères Artésiens et Vaux de Scarpe et de Sensée, Centre urbain d'Arras
ARRAS : 41 611 habitants (Insee RGP 2010)

Pour en savoir plus :
• *Plan en relief d'Arras*, XVIIIe siècle, Musée des Beaux-Arts d'Arras
• Gruy H., *Regards sur Arras au cours des âges* , Ed. Horvath, 1982

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
• La place du Wetz d'Amain, vue de la rue Saint-Aubert
• Le refuge de l'abbaye du Mont-Saint-Eloi dans l'angle ouest de la place
• BRUNELLE, Vincent (architecte), *Le refuge de l'abbaye du Mont Saint-Eloi, Elévation sur la place du Wetz d'Amain*, 86P00062 © Ministère de la Culture (France) - Médiathèque de l'architecture et du patrimoine - dist. RMN-Grand-Palais / Jean Gourbeix / Simon Guillot ;
• La place du Wetz d'Amain sur le *Plan en relief de la ville d'Arras*, Ladevèze ingénieur, 1716. Musée des Beaux-Arts d'Arras. La place fait face à l'hospice Saint-Jean. Le Crinchon et l'abreuvoir sur la place sont visibles.





Fréquentation du site Place publique en coeur de ville
Signalétique : Aucune

Gestionnaires Ville d'Arras

Etat actuel **Bon état général**
- Environnement : Site urbain (Immeubles anciens à proximité de la place. Ilot de la Chambre du Commerce et d'industrie. Immeuble moderne tour Saint Jean)

Tendance évolutive
- Site géré
- Environnement : zone de protection d'abords de monuments historiques.

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- La place, vue à droite vers le quartier Saint-Jean
- Statue en bronze de l'abbé Halluin.

En bas :
- Carte Postale ancienne : 6107, *Arras-Hôpital Saint-Jean. Statue de l'Abbé Halluin*, photo Delsart déposé (Coll. Part. © tous droits réservés) : l'hôpital Saint-Jean et la place avant la première guerre mondiale
- Le refuge du Mont-Saint-Eloi, sur la place
- Vue de la place le long de la rue Saint-Aubert
- L'abbaye du Mont-Saint-Eloi, peinture de Xavier Dourlens-Aubron, Extrait, XIXe siècle (Musée des beaux-Arts d'Arras)

Dans l'angle ouest de la place il en subsiste l'édifice d'entrée daté sur la façade de 1583. Le bâtiment, qui a été restauré, est construit en briques sur soubassement en grès avec encadrements de pierre et chaînes d'angle en bloc de craie. Une tourelle hexagonale à pans coupés coiffe l'édifice.

Contre le mur droit, surmonté d'un pignon à pas de moineaux, un portail du XVIIIe siècle s'ouvre sur une cour au fond de laquelle s'élève un grand bâtiment, au rez-de-chaussée en grès, percé d'un porche avec arc en tiers point. Les bâtiments de l'ancien refuge abritent aujourd'hui la Chambre de commerce et d'industrie d'Arras.

Aujourd'hui, une place réaménagée

La place bien entretenue a été réaménagée par la ville en 2006. La place du piéton, la circulation et le stationnement ont été délimités. La place est entièrement pavée de grès. Un mobilier urbain sobre a été installé : bancs, bornes, emplacement vélo, éclairage au sol. Les plantations de platanes ont été complétées. La tenue d'un petit marché avait été envisagée.

Au centre de la place a été édifiée à la fin du XIXe siècle une statue en bronze sculptée par Louis Noël en l'hommage à l'abbé Halluin. Cette personnalité arrageoise était liée à l'Hôpital Saint-Jean. La statue a été restaurée lors des travaux de la place.

Enjeux

- diagnostic phytosanitaire pour la gestion des arbres
- Mise en valeur de l'histoire du site (passage du Crinchon à proximité et ancien refuge de l'abbaye du Mont-Saint-Eloi)
- Rénovation du secteur bâti Est de la place
- Projet d'Avap (Aire de Mise en Valeur du Patrimoine) sur Arras en cours
- Mise en place d'une signalétique du site classé avec le logo site

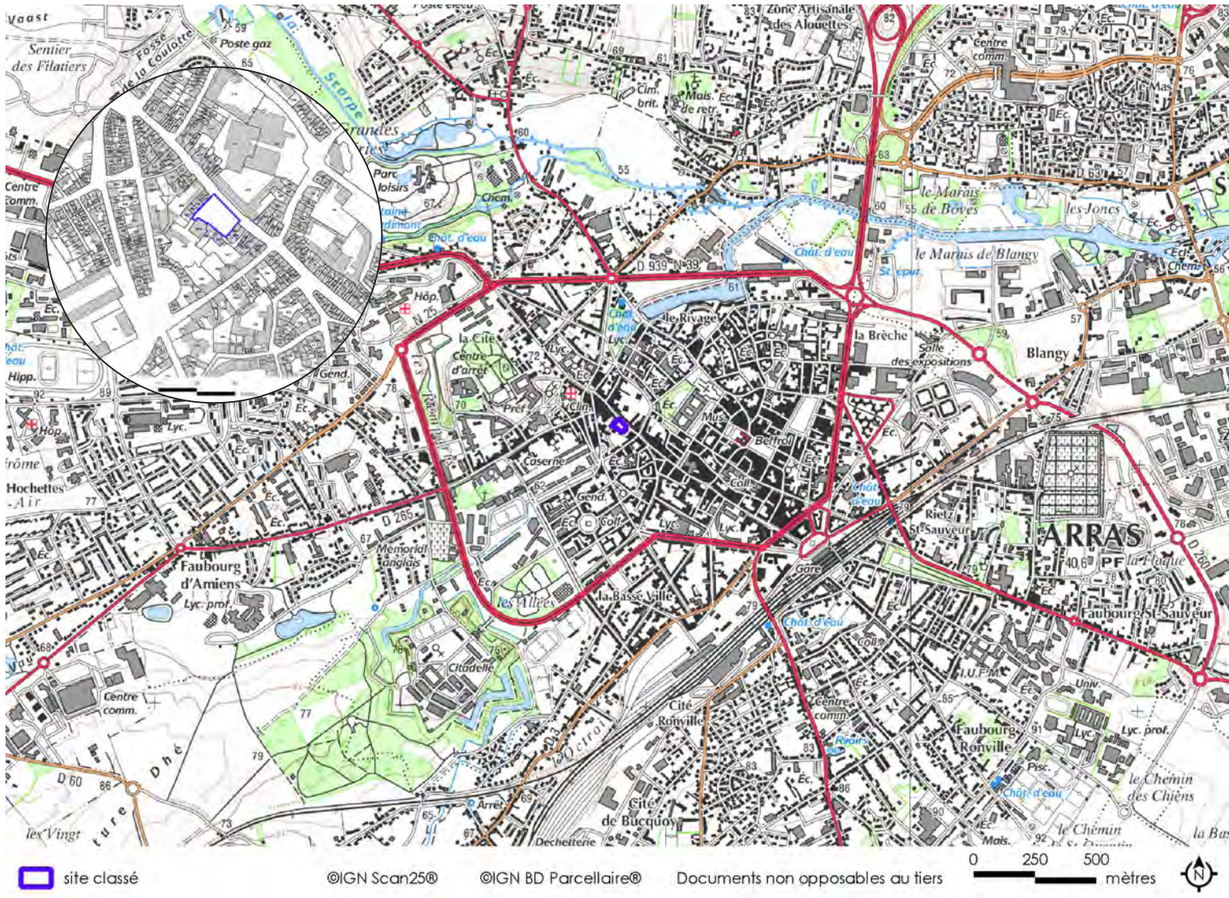













Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 25 Places d'Arras

Arras

SITE CLASSÉ
Arrêté du 30 novembre 1933





Les places d'Arras constituent un ensemble architectural renommé pour sa composition, son homogénéité et son unité architecturale.

Deux places à l'architecture ordonnancée

Les deux places trouvent leur origine au Moyen-Age. Le "Grand-Marché" (Grand-Place) et le "Petit-marché" (Place des Héros) existaient déjà dans leurs dimensions actuelles et constituaient le centre des opérations commerciales de la ville (marché aux grains, négoce des draps...).

Au XVIe siècle, un édit de Philippe II (1527-1598), roi d'Espagne et souverain des Pays-Bas, interdit de « *bâtir dans la ville d'Arras, à moins que les murs ne soient faits de pierre ou de brique, sans aucune saillie sur les rues* ».

L'ordonnancement des façades des deux places et de la rue de la taillerie offre une grande unité qui provient des règlements successifs édictés par les municipalités. L'unité architecturale provient de l'alignement et du principe de composition des façades, du choix des matériaux, et de la présence d'une galerie couverte continue sous arcades, reposant sur des piliers en grès. Cette uniformité est tempérée par les variations qui peuvent porter sur le nombre de travées et d'arcades (1, 2, 3 ou 4 par parcelles), la forme et la hauteur des frontons ou le décor architectural. Les maisons sont construites perpendiculairement aux places selon un parcellaire médiéval en lanières, permettant à la fois la multiplication des commerces ayant pignon sur rues et un accès de service à l'arrière.

A l'issue de la première guerre mondiale, le classement des façades des places largement détruites permit leur reconstruction « à l'identique ».

La Petite Place ou place des héros. Elle forme un rectangle d'une superficie de 72 ares axé à l'ouest sur la façade de l'Hôtel de ville reconstruit après la première guerre mondiale et sur le beffroi qui domine la ville. Cinq rues s'ouvrent aux angles de la place qui est bordée sur trois faces par des rangs de maisons aux façades ordonnées par des pignons à volutes et reliées entre elles par des galeries formant portiques. Sur la place des héros se tenait dès le XIIe siècle le « petit-marché » où les maraîchers vendaient fruits et légumes, oeufs et volailles.

La Grand-Place couvre une surface légèrement trapézoïdale de près de 2 ha. Orientée orthogonalement à la petite Place, son côté Ouest s'aligne dans le prolongement de l'extrémité sud-Est de celle-ci et de la rue de la Taillerie qui relie les deux places.

Les façades des places datent pour la plupart du XVIIe et XVIIIe siècles. Les gerbes de blés sculptées sur les façades rappellent la tenue du marché aux grains sur la Grand-Place. Au N° 49, la façade dite "à l'enseigne des trois léopards" se différencie par son architecture gothique en brique et son pignon à degrés. Elle constitue le témoin le plus ancien remontant vraisemblablement au XVe siècle.

Les Boves. Le sous-sol des places est percé de nombreuses cavités souterraines, appelées *Boves*. Ces anciennes carrières, creusées depuis le Moyen-Age dans la craie, étaient accessibles par des puits. Sous les places, elles furent transformées en lieux de stockage de marchandises, accessibles depuis les arcades par des descentes appelées *burguets*. Ces caves s'étageant parfois sur plusieurs niveaux sont ponctuées de salles voûtées soutenues de piliers en calcaire ou en grès. Ce vaste réseau souterrain de près de 20 km fut utilisé par les habitants lors des conflits et par l'armée britannique pendant la 1ère guerre mondiale.

CRITÈRE Non spécifié
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE architectural et urbain, archéologique

DÉLIMITATION Le sol de la Grand-Place et de la Petite Place (Place des Héros)
SUPERFICIE 2 ha 71 ares
PROPRIÉTÉ communale

AUTRES PROTECTIONS :
AVAP en cours
Monuments historiques classés
• *Façades bordant les places, beffroi, hôtel de ville*
Site inscrit *Site urbain d'Arras* (voir fiche 62-SI N° 18)
Patrimoine mondial UNESCO (Beffrois de Belgique et de France)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Belvédères Artésiens et Vaux de Scarpe et de Sensée, Centre urbain d'Arras
ARRAS : 41 611 h. (Insee RGP 2010)

Pour en savoir plus :

• *Plan en relief d'Arras*, XVIIIe siècle, Musée des Beaux-Arts d'Arras
• BOUGARD P., HILAIRE Y-M, NOLIBOS A., *Histoire d'Arras*, Ed. Le Téméraire, 2000
• GRUY H., *Regards sur Arras au cours des âges* , Ed. Horvath, Réed 1982
• DRAC NPDC, *Les places d'Arras*, coll. Itinéraires du Patrimoine, 1998
• ROUSSE P., *Etude du site inscrit*, 1979
• LESTOCQUOY J., *Arras*, Saep Ed., 1972
• HUIGNARD H., *Les places d'Arras, Guide archéologique du Congrès d'Amiens*, 1936, Société française d'Archéologie, Librairie A. Picard, 1937
• DE CARDEVACQUE A., *Les places d'Arras*, Arras, 1881

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
• Petite-Place (place des héros) : vue vers le beffroi et l'hôtel de ville
• Grand-Place : alignement des façades et stationnement automobile
• Charles Desavary, *La Grand'Place d'Arras, un jour de marché*, 1878, Musée des Beaux Arts d'Arras






Fréquentation du site
- Coeur touristique fréquenté
- Office du tourisme
- Arras, ville d'art et d'histoire
- Circuit souterrain des Boves à partir de l'Hôtel de ville

Signalétique : Logo Monument historique «Les places» (pas de logo site)

Gestionnaires Ville d'Arras

Etat actuel **Bon état général**
- Site : Places en partie réhabilitées
- Environnement : Façades en partie restaurées

Tendance évolutive
- Site : mise en valeur à poursuivre
- Environnement : Centre urbain. Zone de protection de monuments historiques

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut : Grand'Place
- les façades ouest
- les façade nord et en briques la façade à l'enseigne des trois léopards
- Gerbes de blés sculptées sur les façades
- Arcades et burguets, descentes aux caves

En bas : Petite-Place
- Le beffroi et l'hôtel de ville et la place réaménagée,
- les façades nord,
- façades et stationnement dans l'angle Est
- jour de marché, vue du beffroi

Aujourd'hui, une petite place réaménagée

L'espace minéral des places met en valeur les façades. Un marché a lieu le week-end sur les deux places. La petite place a fait l'objet d'un subtile aménagement (2009-2011, Empreinte paysagiste), redonnant une cohérence et une unité à l'ensemble. La place a été rendue piétonne, à l'exception d'une quarantaine de places de stationnement. Ceci met en valeur le beffroi et l'ensemble des façades. Des bornes et des caniveaux drainant les eaux délimitent trottoirs et terrasses, circulation et stationnement. Les anciens pavés en grès de l'Artois ont été retraités et réutilisés. Les burguets, descendant vers les boves sont recouverts d'une plaque gravée rappelant la date de construction de chaque bâtiment. L'aménagement concilie la tenue du marché du week-end sur l'ensemble de la place et le confinement des véhicules dans l'angle Est les autres moments de la semaine. Un tracé au sol discret en pierre bleue du Hainault rappelle la présence sur la place au XIIe siècle de la chapelle de la Sainte-Chandelle et, au XVe siècle de la Maison Rouge, redécouverts par les fouilles archéologiques.

En 1978, un parking souterrain fut aménagé sur la Grand-Place. Le pavage a été reconstitué. Le parking souterrain est à nouveau en travaux, tandis que la place sert de lieu de stationnement le week-end.

Enjeux
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- La Petite Place a été réaménagée avec soin, la Grand-Place mériterait à terme la même attention, avec un travail sur le stationnement en surface.
- Poursuite de la réhabilitation des façades protégées au titre des monuments historiques
- Projet d'Avap (Aire de Mise en Valeur du Patrimoine) sur Arras en cours

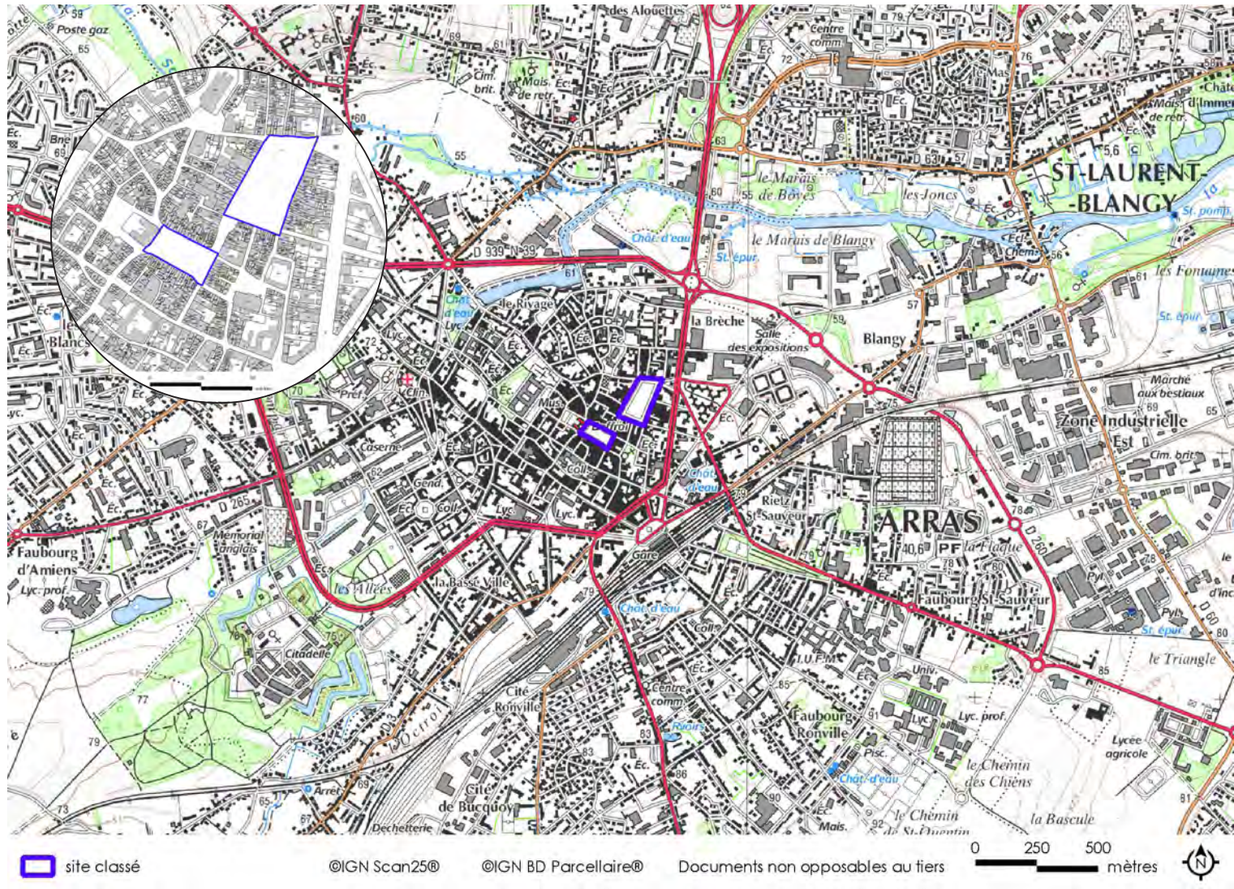










62-SC 26 Le gué d'Audenfort

Clerques

SITE CLASSÉ
Arrêté du 27 décembre 1933





Motivation de protection

"Le bâtiment de l'ancien moulin (à l'exception de la roue à aubes, aujourd'hui détruite) et la passerelle située parallèlement au gué ne sont pas compris dans le site classé. Il s'agit donc d'un site très ponctuel, selon les conceptions de l'époque qui nous semblent aujourd'hui désuètes."

Courrier de M. Locoge, Inspecteur des sites à M. de la Hautière, Architecte des bâtiments de France le 22 décembre 1982 au sujet d'une lettre de Maire de Clerques concernant la servitude du site classé et un projet d'élargissement de la passerelle

Un gué de la vallée de la Hem

Clerques est situé au pied de la boutonnière du Boulonnais, à 3 km de Licques et à 10 km au sud d'Ardres, dans la vallée de la Hem. Cette petite rivière, alimentée par de nombreuses sources et petits ruisseaux prend sa source sur les hauteurs du Pays de Licques. Au bout de 25 km, elle se sépare en plusieurs bras qui rejoignent le canal de Calais à Saint-Omer.

Le gué d'Audenfort est établi sur le cours de la Hem, en aval de Clerques, au hameau d'Audenfort. Le gué, empierré en silex, traverse la rivière dans l'axe du chemin rural de la Quingoie. Il est doublé par une ancienne passerelle piétonne avec deux points d'appui en forme de quais et un pilier central en maçonnerie de brique.

En 1984, des travaux de réfection et d'élargissement sont réalisés sur la passerelle, tandis que le gué est nettoyé. A proximité du gué, on remarquait dans le talus, deux meules provenant du moulin. Aujourd'hui seule une meule est encore visible, allongée dans le cours d'eau.

Un ancien moulin à farine, hors site

A l'aval du gué, l'ancien moulin à eau, qui n'est pas protégé, est établi sur le cours de la Hem. La roue à aubes du moulin qui faisait partie du site a été détruite vers 1940. La chute d'eau et les vannes, en mauvais état, subsistent. Elles font partie du site protégé.

La base Mérimée du Ministère de la culture précise l'histoire du moulin : « *De source orale le moulin à farine dit d'Audenfort daterait du XIXe siècle. En 1828, le moulin et ses dépendances, d'une superficie de 53 ares sont mis en vente (...). Pendant la Seconde Guerre mondiale les allemands occupent les lieux. Dans les années 1940 une turbine hydraulique est mise en place. Le moulin a cessé de fonctionner dans les années 1970. Actuellement il abrite un hôtel-restaurant ; la turbine n'existe plus. La production de farine était contingentée. Deux meules broyaient le blé en farine. Deux ouvriers y travaillaient*. »

Le moulin a été remanié à plusieurs reprises. Le bâtiment de plan carré, en briques enduites, fait face à la rivière. La construction à rez-de-chaussée surélevé, un étage et combles possède un toit à quatre pans et croupe, en tuiles mécaniques flamandes. Une vierge est encastrée dans la façade au-dessus de la porte d'entrée. Le moulin a conservé un pavage en grandes dalles de grès le long de la façade et une pompe à eau à bras.

CRITÈRE Non spécifié

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Paysager

DÉLIMITATION
L'ensemble formé par le gué d'Audenfort, la chute d'eau et la roue à aubes du moulin, dans la commune de Clerques
SUPERFICIE 19 ares
PROPRIÉTÉ Publique et Privée
Ancien moulin : propriété privée
Gué et passerelle : propriété communale
Droit d'eau : cédé à l'établissement de pisciculture

AUTRES PROTECTIONS :
Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- ZNIEFF1, *Haute Vallée de la Hem entre Audenfort et Nordausques*
- ZNIEFF2, *La Boutonnière du Pays de Licques*

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Coteaux Calaisiens et Pays de Licques, à 10 kilomètres au Sud d'Ardres, dans la vallée de la Hem.
CLERQUES : 266 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS
- INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL, Patrimoine industriel de Saint-Omer, Fiche : Moulin à farine Wayolle, puis Devigne, puis Sergeant, puis Caron, actuellement hôtel-restaurant, base Mérimée-Ministère de la culture

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- La rivière de la Hem et le moulin
- Le gué et la passerelle en béton
- Carte postale ancienne : *Licques, environs de Licques, Le moulin d'Audenfort* (Dreal dossier site)









FRÉQUENTATION DU SITE
Fréquentation mesurée (clients de l'auberge et randonneurs)
GR128 à proximité
SIGNALÉTIQUE : aucune (signalisation de l'auberge)

GESTIONNAIRES Moulin restauré

ETAT ACTUEL **Etat Moyen**
- Site : moulin entretenu, abords dégradés
- Environnement : Site bucolique et rural perturbé par l'ancienne exploitation piscicole à proximité.

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : Etudes en cours
- Environnement : Urbanisation du hameau d'Audenfort par densification. Zone agricole au Sud et à l'Ouest.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Traitement de sol devant le moulin
- Le gué, la chute d'eau et le moulin
- L'accès au gué,et façade Est du moulin
- L'auberge du moulin d'Audenfort, façade et lucarne

En bas :
- La meule dans le cours d'eau
- La meule abandonnée dans la rivière
- Accès au moulin
- Carte postale ancienne : *Tournehem et ses environs (P. de C.), Audenfort, le moulin*, Cliché Tirmarche (© Dossier archive site, dreal). Vue de l'ancienne façade du moulin avec la roue à aubes

Aujourd'hui, un moulin entretenu, des abords négligés

Le hameau d'Audenfort et le moulin sont situés sur la rive gauche de la Hem. La passerelle qui franchit la rivière relie la rue du moulin au chemin de la Quingoie (parcours du sentier de randonnée GR128). Elle dessert deux habitations sur la rive droite et une ancienne pisciculture abandonnée cernée de thuyas.

Le moulin a été restauré. Il est transformé en auberge-restaurant-estaminet « le moulin d'Audenfort ». Une terrasse, plantée d'un saule pleureur surplombe la rivière. Le site, bucolique, est traversé par un sentier de randonnée, mais les abords de la rivière sont peu qualitatifs (béton, blocs de pierre..). L'eau circule en-dessous du bâtiment du moulin.

La Hem a subi une forte inondation en août 2006 (le pont de pierre au centre de Clerques, qui datait de 1862, a été emporté) et 2009. Elle fait l'objet d'un contrat de rivière destiné à «*reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, gérer les écoulements d'eau, préserver les paysages et le patrimoine de la rivière et de la vallée, sensibiliser la population* ».

La Hem offre une bonne valeur piscicole. Un projet visant à rétablir la libre circulation des poissons le long du cours d'eau est en cours (arasement des seuils). Afin d'éviter la chute d'eau du gué, deux alternatives sont à l'étude : une passe à poissons ou un bras de contournement offrant un débit plus faible au moulin.

Enjeux
- Suivi de l'étude en cours de rétablissement de la continuité piscicole et de restauration du site classé (enlèvement du béton, reconstitution de la vanne, Symsageb- Syndicat mixte pour le SAGE du Boulonnais)
- Poursuite de la revalorisation des abords du moulin (gué, rivière, patrimoine : moulin, meule abandonnée dans la rivière), enfouissement des réseaux aériens, reconquête de la pisciculture désaffectée au sud-ouest, en recréant une zone d'expansion des crues (pâture)
- Projet d'inscription de la vallée de la Hem
- Mise en place d'une signalétique du site classé avec le logo site

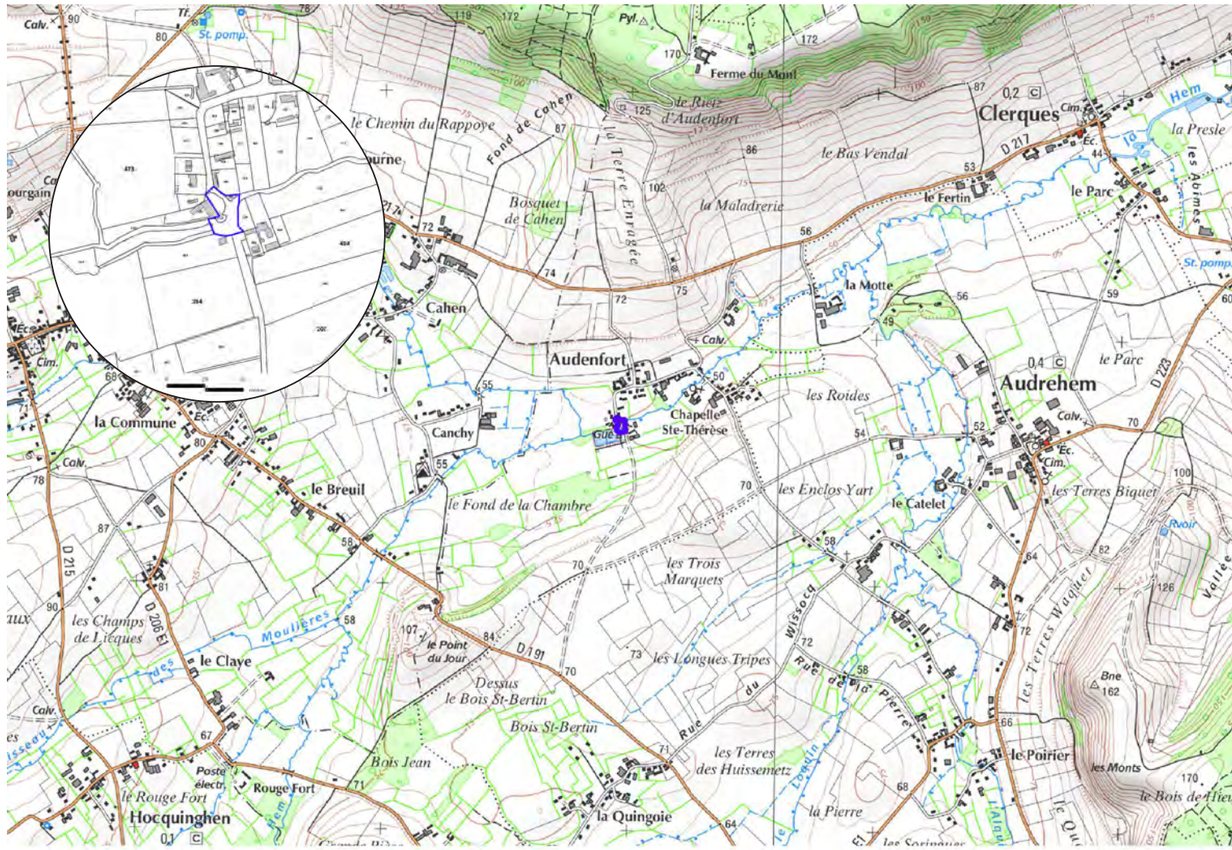















62-SC 27 Eglise de Cormette

Zudausques

SITE CLASSÉ
Arrêté du 24 mai 1934

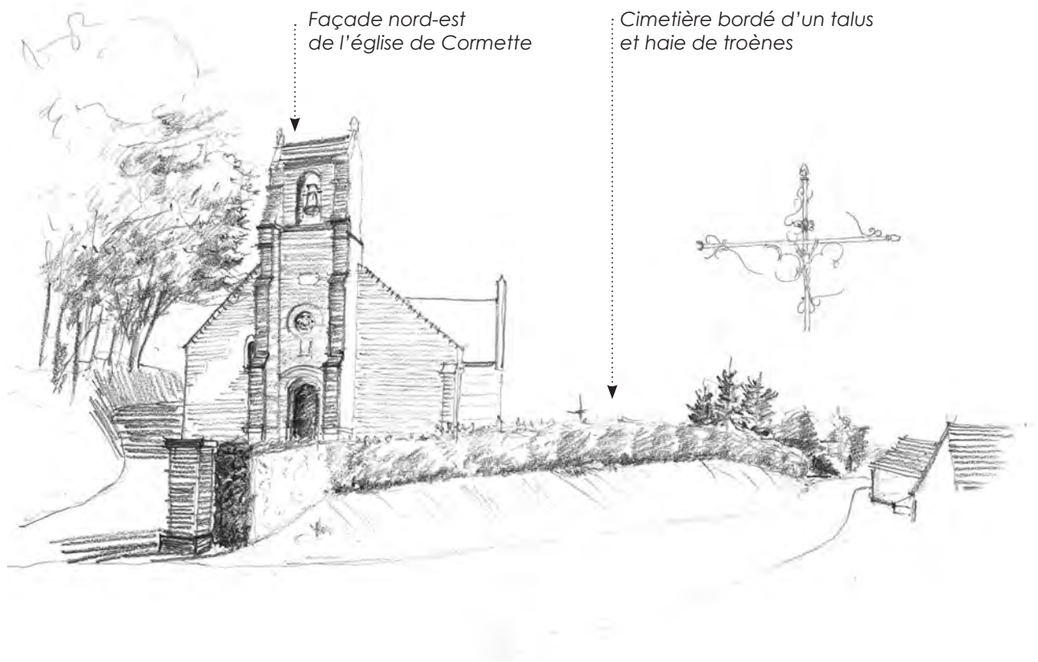



Motivation de protection

"L'église Saint Folquin de Cormette comporte trois nefs, un transept et un choeur avec chevet à trois pans. Elle se signale par son campenard très élégant, au-dessus du portail ouest. Au-dessus de ce portail en plein cintre, une belle rose forme une étoile à six branches inscrite dans un cercle. A gauche de la porte, on trouve un splendide graffiti représentant un navire avec ses canons, daté de 1747 qui mesure une soixantaine de centimètres de hauteur (...) L'église de Cormette étant l'élément majeur d'un site classé (avec son cimetière) (...)
Rapport de visite de M. Cusenier, Architecte des bâtiments de France, 8 janvier 1990

Une église rurale

Le hameau de Cormette est situé dans une petite vallée sèche, à 8 km à l'ouest de Saint-Omer. Il forme un écart d'habitat linéaire regroupé à l'est du chef-lieu de la commune, le long du chemin rural de Zudausques à Cormette. Celui-ci recoupe le chemin de Leuline (ou "Leulène"), ancienne voie romaine reliant Thérouanne à Sangatte.

L'église, entourée de son cimetière est implantée à mi-pente du coteau. La petite église rurale Saint-Folquin-de-Cormette date du XIIe et XVIIe siècles. Elle est dédiée à Saint-Folquin qui fut évêque de Thérouanne en 817. L'église fut brûlée deux fois par les Flamands, puis à nouveau incendiée en 1595 par les troupes françaises.

L'église est construite principalement en craie avec quelques ajouts en briques. Elle présente un clocher-mur (dit campenard), daté de 1605, percé d'un portail à arc surbaissé et d'un oculus. Au sommet, une baie libre accueille la cloche. Une courte nef, flanquée de collatéraux et de deux chapelles en guise de croisillons précède le choeur qui date sans doute de la fin du XVIe siècle. La sacristie porte la date de 1762 sur ses murs.

A l'intérieur, l'église conserve, entre autres, une statue et un des rares bras-reliquaire de Saint-Lambert (avant 1453), classé au titre d'objet monuments historiques. Le site internet de la commune précise qu' "*un pèlerinage dédié à Saint-Lambert, évêque de Maëstricht, invoqué pour les rhumatismes, est organisé chaque deuxième dimanche de septembre*".

Des graffitis anciens sont gravés sur les blocs calcaires des murs extérieurs de l'église. On notera en particulier la présence d'un navire gravé sur le contrefort de gauche du portail du clocher-mur. Il porte la date de 1747. Le même dessin est reproduit à l'intérieur de l'église.

Un cimetière au pied de l'église et un cimetière mérovingien dans le hameau

Le cimetière actuel, qui entoure l'église, est bordé au Nord par une haie et un rideau d'arbres. Une pâture le sépare de la route de la D214 menant à Zudausques. Au sud, un talus enherbé dans la pente et une haie constituent la limite du site. Une croix métallique ancienne subsiste dans le cimetière formant de délicates volutes rongées par la rouille. Des vestiges d'anciennes sépultures sont stockés au pied de l'église.

CRITÈRE Non spécifié

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Architectural et archéologique

DÉLIMITATION L'église et son cimetière.
SUPERFICIE 21 ares
PROPRIÉTÉ Communale

AUTRES PROTECTIONS :
Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- ZNIEFF *2 : Complexe écologique du marais audomarois et de ses versants*

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages Audomarois
ZUDAUSQUES : 838 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS
- F. ROGER, " Le cimetière mérovingien de Cormette, Zudausques", dans Archéologie médiévale, Tome X, 1980
- P. HELIOT, *Les églises du Moyen-Age dans le Pas-de-Calais,* Mémoire de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais, Tome VII, Arras, 1953.
- Relevés de l'église effectués par Clovis Normand, dans les dernières années du XIXe siècle, avec en particulier les moulures et le dessin des glacis des contreforts (fonds Clovis Normand- archives départementales du Pas-de-Calais).

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- L'église Saint-Folquin vue du bas de la rue Saint-Lambert
- L'église et son cimetière
- Le clocher-mur






FRÉQUENTATION DU SITE
Lieu public : Cimetière
Lieu cultuel (pèlerinage en septembre) et culturel (expositions, concerts...)
Randonnée : circuit des hameaux de Zudausques, balisage jaune
SIGNALÉTIQUE : Aucune

GESTIONNAIRES Commune de Zudausques
Association "Les amis de l'église de Cormette"

ETAT ACTUEL **Bon état général**
- Site : restauration progressive
- Environnement : Zone agricole, habitat rural, quelques maisons récentes

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : poursuite des travaux d'entretien
- Environnement : Urbanisation mesurée du hameau, bâtiments agricoles

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- La façade sud de l'église
- L'église et le cimetière face à la vallée sèche du fond de Cormette
- Entrée de l'église depuis la rue Saint-Lambert
- Graffiti de navire du XVIIIe siècle

En bas :
- Date de 1762 sur les murs de la sacristie
- Vue vers l'église depuis la D214 : pâture, haie et rideau d'arbres clôturant le cimetière
- Vue depuis la D206 : l'église sur le coteau, entourée d'habitations, le château et sa ferme au-dessus
- Contrefort du clocher

En 1898, au lieu-dit *le buisson de la tombe*, dans le hameau à l'est de l'église, a été découvert un cimetière mérovingien datant du VIe siècle (hors site). En 1979 des fouilles de sauvetage lors de permis de construire ont permis d'accroître la connaissance de ce lieu d'inhumation. Huit sépultures ont été explorées par l'archéologue Francis Roger. Les objets découverts sont exposés au Musée de Saint-Omer.

Aujourd'hui, un site rural, des chantiers de restauration

L'église dressée sur le coteau est bien visible depuis la départementale 206, dite route de Licques. Au-dessus du site, en rebord de plateau, se dresse un château du XVIIIe siècle ayant appartenu à l'Abbaye de Ruisseauville. Il est accompagné de bâtiments agricoles. Quelques maisons récentes sont bâties dans le hameau.

En 1990, le rapport de visite de l'architecte des bâtiments de France notait : (l'église) "*donne une impression de désolation, avec ses fenêtres en ruines bouchées à l'aide de panneaux de contreplaqué, et ses parements de pierre très abîmés. Cependant, on ne peut noter aucun désordre structurel majeur ; c'est un édifice en état globalement sain qui sera cependant très vite menacé si rien n'est fait pour stopper les pénétrations d'humidité dans les maçonneries (...) L'association pour la sauvegarde de l'église de Cormette et la Municipalité doivent être aidées et encouragées dans l'entreprise de restauration qu'elles souhaitent mener*".". Cinq chantiers de restauration ont eu lieu depuis 1991 afin de sauvegarder et de mettre aux normes l'église (toiture, étanchéité...). Une dernière tranche de travaux devrait se terminer fin 2013. L'association "Les amis de l'église de Cormette" organise concerts et exposition afin de trouver des fonds pour restaurer l'église. Celle-ci ne sert plus de lieu cultuel qu'à la Saint-Lambert le deuxième dimanche de septembre.

Enjeux

- Veille sur l'intégration lors de constructions aux abords du site
- Soutien des actions culturelles d'ouverture au public et de mise en valeur du site : poursuite de la restauration de l'église et mise en valeur du cimetière autour de l'église (restauration des tombes anciennes...), panneau historique
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site

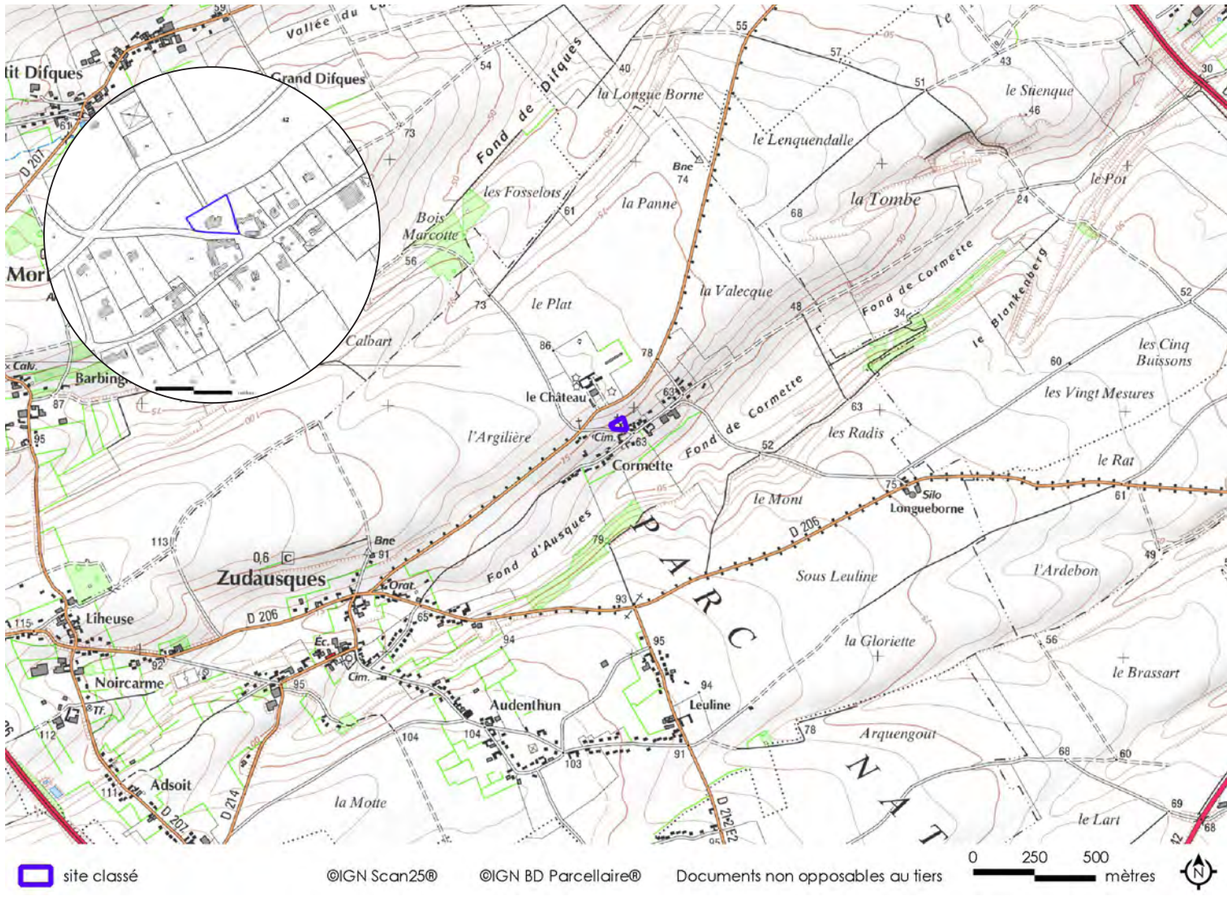












PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 28 Château de Grosville

Rivière

SITE CLASSÉ
Arrêté du du 07 janvier 1948

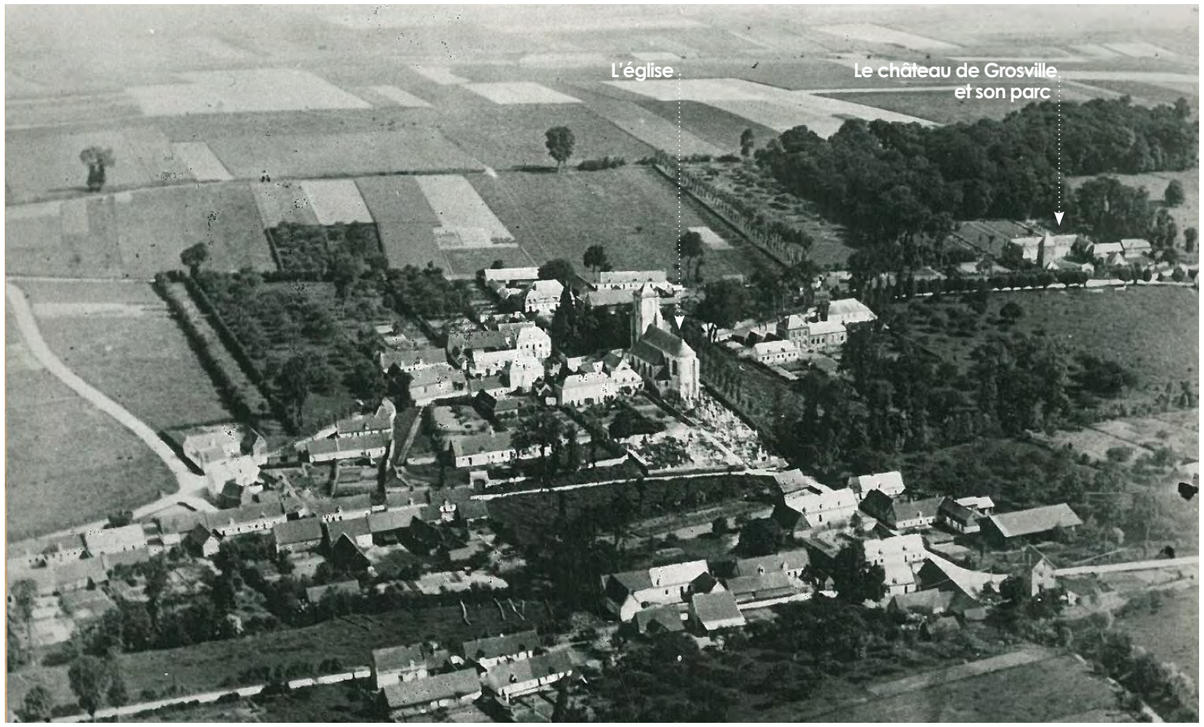



Motivation de la protection

« Le château de Grosville se situe dans un hameau du petit village de Rivière, au plus bas de la plaine d'Artois, à quelques kilomètres de Beaumetz-les Loges et de la RN25. Il mérite, certes, bien davantage le nom de gentilhommière que celui de château. (…) Il est constitué par une vaste maison à usage d'habitation, en forme de U devant laquelle une pelouse étale son panneau vert. On entre par un très beau portail-on aperçoit une grosse tour carrée, en briques, coiffée d'ardoises, le pigeonnier du château (…). Derrière le « château » s'étendait autrefois une grande pelouse ornée de massifs rutilants. (…) Un petit bois, tout en longueur, planté de très vieux arbres, forme un grand écran vert à l'extrémité de la propriété. » Extrait du rapport général de protection

Un château du milieu du XVIIIe siècle

Rivière est formé de 5 hameaux tous reliés par le Crinchon, qui seront rassemblés en 1789 en "hameaux en Rivière". Grosville est le plus important hameau, regroupé autour de l'église Saint-Vaast et la mairie. Le château est situé près de l'église sur un versant en pente douce de la vallée du Crinchon. Un alignement de tilleuls taillés longe la route et mène à l'entrée du château.

Au XIIe siècle, le fief de Grosville était l'apanage des châtelains d'Arras. La famille de Beaufort le conserva du XIIIe siècle au début du XVIIe siècle. En 1690, le récent propriétaire, François de la Charité, sieur de Caillois et seigneur de Grosville, commissaire d'artillerie à Arras, fit bâtir une nouvelle demeure. Selon l'historien Philippe Seydoux ce bâtiment, dont on ne sait rien, aurait pu être mis à sac lors des évènements de 1711 et abandonné. Il en subsiste des caves sous la partie ouest du corps de logis actuel et dans le potager où elles servent de réserve d'eau. En 1702, fut construit le pigeonnier. Le domaine échut ensuite à un neveu, Philippe-Guillaume Lhoste, chanoine d'Arras qui bâtit, en 1754, le grand corps de logis. Les ailes semblent postérieures. Alphonse-Norbert Harduin de Grosville, échevin d'Arras, frère du député des Etats d'Artois à la cour, fut propriétaire de 1773 à 1789. Le château échappa à la vente comme Bien National et resta dans la famille jusqu'en 1974. Il est actuellement propriété de la famille de Diesbach.

Un portail monumental en pierre orné de pilastres donne accès à la cour d'honneur. Son fronton triangulaire est sculpté de rinceaux de feuillage encadrant des armoiries bûchées sous la Révolution. Autour de la cour, le château à RDC, surmonté d'un étage sous brisis, se compose d'un corps de logis principal, en briques et pierre, avec deux ailes en retour, en briques. Le corps de logis principal fut construit en 1754 par l'architecte *André Merville*, architecte de la ville d'Arras, auteur du château de Duisans et de l'église de l'abbaye de Mont-Saint-Eloi. Il comprend 9 travées avec un léger avant-corps central couronné d'un fronton triangulaire sculpté. La date de 1754 a été conservée sur le plomb d'une lucarne accompagnée des mots "*A belle veu*". L'ensemble est dominé à l'Ouest par la haute cour carrée du pigeonnier en briques édifié en 1702. En face se tient un petit bâtiment en briques qui aurait pu faire office de chapelle.

Entre cour et jardin

Le corps de logis est constitué d'un ensemble de pièces qui se commandent les unes les autres, sans couloir. Chacune de ces pièces ouvre à la fois sur la cour et sur le parc. Au centre, un vaste vestibule est axé d'un côté sur la perspective centrale du parc. De l'autre la vue traverse la cour d'honneur et s'ouvre au travers du portail monumental vers la vallée du Crinchon et les lointains, au-delà

CRITÈRE pittoresque

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
paysager et architectural

DÉLIMITATION Parc et abords du château (voir carte)
SUPERFICIE 3,02 hectares
PROPRIÉTÉ Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Monuments historiques :
- *Château de Grosville, Façades et toitures du château et des communs (y compris le pigeonnier) ; portail d'entrée,* inscrit M.H. (25 avril 1975)
- *Eglise de Rivière,* classée M.H. (7 juin 1919)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages des Grands Plateaux Artésiens et Cambrésiens, au Sud-Ouest d'Arras sur la rive gauche du Crinchon
RIVIÈRE : 1 125 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- THIEBAUT J., *Dictionnaire des châteaux de France : Artois, Flandre, Hainaut*, Picardie, Ed. Berger-Levrault, 1978
- DE CARDEVACQUE A., *Promenades aux environs d'Arras, Rivière*, Mémoires de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais, 1899, T.2

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Portail monumental en pierre
- Façade sur la cour d'honneur
- Perspective du parc
- Vue aérienne du village de Rivière, avant 1987, © photo R. Lesage CRMH, Source : Fichier atlas Sites, Drae,1987






Fréquentation du site
Domaine privé
Ouvert pour les journées monuments historiques et sur demande
Signalétique : Aucune

Gestionnaires Propriétaires privés

Etat actuel **Bon état**
- Site : bon état du parc et du château
- Environnement : Village avec bâtiments ruraux anciens, prairies

Tendance évolutive
- Site : site géré
- Environnement : Abords de monuments historiques

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Le pigeonnier en briques de 1702, vue depuis la route
- La façade arrière et la tour du pigeonnier
- Perspective centrale du parc vers le château
- Côté jardin : perspective centrale dans l'axe du vestibule

En bas :
- Bâtiment au sud-est de la cour
- Vue depuis la D34 et la rive sud du Crinchon : la perspective ponctuée d'alignements de hêtres, le château dominé par la tour du pigeonnier et les fondaisons du parc
- La perspective centrale du parc, soulignée par les charmilles, les alignements de hêtres, ponctuée par la statue et des plantations de rhododendrons
- Côté cour : perspective centrale dans l'axe du vestibule, vers les rives du Crinchon

de la départementale 30. Dans cette perspective s'étendait une allée de quatre rangées d'ormes, ravagés par la guerre de 1914-18.

La cour d'honneur offre un accès vers l'ouest, vers l'ancien potager dont subsiste des plate-bandes et quelques fruitiers en cordons ou palissés le long des façades. Un bosquet le sépare du parc. La façade arrière du château s'ouvre sur une pelouse centrale entourée de bois et ponctuée de quelques arbres singuliers près du château. L'axe du château se prolonge dans le bois par un trident. L'axe central est bien marqué par quatre alignements de hêtres (alternant hêtres et hêtres pourpres), plantés il y a une quinzaine d'années, et soulignés d'une charmille. La perspective se prolonge vers l'infini. Une statue, simple silhouette découpée dans du contreplaqué, marque la limite du domaine. Les deux vues rayonnantes sont moins discernables dans le bois et le propriétaire s'emploie à les reconstituer.

Aujourd'hui, un domaine bien entretenu dans un village au caractère patrimonial

La commune, qui a reçu la croix de guerre, a su réhabiliter son patrimoine avec de nombreuses maisons anciennes en pierres blanches ou en briques et des charmilles le long des voies.

Les bâtiments du château, inscrits au titre de l'inventaire des monuments historiques, sont en bon état. Le parc est entretenu. Une piscine et un tennis y sont implantés sans nuire à la composition d'ensemble. Le propriétaire a cherché à créer un écrin boisé autour de la pelouse centrale. Il tente également de reconstituer l'ancien alignement qui s'étendait dans l'axe du château vers le Crinchon avant la première guerre mondiale en plantant des alignements de hêtres. Le succès n'est pas total, faute d'accord sur l'acquisition d'une parcelle face au château.

Enjeux
- Poursuite de l'entretien du domaine
- Reconstitution de l'alignement d'arbres dans l'axe du château vers le Crinchon et protéction des perspectives vers l'infini
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site

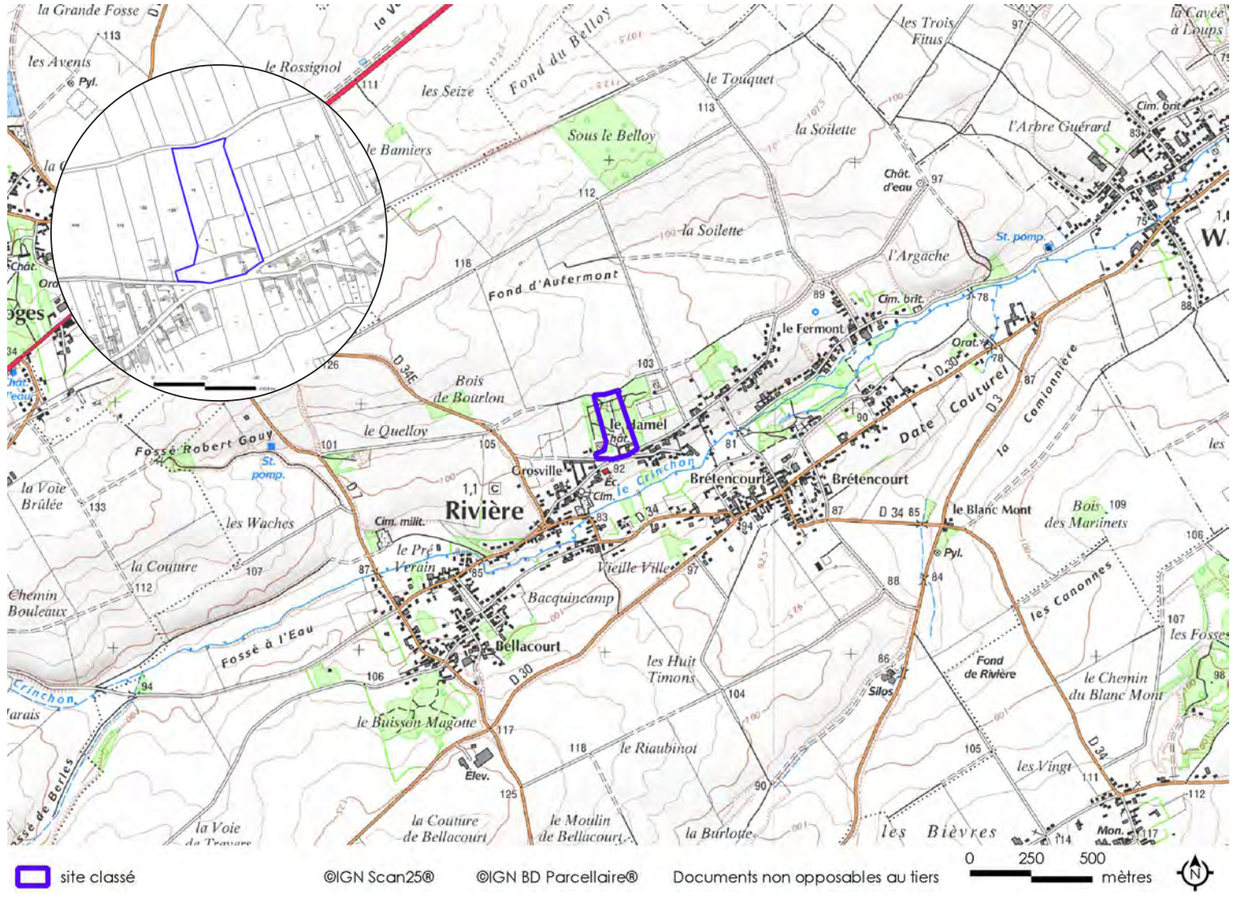








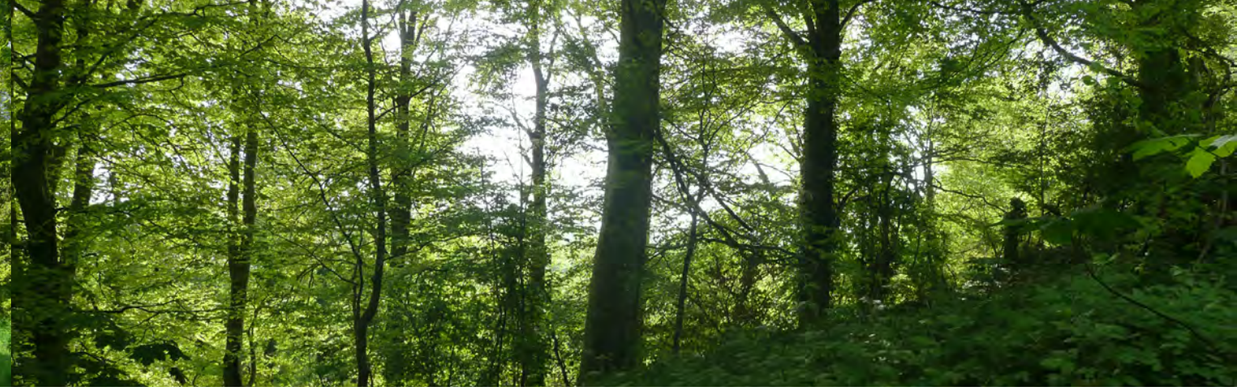

62-SC 29 Hêtraie de Berny

Ligny-sur-Canche

SITE CLASSÉ
Arrêté du 19 août 1957

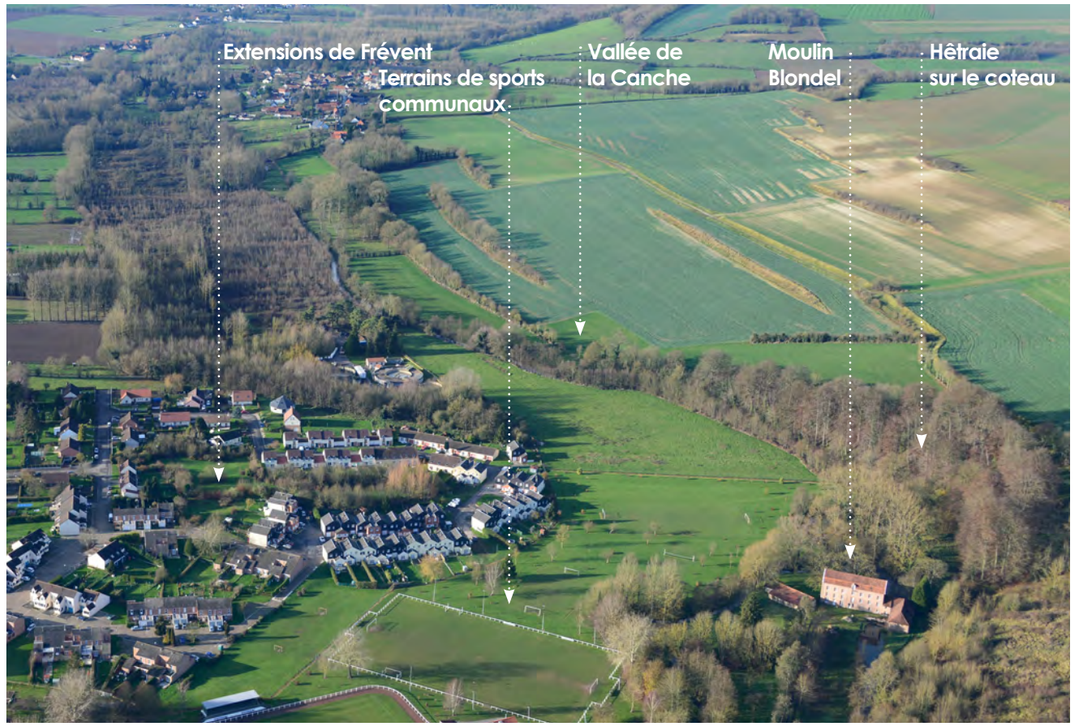



Motivation de la protection

« *Dans sa dernière réunion, la Commission départementale des Sites, Perspectives et Paysages, appelée à examiner le dossier présenté par la ville de Frévent relatif au classement d'un site naturel a émis un avis favorable.*

Les parcelles du terrain en cause (…) sont situées au lieu-dit " la Falaise », sur le terroir de la commune de Ligny-sur-Canche, limitrophe de Frévent en cet endroit même et bordées par la rivière la Canche, à proximité d'un moulin à eau. D'une superficie de 88 ares, elles présentent la forme d'un arc et sont plantées de très beaux arbres.

L'ensemble de cette plantation de hêtres a été acquis par la ville de Frévent à M. de Berny qui a consenti des conditions très avantageuses pour la commune sous réserve d'une clause prescrivant d'une part, son classement dans le but de préserver les arbres, et d'autre part, que la propriété soit dénommée « la Hêtraye de Berny » ».
Le Préfet du Pas-de-Calais à Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Arts et Lettres, Direction de l'Architecture, Sites, 25 avril 1957

Un versant boisé de la Canche

La Hêtraie de Berny doit son nom à l'ancien propriétaire, Gérard de Berny, sénateur d'Amiens. La Hêtraie est implanté sur un versant longeant un méandre de la Canche. La vallée présente ici un profil transversal dissymétrique : la rive gauche où se situe Frévent est en pente douce, la rive droite où est implantée la hêtraie est constituée d'un coteau abrupt. Quelques éboulis et une source sont présents en pied du versant.

Une futaie de hêtres dominant la Canche

La végétation forestière (environ 90 grand arbres) est constituée presque exclusivement de hêtres traités en futaie. Les vieux arbres aux grands fûts forment un impressionnant monument végétal. Planté en alignement sur le coteau pentu, ils soulignent le tracé de la Canche.

Le sol du coteau abrupt est squelettique. C'est une redzine brunifiée dont les nombreux débris de calcaire explique le PH basique. La craie marneuse du Turonien affleure. La hêtraie s'est ainsi développée sur ces formations crayeuses de l'Ere secondaire, mises à nu par l'érosion (marnes du Turonien moyen et craie marneuse du Turonien supérieur). Cette hêtraie correspond au boisement climacique (soit le stade final d'évolution) des sols calcaires des hautes terres de l'Artois dont la pluviométrie est très élevée (800 à 1000 mm).

Dans le sous-bois, il faut noter la présence de couvre-sols en lierre qui jouent ici un rôle important. "*Sur la pente très abrupte de ce versant de la Canche, la mobilité du substrat est grande. Cette espèce (le lierre) participe donc à la stabilisation du sol et au maintien d'éléments fins.*"

La présence d'une futaie homogène de hêtres est un atout. "*D'un point de vue sylvicole, le maintien et l'amélioration de ces coteaux boisés nécessitent des plantations homogènes pour assurer la densité et la fermeture du couvert arborescent. Ceci permet une meilleure croissance des hêtres qui semblent mal supporter les modifications écologiques induites par des perturbations du couvert forestier (modification du régime de l'eau, intensité de l'éclairement...)*."

Critère pittoresque
Dominante et intérêt du site Paysager et scientifique (milieux, flore)

Délimitation Au lieu-dit la Falaise, commune de Ligny-sur- Canche (voir carte).
Superficie 95 ares
Propriété Commune de Frévent

Autres protections :
- En continuité : **ZPPAUP** *de Frévent* (commune voisine)

Inventaires du patrimoine naturel :
- Znieff *1 : Haute vallée de la Canche en amont de Conchy-sur-Canche*
- Znieff 2 *: La haute vallée de la Canche et ses versants en amont de Ste Austreberthe*

Contexte géographique : Paysages du Ternois, Haute vallée de la Canche.
Ligny-sur-Canche : 196 habitants
Frévent : 3 784 habitants
(Insee RGP 2010)

Pour en savoir plus
- Bacquet G., *Val de Canche*, 1982
- Duhamel F., Fosse D., *étude écologique de la Hêtraie de Berny*, DRAE–AEREA, 1985

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- La silhouette au tronc droit d'un des hêtres de la Hêtraie de Berny
- La hêtraie vue d'en bas, de la clairière devant le moulin
- La hêtraie sur le coteau de la Canche
- Vue aérienne (© cliché Frutier altimage)






Fréquentation du site
Sentier de randonnée G.R. N° 21, GR de Pays, Circuits de randonnée - Sites du déversoir, de la Sapinière et de la Hêtraie de Berny
Signalétique : aucune

Gestionnaires Commune de Frévent

Etat actuel **Bon état général**
- Site : zone de régénération naturelle
- Environnement : Zone rurale fond et versant de la vallée de la Canche, Urbanisation en rive droite (Frévent), éoliennes au loin

Tendance évolutive
- Site : gestion du site
- Environnement : Zone rurale rive droite, extension urbaine rive gauche

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- Hêtre en lisière le long des champs
- Le moulin Blondel (hors site) et la hêtraie en arrière plan
- la hêtraie sur le coteau avec les extensions de Frévent
- Hêtres dans le sous-bois

En bas :
- Divers vues de la Hêtraie, le long de la Canche, sur le coteau et alignements

" Il est à noter que, contrairement à d'autres boisements où l'exclusivité du hêtre est surtout liée à l'intervention du forestier, cette essence semble ici tout à fait adaptée aux conditions écologiques locales (sol et climat) puisqu'elle se régénère sans problème, tant dans la strate arbustive que dans la strate herbacée. L'importance de la pluviosité de la région (843 mm d'eau/an à Frévent) permet le développement optimum du hêtre qui supplante naturellement le chêne quand le sol lui est favorable." (*Etude écologique de la Hêtraie de Berny*- Extraits)

La hêtraie de Berny surplombe un moulin à eau, le *moulin Blondel*, d'origine médiévale, établi sur la Canche (Hors site). Les bâtiments actuels à deux étages, en briques, datent du XIXe et du début du XXe siècle.

Aujourd'hui, un impressionnant monument végétal à l'accès confidentiel

Sur le coteau, la hêtraie domine les extensions urbaines de Frévent sur la rive gauche et les terrains de sports communaux. La rive droite de la Canche a conservé, par contre, un caractère rural. Les vieux arbres sont tous du même âge. Si de nombreux jeunes hêtres sont présents dans le sous-bois, les jeunes frênes et érables sycomore sont nombreux dans les zones les plus éclairées. Le moulin à eau le long de la Canche a été restauré. Pour se dissimuler des regards, les propriétaires ont clos leur terrain et planté une haie de thuya le long de la Canche. Le sentier de grande randonnée GR 21 et le GR de pays qui fait le tour de la Canche et de l'Authie passent sur le chemin rural de Ligny-sur-Canche au-dessus de la Hêtraie. A noter que Frévent conserve une importante abbaye cistercienne, l'abbaye de Cercamp.

Enjeux
- Réflexion sur un plan de gestion et de renouvellement (sélectionner et favoriser la pousse des hêtres en éliminant jeunes frênes et érables, assurer la pérennité des arbres et le renouvellement)
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site et valorisation des accès
- Aux abords du site : éviter la plantation de résineux et les clôtures opaques en bord de Canche

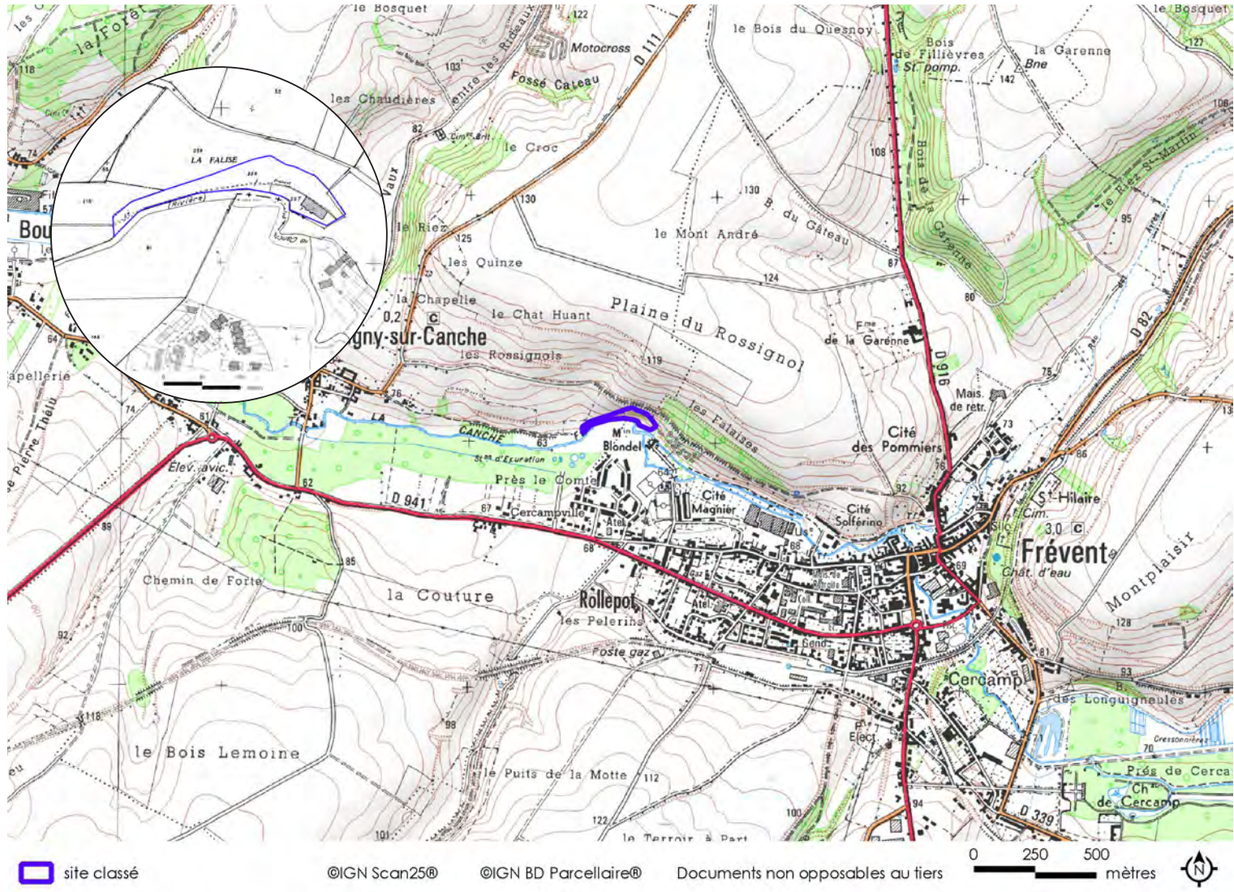

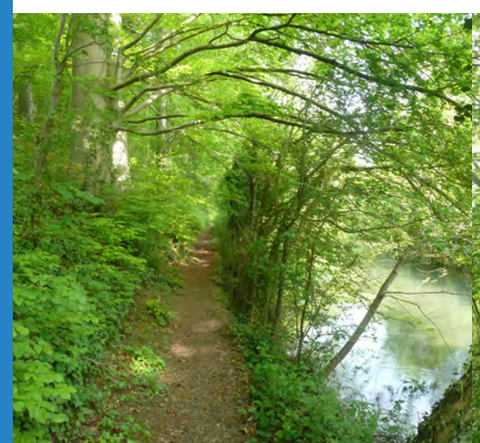
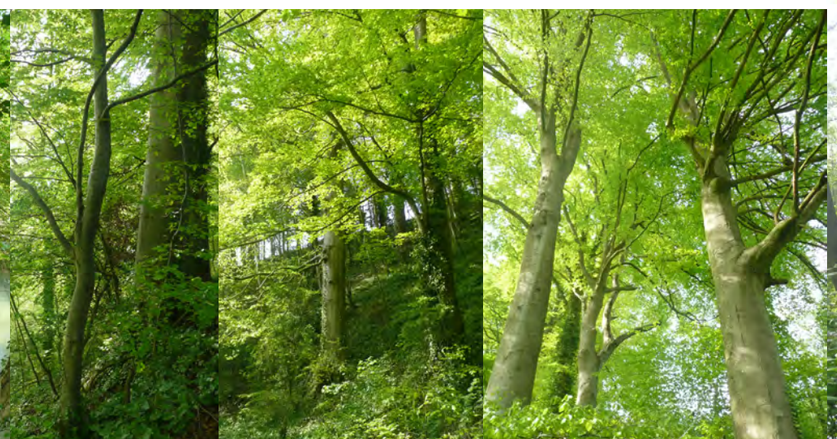
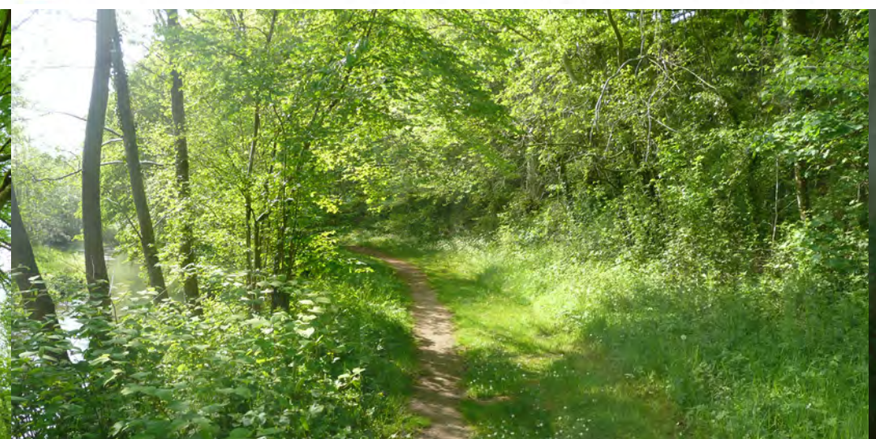




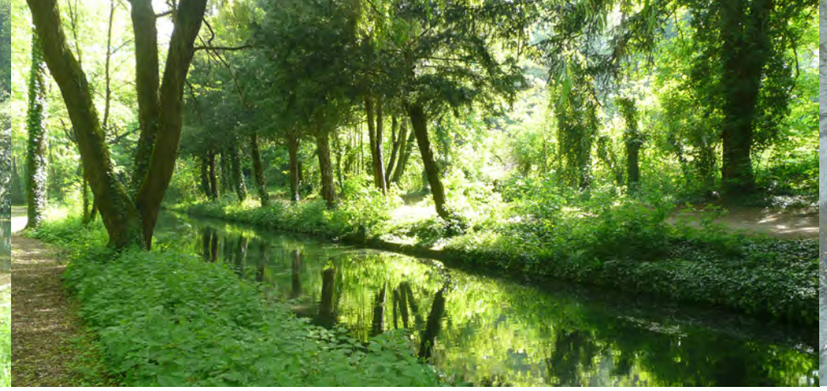


PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 31 Domaine de Vaudry-Fontaine

Saint-Laurent-Blangy

SITE CLASSÉ
Arrêté du 22 avril 1963





Le parc de la Prévôté Saint-Michel au bord de la Scarpe

A 4 km au nord-est d'Arras, le domaine de Vaudry-Fontaine est implanté dans une vallée large et marécageuse, sur la rive droite du canal de la Scarpe supérieure, rectifié depuis le Haut Moyen-Age. Au Sud, la vallée est limitée par un versant du plateau crayeux. La circulation des eaux dans la masse crayeuse entraine la formation de sources au pied du versant, en fond de vallée. Telle est l'origine de la source de Vaudry-Fontaine, qui donne son nom au domaine.

Propriété de l'abbaye Saint-Vaast d'Arras, le site conserve un aspect naturel jusqu'au début du XVIIe siècle. "*Dans une partie située à gauche, en contrebas, et consistant en prés, prairies, eaux et oseraies, à 30 toises du chemin de Blangy à Tilloy et contre le bas-chemin de Waudrifontaine, était la fameuse fontaine à Mouscrons ou à Moucherons, ainsi nommée à cause de la quantité de ces insectes qu'elle attirait aux jours d'été*" (Révérend Père Ignace). Cette fontaine, dont il est fait mention dès le XIVe siècle, était classée au nombre des six grandes fontaines de l'Artois ; l'eau y était claire et très bonne.

Au XVIIe siècle, la Prévôté Saint-Michel est transférée sur le site de Vaudry-Fontaine. Des bâtiments sont construits en 1684-85. En 1692, le parc est aménagé et diverses essences d'arbres sont plantées. L'ensemble du site fit ensuite l'objet de tracés réguliers et fut aménagé en parc ordonnancé dans un goût classique. La configuration de la fontaine fut probablement rectifiée et son étendue fortement réduite au XVIIIe siècle, tandis qu'on changeait son nom en Fontaine Saint-Benoit. Don Vandendriesche construisit vers 1765 "*une élégante construction en hémicycle et à balustrades qui décore la fontaine et dans le parvis de laquelle bouillonne la source principale, de même que la construction de la muraille en grès et pierre de taille qui entourait l'étang*"(Dossier d'archives site dreal). En 1842, le "*bassin carré*" fut transformé en bassin ovale. L'eau s'écoulait ensuite par un canal rectiligne traversant le parc avant de rejoindre la Scarpe. La pièce d'eau de la fontaine offre une singularité : le fond de l'eau a parfois des reflets bleu-vert dûs à la profondeur de l'eau et au sous-sol crayeux.

Malgré la construction de nouveaux bâtiments en 1730, la Prévôté sera finalement détruite à la Révolution. Deux châteaux lui succèderont au XIXe siècle. Au même emplacement, est bâti le *château St-Michel* (1842). Plus bas, près de la Fontaine, s'élève le *château de Vaudriet* (1848). Au milieu du XIXe siècle, le parc est "anglicisé" dans le goût de l'époque. La fontaine est restaurée. L'intervention du paysagiste Vauxpré, vers 1842, est cité. Près de la Scarpe est bâti une maison de campagne à tourelles (1874), dans le style Louis XIII. La première guerre mondiale ruinera ces trois châteaux. Seul le château de Vaudry-Fontaine sera reconstruit sur ses anciennes fondations entre 1922 et 1927 et accompagné d'une conciergerie et d'une chapelle.

Des travaux furent entrepris entre les deux guerres puis poursuivis après les dommages dûs à la seconde guerre mondiale. La restauration de l'étang et de la fontaine seront achevés en 1956. La fontaine fut reconstruite, la partie ouest de l'étang resta ovale, tandis que la partie Est retrouva sensiblement le tracé des moines. L'île du centre fut déplacée pour donner une plus belle perspective, quand on vient de Vaudry. Pendant une partie du XXe siècle, le parc fut laissé à l'état d'abandon, ce qui favorisera l'enfrichement d'une partie des bosquets. Les dernières interventions se sont faites dans un esprit naturaliste, avec l'aménagement de la zone humide au nord-est.

CRITÈRE Pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Paysager

DÉLIMITATION voir carte
SUPERFICIE 10 hectares et 36 ares
PROPRIÉTÉ commune et département

AUTRES PROTECTIONS :
Néant

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- ZNIEFF 2, *Vallée de la Scarpe entre Arras et Vitry-en-Artois*

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Belvédères Artésiens et Vaux de Scarpe et de Sensée, au Nord-est d'Arras, dans la vallée de la Scarpe
ST LAURENT-BLANGY : 6 059 habitants (Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- Agence Philippe THOMAS paysagistes, Agence Nathalie TOKINT, architectes du patrimoine, Jean-Claude BRUNEEL, écologue, *Etude paysagère du site classé de Vaudry-Fontaine*, Ville de Saint-Laurent-Blangy, avril 2008
- RICHEBÉ G., *La prévôté Saint-Michel et le domaine de Vaudry-Fontaine à Saint-Laurent-Blangy*, Arras, 1957
- LE GENTIL C., *Histoire de la Prévôté Saint-Michel*, impr. Courtin, Arras, 1877
- IGNACE (Révérend Père), Dictionnaire, Mémoires

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- La fontaine monumentale
- Le canal
- Le bouillonnement de la source
- CPA : *St-Laurent Blangy, La Fontaine*, J. Roy, Impr. Edit. (© AD Pas de Calais, coll. Rodière 12J355/168) : La fontaine et le château Saint-Michel avant 1918




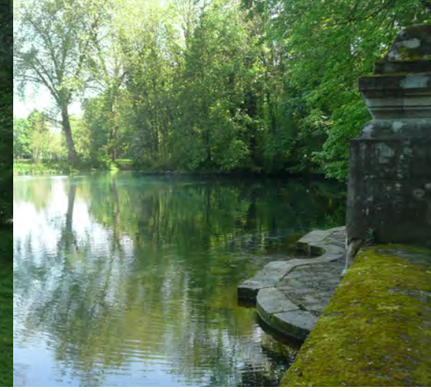

Fréquentation du site
- Parc ouvert au public depuis 1999
- Promenade et base nautique "eaux vives"

Signalétique : aucune

Gestionnaires Ville de Saint-Laurent-Blangy

Etat actuel : **Etat moyen**
- Site : Fontaine endommagée
- Environnement : Zone urbaine, industrielle et zones naturelles

Tendance évolutive
- Site : Dynamique naturelle (croissance de la végétation, détérioration de la fontaine), équipements sportifs
- Environnement : urbanisation, loisirs

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- La chapelle en brique
- Le château XIXe, transformé en bibliothèque
- Prairie dans le boisement au-dessus de la fontaine
- Le bassin et les emmarchements de la fontaine

En bas :
- Sous-bois planté d'alignements d'arbres (marronniers)
- Zone des marais aménagés
- Cheminement le long de la Scarpe
- Bâtiment de la base d'eaux vives à l'entrée, greffé sur la conciergerie

Aujourd'hui, une base de loisirs dans le parc, un aspect patrimonial encore négligé

En 1999, la commune acquiert le domaine de Vaudry-Fontaine. La bibliothèque municipale est installée dans l'ancien château et le parc est ouvert au public. La disparition de la malterie Laurent située à l'emplacement de l'actuelle base nautique permet un contact plus apaisé avec le canal de la Scarpe. Au nord, la ville s'est étendue. Au sud, le domaine reste inséré dans un tissu industriel. La D258 et la nationale offrent un cadre bruyant. A l'Est, le domaine jouxte les zones naturelles de la vallée de Scarpe. Les parties naturelles du site ont intégré les espaces naturels sensibles du département.

Vaudry-Fontaine est actuellement plus connu pour le stade d'eaux vives que pour le domaine classé. Le parc accueille diverses activités qui morcellent et brouillent son identité. Un bâtiment moderne signale l'entrée de la base d'eaux vives et vient se greffer sur la conciergerie. L'été, un camping s'implante en bordure de la Scarpe. Les plans d'eaux naturels au coeur du parc ont fait l'objet de réaménagement : cheminements, passerelles, mobilier dans un style rustique. Le long de la Scarpe, un parking planté de tilleuls et de charmilles attend les visiteurs.

L'aspect patrimonial du parc reste négligé. Le parc a conservé une belle structure avec de beaux arbres et un système hydraulique intéressant. L'ouvrage exceptionnel de la fontaine monumentale n'est pas mis en valeur. Elle est à nouveau en mauvais état. Les balustrades centrales ont disparu. De nombreux éléments en pierre jonchent le fond du bassin en contrebas (couronnements hexagonaux, etc). Le long canal déversoir est ponctué de déchets. Dans l'angle sud du parc, la chapelle en briques construite en 1927 reste très dégradée.

Enjeux
- Valorisation et renforcement de l'aspect patrimonial du site sur la base de l'étude paysagère réalisée en 2008
- Maintien de la vocation culturelle du site

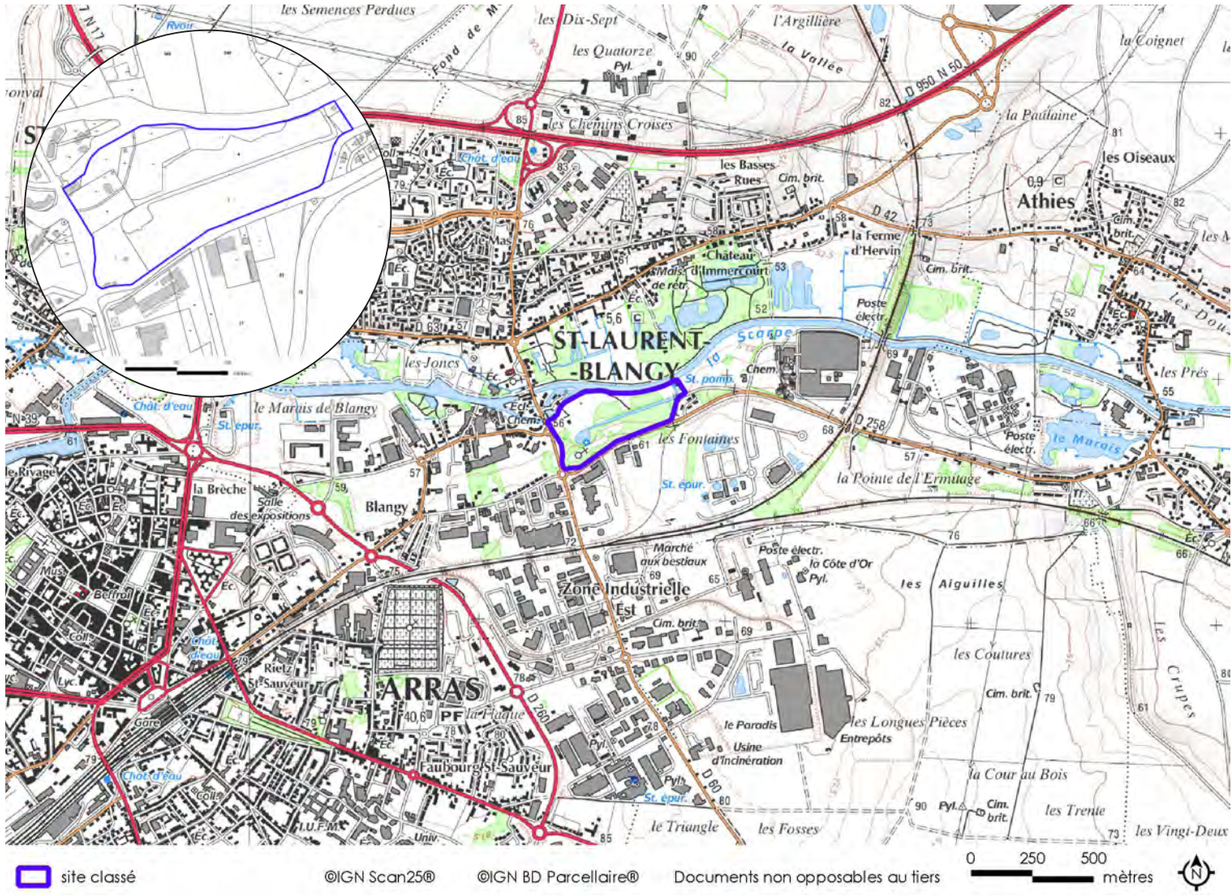

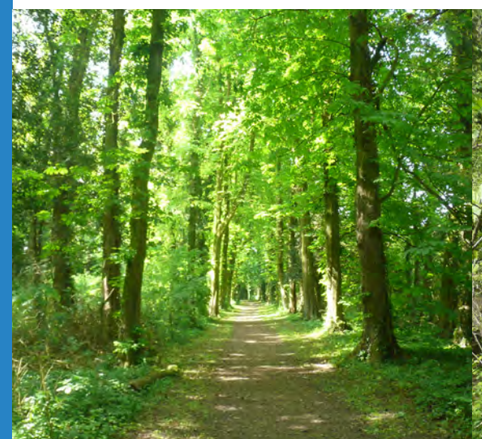








PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 32 Château de Parenty et abords

Parenty

SITE CLASSÉ
Arrêté du 26 juillet 1965

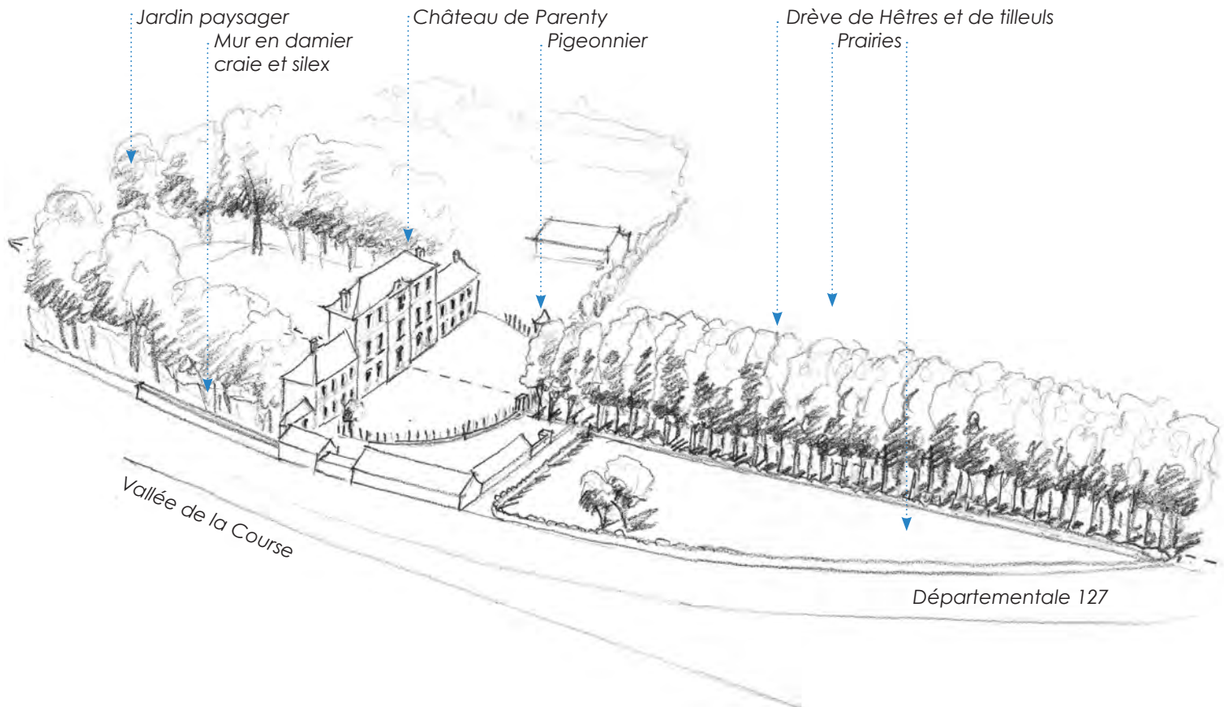



Motivation de la protection

" *Situé dans la vallée de la Course, ce château qui possède une belle allée bordée de grands arbres, date du XVIIIe siècle, et son propriétaire a demandé à M. le Conservateur Régional des Bâtiments de France à Lille, la protection de ses abords et de son allée*".
Commission départementale des sites, perspectives et paysages,
Procès-verbal de la réunion du 7 janvier 1965

Un château fin XVIIIe

Parenty est un village de la vallée de la Course, entre Desvre et Montreuil. Le château de Parenty est implanté en contrebas du village, sur la rive droite de la rivière. La propriété est longée par la départementale 127.

En bordure de la route, un beau mur en damier craie et silex clôt la propriété sur environ 50 m. Le mur est longé, côté intérieur, d'arbres fruitiers palissés centenaires (pommiers, poiriers).

Le château a été construit en 1785 pour le propriétaire Marie Gaspard François Gédéon Le Vasseur, seigneur de Thubeauville, propriétaire du fief à partir de 1720. " *Son départ pour l'émigration entraîne la saisie de ses biens et, en avril 1794, on procède à l'estimation de la réserve dudit émigré, c'est-à-dire de la maison de maître avec ses dépendances, cuisine, cour, jardin potager, gazon, pâtures et avenue nouvellement faite*." (Philippe Seydoux, *Gentilhommières d'Artois et du Boulonnais*). En 1813, la famille de Bavre est propriétaire, puis aux environs de 1870, la famille Le Roy de Méricourt. En 1898, Louis du Blaisel hérite de son cousin Jules Le Roy de Méricourt. La famille du Blaisel d'Enquin est encore aujourd'hui propriétaire du site.

Le château est composé d'un corps principal à cinq travées, élevé sur trois niveaux. Il est flanqué sur le même alignement par deux ailes plus basses, de chacune quatre travées, qui équilibrent sa masse. L'ornementation des façades (moulures des baies, clefs sculptées, décor des allèges) est caractéristique de l'époque Louis XVI.

La façade avant est axée sur un avant-corps légèrement en saillie, surmonté d'un couronnement sculpté représentant les armoiries de la famille. La façade arrière qui donne sur un parc, est axée sur un avant-corps en hémicycle, qui correspond au salon central. Côté jardin, un motif sculpté d'instruments aratoires surmonte la fenêtre centrale. Les façades enduites en torchis d'origine possèdent une toiture en ardoise. Des bâtiments d'exploitation agricole et des annexes voisinent le château au Nord-Est et à l'Ouest.

Un jardin d'agrément et une longue drève d'accès

Le château est précédé par une drève d'accès (du bas néerlandais *dreve*, de *driven*, conduire) longue de 218 mètres et large de 10 mètres. Cette allée carossable, bordée de grands hêtres se termine par un groupe de six tilleuls face au jardin de la cour d'honneur délimité par une grille d'entrée. Sur la droite est bâti un pigeonnier en briques. Les hêtres dateraient de la construction du château. Ils étaient autrefois plantés en alternance avec des ormes, qui ont été décimés par la graphiose. Deux haies bocagères accompagnent l'allée. De part et d'autre des prairies s'étendent jusqu'à la départementale et à l'ouest jusqu'au village de Parenty. Elles dégagent de belles vues vers l'église et le village. A proximité se trouve un manoir du XVIe siècle incorporé dans une ferme.

Critère Pittoresque

Dominante et intérêt du site
Paysager et architectural

Délimitation Château et dépendances, drève d'accès et abords
Superficie 5 hectares et 67 ares
Propriété Privée

Autres protections :
Monuments historiques inscrits
- *motte féodale* (11 décembre 1978)

Inventaires du patrimoine naturel :
- znieff 2, *La vallée de la Course et ses versants*
- A proximité, znieff 1, *La vallée de la Course à l'aval d'Enquin-sous-Baillon*

Contexte géographique : Paysages montreuillois, Vallée de la Course
Parenty : 485 habitants
(Insee RGP 2010)

Pour en savoir plus

- Thiebaut J., *Dictionnaire des châteaux de France : Artois, Flandre, Hainaut, Picardie*, Ed. Berger Levrault, 1978
- Seydoux P., *Gentilhommières d'Artois et du Boulonnais*, Ed. de la Morande, 2006
- M. de Blaisel, *Château et jardins de Parenty*, [Etat des lieux], plaquette, décembre 2013

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- La drève d'accès
- Le château, façade avant, vue de la drève






Fréquentation du site :
• Site privé, non ouvert au public, visible depuis les départementales qui le longent
• sur le versant escarpé de la vallée, en rive gauche de la Course, sentier de randonnée le GR 127A qui rejoint Enquin-sur-Baillons
Signalétique : aucune

Gestionnaires Privé

Etat actuel **Bon état général**
• Site : Site géré
• Environnement : zone rurale, village et vallée de la Course

Tendance évolutive
• Site : Dynamique naturelle (vieillissement des arbres du parc et entretien des parties bâties)
• Environnement : Zone de protection d'abords de monuments historiques

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
• Façade avant du château, couronnement avec blason sculpté surmontant l'avant-corps
• Façade arrière
• La drève et la vue sur l'église et le village
En bas :
• Façade arrière, motif sculpté d'instruments aratoires
• Mur de clôture en appareillage damier et silex le long de la départementale
• Le jardin arrière et la perspective vers la campagne
• Un des marronniers du parc

A l'arrière du château, un jardin d'agrément paysager s'organise autour d'une pelouse centrale bordée d'une couronne plantés d'arbres dont certains très anciens (marronniers, tilleuls, platanes, hêtres, frêne pleureur...). Dans l'axe du château, une perspective s'échappe vers la campagne. Plusieurs souches témoignent de la disparition de vieux hêtres décimés par les tempêtes ces dernières années. Une statue de Saint-Nicolas dont la tête a disparu faisait l'objet d'un culte et de procession.

Aujourd'hui, une propriété bien entretenue

La propriété en bon état est entretenue avec peu de moyens, mais beaucoup de ténacité. Des subventions sont recherchées pour aider à la restauration du château (toiture et ravalement). Le long de la route départementale, la toiture des annexes, en mauvais état, est actuellement restaurée par les propriétaires. La prairie est mise en fermage auprès d'un agriculteur.

La longue drève est constituée d'arbres en bon état phytosanitaire pour lesquels une intervention douce est envisagée (allègement de couronne : enlèvement de gourmands et raccourcissement de branches mortes). Le jardin d'agrément possède des arbres anciens peu à peu décimés par les tempêtes.

La protection des prairies aux abords de la drève met en valeur l'allée. Celle-ci est axée vers la motte féodale, protégée monument historique, seul vestige du château médiéval de Thubeauville. Un hangar, peu valorisant pour le site, est construit à proximité et apparait dans l'axe de l'allée. Le château ne se visite pas, mais le site est visible depuis les routes départementales N° 127 et 125.

Enjeux

• Poursuite de l'entretien du site et de la restauration du bâti
• Veille pour éviter d'urbaniser les abords
• Etude de la requalification de la placette devant la motte féodale, au bout de la drève du château (parking et vue sur hangar)
• Intervention douce prévue sur les arbres d'alignement (subventions Etat), envisager un plan de gestion du jardin d'agrément
• Mise en place d'une signalétique du site classé avec le logo site sur les RD127 et RD 125

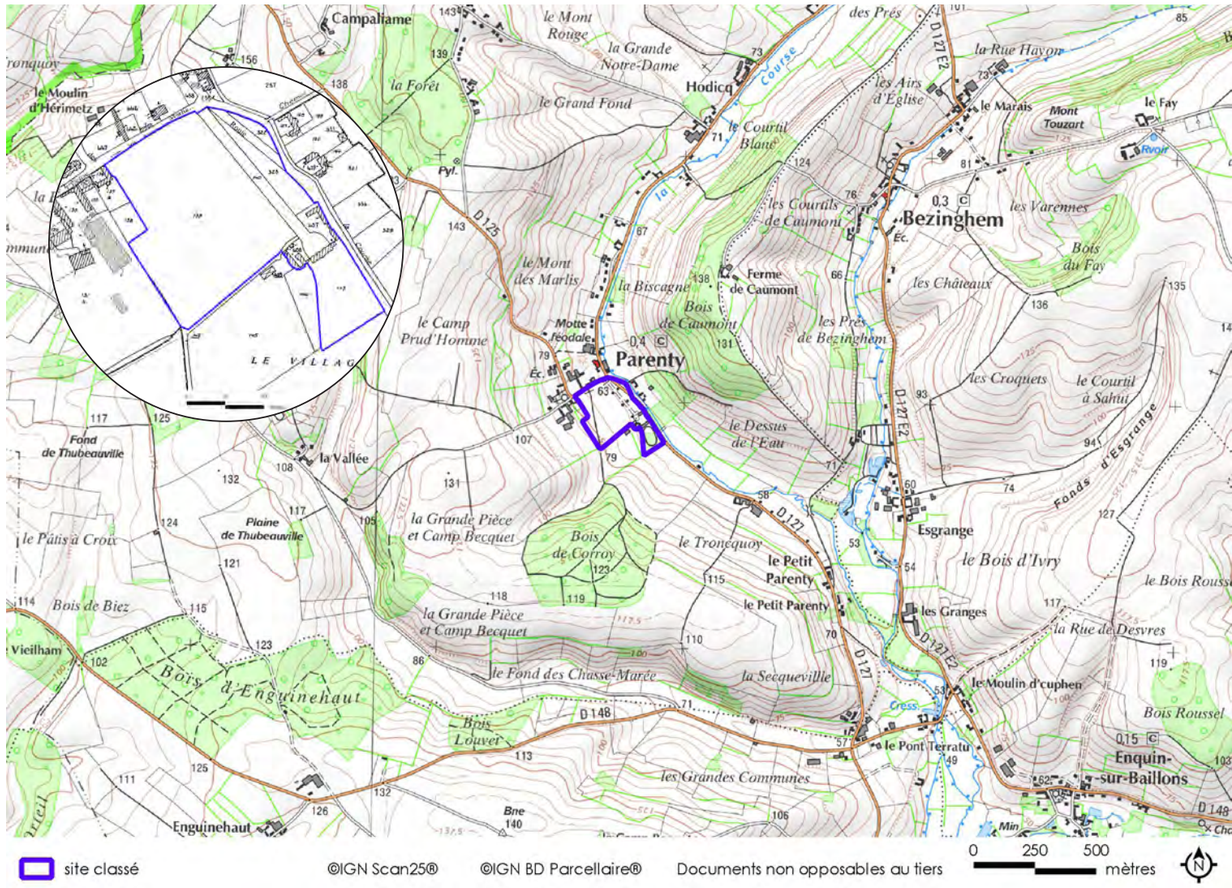










PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 33 Dunes d'Ambleteuse et Wimereux (Dunes de la Slack, Pointe aux oies)

Ambleteuse et Wimereux

SITE CLASSÉ
Décret du 23 novembre 1973

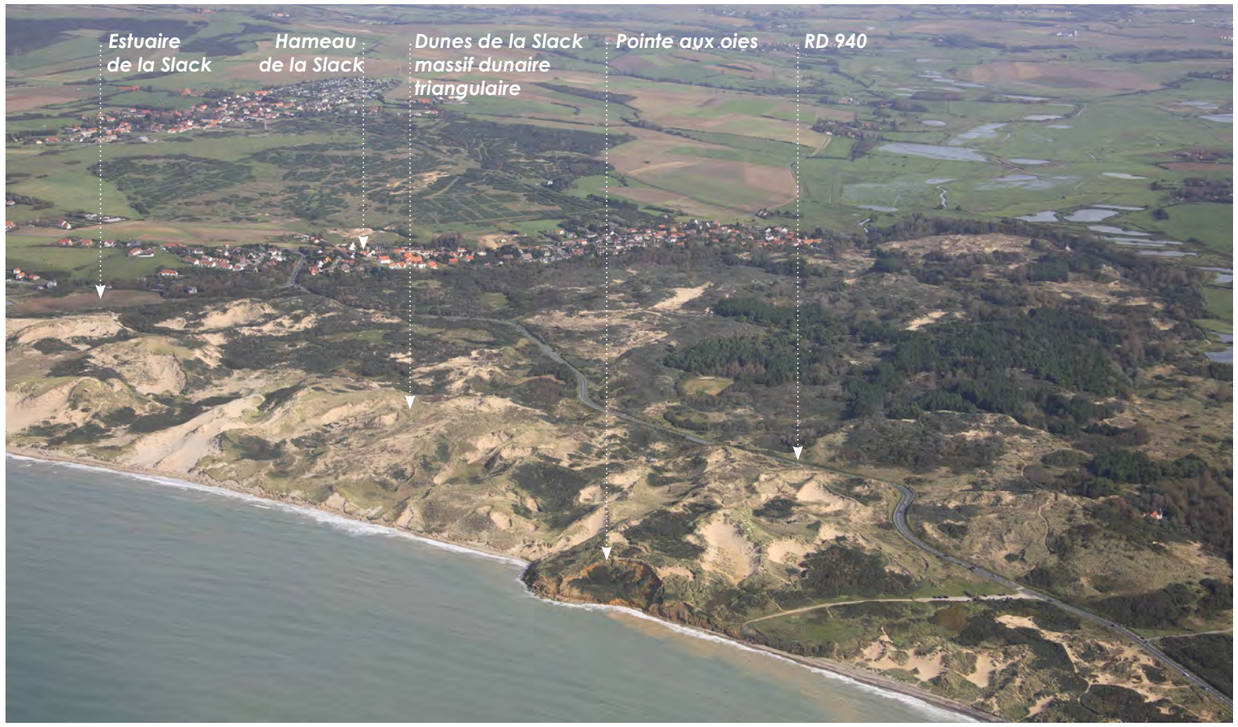



Motivation de la protection

Au nord de Boulogne-sur-mer, sur la côte d'Opale, "*Les dunes d'Ambleteuse-Wimereux, entre la baie de la Slack et la Pointe aux Oies, sont parmi les plus belles de la Manche et représentent une des dernières zones sauvages de la côte d'Opale.*

Deux paysages s'y opposent : dunes vivantes d'Ambleteuse et de la Baie de la Slack, fixées par des plantations d'oyats et qui culminent à plus de 30 m ; dunes fossiles de Wimereux. Celles-ci se couvrent de végétation formant une lande d'herbe et de buissons bas. Un dolmen se dresse au milieu de ces dunes quaternaires où des vestiges d'industries lithiques se rencontrent en abondance. Sur le rivage au pied de la falaise basse de la Pointe-aux-Oies, se trouve également un gisement connu pour livrer des vestiges des plus anciennes industries du paléolithique supérieur (R. Agache, Gallia préhistoire, 1968).

Ces dunes doivent constituer (...) un espace naturel dont la présence entre les agglomérations de Wimereux et d'Ambleteuse, en bordure de la Baie de Slack, constitue un attrait supplémentaire pour ces stations en tant que tiers sauvage ouvert au public."
Site des dunes d'Ambleteuse-Wimereux, Rapport du conservateur, P. Patte, 7 juillet 1972

Trois espaces naturels complémentaires

La vallée et l'estuaire de la Slack. La Slack est une rivière côtière du Boulonnais dont les sources se trouvent à une vingtaine de kilomètres de la côte. Le fond de la vallée qui s'élargit dans la région de Marquise-Bazinghen se trouve à un niveau moyen de 4 mètres, inférieur à celui des hautes mers. Cette partie de la vallée était envahie par la mer lors de la transgression Flandrienne et constituait alors un estuaire plus vaste. Ce secteur est composé aujourd'hui de marais et prairies inondables dont le drainage est assuré par la 6e section de Waeteringues. Au niveau du hameau de Slack, la vallée se resserre et la rivière s'engage entre le massif dunaire au sud et les pentes du pré communal d'Ambleteuse. A l'origine, la rivière formait un méandre contournant un banc de grès calcareux du Jurassique. Depuis les travaux réalisés sous le premier Empire (1804-1807), la Slack est canalisée jusqu'à l'écluse Marmin fermée à marée haute.

La rivière rejoint la mer à Ambleteuse. L'estuaire actuel s'étend sur une profondeur d'environ 900 mètres. La sédimentation a formé des dépôts de vase, de sable et de galets. A l'embouchure, se sont constitués des pouliers : bancs de galets de silex dont le tracé a été fréquemment modifié sous l'action du courant et des marées. A l'entrée de l'estuaire, au nord, le fort Vauban a été édifié sur un banc rocheux qui forme un musoir (voir fiche 62SC20). La rive nord de la Slack, en partie urbanisée, présente quelques bosquets d'arbres. La rive méridionale est constituée par une grande dune mobile qui progresse vers l'estuaire.

Les dunes de la Slack. Ces dunes, de formation récente, constituent un des massifs dunaires les plus remarquables du Pas-de-Calais. Le sable s'accumule sur un axe Sud-Ouest/ Nord-Est. Le massif dunaire forme un triangle pointé en direction du hameau de Slack. La route D940 traverse le massif et perd un temps ses repères urbains. Vers le rivage, de nombreuses formes d'érosion éolienne et des dunes mouvantes, dont la fixation est en cours, sont présentes. A l'est de la D940, apparaissent des dunes à broussailles et à arbustes (bouleaux, saules). Quelques zones humides avec des espèces végétales rares permettent la reproduction de batraciens. Des résineux ont été plantés sur quelques parcelles. Face à l'estran, la dune repose sur un complexe argilo-sableux à cailloutis qui date du Quaternaire ancien (Pleistocène). L'érosion marine, qui a formé ici une petite falaise, le met en évidence. Sur la frange côtière, des vestiges préhistoriques de la période Néolithique sont enfouis sous le sable des dunes. Une

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE paysager et scientifique (géologie, écologie, archéologie)

DÉLIMITATION voir carte
SUPERFICIE 470,32 hectares
PROPRIÉTÉ Publique (Conservatoire du littoral, DPM) et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
PNR des Caps et Marais d'Opale
Natura 2000 : *Falaises et dunes de Wimereux, estuaire et basse vallée de la Slack, Garenne et Communal d'Ambleteuse*
Sites inscrits et classés à proximité :
Fort d'Ambleteuse (fiche 62-SC N°20), *Prairies de la Warenne à Wimereux* (fiche 62-SI N°08)

Label Grand Site de France

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- ZNIEFF 1 : *Dunes de la Slack, Pointe aux Oies et Pointe de la Rochette*

POUR EN SAVOIR PLUS

- ENR, *Promenade sur le site des deux caps*, 1984
- QUELENNEC R., *Mission d'éval. des problèmes sédimentologiques de l'estuaire de la Slack à Ambleteuse*, BRGM, 1981
- Union inter. des sciences préhist. et protohist., *Livret-Guide de l'excursion A10 : nord de la France*, Nice, 1976
- MEREAU J., Bull. de l'assoc. des amis du fort d'Ambleteuse (N° 24 : la baie de la Slack,1975, N°28 : site classé des dunes de la Slack, 1977)
- BRIQUET A., *Le Littoral du Nord de la France et son évolution morphologique*, lib. A. Colin, 1930

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Pointe aux oies vers le sud : pelouse rase à armérie sur la falaise et vestiges du mur de l'Atlantique
- Pointe aux oies, vue vers le nord, vers Ambleteuse
- Vue aérienne des dunes de la Slack







CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages des Falaises d'Opale, littoral du Boulonnais
AMBLETEUSE : 1 912 habitants
WIMEREUX : 7 442 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE Touristique
Sentiers de randonnée, aires de stationnement et accès à la mer aménagés
SIGNALÉTIQUE : logo site les deux caps, panneau d'interprétation "dunes de Slack, site classé "
GESTIONNAIRES Terrains du conservatoire du littoral et communaux gérés par Eden 62 ; entretien de la pointe aux oies par des bovins

ETAT ACTUEL **Bon état général.**
• Site : Travaux de réhabilitation entrepris dans les secteurs dégradés (pointe aux oies, ancienne carrière de sable). Enterrement des lignes EDF
• Environnement : Stations balnéaires de Wimereux et Ambleteuse, garennes de Wimereux et pré communal d'Ambleteuse, terrain de golf des prairies de Warennes

TENDANCE ÉVOLUTIVE
• Site : évolution naturelle, pression touristique
• Environnement : urbanisation des abords

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
• Les dunes de la Slack au niveau de la pointe aux oies
• Chou marin et Fort Vauban
• Slack et Fort Vauban
En bas :
• Golf et lotissement (Wimereux)
• L'estuaire de la Slack et l'urbanisation de la rive droite (Ambleteuse)

sépulture mégalithique avec un coffrage de dalles en pierre y a été fouillée.
La pointe aux oies offre un vaste panorama. Caps et baies se succèdent et se répondent le long du littoral. La pointe forme une falaise rocheuse d'une dizaine de mètres, constituée de bancs argilo-calcaires et de grès calcareux du Jurassique. Sur l'estran, la falaise est précédée par une plate-forme rocheuse, gisement naturel de moules. Le revers de la falaise est recouvert d'une pelouse rase à touffes d'Armeria. Entre les dunes et la pointe aux oies, l'érosion marine a mis au jour sur l'estran une station préhistorique du Paléolithique ancien et un banc de tourbe avec des vestiges de souches d'arbres fossilisés d'une ancienne forêt carbonifère (chênaie mixte de l'Age du Bronze).

Aujourd'hui, un site réaménagé aux abords urbanisés

La création du site a permis de protéger cet espace autrefois menacé par l'urbanisation et l'exploitation de carrières. Le Conservatoire du Littoral a acquis la plus grande partie du site. Eden 62 en assure la gestion. Des travaux de réhabilitation des espaces dégradés et de fixation des dunes ont été entrepris. Trois parkings ont été aménagés le long de la RD 940, ainsi que des accès au littoral, des sentiers de randonnées et une mare pédagogique. L'entretien, la restauration et la création de petites dépressions humides (les pannes) qui ne peuvent plus se former du fait de la végétalisation des dunes est également entrepris.

Au nord, la rive droite de l'embouchure de la Slack s'urbanise. L'estuaire, autrefois plus vaste, s'ensable et se ferme progressivement. Au sud, un golf se prolonge sur la périphérie du massif dunaire. Le lotissement du golf et l'opération immobilière Les naturelles, située en point haut, annoncent l'arrivée sur Wimereux. En 2011, le site classé a reçu le label Grand Site de France pour la mise en oeuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du grand site des deux caps Gris Nez et Blanc Nez.

Enjeux

• Protection des falaises de la Rochette, au sud du site
• Poursuite de l'entretien et de la gestion (proposition d'une gestion écologique de l'estuaire, gestion de la pression touristique en respectant l'esprit des lieux...)
• Poursuite de la valorisation écologique et paysagère (valorisation du patrimoine archéologique, traitement des lisières urbaines...) et d'un accueil de

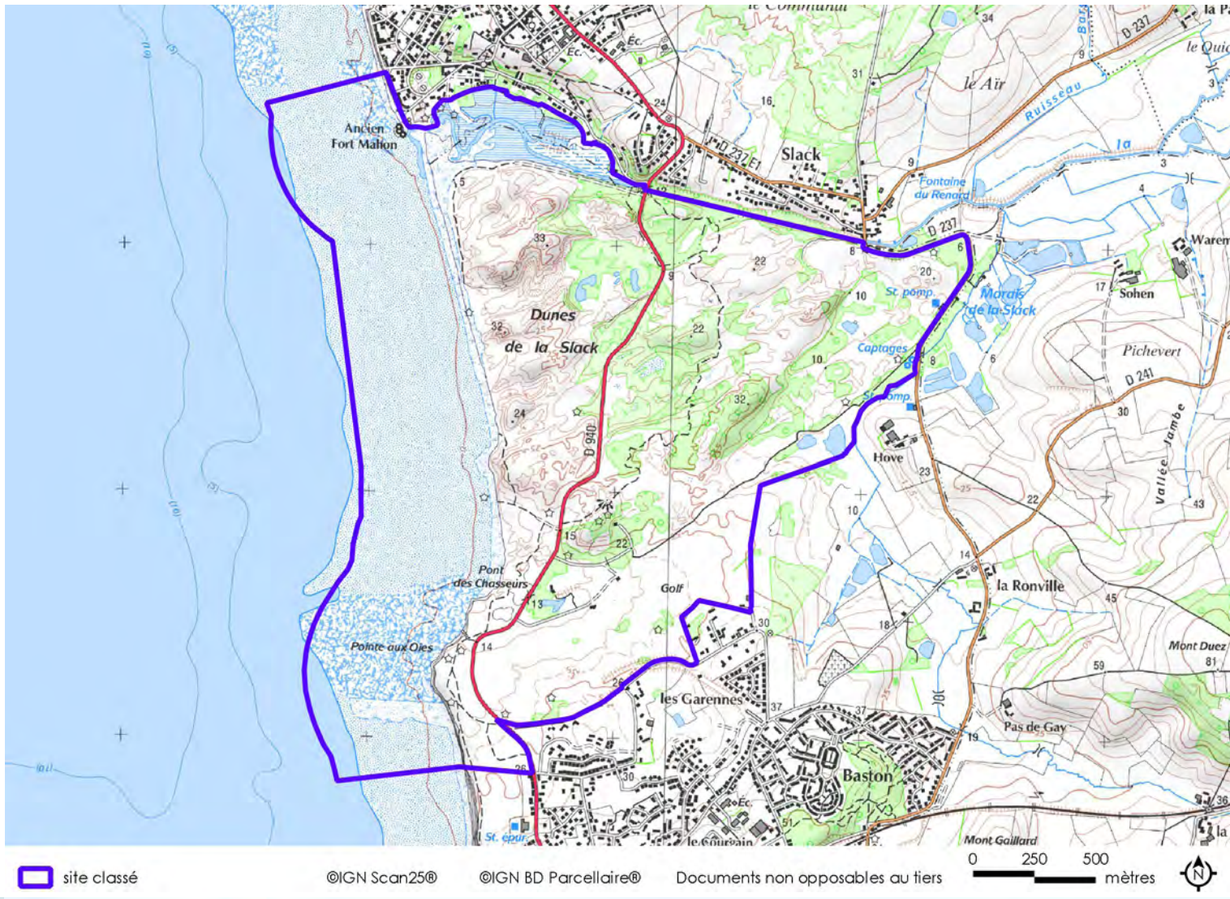









62-SC 34 Place Victor Hugo

Arras

SITE CLASSÉ
Arrêté du 14 février 1986.
Le classement remplace l'inscription prise le 17 février 1948

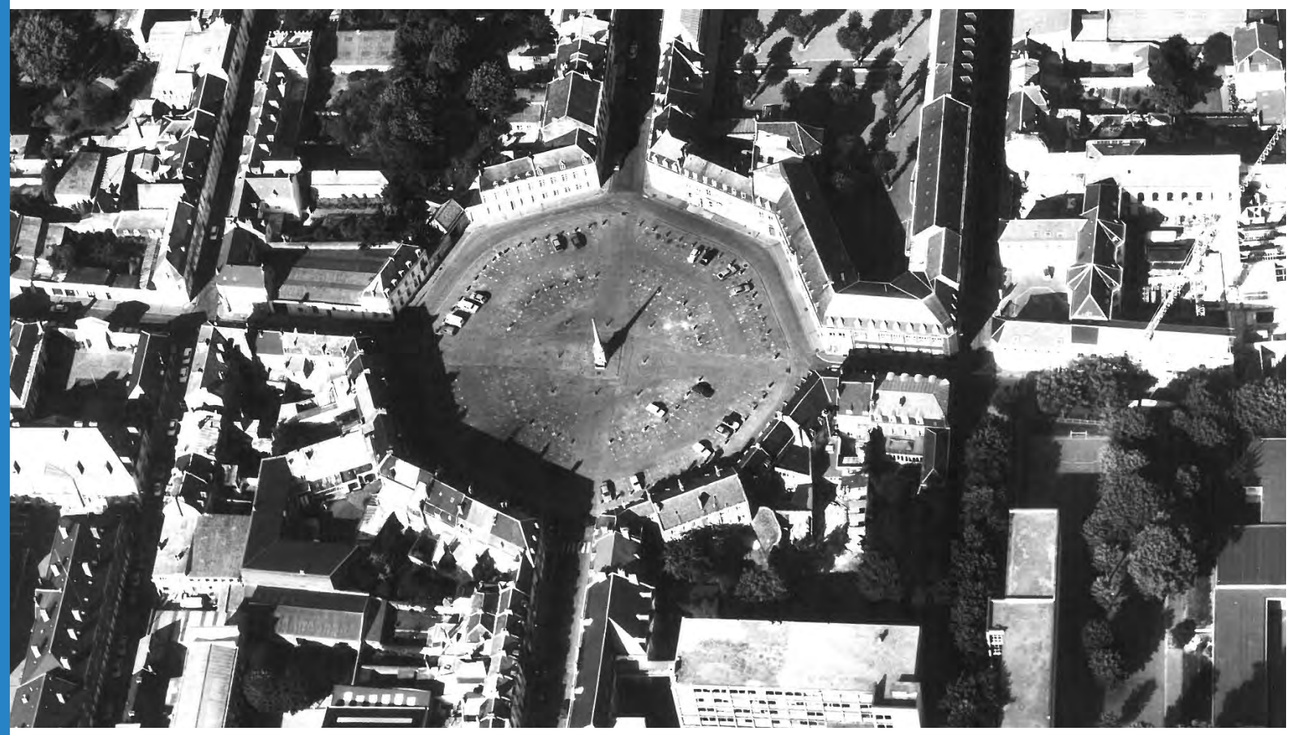



Motivation de la protection

" Les places constituent un élément essentiel du site urbain d'Arras ; quatre d'entre elles ont fait l'objet d'une mesure de classement au titre des sites (...). La place Victor-Hugo, inscrite en 1948, est maintenant incluse dans le site urbain inscrit en 1983. L'intérêt de cette place dans le site urbain d'Arras est équivalent à celui que présente l'ensemble classé de la Grande et de la Petite Place. (...)
La place Victor-Hugo constitue un ensemble remarquable de l'urbanisme classique. Le sol de la Place et la chaussée qui la circonscrit présentent encore leur pavage en grès. Au centre de la place est édifiée une fontaine surmontée d'une obélisque (1779). Compte-tenu de l'intérêt du lieu, il est proposé à la Commission d'actualiser la mesure de protection prise en 1948 en classant la Place"
(Projet de classement du site de la Place Victor Hugo à Arras, Rapporteur M. Locoge, Inspecteur des sites, Commission départementale des sites, perspectives et paysages, 16 mars 1984)

Une place ordonnancée à l'urbanisme classique

« *… nous trouvons la place Victor-Hugo, autrefois dite de la basse-ville parce qu'elle occupe le centre de celle-ci ; elle est de belle dimension, de forme octogonale et bordée de maisons hautes seulement d'un étage, au-dessus duquel quelques mansardes s'ouvrent à la base des toits. Au reste d'un calme parfait (...) Au-dessus d'un puits artésien qui occupe le centre de la place, on a élevé en 1779 une fontaine, haute et fine pyramide en pierre terminée par une boule* »
A. Martin, *Une visite à Arras : historique, la ville et ses monuments...*, 1901

La basse ville, extension urbaine vers le sud-ouest. De 1668 à 1672, une citadelle est érigée au sud-ouest de la ville par Vauban. Elle entraîne la construction d'une nouvelle enceinte qui englobe une zone marécageuse bordée par les eaux du Crinchon et appelée « le pré Cagnon ». En 1749, le rempart médiéval d'Arras, situé entre la ville et la citadelle de Vauban est démoli offrant un nouvel espace d'extension à l'urbanisation.

Pierre-Louis Beffara, sous-ingénieur des Ponts-et-Chaussées à Amiens, puis architecte de la ville d'Arras à partir de 1757, travaille dès 1751 à l'aménagement du nouveau quartier de la "Basse-ville". Le terrain de 6 ha, marécageux, est compris entre la citadelle, les casernes et l'ancien rempart de la ville. Il sera comblé avec les matériaux de démolition de l'ancienne abbaye Saint-Vincent pour être au même niveau que la ville. Le cours du Crinchon qui passe à proximité de la place est détourné et redressé. Le nouveau quartier s'organise autour d'une place octogonale vers laquelle convergent quatre larges rues. Il accueillera des hôtels particuliers, des maisons bourgeoises ou ouvrières.

La place Victor Hugo constitue un exemple remarquable d'urbanisme classique. La place octogonale a fait l'objet d'un plan d'alignement et d'une règlementation stricte en matière de construction (hauteur, style...) imposés par la ville. Les acheteurs " *devaient (...) construire obligatoirement dans l'année, respecter scrupuleusement des modèles précis pour la décoration de leurs façades et de leurs murs de jardin. En 1768, par exemple, les sept adjudicataires de la place de la basse ville doivent pour le rez-de-chaussée suivre la façade sur la place de monsieur de Beauffort, détruite depuis, et pour le premier étage reproduire celle du sieur Dubart (2 place Victor Hugo)* .» Alain Nolibos, *Arras, de Nemetacum à la communauté urbaine*.

Mis à part la présence d'un mur de clôture, les habitations en pierre de taille, protégées au titre des monuments historiques, sont alignées en continu tout autour de la place. Elles ont toutes la même hauteur d'égout. Les façades sont rythmées par les ouvertures régulièrement disposées. Sur un soubassement en grès ou en brique et pierre, la pierre de taille en façade est ornementée par

Critère pittoresque

Dominante et intérêt du site
architectural, urbain, et historique

Délimitation Le sol de la place Victor Hugo ainsi que la fontaine centrale et les bornes
Superficie 66 ares
Propriété communale

Autres protections :
AVAP en cours
Monuments Historiques inscrits :
Les immeubles bordant la place Victor Hugo sont inscrits au titre des Monuments Historiques (24 mai 1948)
Autres monuments historiques dans la ville
Sites inscrits :
• *Site urbain d'Arras* (voir fiche 62-SI 18*)*

Contexte géographique : Belvédères Artésiens et Vaux de Scarpe et de Sensée, Centre urbain d'Arras
Arras : 41 611 habitants
(Insee RGP 2010)

Pour en savoir plus :

• Nolibos Alain, *Arras, de Nemetacum à la communauté urbaine,* La voix du nord, 2003
• Nolibos Alain, « Promenade dans la Basse-ville d'Arras, la place Victor Hugo», dans Revue Plein Nord, fév. 1979
• Rousse P., *Arras, étude du site inscrit,* 1979

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
• La place Victor Hugo vue de la rue Rohart Courtin
• La fontaine centrale due à l'architecte Posteau
• Vue aérienne de la place Victor Hugo et du quartier de la basse ville [© Cliché photo'R- Lesquin]







Fréquentation du site
Place publique en coeur de ville
Parcours aménagés : piéton (circuit pédestre jardins et monuments), vélos
Signalétique : Pas de logo site, balisage routier "Place Victor Hugo" avec logo M.H.

Gestionnaires Ville d'Arras

Etat actuel **Bon état général** avec quelques altérations
- Site : dégradation des revêtements de sols
- Environnement : Quartier de la Basse-ville

Tendance évolutive
- Site : requalification à envisager
- Environnement : zone de protection d'abords de monuments historiques.

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- La place vue de la rue Victor Hugo sud
- La place en direction des promenades
- Posteau Louis, architecte de la ville d'Arras [Arras. Projet de fontaine pour la Basse-Ville. Élévation], 1779, [s.n.]
© AD du Pas-de-Calais 4 J 382/1

En bas :
- Borne en grès
- La place vue de la rue des promenades (à gauche, à l'angle, le N°2 de la place Victor Hugo, ayant d'après M. Nolibos servi de modèle pour le premier étage)
- Hôtel au 3 place Victor Hugo
- Posteau, architecte, Extrait du *Plan des villes et citadelle d'Arras*, [s.n.], 1793,
© BNF.fr, GED-7085

les joints accentués du bossage qui imite une galerie d'arcades dans laquelle s'insèrent les fenêtres. A l'étage, les baies alignées sur celles du rez-de-chaussée sont surmontées d'un arc surbaissé souligné par une clef de voûte. L'ensemble, harmonieux est à peine contredit par la diversité de quelques toitures.

Une fontaine au centre de la place. Au centre de la place est édifiée une fontaine surmontée d'une fine obélisque (1779) due à l'architecte Louis Posteau, successeur de Beffara à la ville. Il s'agit de la première fontaine publique de quartier de la ville. Deux lions symboles de la ville d'Arras crachaient de l'eau de part et d'autre de l'obélisque en pierre surmontée d'une sphère à ombilic.

Aujourd'hui une place transformée en parking

De 1821 à 1950, la place fut utilisée comme marché aux bestiaux. Boeufs et vaches étaient attachés aux bornes de grès qui ceinturent toujours la place. Avant la première guerre mondiale, six débits de boissons y étaient recensés. Aujourd'hui seul un café subsiste dans l'angle sud.

La place Victor Hugo essentiellement minérale met en valeur l'architecture des façades tout autour. La place sert aujourd'hui d'espace de stationnement. Les voitures se garent sur deux rangées, le long des bornes en grès reliées par des chaînes. Ces bornes ne sont pas toutes du même modèle, certaines ayant été endommagées. La fontaine n'est plus en état de fonctionnement. Le sol de la place et la chaussée sont pavés de grès, en mauvais état, parfois rapiécés et comblés par de l'enrobé. Les trottoirs, le long des façades, sont pavés de pierre bleue. Huit grands bacs en bois, plantés de magnolias, ont été disposés sur la place, de part et d'autre des axes d'accès.

Enjeux
- Mise en valeur de la place : réflexion sur la place du stationnement, réfection du pavage et des bornes en grès, réhabilitation de la fontaine, réhabilitation de certaines façades (monuments historiques inscrits)
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Avap en cours sur Arras (Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine)

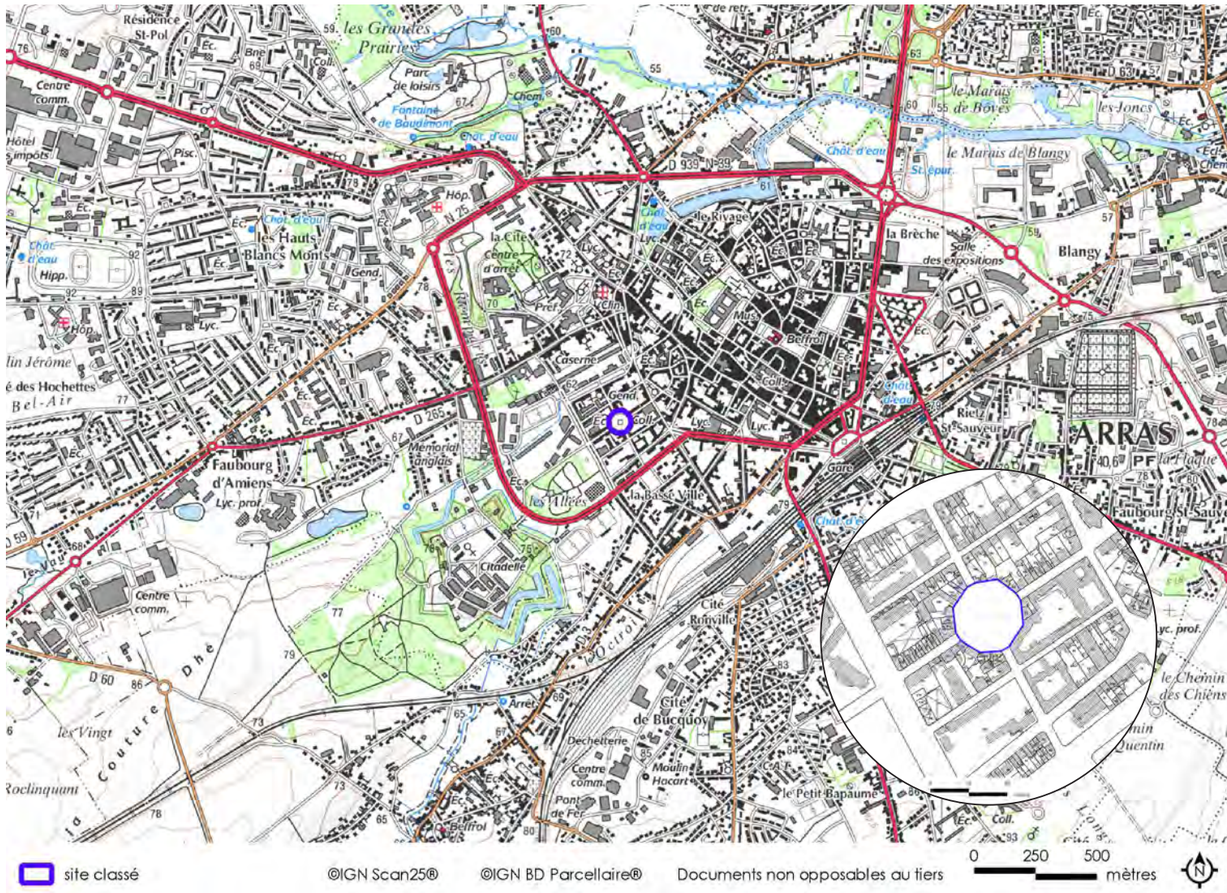













PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 35 Ascenseur à bateaux des Fontinettes

Arques

SITE CLASSÉ
Arrêté du 09 novembre 1987

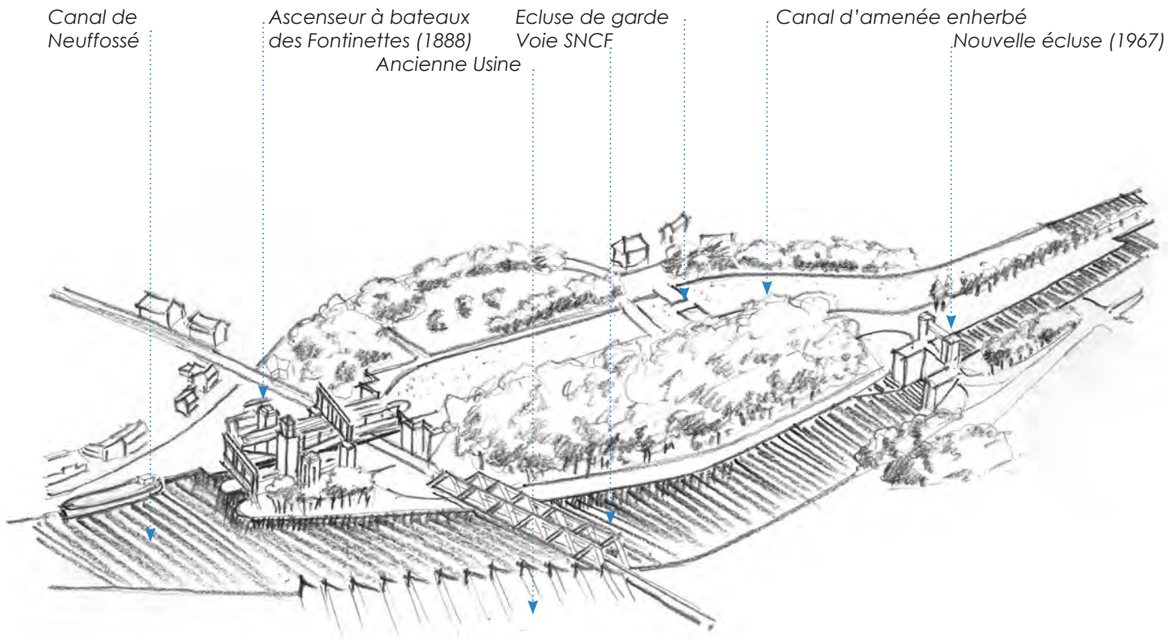



Motivation de la protection. Dans les années 1980, l'Etat lance une politique "Sites et ouvrage d'art" : " les *routes, les canaux, les ponts, viaducs et barrages de retenues... sont des composants permanents de tous les paysages français, offrant dans chaque région des centaines d'ouvrages remarquables (...). Outre l'étonnante qualité de ces réalisations, leur échelle et l'évènement qu'elles créent dans les sites suscitent des paysages bien souvent exceptionnels. Ces ouvrages d'art apparaissent, aujourd'hui, comme les premiers témoins du paysage moderne*." (Note du Ministère de l'Urbanisme et du logement, Sous-Direction des Sites)

" *Dans la Région Nord-Pas-de Calais, le seul ouvrage d'art lié au canal qui présente un caractère exceptionnel est l'ascenseur à bateaux des Fontinettes à Arques. L'ouvrage des Fontinettes comprend l'ascenseur proprement dit à l'aval, mais aussi un pont canal enjambant la voie ferrée, le canal d'amenée flanqué de talus planté et l'écluse de garde à l'amont. C'est cet ensemble qui est proposé au classement*." Rapport de M. Locoge, Inspecteur des sites, Commission départementale des Sites, Perspectives et Paysages, 23 novembre 1984

La jonction du bassin de la Lys et de l'Aa

Arques est situé à 6 km à l'Est de Saint-Omer. Entre 1753 et 1771 y est creusé le canal de Neuffossé qui assure la jonction entre deux rivières navigables, la Lys et l'Aa. Cette jonction permet aux villes de l'intérieur d'accéder à la mer du Nord au niveau de Gravelines. Depuis la fin du XVIIIe siècle, le dénivelé important entre les deux rivières (13,13 m) était franchi par un système de cinq écluses successives.

Au XIXe siècle, l'augmentation du trafic fluvial provoque de longues files d'attente. A la fin du XIXe siècle, il est décidé d'étudier un nouvel ouvrage. Le Service des Ponts et Chaussées fait appel à Edwin Clark, concepteur d'une nouvelle technique, un ascenseur à bateaux hydraulique, mis en service en 1875 à Anderton, en Angleterre. L'ascenseur des Fontinettes fut construit entre 1880 et 1888 par les établissements Cail selon les plans de l'ingénieur anglais associé à l'ingénieur français M. Bertin. Il fut inauguré le 20 avril 1888.

L'ascenseur est constitué de deux bacs en métal, remplis d'eau et supportés chacun par un gigantesque piston hydraulique de 15 m de haut et 2 m de diamètre. Le piston coulissait dans un cylindre rempli d'eau, enfoncé dans le sol. L'énergie nécessaire était fournie par la chute d'eau du canal. Les bacs fonctionnaient comme une balance à plateau et s'élevaient alternativement pour conduire les péniches dans le bief amont ou aval. La manœuvre totale durait une vingtaine de minutes et pouvait supporter des péniches de 38,50 m de long, 5 m de large et d'une charge de 300 tonnes.

L'architecture de l'ascenseur associe les styles industriel de la machine (portiques et bacs en métal...) et néomédiéval des tours et ouvrages en briques avec chaînage d'angle en pierre et meurtrières.

En 1958, le canal de Neuffossé fut mis au norme grand gabarit. L'importance du trafic, dépassant 12 000 bateaux par an, et le coût d'entretien entraînèrent l'arrêt de l'exploitation de l'ascenseur. En 1967, il est remplacé par une écluse moderne implantée à 400 m en amont, qui assure le passage rapide de six péniches de 38,50 mètres en 45 minutes.

Aujourd'hui, un ascenseur devenu touristique

CRITÈRE pittoresque

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Architectural, paysager et histoire des techniques

DÉLIMITATION le site constitué par l'ascenseur à bateaux, le canal d'amenée avec ses talus et l'écluse de garde
SUPERFICIE 3,31 ha
PROPRIÉTÉ Publique (Propriété municipale et VNF)

AUTRES PROTECTIONS :
Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale
Monuments historiques classés
ascenseur à bateau des Fontinettes, (09 novembre 1987)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages Audomarois
ARQUES : 4 495 habitants
(Insee RGP 2010)

Pour en savoir plus :

- Inventaire général du patrimoine culturel du pas-de-Calais, *dossier Patrimoine industriel, ascenseur des Fontinettes* (site Base Mérimée, ministère de la culture)
- *L'Ascenseur à bateaux des Fontinettes,* (site http://fr.structurae.de)
- *L'Ascenseur à bateaux des Fontinettes,* office de tourisme de l'Audomarois
- BREITMAN-JAKOV Nada, architecte du patrimoine, *Etude de faisabilité pour la restauration et la mise en tourisme de l'ascenseur à bateaux des Fontinettes, à Arques*, mars 2012

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- L'ascenseur vu du canal de Neuffossé le long des usines
- L'ascenseur vu d'en haut et les usines au bord du canal









Fréquentation du site
Fréquentation touristique modérée
Sentier des Fontinettes (9 km)
Signalétique : Bonne, logo site

Gestionnaires Commune d'Arques

Etat actuel **Etat moyen**
- Site : travaux récents mais inachevés
- Environnement : urbain et industriel.

Tendance évolutive
- Site : entretien
- Environnement : Zone de protection de monuments historiques, projet d'aménagement de la rive gauche

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- le canal désaffecté, en partie haute du site
- les bacs en métal de l'ascenseur qui assuraient le transfert des péniches
- L'ascenseur vu de la rive droite
- Tôle rivetée avec mention des "anciens établissements Cail, Paris, 1887"

En bas :
- Vue sur les parties hautes de l'édifice et la partie du canal désaffectée simplement enherbée

Promis à la démolition, l'ascenseur des Fontinettes est sauvé grâce à l'intervention de la Région et du Département Nord-Pas-de-Calais. Cet ouvrage majeur est le seul de ce type en France. En 1979, débute la remise en état dans un but touristique. L'ascenseur des Fontinettes est aujourd'hui ouvert à la visite (salle présentant l'histoire du site, atelier de réparation des outils et vidéo de l'ouvrage en fonctionnement en 1967). Les travaux sont récents, mais inachevés. L'ascenseur ne fonctionne plus, du béton ayant été coulé dans les pistons.

Le bâtiment de l'ascenseur reste impressionnant. Il est mis en scène par l'axe du canal de Neuffossé qu'il surplombe. L'ascenseur est frôlé par la voie SNCF qui franchit le canal. Le canal est bordé par des bâtiments industriels peu à peu abandonnés. La vue des hauts de l'édifice domine le canal et les usines, tandis qu'à l'arrière plan subsistent les accès, canaux et écluses désaffectés. Le canal d'amenée avait été remblayé afin de réaliser une aire de jeux qui n'a jamais été faite. Les lieux, simplement enherbés, revêtent une dimension magique, hors du temps.

L'ouvrage est situé dans un environnement urbain et industriel en reconversion. Sur la rive gauche face à l'ascenseur, des projets urbains de revitalisation du centre et du bord du canal ont été lancés sur le site des anciennes usines désaffectées d'Arc international (zac du centre, Arques). L'établissement Public foncier a été sollicité pour l'acquisition des terrains. La définition du programme d'aménagement a été confié à l'agence Castro-Denissof architectes.

Enjeux

- Suivi du projet de restauration et de mise en valeur du site.

Un projet porté par la commune a vu le jour (cf. *Etude de faisabilité...*, mars 2012). Quatre scénarii offrent des variantes portant sur la remise en service ou non de l'ascenseur et la remise en eau ou non du canal d'amenée.

- Recherche d'une synergie avec les projets de revitalisation du centre et du bord du canal

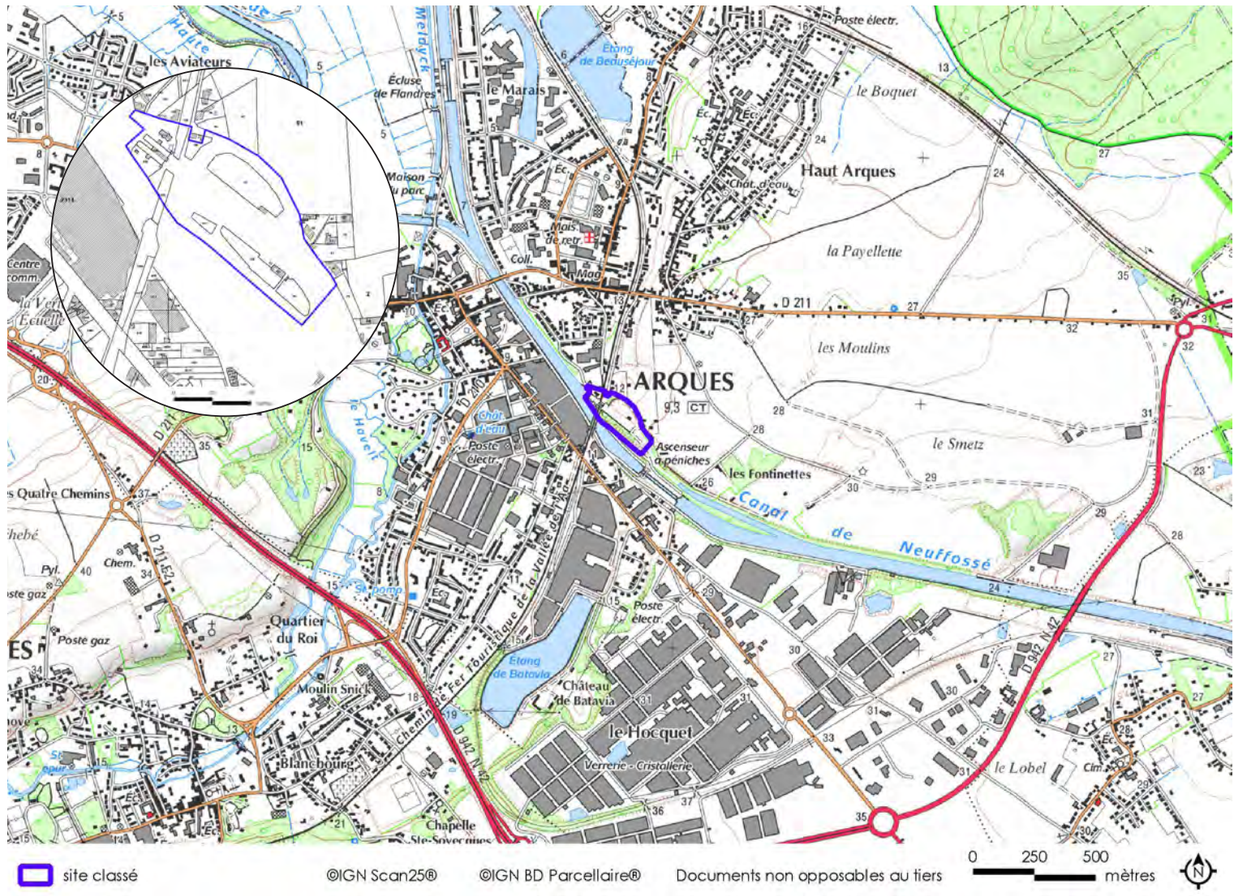









PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 36 Site des deux Caps

Sangatte, Peuplingues, Escalles, Wissant, Tardinghen, Audinghen, Audresselles

SITE CLASSÉ
Décret du 23 décembre 1987





Motivation de la protection

Le protection reconnait avant tout la "grande qualité paysagère» du site. *C'est à la fois "l'immensité à contempler, l'intérêt scientifique géologique et l'intimité biologique qui constituaient les valeurs du plus grand site classé du Pas-de-Calais"*. (Dreal).

Face au détroit du Pas-de-Calais, le site classé des deux caps s'étend entre les agglomérations de Boulogne et Calais sur une vingtaine de km de côtes. Le site protège la côte et les falaises, jusqu'en limite urbanisée, d'Ambleteuse au Sud, à Sangatte au Nord. Le site classé abroge de fait les sites inscrits du Cap Blanc Nez et Gris Nez et celui des Dunes de la Manchue pour la partie concernée par son périmètre. Des sites inscrits complètent le site classé dans les terres (voir Fiches 62SI06 et 62SI07).

Un site côtier aux panoramas ouverts sur de larges horizons

Les falaises d'Opale offrent un somptueux belvédère sur le détroit du Pas de Calais, les côtes anglaises et l'arrière-pays littoral.

Au nord, le Cap Blanc Nez est constitué de falaises verticales de marne et de craie qui datent du Crétacé. Elles s'élèvent à 134 m et dominent la mer. Le Cap Blanc Nez est situé dans le prolongement d'une ligne de hauteurs abruptes perpendiculaires à la côte. Cette ligne marque la terminaison nord du Boulonnais au contact du Calaisis. La falaise du Cap Blanc Nez s'abaisse progressivement vers le Nord pour se terminer à Sangatte. Au sud, au-delà de la valleuse d'Escalles, le massif crayeux et les falaises du Petit "Blanc Nez" se prolongent jusqu'au hameau de Strouanne à Wissant.

Au pied de cet escarpement, on peut suivre de Sangatte à Coquelles, la limite de l'ancien rivage de l'ère quaternaire fossilisé par le colmatage de la plaine maritime du Calaisis. A Sangatte, l'ancienne falaise quaternaire et la plage fossile sont recoupées par le rivage actuel ; cette coupe visible depuis le domaine public maritime constitue une curiosité géologique exceptionnelle, de renommée internationale.

Du fait de la présence de marnes dans le calcaire, des sources et de l'eau suintantes apparaissent sur le flanc des falaises. Les cônes d'éboulis présents au pied des falaises témoignent de leur recul progressif.

Du sommet du Blanc Nez ou du Mont Hubert, la vue s'étend vers la baie de Wissant, la valleuse et le cran d'Escalles, le littoral de la mer du Nord et les côtes anglaises. Les "Noires mottes" sont des buttes sableuses plaquées sur la craie et couvertes de landes. A l'extrémité Est de ce massif, on bénéficie d'une vue remarquable sur la plaine maritime du Calaisis au nord et les collines du Boulonnais vers le sud.

La baie de Wissant-Tardinghen se développe sur environ 7 km entre les 2 Caps. Avec d'immenses plages bordées de dunes parfois mobiles (dune d'Aval) ou fixées par la végétation (dune d'Amont), cette partie du rivage est très sensible aux phénomènes d'érosion déclenchées par l'action du vent et de la mer. Acquise en 1985 par le Conservatoire du Littoral, la Dune d'Amont a fait l'objet d'important travaux de fixation (plantation d'Oyats). A Tardinghen, derrière la dune du Châtelet, s'est développé un marais arrière littoral au biotope remarquable.

CRITÈRE grande qualité paysagère

DÉLIMITATION
d'Escalles-Sangatte à Ambleteuse, une vingtaine de kilomètres de côtes
SUPERFICIE 4 628 hectares et 21 ares
PROPRIÉTÉ Publique et privée

AUTRES PROTECTIONS :
Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.
Sites classés
- A proximité : *Dunes de la Slack, pointe aux oies* (62-SC 33)

Sites inscrits *Cap Blanc Nez et Cap Gris Nez* (62-SI 06), *Dunes de la Manchue* (62-SI 07)
- A proximité : *Camp de César, Wissant* (62-SI 12)

Monuments historiques inscrits :
- Audinghen : *Vestiges du fort du Gris Nez*, (7 oct. 1988), *Eglise Saint-Pierre* (02 mai 2006), *Phare du Gris Nez* (30 déc. 2010)
- A proximité : *Wissant, Le Tymphonium* (29 nov.1985)

Natura 2000 *Falaises du Cran aux Oeufs et du Cap Gris Nez, Dunes du Châtelet, Marais de Tardinghen et Dunes de Wissant*

Label Grand Site de France des deux caps (2011)

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- ZNIEFF1, *Bois et friches calcaires entre Audresselles, Bazinghen et Wissant ;*
- ZNIEFF1, *Cap Gris Nez et falaise au Nord d'Audresselles ;*
- ZNIEFF1, *Dunes du Châtelet et marais de Tardinghen*

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Vues de la côte depuis le Cran aux oeufs (falaises avec blocs de grès calcaire) vers le sud et vers le nord en direction de la pointe du Riden
- Vue aérienne du plateau et des falaises de Craie entre les Caps Griz Nez et Blanc Nez, 2006
[Photo © F. Bocquet/ Dreal NPDC)





CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages des Falaises d'Opale, zone littorale entre Boulogne et Calais
AMBLETEUSE : 1912 habitants
AUDINGHEN : 589 habitants
AUDRESSELLES : 710 habitants
ESCALLES : 301 habitants
SANGATTE : 4 673 habitants
TARDINGHEN : 154 habitants
WISSANT : 1056 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
Forte fréquentation touristique concentrée sur les stations balnéaires et les caps
SIGNALÉTIQUE : Bonne (logo site et panneaux d'interprétation)

GESTIONNAIRES Public (Conseil Général du Pas-de-Calais avec l'aide d'EDEN62, Conservatoire du littoral) et privé

ETAT ACTUEL **Bon état général**
- Site : Préservé dans l'ensemble malgré la pression immobilière
- Environnement : naturel et urbanisé pour raisons touristiques

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : Dynamique naturelle (évolution du littoral...), pression foncière aménagements non déclarés, fréquentation touristique en hausse
- Environnement : Urbanisation, transformations agricoles

Au sud, le cap Gris Nez est constitué par un plateau s'élevant à une cinquantaine de mètres et présente de la pointe du Nid de Corbert à Audresselles jusqu'à la Pointe de la Courte Dune, sur environ 7 kilomètres, une côte de falaises sableuses au pied desquelles se trouvent des éboulis constitués d'énormes blocs de grès calcaires érodés en boules.

Au sommet des falaises, le "chemin des douaniers" permet aux randonneurs de découvrir cette côte rocheuse. L'accès à la mer ne se fait qu'en quelques points correspondant à l'ouverture de petites vallées, "les crans".

Du haut des falaises, du plateau du cap Gris Nez, ou du Mont des Loups, s'offre un magnifique point de vue sur le détroit, le port de Boulogne et la Baie de Wissant. A la pointe du Cap Gris Nez est installé le centre de surveillance maritime du détroit du Pas de Calais. En arrière des falaises, s'étend un paysage rural ouvert soigneusement façonné par l'agriculture.

En limite sud, les dunes de la Manchue (voir Fiche 62-SI07). La Manchue est un ruisseau côtier qui rejoint la mer à Audresselles. Il a donné son nom au massif dunaire situé au sud de son embouchure, entre les communes d'Audresselles et Ambleteuse.

Un fort intérêt géomorphologique et écologique

La région des Caps est considérée comme une zone d'un intérêt exceptionnel reconnue pour ses qualités géologiques et écologiques (flore, faune dont ornithologie et biologie marine).*"Site d'intérêt européen emblématique, spectaculaire et de grande qualité esthétique, les falaises du Cap Gris Nez et du Cran aux oeufs représentent le seul exemple de falaise européenne à soubassement de marnes kimmeridgiennes recouvertes de sables et de lentilles de grès du Portlandien (dont l'agrégat forme ces lits de blocs en forme d'oeufs si caractéristiques), les amas rocheux à la base de la falaise hébergeant la plus riche flore algologique du littoral régional. Du fait de son extrême originalité écologique et géomorphologique (...) ce site rassemble de nombreuses communautés végétales d'intérêt majeur*. (Cap Gris Nez et falaise au Nord d'Audresselles, znieff1)

Au sud, les dunes basses de la Manchue présentent la particularité d'être plaquées sur un substrat de roches du Jurassique. Cette disposition apparaît sur le rivage dans une petite falaise où les couches de grès, de calcaire et d'argile du Jurassique sont surmontées par des dépôts de sable éolien conservant par endroit les traces d'un sol fossile du Quaternaire récent.

Un nombre considérable d'oiseaux migrateurs se reposent sur l'interfalaise du Blanc Nez et du Gris Nez. Le site des deux caps "*est utilisé par l'avifaune pour la migration, l'hivernage et la reproduction et les marais arrière littoraux comme le marais de Tardinghen sont très attractifs notamment pour les espèces d'oiseaux d'eau*" (Dunes du Châtelet et marais de Tardinghen, znieff1)

Un site stratégique lors de la seconde guerre mondiale

Le site des deux caps, point le plus rapproché des côtes anglaises, revêtit de ce fait une importance stratégique lors de la seconde guerre mondiale. Dès l'automne 1940, les allemands installèrent des postes d'observation et des radars et stations d'écoute sur le littoral. A partir de 1942 débuta la construction du mur de l'Atlantique destiné à empêcher un débarquement sur les côtes occidentales de l'Europe. Ces défenses constituèrent un obstacle redoutable sur la côte du Pas-de-Calais.

Le mur de l'Atlantique fut démantelé vers les années 1950, mais de nombreux blockhaus et de puissants ouvrages bétonnés subsistent un peu partout sur la côte. Le basculement et la destruction des blockhaus le long du littoral témoignent des modifications successives du trait de côte. Un inventaire de ces ouvrages a été réalisé par la Région via l'Observatoire du littoral (description des ouvrages et de leurs fonctions). La DRAC étudie actuellement une éventuelle protection de ces ouvrages qui deviennent des sites de mémoire touristiques.

A l'arrière des falaises subsistent des zones bombardées durant la seconde

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- Les ondulations du relief et le village d'Escalles vu du Mont Hubert
- Le Cap Blanc Nez vue de la plage de Wissant

En bas :
- Le marais arrière littoral de Tardinghen vu depuis la Motte du bourg à Wissant
- Les pentes du Mont d'Hubert, parsemé de cratères de bombes et le
- Cratère de bombe











Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- Vue de la côte depuis le Cap Gris Nez
- Cap Gris Nez : Blockhaus et chemin d'accès

En bas :
- Cap Gris Nez : chemins d'accès
- Cap Gris Nez : le phare et l'entretien des pelouses par pâturage ovin
- Vestiges de blockhaus dans la baie de Wissant Tardinghen

guerre mondiale et délaissées par les cultivateurs. Les trous de bombes dus aux bombardements anglais, particulièrement nombreux, sont encore visibles sur le terrain. Autour du Mont d'Hubert, ces terrains de pelouses calcicoles sont entretenus par pâturage.

Un site touristique depuis longtemps reconnu

Les hautes pentes recouvertes de landes ou de pelouses naturelles, les larges horizons d'une campagne ouverte, l'ondulation du relief, l'amplitude des marées qui découvrent un immense estran au pied des falaises, donnent au site un caractère exceptionnel et majestueux. La beauté de ce paysage avait été soulignée par Victor Hugo dans ses récits de voyages. La terre, le ciel, la mer en partage. Les larges horizons, les lumières changeantes des paysages ruraux, la mer, la force des paysages de falaises ont inspiré de nombreux peintres et écrivains au XIXe et XXe siècles : notamment les peintres autour de l'école de Wissant, mais aussi Nicolas de Staël, et bien d'autres...

Ces artistes venus en pionniers sur le littoral ont précédé une vague touristique en augmentation constante. Aujourd'hui, près de deux millions de visiteurs par an sont comptabilisés sur l'ensemble du site des caps, avec une forte concentration sur le Cap Blanc Nez et le Cap Gris Nez. Le grand nombre de visiteurs perturbe la tranquillité de l'endroit, en même temps qu'il contribue à en élargir la renommée.

Aujourd'hui, un site touristique dans une Opération Grand Site

L'augmentation constante de la fréquentation touristique a entraîné diverses dégradations des milieux naturels et des paysages, et de la qualité de vie. En 1978, le site du Cap Blanc Nez et Gris Nez fut le premier site de France à bénéficier d'une "opération Grand Site" afin de remédier à ces inconvénients. Prolongeant cette opération, le label "Grand site de France" a été attribué par l'Etat en 2011 pour 6 ans. Son périmètre dépasse le territoire des deux sites inscrit et classé (SI06 et SC36).

Le label est subordonné "*à la mise en oeuvre d'un projet de préservation, de gestion et mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable*". Quatre orientations ont été fixées : "*poursuivre la connaissance et la protection, mieux gérer et valoriser, améliorer l'accueil et permettre et optimiser l'activité économique, touristique et agricole durable pour les habitants*".

Ces opérations ont déjà permis un certain nombre d'actions portant sur la renaturation des espaces dégradés et l'accueil du public (création de nouveaux parkings, sentiers de découvertes, plan de signalétique et d'information...). Le piétinement des pelouses naturelles entraîne leur dégradation. L'encadrement des cheminements canalise la fréquentation afin de réduire ses impacts négatifs sur les habitats naturels. Artificialisant et mettant à distance les milieux naturels, ils restent cependant les garants de leur préservation. L'aménagement de belvédères offre des vues sur le Cap Gris Nez, le Cap Blanc Nez, la baie de Wissant ou le détroit et les côtes anglaises. Les chemins de randonnées longeant la côte ont également été réhabilités.

Enjeux

- Poursuite de l'entretien et de la mise en valeur du site
- Gestion de la pression touristique en respectant l'esprit des lieux
- Un projet d'extension du site classé des deux caps sur les espaces arrières-littoraux : "Monts arrières-littoraux et vallées adjacentes" est envisagé. (Au sud, " La Pointe de la Crèche ", porte d'entrée dans le grand site, devrait être classée à l'horizon 2016). Ceci permettra notamment de réaffirmer la protection du site vis-à-vis de l'urbanisation.
- Renouvellement du label "Grand site de France" du site des deux caps en 2017.

Pour en savoir plus

- www.grandsitedefrance.com
- http://www.pasdecalais.fr/Grands-Projets/Operation-Grand-Site/Presentation
- Drae, *Site des caps, dossier de classement, relevé photographique*, 1985
- ENR, *Promenade sur le site des deux caps*, ENR, 1984
- Gallois P., *Le Wissant d'hier et ses environs*, Syndicat d'initiative de Wissant, site des deux caps, 1984
- Briquet A., *Le littoral Nord de la France et son évolution morphologique*, Librairie A. Colin, 1930







Sites classés du Pas-de-Calais

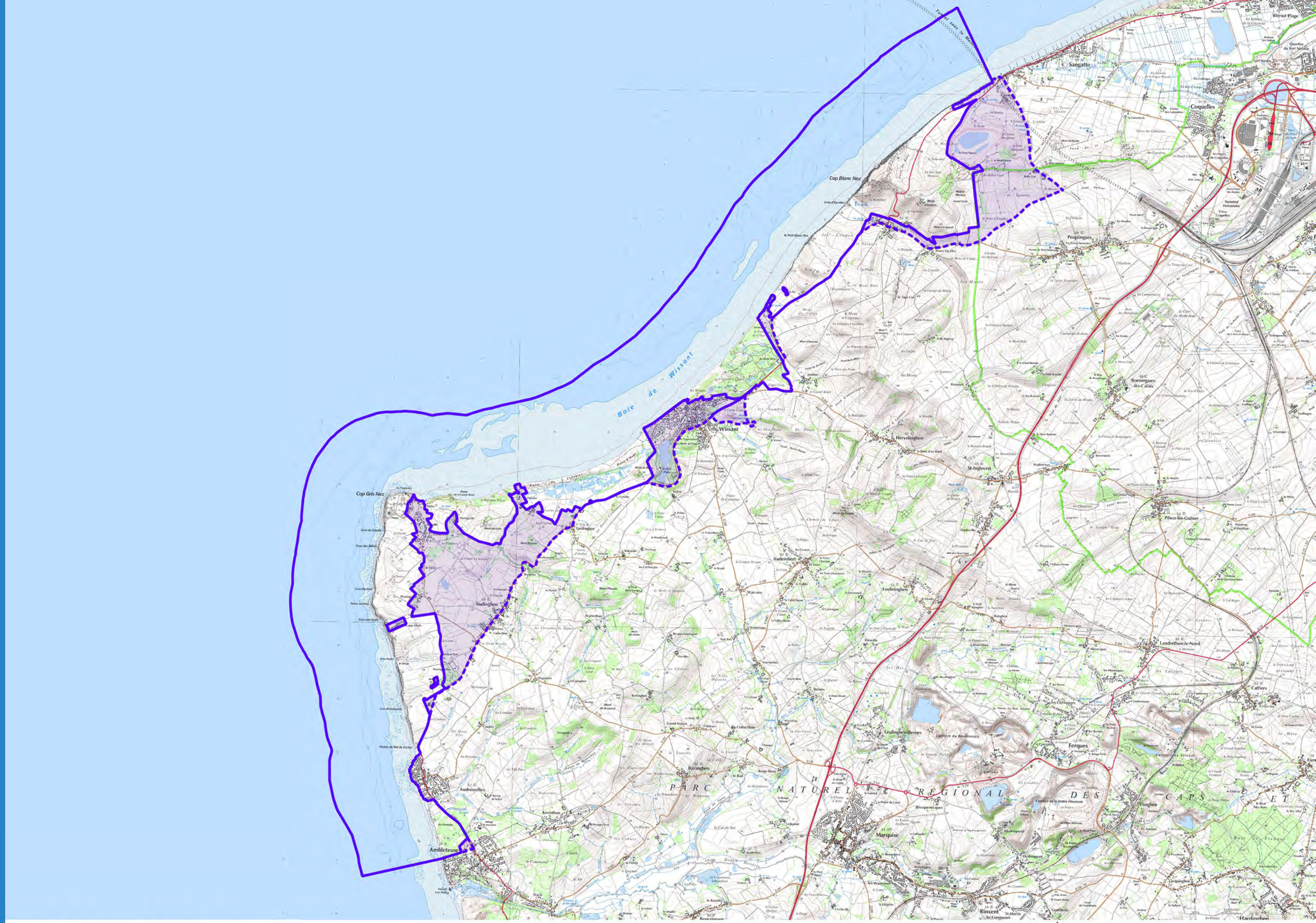

site classé site inscrit

©IGN Scan25®

Document non opposable au tiers

0 1000 2000 mètres

N

Dreal Nord-Pas-de-Calais
Atelier Traverses- 2013-2015





PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 37 La Pointe du Touquet

Le Touquet-Paris-Plage

SITE CLASSÉ
Décret du 27 novembre 2001





Motivation de la protection. Le site de la Pointe du Touquet s'étend sur près de 380 ha à l'embouchure de la Canche.

"La pointe du Touquet constitue un site remarquable de la côte d'Opale. A l'extrémité de la pointe Nord, une légère éminence sableuse au point côté 9,5 m permet de découvrir un paysage maritime et un point de vue sur la Baie de la Canche.
A cet intérêt paysager s'ajoute un intérêt géomorphologique : la pointe formée de dunes est prolongée par une flèche sableuse : le 'banc du pilori'. Ce poulier aux aspects changeants constitue un élément caractéristique des estuaires de type picard.
Cette zone qui jouxte l'agglomération balnéaire (...) mérite d'être préservée de toute urbanisation ou construction d'équipements lourds. "
Extrait du projet de classement au titre des sites de la "Pointe du Touquet" et du "Banc du Pilori, rapporteur M. Locoge, Inspecteur des sites, CDNPS

Une pointe qui s'engraisse et se déplace vers le nord

La Canche, l'Authie, la Somme sont trois fleuves traversant le plateau picard selon une direction parallèle sud-est à Nord-ouest. Leurs estuaires présentent des caractéristiques similaires. La houle créée par les vents dominants sud-ouest entraîne les sédiments vers le Nord. Ils sont arrêtés au niveau de la Pointe du Touquet par les courants de marée de l'estuaire de la Canche. La pointe du Touquet avec le banc du Pilori est ainsi une zone d'accumulation de sédiments. L'estuaire se déplace vers le nord et l'embouchure est réduite par l'expansion du "poulier". Le "musoir" sur l'autre rive est, lui, soumis à l'érosion.

Le Touquet est le nom de la pointe méridionale de l'embouchure de la Canche. Il sera repris lors du lancement de la station balnéaire du Touquet-Paris Plage entre 1876 et 1882, puis en 1912 lors de la création de la commune. Les 1600 ha de garennes achetées en 1837 par un notaire parisien ont été plantées d'arbres et servirent de cadre, entre mer et forêt, à la station balnéaire.

Le site naturel protégé est constitué par :
- **un large estran** découvert à marée basse dans ce paysage à faible pente, au milieu duquel circule la Canche
- les **mollières** à l'est et au sud-est du site, constituées de dépôts recouverts d'une végétation basse immergés seulement lors des marées de vives eaux. Entaillées de chenaux sinueux, elles sont ponctuées de mares de chasse accompagnées de huttes flottantes.
- le **banc de sable du Pilori,** au nord du site, recouvert à chaque marée. Il sépare l'espace maritime de celui de l'estuaire. Les vagues modèlent la surface du banc et modifient continuellement le tracé des chenaux.
- **un massif dunaire** formé par les vents. Les dunes, de formation récente, constituent l'essentiel de la partie terrestre du site (jusqu'en 1889, le secteur était encore sous l'emprise des marées), Les dunes blanches et grises sont clôturées afin d'éviter le piétinement et les effets de sifflets dus à la fréquentation. Les dunes boisées de pins et de fourrés arbustifs s'étendent en arrière formant un écran à l'urbanisation.

Aujourd'hui, un site protégé et aménagé

Les protections ont été complétées autour de l'estuaire, par une réserve naturelle, des sites natura 2000 et par une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager sur les communes d'Etaples et Le Touquet. Au Touquet, vingt bâtiments sont également protégés au titre des monuments historiques.

CRITÈRE Pittoresque et scientifique

DÉLIMITATION voir carte
SUPERFICIE 434 hectares et 82 ares y compris Domaine Public Maritime
PROPRIÉTÉ Publique et privée

AUTRES PROTECTIONS :
Monuments Historiques du Touquet : vingt et un bâtiments inscrits
Réserve naturelle : Baie de Canche
Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale
Natura 2000 : *Baie de Canche et couloir des trois estuaires* (SIC Maritime)
A proximité : **ZPPAUP** du Touquet (25 janv.2006) et d'Etaples (12 sept.1991)
INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- ZNIEFF, *Dunes de Camiers-Baie de Canche*

POUR EN SAVOIR PLUS
ACT consultants, *Etude de valorisation paysagère et écologique du site classé de la Pointe du Touquet,* DRE NORD-PAS-DE-CALAIS, 2009
- *Etaples, Camiers, Lefaux : étude du massif dunaire* (mémoire de maîtrise), D.R.A.E., U.E.R. de géographie Lille 1982
- J. CHAUVET, C. BÉAL ET F. HOLUIGUE, Le *Touquet-Paris-Plage à l'aube de son nouveau siècle 1882 - 1982*, Éd. Flandres-Artois-Côte d'Opale, avril 1982
- *Guide géologique : Région du Nord,* Ed. Masson, 1973
- M. Popinot, *L'architecture au Touquet*, M. Popinot, 1931
- Édouard LÉVÊQUE, *Petite histoire du Touquet et Paris-Plage*, 1905
- A. BRIQUET, *Le littoral du Nord de la France et son évolution morphologique*, Librairie Colin, 1930.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Cheminements créés dans le massif dunaire (piéton / cycle) vers l'estuaire
- Le banc de sable du Pilori et l'estuaire de la Canche
- Vue aérienne de l'estuaire de la Canche, en mai 1998 [*© Dreal*]





Contexte géographique :
Dunes et estuaires d'Opale
Le Touquet-Paris-Plage : 4 495 habitants (Insee RGP 2010)

Fréquentation du site
Site libre d'accès et fréquenté
Parcours aménagés : piéton, vélos, chevaux
Signalétique : Aucune, à part le balisage des cheminement doux
Gestionnaires Commune

Etat actuel **Bon état Général**
• Environnement : Front de mer du Touquet, estuaire de la Canche et petit port à proximité

Tendance évolutive
• Site naturel préservé et géré, forte fréquentation, projet de port
• Environnement : Urbanisation

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
• Le front de mer du Touquet
• Aménagements dans le massif dunaire
En bas :
• Ganivelles et front boisé
• Estuaire de la Canche
• Passage vers la mer et protection du massif dunaire
• Estuaire de la Canche

Avec la disparition de nombreuses villas, remplacées par des immeubles standards, le front de mer du Touquet a malheureusement perdu sa valeur patrimoniale.

La Commission supérieure des Sites du 10 Novembre 1999 avait retenu le classement du site " *pour endiguer des opérations qui auraient pour effet de dénaturer le paysage et en particulier la création d'un port de plaisance avec un programme immobilier au nord du site qui devait remplacer un camping aujourd'hui désaffecté* ".

Le site a fait l'objet d'une étude paysagère et d'un plan de gestion en 2009. Un nouveau plan de gestion a été mis en place par la commune en 2010. Le site s'oriente vers une diversité d'usages autour du sport et de la nature, avec nombres d'activités sportives non aménagées. La base nautique, située en site classé doit conserver un caractère familial.

Une partie du massif dunaire, sauf l'ancien camping municipal, est propriété du conservatoire du littoral. Traversant le site protégé, l'ancienne route de la corniche a été transformée en piste cyclable. Le massif dunaire est parcouru par un cheminement mixte piétons (stabilisé) et vélos (enrobé), séparé par un cordon d'oyats. Il permet de joindre la ville du Touquet à l'estuaire de la Canche. Des accès à la mer, ainsi que des parcours pour chevaux sont également aménagés. Côté estuaire, un parking a été installé à proximité du petit port de plaisance (véhicules et camping cars). Les mollières de la Canche sont très fréquentées par les chasseurs. Sur l'estuaire, l'ancienne digue montre quelques signes d'effondrement.

Enjeux

• Mise en place d'une signalétique avec le logo site
• Poursuite de la gestion et de l'entretien du site naturel

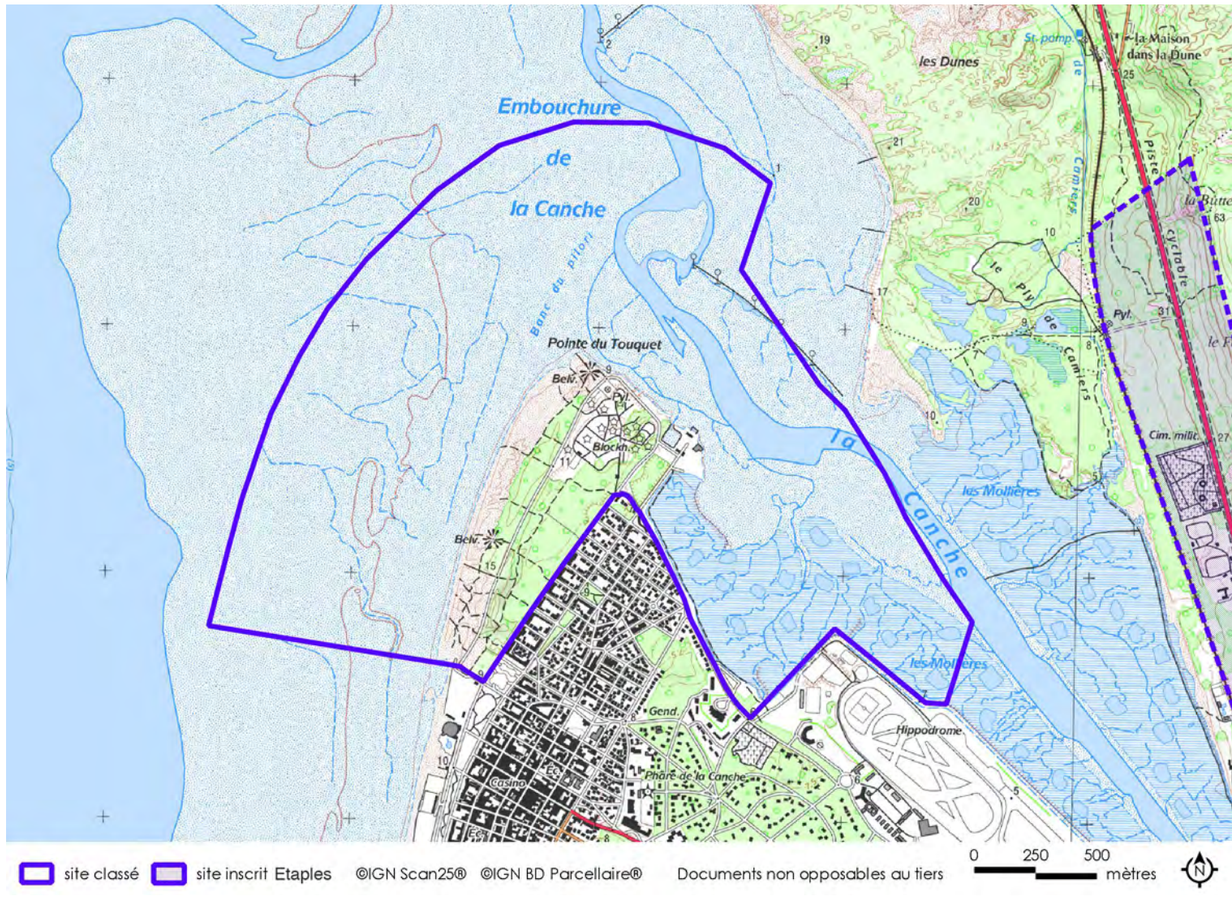













62-SC 38 Terrils du bassin minier Nord-Pas de Calais

54 communes

SITE CLASSÉ
En cours



Cette sélection comprend 47 des 51 terrils situés dans le périmètre du bien inscrit à l'Unesco.

Le bassin houiller du nord de la France

Les terrils sont les seules traces tangibles de l'existence d'un patrimoine géologique exceptionnel, invisible en surface : le bassin houiller du nord de la France. Il s'étend d'est en ouest de Fresnes-sur-Escaut près de la frontière belge, à Ligny-les-Aires, sur 6 à 12 km de large pour 120 kilomètres de long. Il fait partie du grand gisement houiller exploité qui traverse l'Europe et passe par l'Angleterre, la Belgique, le bassin de la Ruhr.

Découvert au début du XVIIIe siècle, son exploitation a contribué à la révolution industrielle et a entraîné, pendant plus de deux siècles, des bouleversements majeurs dans les paysages de la région et dans le mode de vie des habitants. Enfouies à plus ou moins grande profondeur, les veines de houille n'ont pu être exploitées qu'en creusant 600 puits verticaux d'où rayonnaient à divers niveaux de nombreuses galeries horizontales.

Les terrils ne sont autres que les énormes accumulations de déblais, engendrés par les travaux de creusement et l'exploitation de la houille et remontés à la surface par la machine d'extraction située au niveau des chevalements. Ils sont composés principalement de schistes, et en plus petite quantité de grès carbonifères. Désignant initialement un mont, un stock de terre, les terrils sont l'accumulation des roches et résidus issus du triage du charbon.

Ce pays minier représente un cas remarquable de transformation d'un paysage historique, essentiellement rural, par près de trois siècles d'exploitation mono-industrielle du charbon. Ces trois siècles ont modifié les caractères proprement physiques de ce paysage, lui surimposant tous les éléments techniques et architecturaux liés à l'extraction. Ils ont créé de nouveaux établissements humains, engendré des migrations et développé des cultures qui font à leur tour partie du paysage. Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais illustre parfaitement les bouleversements initiés par l'industrialisation autant sur le plan technique que sur les plans sociaux, culturels, paysagers et environnementaux.

On dénombre actuellement 225 terrils, de tailles et de formes variées, sur les 330 qu'a compté, au total, le Bassin minier. Une diversité typologique qui s'explique essentiellement par l'évolution technique des modes de « mise à terril » mais également par la disponibilité et la nature des surfaces sur lesquelles ont été édifiés les terrils.



Motivation de la protection

"Les terrils sont un paysage. Ils sont les symboles visibles des ressources fossiles souterraines. Tout un paysage qui se développe en France de Valenciennes jusqu'à Béthune. Toute une ressource de 100 kilomètres de long sur 20 kilomètres de large. Un exploit commun, une exploitation de l'homme pour sortir cet or noir, plus de 2 milliards de tonnes, sur 270 années, inlassablement. Une chaîne humaine, sur 10 générations, pour produire ces quelques 300 'monts de somme', que l'on a reçus en héritage".
(Projet de classement, résumé non technique)

78 terrils ont été sélectionnés pour leur caractère de représentativité : différentes formes ou périodes, requalifiés ou non, terrils signaux et monumentaux ayant un impact paysager important, ou terrils importants du fait de leur histoire.

CRITÈRE historique, pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Historique, paysager et scientifique (géologie, milieux, faune, flore)

DÉLIMITATION 78 terrils (Voir carte)

SUPERFICIE 1 876 hectares
PROPRIÉTÉ Publique

AUTRES PROTECTIONS :
- **Nombreux monuments historiques**
- **Site inscrit** des terrils d'Haveluy (voir fiche 59SI28)
- **Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope** pour le terril de Pinchonvalles
- **Patrimoine mondial de l'UNESCO** (51 terrils dans le Bien inscrit et une vingtaine dans la zone tampon)

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- ZNIEFF de type I pour 46 des 78 terrils

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages miniers

ILLUSTRATIONS
- Terrils jumeaux à Loos-en-Gohelle [*Crédits © Dreal NPDC*]
- Panorama du bassin minier depuis Notre-Dame de Lorette [*Crédits © Dreal NPDC*]
- GUISON Hubert, *Le Terril rouge à Henin-Lietard*, N° inv.: 3039 © Douai, Musée de la Chartreuse






Fréquentation du site
diverses selon l'usage du terril

Signalétique : aucune

Gestionnaires publics (collectivités, Etablissement public foncier et État)
Dreal NPDC, Mission bassin minier NPDC,
Guide pour la gestion des autorisations et préconisations pour l'aménagement et l'entretien d'un terril classé au titre des sites, Octobre 2013

Etat actuel (divers selon les sites)
- Site : **Bon avec quelques altérations**
- Environnement : Urbain et/ou rural

Tendance évolutive (diverse selon les sites)
- Site : Dynamique naturelle, aménagements, risques : combustion, affaissement ponctuel…
- Environnement : Urbanisation, patrimoine Unesco

Repères et belvédères sur les paysages

L'impact paysager de ces collines artificielles, élevées à la force des Hommes, est, en territoire de plaines, considérable et saisissant. Contrairement à la Ruhr et à l'Angleterre, la plupart de ces repères dans le paysage a été préservé. Les plus anciens terrils sont modestes, hauts de 10 à 30 mètres, les plus récents sont beaucoup plus massifs. Leur caractère pittoresque en a fait l'objet de diverses représentations en peintures et en photographies.

Un intérêt pour la géologie, la faune, et la flore

Certains terrils sont reconnus pour leur intérêt géologique. Les sédiments houillers détritiques (schiste et grès) et organiques (charbon sur 45 mètres cumulés) se répartissent sur 2 000 mètres d'épaisseur : les terrils dans le paysage sont dus à cette faible épaisseur de charbon au regard de l'épaisseur des roches détritiques inexploitables.

Ces accumulations de terrains primaires, dans une région où les affleurements primaires sont rares, constituent les témoins de ces couches enfouies profondément. Les terrils furent également des sites d'observation de coupes géologiques remarquables, surtout au XIXe siècle, et de découvertes fossilifères aussi bien surprenantes qu'exceptionnelles. Leur étude a permis de reconstituer les paysages et les formes de vie dans la région Nord-Pas-de-Calais il y a 300 millions d'années. Les plus remarquables : le terril de Pinchonvalles à Avion, le terril de Rieulay et le terril n° 16 à Ferfay, sont recensés parmi le patrimoine géologique national.

Nombre de ces terrils constituent d'extraordinaires refuges pour la faune et la flore au sein d'un territoire densément urbanisé et fortement agricole. Sur ces sols extraits des profondeurs, des végétaux prennent racine. La nature des terrains et les habitats spécifiques permettent à des plantes et animaux situés en limite d'aire de répartition de retrouver dans les terrils les conditions de survie qu'ils ne trouvent habituellement que dans les régions plus méridionales (papillons, oiseaux, lézards, crapauds, criquets, etc). Ils apparaissent ainsi comme des îlots d'une biodiversité à part dans le Nord-Pas-de-Calais.

La pente, la composition du terril, la granulométrie, l'orientation, l'environnement naturel, et le mode de mise en terril sont autant de paramètres intervenant dans la colonisation des terrils et qui permettent d'observer une grande variété de terrils, mais aussi sur un même terril, une grande diversité de milieux et d'espèces.

Les habitats typiques des terrils sont les pelouses schisteuses, souvent entretenues par les lapins (mousses, lichens et plantes adaptées au schiste des terrils), friches pionnières à pavot cornu et patience à écussons, boulaies pionnières. La biodiversité varie également en fonction de la connexion du terril avec d'autres milieux naturels tels que les bois ou les zones humides (ancien bac à Schlamm). La chaine des terrils, par sa surface, son étalement géographique et le nombre de sites, constitue un corridor écologique de première importance dans la région. La flore, extrêmement fragile, peut être menacée par divers facteurs naturels ou anthropiques (éboulement, glissement de terrain, ravine, combustion).

Une diversité d'usages

Sur l'ensemble des terrils édifiés, certains ont été exploités au point de disparaître totalement, d'autres sont encore en cours d'exploitation, d'autres ont été remodelés, aménagés après une exploitation partielle, et certains sont restés totalement intègres.

Après avoir été très longtemps considérés comme tas de matériaux exploitables, les terrils sont aujourd'hui des espaces naturels protégés (véritables réserves faunistiques et floristiques), dotés d'aménagement pour accueillir le public avec des activités pédagogiques, ou des marqueurs identitaires du paysage. Bon nombre d'entre eux sont utilisés comme supports d'activités de loisirs (bases de loisirs, parcs urbains, activités sportives et artistiques). Les terrils constituent des pôles structurants de la trame verte du Bassin minier.

Illustrations

En haut :
- Le terril de Loos-en-Gohelle et les mamelons de la mise en terrils [*Crédits © Dreal NPDC*]
- La Gohelle et sa chaîne de terrils depuis les jumeaux [*Crédits © Dreal NPDC*]
- Paysage vue des terrils [*Crédits © Dreal NPDC*]
- Le terril Renard (n°162) à Denain, terril « mémoire » concerné par un événement historique., seul vestige de la fosse Renard, qui a inspiré Zola pour l'écriture de Germina [*Crédits © Dreal NPDC*]

En bas :
- Pavot cornu ou glaucière jaune, végétation pionnière typique des terrils [*Crédits © Dreal NPDC*]
- Jumeaux de Loos-en-Gohelle [*Crédits © Dreal NPDC*]
- Terril N°10 de Bruay-la-Bussière, édifié par téléphérique, en voie de colonisation par la végétation [*Crédits © Dreal NPDC*]
- Haveluy, un terril entré en combustion : végétation calcinée et végétation pionnière [*© Atelier Traverses*]






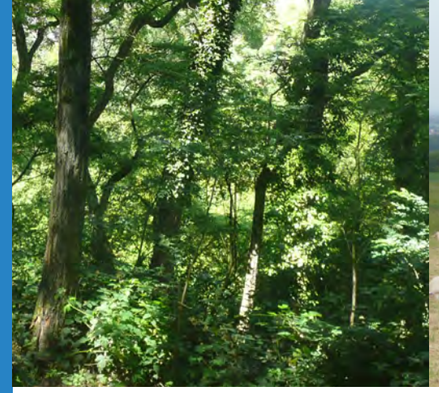



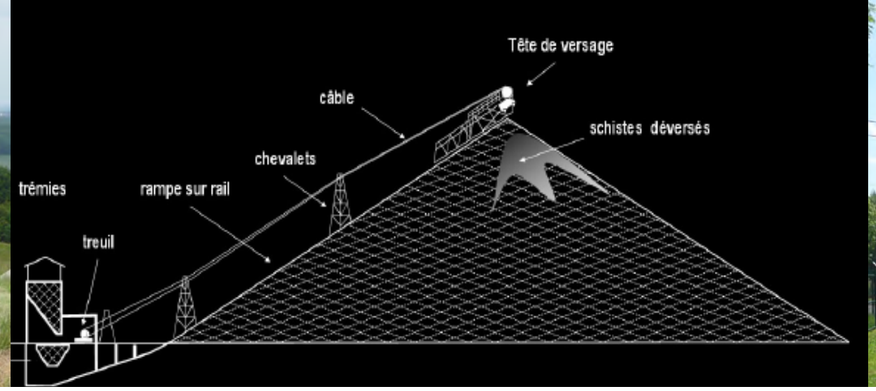



Illustrations

En haut :
- Le terril Sud d'Haveluy, entièrement boisé [© *Atelier Traverses*]
- Les terrils de Loos-en-Gohelle vus depuis le mémorial de Vimy [© *Atelier Traverses*]
- Schéma : Edification par rampe sur rails. [*Crédits* © CPIE Chaîne des Terrils]
- Le terril Nord d'Haveluy, vu des rues adjacentes [© *Atelier Traverses*]

En bas :
- Terril d'Habeluy, espace naturel sensible, propriété du département du Nord [© *Atelier Traverses*]
- Vu du terril nord d'Habeluy [© *Atelier Traverses*]
- Ancien cavalier aménagé au-dessus de l'A21, Loos-en-Gohelle [*Crédits* © *Dreal NPDC*]
- Terril 97 dit le Bossu de Méricourt, terril conique créé par l'exploitation de la fosse n° 4/5 des mines de Drocourt [*Crédits* © *Dreal NPDC*]

Aujourd'hui, un témoin de l'histoire et l'identité minière

Le dernier puits a fermé définitivement en décembre 1990. Nombre de terrils ont disparu car ils ont servi de réserve de matières premières, notamment pour les travaux publics. En réaction à la disparition progressive des terrils miniers, diverses institutions publiques et associations privées ont oeuvré pour la préservation de ce patrimoine particulier.

En 1988 est créée « La Chaîne des Terrils «, association pionnière pour la valorisation, la protection et la sensibilisation de ce patrimoine naturel. Le 21 décembre 1992, une charte précise les conditions de préservation, d'aménagement et d'exploitation des terrils du Bassin minier Nord-Pas de Calais. Une classification définissait leur devenir : « à préserver », « à aménager » ou « à exploiter », en fonction de leur intérêt écologique, culturel ou paysager, de leur situation géographique ou encore de la nature des matériaux les constituant. Grâce à l'intervention de l'Établissement Public Foncier Nord-Pas-de-Calais, les terrils ont pu être revendus pour la plupart aux collectivités territoriales et locales.

Le 30 juin 2012, l'inscription du Bassin minier, sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO apportait une reconnaissance exceptionnelle à ce territoire au titre de « Paysage culturel évolutif ». Afin de garantir la pérennité et la bonne gestion sur le long terme du site, il a été décidé de hisser le niveau de protection réglementaire du « paysage culturel » par la création d'un site protégé au titre de la loi du 2 mai 1930.

Le classement des terrils du Nord-Pas-de-Calais est le premier volet d'une campagne de classement de sites sur le Bassin minier ; elle sera poursuivie d'une seconde phase visant à classer les « paysages miniers » (cavaliers, étangs d'affaissement, franges agricoles,…), à laquelle les espaces cultivés et les marais seront ponctuellement intégrés au classement, afin de permettre la lecture et la perception visuelle de cet ensemble minier exceptionnel.

Ces deux sites classés constitueront les témoins de ce qui a autrefois ébranlé et façonné les paysages ruraux du XVIIIe siècle au XXe siècle : terrils, canaux, voies ferrées.

Les terrils forment un ensemble paysager cohérent et sont liés entre eux par la covisibilité. Ils constituent, tout comme les chevalements, des éléments verticaux, liés à l'activité d'extraction du charbon et de la houille, qui s'égrènent au travers des paysages du Bassin minier, mais se démarquent par un caractère montagneux caractéristique, de véritables « *collines tombées du ciel* » (et provenant des profondeurs).

La protection des terrils est le passage de la réfutation et du déni d'autrefois, à une acceptation durable de leur présence dans le paysage. Cette protection permettra de conserver leur diversité de formes et d'usages. Elle permettra de perpétuer leur histoire et de la conter aux générations futures, comme récit humain que tissent le temps et la mémoire. Le classement confirme leur caractère de symbole d'un labeur de la mine et de l'unicité d'une telle « *chaîne des terrils* » en Europe.

Enjeux

- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- La protection des terrils permettra de sauvegarder la structure des terrils et d'assurer leur gestion sur le long terme. Un document d'orientations de gestion patrimoniales et paysagères a été proposé dans le cadre du projet de site classé des terrils du Nord - Pas de Calais.
- Dans une seconde phase, le site des terrils sera prolongé par un site classé des "paysages miniers"

Source des textes : Dreal NPDC et Mission Bassin Minier NPDC, *Rapport de présentation : Projet de classement au titre des sites des terrils du Bassin minier Nord- Pas de Calais*, 2013

Pour en savoir plus

- www.bmu.fr, site du bassin minier patrimoine mondial de l'Unesco
- www.missionbassinminier.org
- CPIE chaîne des terrils www.chainedes-terrils.eu
- Dreal NPDC et Mission Bassin Minier NPDC, *Rapport de présentation : Projet de classement au titre des sites des terrils du Bassin minier Nord- Pas de Calais*, 2013
- Lemoine Guillaume, "Intérêt, gestion, protection et valorisation des terrils minier du Nord-Pas-de-Calais", Annales de la Société Géol. du Nord, T19 (2e série), 2012, 8 p.
- Proposition d'inscription du Bassin minier du Nord-Pas de Calais au Patrimoine mondial de l'UNESCO, 2010
- Robaszynski Francis et Guyétant Gaëlle *Des roches aux paysages dans le Nord-Pas-de-Calais, Richesse de notre patrimoine géologique*, Ed. SGN, 2010, 152 p.
- Deffrennes Geoffroy, *Le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais*, Ed. Ouest-France, 2008, 143 pages
- Pastoureau Michel, *Noir, histoire d'une couleur*, Ed. du Seuil, 2008, 210 pages
- CPIE Chaîne des Terrils et Mission Bassin Minier, *Recensement et qualification des terrils du Bassin minier NPDC*, 2007
- Musée d'histoire naturelle de Lille, *Pays'ages*, 2007, 108 pages
- Rabier Jean-Claude, *La remonte-Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais, entre passé et avenir*, Ed. Septentrion, 2002, 274 p.
- Barbier Benoît, *Germinal Blues - souvenirs de tournages*, Ed. Hoëbeke, 1993, 103 p.
- Poitou Jean-Claude, *Nous les mineurs*, Fédération Nationale des Travailleurs du Sous-sol CGT, 1983, 191 pages









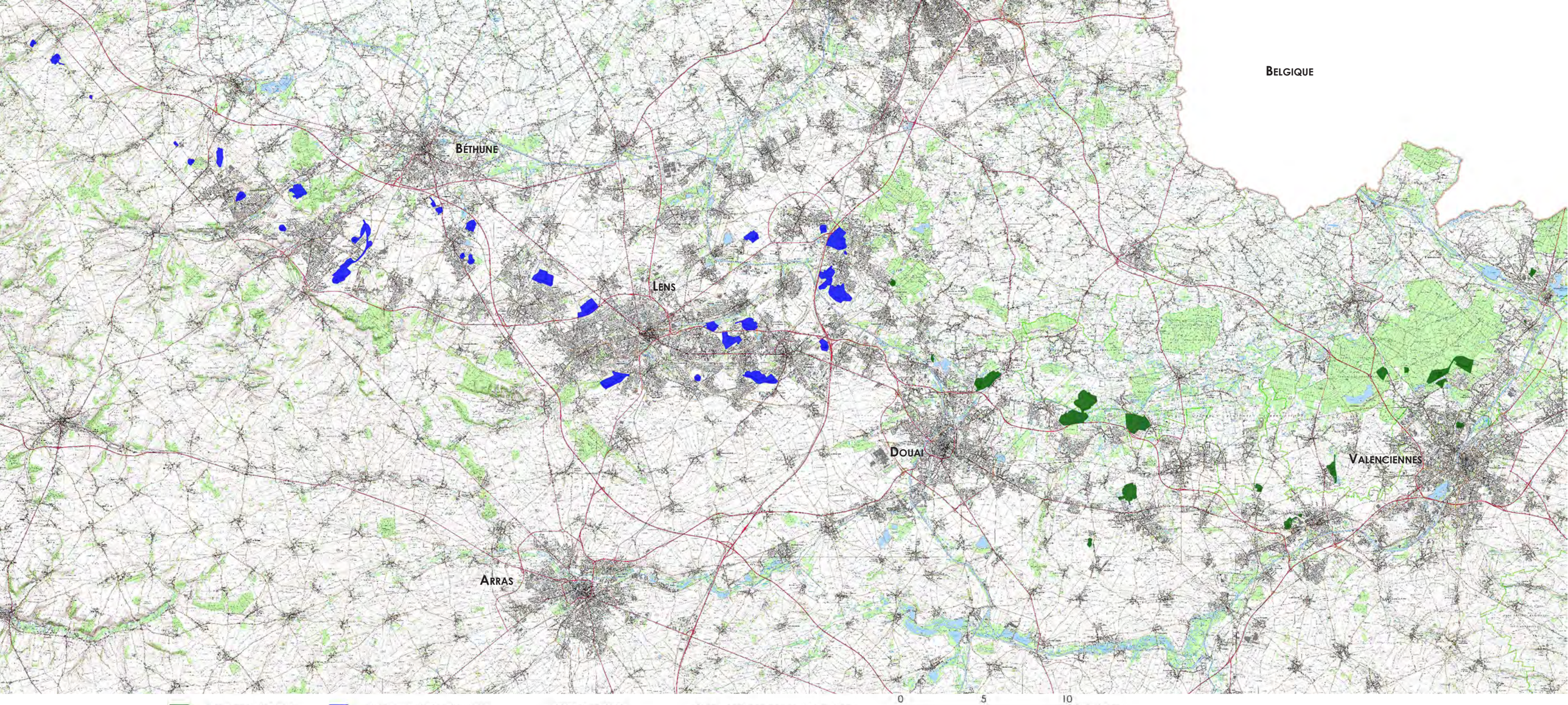

Numéro	Commune(s)
T002	Ruitz, Maisnil-lès-Ruitz, Haillicourt
T003	Ruitz, Maisnil-lès-Ruitz
T005	Lapugnoy
T009	Haillicourt
T009a	Haillicourt, Bruay-la-Buissière, Hesdigneul-les-Béthune
T010	Bruay-la-Buissière
T014	Auchel
T016	Ferfay
T020	Burbure
T021	Ames
T025	Haillicourt
T026	Haillicourt, Hesdigneul-les-Béthune
T031	Ligny-les-Aire
T031a	Ligny-les-Aire
T032	Ligny-les-Aire
T034	Ligny-les-Aire, Auchy-au-Bois
T036	Noeux-les-Mines
T037	Verquin
T042	Noeux-les-Mines

Numéro	Commune(s)
T045	Labourse
T056	Verquin
T058	Grenay, Mazingarbe
T058a	Grenay, Mazingarbe
T074	Loos-en-Gohelle
T074a	Loos-en-Gohelle
T074b	Loos-en-Gohelle
T075	Avion
T083	Fouquières-les-Lens
T092	Hénin-Beaumont, Dourges
T094	Harnes, Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens, Fouquières-les-Lens
T094a	Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens
T095	Fouquières-les-Lens
T095a	Fouquières-les-Lens
T097	Méricourt
T098	Estevelles
T100	Fouquières-les-Lens
T101	Hénin-Beaumont, Billy-Montigny, Rouvroy
T107	Carvin

Numéro	Commune(s)
T108	**Ostricourt**
T110	Oignies, Dourges, Hénin-Beaumont
T115	Libercourt
T115a	Libercourt
T116	Dourges, Oignies
T117	Dourges, Oignies
T123	**Roost-Warendin**
T125	**Auberchicourt**
T125a	**Auberchicourt**
T139	**Roost-Warendin, Râches, Douai**
T140	**Auby**
T141	**Roost-Warendin**
T143	**Lallaing, Pecquencourt**
T143a	**Flines-les-Râches, Marchiennes**
T144	**Rieulay, Pecquencourt**
T152	**Escaudain, Helesmes**
T153	**Escaudain**
T156	**Denain**
T157	**Haveluy**
T158	**Haveluy**

Numéro	Commune(s)
T162	**Denain**
T172	**Raismes**
T173	**Raismes**
T174	**Raismes**
T175	**Raismes**
T175a	**Raismes**
T176	**Raismes**
T182	**Fresnes-sur-Escaut**
T189	**Anzin**
T189a	**Anzin**
T189b	**Anzin**
T192	**Vieux-Condé**
T205	Hénin-Beaumont
T218	**Anzin**
T222	**Monchecourt**
T230	Fouquières-les-Lens, Harnes
T237	Verquin
T244	Enquin-les-Mines
T260	Fouquières-les-Lens





PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SC 39 Pointe de la Crèche

Wimereux, Wimille, Boulogne-sur-Mer, St Martin-Boulogne

SITE CLASSÉ
En cours



Axonométrie d'une partie du territoire étudié
[© Dessin Lucien Régniez-Dreal NPDC]



Le territoire du site de la Crèche concerne l'espace ouvert agricole et maritime délimité par les franges urbanisées des 4 communes qui le bordent (Wimereux, Wimille, Boulogne-sur-Mer, St Martin-Boulogne) et à l'ouest par l'autoroute A16.

Un belvédère naturel sur les paysages, ouvert sur la mer

La pointe de la Crèche est un des nombreux éperon rocheux qui rythme la baie de Saint-Jean entre le cap Gris Nez et le cap d'Alprech. La vallée du Wimereux entaille d'est en ouest le plateau qui culmine autour de 100 m. au-dessus du niveau de la mer. Depuis les points hauts, des perspectives s'ouvrent sur le paysage à 360° : la Colonne de la Grande Armée, le Fort de la Crèche sont situés sur ces promontoires offerts naturellement par le paysage. Par contre, les villages et le patrimoine bâti plus anciens sont abrités dans le creux des vallons.

Un site historique stratégique

De nombreuses découvertes d'outils taillés dans des galets, au sud et au nord de Boulogne-sur-Mer, attestent d'une présence humaine au Paléolithique. Cette partie du littoral située face à l'Angleterre, revêtira une importance stratégique. A l'époque romaine, Boulogne sera siège d'une flotte militaire, la Classis Britannica, et d'un bureau de douane (portorium), pour le contrôle militaire et commercial du détroit du Pas-de-Calais. Au XVIIe siècle, Vauban, chargé de développer un réseau de fortifications aux frontières, proposa de répartir le long des côtes des tours d'observation et de défense. La baie de Saint-Jean fut protégée par les forts maritimes d'Audresselles, Ambleteuse, Croÿ et de Châtillon, implantés sur les platiers de l'estran. Véritables navires de pierre, ils protègent les zones où le débarquement ennemi est possible (estuaires, îles, plages....).

En 1803, après la rupture de la Paix d'Amiens par l'Angleterre, Napoléon installe ses armées en vue d'un débarquement, à Boulogne et dans les ports voisins. Les fortifications côtières furent renforcées d'Étaples à Calais (batteries, poudrières, postes de vigie...). Le camp de Boulogne fut levé le 17 août 1805. Le 16 août 1804, des décorations furent distribuées aux militaires de l'armée des Côtes. Cette cérémonie eut lieu au nord de Boulogne, dans le vallon de Terlincthun, ouvert sur la mer comme un amphithéâtre, au milieu d'un immense déploiement de troupes (80 000 hommes et 20 000 spectateurs). A la gloire de Napoléon, fut bâtie la colonne de la Grande Armée, haute de 54 m.

Sous Napoléon III, la guerre de Crimée provoqua l'ouverture de deux vastes zones de concentration de troupes, à Marseille et, dans le Pas-de-Calais. De 1854 à 1856, quatre camps aménagés autour de Boulogne (Helfaut, Ambleteuse, Honvault...) accueillirent 100 000 soldats. Après la défaite de 1870, la modernisation des fortifications entraîna la modification de la batterie de la Crèche selon les recommandations du Général Séré de Rivière. Pendant la 1ère guerre mondiale, le littoral du Nord-Pas de Calais servira d'importante base logistique pour les Britanniques. Pendant la 2ème guerre mondiale, il revêtira une importance cruciale pour les allemands afin de protéger la base navale de Boulogne et contrôler le détroit du Pas-de-Calais.

Des qualités scientifiques d'exception : géologie, faune-flore

Un témoin unique du jurassique : La pointe de la Crèche fait partie d'un ancien bassin sédimentaire composé de grès et d'argiles feuilletés du Jurassique. La falaise subit une érosion importante due à l'action de la mer et à l'infiltration des eaux pluviales. "*Ce système nord-atlantique de falaise littorale jurassique d'argiles, de sables, de grès mamelonnés et de marnes présente une grande originalité car il est coiffé, dans sa partie Nord, d'altitude plus faible, de placages sableux plus ou moins anciens s'étendant largement vers l'intérieur des terres.*

Critère pittoresque et historique
Dominante et intérêt du site
Paysager, historique

Délimitation et Superficie Non définies
Propriété Publique et Privée

Autres protections :
PNR Caps et Marais d'Opale (Wimille, Wimereux)
Site classé du Fort de Croÿ à Wimereux (voir Fiche 62-SC16)
Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale

Inventaires du patrimoine naturel :
- ZNIEFF 1 *Pointe de la Crèche et falaise entre Boulogne-sur-Mer et Wimereux*
- ZNIEFF 1 *Bocage au Sud de Wimereux*
- Inventaire des sites géologiques remarquables du Nord-Pas-de-Calais : (Fiche n° 11-Pointe de la Crèche)

Contexte géographique :
Paysages des Falaises d'Opale
boulogne-sur-mer : 43 070 hab.
wimille : 4 231 hab.
wimereux : 7 442 hab. (Insee RGP 2010)

Pour en savoir plus

- Nordsud paysages paysagistes et Agence Sintives architectes, *Etude préalable au classement de la fenêtre littorale de la Pointe de la Crèche*, Dreal Nord-Pas-de-Calais, 2013
- Cousin J. architecte, *Schéma d'aménagement pour la sauvegarde, la maise en valeur et l'ouverture au puiblic de la batterie militaire du Fort de la Crèche*, Conservatoire du littoral, 2010.
- Association fort de la crèche, *La pointe de la Crèche, promontoire de l'histoire en Boulonnais*

Illustrations
- Vue sur l'anticlinal [© Dreal NPDC]
- Vue vers Wimereux depuis la pointe de la Crèche [© Dreal NPDC]







FRÉQUENTATION DU SITE
Site fréquenté
SIGNALÉTIQUE : aucune
GESTIONNAIRES Public et privé

ETAT ACTUEL **Bon état général** avec quelques altérations
- Environnement : Urbanisation, banalisation de l'agriculture de l'arrière-pays (déprise du bocage)

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : Dynamique naturelle (érosion du littoral...), pression foncière forte, fréquentation touristique en hausse
- Environnement : Urbanisation, transformations agricoles

ILLUSTRATIONS
En haut :
- Vue des casernements de la batterie de la Crèche de 1879, type Séré de Rivière [© Dreal NPDC]
- Vue depuis le GR 120 [© Dreal NPDC]
- Blockhaus de la Crèche [© Dreal NPDC]

En bas :
- Le poste d'éclairage [© Dreal NPDC]
- Arrivée sur Wimereux (au-dessus de la ferme équestre de Honvault) : vue plongeante en venant du Fort de la Crèche permettant d'admirer l'amplitude du paysage littoral [© Dreal NPDC]
- Effondrement de la falaise : dégâts aux chemins et ouvrages de la 2e guerre mondiale et accès à la plage depuis la pointe de la Crèche impraticable, même s'il reste très fréquenté [© Dreal NPDC]

Par ailleurs, l'intérêt géologique de cette falaise est très grand (anticlinal de la Crèche et faille de Honvault avec « décrochement » de 1,80 m entre l'étage du Portlandien et celui du Kimméridgien) ". extrait de la notice ZNIEFF pointe de la Crèche

Un milieu naturel riche : Les milieux marins sont marqués par un fort courant du fait de « l'effet détroit » entre la Manche et la mer du Nord et de la houle. Ils contribuent à la diversification d'habitats remarquables : peuplements de cailloutis, de sables fins et de bancs sableux dont l'unique haut fond rocheux important de la Manche orientale. Une importante population d'algues offre de vraies nurseries pour les poissons. De nombreuses espèces de mammifères marins sont observées régulièrement sur les côtes régionales. De l'estran au rebord des falaises, les milieux accueillent nombre d'oiseaux marins et littoraux et, des habitats et une flore remarquable. Ces milieux sont maintenus ouverts par un pâturage équin et sont traversés par plusieurs sentiers de randonnées.

Aujourd'hui, des risques de banalisation

L'échelle de ces paysages très ouverts, l'importance de l'horizon et des vues lointaines avec la mer en toile de fond, rendent ce site très sensible à la moindre intervention en raison d'un impact visuel très fort. L'impact de toute implantation nouvelle doit donc être évalué précisément en amont. Ces risques de banalisation des villages mettent en jeu l'armature du grand site le long de la RN 940, sa cohérence globale, et son identité. La fréquentation touristique forte crée une pression importante sur ces milieux sensibles. D'un point de vue paysager, le fort de la Crèche est un repère géographique important, acté par le Grand Site de France, comme la porte d'entrée Sud du site des 2 caps.

Enjeux

- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Maîtrise de l'urbanisation dans des espaces extrêmement ouverts
- Maîtrise de la fréquentation touristique, amélioration de l'accueil
- Maintien de la qualité des espaces naturels et agricoles
- Suivi du Grand Site de France qui intègre la Pointe de la Crèche

Source des textes et photos : NORDSUD PAYSAGES PAYSAGISTES ET AGENCE SINTIVES ARCHITECTES, *Etude préalable au classement ..de la Pointe de la Crèche*, DREAL NPDC, 2013

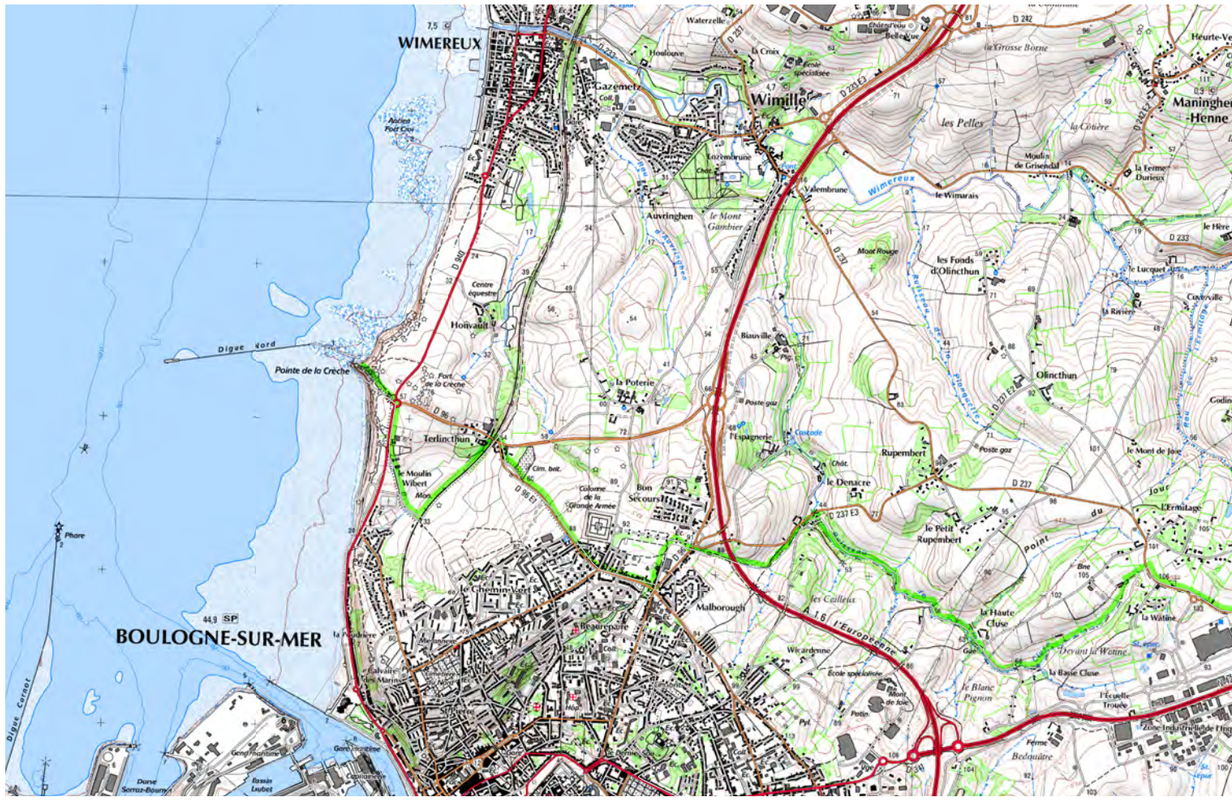

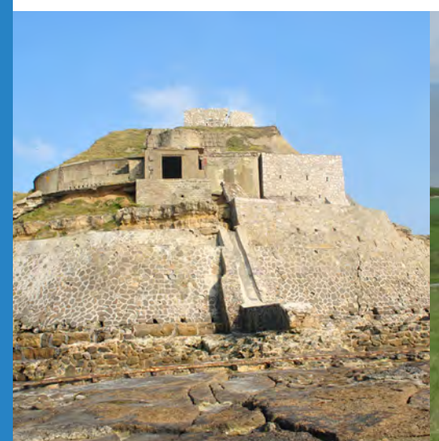






L'alignement en mai 2014

PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SI01 Peupliers et voie Romaine

Basseux

SITE INSCRIT
Arrêté du 20 janvier 1931

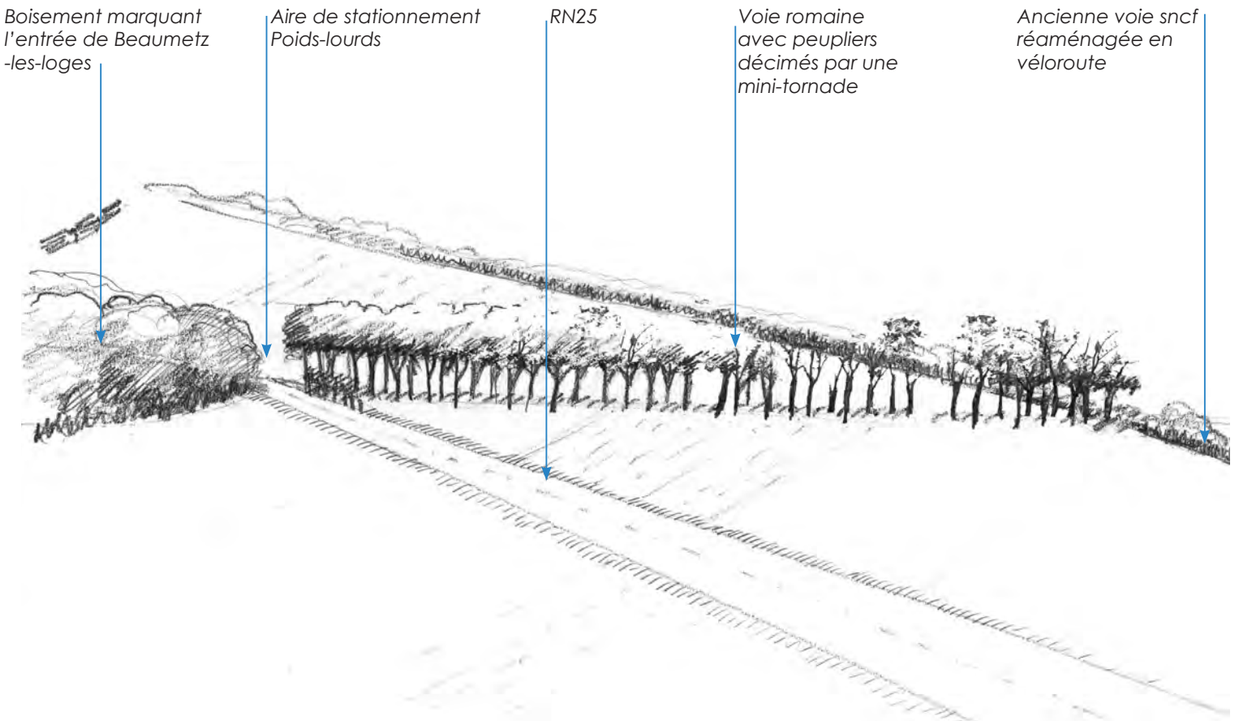



Le site protégeait une portion de voie romaine rectiligne, bordée de deux rangs de peupliers. Il débute à l'entrée de Beaumetz-les-loges, au niveau de la nationale 25 qui a repris le tracé de la voie romaine vers Arras. Il s'arrête au niveau de l'ancienne voie ferrée Arras -Doullens, qui coupe la voie antique.

Une ancienne voie romaine

Le réseau routier antique est bien connu dans la région. Le tracé des voies romaines a souvent été repris partiellement par les routes actuelles (par exemple, la Chaussée Brunehault d'Arras à Thérouanne).

Parfois, le tracé des voies romaines reste matérialisé dans le paysage par des alignements végétaux, des limites parcellaires ou des chemins ruraux. C'est le cas du tronçon de Basseux situé sur la voie romaine qui reliait Arras à Amiens.

Dans le prolongement de la nationale 25 à la sortie de Beaumetz-les-Loges, l'ancienne voie romaine transformée en simple chemin rural était soulignée par une plantation de deux alignements de peupliers. Au-delà de la coupure créée par l'ancienne voie ferrée Arras-Doullens, le tracé de la voie romaine se poursuit en direction du Sud-Ouest par un chemin creux, jusqu'à Bailleuval. Puis plus loin le chemin rectiligne se dirige vers Pas-en-Artois, puis Amiens et reste lisible avec sa reprise par la départementale 1 jusqu'à Gaudiempré.

Une inscription dans les paysages

Les routes romaines n'étaient traditionnellement pas plantées. Le double alignement de peupliers soulignait la ligne de crête et était visible de loin. Il révélait l'existence de la voie romaine et convergeait vers l'entrée de Beaumetz-les-Loges, et la nationale 25.

La toponymie sur la carte IGN mentionne la *chaussée Brunehault* ou le lieu-dit "*Entre les deux grands chemins*". Le cadastre napoléonien de 1813 appelle la voie romaine "*Vieux chemin d'Amiens à Arras*". L'ancienne route menant à Arras fut supplantée et remplacée par la Nationale 25. Sur la carte d'Etat-major de 1866, la Nationale est plantée d'arbres, la voie romaine ne l'est que ponctuellement (voir page suivante).

Aujourd'hui, un double alignement de peupliers décimé par une mini-tornade

L'ancienne voie romaine, empierrée et enherbée, était bordée par un double alignement de 73 peupliers robusta. Ces peupliers arrivés à maturité ont été touchés par les très fortes rafales de vent des 16 et 17 juillet 2009 qui ont "*causé des dégâts importants sur certains arbres en bordure de l'ancienne voie romaine*". Le maire de Basseux a pris un arrêté le 22 juillet 2009 interdisant l'accès de l'ancienne voie romaine " *lieu de promenade apprécié et fréquenté* ".

Les peupliers avaient fait l'objet d'un diagnostic phytosanitaire en 2002 et avait été taillés au printemps 2014. Le 10 août 2014, une mini tornade qui cause d'importantes dégâts entre Arras et Beaumetz-lès-Loges décime l'alignement (voir photos page suivante). Le site inscrit est défiguré. La majorité des peupliers sont irrécupérables. Le tracé de la voie romaine subsiste cependant.

CRITÈRE Non spécifié

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Paysager, archéologique

DÉLIMITATION Allée de deux rangs d'arbres en bordure de la chaussée romaine

SUPERFICIE 77 ares
PROPRIÉTÉ communale

AUTRES PROTECTIONS :
Monuments historiques sur la commune de Basseux (hors périmètre)
- *Eglise* inscrit MH (16 juin 1926)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages des Grands Plateaux Artésiens et Cambrésiens, Sud-Ouest d'Arras, en bordure de la RN 25
BASSEUX : 139 habitants
BEAUMETZ-LES-LOGES : 965 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- KERAUNOS, Observatoire français des tornades et orages violents (www.keraunos.org/actualites/faits-marquants/2014/tornade-achicourt-10-aout-2014-nord-pas-de-calais)
- TUFFREAU-LIBRE M., " Un chemin gallo-romain du Haut-Empire à Beaumetz-les-Loges (Pas de Calais)", Dans Revue du Nord, LX, N° 239, 1978, pp. 855-864
- LEMAN P., *Les voies romaines de la Belgique, Seconde*, Thèse de troisième cycle, Lille, 1972

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
en haut :
- L'alignement de peupliers vu de la RN25 avant le passage de la mini-tornade


Mai 2014


Mai 2014


Août 2014



Fréquentation du site
• Aire de stationnement en bordure de la nationale 25
• Arrêté interdisant l'accès
• Site archéologique à proximité : paléolithique, gallo-romain (Beaumetz-les-Loges)
Signalétique : aucune
Gestionnaires Commune

Etat actuel **En péril**
• Site : Chemin enherbé. Alignement décimé par mini tornade
• Environnement : zone rurale, Nationale 25 et entrée de Beaumetz-les-Loges

Tendance évolutive
• Site : replantation
• Environnement : aménagement voie verte

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
• Des alignements de peupliers visibles de loin (depuis la RD62 vers Basseux)- mai 2014
• La jonction entre la voie romaine et la voie verte- mai 2014
• L'alignement décimé - août 2014 [*© Dreal*]
• Extrait de la carte d'Etat Major, 1/40 000, Feuille Arras, 1866, [© IGN géoportail]
En bas :
• La poursuite de la voie romaine vers Amiens
• L'aire de stationnement en bordure de la N25 et les alignements de peupliers- mai 2014
• Peupliers étêtés et décimés par la mini-tornade- août 2014 [*© Dreal*]
• L'axe de la voie romaine et les peupliers abimés- août 2014 [*© Dreal*]

Au sud-ouest, la voie romaine croise l'ancienne voie ferrée qui a été réaménagée en 2011 en liaison douce. Cette "voie verte" de 12 km, en enrobé, constitue un maillon de la Véloroute de la mémoire permettant à terme de relier les champs de bataille de la première guerre mondiale. Des aires de repos sont aménagées. Une signalétique informe sur la richesse patrimoniale des territoires traversés, mais la voie romaine n'est pas signalée. La strate arbustive et arborée plantée le long de l'ancienne voie ferrée vient former un second plan derrière les anciens alignements de peupliers de la voie romaine.

L'alignement de peupliers marquait l'entrée sud-ouest de Beaumetz-les-Loges. Une aire de stationnement poids-lourds, peu qualitative a été installée à l'entrée de la voie, le long de la RN25 (vaste surface d'enrobé, mobilier : poubelles, tables de pique-nique). A noter qu'un projet de zone d'activités commerciales avait été proposé dans le cadre du Plan local d'urbanisme des communes de Bailleulval, Bailleulmont, Basseux, La Cauchie et La Herlière, le long de la voie romaine.

Enjeux

• Extensio
n de la protection à l'ensemble de la voie romaine
• Suivi du projet d'abattage et de replantation envisagé par la mairie (en concertation avec l'ABF)
• Requalification de l'entrée de Beaumetz-les-Loges et de l'aire de stationnement.
• Création d'une liaison grâce à la voie romaine entre l'aire de stationnement et la voie verte
• Signalement du site inscrit (logo site) et de son histoire
• Maintien d'un espace ouvert en bordure de la voie romaine

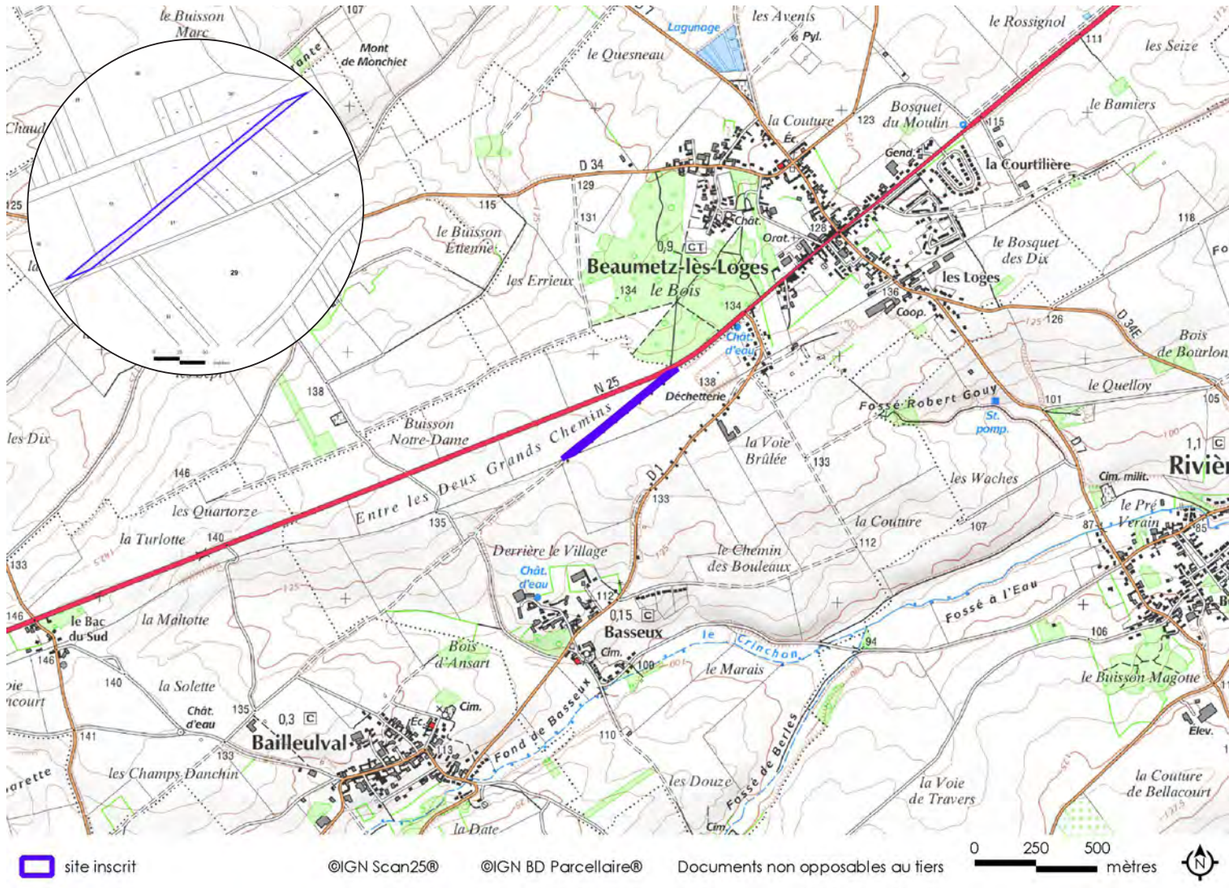




Mai 2014


Août 2014


Août 2014



PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SI 02 Colline de Lorette

Ablain-St-Nazaire, Aix-Noulette, Souchez

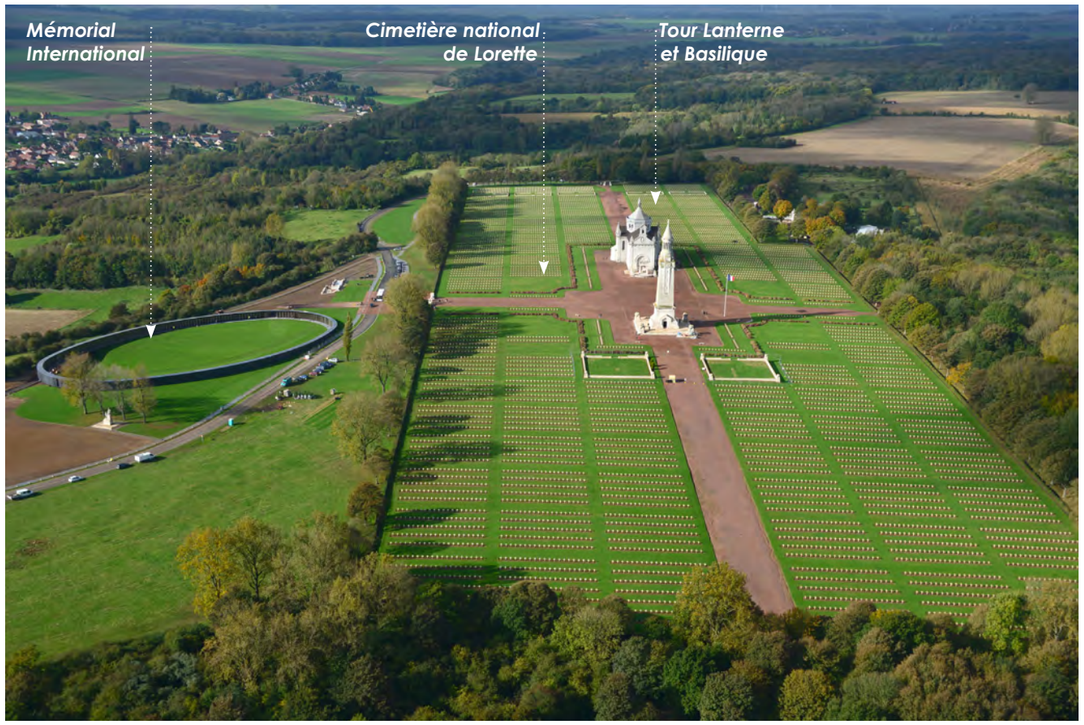



Le site comprend des parcelles inscrites et classées (voir fiche 62SC18). La protection du site s'est opérée sur la base du volontariat des propriétaires, afin de protéger durablement les flancs de la colline supportant la plus grande Nécropole française de la Grande Guerre.

Une des crêtes de l'Artois

La colline de Lorette, qui atteint 183 m, appartient aux crêtes de l'Artois. Ces accidents de relief sont formés par une succession d'escarpements de failles alignées sur l'axe de l'Artois d'orientation Nord-ouest-Sud-est. Le faisceau de fractures accompagne le bombement qui s'est produit lors de la surrection de l'Artois au cours de l'ère Tertiaire.

L'escarpement de Lorette, situé sur le tracé de la faille Vimy-Marqueffles, forme une longue arête d'orientation Ouest-Est, qui domine la plaine de la Gohelle vers le Nord-Est et se rattache au plateau par le bois de Bouvigny. Le versant exposé au Sud forme un escarpement festonné d'éperons flanqués de dépressions semi-circulaires qui dominent les villages d'Ablain-Saint-Nazaire et Souchez. La crête de Lorette est séparée de celle de Givenchy-Vimy par la vallée de la Souchez.

Jadis appelée "Mont de Coquaine" ou "Mont de Cocagne", la colline Notre Dame de Lorette doit son nom à une chapelle votive édifiée en 1727 par Florent Guillebert d'Ablain, au retour d'un voyage en Italie. L'oratoire détruit en 1794 est relevé en 1816 et devient un lieu de pèlerinage. Une nouvelle chapelle est édifiée en 1870, celle-ci est englobée dans un édifice plus vaste construit en 1880, qui sera détruit au cours des combats de 1914-15.

La bataille de l'Artois

Après la victoire de la Marne en septembre 1914, une partie des troupes allemandes sont refoulées au nord et à l'est d'Arras et se fixent sur les crêtes de l'Artois. En octobre 1914, les Allemands occupent la colline de Lorette, autour de la chapelle. La position est entourée de cinq lignes de tranchées et les éperons du versant sud (Grand éperon, éperon des arabes, éperon de la blanche-voie, éperon de Souchez) sont solidement fortifiés. « *De ces hauteurs, l'armée allemande tire un avantage stratégique majeur : le relief forme une barrière naturelle entre le Bassin Minier qu'elle occupe et les plaines d'Artois où les mouvements des armées alliées ne peuvent lui échapper* » (chemins de mémoire.fr).

Les troupes françaises qui occupent le bois de Bouvigny et des positions à l'ouest d'Ablain-Saint-Nazaire tentent dès la fin de 1914 de progresser vers la crêtes de Lorette. Le 9 mai 1915, le Général Foch, commandant les armées du nord, déclenche l'offensive, entre Roclincourt et Notre Dame de Lorette sur un front de 7 km. A la mi-juin 1915, après des combats acharnés, les troupes françaises et anglaises restent maîtres de la position de Lorette.

Un cimetière national et un monument commémoratif

« *À Ablain-Saint-Nazaire, sur le plateau où se trouvait avant-guerre une chapelle consacrée à Notre-Dame-de-Lorette, le petit cimetière créé après la bataille de mai 1915 par les soldats français sera choisi comme site pour l'aménagement d'une vaste nécropole, où seront accueillies les dépouilles en provenance de plus de 150 cimetières des fronts de l'Artois, de Flandre, de l'Yser et du littoral belge. 20.000 corps identifiés y recevront une sépulture individuelle et les restes de près de 22.000 inconnus seront regroupés dans 8 ossuaires. Lorette devient ainsi la plus grande nécropole nationale française.*» (chemins de mémoire.fr).

SITE INSCRIT ET CLASSÉ
Site inscrit : arrêté du 7 nov. 1934
Site classé : arrêtés du 30 avril 1929 et du 7 novembre1934,
décret du 1er janvier 1938

CRITÈRE Non spécifié

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Historique (haut lieu de la bataille d'Artois en 1914-15) et paysager (belvédère, coteaux crayeux)

DÉLIMITATION Ensemble de parcelles autour du cimetière national de Lorette sur les communes d'Ablain-Saint-Nazaire, Aix-Noulette et Souchez.

SUPERFICIE 77,10 hectares au total, dont 38,62 ha pour le site classé et 38,48 ha pour le site inscrit. En outre, le cimetière national (domaine de l'état) représente environ 30 ha.

PROPRIÉTÉ Publique et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Zone non aedificandi à proximité du cimetière national.
Monuments Historiques classés
- *Ruines de l'église Ablain-Saint-Nazaire, (20 juillet 1908),*
- *Eglise à Aix-Noulette (5 oct. 1920)*

Monuments Historiques inscrits
- *Motte féodale, Aix-Noulette (1er février1980)*

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- ZNIEFF1, *Coteau d'Ablain-St-Nazaire à Bouvigny-Boyeffles et bois de la Haie*

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Belvédères Artésiens et Vaux de Scarpe et de Sensée, à 15 km au Nord d'Arras, sur le plateau dominant la plaine de la Gohelle et le bassin minier.
ABLAIN-ST-NAZAIRE : 1 791 habitants, AIX-NOULETTE : 3 843 h, SOUCHEZ : 2 523 h. (Insee RGP 2010)

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Vue depuis le belvédère de Notre-Dame-de-Lorette avant l'implantation
- Vue aérienne de la colline de Lorette et du cimetière national

[*© Cliché Ph. Frutier Altimage*]



Fréquentation du site Tourisme de mémoire, randonnée (GR127), vélo, Association du monument N-D-de Lorette (accueil, gestion, musée de la bataille d'Artois)
Signalétique : Pas de logo site, balisage routier
Gestionnaires Réaménagement en cours autour de la nécrople

Etat actuel **Etat moyen**
- Site : Progression des boisements refermant les vues, Versant crayeux avec zones agricoles, bosquets et pelouses calcaires.
- Environnement : zone rurale (cultures, prairies, bois) et bassin minier, lignes EDF mal intégrées sur le versant Est

Tendance évolutive
- Site : aménagements pour la commémoration de la Grande Guerre
- Environnement : zone rurale

Pour en savoir plus

- www.cheminsdememoire-nordpasdecalais.fr
- Les saprophytes, *Les paysages de la première guerre mondiale dans le NPDC*, 2012
- Caue 62, *Site du verrou de Souchez, approches paysagère et historique*, déc 2006
- Delattre C. et coll., *Guide géologique régionaux, Région du Nord*, Ed. Masson, 1973
- Delattre Ch, "Les grands traits géologiques de l'Artois", Annales de la soc. géol. du Nord de la France, T. LXXXIX, 1969

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut : • la basilique et la tour lanterne
• Vue vers l'est depuis le pied de la tour lanterne, La nécropole,
En bas : • l'anneau de la mémoire aux 600 000 noms (© Vue aérienne Frutier Altimage)
• l'anneau de la mémoire (© cliché David Besson-Girard paysagiste)
• Vue vers la plaine de la Gohelle et le bassin minier depuis la D58

En 1920, une association est fondée par Mgr Julien, évêque d'Arras, en vue de la création d'un cimetière national et d'un monument commémoratif. Le cimetière national est un rectangle d'environ 13 ha coupé par deux allées perpendiculaires. Au centre, sur l'axe est-ouest, s'élèvent deux édifices distincts construits entre 1921 et 1927, sur les plans de l'architecte L. Cordonnier. L'église, d'inspiration romano-byzantine est précédée d'un autel extérieur. La tour-lanterne est construite sur une base carré, au-dessus d'une crypte ossuaire. Haute de 52 m, la tour, munie d'un phare à son sommet, domine l'Est de la crête.

Aujourd'hui, un belvédère sur les paysages et la commémoration du centenaire

Dans ce grand paysage de crête d'Artois, le point haut est réservé à la nécropole nationale. Bordé par une lisière boisée sur trois côtés, le cimetière rectangulaire s'ouvre en belvédère vers le paysage au sud, vers Ablain-Saint-Nazaire. Les boisements ont cependant tendance à refermer les vues. La route redescendant du site s'ouvre à l'est vers le plateau de la Gohelle et le bassin minier.

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre, les accès (voie, piste cyclable) ont été aménagés. Un mémorial, "l'anneau de la mémoire"(Maîtrise d'ouvrage : Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, Maîtrise d'œuvre : Philippe Prost architecte, David Besson-Girard paysagiste) a été construit en contrebas de la Nécropole. Cet anneau symbolique de 345 mètres réunit, par ordre alphabétique, les noms des 600 000 soldats tombés lors de la première guerre mondiale, toutes nationalités confondues. Ce projet a été distingué par le prix du Moniteur 2014 dans la catégorie « culture, jeunesse et sport », notamment pour la pertinence « de son inscription dans le paysage ».

Enjeux

- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Recomposition des limites du site (dispersion des parcelles inscrites et classés)
- Plan de paysage ayant pour objectif la reconquête paysagère vers les vallées et les vues vers le grand paysage (lutte contre le boisement naturel, développement demode de gestion individuel ou collectif)
- Suivi des projets de commémoration, et mise en valeur de la nécropole

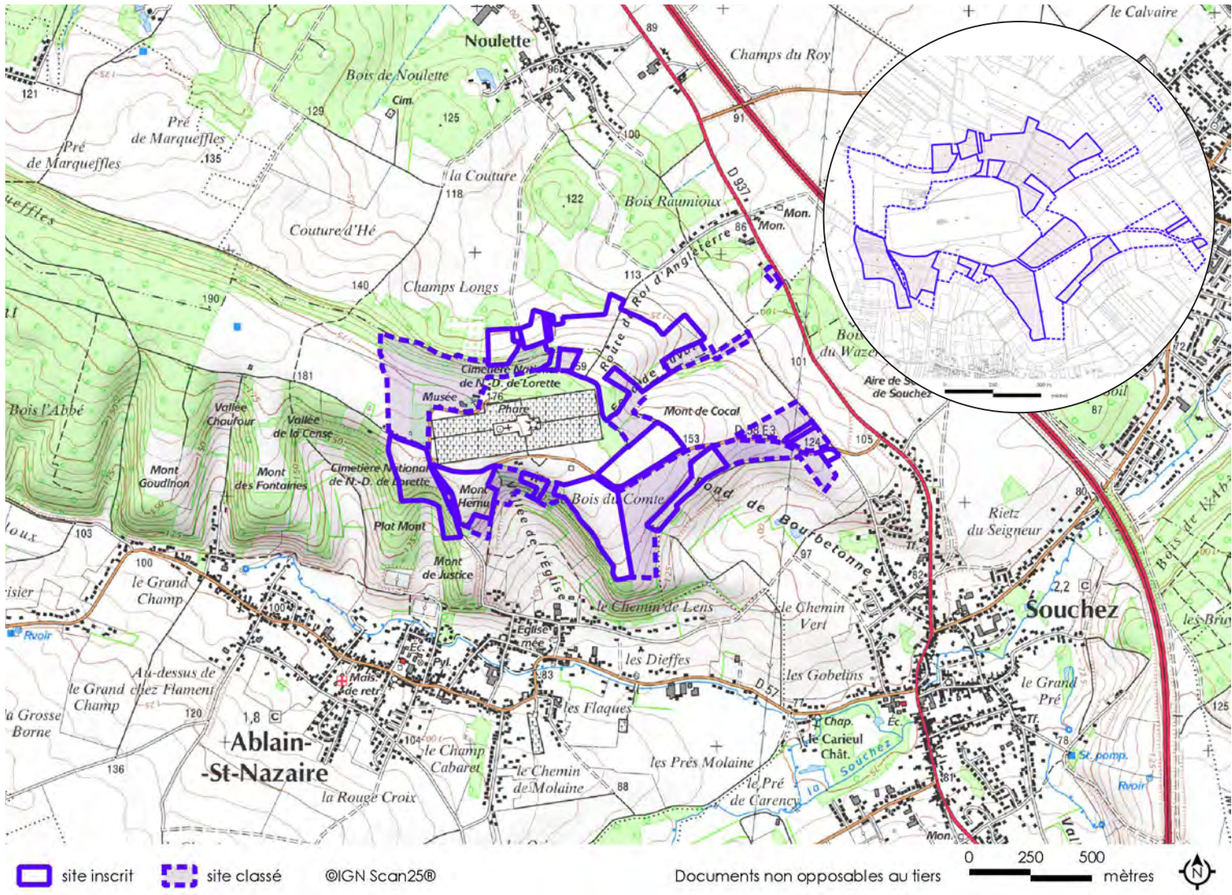













Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SI 03 Cavée St Firmin et rue du Mont Hulin

Montreuil-sur-Mer







La cavée Saint Firmin et la rue du Mont Hulin sont deux rues pittoresques qui descendent de la ville haute de Montreuil-sur-Mer et se réunissent pour rejoindre la porte de Boulogne. Cette porte reconstruite en 1828, ouvre l'enceinte fortifiée de la ville vers le nord-est. Le site est désormais inclus dans le site inscrit de Montreuil-sur-mer et Val de Canche (cf Fiche 62SI09), mais n'a pas été abrogé.

L'ancienne route royale de Paris vers le Nord de l'Europe

Montreuil s'est implanté sur la rive gauche de la Canche, sur un éperon crayeux dominant trois vallées. Aprement disputée au cours des siècles, elle a conservé son enceinte médiévale modifiée principalement au cours des XVIIe et XVIIIe siècles.

Au XVIe siècle seules deux portes permettaient d'entrer à l'intérieur de l'enceinte fortifiée de la ville : la *Porte de Paris*, au sud-ouest, et la *Porte du château*, au nord. A partir de 1567, la construction de la citadelle condamne la porte du château, englobée dans l'édifice. Dès 1599, la route de Paris passe par la Grande-Rue Saint-Firmin, puis par la cavée Saint-Firmin, une ruelle en pente dont le sol est pavé de grès. La planche de l'atlas de Trudaine qui date du XVIIIe siècle montre bien l'axe de l'ancienne route royale de Paris vers le Nord de l'Europe qui traversait la ville (voir page suivante).

Sur place, un panneau d'information historique précise :

"*Traverser Montreuil relève de l'expédition. Du haut de la cavée Saint-Firmin à l'extrémité de la Grande-Rue de la ville basse, la dénivellation de 12% et les pavés rendent la descente périlleuse. A partir de 1827, le service du Génie de l'armée met en place le tracé actuel en courbes et en pente douce*". Ce tracé contourne la cavée pour rejoindre directement la grande rue Saint-Firmin.

C'est en s'inspirant de la cavée Saint-Firmin que Victor Hugo aurait dépeint l'épisode de l'accident de la charrette du père Fauchelevent dans les Misérables.

Deux rues pittoresques à l'intérieur de l'enceinte fortifiée

Les deux rues en pente sont bordées de maisons anciennes à un ou deux niveaux surmontées de combles. Les façades pour la plupart enduites sont en briques ou en torchis. Le dénivelé, l'étagement des façades et des toitures contribuent au pittoresque du site. Nombre de ces maisons présentent des éléments en avancée sur la chaussée : perron, descente de cave et terrasse. Le soubassement (appelé solin), qui protège les murs de l'humidité, est enduit de goudron noir ou coloré. Les toitures sont en pannes flamandes ou tuiles flamandes.

L'angle de la Cavée St Firmin et de la rue du Mont Hulin est ponctué par la « *Tour de Fiennes* «, bâtisse carrée à la base formée de damier de pierre et de lits de silex noyés dans le mortier, surmontée de murs en craie. Dans la partie haute des deux rues, de hauts murs de silex et grès, ou en briques délimitent d'anciens jardins. Le haut de la rue du Mont-Hulin est bordé par les murs du jardin de l'Hôtel-Dieu dans lequel a été bâti une unité de soins normalisée en 1976.

SITE INSCRIT
Partiellement inscrit par arrêté du 15.09.1935 et du 16 sept 1936 (cavée Saint-Firmin) et inclus en totalité dans le site inscrit de la Haute-Ville (arrêté du 20 janvier 1971)

CRITÈRE Non spécifié
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE pittoresque et historique

DÉLIMITATION Cavée Saint-Firmin et rue du Mont Hulin.

SUPERFICIE 19 ares
PROPRIÉTÉ communale

AUTRES PROTECTIONS :
AVAP en cours
Sites protégés
• *Inclus dans le site inscrit de la Haute-Ville et de ses abords*
(voir fiche 62.SI 09)
Monuments historiques *nombreux*

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysage Montreuillois, Rive gauche de la vallée de la Canche, Haute Ville de Montreuil-Sur-Mer.
MONTREUIL-SUR-MER : 2 282 habitants (Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS
• BACQUET G. , *Val de Canche*, 1982
• LEROY J. , *Quand Montreuil était sur mer – Quentovic*, 1979

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

• La tour de Fiennes
• La cavée Saint-Firmin
• La cavée Saint-Firmin, vue des remparts
• Photos noir et blanc du site au moment de la protection (Extrait du dossier Archive site, Dreal)









Fréquentation du site Site touristique
Signalétique : pas de logo site, panneau historique sur la cavée

Gestionnaires Ville de Montreuil-sur-mer et privés (abords)

Etat actuel **Bon état général** avec quelques altérations
- Site : Bâtiment en ruine le long de la cavée
- Environnement : préservé (centre historique, remparts de Montreuil-sur-Mer).

Tendance évolutive
- Site : avap en cours de finalisation
- Environnement : patrimonialisation (mise en valeur du site urbain et des remparts)

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- La rue du Mont-Hulin et les murs de l'ancien Hôtel-Dieu
- Extrait de l'Atlas de Trudaine pour la «Généralité d'Amiens. Grande route de Paris en Angleterre..",vol1, XVIIIe, [© *Archives nationales* F/14/*8453]
- La rue du Mont-Hulin et le paysage au-delà de l'enceinte
- Détail de mur avec motif en damier de silex et grès

En bas : Cavée Saint-Firmin
- Cavée et maisons dans la pente : façades enduites, soubassement enduit de goudron, toitures rouges
- Dénivelé, hauts murs et maisons, arbres de l'enceinte au loin
- Vue vers la porte de Boulogne
- Bâti en torchis en ruine

Aujourd'hui, des travaux d'embellissement, mais un bâti à réhabiliter

Les deux rues sont situées dans un environnement préservé, le centre historique de Montreuil, à proximité des remparts. Des travaux d'embellissement ont été réalisés dans les rues avec l'enterrement des réseaux, la mise en place d'un nouvel éclairage et la réfection du pavage. Un panneau signalétique historique a été installé à l'entrée de la cavée.

Les ruelles pavées de grès et bordées de maisons offrent un aspect minéral, contrebalancé par les horizons verdoyants au-delà de l'enceinte et les arbres plantés sur le rempart. Le fort dénivellé, les vieux pavés de guingois, les petites maisons étagées dans la pente, quelques bâtiments singuliers et de vieux murs participent de l'attrait de ce site pittoresque. Les vieux murs offrent une végétation caractéristique qui contribue à la biodiversité. La réhabilitation de certaines maisons s'avère désormais nécessaire. L'écroulement d'un bâtiment en torchis dans la cavée Saint-Firmin nécessiterait la réalisation d'un petit projet à l'échelle de ce site stratégique situé dans l'axe de la porte de Boulogne.

Enjeux

- Site inclus dans le site inscrit de la Haute-ville et ses abords, et dans l'Avap en cours
- Etablissement d'un cahier de recommandations architecturales et urbaines (préservation des perspectives vers les paysages ruraux au-delà de l'enceinte, réhabilitation du bâti, requalification de l'espace public en préservant le pavage ancien et en privilégiant les plantations en pleine terre plutôt que des jardinières en béton qui occupent l'espace de la rue, intégration les coffrets ...)
- Recherche d'un meilleur équilibre dans la place de la voiture de ces rues en impasse (stationnement et circulation)

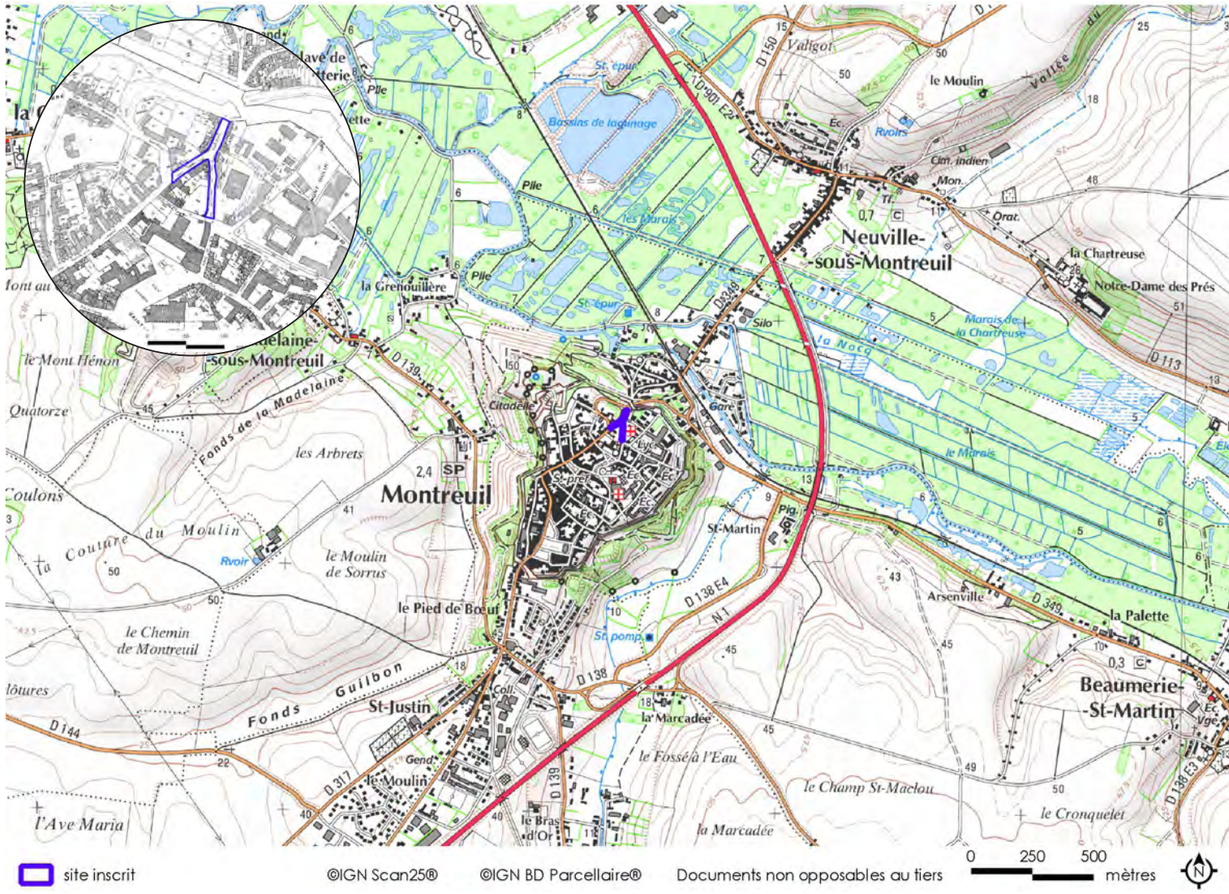











PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SI 04 Allée des tilleuls

Givenchy-le-Noble et Lignereuil

SITE INSCRIT
Arrêté du 26 novembre 1942





Le site inscrit en 1942, est formé par des plantations de tilleuls situées de part et d'autre de la route reliant les châteaux de Givenchy-le-Noble et Lignereuil. L'allée principale (route départementale 77) est flanquée de deux contre-allées plantées de tilleuls en alignement.

Une allée de tilleuls joignant deux châteaux

Lignereuil et Givenchy-le-Noble sont deux communes situées dans la vallée du Gy. Cette vallée, au relief légèrement vallonné, est couverte de grands champs céréaliers ouverts, ponctués de bosquets.

Les châteaux de Lignereuil et Givenchy-le-Noble et leur église attenante scandent l'entrée des villages. Une double allée de tilleuls, plantée selon un axe Sud-Ouest / Nord-Est incurvé, réunit les deux châteaux et forme une longue perspective visible de loin.

La tradition orale raconte que cette allée fut plantée en l'honneur de deux soeurs, Jeanne et Louise propriétaires des deux châteaux, vers 1850.

Le château de Givenchy fut construit en 1716, en briques et pierres, pour François de Lelès, conseiller aux Aides d'Artois, dont les armoiries sont visibles au fronton. Une allée bordée de platanes mène à l'entrée du château et à la cour d'honneur. Elle est rejointe perpendiculairement par une petite allée de tilleuls. La façade sur parc du château s'ouvre sur l'allée de tilleuls protégée.

Le château de Lignereuil fut également construit en briques et pierres, en 1618. Il n'est pas axé sur l'allée de tilleuls. Celle-ci borde la propriété au sud-est et vient rejoindre la route menant à l'entrée. Les tilleuls ont été remplacés partiellement par des alignements de hêtres le long du domaine. Les alignements s'interrompent pour laisser passer les perspectives latérales.

Une voûte végétale

Les quatre rangées de tilleuls, de l'espèce Tilia europaea, hauts d'une vingtaine de mètres, forment une voûte végétale sur une longueur d'1,3 kilomètre. Suivant l'analyse des dernières études phytosanitaires, il semblerait que la plantation de ces arbres remonte à 1870.

La route départementale bordée de tilleuls s'incurve au point le plus haut, là où est implanté un château d'eau en forme de tour médiévale. Elle suit ensuite le relief en s'engravant progressivement pour descendre vers Givenchy. Les tilleuls sont alors plantés sur deux talus de part et d'autre de la route.

Les alignements d'arbres ont fait l'objet d'un suivi régulier. En 1993, 36 arbres morts ou dangereux sont abattus. En 2008, une étude phytosanitaire préconise l'abattage de 120 sujets. En septembre 2009, suite à un coup de vent, plusieurs tilleuls tombent à terre. Un diagnostic phytosanitaire et mécanique est réalisé sur l'ensemble de l'alignement. Celui-ci préconise l'abattage urgent de 40 sujets dangereux et la nécessité d'un plan de gestion durable (taille de bois mort, taille de reformation, taille d'éclaircissement). 25 des 895 arbres sont finalement abattus. Les bois morts sont supprimés sur les arbres restant et une taille d'éclaircie est pratiquée sur les plus beaux sujets.

CRITÈRE Non spécifié

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Paysager

DÉLIMITATION Allée des tilleuls réunissant les deux châteaux (CD n° 77) : ensemble formé par le sol et les plantations de l'allée de tilleuls, flanquée de deux contre-allées, réunissant la commune de Givenchy-le-noble à celle de Lignereuil
SUPERFICIE 3 hectares et 31 ares
PROPRIÉTÉ Publique (Département du Pas-de-Calais)

AUTRES PROTECTIONS :
Monument Historique
• *Château de Givenchy-le-Noble*, inscrit (12 mai 1976).

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages des Grands Plateaux Artésiens et Cambrésiens et Paysages du Ternois, Artois (entre Saint-Pol sur Ternoise et Arras)
GIVENCHY-LE-NOBLE : 138 habitants
LIGNEREUIL : 151 habitants
(Insee RGP 2010)

Pour en savoir plus :

• MISSION DU PAYSAGE, *Elagage et protection des arbres*, STU, 1982.
• THIEBAUT J., *Dictionnaire des châteaux de France : Artois, Flandre, Hainaut, Picardie*, Ed. Berger Levrault, 1978

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
• La contre-allée de tilleuls
• Les tilleuls le long de la départementale, au sud-ouest vers Lignereuil
• CPA, *Lignereuil, l'entrée du facteur au village*, début XXe siècle (coll. Part.
© Tous droits réservés)






Fréquentation du site Site fréquenté, Sentier de randonnée balisé GR121, Gr de Pays de l'Artois, piste cyclable
Signalétique : balisage routier avec logo site

Gestionnaires
Maison du département du Ternois
- Diagnostic phytosanitaire et mécanique, Paysarbres, 2011
- Taille d'allègement et d'éclaircie, 2011

Etat actuel **Etat moyen**
- Site : Arbres sénescents
- Environnement : Paysage rural : village, champs et bois, Château de Givenchy et son parc, Château de Lignereuil.

Tendance évolutive
- Site : vieillissement des arbres
- Environnement : Zone rurale

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Le château d'eau
- Façade avant du château de Givenchy et allée de platanes y menant
- D77 engravée en partie nord, et les deux contre-allée surélevées et plantées de tilleuls
- Carte d'état-major 1/40 000, Feuille Arras, 1866, © IGN Géoportail

En bas :
- Façade avant du château de Lignereuil
- L'alignement vu des terres cultivées à l'est
- Vue sur la ferme au lieu-dit Bois des vingt-cinq et les terres agricoles au nord
- La D77 s'incurvant au niveau du château d'eau

En 2011, le Conseil Général a acquis la seconde allée de tilleuls située à l'intérieur des terres, qui appartenait à des propriétaires privés. Un diagnostic phytosanitaire et mécanique est réalisé en 2011, ainsi qu'une taille d'allègement et d'éclaircie.

Aujourd'hui, un monument naturel impressionnant

La très longue allée de tilleuls haute d'une vingtaine de mètres est visible de loin. L'ensemble s'adosse sur les bois du Fay et de Robermont et s'ouvre sur le paysage au Nord et à l'Est, les clochers des villages voisins ponctuant les terres de culture aux vues dégagées présentes aux abords. Le site inscrit est signalé. Il est emprunté par le chemin de grande randonnée GR121, le Gr de pays de l'Artois et une piste cyclable.

En 2014, l'étude phytosanitaire et mécanique des arbres est mise à jour. Elle confirme la dangerosité de 3 arbres qui étaient indiqués comme devant faire l'objet d'un abattage sanitaire à court terme (<4 ans) au plan de gestion de 2009. Les 3 arbres, situés en bord de chaussée, offrent des cassures ou des cavités sur le départ des charpentières, avec un risque imminent de basculement sur la voie.

La durée de vie des vieux tilleuls est estimée à 20 ans. Des propositions de renouvellement sont étudiées (renouvellement par section, renouvellement des contre allées à l'intérieur, à l'extérieur, et renouvellement intégral en deux ou trois sections).

Enjeux
- Poursuite de la gestion et établissement d'un plan de renouvellement à long terme
- Protection du système racinaire des arbres en évitant un labourage des terres trop proche
- Site qui mériterait un classement

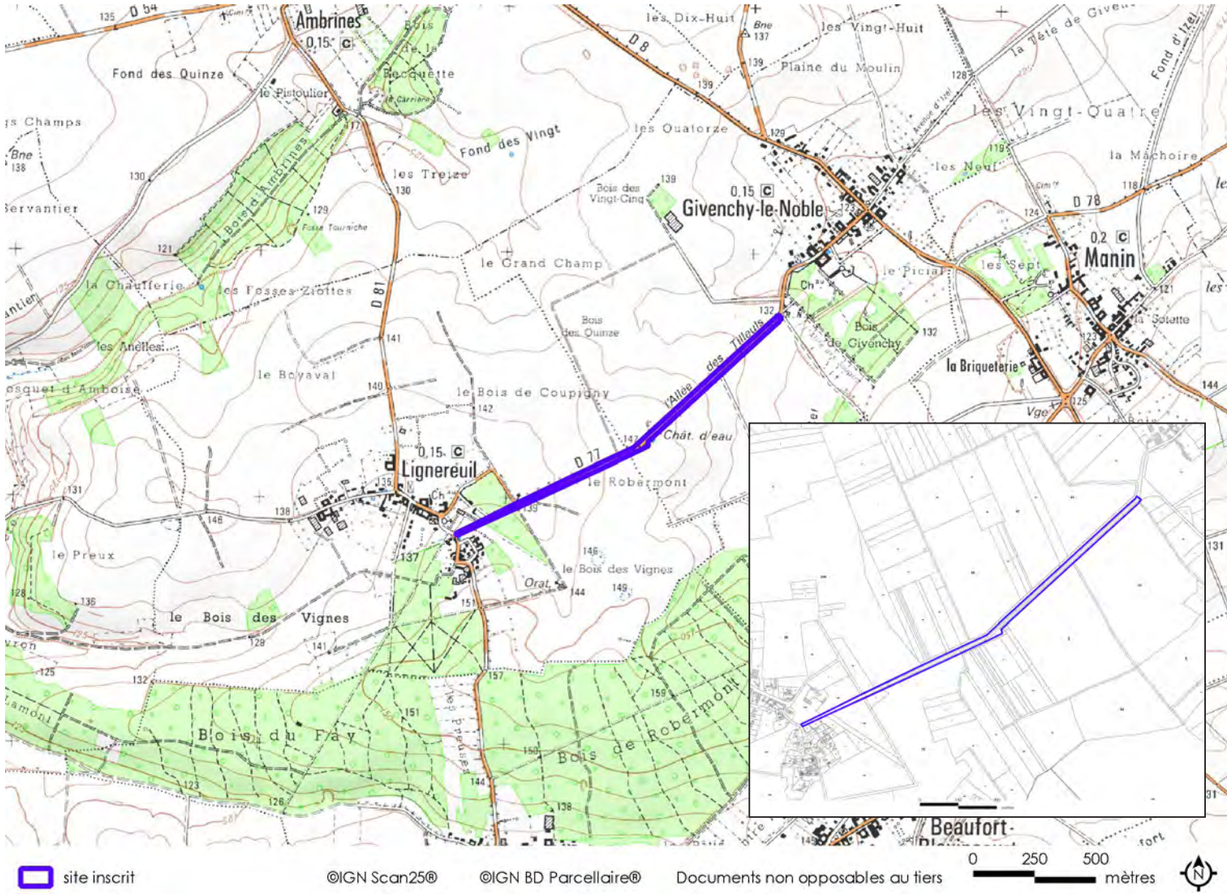


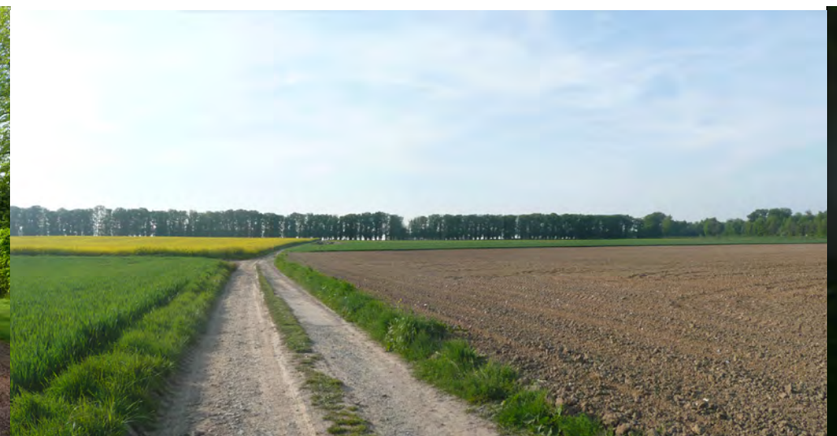









PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SI 05 Ville Haute de Boulogne-sur-mer

Boulogne-sur-mer

SITE INSCRIT
Arrêté du 24 septembre 1969

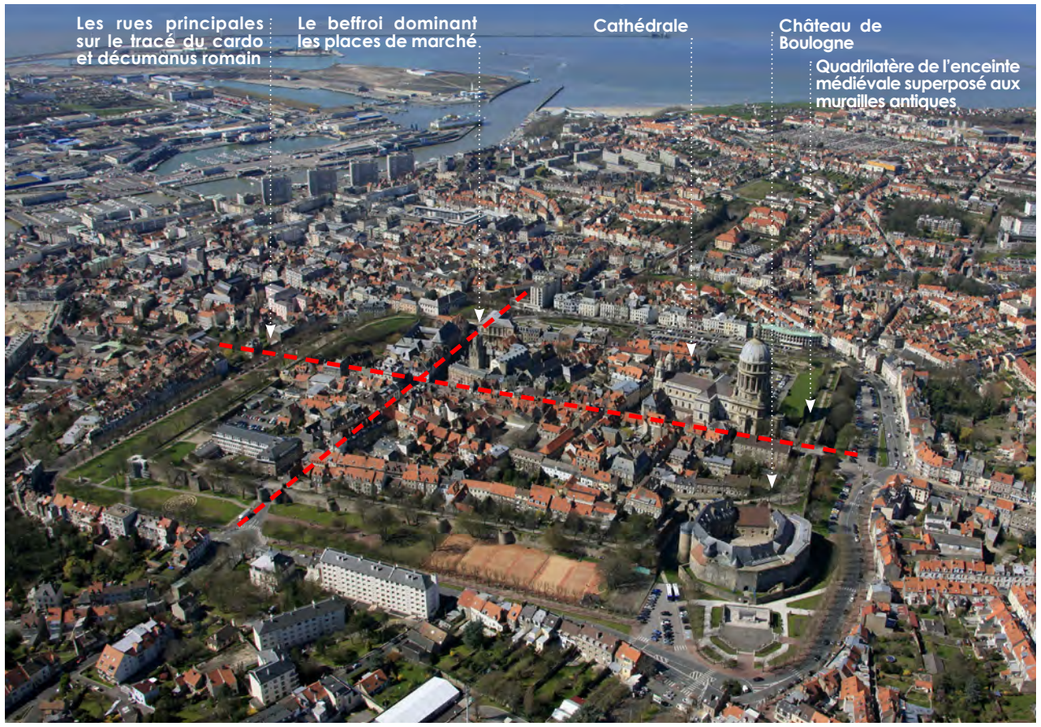



Du castrum romain à la ville médiévale

La ville haute constitue le site originel et stratégique de Boulogne-sur-mer, à peu de distance de l'Angleterre actuelle, convoitée par les Romains. La trame urbaine est ici profondément marquée par l'histoire des fortifications successives édifiées depuis la conquête romaine (voir fiche 62-SC N°8).

L'enceinte médiévale s'est superposée aux murailles antiques. En 1978, les fouilles liées au chantier du parking souterrain du palais de Justice ont livrées de nombreux vestiges. A l'intérieur du quadrilatère de l'ancien camp romain, les deux rues principales médiévales reprennent le tracé des voies romaines (le cardo et le decumanus) et se coupent à angle droit, près du beffroi, à l'emplacement de l'ancien forum. La résidence comtale fut établie au coeur de l'ancien castrum. L'urbanisation se regroupa autour du château et des abbayes Notre-Dame et Saint-Wulmer, dont il subsiste des vestiges rue de l'oratoire.

Au coeur de l'enceinte, le beffroi a conservé dans sa partie inférieure une tour carrée de la fin du XIIe siècle, ancien donjon roman du premier château connu des comtes de Boulogne. En 1231, lorsque le nouveau château est achevé à l'angle oriental de la nouvelle enceinte médiévale, le donjon, cédé à la commune, est transformé en beffroi, symbole des libertés communales obtenues en 1203. En 1734, l'hôtel de ville vient se greffer sur cette tour carrée qui est surmontée d'un étage octogonal ajouté au XVIIIe siècle. Le beffroi domine les deux places du marché (Place Godefroy de Bouillon et place de la Résistance), d'origine médiévale.

Une ville frontière

Ville frontière, Boulogne sera amplement convoitée. Après avoir été possession Bourguignonne, le Comté de Boulogne sera rattaché à la couronne de France par Louis XI en 1478. Au XVIe siècle, la ville est convoitée par les Anglais qui s'emparent de la ville basse, puis Henri VIII conquiert la Haute ville en 1544. La ville restera anglaise jusqu'à son rachat par le roi de France Henri II en 1550. En reculant les frontières, le traité des Pyrénées (1659) fera perdre à la ville son rôle stratégique et entrainera le démantèlement des fortifications extérieures. La ville haute a conservé ses fortifications intérieures en pierre de taille qui ceinturent toujours le quadrilatère (voir site classé des remparts 62-SC 08). Des accès piétonniers permettent une liaison avec la promenade aménagée au sommet des remparts.

Un habitat en pierre du Boulonnais

La ville haute a conservé un rôle administratif important, avec notamment le bâtiment de l'hôtel de ville, mais également de nombreuses administrations. Adossé au rempart et jouxtant la Porte des dunes, l'ancien Palais de Justice (Tribunal de grande instance) construit en 1852 présente une architecture néo-classique qui ferme l'angle Nord-Ouest de la Place de la Résistance.

La Ville Haute est dominée par le dôme à double tambour de la cathédrale Notre-Dame qui s'élève à 100 m de haut. Cet édifice a été construit entre 1839 et 1856 à l'emplacement de l'ancienne cathédrale médiévale détruite à la Révolution.

CRITÈRE pittoresque

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Historique, architectural (site urbain)

DÉLIMITATION Site urbain de la ville haute, à l'intérieur des remparts
SUPERFICIE 10 hectares et 86 ares
PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE

AUTRES PROTECTIONS :
Zppaup *de Boulogne-sur-mer (2005)*
Site classé *des remparts (voir fiche 62 SC N°8)*
Monuments historiques classés :
- *Porte Gayolle, Porte des Degrés* (1905)
- *Château fort puis Caserne d'Aumont,* (partiellement, 06 octobre 1977)
- *Hôtel Desandrouin* (partiellement, 1984)

Monuments historiques inscrits :
- *Enceinte de la haute ville et château d'Aumont* (10 juin 1926)
- *Châteaux d'eau dit Fontaine Louis XVI, Fontaine de la Chefferie (1945), château d'eau dit Fontaine aux Dauphins (1947)*
- *Abbaye Saint-Wulmer, 1944*
- *Maison du croissant (05 avril 1948)*
- *Beffroi,* inscrit MH (10 juin 1926) et classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco (15 juillet 2005)

POUR EN SAVOIR PLUS
Publications du Service de l'Architecture et du Patrimoine, entre autres :
- Boulogne-sur-Mer : une ville fortifiée
- Plaquettes Laissez-vous conter : (Boulogne-sur-Mer ; le château et les fortifications ; le beffroi et l'hôtel de ville ; la basilique Notre Dame) (http://www.ville-boulogne-sur-mer.fr/architecture-et-patrimoine)

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Vue du beffroi : les anciens couvents des nonciades et Palais de Justice, la Porte des dunes et la ville basse
- Place de l'hôtel de ville et beffroi
- La cathédrale Notre-Dame et le château des Comtes de Boulogne
- Vue aérienne : Boulogne-sur-mer, ville haute [*© Cliché Ph. Frutier Altimage*]






CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages des Falaises d'Opale, Ville haute de Boulogne-sur-mer (rive droite de l'estuaire de la Liane)
BOULOGNE-SUR-MER : : 43 070 habitants (Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE Centre touristique (ville d'art et d'histoire, office de tourisme)
SIGNALÉTIQUE : Pas de logo site, logo M.H., panneaux d'informations historiques

GESTIONNAIRES Ville de Boulogne-sur-mer et privés, Règlement de la zppaup

ETAT ACTUEL **Bon état général**
- Site : zppaup
- Environnement : Site des remparts, boulevards extérieurs et agglomération de Boulogne.

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : Patrimonialisation
- Environnement : Zppaup, site classé, Zone de protection d'abords de Monuments Historiques

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- L'hôtel Desandrouin et une exposition temporaire de jardin
- Ville haute et cathédrale vues du beffroi
- Fontaine Louis XVI et Porte Gayolle
- Rue Guyale

En bas : - La rue Saint-Jean
- Place de la Résistance envahie de voitures, beffroi et ancien couvent
- L'axe du cardo (nord-sud) rue du puits d'amour, depuis la porte des degrés
- Fontaine des dauphins

Trois siècles d'architecture cohabitent dans la ville fortifiée. L'un des plus anciens bâtiments, l'hôtel dit du Croissant, rue de Lille, date du XVIe siècle. La plupart des immeubles anciens datent du XVIIIe siècle. Ils sont construits en pierre du Boulonnais (pierre de Baincthun ou faux grès), autrefois enduite, tandis que la pierre de Marquise était employée pour l'encadrement des ouvertures. Les façades sont rythmées par des percements réguliers dont les encadrements en pierre taillée forment une légère saillie. Si la ville haute a également été bombardée pendant la seconde guerre mondiale, l'architecture de la reconstruction, réemployant la pierre du Boulonnais se fait discrète.

A l'extrémité de la place Godefroy de Bouillon se dresse la façade monumentale néoclassique de l'hôtel du Vicomte Desandrouin construit de 1777 à 1780 selon le plan de l'architecte boulonnais Giraud Sannier. Le nom de palais impérial lui est donné suite au séjour de Napoléon en ces lieux en 1803, 1810, 1811. A proximité, les bâtiments de l'ancien couvent des Annonciades (XVIIIe siècle) ont été restaurés et abritent la bibliothèque municipale.

Juste avant la Révolution, plusieurs fontaines en pierre calcaire, sculptées par Antoine Harrewyn dit Beausoleil, furent installées dans la ville haute : rue d'Aumont, au pied de la porte Gayolle est réalisée la fontaine Louis XVI (1788) et rue de Lille, au pied de la cathédrale, la fontaine aux dauphins datant de 1782 (source base Mérimée).

Aujourd'hui, le coeur touristique de la ville

Ces lieux chargés d'histoire, qui dominent la ville de Boulogne-sur-mer, sont fréquentés par les touristes français et étrangers. Les bâtiments font régulièrement l'objet de restauration. L'ensemble du site est régi par le règlement de la zone de protection du patrimoine architectural et urbain.

Enjeux
- Site inscrit suspendu et intégré dans la Zppaup de Boulogne-sur-mer (2005)
- Poursuite de la mise en valeur du site et de la restauration des façades
- Etude de la place de la voiture à l'intérieur de l'enceinte

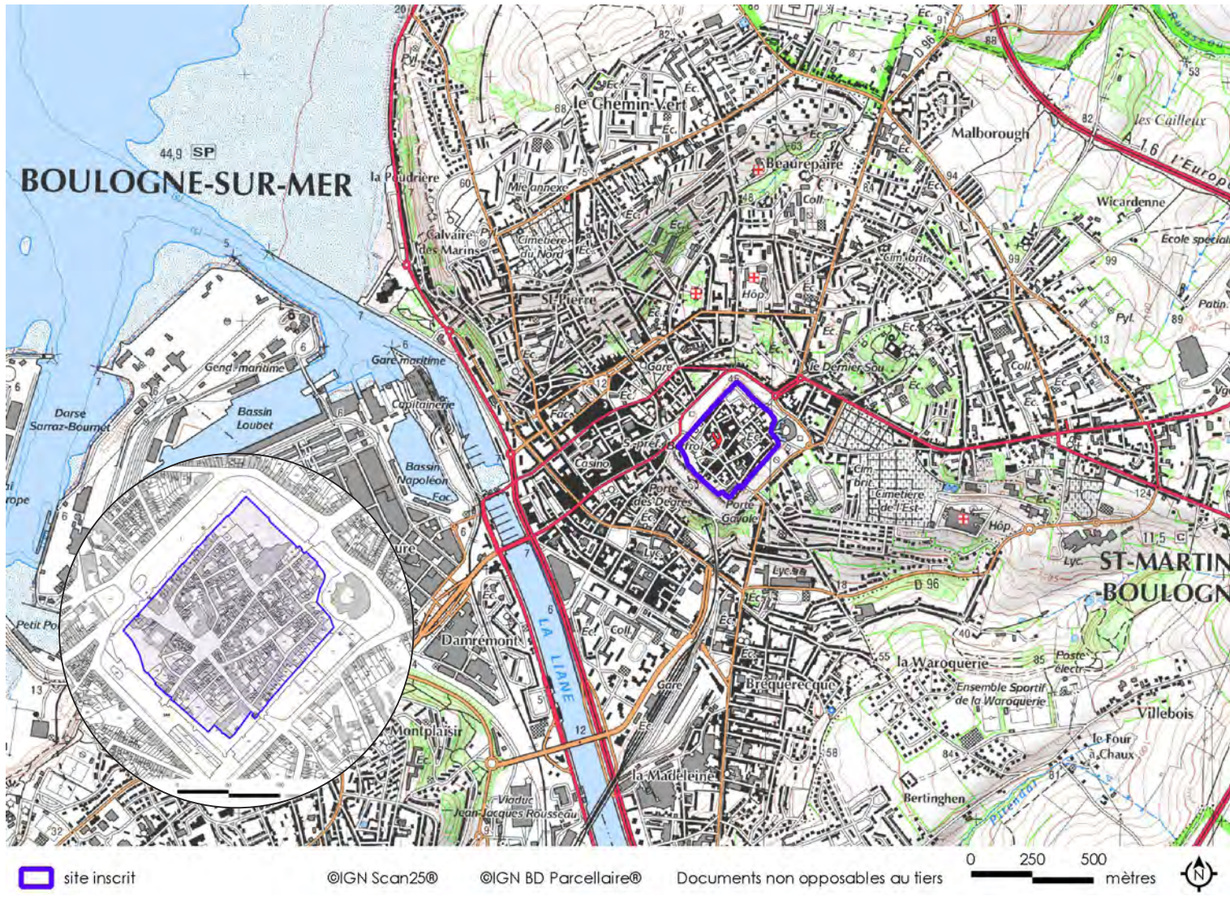










PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SI 06 Cap Blanc Nez et Cap Gris Nez

Sangatte, Peuplingues, Escalles, Wissant, Tardinghen, Audinghen, Audresselles

SITE INSCRIT
Arrêté du 16 septembre 1970

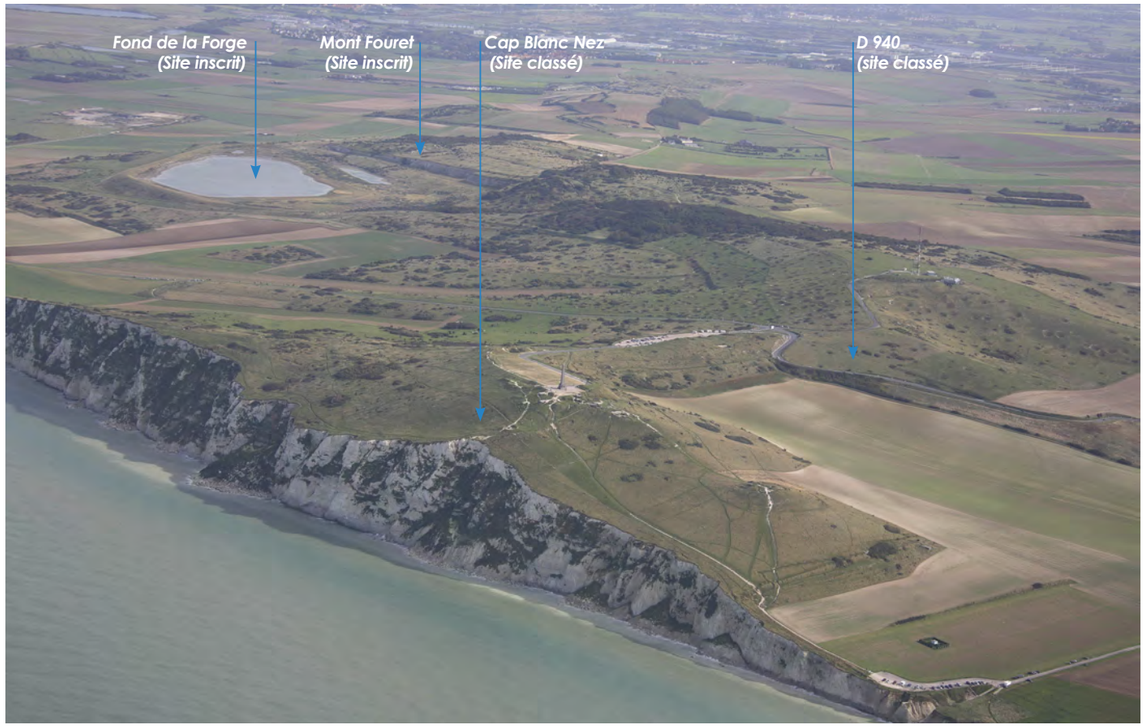



Motivation de la protection

"La partie du littoral du Pas-de-Calais formée par les Caps Blanc-Nez et Gris-Nez et par les dunes sauvages de Wimereux et de la Baie de Wissant, constitue par son relief assez accentué, l'ampleur et la diversité de ses paysages (falaises, dunes, landes, villages typiques), la zone la plus pittoresque du littoral du Nord de la France. (...) L'éloignement de la voie ferrée, la rudesse du climat avaient jusqu'ici limité le développement touristique. Actuellement se dessine un courant de construction qui ne fera que s'accélérer et qu'il importe de discipliner (...) La RN40, route touristique de la Côte d'Opale a été retenue comme limite de la zone à protéger, sauf aux endroits où elle coupait un ensemble dont l'unité devait être respectée (hauteurs du Blanc-Nez, dunes de Wimereux). Les périmètres d'agglomérations des stations d'Audresselles, Ambleteuse et Wimereux, qui ont peu de caractère, ont été laissés en dehors du site. La limite de la zone proposée a volontairement exclu des étendues situées davantage à l'intérieur des terres, laissant le soin de la protection de l'arrière-pays à la Direction départementale de l'équipement [DDE de l'époque].
L'adoption de cette limite, qui englobe les paysages les plus typiques et les plus remarquables, offre plusieurs avantages :
- une délimitation naturelle commode
- la préservation des vues vers le littoral le long de l'itinéraire touristique
- la protection du littoral directement menacé alors que l'intérieur des terres n'évolue que lentement" Site des Caps Blanc-Nez et Gris-Nez, Rapport du conservateur

Face au détroit du Pas-de-Calais, le site inscrit des Caps Blanc-Nez et Gris-Nez s'étendait entre les agglomérations de Boulogne et Calais sur 18 km de côtes. Depuis le classement du site des Deux Caps en 1987 (voir fiche site 62-SC 36), le site inscrit, non abrogé, complète la protection dans les terres. Le périmètre du site inscrit, séparé en trois secteurs, comprend :

- au sud, autour d'Audinghen, une partie de plateau compris entre la limite du site classé des Deux Caps et la D 940 (il inclut la valleuse de Framezelle, et une partie du village d'Audinghen et de Tardinghen).
- au centre, le secteur ouest de Wissant jusqu'à la D940, centre ancien et extensions, secteur balnéaire et dunes d'aval
- au nord, les pentes Sud et Est du Mont Fouret jusqu'au tunnel sous la Manche à Sangatte ; la partie nord du village d'Escalles

Un paysage ouvert sur les horizons

« Le trajet de Calais à Boulogne est une ravissante promenade. La route court à travers les plus beaux paysages du monde. Les collines et vallées s'enflent et s'abaissent en ondulations magnifiques. Sur les hauteurs on a des spectacles immenses. À perte de vue des étages de champs et des prés cousus les uns aux autres ; de grandes plaines rousses, de grandes plaines vertes, des clochers, des villages, des bois qui présentent de cent façons leurs grands trapèzes sombres, et toujours, tout au fond, à l'occident, un bel écartement de collines que la mer emplit comme un vase. La route descend, tout change, on est dans le petit, dans le limité, dans le charmant ; trois arbres vous bornent l'horizon.(...) On remonte, et l'on retrouve le ciel, la terre, la mer, l'infini. Vraiment, je suis ébloui, chaque jour, de toutes les merveilles que Dieu fait avec du vert et du bleu. »
Victor Hugo, *Lettre à Adèle*, 4 septembre 1837

Le paysage offre un relief souple, marqué par la rupture forte due aux deux caps et la grande échancrure de la baie de Wissant-Tardinghen. Les nombreux petits cours d'eau se jetant dans la mer ont façonné le relief et multiplié les points de vues. L'agriculture d'openfield sur ce paysage côtier de plateau dégage de nombreuses ouvertures et vues lointaines. Les larges horizons du paysage ouvert, l'ondulation du relief, la mer, les falaises et les monts en toile de fond ont fait la renommée de ce site et inspiré nombre de peintres et écrivains.

CRITÈRE Pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Paysager, scientifique (géologie, écologie) et historique

DÉLIMITATION Voir carte
SUPERFICIE 946 hectares et 33 ares
PROPRIÉTÉ Publique et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
PNR des Caps et Marais d'Opale.
Site classé
- Deux caps (voir Fiche 62-SC 36)

Site inscrit à proximité
- Camp de César, Wissant (voir Fiche 62-SI 12)

Monuments historiques inscrits
- Wissant : Villa Le Tymphonium (29 nov.1985)
- Audinghen : Eglise Saint-Pierre (02 mai 2006), Vestiges du fort du Gris-Nez (7 oct. 1988), Phare du Gris-Nez (30 déc. 2010)

Natura 2000 Falaises du Cran aux Oeufs et du Cap Gris-Nez, Dunes du Châtelet, Marais de Tardinghen et Dunes de Wissant

Label Grand Site de France des deux Caps (2011)

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
ZNIEFF 1 : Bois et friches calcaires entre Audresselles, Bazinghen et Wissant
ZNIEFF 2 : Dunes du Châtelet et marais de Tardinghen

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages des Falaises d'Opale, zone littorale entre Boulogne et Calais
AUDINGHEN : 589 h., AUDRESSELLES : 710 h.
ESCALLES : 301 h., PEUPLINGUES : 697 h.,
SANGATTE : 4 673 h., TARDINGHEN : 154 h.,
WISSANT : 1056 habitants (Insee RGP 2010)

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Dunes d'aval et baie de Wissant-Tardinghen, vue vers le Cap Gris Nez et les épis expérimentaux
- Wissant et le Cap Blanc Nez
- Vue aérienne du plateau et des falaises de Craie du Cap Blanc Nez, 2006 [*© Dreal NPDC*] : sites classé et inscrit





Fréquentation du site
Forte fréquentation touristique
Signalétique : balisage routier site des caps, panneaux d'informations historiques

Gestionnaires Public (CG62, Conservatoire du littoral-EDEN62) et privés

Etat actuel **Bon état général**
- Site : Grand Site de France, quelques zones dégradées par l'habitat léger de loisirs
- Environnement : arrière-pays rural

Tendance évolutive
- Site : urbanisation
- Environnement : arrière-pays rural

Au nord, le paysage est marqué par les falaises crayeuses du Blanc-Nez, avec les monts qui lui sont associés. La vue remarquable depuis les pentes Sud et Est du Mont Fouret s'étend sur la plaine maritime du Calaisis et les collines du Boulonnais.

Au centre, la baie de Wissant Tardinghen comprend des secteurs inscrits et classés. Ouverte vers la mer et les côtes anglaises, la baie offre des vues vers le Nord et les falaises crayeuses du Blanc-Nez ou vers le Sud et les monts du Gris-Nez. Un cordon étroit de dunes protège le marais situé à l'arrière des assauts de la mer. Cette partie du littoral est très sensible aux phénomènes d'érosion déclenchées par l'action du vent et de la mer. La partie sud-ouest, la dune d'aval, subit plus d'érosion, alors que la partie nord-est, la dune d'amont, semble stabilisée ou engraisse légèrement. A l'entrée ouest de Wissant, outre la dune d'Aval, le site protège la partie Est du marais arrière littoral de Tardinghen, la motte du bourg (falaise morte) et la carrière du phare, ancienne carrière de sables et gravier reconvertie en espace naturel ouvert au public. L'ensemble des ces espaces sont gérés par Eden62 sur les propriétés du conservatoire du littoral.

Au sud, le site protège les paysages situés entre le Cap Gris nez et Audinghen. Ouverte vers la mer et les côtes anglaises, la valleuse de Framezelle offre à nouveau des vues vers le Nord et les falaises crayeuses du Blanc-Nez ou vers le Sud et le Cap du Gris-Nez.

Un plateau agricole ouvert vers la mer
Des villages tournés vers la mer ou vers les terres

Les falaises battues par les vents sont longtemps demeurées désertes. Les constructions se sont développées en arrière de la côte, le long de la RD940 ou le long des routes perpendiculaires à celle-ci. Outre les villages, le secteur comprend quelques hameaux, écarts et fermes isolés qui se protègent des vents dominants par des écrans végétaux. Les résidences secondaires se sont développés dans les hameaux de Framzelle et Gris Nez, tandis qu'un habitat dispersé complétait les écarts agricoles du Cran aux oeufs et Waringzelle.

Au nord, Escalles au pied du Cap Blanc-Nez. Le site inscrit protège la partie Nord d'Escalles, au-delà de la D940, village particulièrement visible depuis le Cap Blanc-Nez.

Au centre, Wissant commune touristique balnéaire. Non loin du Cap Blanc Nez, cet ancien port de pêche, tourné vers la mer, est implanté en arrière de la dune au niveau de l'estuaire du ruisseau d'Herlen. Autour de l'église, le centre ancien regroupe maisons de villes et maisons de pêcheurs à l'architecture caractéristique, basse et accolées, avec une trame urbaine assez dense. Alentour les villas balnéaires se sont multipliées dès la fin du XIXe siècle. Un couple de peintres, les Demont-Breton, fit bâtir la villa le Typhonium en 1891 (protégée MH- hors site) et y créeront une école de peinture, contribuant à la renommée du site. Les artistes seront bientôt suivis des villégiateurs. Wissant atteindra le succès à la fin des années 1920. La commune aux extensions urbaines pavillonnaire s'est particulièrement développée vers la mer, avec de nombreuses résidences secondaires. Elle est aujourd'hui confrontée à la montée des eaux et au recul du trait de côte dans le secteur ouest. La digue face à la mer est en cours de renforcement.

Au sud, Tardinghen,village rural. Le village, bâti sur une motte au-dessus des marais est dominée par la silhouette de l'église Saint-Martin, entourée de son cimetière. Il fait face à un long trait de côte, peu accessible en raison de l'étendue du marais. L'habitat ancien est groupé autour de l'église. Des extensions urbaines ont été réalisées le long des voies au sud de la D940 (hors site).

Au sud, Audinghen, village d'origine agricole. Audinghen, situé à 2 km du littoral, sur le plateau, n'est pas en contact avec la mer et est plus tourné vers les terres. Ce village s'organise le long de la D 940. Il a été reconstruit après la seconde guerre mondiale. L'audacieux bâtiment de l'église Saint-Pierre, construit en 1950 en béton armé, entouré de son cimetière, est désormais protégé au titre des monuments historiques. Une urbanisation sous forme de lotissement pavillonnaire s'est étendu à l'est de la D940 (hors site protégé).

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- Le cap Gris-Nez, et les extensions urbaines du hameau de Gris-nez le long de la valleuse de Framezelle
- Vue vers Tardinghen et le cap Blanc Nez

En bas :
- Audinghen : l'église de la reconstruction et la requalification de la traversée de bourg
- Wissant : le centre près de l'église
- Wissant : maison et flobart (bateau traditionnel) dans le centre du bourg













Pour en savoir plus

- http://www.pasdecalais.fr/Grands-Projets/Operation-Grand-Site/Presentation
- Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps, *Scot paysager,* 2011
- Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps, Caue 62, *Construire et rénover sur la Terre des 2 Caps, cahier de références et de prescriptions paysagères et architecturales*, 2008.
- Drae, *Site des caps, dossier de classement, relevé photographique*, 1985
- Gallois P., *Le Wissant d'hier et ses environs*, Syndicat d'initiative de Wissant, site des deux caps, 1984
- ENR, *Promenade sur le site des deux caps*, 1984
- Briquet A., *Le littoral du Nord de la France et son évolution morphologique*, Armand Colin, Paris, 1930

Des vestiges du mur de l'Atlantique

Situé en face de l'Angleterre, cette partie du littoral a revêtu une importance stratégique. Pendant la seconde guerre mondiale, à partir de 1942, les allemands y construisent le mur de l'Atlantique, destiné à empêcher un débarquement sur les côtes occidentales de l'Europe. Ce mur est démantelé vers les années 1950, mais il en subsiste de nombreux vestiges, blockhaus et puissants ouvrages bétonnés ponctuant les champs ouverts, et le littoral ou enfrichés et dissimulés par la végétation.

A proximité d'Audinghen se dresse l'impressionnante *batterie Todt*, puissante batterie côtière, dont les canons pouvait atteindre l'Angleterre, aujourd'hui transformée en musée. Le site protège également à proximité le bois d'Haringzelles, bois créé de toutes pièces par les allemands avec la transplantation d'arbres adultes, afin de dissimuler la batterie.

Ces témoignages historiques deviennent des lieux de mémoire touristique et font l'objet d'un recensement effectué par la Drac qui permettra d'effectuer une sélection.

Aujourd'hui, un site reconnu et très fréquenté

Une fréquentation touristique en hausse. Le site des deux caps a dû faire face à l'augmentation constante de la pression touristique ces dernières années, avec désormais près de deux millions de visiteurs par an.

Le label "Grand site de France" lui a été attribué en 2011 afin de mettre en oeuvre un "*projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable*". Le périmètre du Grand Site dépasse le territoire des deux sites inscrit et classé (SI06 et SC36). Huit communes sont concernées par l'Opération Grand Site ou OGS (Wimereux, Ambleteuse, Audresselles, Audinghen, Tardinghen, Wissant, Escalles, Sangatte).

Parmi les travaux réalisés dans le cadre du Grand Site des deux caps, sur le territoire du site inscrit, peuvent être cités :
- la réorganisation de l'accueil du public (aire d'accueil entre l'église et la mairie à Tardinghen, nouveaux parkings entre Escalles et Haute Escalles...)
- la mise en valeur des villages avec notamment le réaménagement de la D940, rebaptisée "route de la corniche", dans la traversée d'Audinghen ou de Wissant.

Une pression foncière accrue. La reconnaissance de ce site exceptionnel s'est accompagnée d'une pression foncière accrue. Les paysages caractérisés par leurs ouvertures et leurs vues lointaines mettent en perspective l'étalement urbain, les silhouettes villageoises, leur limites urbaines et tout mitage de l'espace rural. Témoignant des inquiétudes liés à la grande sensibilité de ces paysages, plusieurs documents proposent de mieux prendre en compte les spécificités de ces paysages remarquables lors de tout projet d'urbanisation. Document de planification urbaine, un Scot paysager a été institué sur le territoire de la communauté de communes des deux caps. Il a pour objectif, entre autres, de "*limiter l'étalement urbain*" et "*préserver les cônes de vue et les échappées visuelles*". Le Scot définit également des "*zones de maintien de l'ouverture du paysage agricole*", et des "*zones déconseillées aux boisements*". Le Plu communautaire, en cours d'élaboration, devra traduire à une autre échelle ces orientations. Le Caue du Pas-de-Calais a également réalisé un cahier de références et de prescriptions architecturales et paysagères *Construire et rénover sur la terre des deux caps* (2008).

Enjeux

- Poursuite de l'entretien et de la mise en valeur du site
- Gestion de la pression touristique en respectant l'esprit des lieux
- Maîtrise de l'urbanisation dans des espaces extrêmement ouverts
- Site à intégrer à moyen terme dans le projet d'extension du site classé des deux caps envisagé sur les espaces arrières-littoraux
- Renouvellement du label "Grand site de France" du site des deux caps en 2017.

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- Vue vers le Mont Fouret
- Le Cap Blanc-Nez vu du perré de la plage de Wissant
- Habitat léger de loisirs sur la plage de Wissant

En bas :
- Village de Tardinghen : le parking vers les marais et belvédère aménagé
- Vue depuis la D940 Ouest vers la silhouette caractéristique du village de Tardinghen et son église







Sites inscrits du Pas-de-Calais

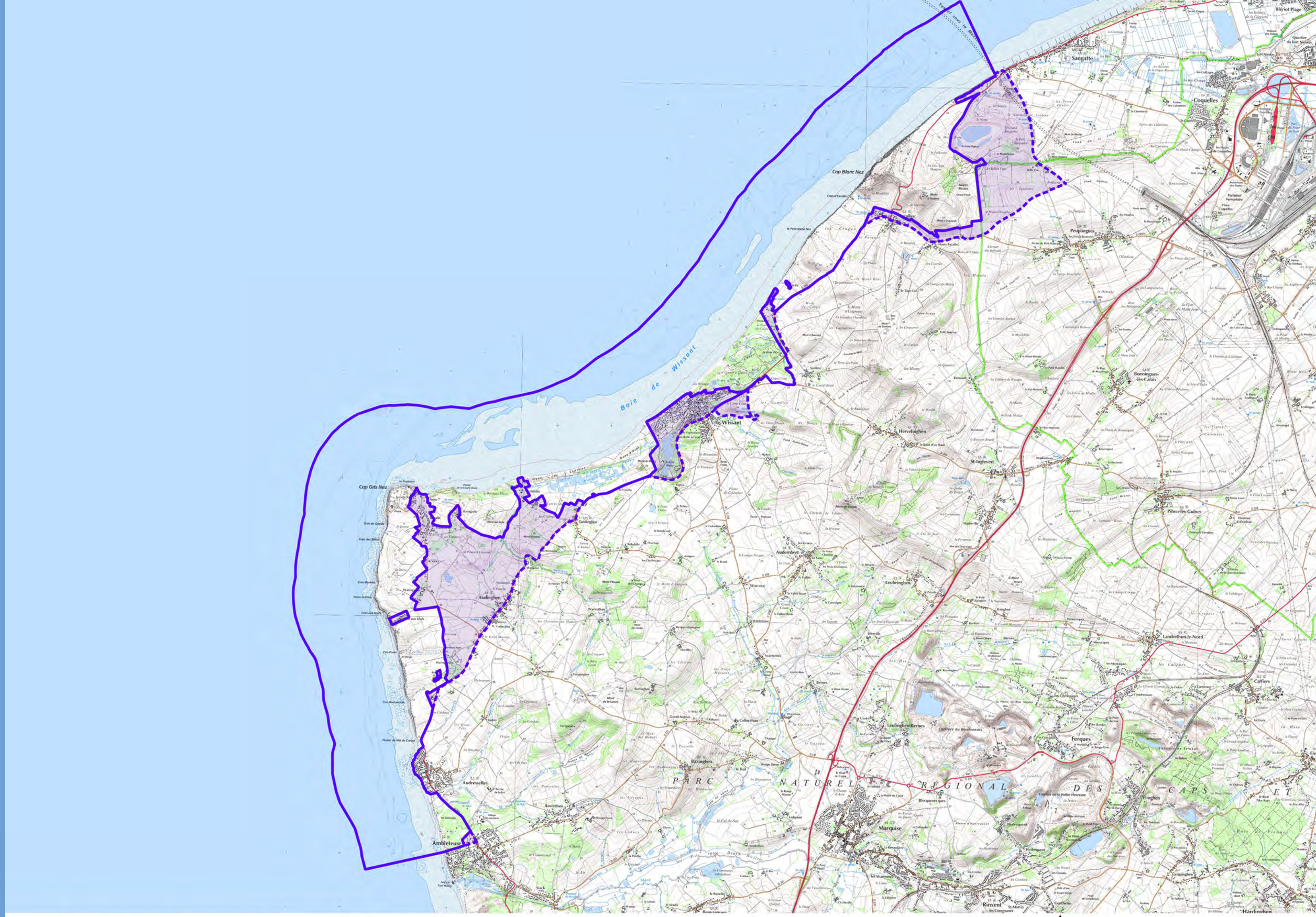

site classé site inscrit

©IGN Scan25®

Document non opposable au tiers

0 1000 2000 mètres

N

Dreal Nord-Pas-de-Calais
Atelier Traverses- 2013-2015





62-SI 07 Dune de la Manchue

Ambleteuse, Audresselles

SITE INSCRIT
Arrêté du 16 septembre 1970





La Manchue est un ruisseau côtier qui rejoint la mer à Audresselles. Il a donné son nom au site dit des *dunes de la Manchue* ou des *Garennes d'Ambleteuse*, massif dunaire situé au sud de son embouchure, entre les communes d'Audresselles et Ambleteuse.

Depuis 1987, la plus grande partie de ce site est désormais incluse dans le périmètre du site classé des deux Caps (voir fiche 62 SC36) dont il constitue la partie la plus méridionale. Le site inscrit n'a cependant pas été abrogé. Une petite surface relictuelle, dans l'angle sud-est de l'ancien site, qui correspond à une partie du camping municipal d'Ambleteuse, ne figure pas dans le nouveau périmètre classé, et reste inscrite.

Un petit massif dunaire fossile en bord de mer

Ces dunes basses présentent la particularité d'être plaquées sur un substrat de roches du Jurassique. Cette disposition apparaît sur le rivage dans une petite falaise où les couches de grès, de calcaire et d'argile du Jurassique sont surmontées par des dépôts de sable éolien conservant par endroit les traces d'un sol fossile du Quaternaire récent. Quelques dépressions humides et talwegs entaillant la falaise sont déterminés par la circulation des eaux sur les argiles imperméables.

Des vestiges archéologiques ont été retrouvés dans les dunes. Ils témoignent que ce site était occupé au Néolithique par des peuplades exploitant les ressources du littoral.

Une riche biodiversité

Le site a fait l'objet d'un inventaire du patrimoine naturel résumé dans la fiche de ZNIEFF des Garennes d'Ambleteuse :
« *Cette garenne est un site d'intérêt majeur puisqu'elle est principalement constituée de reliques de dunes flandriennes associées à une petite falaise littorale aux végétations diversifiées et à un système alluvial de ruisseau côtier. Elle permet d'assurer une continuité écologique entre le communal d'Ambleteuse et le front de mer. Ce site abrite une très grande diversité de végétation allant de la plage caillouteuse à la dune interne décalcifiée et associant à la xérosère [partie sèche] différentes végétations des hauts de falaise et de l'hygrosère [partie humide]* .

De nombreuses communautés végétales présentent un très grand intérêt patrimonial. Les systèmes de végétations côtières (dunes calcarifères, estran de galets) abritent chacun une espèce protégée en France : l'Elyme des sables et le Chou maritime. Le système des dunes décalcifiées est également remarquable (...) avec des alliances regroupant les végétations dunaires rarissimes de sables décalcifiés. Il faut également noter la présence de divers bas-marais (...) certains particulièrement originaux (dunes calcarifères et décalcifiées, hauts de falaises...). Ainsi ce sont au total au minimum 27 communautés végétales déterminantes de znieff qui sont connues sur ce site.

La flore est aussi très riche et diversifiée. Au total une cinquantaine de plantes déterminantes de znieff ont été observées sur le site, dont 13 protégées régionalement et trois au niveau national (Crambe maritima, Leymus arenarius, Viola saxatilis subsp. curtisii). Il convient de rappeler également la présence de deux taxons très rares et protégés dans la région : l'Orchis bouffon (Orchis morio) et la Jasione des montagnes. (...).

CRITÈRE Pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Paysager et scientifique (géo-écologie, archéologie)

DÉLIMITATION Dunes situées entre Ambleteuse et Audresselles. Limites : A l'ouest, le rivage ; au nord, le ruisseau de la Manchue ; à l'est, le CD 940 ; au sud, la rue des églantiers
SUPERFICIE 3 ha 86 ares
PROPRIÉTÉ Communale et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale
Sites protégés Site non abrogé inclus en 1987 pour partie dans le *site classé des Deux Caps* (voir Fiche 62 SC 36)
Monuments historiques à proximité :
- *Fort Vauban* dit Fort Mahon, à Ambleteuse, classé Monument Historique (19 oct. 1965)
- *Maison dite Villa Robinson*, à Ambleteuse, inscrit MH (26 avril 2001)

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- ZNIEFF 1 Garenne d'Ambleteuse

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages des Falaises d'Opale, entre Audresselles et Ambleteuse sur le littoral du Boulonnais
AMBLETEUSE : 1 912 habitants
AUDRESSELLES : 710 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- ENR, *Promenade sur le site des deux caps*, Espace naturel régional, 1984
- BRIQUET A., *Le littoral du Nord de la France et son évolution morphologique*, (pp 259-260, l'estuaire d'Audresselles), libraire A. Collin, 1930

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- En bordure de la cote d'Opale, vestiges du mur de l'Atlantique, dune de la Manchue et village d'Audresselles
- MONTHOLON François de, *Dunes d'Ambleteuse* [Coll. du musée de Boulogne-sur-Mer, N° d'inventaire : 210L © *photo Philippe Beurtheret- Provenance Musénor*]







FRÉQUENTATION DU SITE
Modérée à plus forte à proximité des agglomérations (attrait du littoral)
SIGNALÉTIQUE : balisage routier site des caps

GESTIONNAIRES Commune et privé

ETAT ACTUEL **Bon état général** avec quelques altérations
- Site : développement arbustes, urbanisation en limite
- Environnement : Village d'Audresselles et station balnéaire d'Ambleteuse.

A l'est de la D940, friches avec ancienne décharge, zone agricole et village de vacances à Ambleteuse

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : Dynamique naturelle, inclus en grande partie dans le Site des deux caps
- Environnement : développement de l'urbanisation des deux agglomérations

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- La Manchue et la falaise
- Village d'Audresselles au loin et falaise
- Dune basse sur substrat de roche

En bas : Ambleteuse
- Construction dans le site naturel protégé et extension d'Ambleteuse en limite
- Multiplication des panneaux publicitaires en bordure du site, le long de la D940, à l'entrée d'Ambleteuse
- Entrée du camping d'Ambleteuse

Parmi les six espèces déterminantes d'oiseaux nicheurs, il faut noter la nidification certaine du guêpier d'Europe ».

La dune blanche est fixée principalement par des oyats, mais les fourrés à argousiers, troènes et sureaux se développent, notamment près de la D940 qui forme la limite Est du site.

Aujourd'hui, une coupure d'urbanisation fragile

La protection a permis de préserver en grande partie ce site convoité à proximité du littoral, coupure naturelle entre les deux communes d'Audresselles et Ambleteuse. Peu aménagée, la partie du site désormais intégrée dans le site des deux Caps a conservé un caractère naturel plus authentique que certains sites plus spectaculaires et touristiques. Au sud, l'urbanisation d'Ambleteuse s'est étendue en direction des dunes de la Manchue. Quelques constructions ont été bâties dans le périmètre de ce site naturel.

La partie relictuelle du site, non incluse dans le site des deux Caps, est constituée par le camping municipal implanté dans l'angle sud-Est. A l'entrée d'Ambleteuse, les panneaux publicitaires se sont multipliés le long de la D940, en limite du site. Le site est concerné par l'Opération Grand Site du site des Deux Caps. Parmi les projets envisagés sont cités entre autres, le traitement paysager des entrées de la commune d'Ambleteuse (source *Vue des caps*, N°1, juillet août 2012)

Enjeux
- Site intégré en majorité dans le site classé des 2 Caps, mais non abrogé
- Site intégré dans l'opération "Grand site de France" du site des deux caps.
- Etude d'un plan de gestion pour limiter le développement des fourrés arbustifs et préserver la biodiversité
- Etude de liaisons avec les garennes d'Audresselles, site naturel mis en valeur à l'est de la départementale 940
- Transformation de la surface relictuelle du site inscrit

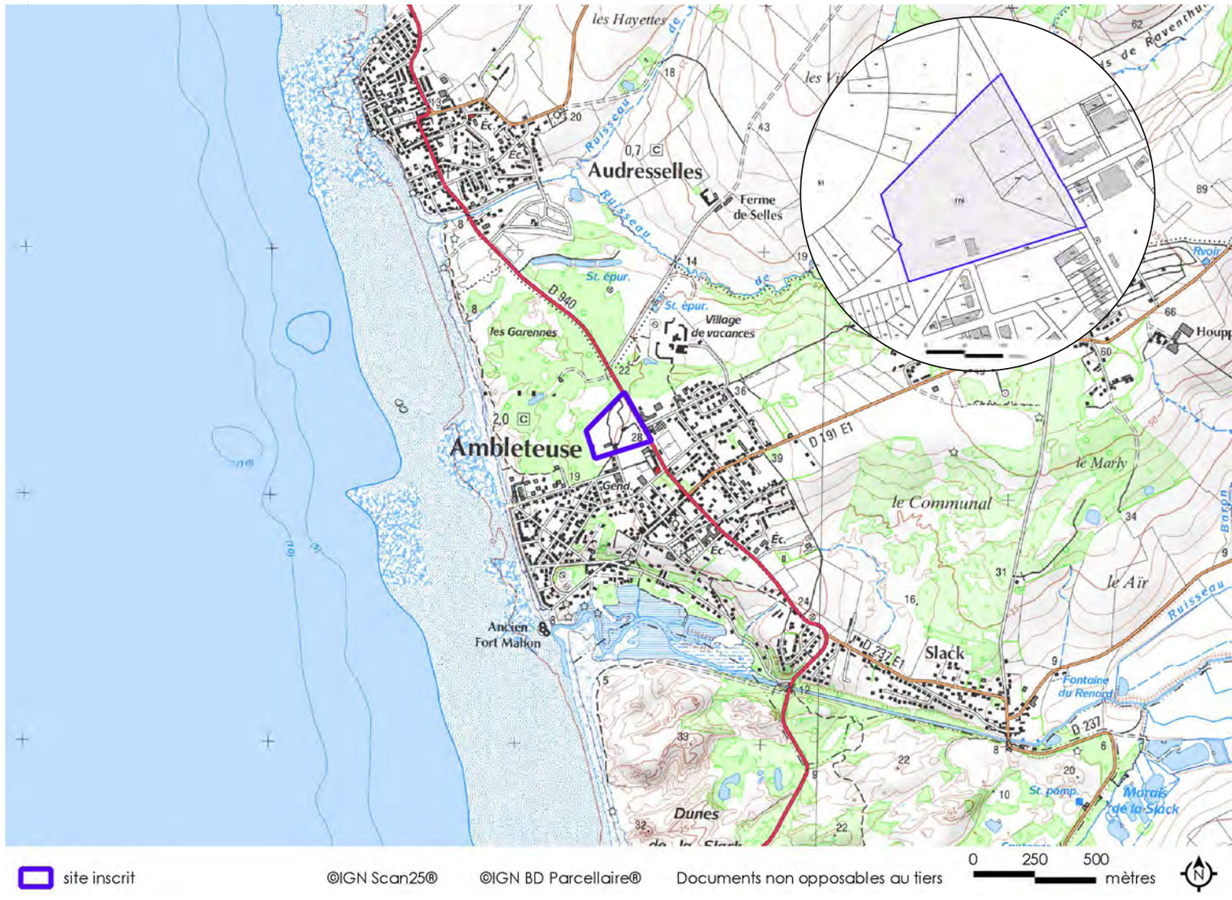











62-SI 08 Prairies de la Warenne

Wimereux

SITE INSCRIT
Arrêté du 16 septembre 1970



L'espace ouvert des prairies offrent des vues dégagées :
- au sud-ouest vers les premières constructions de Wimereux,
- au nord, nord-ouest vers le massif dunaire boisé,
- à l'est vers le mont Duez ou la côte de Bazinghen

Un espace agricole et naturel préservé

« *Les Prairies de la Warenne forment une dépression drainée par un ruisseau affluent de la Slack. Le vallon, directement alimenté par des sources, présente une succession de prairies non ou peu amendées, mésophiles à inondables, en mosaïque avec des bas-marais et des roselières turficoles, l'ensemble ponctués de quelques mares et de trois étangs de chasse. Sur le versant ouest, au niveau des marges du golf de Wimereux, un complexe de pelouses maigres, d'ourlets et de prairies dunaires dérivées vient s'insérer dans ce système hygrophile alluvial du fond de vallon.* » (extrait de la présentation de la ZNIEFF *Prairie de Wimereux*).

D'ouest en Est, on observe la zonation suivante :
- le contact entre les dunes de la Slack, qui s'élèvent à une trentaine de mètres
- une dépression centrale, constituée d'alluvions récentes argilo-sableuses ou tourbeuses, drainée par un ruisseau affluent de la Slack
- la croupe jurassique de la "Hove", où est implantée une ferme isolée d'origine ancienne.

La plus grande partie du site est formée par des prairies naturelles, humides dans la zone centrale. Quelques rares vestiges de haies subsistent en bordure des parcelles.

Un système défensif pendant la seconde guerre mondiale

Pendant la seconde guerre mondiale, la proximité de l'Angleterre provoqua la multiplication des défenses côtières entre Boulogne et Calais, afin de prévenir tout débarquement. Elles étaient intégrées dans le système défensif allemand du Mur de l'Atlantique.

Une voie ferrée fut construite entre la pointe aux oies et le site des prairies de Warenne. En bordure sud du site, fut installé un emplacement de tir pour une batterie installée sur voie ferrée. Le *Dombunker* qui l'abritait subsiste encore (en limite, hors site). Ce dispositif fut complété par des installations d'artillerie notamment à Honvault, aux Garennes et à la pointe de la Crèche. Ceci explique le bombardement de la zone et la présence de nombreux trous de bombes.



Un paysage ouvert vers de grands horizons

Les prairies de la Warenne sont situés sur la côte d'Opale, au nord de la commune balnéaire de Wimereux, à peu de distance de la mer. Elles s'étendent entre le site classé du *massif dunaire de la Slack*, vers la mer, au nord-ouest, et un groupe de collines d'argiles et de calcaires jurassiques qui culminent à 80 mètres au Mont Duez, vers l'est (commune de Wimille).

Le site inscrit, par le dégagement visuel qu'il offre sur le front continental du massif dunaire, constitue surtout une zone de protection paysagère aux abords du site classé.

CRITÈRE Pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Paysager et scientifique (milieux, faune, flore)

DÉLIMITATION Site inscrit compris entre le massif dunaire classé, le chemin des Garennes et la route départementale N° 237
SUPERFICIE 73 hectares et 77 ares
PROPRIÉTÉ Communale et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Sites protégés
Dans le prolongement du site classé des *dunes de la Slack* (voir fiche 62-SC N°33)

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- ZNIEFF 1 *Prairies de la Warenne*

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages des Falaises d'Opale, Boulonnais, zone arrière-littorale du Nord de Wimereux
WIMEREUX : 7 442 habitants
(Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS
- *Pelouses sèches du Nord/Pas-de-Calais*, 1998
- DUHAMEL F. , FOSSE D. , LOCOGE P., *Le site des prairies de la Warenne à Wimereux,* Etude Drae, Aerea, 1986

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Vue depuis l'est et la route de la Slack (D 937)
- Vue depuis le sud et le chemin des garennes : pâtures, mares de chasses et ferme de la Hove au loin
- Commune de Wimereux, Ferme de la Hove (site inscrit), © Imprimerie des amis du Fort d'Ambleteuse, Directeur J. Méreau, Dépot légal 4e trim 1977 (source dossier site Dreal)







FRÉQUENTATION DU SITE
Fréquentation locale
Sentier de randonnée
SIGNALÉTIQUE : Aucune

GESTIONNAIRES périmètre d'extension du conservatoire du littoral

ETAT ACTUEL **Bon état général**
- Site : zone agricole-prairie
- Environnement : Massif dunaire protégé, et agglomération de Wimereux.

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : Extension du site des deux caps (projet)
- Environnement : Urbanisation

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- Vue depuis l'est et la route de la Slack (D 937) en direction des constructions de Wimereux (lieu-dit Baston, les Garennes, château d'eau le Courgain
- Ruisseau affluent de la Slack et au loin, dunes boisées du golf
- Dombuncker (hors périmètre, en limite de site)

En bas :
- Mares de chasse et plantations de maïs sur les pentes
- Le cimetière paysager
- Vue vers le Mont Duez, le transformateur à réhabiliter et les habitations de Wimereux en bordure du site (le Baston)

Aujourd'hui un site rural aux abords qui s'urbanisent

Le site a conservé un intérêt paysager par les grandes perspectives qu'il dégage vers le paysage rural et un intérêt écologique pour la biodiversité. Cependant les abords du site s'urbanisent à l'ouest et au sud (extensions urbaines de Wimereux). A l'ouest, un lotissement au lieu-dit les Garennes s'est implanté en bordure du site le long du chemin aux oies. Au sud des constructions plus anciennes bordent le site au lieu-dit le baston. Au sud, un cimetière paysager a été créé dans le site protégé, créant une enclave le long du chemin des Garennes. Aménagé dans la pente, il s'ouvre vers le paysage extérieur. Le pavillon d'entrée marque le paysage de manière beaucoup plus ostensible. A l'ouest du site et pour une part dans le périmètre au nord s'étend le golf de Wimereux qui fut créé par des anglais en 1901 sur le massif dunaire et sera agrandi et planté progressivement.

Si la plus grande partie du site est formée par des prairies, des cultures de céréales ou de maïs apparaissent sur les hauts de versants. Le site est dans le périmètre d'extension du Conservatoire du littoral. Une gestion extensive avec fauche ou pâtures permet de maintenir la biodiversité du site. Dans la partie centrale trois plans d'eau ont été aménagés pour la chasse. Au nord, les bâtiments de la ferme isolée de la Hove servent de repère.

Enjeux

- Requalification de certains abords dégradés (transformateur en mauvais état le long du chemin aux oies ; ferme abandonnée au lieu-dit la Ronville, à l'entrée sud-est du périmètre protégé, hors site)
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Site inclus dans l'opération "Grand site de France" du site des deux caps.
- Ce site serait à intégrer dans le projet d'extension du site classé des deux caps sur les espaces arrières-littoraux : *Monts arrières-littoraux et vallées adjacentes*. (Au sud, *La Pointe de la Crèche*, porte d'entrée dans le grand site devrait être classée en 2015). Ceci permettrait de réaffirmer la protection du site vis-à-vis de l'urbanisation.

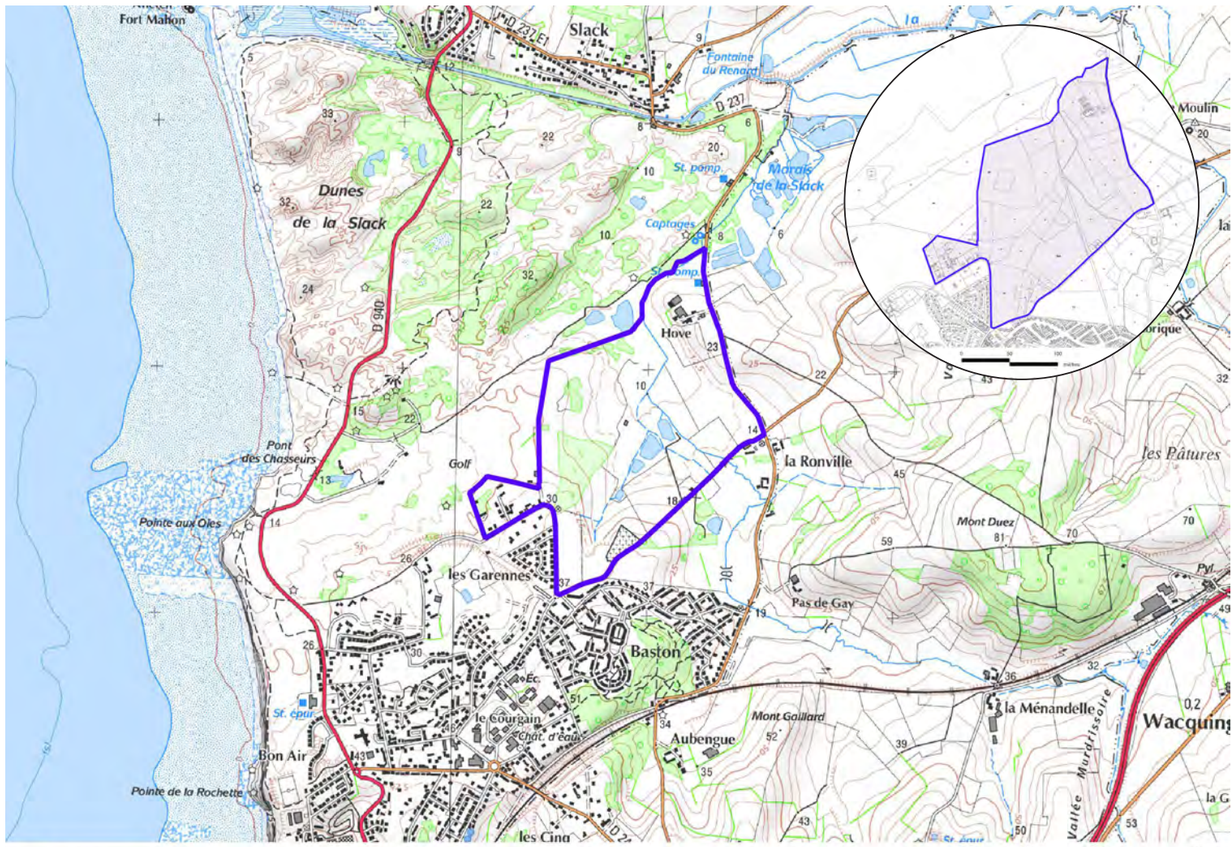











PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SI 09 Ville Haute de Montreuil-sur-mer et ses abords

Montreuil-sur-mer, La Madelaine-sous-Montreuil, Neuville-sous-Montreuil, Beaumerie-St Martin, Ecuires

SITE INSCRIT
Arrêté du 20 janvier 1971





Motivation de la protection. " *Sur une butte boisée dominant la Canche, la ville de Montreuil ceinte de ses remparts, constitue un des sites les plus remarquables du département. Elle est également une des rares cités du Nord de la France à avoir conservé à la fois son tissu urbain ancien et son système de fortifications. (...) Malheureusement, [le site de Montreuil] est aujourd'hui menacé. Le Service des Monuments Historiques a déjà été saisi d'un certain nombre de projets de lotissements et de HLM sur les pentes de la butte. (...) La protection doit être assez large car il existe, en dehors de la ceinture de pierre, des fortifications en terre qui mériteraient restitution. Elle doit permettre d'éviter toute action qui porterait atteinte au paysage et notamment un processus de descente de la Ville-Haute qui amènerait une désagrégation de la trame urbaine*." Rapport du Conservateur, Commission départementale des Sites, Perspectives et Paysage, 23 déc. 1968.

Un promontoire sur la vallée de la Canche

" *Montreuil-sur-Mer […] C'était autrefois une charmante ville. Ce n'est plus maintenant qu'une citadelle. Mais, des remparts, on a une vue admirable de coteaux et de prairies car la ville est haut située. Et puis il reste encore sur la place de vieilles églises qui ont un certain aspect. […] moi je regardais la campagne. […] C'est que, vois-tu, mon Adèle, c'est un beau et glorieux livre que la nature.*" (*Lettre à Adèle*, Victor Hugo, 5 sept. 1837)

Sur la rive gauche de la Canche, la butte de Montreuil forme un éperon crayeux détaché du plateau. Ce promontoire naturel qui domine les marais du Nord est relié au plateau par un étroit pédoncule au sud du lieu-dit *le pied de boeuf* ; à l'Ouest et à l'Est, il est flanqué de deux thalwegs qui descendent vers la vallée de la Canche : le *Val de la Madelaine* et le *Val St Martin*. Cette implantation stratégique sur un promontoire dominant trois vallées explique la fonction militaire de la ville de Montreuil.

Le site protège à la fois le site urbain de la haute et la basse ville de Montreuil et les paysages entourant la butte de Montreuil :
- à l'ouest, le plateau de Sorrus,
- au nord-ouest le Val de La Madelaine-sous-Montreuil qui s'élargit vers la Canche,
- au nord, les marais de Montreuil ,
- à l'est, le val Saint-Martin.

Une ville fortifiée d'origine médiévale

La Haute-ville de Montreuil s'est constituée autour de deux pôles : le monastère Saint-Saulve et le premier château édifié vers le IXe siècle. Au Moyen-Age, une remontée du niveau marin a facilité la création d'un port sur la Canche. La possession du lieu sera disputée entre le comte de Flandre et le Comte de Ponthieu. A la fin du Xe siècle, Hugues Capet incorpore Montreuil au domaine royal. La ville restera le seul port de mer des Capétiens jusqu'en 1204, date de la conquête de la Normandie. Philippe Auguste édifiera à Montreuil une forteresse royale dont des vestiges sont conservés dans l'enceinte de la citadelle construite au Nord-Ouest au XVIe siècle (cf. fiche-62 SC 14).

Un système de fortifications. La ville est déjà fortifiée au IXe siècle afin de résister aux assauts des Vikings. L'enceinte sera progressivement agrandie et modernisée au fur et à mesure de la croissance de la ville. Elle suit les contours de l'escarpement de Montreuil sur environ deux kilomètres. Les remparts dans leur état actuel sont formés d'éléments datant de différentes époques (Moyen-Age, XVIe et XVIIe siècles pour l'essentiel). Malgré les remaniements successifs, le tracé général reprend celui de l'enceinte de Philippe Auguste.

CRITÈRE pittoresque

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Paysager, historique, architectural (site urbain)

DÉLIMITATION Ensemble comprenant la butte de Montreuil, le site urbain de la Haute et de la basse ville, le plateau et le val de la Madelaine, le val St Martin et les marais de la Canche (Voir carte)
SUPERFICIE 326 hectares et 30 ares
PROPRIÉTÉ Publique et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Sites protégés
- Site inscrit : *Cavée Saint Firmin* (voir fiche 62-SI N°3), inclus dans le site Montreuil-sur-mer et val de Canche
- *Site classé de la citadelle* (voir Fiche 62-SC 14)

Monuments historiques : *Eglise Saint-Saulve, ancienne église Saint-Wulphy, ancienne chapelle de l'Orphelinat, Eglise Sainte-Austreberthe, remparts de la ville, Citadelle, Hôtel de France, Hôtel-Dieu, Maison à pans de bois, Maisons adossées aux anciens remparts, Ancien hôtel du Maréchal d'Acary-de-la-Rivière*
Natura 2000 (SIC) *Landes, mares et bois acides du plateau de Sorrus/St Josse, prairies alluviales et bois tourbeux en aval de Montreuil*

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages Montreuillois, vallée de la Canche
MONTREUIL-SUR-MER : 2 282 habitants (Insee RGP 2010)

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- La promenade du rempart Est aux abords plantés d'arbres et le Val Saint-Martin non visible en contrebas
- La promenade du rempart Est et la ville
- L'abbatiale Saint-Saulve
- *Montreuil-sur-mer*, [Illustrations de Voyage dans les 102 départements de la France.], Louis Brion de la Tour [des. et grav.], 1792-1802 ; Source Bibliothèque nationale de France, BNF.fr







Illustrations

- Magin, Jean, *Plan de Montreuil*, 1717 ; (© Gallica, BNF.fr)
- *Montreuil. - Cadastre, sections A, B et C : plan*, 1810 (© AD Pas de Calais, 3 P 1014/27)

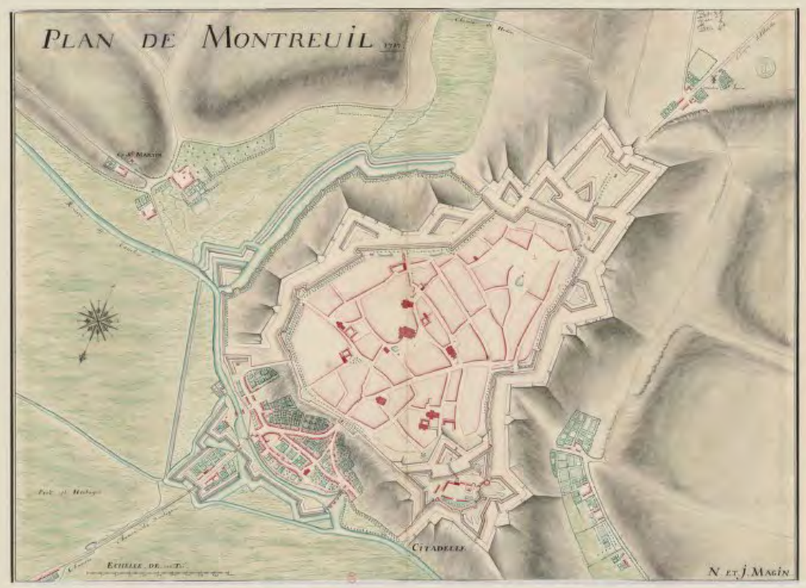

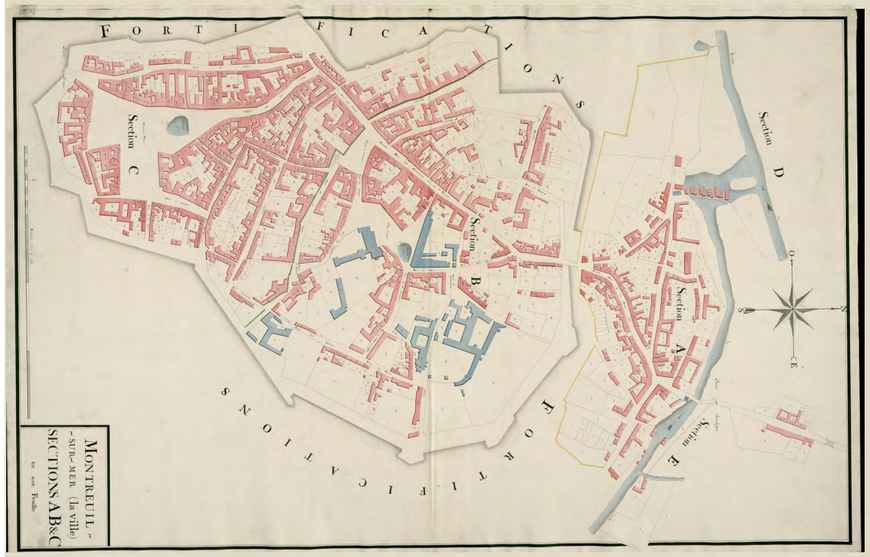

Sur le front Sud-Est, au pied du rempart de la Haute-Ville, on peut suivre une enceinte basse envahie par la végétation. Cette enceinte conserve des tours variées et des courtines en damier de grès et silex. Elle a été abandonnée après la prise de Montreuil par les troupes de Charles Quint en 1537.

Un tissu urbain ancien. La situation géographique de Montreuil favorisa l'essor du commerce et des échanges. Au sud, en liaison directe avec la route d'Abbeville, le marché principal, s'implantera sur une *Grand-Place* triangulaire (actuelle place du Général de Gaulle) dont un des côtés est formé par l'axe de communication principal (Grande Rue). A proximité, place Saint-Jacques, près du Théâtre bâti en 1821, s'élevait, au Moyen-Age, la Guilde Halle à la laine. Le premier marché ou *Petit Marché* se situait à l'emplacement de l'actuelle Place Gambetta.

Au nord, au-delà des fortifications, en bordure de la Canche, la Ville Basse s'est bâtie autour du port médiéval de la Poulie, du point de franchissement de la Canche et des moulins à eau établis le long de la rivière. La principale activité de ce quartier était autrefois la tannerie, qui a cessé depuis le début du XXe siècle. Un habitat groupé ancien s'est maintenu autour de l'église St-Josse-au-Val. Le quartier Est de la ville basse a été abandonné après 1537.

Au XVIIIe siècle, la prospérité économique entraîne un renouveau urbain. Les établissements religieux sont transformés et rénovés. L'église Ste-Austreberthe détruite par un incendie en 1733 est reconstruite. La noblesse des environs adopte de nouvelles habitudes et réside désormais en ville durant la saison d'hiver. La construction d'hôtels particuliers le long des principales voies de la ville entraîne la destruction du bâti médiéval et la transformation du parcellaire.

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :

- Les paysages depuis l'enceinte ouest, vers le plateau de Sorrus
- Développement urbain autour de la gare, depuis la promenade des remparts Est

- Les paysages depuis l'enceinte ouest, vers le val de la Madelaine-sous-Montreuil et la vallée de la Canche au loin







Fréquentation du site
touristique : chemins de randonnée, parcours thématiques du patrimoine (office de tourisme)
Signalétique : Pas de logo site, Panneaux historiques

Gestionnaires Commune, Privés
document de gestion- site natura 2000

Etat actuel **Bon état général.**
- Site : Opérations de réhabilitation dans le site urbain
- Environnement : Rural (plateau, val de Canche) et urbanisation des communes périphériques (projet d'urbanisation à la Madeleine-sous -Montreuil).

Tendance évolutive
- Site : Avap projetée
- Environnement : urbanisation des abords

Pour en savoir plus

- P. Heliot, A. Leduque, "Les fortifications de Montreuil-sur-mer au Moyen-Age", dans Revue du Nord, t. XXX, N° 188-119, 1948
- R. Rodiere, *Le pays de Montreuil* , dans la Picardie historique et monumentale, 1933
- J. Lestocquoy, Les origines de Montreuil-sur-mer, dans Revue du Nord, 1948
- J. Leroy, *Quand Montreuil était sur Mer-Quentovic*, 1979
- G. Bacquet, *Val de Canche*, 1982
- Atelier Desgroux-Girardin , *Vallée de la Canche, section Montreuil, Etaples, étude de l'environnement*, DDE du Pas-de-Calais, 1986

Sur le front Sud-Est, au pied du rempart de la Haute-Ville, on peut suivre une enceinte basse envahie par la végétation. Cette enceinte conserve des tours variées et des courtines en damier de grès et silex. Elle a été abandonnée après la prise de Montreuil par les troupes de Charles Quint en 1537.

Un tissu urbain ancien. La situation géographique de Montreuil favorisa l'essor du commerce et des échanges. Au sud, en liaison directe avec la route d'Abbeville, le marché principal, s'implantera sur une *Grand-Place* triangulaire (actuelle place du Général de Gaulle) dont un des côtés est formé par l'axe de communication principal (Grande Rue). A proximité, place Saint -Jacques, près du Théâtre bâti en 1821, s'élevait, au Moyen-Age, la Guilde Halle à la laine. Le premier marché ou *Petit Marché* se situait à l'emplacement de l'actuelle Place Gambetta.
Au nord, au-delà des fortifications, en bordure de la Canche, la Ville Basse s'est bâtie autour du port médiéval de la Poulie, du point de franchissement de la Canche et des moulins à eau établis le long de la rivière. La principale activité de ce quartier était autrefois la tannerie, qui a cessé depuis le début du XXe siècle. Un habitat groupé ancien s'est maintenu autour de l'église St-Josse-au-Val. Le quartier Est de la ville basse a été abandonné après 1537.

Au XVIIIe siècle, la prospérité économique entraîne un renouveau urbain. Les établissements religieux sont transformés et rénovés. L'église Ste-Austreberthe détruite par un incendie en 1733 est reconstruite. La noblesse des environs adopte de nouvelles habitudes et réside désormais en ville durant la saison d'hiver. La construction d'hôtels particuliers le long des principales voies de la ville entraîne la destruction du bâti médiéval et la transformation du parcellaire.
Une quarantaine d'hôtels particuliers seront construits, entre 1735 et 1810, le long de la grande rue (actuelle rue Pierre Ledent), de la rue de la chaîne ou la rue Carnot. Ils sont pour la plupart implantés en front de rue, avec une aile en retour ouvrant sur cour ou jardin. Parfois, un haut mur, doté d'un portail ouvre sur une cour d'honneur et sur la façade principale. L'*hôtel de Longvilliers* (rue de la chaîne, 1752) ou l'*hôtel Acary de la Rivière* (Parvis Saint-Firmin, 1810) s'ouvrent ainsi avec une double exposition entre cour et jardin. Les hôtels montreuillois adoptent une composition architecturale classique, symétrique et ordonnancée. Les matériaux mixtes et polychromes (souvent brique et pierre, avec parfois un soubassement renforcé en grès ou silex) offrent de multiples possibilités décoratives. L'emploi de pierre de taille calcaire seul est plus rare.

Après les destructions le long des grandes artères, les maisons d'ouvriers ou d'artisans se sont retrouvées concentrées souvent à proximité de l'enceinte, dans des rues secondaires ou en impasses. Ces rues pittoresques sont bordées de maisons modestes, bâties en torchis enduit, avec un soubassement de goudron les protégeant de l'humidité. Les façades à Rez-de-chaussée et comble ou avec un étage s'alignent le long de la cavée Saint-Firmin (voir fiche-62 SI 03), des rues du Clape -en-Bas ou du Clape-en-Haut.

Les archives communales de la ville conservent un plan de Montreuil-sur-Mer daté de 1781-1783. Ce document exceptionnel appelé également *Plan Varlet* offre une vision minutieuse de la ville avant les destructions dues à la Révolution.

Aujourd'hui, un site touristique préservé dans son écrin fortifié, quelques développements urbains aux abords

Un site touristique La ville de Montreuil a conservé son enceinte et d'admirables promenades plantées en haut des remparts, tout autour de la ville, offrant de belles perspectives vers les paysages. Les ormes de la promenade des remparts, atteints par la graphiose ont été abattus et la promenade a été replantée. Les remparts font l'objet de campagne de restauration régulière. La ville fait partie de l'association pour la mise en valeur des espaces fortifiés de la région Nord-Pas-de-Calais. A l'intérieur des remparts, la Haute-ville a préservé son tissu ancien.
A l'est et à l'ouest, un paysage encore rural
A l'est, le val Saint-Martin présente un fond humide de pâturages et d'anciens marais entre l'enceinte basse et le rebord du plateau crayeux de Beaumerie où est implantée la déviation de la RN1. Depuis les remparts, les vues vers le val sont limitées par la présence de boisements sur les glacis des remparts. A la demande de la commune a été mis en place un plan de gestion sur la citadelle, les glacis et le pied des bastions (Conservatoire des sites naturels, 2012) pré-

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- La façade principale en pierre calcaire de l'hôtel Acary de la Rivière, située Parvis Saint-Firmin (1810)
- La place du Général de Gaulle et les arbres de l'enceinte en arrière-plan
- Façade brique et pierre au 58 rue Pierre Ledent

En bas :
- La ville en contrebas de l'enceinte
- Deux rues pittoresques : la rue du Mont-Hulin et la rue du Clape-en-Haut
- Modénature brique et pierre
- Portail 119 rue Pierre Ledent











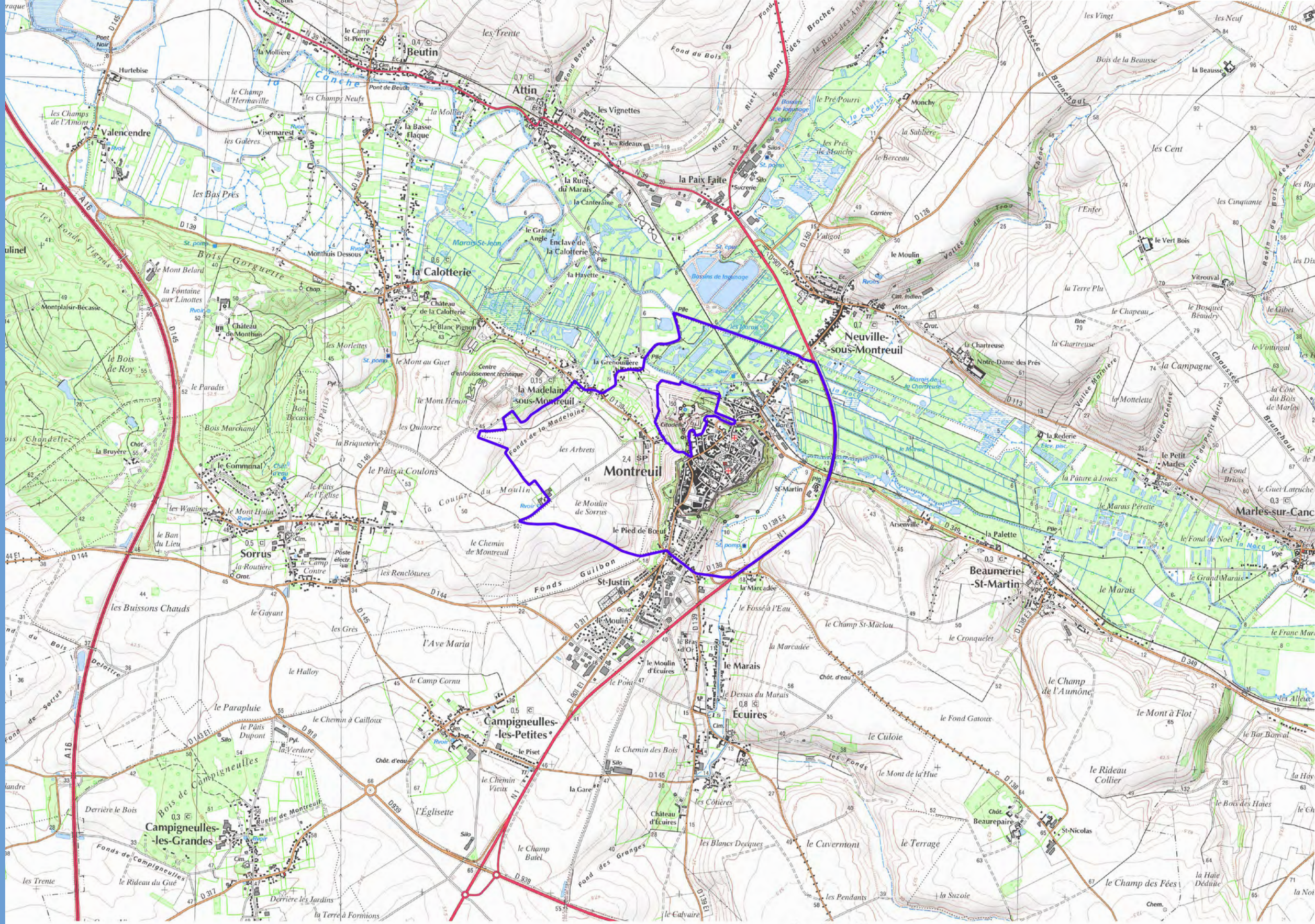

site inscrit

©IGN Scan25®

Document non opposable au tiers

0 250 500 mètres





62-SI 10 Dunes d'Etaples (route touristique D 940)

Etaples

SITE INSCRIT
Arrêté du 25 janvier 1971



Sur la rive nord de l'estuaire de la Canche, à la sortie nord d'Etaples, en direction de Boulogne-sur-mer, s'étend un vaste espace naturel. Le site inscrit protège les dunes situées de part et d'autre de la D940, route touristique qui longe le littoral. Il est complété par la réserve naturelle de la baie de Canche, qui assure la protection vers l'estuaire de la Canche et la Manche, à l'ouest et au nord du site. Le Conservatoire du littoral a acquis quelques parcelles du site au nord qui sont intégrées dans sa propriété dite des « Garennes de Lornel ».

Un massif dunaire à l'embouchure de la Canche

Les dunes d'Etaples s'élèvent rapidement d'Ouest en Est, jusqu'à atteindre 80 mètres. Le massif dunaire est formé ici par les vents d'ouest qui plaquent les sables sur le talus d'une ancienne falaise quaternaire de craie bordant le plateau. Les plus hautes dunes offrent un point de vue sur l'estuaire de la Canche et Le Touquet. Hormis les plantations de pins ou de feuillus (peupliers, érables...), la plus grande partie de la végétation est constituée de fourrés arbustifs à argousiers, troènes, sureaux et saules rampant. A l'est, on note la présence de dunes grises (végétation herbacée, fétuques... associée à un tapis de sedums, mousses et lichens). Face au cimetière britannique, quelques dunes vives, ponctuées d'oyats ont subi une reprise éolienne. Plusieurs gisements archéologiques ont été découverts à l'intérieur du site (néolithique, Gallo-Romain).

Le cimetière britannique d'Etaples

A l'ouest, le centre du site abrite le plus important cimetière militaire britannique du continent, établi sur les dunes au milieu des pins. Il abrite les sépultures de 11 500 combattants de la première et deuxième guerre mondiale. Il est situé à l'endroit où « *sur une étroite bande de terrain à la sortie du port de pêche, l'armée britannique crée à partir de 1915 ce qui deviendra le plus important complexe hospitalier de l'époque. (...) Les terrains disponibles au nord d'Etaples et situés à proximité d'une voie ferrée et de la route de Boulogne offrent des conditions idéales à l'établissement du plus grand camp d'entraînement de l'armée impériale en dehors de Grande-Bretagne. A peine débarqués à Boulogne, les soldats venant de tout l'Empire sont regroupés dans ce camp pour subir un dernier entraînement avant de partir pour le front, en Flandres, en Artois ou dans la Somme. Le poète Wilfred Owen en parlera comme : une sorte d'enclos où l'on parque les animaux quelques jours avant l'abattoir* ».
(Nord-Pas-de-Calais, Chemins de mémoire 14-18).

Inauguré en1922 par le Roi d'Angleterre Georges V, le cimetière est l'oeuvre de Sir Edwin Lutyens. La terrasse centrale mettait magnifiquement en scène le paysage de l'estuaire de la Canche, et l'alignement de tombes à ses pieds. Actuellement, les frondaisons le long de la voie ferrée masquent peu à peu les points de vue sur l'estuaire.



Motivation de la protection. " *Le Guide touristique de la Côte d'Opale, (...), décrit ainsi le paysage qui s'étend au Nord de l'agglomération d'Etaples : 'Une forêt mi-naturelle, mi-artificielle, s'est implantée, faite de pins et de peupliers, où abonde l'arbousier et où pullule le lapin de garenne. Cette végétation fait de la RN40, entre Etaples et Camiers, l'un des plus beaux endroits de la côte. Au grand cimetière britannique d'Etaples, la vue s'étend sur la Baie de Canche, avec, à l'horizon, la masse sombre de la forêt du Touquet.' La route touristique qui conduit du Touquet aux Caps Gris-Nez et Blanc-Nez- la corniche de la côte d'Opale- traverse ici une zone de dunes fossiles très anciennes (...) et longe le cimetière britannique le plus important du Continent, (...). Mais ce qui fait l'attrait tout particulier du site, c'est qu'il est le seul endroit d'où s'offre au touriste une très belle perspective sur la Baie de Canche et la forêt du Touquet dominée par le Croc des Aiglons*".
Rapport du Conservateur lors de l'inscription

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Paysager et scientifique, historique

DÉLIMITATION Bande de protection de part et d'autre de la D 940 limitée : au nord : limite communale entre Etaples et Camiers ; à l'est : ligne parallèle à la RD 940 à 200 mètres de celle-ci ; au sud : Chemin du château des Bergeries ; à l'ouest : voie ferrée Paris-Calais.
SUPERFICIE 112 hectares et 32 ares
PROPRIÉTÉ Publique et Privée (commune et Conservatoire du littoral)

AUTRES PROTECTIONS :
Réserve naturelle *de la Baie de Canche (partie)*
Site natura 2000 (SIC) : *Estuaire de la Canche, dunes picardes plaquées sur l'ancienne falaise, forêt d'Hardelot et falaise d'Equihen (partie)*
ZPPAUP *d'Etaples* (Hors site)
INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- ZNIEFF 1 : *Dunes de Camiers et Baie de Canche*

POUR EN SAVOIR PLUS
- GEHU J.M. (et coll.), *Proposition pour la création d'une Réserve Naturelle Camier/Etaples – Baie de Canche et Dunes de Camiers* (1980) et propositions complémentaires (1984).
- *Etaples, Camiers, Lefaux : étude du massif dunaire* (mémoire de maîtrise), D.R.A.E., U.E.R. de géog. Lille 1982.
- *Guide géologique : Région du Nord*, Ed. Masson, 1973
- DELATTRE Ch , *Les grands traits géologiques de l'Artois, Ann. de la soc. géol. du Nord de la France*, T.LXXXIX, 1969
- BRIQUET A., *Le littoral du Nord de la France et son évolution morphologique*, Librairie Colin, 1930.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- vue depuis les dunes vers la baie de Canche et le Touquet
- le cimetière britannique
- Vue sur la D940 et les dunes de la "pièce à liards" au moment de la protection (© dossier archive site dreal)







CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Dunes et estuaires d'Opale
ETAPLES : 11 279 h. (Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE Cimetière militaire, piste cyclable le long de la D940, chemin de randonnée (GR 120) au nord
Office de tourisme à Etaples
SIGNALÉTIQUE : aucune

GESTIONNAIRES Eden 62 sur une partie du site (propriété du Conservatoire du littoral)

ETAT ACTUEL **Etat moyen**
- Site : Urbanisation au sud et à l'est
- Environnement : commune d'Etaples au sud, espaces naturels : à l'ouest, estuaire de la Canche ; à l'est, dunes de la Pièce à Liards et Butte aux Signaux ; au nord, massif dunaire de Lornel (Camiers).

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : fermeture des milieux, urbanisation, Projet de contournement routier d'Etaples
- Environnement : Réserve Naturelle créée au Nord et à l'Ouest ; en limite Sud, pression urbaine

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Argousiers
- Dunes grises et arbres
- Dunes plantées d'oyats et vue sur l'estuaire de la Canche depuis les dunes à l'est du cimetière, en limite de site

En bas :
- la D 940 au droit du cimetière militaire, boisement des abords de la D 940
- la D 940 et l'entrée sud d'Etaples : urbanisation du site, panneaux publicitaires, centre commercial
- accès à l'hôtel Kyriad, le long de la D940

Aujourd'hui, une fermeture des milieux dunaires et un mitage du site le long de la RD940

Une fermeture des milieux dunaires. La dynamique naturelle, avec l'extension des fourrés arbustifs et des boisements, entraîne une fermeture progressive des milieux dunaires. Eden 62 intervient sur une partie du site en favorisant " *l'ouverture du milieu sur pelouses sèches ou calcicoles et les pannes humides*" (fauche des pannes et contrôle de l'Erable Sycomore et de l'Ailanthe) afin de "*renforcer les populations d'Engoulevent d'Europe*". Avec la croissance des boisements, le site a perdu la vue du massif dunaire depuis la RD940 et les points de vues sur l'estuaire de la Canche se sont raréfiés.

Un mitage du site. Au sud, la ville d'Etaples s'est étendue sur une partie du site (centre commercial, gendarmerie, lotissement...). À proximité du cimetière britannique, sont implantés le camping municipal et un bar-brasserie. Lui est désormais adjoint un hôtel (50 chambres) avec bar-restaurant. Constructions, panneaux publicitaires et poteaux électriques contribuent à l'artificialisation de la traversée du site par la RD940. Le site, cerné par l'urbanisation au sud n'est pas signalé. Seuls les parkings aménagés pour le cimetière britannique permettent de s'arrêter le long de la RD940.

Enjeux

- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Renforcement de la protection et étude de l'extension du site dans la partie Est jusqu'à la ligne de crête (site naturel intégrant la vallée de Canche)
- Contrôle de l'urbanisation et requalification de l'entrée de ville (camping, constructions, panneaux publicitaires...)
- Gestion de l'ensemble du site, en favorisant l'ouverture des milieux et le maintien des points de vues vers l'estuaire et depuis la route touristique, recherche d'une ouverture au public du milieu dunaire (sentier de découverte...)

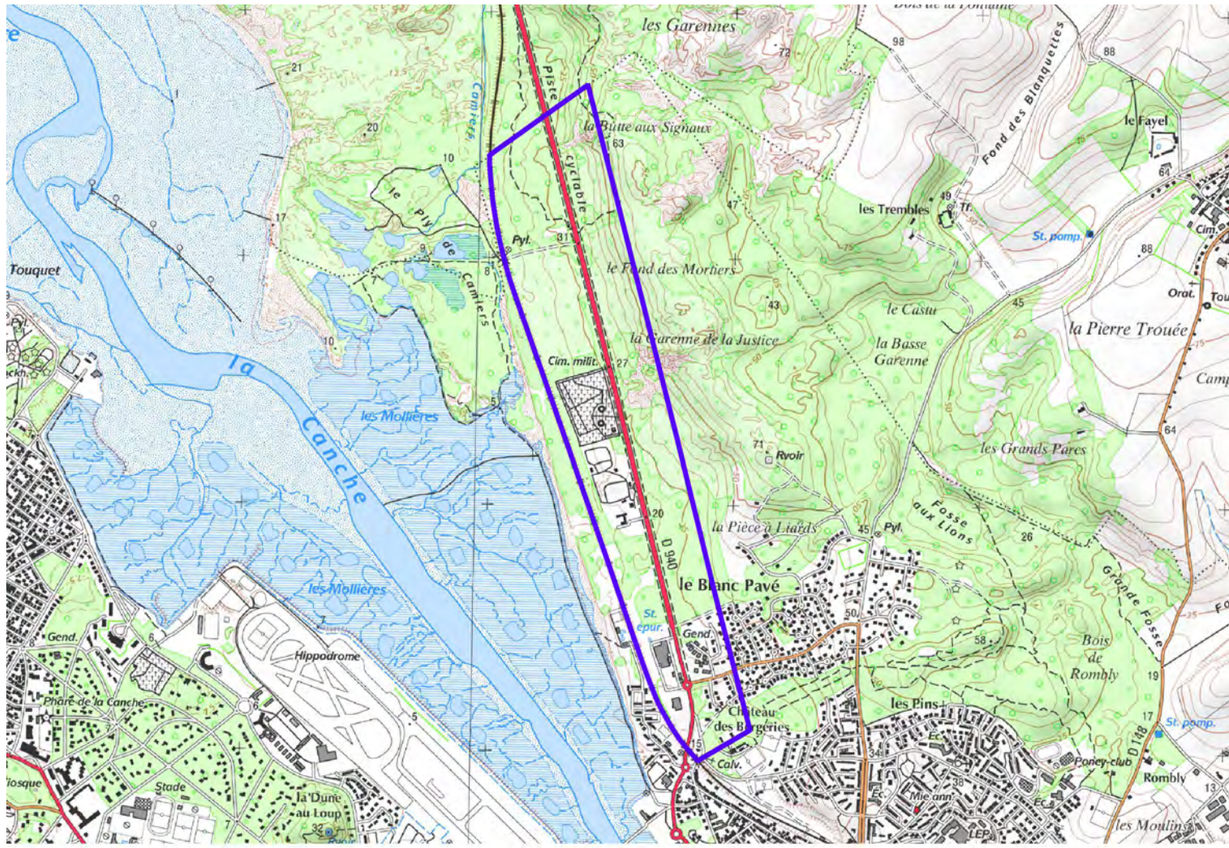











62-SI 11 Château et étang d'Hardelot

Condette

SITE INSCRIT
Arrêté du 18 juin 1971





Motivation de protection. Le site fut protégé à plusieurs titres :
- "*pour des raisons historiques, architecturales et pittoresque ; le site pourrait être digne d'être peint compte-tenu de la silhouette de son château néogothique, de son histoire remontant à l'époque médiévale puis en partie façonné par l'essor du mouvement balnéaire, de ses paysages aux ambiances bucoliques, d'espaces ouverts contrastant avec les milieux plus fermés liés aux étangs du lac des miroirs et plus au Sud de la Claire eau.*
- *pour des raisons biologiques, vu la richesse de ses zones humides liées à un réseau hydrographique particulier, de ses bois tourbeux et de son cortège de roselières et de mégaphorbiaies.*" (Rappel de la Commission départementale des sites et Paysages du Pas-de-Calais, 28 juin 2005, lors du réaménagement du marais)

Situé en l'arrière du massif dunaire d'Ecault et au contact de la forêt domaniale d'Hardelot, le périmètre inscrit comprend :
. au nord, le château, son parc et leurs abords ;
. au Sud, une zone humide traversée par le ruisseau de la Marenne et les étangs («Lac des Miroirs», «Etang de la Claire-Eau»).

Du château fort médiéval au château néogothique

Un château médiéval. Avant le XIIIe siècle, une motte féodale fut bâtie à l'entrée de l'estuaire. Vers 1230, le château est restauré par Philippe Hurepel, Comte de Boulogne, qui en fait sa résidence d'été. Le tracé de l'enceinte médiévale du XIIIe siècle décrit un octogone, de 80 à 90 mètres de diamètre, renforcé à chaque angle par une tour. De cette forteresse médiévale subsistent aujourd'hui le tracé de la courtine, sept tours, l'entrée au Nord-Est, deux galeries voûtées en sous-sol.

A l'extérieur, une double ceinture de larges fossés, comblés en 1827, est soulignée dans le paysage par des lignes de végétation concentriques. Remaniée jusqu'au XVIe siècle, la forteresse sera démantelée sur ordre du Cardinal de Richelieu en 1617, puis transformée en exploitation agricole.

Un château néogothique. La propriété est achetée en 1846 par un magistrat anglais, Sir John Hare. Celui-ci fit démolir les bâtiments existant à l'intérieur de l'enceinte. Il fit construire un corps de logis dans le goût Tudor, en 1848, en s'appuyant sur une tour et des souterrains médiévaux. John Withley l'un des fondateurs de la station du Touquet, racheta le château en 1897 ; c'est à partir de ce lieu de villégiature que sera lancée une nouvelle station touristique : Hardelot-Plage. Le château accueillait un hôtel et différentes activités tels que pêche, golf, etc. Le château a servi de décor à de nombreux films, dont quelques scènes de *Tess* de Roman Polanski.

De l'estuaire aux étangs

Au Moyen-âge, le ruisseau de la Becque formait un petit estuaire avant de rejoindre la mer. Les pratiques agricoles entraîneront le drainage des abords de l'estuaire. A la fin du XVIIe siècle, l'extension des dunes va progressivement fermer l'estuaire et créer, à l'arrière du littoral, des étangs et zones marécageuses formées par accumulation de sédiments et de matières organiques. Au centre de ce marais, la tourbe fut exploitée par l'homme. Une ancienne tourbière (*Lac des Miroirs*) est encore présente sur le site. Constitué d'une mosaïque de milieux humides et de boisements, le domaine constitue un corridor écologique important entre les forêts d'Hardelot et d'Ecault.

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Architectural et paysager, historique, scientifique

DÉLIMITATION Chemin allant de la mer au hameau du Choquet prolongeant le chemin des juifs situé sur St-Etienne au Mont ; D119 ; Embranchement de la D113 dit Av. François 1er, limite communale avec Neuf-châtel puis avec St-Etienne au Mont (voir carte).
SUPERFICIE 98 Hectares 37 ares
PROPRIÉTÉ Publique (commune et syndicat intercommunal) et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
PNR des Caps et Marais d'Opale
Monuments historiques dans Condette
• *Manoir dit Grand Moulin*, inscrit (12 août 1998)
Natura 2000, *Estuaire de la Canche, dunes picardes plaquées sur l'ancienne falaise, forêt d'Hardelot et falaise d'Equihen*
Réserve naturelle régionale des marais de Condette

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
• ZNIEFF : *Forêt domaniale d'Hardelot et ses lisières/ Etang de la Claire Eau*
• A proximité : *Dunes d'Ecault et de Condette*

POUR EN SAVOIR PLUS

• SERVICE RÉGIONAL DE L'INVENTAIRE DU PAS-DE-CALAIS, *Inventaire général..., Château d'Hardelot, à Condette*
• "Condette, protéger la biodiversité", dans Horticulture et Paysage, avril 2012
• SEYDOUX P., *Forteresses Médiévales du Nord de la France*, Ed. de la Morande, 1979
• WIMET P.A. , "Le château d'Hardelot", Revue de Boulogne, n° 241, 1955.
• Abbé THOBOIS B.-J., *Le château d'Hardelot*, 1905

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
• Cour intérieure du château
• Platelage bois, traversée du lac des miroirs
• *Vue générale*, dess Vaillant, B.M. de Boulogne s mer, Albums Vaillant 875, N°262, *© Mérimée, Service Régional de l'Inventaire,* Repr Inv P Caudroit 806201016X






CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Boulonnais, zone dunaire arrière-littorale, à proximité de la forêt d'Hardelot.
CONDETTE : 2 575 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
Fréquentation locale et touristique
Chemins balisés, Voie verte, piétons, cycles
Centre culturel de l'Entente cordiale, Festival estival de musique, expositions
SIGNALÉTIQUE : Pas de logo site, Panneau Monument Historique, Panneaux d'interprétation

GESTIONNAIRES Gestion par Eden 62

ETAT ACTUEL **Bon état général**
- Site : site requalifié
- Environnement : zones naturelles : dune boisée d'Ecault et forêt domaniale d'Hardelot ; Zone urbanisée : au Nord et à l'Est du site inscrit

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : Fréquentation touristique, dynamique naturelle
- Environnement : urbanisation des abords

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Pontons et platelage bois le long du lac des miroirs
- Pâture extensive
- Panneau mal-voyant

En bas :
- Parking et entrée du château
- Château et aménagement temporaire pour le festival
- Pâturage par bovin rustique

Aujourd'hui, un domaine réaménagé

Le domaine, laissé à l'abandon pendant de nombreuses années, grignoté sur ses marges par l'urbanisation, a fait l'objet d'une reconquête. En 2007, le Conseil Général du Pas-de-Calais a entrepris la restauration complète du château situé sur une petite éminence. Le petit château néo-Tudor en ressort étrillé, d'une blancheur légèrement kitsch, en attente de patine. Le centre de l'entente cordiale pour les relations avec le Kent y est inauguré en 2009. Des expositions sont organisés au château. Un festival de musique classique se déroule l'été. Un théâtre élisabéthain vient d'être construit à l'entrée du site pour l'accueillir. Des jardins ont été récemment recréés aux abords du château.

Autour, la réserve naturelle régionale du marais de Condette (35 ha) est ouverte au public. La commune a progressivement acquis les terrains et assuré leur protection en zone naturelle du PLU. Les aménagements (Agence Ariétur et Atelier Tétras) ont permis l'ouverture au public et une restauration-renaturation des espaces humides envahis par la végétation (nettoyage, curage et aménagements entre 2005 et 2008). Une ancienne route, transformée en voie verte (piéton, cycle) traverse le site. Les cheminements adaptés aux handicapés et aux non-voyants sont accompagnés de panneaux d'interprétation. Un platelage en bois fait le tour du lac des miroirs. Parkings, pontons et observatoires à oiseaux ont été aménagés. La vue sur le château depuis le lac des miroirs a été dégagée en coupant un bois de conifères. Le projet a reçu le prix "biodiversité en milieu urbanisé" décerné par le Ministère du développement durable (2012).
Eden 62 gère le site par des fauches avec exportations sur les zones de marais, un pâturage extensif des prairies avec des races rustiques et le "laisser-faire" pour les boisements sur sol tourbeux, qui évoluent lentement. La renouée du Japon, considérée comme plante invasive, s'étend aux abords du lac

Enjeux

- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Poursuite de l'entretien du site.
- Accueil d'un public toujours plus nombreux (stationnement à revoir sur l'ensemble du site...) et gestion des nouveaux usages liés à la construction du théâtre élisabéthain et à l'aménagement des jardins.

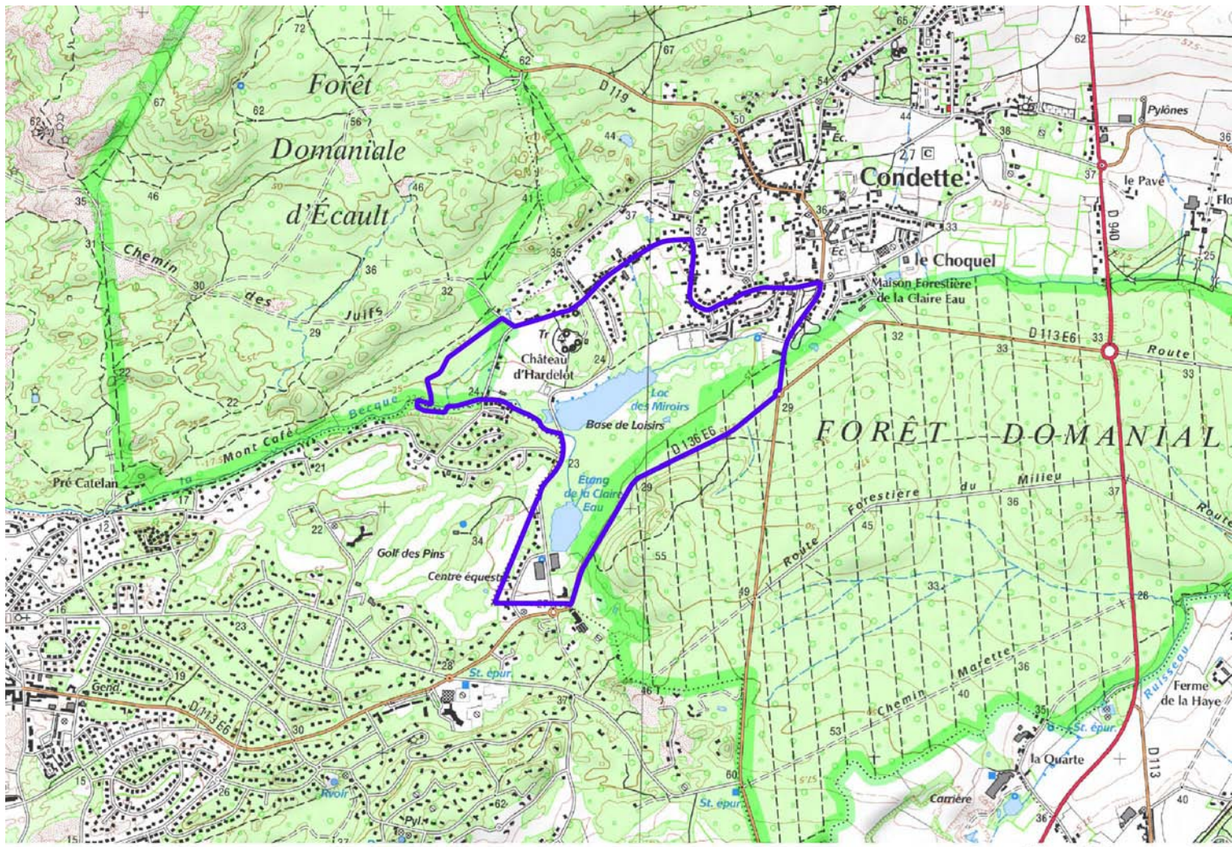









Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SI 12 Wissant «Camp de Césan»

Wissant

SITE INSCRIT
Arrêté du 1er mars 1973

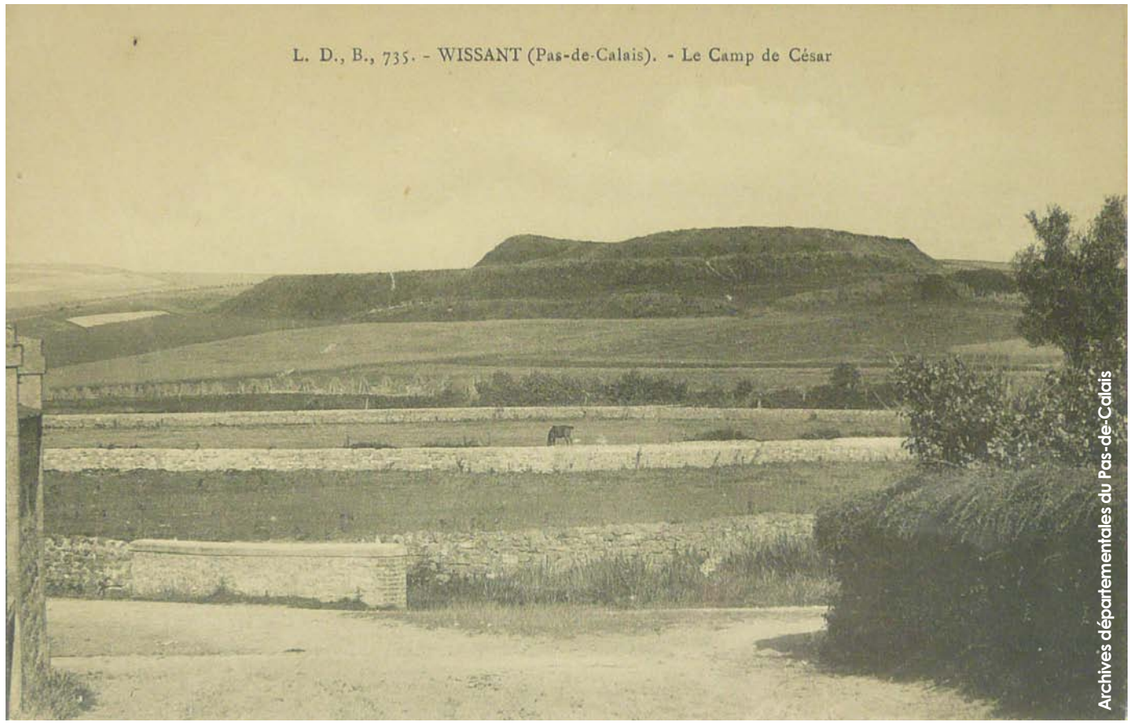



Motivation de la protection

"Le camp de César est probablement un retranchement protohistorique remanié au cours du Haut Moyen-Age. C'est la plus belle motte féodale du littoral. la municipalité est favorable à sa protection et à sa mise en valeur touristique".
Commission départementale des sites, 7 juin 1971

Un faux « camp de César »

Situé entre le Cap Gris Nez et le Cap Blanc Nez, le territoire de Wissant a été occupé par l'Homme depuis le Néolithique. À l'est de Wissant, le long de la route côtière D940 menant à Calais, se trouve une ancienne fortification en terre appelée *Camp de César*. Cette attribution a longtemps fait penser aux historiens que Wissant était Portus Itius, cité au livre VII de la Guerre des Gaules, un port d'embarquement des troupes romaines pour la conquête de l'Angleterre en 55 et 54 avant JC. Aucun vestige n'a jamais été retrouvé.

Jusqu'à la fin du XIIe siècle et l'ouverture du port de Calais, Wissant est le grand port du Nord. Une route de pèlerinage empruntée au Xe siècle, passait non loin du site du *Camp de César* et menait de la Grande-Bretagne à Rome en passant par Wissant, Guisnes, Thérouanne, Arras et Laon.

Une fortification médiévale

L'ouvrage défensif de Wissant, constitue en fait, un type particulier de motte castrale. Dans le Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais, publié en 1873 par la commission départementale des monuments historiques, il est précisé que " *la Motte du Castel est le nom ancien (1567) de ce qui est connu aujourd'hui sous le nom de Fort César (...) les autres noms tels que celui de Camp de César ou de motte Julienne sont des interprétations modernes*".

Cette ancienne fortification en terre à deux enceintes, daterait du haut Moyen Âge. Elle forme un plateau elliptique dont le grand axe (Est-Ouest) a 94 mètres et le petit axe 57 mètres. A l'Ouest, l'ellipse est très aplatie. Sur cette face aboutit une rampe qui traverse un fossé, large de 8 à 10 mètres. Le fossé qui entoure la motte présente une escarpe d'environ 15 mètres de hauteur et une contrescarpe de 3 à 4 mètres. L'ensemble est complété à l'Ouest par une levée de terre en forme de croissant, et au Sud par des rideaux parallèles palliant la pente.

En 1862, des fouilles menées par le baron de Sainte-Suzanne, sous la direction de l'agent-voyer cantonal, M. Leroy, de Marquise, constatent que le terrassement est "*taillé et comme sculpté dans un mamelon naturel*" (cf Dictionnaire archéologique).

A l'est, le cimetière, inclus dans le périmètre du site inscrit, conserve les substructions de l'église primitive de Wissant disparue à la Révolution. A proximité du cimetière se trouve la source du Pont charnier qui forme une des limites sud du site. L'eau qui s'écoule rejoint le ruisseau d'Herlen qui traverse Wissant.

Un belvédère sur les paysages

Le relief atteint 44 m au sommet de la motte. Le site domine l'agglomération de Wissant et le ruisseau de Herlen. Au nord et à l'ouest, le point de vue s'étend sur

CRITÈRE Historique
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Paysager et archéologique

DÉLIMITATION Camp de César et le cimetière, délimité par le C.D. n° 940, le C.V.O. n° 4, «le chemin des Morts» et le C.V.O. n° 5.
SUPERFICIE 20 hectares et 33 ares
PROPRIÉTÉ Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Parc Naturel Régional des caps et marais d'Opale
Sites protégés à proximité :
- *Site inscrit des Caps Blanc-Nez et Gris-Nez* (voir Fiche 62SI 06)
- *Site classé des Deux Caps* (voir Fiche 62SC 36)

Monuments historiques Hors périmètre
- *Villa Le Typhonium,* Wissant, inscrit MH (29 novembre 1985)

POUR EN SAVOIR PLUS :

- DRAC NORD-PAS DE CALAIS, Service Régional de l'archéologie, *Les mottes castrales*, 2003, 6 pages
- LEMAN-DELERIVE G., LEFRANC G., *Forteresses gauloises et gisements de l'Age du Fer dans le Nord/Pas-de-Calais,* Atlas archéologique n°2, A.P.A.R, Lille, 1980
- AGACHE R., "Survols de la zone littorale du Tréport à Calais", dans Revue Septentrion, T, 1, fasc. 5/6, 1970.

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages des Falaises d'Opale
WISSANT : 1056 habitants
(Insee RGP 2010)

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Les haies d'aubépine et les terres cultivées soulignant les reliefs de la motte vue de l'est en direction de Wissant
- Vue de la motte depuis la D940
- CPA : LDB 735- Wissant (Pas-de-Calais), *le camp de César* [© AD du Pas-de-Calais, 12J358/2013]





Fréquentation du site
Site privé, visible depuis la D940
Signalétique : aucune. Signalé comme "camp de César" sur les cartes IGN

Gestionnaires Terres loués à un agriculteur

Etat actuel **Bon état général**
- Site : Le sommet de la motte et le fond du fossé sont cultivés, les pentes sont plantées de haies.
- Environnement : Zone agricole, route départementale n° 940 et agglomération de Wissant.

Tendance évolutive
- Site : mise en valeur du site
- Environnement : Urbanisation à l'est et au nord

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Vue depuis les terrains sportifs de la commune
- Point de vue vers le Nord et les lotissements pavillonnaires de Wissant

En bas :
- La source
- Le cimetière et la vue vers les coteaux du Haut-Boulonnais
- Le chemin vers le cimetière, ponctué de bancs et la source signalée par des arbres

les lotissements pavillonnaires de Wissant qui s'implantent jusqu'aux limites du site. Vers le sud, la vue, notamment depuis le cimetière en promontoire, porte loin sur le paysage rural et la ligne de relief formée par les coteaux calcaires du Haut-Boulonnais, dans la suite de l'alignement du Mont de Couple.

Aujourd'hui, un site peu à peu rejoint par l'urbanisation

Le camp de César forme une butte à l'aspect boisé à l'entrée nord de la commune de Wissant. La protection a permis de préserver la motte, visible depuis la D940, mais le site est peu à peu rejoint par l'urbanisation de cette commune balnéaire qui s'est beaucoup développée.

Les terrains sont loués à un agriculteur. Le sommet de la motte et le fond du fossé sont cultivés. Les pentes plantées de haies d'aubépine signalent les reliefs et confèrent à la motte son aspect boisé. Au sud, près de la source, une parcelle a été récemment plantée de jeunes plants.

Au sud, le chemin vers le cimetière a conservé un caractère bucolique le long du ruisseau, avec la source plantée d'arbres. Des bancs sont installés le long du parcours et offrent un point de vue sur le paysage rural. Au nord, sont implantés les équipements sportifs de Wissant qui viennent s'encastrer dans le relief. Le site privé, qui n'est pas signalé, est défendu par des panneaux dissuasifs contre les intrusions (attention pièges).

Enjeux
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Poursuite de l'exploitation agricole du site, maintien des espaces ouverts autour de la motte (veille sur l'urbanisation des abords) et protection des fortifications en terre
- Mise en valeur en conservant et rendant lisible la structure et la lecture des éléments anciens de l'ancienne église et du système de fortifications
- Site intégré dans le Grand Site de France des Deux Caps
- Etude de l'intégration du site dans le projet d'extension du site classé des deux caps sur les espaces arrières-littoraux (Monts arrières-littoraux et vallées adjacentes).

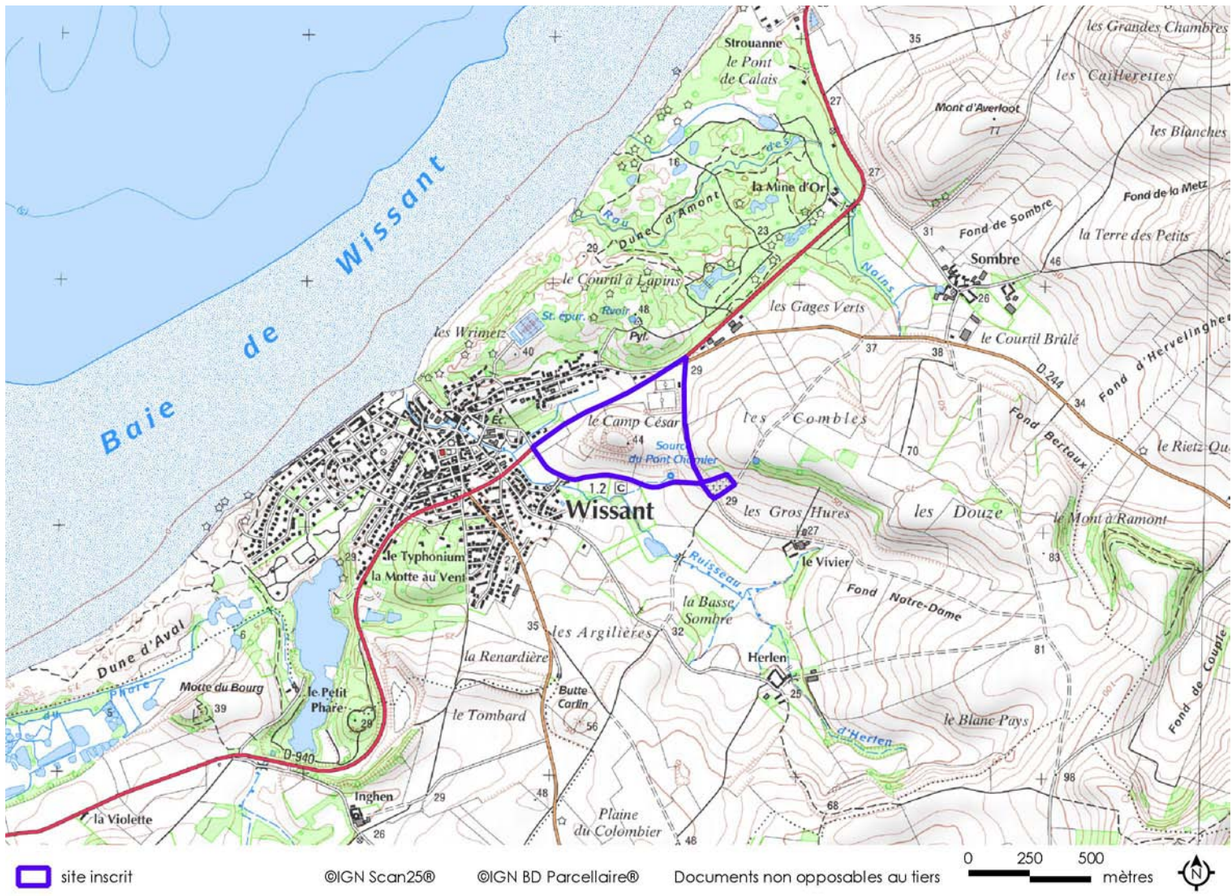











Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SI 13 Lac d'Ardres

Ardres, Balinghem et Brêmes

SITE INSCRIT
Arrêté du 04 janvier 1974





Motivation de protection. " *Le lac d'Ardres est un lieu de promenade et de détente pour la population Calaisienne. Toutefois, les travaux de comblement, entrepris par des propriétaires qui veulent agrandir leur parcelle, ont suscité des craintes pour l'avenir de ce plan d'eau. Les environs du lac d'Ardres constituent également une zone d'un grand intérêt scientifique dans les domaines de la géologie, de la paléogéographie et de l'archéologie. Le site géologique et archéologique qui s'étend sur Balinghen et Bois-en-Ardres, s'amenuise d'année en année, devant la multiplication des constructions non autorisées. Il serait souhaitable que la partie la plus importante du site scientifique, qui recouvre le site pittoresque et le prolonge vers le Nord, soit protégée en même temps que lui.*"
(Commission départementale des Sites, perspectives et Paysages, 19 déc. 1972)

Une zone marécageuse

La région d'Ardres est située au contact du versant continental de l'Artois et de la bordure de la Plaine maritime. Celle-ci comporte une zone de marais où affleure la tourbe de surface et la plaine proprement dite où se sont déposés les sédiments marins lors des transgressions dunkerquiennes (l'extension maximum de la mer se situe entre le IVe et le VIIe siècle).

Au nord de la ville d'Ardres, le site inscrit, limité à l'ouest par le canal d'Ardres comprend deux secteurs très différents dans leurs paysages et leurs usages :
- dans la partie Nord, le site archéologique des Noires-terres, entre le pont de Balinghem et le Pont d'Ardres
- dans la partie sud, le marais tourbeux, entre le bourg et le hameau de Bois-en-Ardres

Le site des Noires-terres qui s'étend sur une superficie importante, à vocation agricole, correspond à un Vicus gallo-romain ayant succédé à une installation gauloise primitive. Le sol noir comprend de nombreux débris témoins d'un habitat gallo-romain et d'importantes activités artisanales (fabrication de poteries et industrie du sel) qui se sont développées à partir de l'époque de la Tène.

L'installation des romains aux terres noires est établie vers le milieu du 1er siècle après JC. La période la plus florissante se situe au cours du IIe siècle, et le site sera abandonné vers la fin du IIIe siècle. La couche archéologique, qui peut atteindre 1,50 m d'épaisseur, repose le plus souvent sur la tourbe ou des dépôts lacustres. A l'est, vers Bois-en-Ardres, elle repose directement sur le limon du versant continental ; au nord, elle est recouverte par le sable coquillier de l'assise de Dunkerque qui marque la transgression marine de la fin du IVe siècle après JC.

Après une interruption prolongée de l'habitat, l'occupation des noires-terres réapparait au Moyen-Age, vers la fin du IXe siècle. Cette occupation ne sera que provisoire, le lieu est définitivement abandonné au Xe siècle, au profit de site de l'actuelle bourgade d'Ardres.

Le marais tourbeux. Les étangs actuels (improprement appelés lac d'Ardres) couvrent 64 ha et forment des plans d'eau aux contours irréguliers, entrecoupés par d'étroites bandes boisés sinueuses. Ces plans d'eau résultent de l'extraction de la tourbe qui a cessé dans la seconde moitié du XIXe siècle, suite à l'abandon de ce moyen de chauffage au profit du charbon. La profondeur maximale atteint 12 m au Trou d'Enfer. Au centre, une avenue rectiligne de 2 kilomètres, ancien chemin des tourbiers, est plantée de saules taillés en têtards. Elle sépare

Critère pittoresque
Dominante et intérêt du site Paysager et scientifique (archéologie, milieux)

Délimitation Au nord : le Watergang de 1777, à l'est : une ligne parallèle à la RN 43 à 50 m à l'ouest de celle-ci, au sud : un parallèle au boulevard Senlocq, à 100 m au nord de celui-ci, à l'ouest le canal d'Ardres
Superficie 333,55 hectares
Propriété Publique (commune, département) et Privée

Autres protections :
Monuments historiques dans Ardres : *ancienne chapelle des Carmes et église Notre-Dame de Grâces (inscrits), Bastion Condette, Silos à blé (classés)*
Site classé à proximité : *Allée de tilleuls d'Ardres* (voir fiche 62 SC N°1)

Pour en savoir plus

- Site internet de L'ACHA Association Culturelle et Historique d'Ardres www.asso.nordnet.fr/acha/
- Blondel J.R., *Etude sur le régime de propriété du lac d'Ardres depuis la Révolution*, Bull. Hist. et artistique du Calaisis N°26, juin 1996
- Ranson E., *Histoire d'Ardres depuis son origine jusqu'en 1891*, Saint-Omer, 1891, Réédition, Ardres, 1986
- Cabal M., Thoen H. , "L'industrie du sel à Ardres à l'époque romaine", Revue du Nord, Tome LXVII N° 264, 1985
- Somme J., Cabal M., *La plaine maritime dans la région d'Ardres et le site archéologique des Noires-Terres*, cahier de géographie physique-Université des sciences et techniques, Lille, 1972
- Cabal M., "Le site archéologique d'Ardres", revue du Nord, T. LV, 1973
- Blanchard E., *La Flandre...*, Librairie A. Collin, 1930

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Les noires terres, vue depuis la rue de l'épinette devant Bois-en-Ardres avec en arrière plan les collines de l'Artois
- Vue aérienne du Lac d'Ardres et ses abords [*© Cliché Ph. Frutier Altimage*]







CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages de la plaine maritime, Ardrésis
ARDRES : 4 223 h., BRÊMES : 1 296 h., BALINGHEM : 1 126 h. (Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
Site de loisirs fréquenté : base de loisirs, pêche, promenade, campings
SIGNALÉTIQUE : pas de logo site, lac signalé et panneaux d'informations historiques

GESTIONNAIRES Zone de préemption créée par le Département sur les rives du lac d'Ardres, gérée par Eden 62

ETAT ACTUEL **Etat moyen**
- Site : Zone agricole, marais, campings et urbanisation diffuse
- Environnement : urbanisation des abords

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : aménagement touristique, urbanisation
- Environnement : urbanisation des abords

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut : Le paysage plat aux horizons ouverts des noires terres :
- Vue vers la sucrerie du Pont d'Ardres (dans l'axe de la route) et le relief boisé et loti du Bois-en-Ardres
- Pâtures près des wateringues et du pont de Balinghem
- Pêche autour du Lac

En bas :
- L'ancien chemin des tourbiers (avenue du Lac) bordé de saules têtards
- Canotage sur le grand lac
- Mobil-Home autour du grand lac et du café du Lac
- Urbanisation linéaire le long du canal

le *grand lac* à l'est de l'*étang Palentin* et l'*étang du Vivier* à l'ouest. Il existe également quelques mares creusées pour la chasse au gibier d'eau.

La "tourbe de surface" qui affleure dans le marais forme une couche qui peut atteindre une épaisseur de 1 à 2 mètres. Un horizon roussâtre de roseaux à la base passe progressivement à une tourbe noire dans la partie supérieure. La tourbe s'est formée au IIe millénaire avant JC. Dans la partie Nord-Ouest, en bordure du canal d'Ardres, elle est recouverte par une mince couche de boues calcaire à Limnées. Le canal d'Ardres, limite ouest du site, est une rivière canalisée entre 1714 et 1730. Il joint Ardres au canal de Calais à moins de 5 km, au nord.

Aujourd'hui, une zone de loisirs aux abords urbanisés

Les noires terres, réserve archéologique, offrent un paysage agricole plat aux horizons ouverts, ponctué par quelques arbres et la végétation accompagnant les watergangs. La proximité des canaux explique l'implantation ancienne de la sucrerie du Pont d'Ardres, dont la silhouette industrielle ponctue l'horizon. Au nord-est, le Bois-en-Ardres, sur un léger réhaussement du relief, s'urbanise.

Grâce à l'attrait de son paysage, le "lac d'Ardres" devint un lieu de villégiature populaire (promenade, canotage, pêche, chasse) dès la fin du XIXe. Le phénomène s'est amplifié, s'accompagnant parfois d'une urbanisation secondaire avec l'implantation désordonnée d'habitat léger de loisirs et de constructions altérant peu à peu la qualité du site (bords des étangs, du canal et des voies). Guinguettes, campings, barques et zone de pêche attendent le visiteur.

Enjeux

- Réflexion sur la transformation du site inscrit et la mise en place d'une signalétique appropriée
- Proposition d'une charte paysagère ou d'un mini plan paysager (revalorisation de la lisibilité au site, redonner à comprendre la géomorphologie et les usages anciens, mise en valeur des anciennes structures végétales remarquables (saules têtards), intégration des usages dans le paysage, revalorisation des marges, travail sur les limites avec les espaces privatifs)
- Contrôle des extensions de l'urbanisation et mise en valeur de l'entrée d'Ardres le long du canal

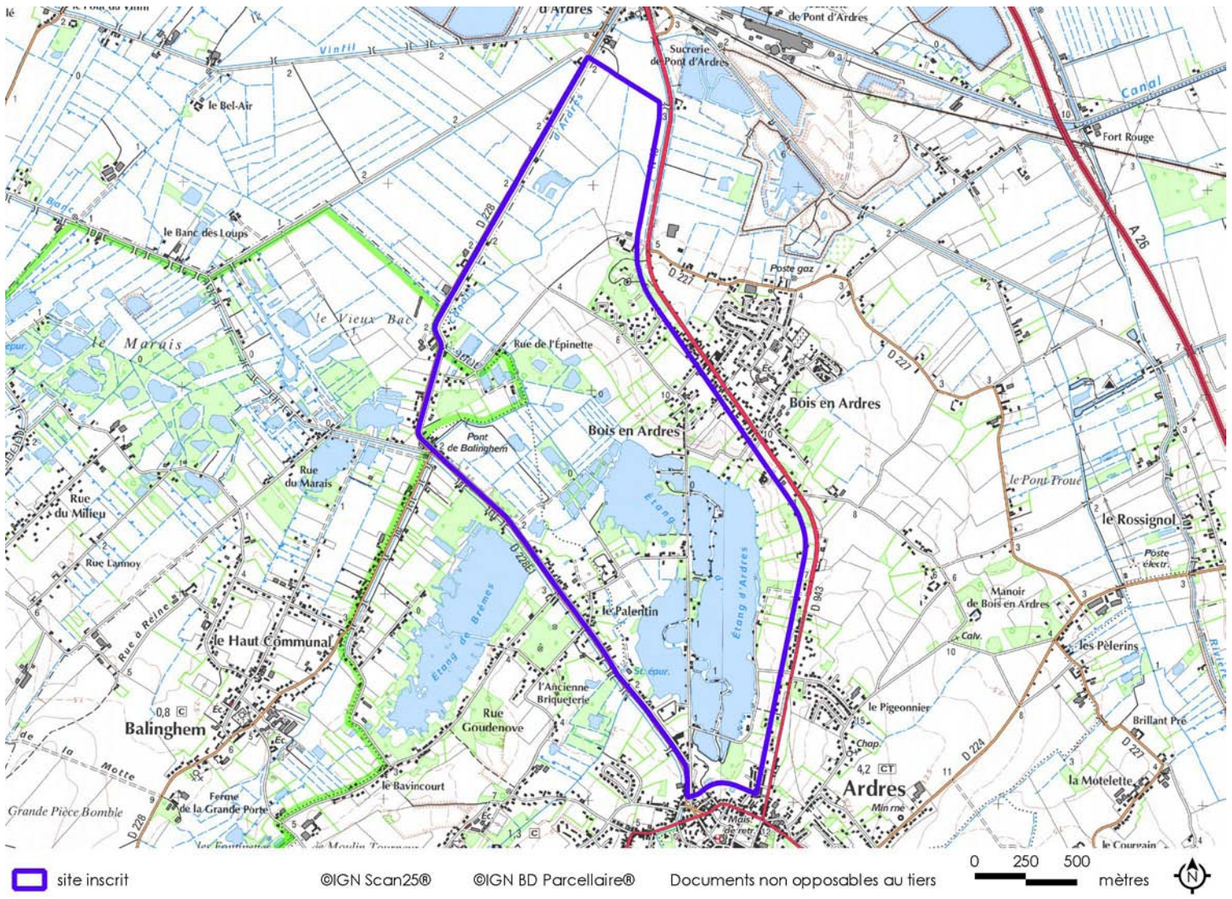













62-SI 14 Site urbain de Saint-Omer

Saint-Omer

SITE INSCRIT
Arrêté du 28 novembre 1975





Motivation de protection.

"Les facteurs historiques et géographiques contribuent à l'originalité du site urbain de Saint-Omer et expliquent que la ville ait conservé à notre époque un aspect de ville-musée d'une grande qualité architecturale. Il s'agit d'une ville médiévale dans son plan et son tissu urbain, XVIIe et XVIIIe dans l'essentiel de son architecture. (...) (Le) nouvel essor économique et urbain peut par ses conséquences porter atteinte au caractère pittoresque de la ville ancienne (...).
Saint-Omer est la ville ancienne la mieux conservée du département du Pas-de-Calais (particulièrement touché par les bombardements des deux dernières guerres) ; elle affirme sa vocation de ville d'Art et de Tourisme. C'est pourquoi une mesure de protection (...) est souhaitable afin de permettre la mise en valeur d'un ensemble urbain de grande qualité" Extrait du rapport de protection

Une ville médiévale entourée de marais sur trois côtés

Au contact de la retombée des plateaux de l'Artois crayeux et de la Flandre argileuse, Saint-Omer est une ville de fondation médiévale. Le site originel est formé par une légère éminence topographique (entre les courbes de 5 et 20 mètres), entourée de marais sur trois côtés et reliée au plateau crayeux par le sud-ouest. Cet espace de terre ferme s'avançant au milieu des marais est dénommé "Sithiu" dans les textes anciens.

La fondation d'un monastère au VIIe siècle est à l'origine de la cité. En 649, Adroald, seigneur local converti au christianisme, fait don d'une partie de ses propriétés de Sithiu. Omer, évêque de Thérouanne, fait attribuer la donation à trois moines : Bertin, Mommelin et Ebertram qui fondèrent un monastère à proximité des marais dans une île de l'Aa : insula Sithiu. Ce Sithiu primitif deviendra l'abbaye Saint-Bertin.

Deux pôles de développement

En haut sur la butte, Omer fait construire en 662 un second monastère, la collégiale Saint-Omer avec une chapelle dédiée à Notre-Dame. A proximité s'établit un castrum avec le premier château : donjon en bois édifié sur la motte du Bourc appelée aujourd'hui Mont Sithiu. La première enceinte vers le début du xe siècle, englobe l'enclos Notre-Dame et la motte féodale ; elle est flanquée d'un premier marché (vieux marché) mentionné en 873, établi sur l'actuelle place Victor Hugo.

L'enclos Notre-Dame, en haut, et l'abbaye Saint-Bertin en bas, constituent les deux noyaux à partir desquels la cité de Saint-Omer va naître. Entre ces deux pôles s'établissent au cours du Moyen-Age, des axes de développement Est-Ouest matérialisés par le tracé actuel des rues Gambetta, St Bertin, Carnot et Faidherbe.

Une succession d'enceintes fortifiées

La structure urbaine actuelle reflète le plan de la ville médiévale avec les étapes successives de sa croissance. Saint-Omer connaît une croissance urbaine spectaculaire. Vers l'an Mil, la seconde enceinte atteint 8 à 9 hectares. Elle englobe une extension au Nord-Ouest avec la nouvelle paroisse Sainte-Aldegonde, le vieux marché (place Victor Hugo), le Grand-Marché (actuelle place du maréchal Foch) et la Guildhalle (emplacement de l'hôtel de ville).

CRITÈRE pittoresque

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Architectural et urbain, archéologique

DÉLIMITATION La ville ancienne et le jardin public délimité par le Bd de Strasbourg, le quai du commerce, le chemin de contre halage bordant la dérivation du canal de l'Aa jusqu'à l'écluse Saint-Bertin, le chemin compris entre l'écluse Saint-Bertin et la passerelle sur la Meldyck, la passerelle sur la Meldyck, la limite communale de Saint-Omer, la haute Meldyck jusqu'à la rue de Thérouanne, la rue de Thérouanne, le Bd Clémenceau, la rue de Longue ville, la limite communale Saint-Omer Longuenesse jusqu'à l'allée du parc, l'allée du parc, le Bd des Alliés
SUPERFICIE 148 hectares et 65 ares
PROPRIÉTÉ Publique et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Parc naturel Régional des Caps et Marais d'Opale
Sites classés
- Rues dans la Haute ville de Saint-Omer (fiche 62-SC 15)
- Rivière des salines (fiche 62-SC 21)

Nombreux Monuments historiques (24)

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages Audomarois, au contact de l'Artois et de la Flandre, rive gauche de l'Aa
SAINT-OMER : 14 506 h. (Insee RGP 2010)

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- La place du Maréchal Foch, et l'hôtel de ville
- La place Victor Hugo, site du premier marché de la ville, avec la fontaine et l'hôtel Sainte-Aldegonde
- Vue aérienne du centre Saint-Omer [*© Cliché Ph. Frutier Altimage*]





ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut : L'eau dans la ville
- le quai des Salines
- le canal de Neuf fossé, en limite du site avec les entrepôts en briques le long du quai du commerce
- Faubourg, canal du Haut-Pont (hors site)

Au début du XIIe siècle, la troisième enceinte atteint 30 à 35 ha. Elle englobe des quartiers à l'est de la Haute-ville. Un nouvel axe Ouest-Est se crée entre le Grand Marché et les quais du Portus de la Basse-ville (place du Haut-Pont, quai des salines, place du Vinquai). Au début du XIIIe siècle, la ville fortifiée couvre 100 à 110 hectares, avec de plus cinq faubourgs extra-muros.

Le tracé de l'enceinte de la fin du Moyen-âge sera conservé par Vauban au XVIIe siècle, seules les fortifications seront remaniées et complétées par des ouvrages extérieurs. L'enceinte fortifiée subsistera jusqu'à la fin du XIXe siècle et sera démantelée en 1895. Les seuls vestiges des fortifications qui subsistent longent le jardin public, en bordure du Boulevard Vauban.

Entre 1892 et 1898, un jardin public a été aménagé en contrebas des remparts, au moment de leur démantèlement, par l'ingénieur François Ernest Guinoiseau. Il est séparé de la ville par le boulevard Vauban. Ce beau jardin conserve des vestiges des remparts (bastion, demi-lune, réduit planté d'arbres, murs). Il offre différents secteurs avec un jardin régulier aménagé sur l'ancien fossé, une esplanade centrale avec un kiosque à musique et un jardin à l'anglaise.

Des canaux dans la ville

La ville de Saint-Omer est indissociable des marais qui l'entoure sur trois côtés. En 1165, l'Aa fut canalisé à travers les marais. Ces grands travaux offrirent à la ville un débouché direct sur la mer au niveau de Gravelines et stimulèrent le commerce. De petits canaux furent également aménagés dans la ville afin d'alimenter les industries médiévales et d'acheminer les marchandises. Un port fut implanté dans la partie basse de la ville, au bas de la rue de Dunkerque (port du Haut-pont).

De ces aménagements subsistent le quai des Salines qui permet encore de voir l'eau dans la ville (cf. fiche 62-SC 21) et le quai du Commerce qui forme la limite du site urbain, au nord-est, le long du canal de Neufossé. Celui-ci fut percé entre 1753 et 1771 pour joindre la Lys. Ces canaux sont bordés de constructions qui témoignent des activités liées à l'eau et au transit des marchandises (vins, sel, drap, moulins, tanneries...). Ils subsistent des bâtiments caractéristiques en briques jaunes dans la basse ville ou des entrepôts plus récents en brique rouge installés à partir de la fin du XIXe siècle le long du quai du commerce.

Les ensembles urbains du centre ville

Le domaine bâti conserve quelques édifices religieux du Moyen-Age (collégiale Notre-Dame, XIIe siècle, ruines de l'abbatiale Saint-Bertin, XIVe et XVe siècles, église St-Denis XIIe et XVe siècle, église du Saint-Sépulcre XIIIe et XVe siècle).

Dans le centre, le paysage urbain, entre les rues Saint-Bertin et Gambetta, est marqué par la présence d'édifices monumentaux du XVIIe siècle : église et collège des Jésuites Wallons, collège des jésuites anglais et ancien séminaire.

Les immeubles du XVIIIe siècle représentent une part importante du patrimoine architectural de St-Omer. Ils témoignent de l'influence de l'architecture classique française qui remplacera peu à peu la mode flamande dans la ville devenue française en 1677. En 1722, un règlement municipal impose l'alignement sur rue, fixe la hauteur du bâti et le choix des matériaux et interdit les pignons sur rue et l'usage du bois. De nombreuses maisons et hôtels particuliers offrent des façades décorés avec parfois une ordonnance à pilastres colossaux et des motifs sculptés sur les clefs des fenêtres.

La ville possède un bel ensemble d'hôtels particuliers des XVIIe et XVIIIe siècles. L'hôtel Sandelin (1776-1777), transformé en musée, en est un exemple. D'ordonnance classique, il est construit entre cour et jardin, en pierre de taille avec des pilastres et un décor sculpté. L'ancien palais épiscopal (actuel palais de Justice) achevé en 1702 est attribué sans preuves à Jules-Hardouin Mansart. A la même époque est bâti l'hôpital général (1704). Ces deux bâtiments en brique jaune sont les témoignages de l'apparition d'une architecture civile au vocabulaire et à l'ordonnance classique.

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En bas:

- La cathédrale Notre-Dame sur le Mont Sithiu, et les remparts de la ville le long du Boulevard Vauban, vu du jardin public
- Le jardin public le long des fortifications, à l'ouest de la ville
- Vestiges du bastion d'Egmont dans le jardin public











Fréquentation du site
Ville touristique (ville d'art et d'histoire, office de tourisme)
Signalétique : pas de logo site, panneaux d'informations historiques

Gestionnaires Public et privé
Cahier de gestion avec prescriptions architecturales mis en place en 1975

Etat actuel **Bon état général** avec quelques altérations
- Site : bâtiments à réhabiliter
- Environnement : à valoriser, extensions urbaines depuis 1965 en périphérie. Basse ville et faubourgs maraîchers à l'Est

Tendance évolutive
- Site : Aménagement urbain et mise en valeur du patrimoine
- Environnement : urbanisation

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Ancien hôtel du Canon d'Or (1777), aux mascarons sculptés (165 rue de Dunkerque)
- Une place à réhabiliter : la place Saint-Jean avec la salle de Concert (1833)
- Maison à pas de moineau (1614), rue de Dunkerque

En bas :
- L'hôtel Sandelin (1776-1777) en pierre de marquise
- Le jardin et l'enclos Notre-Dame au pied de la cathédrale
- Ecole municipale Jule Ferry, ville basse
- La façade du baillage (1786), en pierres blanches, 43 place Foch

La ville compte également plusieurs casernes à l'architecture en brique ordonnancée : caserne d'Albret (1677), caserne d'Orsenne (1722) aujourd'hui réhabilitées et reconverties.

Au XIXe siècle, la ville se dote d'équipements, à l'architecture historiciste : bâtiments néoclassiques de la salle de concert-école de Musique (1833) et de l'hôtel de ville associé à un théâtre à l'italienne (1840), école des Beaux-Arts (1836), collège Saint-Bertin, bâtiment en briques rouges d'influence néogothique anglais (1855), bibliothèque municipale.

La brique jaune dite brique de sable, parfois enduite, prédomine dans les constructions. La pierre de taille (pierre de Marquise...) est utilisée pour certains bâtiments de prestige. Les ornements d'architecture sont réalisés le plus souvent en calcaire tendre.

Aujourd'hui, une politique de mise en valeur du patrimoine et un fort potentiel à valoriser

Un patrimoine à valoriser La ville fait partie du réseau ville d'Art et d'Histoire qui participe à la valorisation et à la reconnaissance de son patrimoine attractif et remarquable. Dès la mise place de la protection, la ville s'est doté d'un cahier de prescriptions architecturales avec un repérage des bâtiments à la parcelle par un code couleur déterminant cinq catégories d'immeubles : protégés au titre des Monuments Historiques, à conserver, immeubles d'accompagnement, indifférents ou incompatibles. Ce document a été soumis à actualisation en 2007, à l'occasion du PLU.

Plusieurs opérations de rénovation ont déjà eu lieu. Saint-Omer a une politique de réhabilitation de l'habitat ancien (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, opah, terminée en 2010). Le centre historique possède cependant un grand nombre de bâtiments anciens dont le coût d'entretien et de restauration dépasse souvent les moyens des habitants.

En 2009, la ville a postulé, sans être retenue, au programme national de requalification des quartiers dégradés (PNRQAD).

En 2011, la ville a lancé une étude préalable à la mise en oeuvre d'outils qui permettent à la fois la protection et la valorisation du patrimoine architectural, urbain et paysager sur la commune de Saint-Omer, mais également l'amélioration des conduites d'occupation et d'habitabilité des bâtiments (lutte contre l'habitat insalubre, etc.).

Des projets sur la basse ville L'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer a lancé en partenariat de nombreuses réflexions et études sur l'ensemble de la ville. Depuis 2006, la ville a lancé des réflexions sur le quartier de la gare et la reconquête du quartier des quais (Approche Environnementale de l'Urbanisme en 2010, Agence Philippe Thomas paysagiste mandataire, étude urbaine et de programmation lancée par la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer...)

Enjeux

- Poursuite de la valorisation du patrimoine et de l'insertion du site dans les différentes études et politiques urbaines de la ville de Saint-Omer
- Inclure le site dans l'AVAP (Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) et le secteur sauvegardé (Etudes en cours par l'agence d'urbanisme de Saint-Omer).

Pour en savoir plus

- http://www.patrimoines-saint-omer.fr/
- http://www.patrimoines-saint-omer.fr/Les-ressources/Les-publications-et-circuits
- Site de l'AUD : l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer www.aud-stomer.fr/
- Albagnac C. , et autres, *Saint-Omer - Musées, monuments, promenades*, Ed. du Patrimoine Centre des monuments nationaux, 2011
- Derville A. (et coll.), *Histoire de Saint-Omer*, Presses universitaires de Lille, 1983
- Epur, *Site inscrit de St Omer, cahier des charges architecturales*, agence d'urbanisme de la région audomaroise, 1975
- District de la région audomaroise, *Saint-Omer contrat d'aménagement ville moyenne*, 1973
- A. Melissinos, *St Omer, site inscrit*, Epur, 1973
- J. de Pas, *A travers le vieux Saint-Omer*, St-Omer, 1914









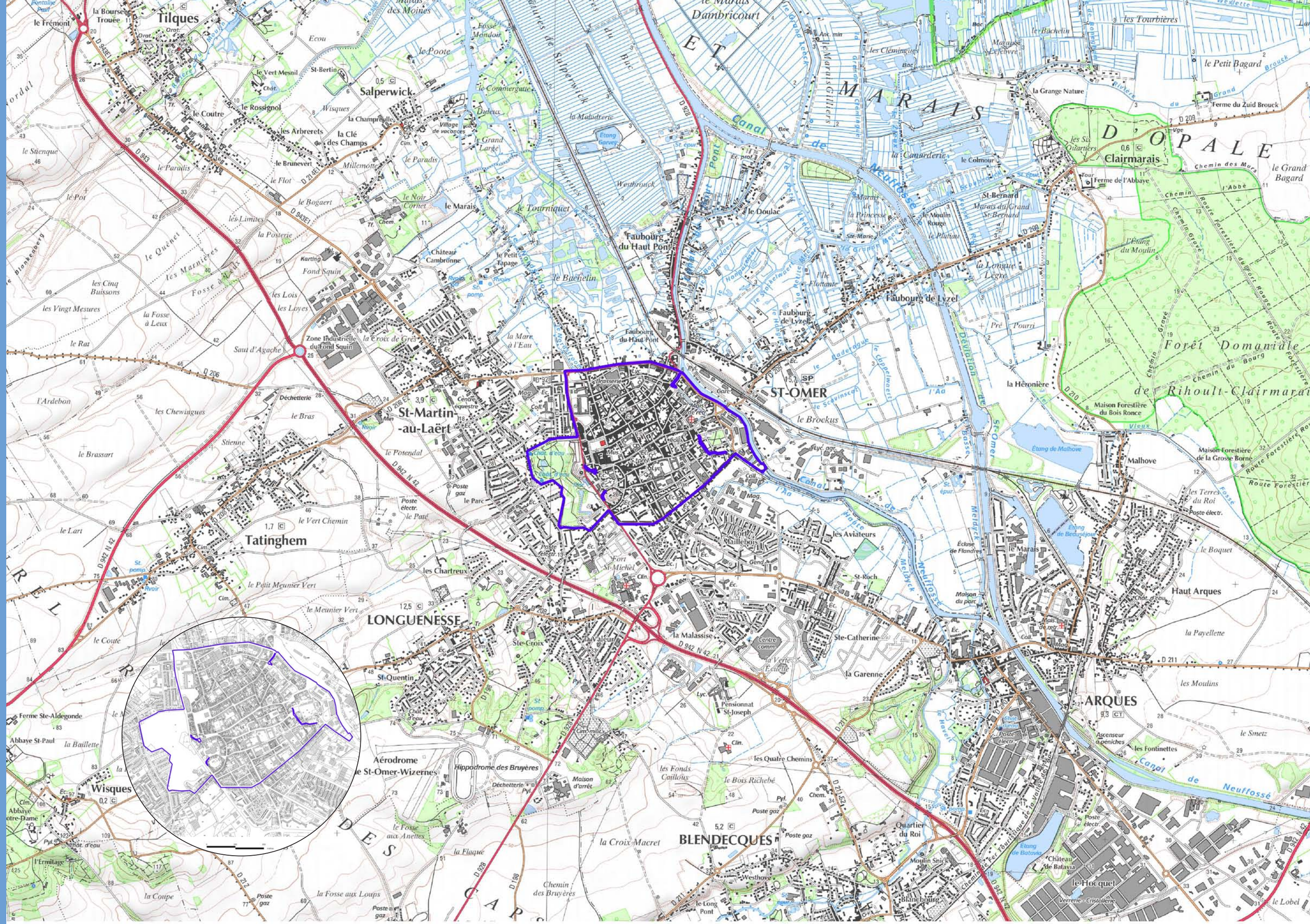
Tilques
Salperwick
Tatinghem
LONGUENESSE
Wisques
ST-OMER
Faubourg du Haut Pont
Faubourg de Lyzel
Clairmarais
ARQUES
BLENDECQUES
St-Martin-au-Laërt
Aérodrome de St-Omer-Wizernes
Forêt Domaniale de Rihoult-Clairmarais
MARAIS D'OPALE
Canal de Neuffossé
Canal de Calais
Canal de la Haute Colme
Canal de la Haute Meldyck
Canal de la Basse Meldyck
Canal de la Basse Colme
Canal de la Basse Deûle
Canal de la Basse Haute Deûle
Canal de la Basse Haute Deûle
Canal de la Basse Haute

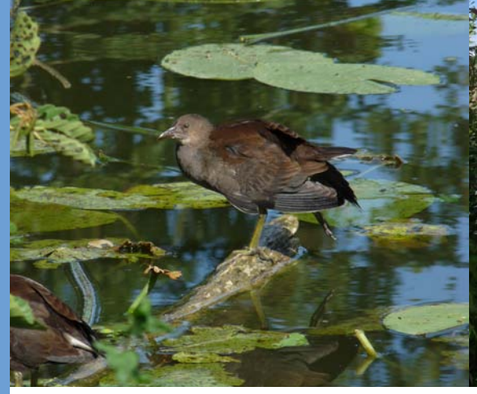





Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SI 15 Marais audomarois

Clairmarais, Saint-Omer

SITE INSCRIT
Arrêté du 16 août 1976

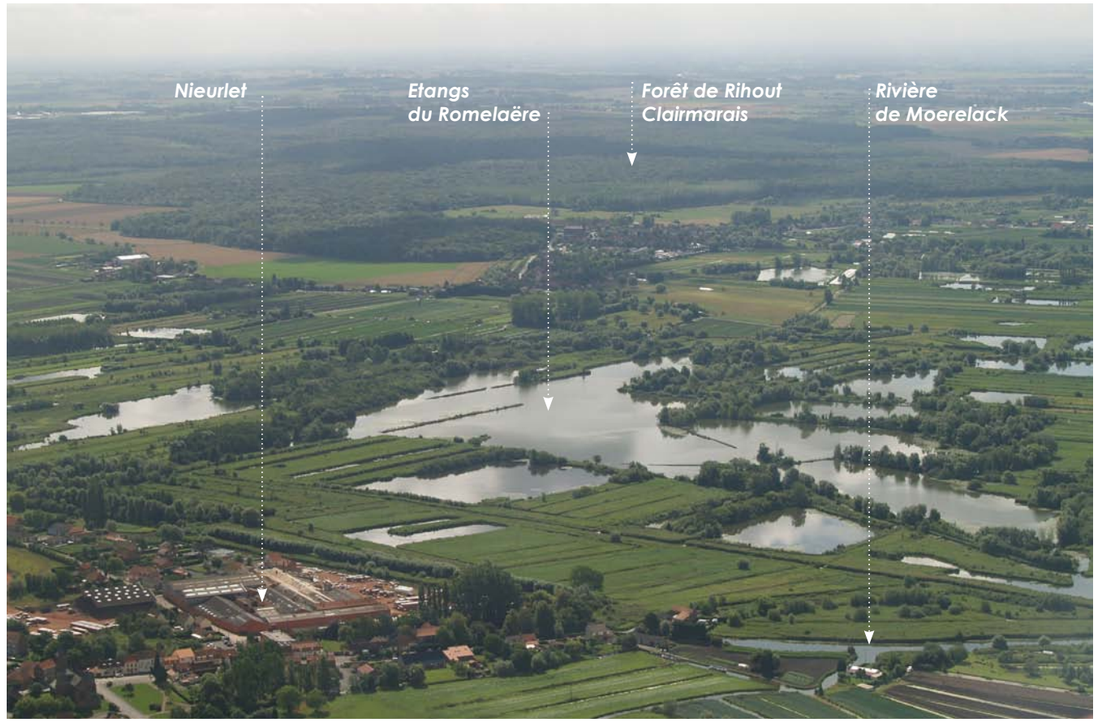



Motivation de la protection " *Situé dans le marais audomarois, l'étang du Romelaëre est une ancienne tourbière entourée de multiples étangs de même origine, séparés par des terres basses, en partie occupées pour les besoins de la culture. Le reste comporte des plantations de haute futaie, des taillis et des amas de roseaux et de plantes aquatiques croissant sur des îlots tourbeux, les 'platières'. Ce vaste espace vert sert de relais aux oiseaux migrateurs et, par conséquent, il est très fréquenté par les chasseurs*". Commission départementale des sites, perspectives et paysages, Extrait du Procès verbal 3 juillet 1972

Une dépression traversée par l'Aa

Le Marais et l'ensemble des terres gagnées sur la mer et asséchées par le système des wateringues correspondent à l'ancien delta de l'Aa. Le Marais Audomarois s'étend sur plus de 3 000 hectares, entre Arques et Watten, dans une cuvette occupée à l'origine par un lac. Celui-ci devint un marécage où la tourbe s'est accumulée sur plusieurs mètres d'épaisseur, au-dessus des alluvions de l'Aa. Le marais est situé au contact de la plaine maritime flamande au nord, dont il est séparé par le «goulet» de Watten-Eperlecques. Il est contenu par la retombée crayeuse de l'Artois, à l'ouest, et les collines argileuses de la Flandre intérieure, à l'est. Outre l'apport principal de l'Aa, le marais est alimenté par les cours d'eau et les sources qui s'échelonnent sur les rives flamande et artésienne.

Le site inscrit est bordé au sud par le canal de Neufossé, canal à grand gabarit, qui reçoit la *Basse Meldyck*. Ce canal est rejoint par le canal du Haut Pont qui a reçu la *Haute-Meldyck*. Ces deux bras de l'Aa se rejoignent pour former le fleuve de l'Aa canalisé qui coupe le marais en deux et rejoint la mer au niveau de Gravelines. Le marais entourant les étangs du Romelaëre, la cuvette de Clairmarais, est alimenté par un réseau de petits cours d'eau descendant des collines alentours, dont le principal est le ruisseau du Schoubrouck, à l'est du site.

Un marais aménagé au cours des siècles

Les premiers aménagements hydrauliques furent réalisés entre le IXe et le XIe siècle. A partir du XIIe siècle, l'aménagement d'une voie navigable à travers les marais fut entrepris. Cette première voie navigable constitua la principale artère du commerce audomarois au Moyen-Age. Parallèlement, le marais fut progressivement occupé et aménagé par les monastères et les habitants : rehaussement des terres, creusement de fossés et d'étangs. Ces aménagements s'accentuent au XIIe et au XVe siècle où l'endiguement des «pâtures communes» est entrepris selon les techniques de poldérisation mises au point en Hollande. Les grands travaux de poldérisation et de mise en valeur agricole des marais s'achèveront aux XVIIIe et XIXe siècles.

Les aménagements hydrauliques et agricoles ainsi que l'exploitation de la tourbe ont déterminé la trame parcellaire et le paysage qui en résulte aujourd'hui. Les parcelles sont aménagées en longues et étroites bandes de terre appelées *lègres* et séparées par des canaux de drainage, les *watergangs*.
Au centre du marais, les étangs du Romelaëre couvrent 60 hectares. L'extraction de la tourbe qui a entrainé la formation de ces étangs a été abandonnée au XIXe siècle. Le Marais Gilliers et le Marais Dambricourt sont des zones maraîchères. Le Marais Dambricourt, entouré par la rivière de Moeralack et le canal de l'Aa a été aménagé au XVIIIe siècle. Les Marais de Clairmarais : «la Canarderie», «la Tourberie» et le «Bachelin» offrent une succession d'étangs, d'anciennes tourbières reconquises par la végétation et de parcelles agricoles drainées par des fossés.

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Paysager et scientifique (milieux faune, flore)

DÉLIMITATION étangs du Romelaëre, Marais Dambricourt, Marais Gilliers (commune de St Omer) et marais de la Canarderie, de la Tourberie et du Bachelin (commune de Clairmarais).
Le site s'étend également dans le département du Nord : Marais de Booneghem à Nieurlet (voir fiche 59-SI n°16).
SUPERFICIE 473,89 ha dans le Pas-de-Calais et 80,17 ha dans le Nord
PROPRIÉTÉ Publique et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Parc naturel Régional des Caps et Marais d'Opale
Réserve naturelle :
- *Etangs du Romelaëre* (Nord et Pas de Calais) réserve naturelle nationale

Natura 2000 habitat *Prairies, marais tourbeux, forêts et bois de la cuvette audomaroise et de ses versants*
***Zone Ramsar**, 2008*
***Label Unesco** Man and Biosphere, 2013*
Monument historique inscrit
- *Ancienne abbaye cistercienne, (02/12/1946 et 03/07/1987)*

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- ZNIEFF 1 : *Etang et marais du Romelaëre, Prairies humides de Clairmarais et du Bagard*
- ZNIEFF 2 : *Complexe écologique du marais audomarois et de ses versants*

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Paysages audomarois, marais audomarois au contact de la Flandre et de l'Artois
CLAIRMARAIS : 626 habitants
SAINT-OMER : 14 506 habitants
(Insee RGP 2010)

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Vues des étangs du Romelaëre
- Vue aérienne des étangs du Romelaëre [*© Cliché* Albert Millot/ PNR Caps et Marais d'Opale]






Fréquentation du site Locale et touristique
Usages : maraîchage, pêche, chasse, visites et promenades touristiques (Réserve ornithologique ouverte au public, circuit de découverte des paysages et milieux naturels, GR 128, Grange Nature à Clairmarais)
Signalétique : Pas de logo site, balisage routier Romelaëre, et balisage des sentiers

Gestionnaires Réserve naturelle gérée par Eden 62 ; Document de gestion de l'ensemble du marais

Etat actuel **Etat Général moyen**
- Site : Mutations des espaces périphériques
- Environnement : Canal de L'Aa et zone maraîchère. Habitat : Faubourg de Lysel et du Haut-Pont (St Omer) village de Clairmarais et Nieurlet.

Tendance évolutive
- Site : Zone protégée. Poursuite du programme d'entretien et de mise en valeur.
- Environnement : Zone agricole et urbanisation diffuse

Pour en savoir plus
- Derville A, "Le Marais de St-Omer", dans Revue du Nord, Torne LXII n°244, 1980
- Denys S., *Le domaine bâti dans le Marais Audomarois*, A.R.E.E.A.R
- Le Marais de St-Omer : 13 siècles pour façonner les terres, livret-guide de l'exposition E.N.R, 1962
- Lepers P. et collaborateurs, *promenade dans le Marais Audomarois*

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut : Parcelles maraîchères en direction de Clairmarais
En bas : Une réserve aménagée (étangs de Romelaëre : entrée et parcours)

Le village de Clairmarais est installé entre le marais et une butte argileuse où s'est implantée une abbaye cistercienne au XIIe siècle (hors site). L'habitat rural traditionnel présente différentes typologies : habitat d'ouvrier maraîcher à proximité de St-Omer, habitat maraîcher dispersé des Marais Dambricourt et Gelliers, habitat des tourbiers en zone centrale et à Clairmarais, fermes de la rive flamande (Nieurlet, Booneghem).

Aujourd'hui, la gestion d'un paysage en héritage

La trame parcellaire de ce paysage plat est soulignée par les fossés de drainage et la végétation. Des alignements de saules têtards, de végétaux typiques des zones humides soulignent les horizons. La terre sombre des anciennes tourbières est consacrée au maraîchage. Outre son intérêt paysager, le site inscrit offre un intérêt scientifique de premier ordre pour la flore, la faune et la diversité des biotopes. La zone centrale des anciennes tourbières constitue une réserve naturelle où de nombreuses espèces trouvent refuge. Propriété du département du Pas-de-Calais, les anciennes tourbières du Romelaëre (80 ha), réserve naturelle nationale, sont aujourd'hui aménagées et ouvertes au public.

En 2000, un bilan alarmant est cependant établi. "*Si les acquisitions conjointes du Parc et du Département (...) ont permis la préservation voire la restauration de plus de 100 ha au coeur de la zone, il n'en va pas de même des espaces périphériques. En effet de profondes mutations sont en train de se produire : abandon de certaines zones, mises en cultures de prairies, plantations, aménagements de plans d'eau ...*" (Courrier-PNR mars 1999). Le maintien du maraîchage et de l'élevage devient difficile. La fréquentation touristique doit être mieux gérée. Les abords du site protégé s'urbanisent. Un document unique de gestion du territoire, associant les différents acteurs, est rédigé en 2014 : le Contrat de Marais.

Enjeux
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Suivi du Contrat de Marais.
- Le marais audomarois vient d'obtenir la labelisation au titre du programme «Man and Biosphere » de l'UNESCO en mai 2013. Ceci devrait contribuer à une reconnaissance accrue et à un flux touristique supplémentaire à gérer.

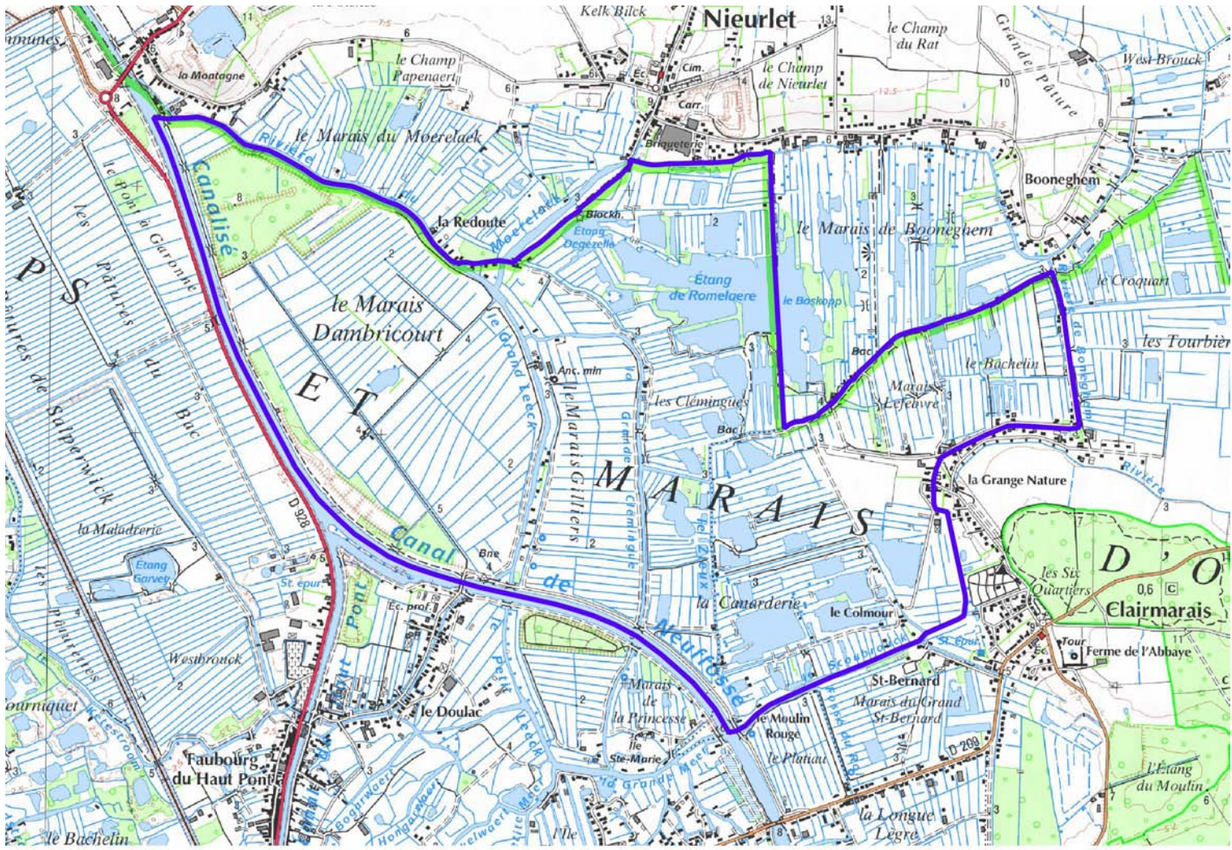










Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SI 16 Marais arrière-littoraux

Airon-Notre-Dame, Airon-Saint-Vaast, Cucq, Merlimont, Rang du Fliers, Saint-Aubin, Saint-Josse

SITE INSCRIT
Arrêté du 13 octobre 1977





Motivation de la protection. " *Les marais arrières-littoraux dits de 'Cucq-Villiers-Merlimont' constituent un site naturel original de tourbières et de marais insérés entre le cordon dunaire de la côte d'Opale en cours de protection et le rebord du plateau crayeux de la région de Montreuil.*
Outre l'intérêt pittoresque et touristique de ce site et la proximité du littoral, il est à retenir son haut intérêt scientifique (botanique, zoologie, géomorphologie, archéologie). Il s'agit d'un exemple remarquable du point de vue de l'écologie des zones humides. C'est pourquoi, il a été envisagé qu'à l'intérieur du périmètre inscrit, les zones les plus intéressantes pourront ultérieurement faire l'objet d'une mesure de classement en réserve naturelle (...) Les communes sont favorables à une mesure de protection de ce site afin d'éviter toute dégradation ou urbanisation anarchique".
(Rapport du Conservateur lors de l'inscription)

Un site convoité à proximité du littoral

Les marais arrières-littoraux du sud-ouest du Pas-de-Calais, situés entre les estuaires de la Canche et de l'Authie, appartiennent à la plaine Maritime Picarde. Cette vaste zone humide, composée de pâturages, de marais et de tourbières, s'étire sur un axe Nord-Sud entre les formations dunaires littorales de la côte d'Opale et le rebord du plateau crayeux du Pays de Montreuil, qui porte la trace de l'ancien rivage Flandrien dénommé 'Falaise fossile'.

Son intérêt écologique a été mis en évidence dès le XIXe siècle par les inventaires des naturalistes locaux (Abbé Boulay, Geneau de la Lamarlière, Hérent…) et plus récemment par les recherches du botaniste Jean-Roger Wattez (1964 et 1968). Un projet d'échangeur routier au sein des marais dans les années 1960 entraîna une mobilisation qui aboutit finalement à protéger le site.

Plusieurs secteurs protégés

A l'intérieur du site inscrit, peuvent être distingués du nord au sud :

- Au Nord, le **marais de Villiers** avec, dans sa partie centrale, une zone de tourbières basses à hypnacées. Une partie de cette tourbière a été autrefois dégradée par une décharge d'ordures ménagères.

-entre Cucq et Merlimont, les **marais de l'église**, constitués pour l'essentiel de prés humides entrecoupés de boqueteaux

- au centre, le **marais de Balançon**, le plus vaste ensemble de marais tourbeux

- la chaussée d'Epy sépare le marais de Balançon du **marais de la canarderie** où un grand nombre de huttes et mares de chasses ont été aménagées. Le marais de la canarderie est bordé à l'ouest par une dune boisée incluse dans le site inscrit.

- A l'extrémité Sud, le marais présente une zone d'habitat qui s'est développée à partir du **hameau du quartier des Robert**.

CRITÈRE Non spécifié

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Intérêts paysager (site naturel pittoresque) et scientifique (botanique, zoologie, géomorphologie, archéologie)

DÉLIMITATION au nord : CD144 ;
. à l'est : voie ferrée Abbeville-Boulogne ;
. au sud : limite sud de la section AX du cadastre de Rang-du-Flers, CD 140, limite entre sous-sections cadastrales du hameau d'Epy et de la grande-Canarderie jusqu'à la source de la petite tringue ;
. à l'ouest : de l'amont vers l'aval : petite tringue, rivière du bras d'or, grande tringue, jusqu'au CD 144

SUPERFICIE 1012 ha et 83 ares
PROPRIÉTÉ Publique et Privée

AUTRES PROTECTIONS
SITE NATURA 2000 (ZPS) :
- *Marais de Balançon*

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
ZNIEFF1 :
- *Marais de Balançon*
- *Prairies humides de la Grande Tringue*
- *Marais de Cucq-Villiers*

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- La grande Tringue vers le nord
- La chaussée d'Epy
- Vue aérienne de la partie sud des marais : Merlimont et la côte d'Opale, Marais de Balançon : marais tourbeux, plans d'eaux et mares de chasse *[© Photo Ph. Frutier Altimage]*






Contexte géographique : A proximité du littoral, au sud du Touquet, entre les vallées de la Canche et de l'Authie
Airon-Saint-Vaast : 200 h, Airon-Notre-Dame : 11 279 h, Cucq : 5 167 h., Merlimont : 3 089 h, Rang du Fliers : 4 057 h., Saint-Aubin : 197 h., Saint-Josse : 1 188 h (Insee RGP 2010)

Fréquentation du site
- locale (promeneurs, cyclistes, chasse),
- Circuit de randonnée de la communauté de communes N°11 le sentier de la forêt, N°12 les marais de Balançon

Signalétique : Aucune

Gestionnaires Public et privé. Gestion du marais de Villiers (20,6 ha) par le conservatoire des Sites naturels du Pas-de-Calais.

Etat actuel **Etat moyen**
- Site : Modification du milieu par creusement de plans d'eau ou plantations banales (peupliers, résineux). Habitat dispersé. Urbanisation en périphérie du site.
- Environnement : massifs dunaires et agglomérations de Cucq, Merlimont, et Rang du Fliers, Plateau agricole à l'Est

Tendance évolutive
- Site : élaboration d'une politique de gestion. Réhabilitation des espaces dégradés
- Environnement : urbanisation, équipements touristiques

Un paysage de terre et d'eau

Une partie de la plaine maritime picarde. A l'est des marais, le rebord du plateau crayeux porte la trace de l'ancien rivage flandrien ou *falaise fossile*. Cette falaise morte quitte le littoral à Ault-Onival dans le département de la Somme et se prolonge jusqu'à Equihen, aux limites du Boulonnais. Elle constitue un des horizons du site.

La plaine maritime, de formation récente (Holocène), est composée de sédiments de colmatage marin déposés à l'abri des cordons littoraux et des dunes. A l'ouest, le long du trait de côte, les cordons dunaires ont entravé l'écoulement des eaux provenant du plateau, aboutissant à la formation de vastes marécages tourbeux, entre la Canche et l'Authie.

Un système de drainage ancien. Le parcellaire et le paysage sont marqués par le quadrillage du réseau des fossés de drainage et la trame végétale constituée d'îlots boisés et de haies.

A la fin du Moyen-Âge, les monastères engagent les premiers grands travaux d'assèchement en creusant des fossés accélérant l'évacuation des eaux vers la Canche et l'Authie. Le réseau est complété au XVIe siècle sous l'influence des hollandais, puis au XVIIIe siècle, à la fin de l'Ancien Régime, sous l'impulsion du comte d'Artois.

Le tracé actuel des Tringues qui drainent les marais correspond approximativement à l'emplacement d'anciens chenaux envahis par les eaux marines. Le drainage est constitué par un réseau complexe de fossés qui s'écoulent vers les *Tringues* en partie canalisées ; le système aboutit à la mer par des écluses. Le nom de *nocage* (dérivant du terme noc : drain disposé à travers une digue) a été donné à l'ensemble de cette organisation, c'est l'équivalent picard des Wateringues de Flandre.

Des terres agricoles et des zones marécageuses. Les marais asséchés ont été transformés en terres cultivées ou en pâturages. De nombreuses prairies humides ont été drainées.

Les zones marécageuses occupent une partie très importante du site et comprennent des tourbières, des prairies inondables et des roselières. Les marais arrière-littoraux offrent une multitude de milieux humides allant des espaces couverts de sphaignes ou en eau libre, aux roselières, molinaies, cladiaies, schoenaies, cariçaies, jonchaies...

La tourbe fut longtemps exploitée comme combustible, jusqu'à la découverte d'importants gisements de houille dans le Pas-de-Calais, au milieu du XIXe siècle. Son exploitation, qui cessa totalement ans les années 1930, a participé à la transformation des paysages, avec l'extension des plans d'eau.

Les tourbières du site sont retenues parmi les tourbières d'intérêt primordial en France, en raison de leur richesse biologique. Ce sont les derniers systèmes tourbeux actifs de la région Nord-Pas-de-Calais. La tourbe résulte de la fossilisation sur 1000 à 2500 ans de débris végétaux qui s'accumulent, sans pouvoir être décomposés dans des milieux sans oxygène où l'eau stagne en permanence.

Une richesse floristique. La flore du site particulièrement diversifiée comprend de nombreuses espèces rares parmi lesquelles : le comaret des marais, renoncule langue, rubanier nain, pédiculaire des marais, menyanthe trèfle d'eau, orchidées, utriculaires, linaigrettes, fougères (polystic des marais, osmonde royale), etc. Des radeaux flottants, les « tremblants » composés de sphaigne et de mousse, sont également présents, surtout dans le marais de Cucq-Villiers.

Une richesse faunistique. La faune est également riche et diversifiée, compte-tenu de l'imbrication des biotopes et de l'étendue des espaces naturels. La proximité des massifs dunaires à l'ouest ou du plateau d'Airon Saint-Josse à l'Est, contribue à la richesse du site des marais arrière-littoraux situés au centre d'une chaîne d'écosystème indépendants. De grands mammifères, tels que

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
Pratique de chasse dans les marais de la canarderie et de part et d'autre de la chaussée d'Epy (leurres, accès, huttes, mares de chasses)

En bas :
- Marais de Balançon : roselières, eaux libres, boisements en lisière











Pour en savoir plus

- Autour du site : Pays Maritime et Rural du Montreuillois, Itinéraire découverte des fermes et du patrimoine rural des bas-champs
- Gehu J.M. , Mertaux JL , Tombal P. , *Inventaire des tourbières de France, Région Nord-Pas de Calais* (Institut européen d'écologie), 1981
- Wattez J.R. , *Zones humides : protection des marais arrière-littoraux de la plaine alluviale Picarde* (Thèse doctorat, faculté de pharmacie), Lille 1968
- Demangeon A. , *La Picardie et ses régions voisines*, Paris, 1925
- Briquet A., *Le littoral du Nord de la France et son évolution morphologique*, Librairie A. Colin, 1930

les chevreuils gîtent dans le site, surtout connu pour sa richesse ornithologique. Il constitue une zone de nidification exceptionnelle pour de nombreuses espèces d'oiseaux.

Aujourd'hui, une diversité d'usages dans un site d'accès confidentiel

Depuis les grandes voies qui longent le site, les points de vue vers les marais sont rares et ne laissent pas deviner la richesse du site. Les abords de la D 940 qui borde le site à l'ouest sont totalement urbanisés. A l'est, la D 143 est séparée des marais par la voie ferrée. Les routes traversant le site sont peu nombreuses, de nombreux chemins sont sans issue et les différentes étangs ne présentent pas de continuité entre eux.

Ces territoires façonnés par l'action conjuguée de l'homme et de la nature offrent des enjeux multiples (paysagers, écologiques, agricoles, économiques, de loisirs). Les nombreux plans d'eau et mares de chasse aménagés par l'homme constituent une composante importante du paysage. Les marais sont constellés de mares de chasse qui privatisent les accès (les marais de Balançon, par exemple sont bordés de près de 200 huttes de chasse). Les clôtures sont parfois plantées de végétaux d'ornement type conifère ou thuya, peu compatibles avec la végétation naturelle du site protégé. Des agrandissements de mares sont parfois réalisés. Quelques propriétaires de huttes de chasse ont fait réaliser des études par des ingénieurs-écologues afin de favoriser le maintien de la biodiversité lors des travaux d'agrandissement.

Le paysage ouvert des prairies humides et pâturées se transforme dans certains secteurs avec l'apparition de peupleraies, la conversion de certaines prairies en grandes cultures ou prairies semées réduisant la biodiversité.

Enjeux

- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Réflexion sur la mise en place d'un plan de gestion associant les habitants et tous les acteurs du site afin de s'accorder sur le devenir et la gestion de ces paysages humides (maintien, protection et valorisation des activités traditionnelles favorisant la préservation des milieux ouverts et la richesse écologique, éviter la banalisation des paysages etc)
- veille sur l'urbanisation des abords du site (constructions dans les dunes, habitat léger de loisirs)
- favoriser une réappropriation du public (sentier d'interprétation, balisage du site...)

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :

- Marais de Cucq-Villiers géré par le conservatoire des sites naturels
- Marais de Balançon

En bas :

- Fossé de drainage et pâtures le long du chemin du marais, près du hameau le petit capelle
- Terres cultivées, drainées, le long du chemin des wassines
- Prés humides, peupliers et boquetaux aux "prés de l'église"
- Alignement de saules têtards près du hameau le petit capelle

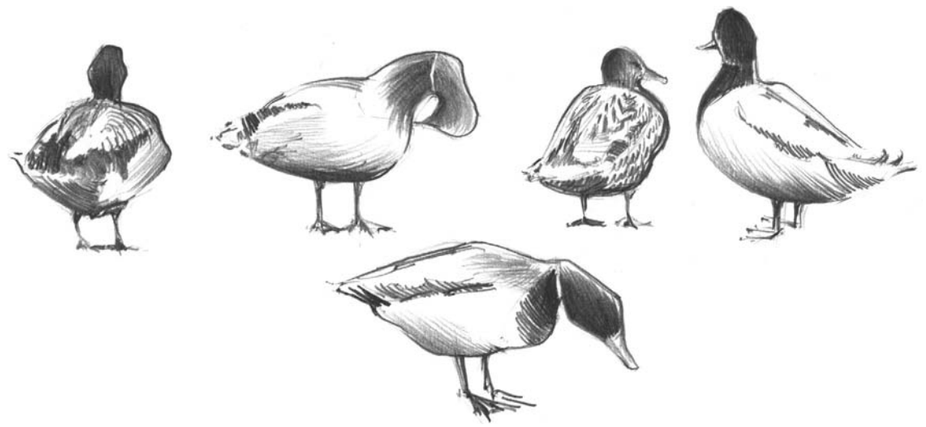









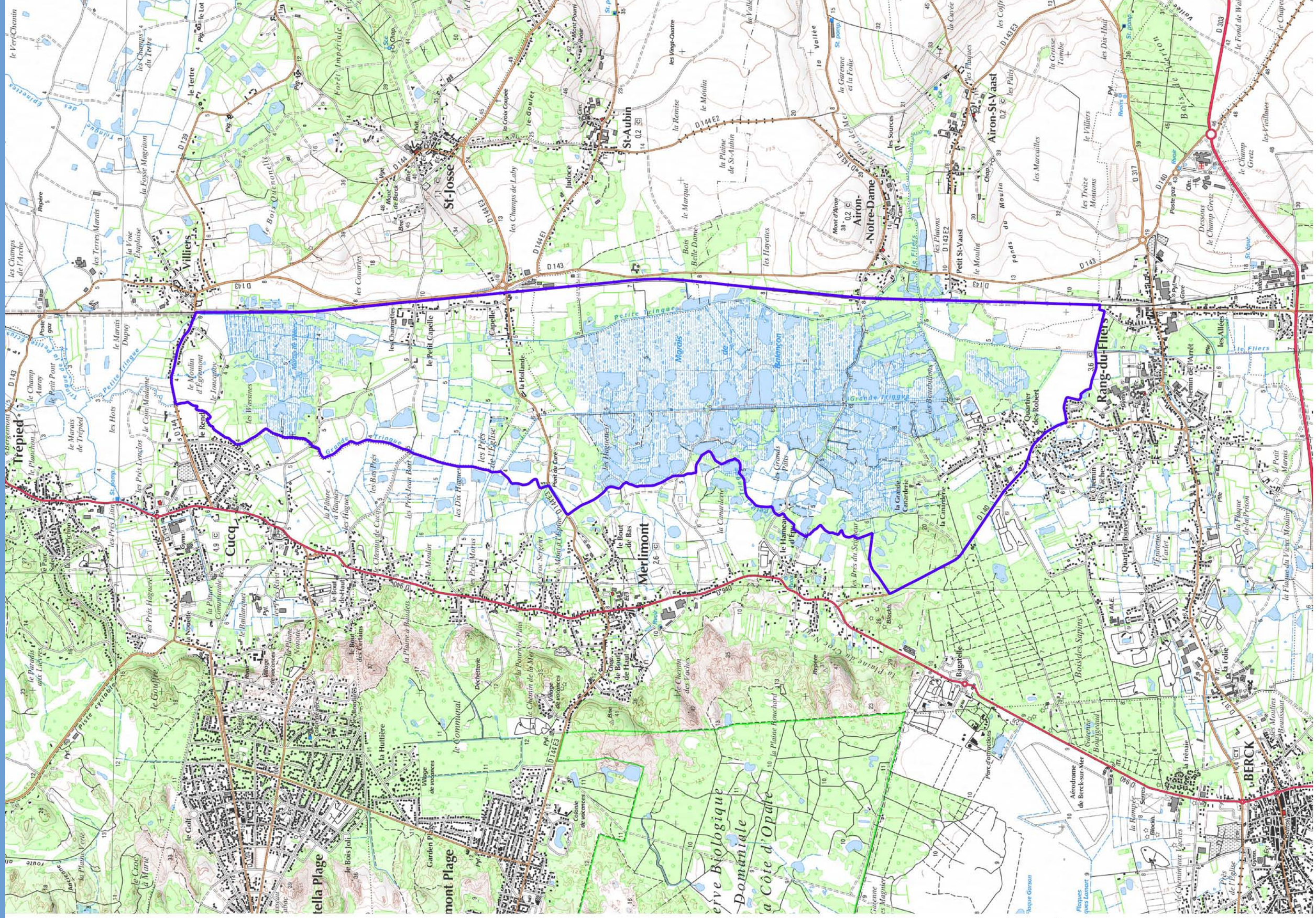

site inscrit

©IGN Scan25®

Document non opposable au tiers

0 500 1000 mètres

Dreal Nord-Pas-de-Calais
Afeller Traverses- 2013-2015







62-SI 17 Château et moulin à eau de Renty

Renty

SITE INSCRIT
Arrêté du 14 février 1979

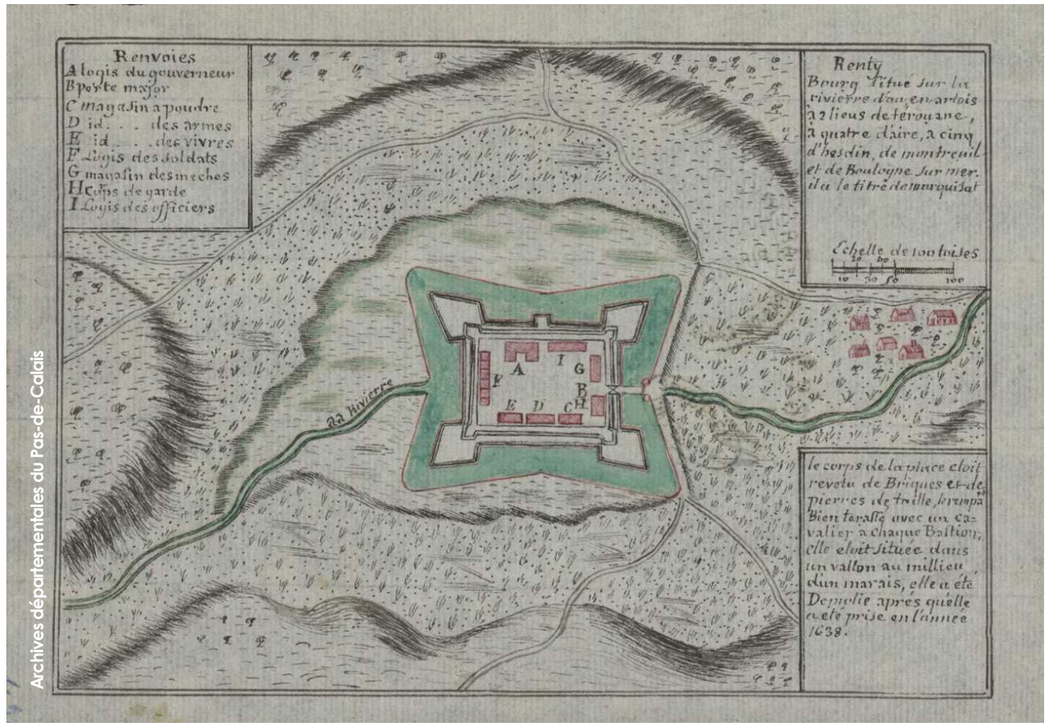

Archives départementales du Pas-de-Calais



Motivation de la protection. "*L'ensemble formé par les vestiges du château de Renty est bordé par l'Aa dont les berges sont plantées d'arbres. La rivière fait tourner la roue d'un grand moulin à eau en cours de restauration. Le site historique s'intègre donc dans un ensemble pittoresque comprenant aussi le site naturel de la rivière et le site construit formé par le moulin et trois fermes traditionnelles d'un petit village agricole.*" Commission départementale des Sites, Perspectives et Paysages, Extrait Procès verbal, 30 mai 1973

Une formidable forteresse au sein d'un paisible village de la vallée de l'Aa

Le petit village de Renty s'est établi sur les deux rives de l'Aa, le long de la départementale 129 qui traverse la vallée. L'Aa est un fleuve côtier qui, canalisé à partir de Saint-Omer, rejoint la mer du Nord. Sa vallée orientée Sud/Ouest, Nord/Est a profondément entaillé les hauts plateaux Artésiens. Ceux-ci dominent la largeur du fond de vallée de près de 30 mètres.

Ce site marécageux, dans une boucle de l'Aa, entre deux côteaux élevés, fut choisi pour bâtir une fortification d'origine médiévale. Les mouvements de terre impressionnants qui subsistent témoignent de l'enjeu stratégique de ce site implanté au coeur du tranquille village de Renty. A l'entrée du site, un panneau historique relate : "*Au XIIe siècle, les pères du couvent de Renty y disposaient d'un site castral détruit au début du XIVe siècle*". En 1397, Jean de Croÿ obtint de Charles VI l'autorisation de rebâtir son château de Renty qui était entré dans la famille en 1354. En 1532, la terre de Renty fut la première en Artois à être érigée en marquisat, par l'empereur Charles Quint. La forteresse fut âprement disputée entre Français, Anglais et Espagnols. En 1554, elle fut le lieu d'une terrible bataille entre les troupes d'Henri II, roi de France, qui l'assiègent et celles de Charles Quint qui seront victorieuses. La forteresse ne sera restaurée qu'en 1593.

Tout au long du XVIe et de la première moitié du XVIIe siècle, le site, modernisé à plusieurs reprises, assura la défense de l'Artois, sous le pouvoir de Charles Quint depuis le traité de Senlis (1493), contre le Boulonnais resté français. En 1638, après avoir quitté le siège de St-Omer, les troupes françaises menées par le maréchal de Châtillon établirent un siège de neuf jours, avant de prendre la place et de la raser.

La forteresse est représentée sur une miniature des albums de Croÿ (1600). On y voit la place forte, au bord de l'Aa, entourée de larges fossés. De plan rectangulaire, elle est dotée de 4 tours rondes aux angles. Au milieu figurait la demeure flanquée de deux bastions ou tours centrales. Les fondations des tours et murailles étaient encore nettement visibles au XIXe siècle. Plusieurs objets trouvés sur le site ont été offerts au musée de Saint-Omer. Les habitations sont nombreuses autour du château.

Deux moulins à eau le long de l'Aa

Alimenté par de nombreuses sources, l'Aa comptait près d'une centaine de moulins à eau au XIXe siècle, utilisés pour moudre les grains et pour l'industrie papetière. L'historien Bernard Level (*Les moulins à eau de l'Aa et de ses affluents*,1992) en recensait trois à Renty, dont un aujourd'hui disparu. Le long de l'Aa, au pied de l'ancienne motte féodale, subsiste un moulin bâti en 1797 par le citoyen Pocholle. C'est un bâtiment carré en briques, à toit en tuile flamande mécanique. Il a conservé sa roue et son vannage, ainsi qu'une petite roue de côté. Il est précédé d'anciennes écuries construites en briques et essentage de planches, implantées le long de la rivière.

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Archéologique, architectural et paysager

DÉLIMITATION Ensemble formé par les vestiges de l'ancien château, le moulin à eau et la rive gauche de l'Aa, délimité par le chemin rural du moulin, la rue de l'Eglise, le CD 129 , le cours de la rivière Aa
SUPERFICIE 11 hectares et 08 ares
PROPRIÉTÉ communale et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
- *Zone non aedificandi pour les mottes et mouvements de terre constituant une réserve archéologique*

INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL :
- ZNIEFF 1 : *La haute Aa et ses végétations alluviales entre Remilly-Wirquin et Wicquinghem*
- ZNIEFF 2 : *La Haute Vallée de l'Aa et ses versants en amont de Rémilly-Wirquin*

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages des Hauts Plateaux Artésiens, Vallée de l'Aa (au sud de Fauquembergues)
RENTY : 575 habitants (Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS

- SEYDOUX P., *Gentilhommières d'Artois et du Boulonnais*, T.2, Ed de la Morande, 2006
- Pierre BELLENGUEZ et Roger SANTUNE, *Contribution à l'Histoire de Renty et ses hameaux*, Etudes & Documents n° 23, Comité d'histoire du Haut-Pays,1999
- de Laplanne H., "Renty-en-Artois, son vieux château et ses seigneurs", dans Mém.de la Soc. des Antiquaires de la Morinie, T. X, 1858 (Gallica, BNF.fr)

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Les vestiges de la forteresse au coeur du village
- Le moulin le long de l'Aa et sa roue hydraulique
- *Renty, bourg situé sur la rivière d'Aa en Artois [...]., Copie d'après un plan gravé,1650-1789, [1700-1900], © A.D. du Pas de Calais 4 J 431*









Archives départementales du Pas-de-Calais

Fréquentation du site
Légère fréquentation touristique
Sentier de Charles Quint, mis en place par l'office de tourisme du canton de Fauquembergues
Signalétique : pas de logo site, panneaux historiques à réhabiliter en bordure de la motte féodale
Gestionnaires Commune et privé

Etat actuel **Bon pour les moulins, moyen pour le château**
- Site : pâtures et plantations, constructions
- Environnement : Village rural de Renty et vallée de l'Aa.

Tendance évolutive
- Site : Dynamique naturelle, construction
- Environnement : Urbanisation du village

Illustrations [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut :
- Vue des mouvements de terre depuis l'Est, le long de la D129
- Vue des mouvements de terre de la fortification depuis l'Est, le long de la D129 : terrain de sport municipal engazonné, buttes boisées
- Pâtures à l'ouest le long de l'Aa et de la forteresse boisée
- *Restes du château de Renty* (Pas-de-Calais), publié par la Société des antiquaires de la Morinie, 1858, Lith. A. Robaut à Douai. (© AD du Pas de Calais 6 FIC 159)

En bas :
- L'Aa et l'angle sud de la forteresse : on y devine des vestiges maçonnés
- Accès au site le long de la D129 Est
- Les vestiges de la fortification imbriqués au bâti au nord-est et au sud-est

En 1925, ce moulin est converti en scierie sous le nom de moulin Grioche. Celle-ci cessera son activité en 1968 (voir la base Mérimée pour l'historique du moulin). Un second moulin, le moulin Lebel fut construit vers le XIIe siècle au nord-ouest (près de l'actuelle pisciculture).

Aujourd'hui, des moulins restaurés, des vestiges de la forteresse au coeur du village

En bordure de l'Aa, le site du moulin à eau Grioche a conservé un charme bucolique qui attire les touristes. Le bâtiment et ses abords ont été restaurés. Les récents propriétaires (2011) ont créé une association *Les compagnons du moulin de Renty* afin de "*préserver, sauvegarder et valoriser le moulin de Renty et de son environnement*". Le moulin est ouvert aux groupes sur demande et deux fois par an (journées des moulins et du patrimoine). Le moulin Lebel au nord-ouest du site, a également été restauré et transformé en habitation.

Les vestiges de la forteresse sont encore visibles sur le terrain. Les formidables mouvements de terre d'une hauteur de 8 m environ subsistent et constituent un quadrilatère de 140 x 100 m environ marqué par les traces des anciens fossés. Plusieurs mottes élevées correspondent aux quatre tours d'angle (qui subsistent sous l'herbe), et à la plate-forme centrale (motte châtelaine) flanquée de deux ouvrages défensifs à l'Est et à l'Ouest. Le morcellement en diverses propriétés nuit à l'unité du site. Au nord-est, les vestiges sont en partie imbriqués au bâti. Trois corps de ferme sont situés en bordure de la D 129. Une des tours a été entaillée pour bâtir un bâtiment agricole. A l'est le long de la route, la commune a ouvert un terrain de sport enherbé. Les mottes ponctuellement utilisées en pâture sont boisées.

Enjeux
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Préservation des vestiges archéologiques
- Réflexion sur la mise en place d'un cahier de gestion et d'entretien

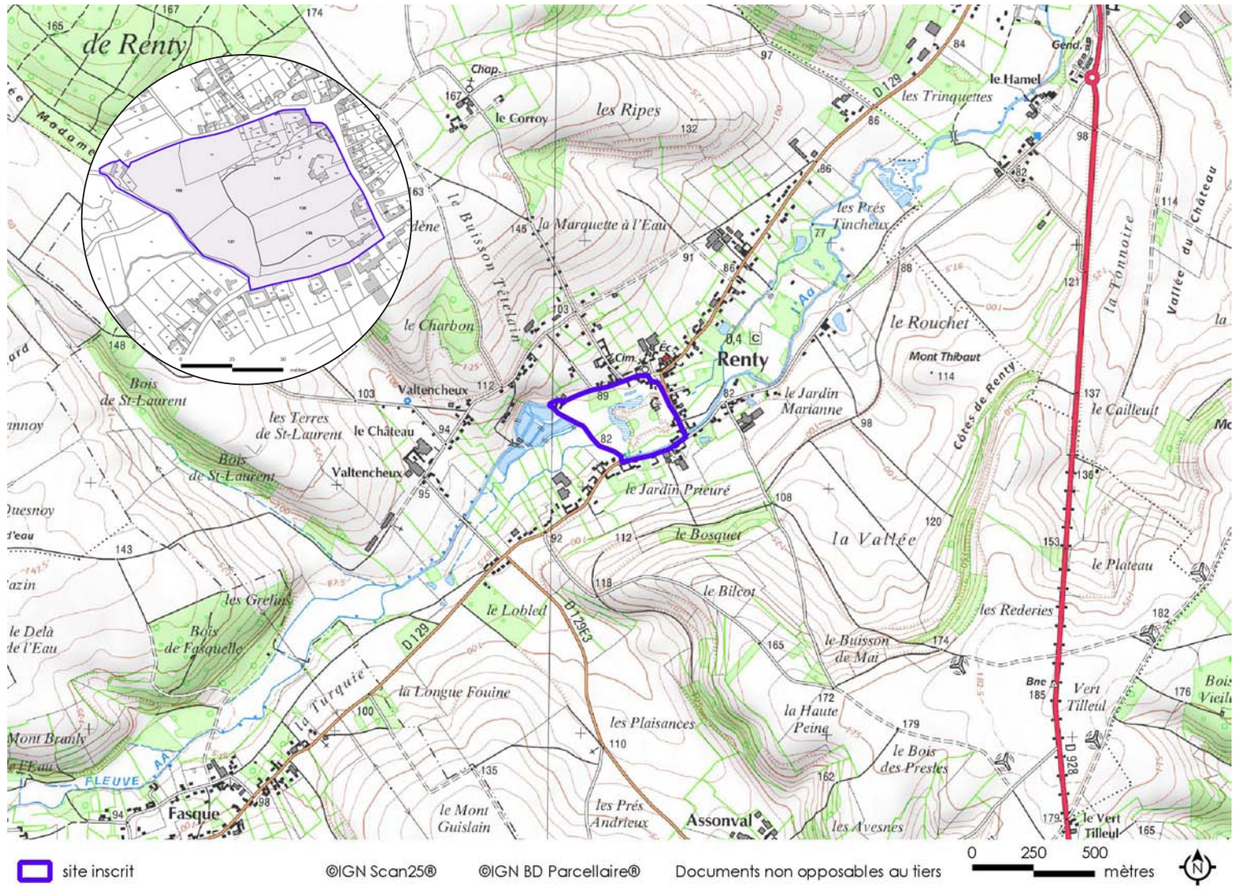














Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SI 18 Site urbain d'Arras

Arras

SITE INSCRIT
Arrêté du 19 mars 1982



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Motivation de la protection

"La ville d'Arras a été retenue sur la liste des 'cent villes' pour une action de sauvegarde et de remise en valeur du patrimoine architectural des quartiers anciens (...) Je vous demande d'émettre un avis favorable sur (le) projet d'inscription au titre des sites des quartiers anciens formant le centre historique d'Arras."
Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal de la ville d'Arras, 29 mai 1978

Une cité antique

Ancienne capitale de l'Artois, chef-lieu du département du Pas-de-Calais, Arras est située sur un bombement crayeux peu élevé (70 mètres) au contact de la rive droite de la Scarpe. Le site originel de la ville a été localisé sur la colline de Baudimont, actuel quartier de la Préfecture. Des fouilles archéologiques ont permis de reconnaître les traces de l'ancienne cité romaine qui s'est développée à proximité d'un carrefour routier (Thérouanne-Cambrai et Amiens-Tournai), sur l'axe d'une grande voie de communication qui unissait Cologne au littoral.

Au Moyen-âge, le quartier de la ville et la cité

Au Moyen-Age, le développement de la ville se fait de façon bipolaire.
- A l'ouest, sur la colline de Baudimont, la "cité" épiscopale, avec l'évêché et la première cathédrale (remplacée par l'actuelle église St-Nicolas) succède au castrum romain (voir fiche 62SC23 : site classé de la place de la préfecture).
- A l'Est, à proximité des marais du Crinchon, le quartier dit de "la ville" se constitue autour de l'abbaye bénédictine de Saint-Vaast. Le faubourg Saint-Vaast se développe rapidement et devient plus important que la "cité". De nouveaux quartiers apparaissent : Méaulens, Sainte-Croix, Saint-Maurice, les Grande et Petite Places (voir fiche 62SC25, site des places). Le travail et le négoce des draps font d'Arras un des centres textiles les plus important du Moyen-âge. La ville s'organise autour des deux places et du beffroi et s'entoure de remparts.

L'extension de la ville au sud-ouest

En 1659, la signature du traité des Pyrénées rattache définitivement Arras à la France. La ville est intégrée au système défensif voulu par Vauban, et fait partie de la seconde ligne de défense du Pré carré. Vauban modifie l'enceinte fortifiée et fait construire entre 1668 et 1672 une citadelle à l'écart de la ville au Sud-Ouest (Hors site protégé).

Au XVIIIe siècle, un décret unit la "ville" et la "cité". La ville se transforme rapidement. Les moines reconstruisent l'abbaye qui deviendra l'actuel Palais Saint Vaast. On entreprend également la construction du Palais des Etats d'Artois, du Théâtre et de l'Arsenal. De nouveaux hôtels particuliers sont édifiés et les immeubles des quartiers anciens sont en grande partie rénovés ou reconstruits ; les réglements d'urbanisme interdisent les maisons à pignons, excepté sur les places.

En 1749, le rempart médiéval d'Arras, situé au sud-ouest, entre la ville médiévale et la citadelle de Vauban est détruit. Un nouveau quartier s'édifie entre les anciens remparts et la citadelle : la basse ville. En 1748, l'architecte Beffara trace le plan de ce quartier selon les règles de l'ordonnancement classique : place octogonale au centre, rues rectilignes se recoupant à angle droits, alignement des immeubles, régularité et équilibre des façades (cf. fiche 62SC34 : site classé de la place Victor Hugo).

CRITÈRE pittoresque
DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE Historique, architectural et urbain

DÉLIMITATION Centre urbain d'Arras délimité par la rue Louis Blanc, la rue des gazomètres, la rue du Crinchon, la rue des Porteurs, la rue des Augustines, l'avenue Michonneau, le boulevard Faidherbe, le boulevard de Strasbourg, la rue Gambetta, la rue Sainte-Marguerite, la rue Beaufort, la place du 33e, la rue Roger Salengro, le Boulevard Carnot, la rue de Chateaudun, le carrefour d'Haguerue, le cours de Verdun, la rue Paul Adam, la limite nord du square Meaulens jusqu'à l'intersection entre la rue Meaulens et la rue Louis Blanc
SUPERFICIE 91 hectares et 46 ares
PROPRIÉTÉ Publique et Privée

AUTRES PROTECTIONS :
Avap en cours
Monuments historiques nombreux
Sites classés des places d'Arras : *Jean Moulin (de la Préfecture), du Wetz d'Amain, Grand-Place et Petite-Place, place Victor Hugo* (voir Fiches 62-SC N° 23, 24, 25 et 34)

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Plan en relief d'Arras*, XVIIIe siècle, Musée des Beaux-Arts d'Arras
- NOLIBOS A. , *Arras de Nemetacum à la Communauté urbaine*, Lille, La Voix du Nord, 2003.
- GRUY H. , *Regards sur Arras au cours des âges*, Ed. Horvath, 1982
- ROUSSE P. , *Etude du site inscrit*, 1979
- LESTOCQUOY J. , *Arras*, SAEP Ed., 1972

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Façades baroques de la Petite Place et de la Grand Place : La petite place et le beffroi, façades Grand Place, Rue de la Taillerie, façades Grand Place côté ouest
- POSTEAU, architecte, *Plan des villes et citadelle d'Arras*, [s.n.], 1793, BNF.fr, GED-7085






CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE : Belvédères Artésiens et Vaux de Scarpe et de Sensée, centre ancien de l'agglomération d'Arras
ARRAS : 41 611 habitants (Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
- Site touristique, ville d'art et d'histoire
- Office du tourisme

SIGNALÉTIQUE : Pas de logo site, logos monuments historiques (centre ville, les places...), Circuit piéton « Arras Cœur de Ville »

GESTIONNAIRES Public et privé
Assemca (Association pour la Sauvegarde de Sites et Monuments du Centre d'Arras).

ETAT ACTUEL **Bon état général**
- Site : Actions de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine architectural, mise en valeur de la Petite Place
- Environnement : urbain

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site et environnement : valorisation du patrimoine inscrite par la ville comme « axe prioritaire pour accroître l'attrait et le rayonnement du coeur de ville »

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
En haut : Architecture classique autour des places et équipements : place Victor Hugo, place du théâtre, salle de musique rue Saint-Aubert, ancienne abbaye Saint Vaast, actuel musée des beaux-arts
En bas : architecture art déco ; mise en valeur du patrimoine architectural et urbain : quartier Méaulens- Saint-Géry (place de l'ancien rivage, refuge de l'abbaye), Hôtel de Guînes restauré, opération d'urbanisme autour du Mont de Piété

Un riche patrimoine architectural

La délimitation du site urbain recouvre la ville médiévale (en excluant l'ancienne cité) et le quartier de la basse ville, construit au XVIIIe siècle autour de la place Victor Hugo. Les limites du site suivent en partie le tracé des fortifications démantelées entre 1891 et 1896 et transformées en larges boulevards. Arras offre un patrimoine architectural de grande qualité avec les places de marchés (Grand'Place et place des Héros), dominées par l'architecture baroque flamande, ou l'architecture classique du XVIIIe siècle très répandue dans le centre ville autour de l'abbaye Saint-Vaast ou à l'ouest autour de la place Victor Hugo. Après les destructions dus à la première guerre mondiale, certains monuments (hôtel de ville, les deux places, le beffroi, le palais Saint-Vaast, la cathédrale...) ont fait l'objet d'une reconstitution « à l'identique » presque totale. La reconstruction et les opérations d'aménagement urbain ont favorisé l'émergence de nouveaux styles architecturaux entre les deux guerres, en témoignent les façades art déco ou modernes. Le centre ancien d'Arras inclut un nombre important de monuments historiques, avec 230 immeubles protégés au titre de la loi du 31 décembre 1913. Cinq places sont classées au titre des sites. La citadelle (hors site urbain) et le beffroi sont classés au patrimoine mondial de l'Unesco.

Aujourd'hui, la mise en valeur de la ville

En 1976, le contrat ville moyenne signé avec l'Etat a permis la réalisation de plusieurs opérations en centre ville (ravalement des façades de l'ensemble monumental des deux places, construction d'un parc de stationnement souterrain sous la Grand Place...). Il comprenait également la rénovation du quartier Méaulens Saint-Géry dont les différentes tranches de construction s'étaleront jusqu'en 1992 (construction de nouveaux immeubles, restauration de façades du XVIIIe et XIXe siècle). En 2007, l'opération d'urbanisme du Mont-de-Piété a permis la restauration des façades sur la rue du Marché-au-fil et de combiner la réhabilitation de bâtiments anciens et la construction de logements neufs.

Enjeux

- Préservation du caractère de ce site urbain au grand intérêt patrimonial
- Intégrer le site inscrit dans l'avap en cours

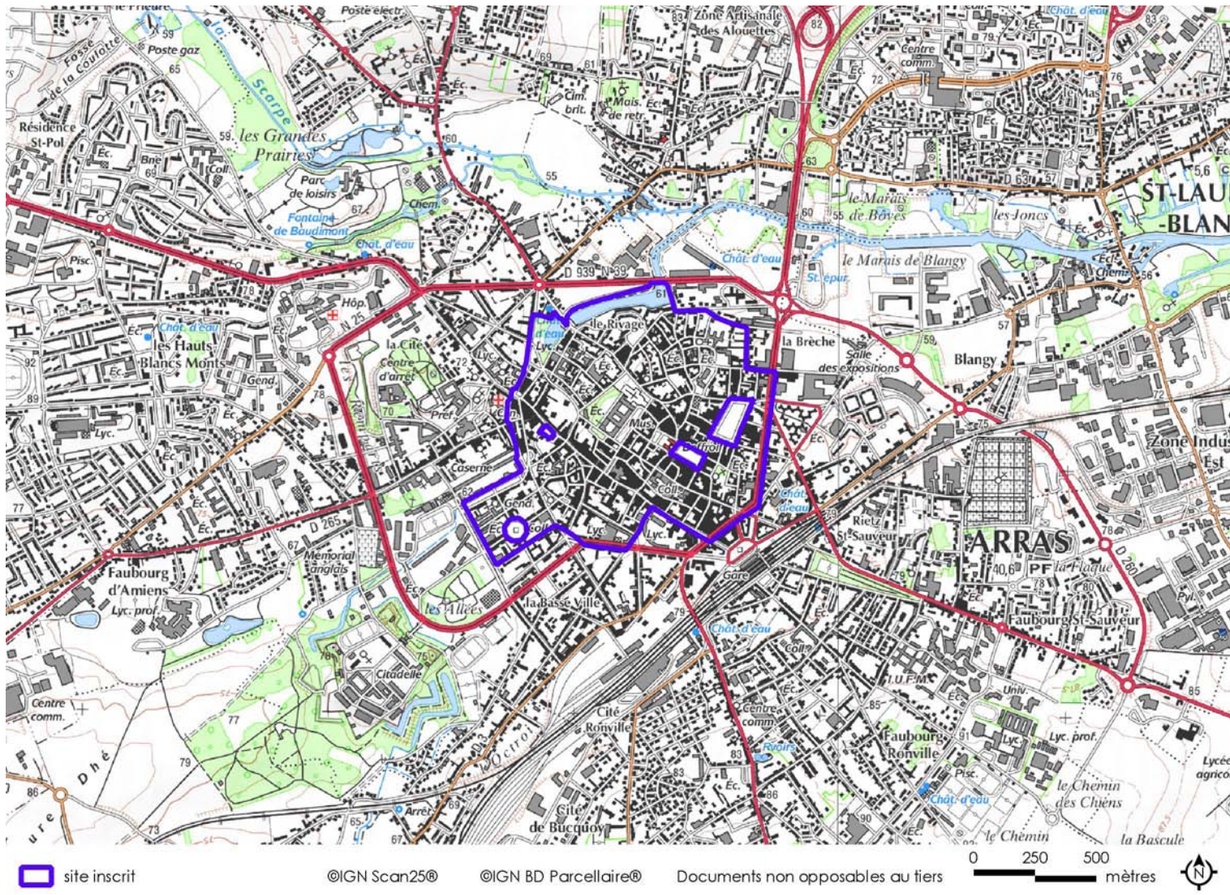













Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

62-SI 19 Marais de Rémy et sources de la Brogne

Rémy

SITE INSCRIT
Arrêté du 10 décembre 1990

Rémy, Cadastre napoléonien, section A : plan, [1825], (© AD du Pas de Calais 3 P 703/10)





Motivation de la protection.

"Les deux vallons qui traversent un paysage de champs, de bois et de marais alimentés par des sources, constituent un site pittoresque et verdoyant dans ce secteur touché par les destructions de la première guerre mondiale.
Au nord et à l'Est du village (de Rémy), l'intérêt paysager se manifeste par l'imbrication étroite entre le terroir cultivé et les zones humides marquées par des boisements.
Au centre de cet espace, on note la présence des sources de la Brogne qui constituent un site à caractère légendaire au sens de la loi de 1930."
Extrait de la note de présentation du site, P. Locoge, Inspecteur des sites, juin/juillet 1989

Sources et vallées humides

Rémy est un village de la haute vallée de la Sensée, à 14 km au sud-est d'Arras. Le site protège plusieurs zones humides contrastant avec les terres agricoles de grandes cultures les joignant :

A l'est, la haute vallée de la Sensée

Plusieurs sources d'eaux vives alimentent la rivière de la Sensée. La plupart sont situées près de Rémy. La rivière s'écoule ensuite sur environ 40 km jusqu'à Bouchain, où elle rejoint le canal de l'Escaut. Le fond de vallée tourbeux s'insère entre des plateaux aux larges ondulations. La Sensée est bordée de végétation ripisylve, de zones marécageuses et de peupleraies. La vallée a été aménagée par l'homme au cours des siècles (étangs, canaux d'alimentation). Près de Rémy, subsiste le *Moulin du Roy*, créé au XIIIe siècle. Il fut détruit puis reconstruit de nombreuses fois. Après les destructions de la première guerre mondiale, l'édifice actuel adopta une typologie architecturale industrielle en briques sur une base plus ancienne. Le moulin fonctionna jusqu'aux années 1950.

Au nord-ouest, le marais de Rémy ou marais de Cojeul

Longé puis traversé par un affluent de la Sensée, le ruisseau du Cojeul, les zones humides du marais de Cojeul (marais, bois, étang et cours d'eau) offrent un intérêt paysager et biologique. Le marais présente un morcellement extrême au niveau du parcellaire. Le boisement et la végétation se diversifient en fonction de l'humidité du sol. Dans cette zone boisée sont disséminées des cressonnières et des "claires", étangs résultant de l'exploitation de la tourbe pratiquée dès le Moyen-Age. Les étangs sont essentiellement alimentés par la nappe.

Au nord subsiste le *Moulin de Lannoy*, implanté au XVIe siècle. Il a été transformé en habitation (ferme). Son canal d'amenée est alimenté par les sources de la Brogne, après détournement du Cojeul. Autour subsistent des pâtures et de beaux alignements de saules têtards. Le site internet de la Commune explique que les seigneurs de Rémy possédant toute la rive gauche de la Sensée, un baron dépité fit construire un moulin au bout de son domaine, sur le Cojeul et lui donna le nom de son épouse : Dame de Halloy.

Au centre, les sources de la Brogne

Les sources de la Brogne ou *Bronne*, dont l'étymologie germanique signifie source, se présente comme une dépression topographique en forme d'entonnoir. Au centre, une mare circulaire, bordée de talus abrupts envahis par la végétation, est alimentée par des sources subaquatiques.

CRITÈRE pittoresque

DOMINANTE ET INTÉRÊT DU SITE
Paysager, scientifique, légendaire

DÉLIMITATION Ensemble formé sur la commune de Rémy par les sources de la Brogne et les marais de Rémy

SUPERFICIE 145 hectares et 29 ares
PROPRIÉTÉ Publique et Privée

AUTRES PROTECTIONS : *Néant*

INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL :
- ZNIEFF 2 : *Complexe écologique de la vallée de la Sensée*

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE :
Paysages des Grands Plateaux Artésiens et Cambrésiens, Belvédères Artésiens et Vaux de Scarpe et de Sensée
RÉMY : 284 habitants (Insee RGP 2010)

POUR EN SAVOIR PLUS
- Site internet de la commune : la légende de la Brogne (www.remy62.fr/)
- *Contes légendes et traditions, La Bronne,* Ed. B. Coussée
- Détrez G., *Marais et rivières du Bas-Artois au cours des âges,* projets et travaux d'assainissement, Doullens, impr. Dessaint, 1964

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]
- Les fonds tourmentés des sources de la Brogne
- Vue vers l'amphithéâtre des sources de la Brogne et la végétation signalant le tracé du ruisseau du Cojeul. Au loin, le moulin de Lannoy et sur les rives abrupts des sources, des huttes de chasse
- Alignements de saules têtards près du moulin de Lannoy
- Rémy, Cadastre napoléonien, section A : plan, [1825], (© AD du Pas de Calais 3 P 703/10)







FRÉQUENTATION DU SITE
Fréquentation négligeable
SIGNALÉTIQUE : Aucune

GESTIONNAIRES Privés

ETAT ACTUEL **Etat moyen**
- Site : clôtures, huttes de chasse, zones humides et cultures
- Environnement : site rural, village de Rémy

TENDANCE ÉVOLUTIVE
- Site : privatisation du site de la source, évolution (agriculture, boisement)
- Environnement : quelques constructions, éoliennes, peupleraies

ILLUSTRATIONS [*sf. mentions © Atelier Traverses*]

En haut :
- Le chemin menant aux sources de la Brogne, le long du ruisseau de la Sensée et du marais de Rémy
- Pâtures, saules têtards le long du ruisseau du Cojeul
- Aubépines et peupleraie signalant le tracé de la Sensée
- Portail d'accès aux sources de la Brogne avec panneau d'interdiction
- Huttes de chasse des sources
- Marais de Rémy
- Moulin du Roy sur la Sensée

L'eau limpide rejoint la rivière du Cojeul puis la Sensée. De formation postglaciaire, ces sources correspondent à un puits artésien, une résurgence naturelle des eaux de la nappe phréatique due à des zones de fracturation dans la craie et au colmatage de la vallée par des alluvions.

Ces sources réputées, en forme d'amphithéâtre ont engendré bien des légendes. "*Ne va pas là ! La Brogne va te prendre*" dit-on encore aux enfants"(site internet de la commune). Une légende d'origine médiévale relate qu'un jeune seigneur, manifestait son impiété envers Dieu et tyrannisait son entourage. Passant près de la Bronne, il fut trainé vers la fontaine par ses chevaux attirés par une source invisible et invincible. L'attelage tomba dans l'abîme et le seigneur imprudent disparut dans les tourbillons de l'eau.

Aujourd'hui, des zones humides confidentielles entre des terres cultivables

La langue de plateau séparant les vallons et les grandes cultures dégage des vues lointaines vers le clocher de Rémy et une ligne d'éoliennes au loin. Les bords de la Sensée sont inaccessibles au promeneur. Seule la végétation boisée signale le tracé de la rivière. Au sud, le moulin du Roy semble abandonné, à proximité d'une pisciculture (hors site) transformée en étangs de pêche. Les sources de la Brogne offrent des abords peu amènes : le site, privé, est clôturé et ceinturé de haies de troènes. Des huttes de chasse sont présentes sur les talus abrupts de l'amphithéâtre. Des panneaux dissuadent les visiteurs (attention, zone piégée...). Le marais de Rémy est une une vaste zone humide boisée. Les paysages sont plus ouverts autour de la ferme de l'ancien moulin de Lannoy. Le site internet de la commune signale un cheminement pédestre pour parcourir le site.

Enjeux
- Mise en place d'une signalétique avec le logo site
- Réflexion sur un plan de gestion pour la mise en valeur du site

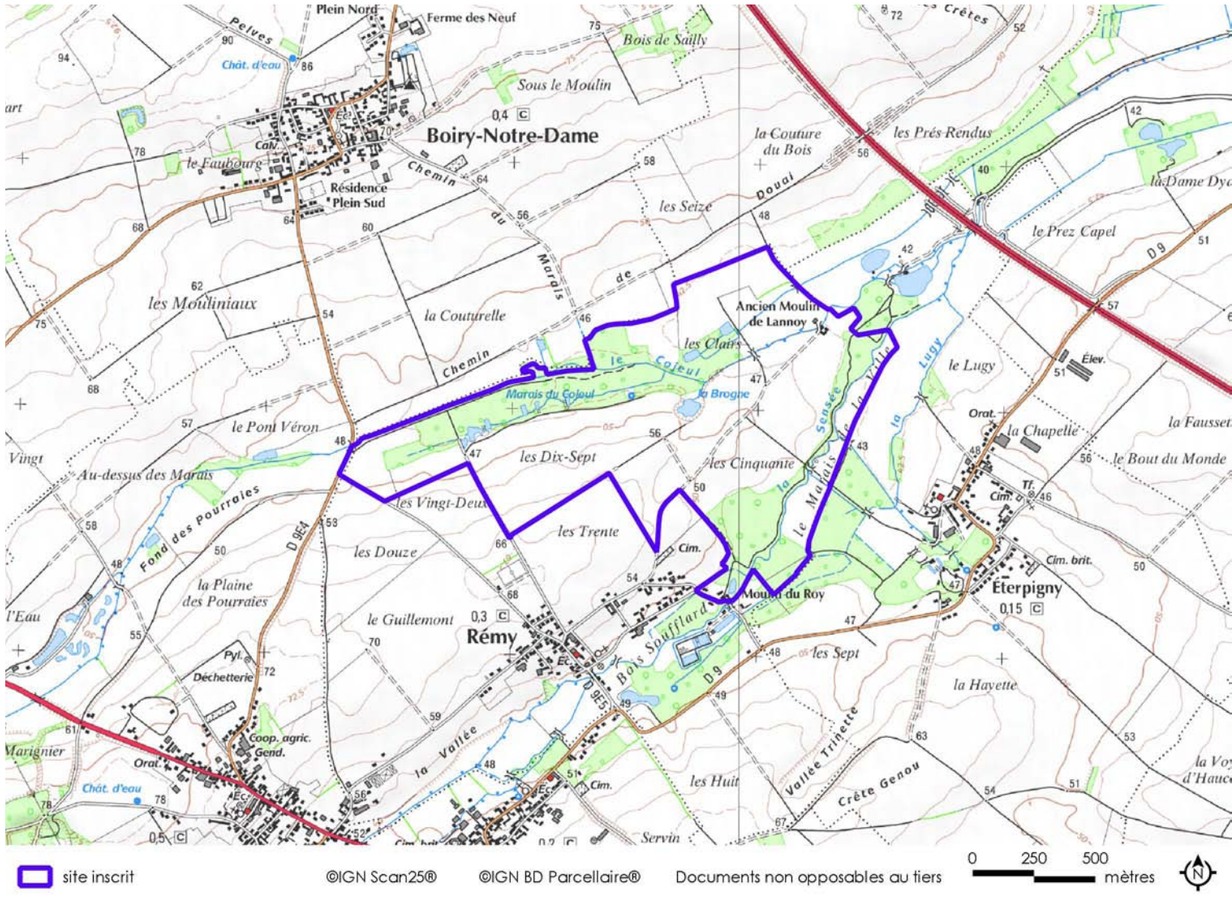









Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Nord - Pas-de-Calais
44 rue de Tournai CS 40 259 - 59019 Lille cedex
Tél. 03 20 13 48 48
Fax. 03 20 13 48 78
www.nord-pas-de-calais.developpelment-durable.gouv.fr

conception et réalisation: Atelier Traverses pour la DREAL NPDC - 2015